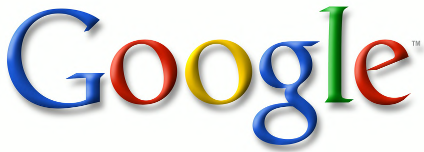
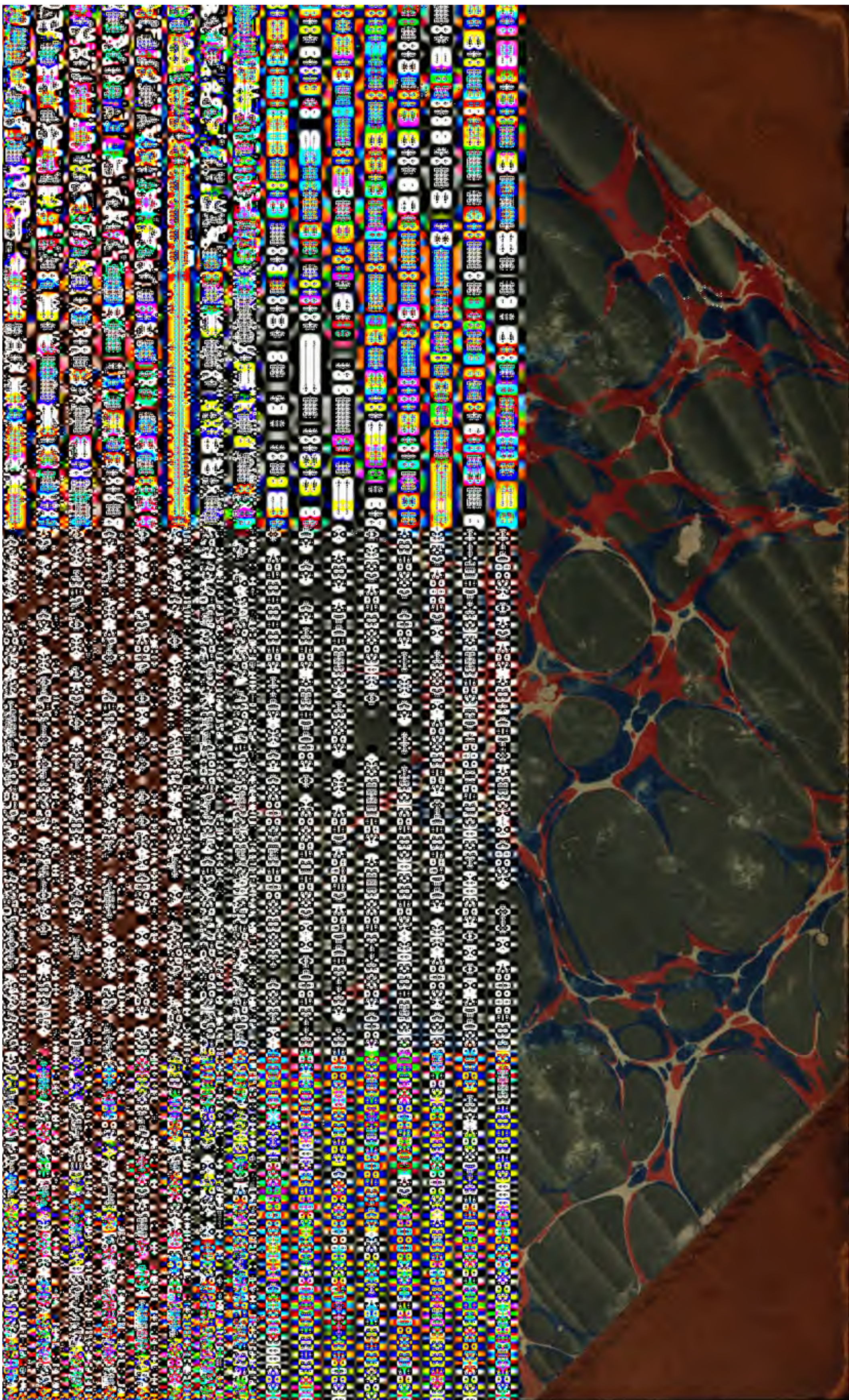
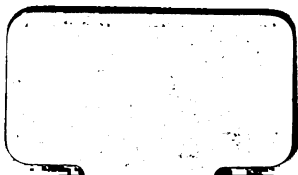
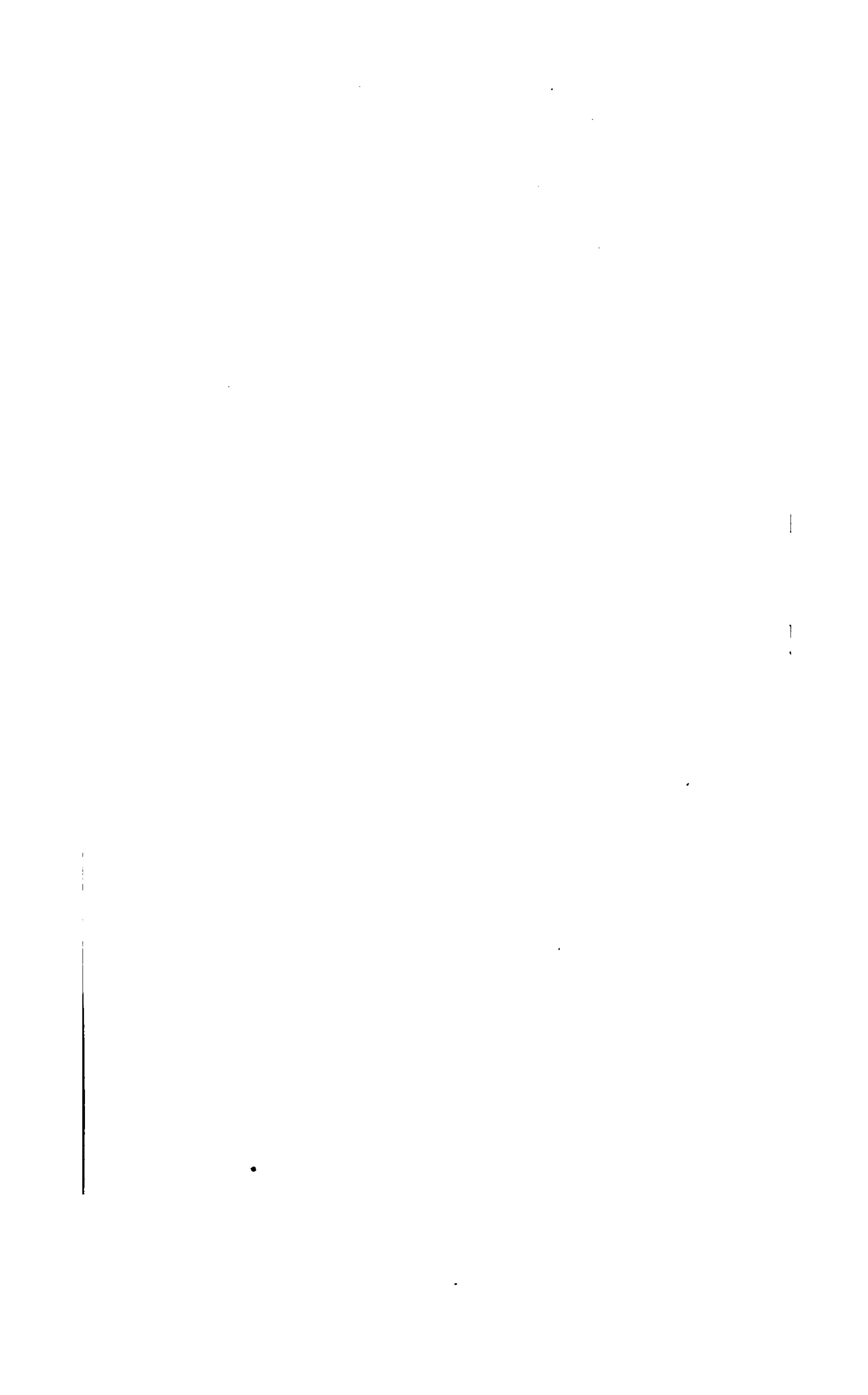








HISTOIRE DU PONTIFICAT

DE

SAINT LÉON-LE-GRAND

ET DE SON SIÈCLE.

IMPRIMERIE DE E.-J. BAILLY, PLACE SORBONNE, 2.

HISTOIRE DU PONTIFICAT

DE

S. LÉON-LE-GRAND

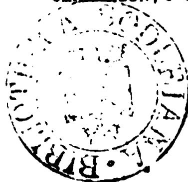
ET DE SON SIÈCLE,

PAR

Alexandre de Saint-Chéron.

Ouvrage approuvé par Monseigneur PARISIS, évêque de Langres.

> Le courage de tous est affermi dans la personne de saint Pierre, et l'assistance de la grâce divine est disposée de telle sorte, que la fermeté, qui est accordée à saint Pierre par le canal de Jésus-Christ, est donnée aux autres par le canal de saint Pierre.
>
> SAINT LÉON, 3e serm.



TOME PREMIER.

PARIS.

SAGNIER ET BRAY, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE DES SAINTS-PÈRES, 64.

1846

AVERTISSEMENT.

Cet ouvrage n'ayant été composé que dans le but de défendre la vérité catholique, la perpétuité des traditions, des dogmes et des institutions de l'Église, je n'ai pas voulu le publier avant de l'avoir soumis à l'examen compétent de l'autorité épiscopale. Muni de l'approbation de Monseigneur l'évêque de Langres, je comparais avec plus de confiance devant le public, fort du jugement porté par un prélat que sa piété, sa science et son courage apostolique ont rendu particulièrement cher et vénérable à tous les cœurs catholiques. Si l'approbation de Monseigneur l'évêque de Langres me rassure sur l'orthodoxie de mon travail, je ne me fais cependant aucune illusion sur mon impuissance à me maintenir à la hauteur du magnifique sujet que j'ai osé traiter.

J'accueillerai donc non-seulement sans défiance et sans dépit, mais avec empressement et reconnaissance, toutes les critiques, inspirées par un amour sincère de la vérité, qui me faciliteront les moyens de rectifier les défauts de mon travail et de le rendre plus digne et du grand Pontife en l'honneur duquel il a été composé et du savant prélat qui l'a revêtu de son approbation.



APPROBATION

DE

MONSEIGNEUR PARISIS,

Évêque de Langres.



« Nous, évêque de Langres,

« Ayant fait examiner l'ouvrage intitulé : *Histoire du Pontificat de saint Léon-le-Grand et de son siècle, par M. Alexandre de Saint-Cheron,* félicitons l'auteur des sentiments parfaitement catholiques dont cet ouvrage est l'expression; déclarons en outre que cette *Histoire,* écrite d'un style facile et clair, peut être très-utile, surtout pour faire comprendre aux peuples la Primauté du Saint-Siége, et, en conséquence, l'approuvons par ces présentes, en ce qui nous concerne.

« Donné à Langres, en la fête de saint Marc, évangéliste, le 25 avril 1846.

« † P. L., *évêque de Langres.* »

HISTOIRE
DU
PONTIFICAT DE SAINT LÉON-LE-GRAND
ET DE SON SIÈCLE.

CHAPITRE PREMIER.

Démembrement de l'Empire Romain.

LES BARBARES.

Orbis terrarum ruit.
SAINT JÉRÔME, EP. XXXV.

Mort de Théodose-le-Grand. — Partage de l'Empire. — Rufin. — Invasion des Barbares. — Stilicon. — Alaric. — Prise et sac de Rome. — Influence de l'Église sur les Barbares. — Ataulf, successeur d'Alaric. — Placidie et Pulchérie. — Eudoxie. — Boniface et Aëtius. — Conquête de l'Afrique par les Vandales.

(395-432.)

Le 17 janvier 395 l'Empire romain agonisant fut témoin de la mort de Théodose-le-Grand, le second fondateur, après Constantin, de la monarchie chrétienne dans le monde. Les qualités illustres de l'empereur, du général et du législateur furent chez ce prince à une égale hauteur, et par ses vertus privées et publiques,

comme par son repentir après ses fautes, il sut prouver que la dignité et la gloire d'un souverain et d'un héros savent se concilier, dans une harmonie parfaite, avec l'accomplissement des devoirs du chrétien. Il fut aimé et pleuré par saint Ambroise, le modèle des évêques à côté du modèle des monarques, et jamais l'éloquence humaine n'a trouvé des paroles plus émouvantes que celles qui sortirent de la bouche de saint Ambroise prononçant l'oraison funèbre de son ami et de son maître, l'empereur Théodose-le-Grand :

« J'ai aimé l'homme miséricordieux et humble sur le « trône ! l'homme au cœur pur et plein de mansuétude ! « j'ai aimé l'homme qui préférait la réprimande à la flat- « terie ; qui a pleuré publiquement dans l'église un pé- « ché que d'autres lui avaient fait commettre par arti- « fice ; qui l'a pleuré tous les jours de sa vie ! que dirai-je « encore ? il venait de remporter une victoire éclatante ; « toutefois, parce que les ennemis sont restés sur le « champ de bataille, il s'abstient de la participation aux « saints mystères, jusqu'à ce que Dieu lui ait manifesté « sa bienveillance par l'arrivée de ses enfants. J'ai aimé « l'homme qui, à son dernier soupir, demandait mes « consolations ! j'ai aimé l'homme qui, dans ce moment « redoutable, était plus occupé de l'état des églises que « de ses propres dangers ! oui, j'ai aimé cet homme, et « c'est pourquoi je le pleure du fond de mes entrailles ! « j'ai aimé cet homme, et c'est pour cela que je ne le « quitterai point que, par mes pleurs et mes prières, « je ne l'aie introduit où l'appellent ses mérites, sur la « montagne sainte du Seigneur, dans la véritable terre « des vivants ! »

Ah ! Dieu veuille que les siècles qui suivront, et le nôtre surtout, soient appelés à voir régner des princes

dignes d'être honorés par ces éloges et ces larmes éloquentes!

La mort de Théodose enlevait à l'Empire romain le dernier défenseur capable de lutter contre les invasions de la barbarie. L'ancien monde perdait à la fois sa religion, ses mœurs, ses institutions et ses grands hommes; il n'avait même plus la force de se défendre, et, dans sa défaillance et sa lâcheté, nous allons le voir se livrer lui-même aux coups des Barbares, chargés d'exécuter les arrêts de la providence sur l'Empire romain.

La dignité et la virilité humaine, les vertus, l'honneur et la gloire ne se rencontrent plus que dans la société formée par le christianisme. Elle vient, pendant les siècles qui se sont écoulés, de triompher d'une grande épreuve, celle imposée par la tyrannie des empereurs; il lui reste une nouvelle et plus terrible épreuve à subir, celle de se maintenir au sein de l'anarchie du monde entier en ruine, et de sauver la civilisation chrétienne des invasions de la barbarie.

L'Église catholique est prête pour cette grande expérience.

Quand la société païenne succombait sous la corruption, les divisions, la trahison et l'ineptie, la jeune société chrétienne se fortifiait et se développait, luttant contre les persécutions, contre les hérésies et contre les Barbares; sanctifiée par une foule de saints et de saintes dans les villes et dans les déserts, sur les trônes et parmi les esclaves, dans l'armée et dans les fonctions civiles, à tous les degrés de la hiérarchie spirituelle; illustrée par les plus grands génies qui aient honoré l'esprit humain.

Quand Théodose, en mourant, ensevelissait dans son

sépulcre toute la gloire de l'Empire romain, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Chrysostome, saint Augustin, saint Martin, saint Épiphane survivaient, veillant à la garde du dépôt de la foi, au maintien des institutions nouvelles, consacrant à leur défense l'intrépidité la plus héroïque, les plus éclatantes vertus, les plus riches dons de la science et de l'éloquence.

A l'avénement de saint Léon sur le trône pontifical, ces grands hommes avaient cessé de vivre ; il fut, dans son siècle, leur plus digne représentant, le continuateur de leur mission. Réunissant, en quelque sorte, dans sa personne leurs qualités morales et intellectuelles, il ouvrit sur le Saint-Siége l'ère de ces pontifes qui ne furent pas seulement la tête de l'Église, mais sa gloire.

Avant de commencer le récit de la vie de saint Léon, nous devons faire connaître la situation politique du monde romain, et celle de l'Église, depuis la mort de Théodose.

L'empire qu'il avait possédé seul, il le partagea en mourant, entre ses deux fils Arcadius et Honorius. Le premier reçut l'Orient et le second l'Occident, de telle manière cependant que l'importante préfecture d'Illyrie, si dangereuse par le voisinage des Barbares, fut divisée entre les deux jeunes empereurs. La Norique, la Pannonie et la Dalmatie restèrent à l'empire d'Occident ; la Dace et la Macédoine tombèrent en partage à l'empire d'Orient. Les nouveaux maîtres, âgés l'un de dix-huit ans, l'autre de onze ans, étaient incapables de gouverner eux-mêmes ; Arcadius reçut pour conseiller Rufin, et Honorius Stilicon. Rufin était né en Gascogne, et Stilicon était Vandale d'origine. L'empire appartenait déjà aux Barbares par la plupart des fonctionnaires civils et

militaires qui dirigeaient ses destinées. L'Empire romain finissait faute, en quelque sorte, de Romains pour le gouverner et le défendre.

Cette situation nous est expliquée par le spectacle actuel de l'Empire ottoman. Ce sont des étrangers et des chrétiens qui font aujourd'hui la seule force de la Turquie, dans l'armée et dans l'administration. N'ayant plus la puissance de se gouverner, elle voit ses provinces se détacher les unes après les autres, l'Algérie, Tunis, la Grèce, l'Égypte; de même que nous verrons les chefs des Barbares prêter le secours de leurs armes à l'Empire romain, en attendant qu'ils soient prêts à s'établir sur ses ruines, de même nous voyons les Barbares russes *soutenir* le trône ébranlé du Sultan, en attendant l'heure où ils donneront le dernier coup de mort à cet empire agonisant.

L'Empire romain qui, sous Théodose, était encore uni et redoutable, fut divisé pour toujours après la mort du grand empereur et marcha à pas précipités vers sa chute.

L'Occident succomba le premier, non que ses forces fussent plus promptement épuisées, car ses légions belliqueuses avaient plus d'une fois porté secours au débile Orient, mais parce que les éléments d'une nouvelle vie, d'une organisation sociale nouvelle s'étaient développés dans son sein avec plus de rapidité; le séjour prolongé des peuples de race germanique avait sapé dans cette partie de l'ancien monde le fondement des institutions païennes; les idées qui présidèrent à la formation des sociétés du moyen âge germaient en foule déjà dans les intelligences de l'Occident.

En Orient, au contraire, si une nouvelle transformation se préparait, celle qui constitua l'Empire byzantin,

la transition toutefois s'exécutait d'une manière moins brusque que pour l'établissement des royaumes germaniques. Dès ce moment, l'Orient, à jamais séparé de l'autre moitié de l'empire, suit une marche isolée, mais rien moins que glorieuse. Dans les siècles qui suivent, on voit surgir, à de lointains intervalles, quelques intelligences supérieures; elles attestent la présence d'une force intérieure dont la source n'est pas encore entièrement tarie, et font croire à un reste de vie qui peut réussir à prolonger son souffle vacillant.

Dans l'empire d'Occident, nous ne voyons plus que des symptômes de mort. Dès l'époque où nous entrons, son histoire ne présente que les tentatives isolées de quelques hommes distingués qui ont conservé dans leur cœur le souvenir de l'ancienne grandeur nationale et le désir de la voir renaître, mais dont tous les efforts échouent contre la faiblesse et l'incapacité des souverains, contre la dégénération et l'avilissement du peuple. Si nous voulons mesurer l'élévation de leur pensée, n'écoutons ni la louange ni le blâme de leurs contemporains, mais contemplons les ruines du colosse qu'ils voulaient soutenir et qui couvrent leur tombeau.

Théodose, par son habileté, sa valeur et sa puissance, avait, sinon toujours vaincu les Barbares, du moins les avait tenus à une certaine distance des frontières de l'empire. Mais les Goths et les Huns continuaient de camper au nord et à l'orient, où ils formaient l'avant-garde des armées innombrables qui devaient bientôt dévaster comme un torrent les provinces du midi. Un gouvernement fort, très-uni, concentrant sur un seul point les ressources militaires des deux parties de l'empire, eût pu seul éloigner du centre ses plus redoutables ennemis. Loin de là! ces deux grandes moitiés étaient séparées,

leur pouvoir divisé, et les Barbares, appelés par la perfidie de l'homme auquel Théodose en mourant avait confié les destinées de son fils aîné, vinrent répandre la destruction et la mort dans les provinces que leur livrait la trahison.

Rufin, ministre d'Arcadius, était parvenu, du rang le plus obscur, aux premières dignités de l'État, et avait gagné à tel point la confiance de l'empereur, que ce monarque abandonna aveuglément entre ses mains toute l'administration de l'Orient. Il le gouvernait en réalité, car il gouvernait le prince; et si la jeunesse de celui-ci n'était point à quelques égards une excuse, le pouvoir qu'il laissa prendre à son ministre fut la preuve d'une déplorable faiblesse. A une âme peu élevée, Rufin joignait une avidité pour les richesses qui lui rendait également bons tous les moyens d'en acquérir, un orgueil intolérable et une ambition assez démesurée pour ne pas regarder le trône comme un but au-dessus de son mérite. Combien avait-il réussi à tromper Théodose-le-Grand, puisque ce prince put se décider à confier à un pareil homme la tutelle de son fils et l'administration de l'empire! Son véritable caractère, qu'il sut adroitement dissimuler pendant la vie de l'empereur, se montra à découvert dès que, par sa mort, il se trouva en possession du pouvoir. En peu de temps, il se fit universellement haïr par ses cruautés et ses exactions; les provinces, accablées sous une administration toute vénale, n'avaient même pas le courage de se délivrer de ce joug honteux. Pour s'emparer plus complétement encore de l'esprit de l'empereur et dans l'espoir de devenir son collègue, Rufin engagea Arcadius à prendre sa fille pour épouse. Le jeune prince paraissant disposé à se rendre aux désirs ambitieux de son ministre, Rufin se croit parvenu au

faîte suprême de la puissance; c'est alors que, confiant dans sa destinée, il veut profiter de la faveur dont il jouit pour se livrer impunément à une basse vengeance contre un des premiers dignitaires de l'empire, Lucien, comte de l'Orient, qui avait osé blâmer son administration. Après s'être rendu à Antioche où il fait expirer sous des coups de fouet le comte Lucien, Rufin revient à Constantinople, et trouve la ville en fêtes pour les préparatifs du mariage de l'empereur. Le 27 avril 395, le chef des eunuques, Eutrope, fait porter en pompe les vêtements que l'empereur envoyait à sa future épouse. Tout le peuple, qui suivait en foule, croyait ces présents destinés à la fille de l'heureux Rufin. Tout à coup, le cortége s'arrête devant la maison où demeure une jeune franque, belle et spirituelle fille du consul Bauton; elle se nommait Eudoxie. Le chef des eunuques avait profité de l'absence de Rufin pour ourdir une intrigue de palais et changer les désirs de l'empereur. Les ornements sont introduits dans la demeure d'Eudoxie, elle en est revêtue et le mariage est célébré le jour même.

Rufin, devenu l'objet de la risée générale par cette mystification, ne songea plus qu'à la vengeance; elle ne lui était pas difficile, car il avait toujours le pouvoir entre ses mains, et le faible Arcadius, en supposant qu'il eût connu la perversité de son ministre, n'avait ni la volonté, ni le courage d'en prévenir les effets. Or quelle vengeance pouvait être plus complète et mieux répondre aux projets que Rufin nourrissait depuis longtemps, que de s'emparer du trône pour lui-même? Le moyen le plus assuré de parvenir à ce but, ou pour mieux dire le seul, était d'appeler les Barbares campés aux frontières de l'Empire, afin, à l'aide de leurs armes, d'arracher la couronne de la tête de son souve-

rain, pour la placer sur la sienne. Il exécuta donc sa trahison, et ouvrit les riches provinces de l'Empire byzantin à ces hordes avides de pillage. Mais ici la justice de Dieu attendait ce misérable pour le faire tomber dans les piéges qu'il avait préparés.

Rempli de sentiments de crainte et de jalousie à l'égard de Stilicon, tuteur d'Honorius, Rufin demanda qu'une grande partie de l'armée avec laquelle Théodose avait vaincu Eugène, ce scribe et professeur proclamé empereur après l'assassinat de Valentinien II, passât en Orient; cette armée était encore assemblée dans la Haute-Italie, et il proposait de l'envoyer défendre la frontière orientale de l'Empire contre les Perses. Ces troupes lui paraissaient dangereuses sous le commandement de Stilicon; dans ses projets, il était d'autant plus nécessaire de les éloigner qu'elles pouvaient tomber sur les derrières des Barbares, lorsque sur son appel ils envahiraient la Grèce. Stilicon se rendit aux désirs de Rufin et conduisit lui-même son armée en Orient. Rufin ne se montra qu'à moitié satisfait de ce mouvement, car la présence de Stilicon devait lui être fort désagréable et l'entretenir dans les mêmes craintes. Il pria donc encore Stilicon de ne pas se mettre en personne à la tête de l'armée, ajoutant que s'il y persistait, lui, Rufin, regarderait cette conduite comme un acte d'hostilité. Stilicon, de son côté, fut enchanté de ce message: car en donnant cette marque de condescendance, ses projets contre Rufin devenaient d'autant plus faciles à exécuter, que son absence de l'armée augmenterait la sécurité du ministre d'Arcadius. Il confia le commandement de l'armée à un autre étranger, un goth nommé Gaïnas; et les troupes, instruites des projets de trahison de Rufin, se dirigèrent vers Constantinople. Elles s'arrêtèrent à

une petite distance de la ville, afin d'être passées en revue par l'empereur et son ministre. C'était le 27 novembre 395. Rufin se montrait plein de joie et se croyait arrivé au moment de réaliser ses desseins ambitieux. Il parcourait les rangs de l'armée, flattant les officiers et les soldats; ceux-ci l'environnent, s'approchent de lui, et, à un signal donné par Gaïnas, un soldat tire son épée et la plonge dans le corps de Rufin. Son cadavre disparaît sous les coups qui se multiplient. Sa tête est plantée sur une pique; une pierre est placée dans sa bouche pour la tenir ouverte. L'armée fait son entrée dans Constantinople précédée de ce sanglant trophée; des soldats présentaient la main de Rufin, en disant :

« Donnez à ce misérable, qui n'eut jamais assez! »

Telle fut la fin de ce traître que Dieu châtia de ses crimes par la main d'autres traîtres.

On voit une preuve de la satisfaction que cet assassinat fit éprouver à l'empereur Arcadius dans les récompenses dont il combla Gaïnas et dans l'autorité qu'il lui confia. Il partagea avec l'eunuque Eutrope toute la faveur du jeune prince, tandis que Stilicon, dont on craignait la puissance, subit les plus durs traitements; on prétendit qu'il nourrissait aussi des projets contraires à l'indépendance de l'Empire byzantin; il fut déclaré ennemi de l'empereur, et les biens qu'il possédait en Orient furent confisqués. De cette conduite envers le ministre de l'empereur d'Occident il résulta entre les deux moitiés de l'Empire romain un état d'irritation dont les suites furent d'autant plus funestes que le moment était venu de conserver l'union la plus étroite, afin d'éloigner les dangers dont on était menacé par l'invasion des Barbares, que la trahison de Rufin avait appelés en Orient.

En 396, les Goths, sous la conduite d'Alaric, avaient

pénétré dans les provinces septentrionales de l'empire et s'étaient immédiatement dirigés sur la Grèce, qui leur promettait un riche butin. Athènes, Corinthe, Sparte, tout ce beau et fertile pays fut dévasté; ces hordes barbares détruisirent les monuments les plus célèbres de l'antiquité païenne qui survivaient encore à tant de désastres. Un secours devenait urgent; mais l'empereur d'Orient, Arcadius, était hors d'état de protéger ses propres provinces. Stilicon, comprenant que, dans un danger si imminent, toute autre considération devait être sacrifiée, et convaincu qu'il fallait combattre dans la personne d'Alaric l'ennemi de l'Italie non moins que le dévastateur de la Grèce, rassemble à la hâte une armée, l'embarque pour ce dernier pays, remporte une victoire signalée sur les Barbares, et les cerne si étroitement dans l'Élide que ce n'est que par les plus grands efforts, et favorisé par la réunion de plusieurs circonstances fortuites, qu'Alaric parvint à se sauver en Épire. Mais déjà les triomphes de Stilicon avaient éveillé la méfiance et la jalousie de la cour de Byzance; les empires en décadence sont aussi incapables de produire les hommes supérieurs que d'utiliser leurs services. La cour de Byzance craignait le vainqueur des Barbares plus encore que les Barbares eux-mêmes; Arcadius, dirigé par les conseils des eunuques, tremblants devant les succès de Stilicon, conclut un accommodement avec Alaric. Le général, arrêté dans le cours de ses victoires, se retira profondément blessé, sans vouloir ajouter aux malheurs qui désolaient les provinces les horreurs de la guerre civile. Ce fut seulement l'année suivante que la faiblesse et la fausse politique de la cour de Byzance se montra tout à fait à découvert. Arcadius, inspiré soit par sa jalousie contre Stilicon, soit par le sentiment de son im-

puissance, qui lui faisait préférer de gagner l'ennemi à l'aide de lâches complaisances plutôt que de le mettre hors d'état de nuire par la force des armes, Arcadius chercha à former une étroite alliance avec Alaric, en le nommant général en chef de la préfecture d'Illyrie. C'est ainsi que le roi des Goths entra au service de l'empire d'Orient, non pas qu'il eût l'intention de rester son sujet, mais parce qu'il acquérait une position importante sur la frontière des deux empires, ouverts désormais l'un et l'autre à ses incursions.

On remarquera dans ces chefs barbares une habileté de conduite, une prévoyance dans toutes leurs combinaisons qui, jointes à la vigueur de leurs attaques par masses innombrables, devaient infailliblement triompher de l'incapacité et de l'imprudence des derniers maîtres de l'Empire romain. La barbarie sauvage des peuples incultes est destinée à châtier la barbarie savante et policée des peuples corrompus.

La situation créée par la politique de concessions de la cour de Byzance avait jeté toutes les provinces dans l'inquiétude et l'effroi, et ne pouvait pas être de longue durée; il fallait que la crise éclatât. Alaric, soit en cédant aux instigations, ou, selon quelques historiens, aux ordres positifs d'Arcadius, soit que la florissante Italie lui offrît une proie plus attrayante que celle des provinces épuisées de l'empire de Byzance, passa les Alpes dans l'automne de 402, s'empara du pays jusqu'à Milan et fit trembler sur son trône le jeune et efféminé Honorius, empereur d'Occident.

Dans un danger si menaçant, le salut de l'Empire dépendait de Stilicon seul, qui, en cette occasion, déploya une grandeur d'âme et un courage dignes des exploits depuis longtemps oubliés de la vieille Rome.

Malgré les obstacles que lui opposaient les localités, la saison, l'effroi inspiré par les Barbares et les bandes victorieuses d'Alaric, il sut, par une activité infatigable et une rapidité prodigieuse, réunir une armée principalement composée des garnisons répandues sur les bords du Rhin; il les conduisit dans la Gaule, et marcha contre Alaric. Le chef des Goths s'était approché de Milan; l'empereur Honorius prit la fuite; mais au lieu de se rendre à Rome qui, à l'heure des périls, était la ville que l'on cherchait à mettre en sûreté, Honorius laissa l'Italie ouverte à l'ennemi et courut se réfugier dans la Gaule, où plusieurs villes fortifiées, et Asti entre autres, lui offraient la protection de leurs remparts. Ce fait prouve que, dès cette époque, Rome avait perdu une grande partie de son importance politique, comme capitale de l'Empire; le véritable centre du gouvernement s'était rapproché de la Haute-Italie où plus tard se forma un nouveau royaume, celui des Lombards.

Dieu, qui dirigeait la marche des événements, enlevait à la Rome païenne sa prédominance, pour la préparer à devenir la capitale du monde régénéré, qui devait sortir tout formé de cette grande mêlée des peuples anciens et nouveaux.

Alaric poursuivait l'empereur fugitif et le tenait bloqué dans Asti, quand tout à coup Stilicon parut, et, comme naguères en Grèce, cerna si étroitement les Goths qu'Alaric eut besoin de toute son énergie pour relever le courage abattu de ses soldats. Enfin, les Goths ne trouvant plus d'issue d'aucun côté, la bataille se livra le jour de Pâques, 29 mars 403, près de Pollentia. Les récits contradictoires des historiens ne permettent pas de décider de quel côté se déclara la vic-

toire, mais il est certain qu'elle ne fut complète ni d'un côté ni de l'autre. La suite des événements montra qu'en effet ni les Goths ni les Romains ne furent totalement défaits; mais, en admettant que l'issue du combat eût été plutôt favorable aux premiers, leur position n'en resta pas moins fort précaire. Sans demeure fixe, les Goths ne possédaient point de patrie où ils pussent se retirer, en supposant qu'un second combat donnât la victoire aux Romains. Les plaines de la Pannonie, de la Thrace, de la Macédoine, où les peuples barbares campaient avant leur invasion en Italie, étaient alors occupées par d'autres peuples barbares qui avaient suivi leurs traces; il ne leur restait donc, en cas de défaite, d'autre refuge que les hauteurs inaccessibles des Alpes. On ne peut s'empêcher d'admirer la résolution d'Alaric, lorsqu'affaibli par plus d'un combat meurtrier et par de longues marches et contre-marches, il se décida néanmoins à marcher sur Rome et à jouer toute sa fortune. Stilicon, devinant son projet, suit le chef barbare et sauve pour quelque temps Rome et l'Empire, non pas en risquant une nouvelle bataille, car il sait combien il est dangereux de lutter contre un ennemi réduit au désespoir, mais en négociant avec lui. Alaric, ajournant à une autre époque l'exécution de ses desseins, consent à évacuer l'Italie, moyennant le paiement d'une pension, et la promesse de n'être pas inquiété dans sa retraite.

L'Empire se trouva donc délivré, du moins pour le moment, du danger qui le menaçait, et le repos intérieur fut rétabli; car une révolte de Gildon, gouverneur de l'Afrique, fut promptement étouffée, et Rome vit, pour la dernière fois, son empereur entrer triomphant dans ses murs éternels. Cette solennité fut la couronne

jetée sur la tombe de Rome païenne; Honorius qui, jusqu'à ce jour, avait établi sa résidence à Milan, transporta le siége de l'Empire à Ravenne dont les remparts lui présentaient plus de sécurité; cette ville devint le centre de la vie politique agonisante et conserva son titre de capitale, même sous les Lombards.

La paix ne fut pas de longue durée; à la fin de l'année 406, de nouvelles races barbares apparurent, hordes innombrables, presque toutes originaires de la Germanie, composées de Vandales, de Suèves et de Bourguignons, poussés sans doute en avant par la grande famille des Huns; ils pénétrèrent dans la Haute-Italie. À leur tête marchait Rhadagaise, chef vandale, qui, en abandonnant la Germanie, avait juré d'immoler jusqu'au dernier des Romains sur les ruines du Capitole. La faiblesse extérieure et intérieure de l'Empire ne permettait plus, depuis longtemps, de regarder le Danube comme sa frontière au nord. Stilicon qui, avec bien des difficultés, avait rassemblé dans ce pays épuisé une trop faible armée, se vit forcé à se contenter de défendre la Péninsule. Il donna, dans cette circonstance critique, de nouvelles preuves de son vaste génie militaire. Se sentant hors d'état de soutenir en plaine la lutte contre les bataillons nombreux et aguerris des Barbares, il adopta avec habileté contre eux la tactique qui lui avait déjà réussi contre Alaric; il le cerna et le tint renfermé dans ses retranchements; la famine obligea les Barbares d'attaquer les lignes romaines, et n'ayant pu les forcer, ils furent contraints de se rendre à discrétion, près de Florence. Rhadagaise fut fait prisonnier et trouva dans les fers la mort qui l'avait épargné sur le champ de bataille.

Malgré cette victoire éclatante, l'excessive faiblesse

de l'Empire était déjà si évidente et si irremédiable qu'il était impossible de ne pas regarder sa chute comme certaine et prochaine. Stilicon lui-même comprit q 'il n'était plus en son pouvoir de conserver les provinces éloignées, comme la Gaule, et que ses plans de défense devaient se réduire à l'Italie, dont les limites étaient devenues celles même de l'Empire d'Occident. En conséquence, tous ses efforts furent dirigés dans le but d'engager les Barbares à quitter la Péninsule. Il ne put donc empêcher que les débris, encore redoutables, de l'armée de Rhadagaise ne traversassent l'Allemagne où ils se réunirent aux Alains, tombèrent sur la Gaule, défirent les Francs soumis aux Romains, ravagèrent la riche Provence et mirent fin à la domination romaine dans ces contrées.

Ce fut précisément vers la même époque, en 407, que la Bretagne, plus éloignée encore, n'espérant aucun secours de l'Empire contre ce torrent de Barbares, voulut se donner un empereur. L'armée qui occupait ce pays, après avoir revêtu successivement de la pourpre deux de ses généraux, la donna enfin à Constantin, rejeton d'une ancienne famille des rois Bretons. Celui-ci, plus heureux que ses deux prédécesseurs, sut se maintenir en possession du pouvoir; il fit plus encore, il l'augmenta par la conquête de la Gaule et de l'Espagne. L'empire d'Occident se trouva donc réduit par le fait à l'Italie et à la possession précaire de l'Afrique; toutes les provinces se détachaient les unes après les autres de ce grand corps, comme des pierres qui tombent d'un édifice vermoulu.

Dans cet état d'une décadence de plus en plus inquiétante, Alaric, qui avait repris son ancienne position sur la frontière des deux Empires, toujours prêt à se jeter

sur l'un ou sur l'autre, menaçait sans cesse l'Occident d'une nouvelle invasion. Cette crainte ne tarda pas à se réaliser. Afin de posséder un prétexte pour recommencer la guerre, le chef des Goths réclama un prix exagéré pour des services qu'il n'avait pas rendus, et la politique méprisable des Byzantins appuya ses prétentions, parce que son désir alors était d'affaiblir l'Empire d'Occident, à qui la victoire remportée sur Rhadagaise paraissait donner trop de puissance! Stilicon proposa d'accorder à Alaric, après tout ce qu'il avait déjà obtenu, cette nouvelle demande, attendu qu'un refus pouvait décider la guerre et peut-être la destruction de l'Empire. Tout à coup, après une léthargie de plus d'un siècle et dans le moment le plus inopportun, le sénat imagina de faire entendre sa voix, et insista pour que les demandes d'Alaric fussent rejetées. Cette politique était une preuve de courage, mais non de prudence dans la situation des affaires; car on jouait, par ce refus, les destinées de l'Empire. Sur les instantes remontrances de Stilicon, le Sénat consentit à retirer son opposition. Mais Stilicon paya de sa chute les conseils inspirés par sa prévoyance. Les peuples qui n'ont plus la force de combattre et de vivre se livrent au soupçon, à la défiance, à la calomnie et à l'assassinat contre les citoyens qui veulent les empêcher de se précipiter au devant de la mort par une énergie qu'ils sont incapables de soutenir et de régler. Le sénat, chez qui on vit se ranimer des rêves de l'ancienne liberté et de l'ancienne grandeur de Rome, précisément à l'heure où il était impossible que ces rêves se réalisassent, au lieu de reconnaître dans la conduite de Stilicon la prudence de l'homme d'État qui sait faire la part des circonstances, crut y découvrir les preuves d'une intelligence coupable avec les Barbares. Le faible

Honorius se laissa entraîner, par les intrigues de sa cour, depuis longtemps jalouse de l'influence prépondérante de Stilicon, à partager l'opinion du sénat; l'armée elle-même commençait à le haïr, parce qu'elle prétendait qu'il favorisait les Barbares à la solde de l'Empire, de préférence aux légions romaines. Enfin, un nouveau favori de l'empereur, Olympius, hâta sa ruine, en re-pr entant àHonorius que ce n'était pas lui, empereur, mais Stilicon qui gouvernait, et qu'une semblable dépendance des volontés d'un Vandale était indigne du fils de Théodose-le-Grand; son honneur et sa gloire exigeaient qu'il se délivrât de cette tyrannie.

Le peuple aussi ayant fait entendre des murmures, la perte de Stilicon fut résolue. Un grand nombre de hauts fonctionnaires de l'Empire, tous amis de Stilicon, furent massacrés au camp de Pavie par la foule ameutée et en présence de l'empereur lui-même qui approuvait ces assassinats. Quand la nouvelle en arriva à Bologne, où Stilicon se trouvait dans le camp des auxiliaires Barbares, ceux-ci crièrent hautement vengeance contre un si coupable attentat, et déclarèrent à Stilicon qu'ils étaient prêts à combattre les légions romaines et à le suivre partout où il les conduirait. C'est alors que l'on vit combien cet homme si calomnié était au-dessus des accusations de ses envieux et de ses ennemis. Au moment même où l'on prétendait qu'il voulait mettre son fils Eucher sur le trône, il refuse les offres d'une armée vaillante et aguerrie, qui lui est dévouée, et avec laquelle il lui eût été facile de s'emparer du souverain pouvoir; il prend cette détermination quand sa perte est devenue inévitable, si, en laissant échapper cette dernière occasion, il se livre à la rage sanguinaire de ses ennemis. Mais toutes ces considérations personnelles disparaissent aux yeux

de Stilicon, lorsqu'il songe au devoir qui lui est imposé d'épargner à un pays déjà si malheureux et si déchiré toutes les horreurs d'une guerre civile, et il tombe victime de sa générosité. Après le massacre de Pavie, Honorius envoie contre l'illustre général des bandes pour le tuer; Stilicon prend la fuite, après avoir vu un grand nombre de Barbares fidèles se faire immoler pour sa défense sur le seuil de sa tente; il se retire à Ravenne, et quoique toujours poursuivi par l'empereur, ne trouvant nulle part de sûreté pour ses jours, il se préoccupe moins encore de sa personne que du danger dont la patrie est menacée par le besoin de vengeance qui anime une armée de Barbares privés de leur chef. Cet homme, traqué comme une bête fauve, sous prétexte d'avoir cherché, à l'aide de cette même armée, à renverser le trône de son empereur, conjure toutes les villes de la Haute-Italie de fermer leurs portes aux Barbares, à ces Barbares de qui seuls il peut attendre son salut, renonçant ainsi à toute possibilité de se sauver. Dans cette époque, où tant de calamités et de divisions livraient les hommes à de si cruelles violences les uns contre les autres, la justice et l'humanité n'avaient d'autre refuge que dans le sein de l'Église qui ne reconnaissait ni Grecs, ni Romains, ni Barbares, ni vaincus, mais des êtres persécutés à protéger contre les fureurs de tous les partis vainqueurs. Celui qui avait triomphé d'Alaric et sauvé l'Empire romain, n'ayant plus où reposer sa tête et aucun secours à demander aux hommes, frappe à la porte d'une église chrétienne. Elle s'ouvre. C'était à Ravenne. Suivi de près par ses ennemis, ils se présentent devant le sanctuaire et somment l'évêque de leur livrer le général. L'évêque refuse de violer les droits sacrés de l'asile chrétien. Pour arriver à leur but, les ennemis

de Stilicon ne craignent pas de se parjurer, et font serment de respecter sa vie. Stilicon se hasarde hors du sanctuaire ; mais à peine sorti de l'église, il est frappé et reçoit la mort avec une fermeté digne du reste de sa vie.

Cette scène sanglante s'exécutait le 23 août 408 ; « c'était Rome, dit M. de Chateaubriand, qui portait sa tête sur l'échafaud (1). »

Par cet assassinat, Honorius se priva de son plus ferme appui et livra l'Empire sans défense aux invasions des Barbares. Tous les services rendus par Stilicon furent oubliés, sa mémoire vouée à l'ignominie, sa famille également sacrifiée; Eucher, fils irréprochable d'un père innocent, reçut la mort, et l'empereur répudia Thermantia, fille du vainqueur d'Alaric. Des courtisans corrompus et des écrivains vendus s'empressèrent d'imputer au grand homme, qui n'était plus là pour se défendre, des vices qui lui avaient toujours été inconnus, et de formuler contre sa mémoire des accusations contre lesquelles protestent et sa vie et sa mort. Un de ses plus grands éloges, c'est la fidélité inviolable que lui conservèrent ses amis et ses partisans, même après son assassinat ; ils préférèrent souffrir les plus cruelles tortures, et jusqu'à la mort, plutôt que de donner crédit à la calomnie de ses ennemis.

Tous les historiens varient dans leur opinion sur Stilicon et semblent se partager la passion de ses amis et de ses persécuteurs; dans notre jugement, malgré l'opposition des principaux historiens chrétiens, nous n'avons voulu tenir compte que des actes de ce grand personnage, et ils nous ont paru contredire les accusations

(1) *Études hist.*, t. II, pag. 104.

portées contre ce dernier des défenseurs de l'Empire romain (1).

Par la mort de Stilicon, le chef des Goths se vit délivré de son plus redoutable adversaire. Alaric n'attendait qu'une occasion favorable pour exécuter le projet auquel il n'avait jamais renoncé de s'emparer de Rome; l'imprudence de la cour ne tarda pas à la lui fournir. Honorius, croyant avoir détruit dans la personne de Stilicon le principal appui des Barbares, s'imaginait que ceux qui restaient encore dans l'Empire seraient facilement anéantis d'un seul coup. En conséquence, une conspiration, organisée par l'empereur, ayant éclaté contre eux, au même moment, dans toutes les villes de l'Italie, ils furent tous massacrés avec leurs parents et leurs serviteurs, et leurs propriétés confisquées. Ceux qui purent échapper à cette boucherie se réfugièrent auprès d'Alaric; et c'est ainsi que, par suite de cette politique insensée qui précipitait la ruine de l'Empire, les guerriers Barbares, noyau des armées romaines, à l'heure des grands dangers, devinrent les ennemis irréconciliables d'Honorius, et n'éprouvèrent plus d'autre désir que de venger l'assassinat de leurs compatriotes. Alaric, pour trouver un prétexte de commencer la guerre, réclama le paiement des sommes qui lui avaient été accordées. On eut encore la folie de les lui refuser. Aussitôt le roi des Goths se met en mer pour la Péninsule avec une puissante armée, s'empare de la Haute-Italie qu'il pille et dévaste en vrai Barbare. Longeant les côtes jusqu'à Ariminum (Rimini), il passe les

(1) Saint Augustin, Zosime, Orose, Tillemont, Bossuet, se prononcent contre Stilicon; Claudien, Gibbon, Sismondi, Chateaubriand, prennent sa défense. Dans son savant ouvrage, *de la Destruction du Paganisme en Occident*, M. Beugnot expose un jugement impartial et fait connaître les véritables opinions religieuses de Stilicon. (Voyez les trois premiers chapitres du tome deuxième.)

Apennins, se dirige vers l'intérieur du pays, et se présente victorieux devant les portes de Rome qu'il tient étroitement bloquée.

En traversant les Apennins, Alaric rencontra un pieux ermite qui chercha à le détourner de ses projets de vengeance, en lui représentant toutes les calamités dont il allait être la cause. Alaric lui répondit : Je n'y vais pas de moi-même, mais quelqu'un me presse et me tourmente tous les jours, en disant : Marche et va saccager Rome !

Cette voix terrible ne fut que trop facilement écoutée. Une famine effroyable décima la ville, et elle n'échappa à la destruction qu'en livrant tous ses trésors à Alaric. Il consent à négocier et demande le titre de général en chef des armées de l'Empire d'Occident, un tribut annuel, et, en outre, la cession en toute propriété de la Norique, de la Dalmatie et de Venise, afin de fonder dans ces provinces un royaume indépendant pour les Goths. Mais la faiblesse et l'indécision de l'empereur qui se berçait encore de vains rêves d'une puissance anéantie, les intrigues de ses favoris, l'ignorance de la véritable situation de l'Empire, des troubles et des insurrections qui éclatèrent jusque dans le voisinage de la cour, empêchèrent d'accepter ces conditions et d'autres plus modérées dont Alaric offrait de se contenter. Pour comble de folie de la part des conseillers de l'empereur, ils rédigèrent le refus en termes personnellement offensants pour Alaric. Ainsi s'évanouit tout espoir d'accommodement.

Alaric se rapproche de Rome ; il s'empare d'Ostie et par conséquent des sources qui fournissaient de l'eau à la ville ; de là il dicte ses lois au sénat : Honorius est déclaré indigne de l'Empire ; Attale, préfet de la ville,

est revêtu de la pourpre; les Goths et les Romains ne doivent plus former à l'avenir qu'un seul peuple. A cette nouvelle, Honorius tremble dans son château de Ravenne; abandonné par ses favoris et ses serviteurs, il déclare ignominieusement être prêt à partager l'Empire avec Attale. Mais cette dernière honte lui fut épargnée par l'orgueil effréné de ce parvenu qui ne voulut consentir à aucun partage de la pourpre romaine, et exigea l'abdication et le bannissement d'Honorius. Alaric renversa cet empereur d'un jour, et se montra disposé à traiter encore avec le fils de Théodose. La fidélité inébranlable de l'Afrique à la cause d'Honorius et plusieurs autres circonstances favorables, déterminèrent le roi des Goths à ces nouvelles concessions. Mais à peine le danger le plus pressant était-il passé, à peine l'empereur se vit-il seulement un peu moins menacé, que son imprudente vanité reprit ses prétentions, et lui inspira les plus fausses mesures. Par les faveurs accordées à ses ennemis, ainsi que par une attaque inattendue et perfide, Alaric fut irrité au plus haut degré, et se mit, pour la troisième fois, en marche contre Rome.

L'heure décisive où devait s'exécuter l'arrêt de la Providence avait sonné, c'était le 24 août de l'année 410, sous le pontificat d'Innocent Ier. L'historien Paul Orose nous apprend que ce pape était absent de Rome, Dieu l'ayant conduit à Ravenne, ainsi qu'il avait fait sortir Loth de Sodome, « afin qu'il ne vît pas la ruine d'un peuple pécheur (1). »

Saint Jérôme écrivait ses commentaires sur Ezéchiel, quand les cris de l'univers terrifié lui apportèrent à Bethléem la nouvelle de l'accomplissement des prophé-

(1) Paul Orose, VII, 38.

ties qu'il avait si souvent expliquées : « Rome assiégée, prise, pillée, ravagée par le fer et par le feu est « devenue le sépulcre de ses enfants ; la lumière de « l'univers est éteinte, la tête de l'Empire romain « coupée, et, pour parler plus véritablement, l'univers entier renversé dans une seule ville. »

Il raconte dans un autre endroit : « La ville qui « a pris tout l'univers est prise, ou plutôt elle périt par « la faim avant que de périr par l'épée ; et, dans une « telle désolation, on trouva à peine, dans une si grande « ville, un petit nombre de citoyens qui pussent être « pris (1). »

Rome, l'ancienne Rome, la Rome du paganisme, avec son peuple de statues de marbre, ses chefs-d'œuvre des arts, avec toutes les magnificences dignes de la capitale du monde, disparut de la surface de la terre. Mais la Ville éternelle ne meurt que pour ressusciter ; sous les ruines de la Rome des Césars germe et *pousse* la Rome des Papes ; sous la cité des dieux vit la Cité de Dieu.

Seize années après le sac de Rome par Alaric, quand ce mémorable événement remplissait encore de terreur le monde entier, saint Augustin faisait paraître l'immortel ouvrage où il rassurait, consolait et édifiait ses contemporains en leur montrant, à travers les décombres et les flots de sang, l'image rayonnante de la Cité de Dieu.

L'influence de l'Eglise catholique sur les Barbares, qui bientôt va se manifester avec tant de gloire dans la personne de saint Léon-le-Grand, seule elle réussit, dans le sac de Rome par Alaric, à protéger quelques

(1) Commentaire sur Ézéchiel. — *Ep.* XVI.

monuments, et ce furent des églises; à sauver quelques victimes, et ce furent les citoyens qui se réfugièrent dans la basilique de Saint-Paul et dans la basilique de Saint-Pierre qui avaient été assignées, par Alaric lui-même, pour asile inviolable au vainqueur.

Un chef des Goths trouve dans la maison qui dépendait d'une église une vierge consacrée à Dieu et âgée; il lui demande son argent. Elle répond avec fermeté qu'elle en possède beaucoup et qu'elle va le lui montrer. Elle lui expose un grand nombre de vases qui excitèrent l'admiration du Barbare par leur richesse et leur beauté. Ce sont, dit la vierge, les vases consacrés à l'autel de l'apôtre saint Pierre; prenez-les si vous l'osez, vous en répondrez. Le Barbare frappé de respect, fit connaître l'aventure à Alaric qui donna l'ordre de reporter les vases à la basilique de Saint-Pierre, et d'y conduire aussi la vierge et tous les chrétiens qui voudraient la suivre. Cette maison étant éloignée de l'église de Saint-Pierre, il fallut traverser toute la ville. Les vases sacrés furent portés un à un et à découvert; des deux côtés marchaient des Goths ayant à la main l'épée qui venait d'immoler tant de victimes; les vainqueurs et les vaincus, les Barbares et les Romains, suivaient cette procession chantant ensemble des hymnes à la louange de Dieu.

Les Barbares apprirent à connaître la charité, le courage et la vertu des femmes catholiques.

Lorsque Alaric entra dans Rome, Proba, veuve d'un préfet appartenant à une illustre et ancienne famille, se sauva dans un bateau sur le Tibre, accompagnée de sa fille et de sa petite-fille. Proba possédait de grands biens en Afrique; elle les vendit pour soulager ses compagnons d'exil et de malheur.

Après la prise de Rome, plusieurs soldats entrèrent

dans la maison qu'occupait sur le mont Aventin sainte Marcelle ; elle vivait dans la prière et la méditation des Saintes Écritures, avec une jeune fille d'une grande beauté, nommée Principia, qu'elle formait à la piété. Les soldats lui réclamèrent son or. Elle leur répondit qu'elle l'avait distribué aux pauvres, et qu'elle ne s'était réservé que le vêtement qui la couvrait. Les Barbares la frappèrent violemment, persuadés qu'elle voulait les tromper. Sans se préoccuper d'elle-même, elle leur demanda pour unique grâce de ne pas la séparer de Principia, exposée par sa jeunesse et sa beauté à des outrages plus cruels que la mort. Les soldats furent touchés de cette fermeté, et ils conduisirent les deux femmes à la basilique de Saint-Paul.

Dans une autre maison, un soldat s'empara d'une jeune femme chrétienne remarquable par sa beauté ; n'ayant pu assouvir sur elle ses instincts de brute, il tira son épée et lui mit la gorge en sang. Inébranlable dans sa résolution, elle présenta sa tête au barbare, qui, plein d'admiration pour cette héroïque vertu, la fit entrer dans la basilique de Saint-Pierre, la recommanda aux gardes en leur ordonnant de ne la remettre qu'entre les mains de son époux (1).

Voilà cette Cité de Dieu décrite par saint Augustin, et c'est en apprenant ces faits édifiants, au milieu des horreurs de la destruction de Rome païenne, qu'il écrivit le septième chapitre de son livre 1er, intitulé :

« Le nom de Jésus-Christ seule cause de la clémence des Barbares ; » et il dit :

« Ainsi ruines, meurtres, pillage, incendie, désola-« tion, tout ce qui s'est commis d'horreurs dans ce ré-

(1) Procop., *Hist. vand.* — Paul Orose, Sozomène, *Hist.* — S. Jérôme, *Ep.* XVI. — S. Augustin, *Cité de Dieu*, l. I.

« cent désastre de Rome, la coutume de la guerre en est « la cause. Mais ce qui s'est rencontré d'étrange et de « nouveau, la férocité des Barbares devenue un prodige « de clémence qui choisit, qui désigne à la multitude « les plus vastes basiliques comme l'asile où nul ne sera « frappé, d'où nul ne sera arraché, où les vainqueurs « plus humains amèneront leurs captifs pour leur assurer « la liberté, d'où les vainqueurs plus cruels ne pourront « les emmener pour les rendre à l'esclavage, c'est au nom « du Christ, c'est à l'ère chrétienne qu'il faut en faire « honneur. Qui ne le voit est aveugle; qui le voit en « silence est ingrat; qui s'élève contre les actions des « grâces est insensé. A Dieu ne plaise que nul homme « sage en rapporte la gloire à ces cœurs sauvages et bar- « bares! Celui-là seul les a maîtrisés par le frein de l'é- « pouvante, par les admirables tempéraments de sa dou- « ceur, qui a dicté au Prophète cet oracle antique : « Je visiterai leurs iniquités avec la verge et leurs péchés « avec le fouet; mais je ne leur retirerai pas ma misé- « ricorde. »

Lorsque Rome n'offrit plus de butin, Alaric la quitta pour se diriger vers l'Italie méridionale, où il paraissait vouloir donner enfin à son peuple une situation fixe. Mais avant qu'il commençât à exécuter ses projets, une mort prématurée l'enleva, en 410, à Cosenza, dans la Calabre. « Il semblait, dit Bossuet, qu'il ne fût au monde « que pour accomplir son ouvrage de la destruction de « Rome. »

Alaric présente, dans l'histoire de son siècle, un phé-

nomène aussi intéressant qu'inexplicable. Hardi, entreprenant, habile dans l'art de guerre, avide de butin, réunissant enfin tous les caractères distinctifs d'un vrai Barbare, il se montra en même temps policé, calculateur, modéré, maître de lui-même, ne se laissant ni étourdir par la bonne fortune, ni décourager par la mauvaise. Le but principal de tous ses efforts fut la possession de l'Italie; il lutta avec toutes ses forces contre son illustre adversaire Stilicon pour la conquête de ce beau pays, mais la puissance sauvage du génie inculte dut céder à la puissance supérieure du génie civilisé. Quand l'ingratitude et de basses intrigues ont réussi à renverser le héros qui avait sauvé Rome de tant de périls, Alaric parvint enfin à faire trembler devant lui et à humilier le sénat et le peuple; mais cette pourpre romaine qu'il a conquise, il la dédaigne pour lui-même et la jette sur les épaules d'un obscur courtisan, Attale, pour, bientôt après, l'en dépouiller. Le voilà maître de Rome, la domination de l'Empire est anéantie, désormais il est le seul, le véritable maître de l'Italie; c'est alors qu'il se dirige vers la Basse-Italie et reste, ce qu'il était avant ses conquêtes, Alaric, roi des Visigoths, sans songer à ceindre sa tête du diadème des empereurs d'Occident. Peut-être devons-nous voir précisément dans cette conduite étrange la preuve de son grand caractère. La conviction que son peuple était encore trop grossier et trop barbare pour conserver, par les mœurs, les lois et la suprématie intellectuelle, le pouvoir conquis par la force des armes, le détermina à préférer le titre de premier général de l'Empire romain à celui d'empereur.

Les obsèques d'Alaric furent dignes de ses exploits. Afin de dérober les restes de leur roi aux outrages des

Romains, les Goths détournèrent les eaux du Bisenzio pour ensevelir Alaric dans le lit de cette rivière qui coule au pied des murs de Cosenza. Ayant comblé la fosse avec une foule d'objets précieux et les corps des prisonniers qui l'avaient creusée, pour s'assurer du secret, ils firent reprendre aux eaux leur cours naturel, et leur murmure calme et solitaire se fit entendre, comme de coutume, sans que le passant pût se douter qu'elles cachaient le corps du destructeur de l'Empire romain.

La politique prudente d'Alaric fut suivie par Ataulf, son beau-frère et son successeur. Quoique tombée si bas, Rome, avec le souvenir de son ancienne puissance, inspirait encore une sorte de respect et d'effroi qui semblaient menacer d'une ruine inévitable quiconque oserait renverser un tel colosse. D'un autre côté, Ataulf se montra plus convaincu encore qu'Alaric de l'impossibilité de fonder, dès à présent, un Empire barbare qui pût avoir quelque durée; il s'exprima hautement à ce sujet, déclarant qu'il fut un temps où son désir le plus vif avait été la destruction du nom romain et la conquête de toutes les possessions romaines, enfin l'établissement d'un Empire Goth qui remplaçât l'Empire fondé par Auguste; mais l'expérience lui ayant démontré que les Goths, par leur caractère sauvage et indompté, étaient incapables de se soumettre au respect des lois, sans lesquelles le maintien d'un État n'était pas possible, il avait pris la résolution de préférer à la gloire de fonder un tel Empire celle de défendre l'Empire romain; c'est pourquoi, ajoutait-il, il se décidait à traiter de la paix avec Honorius et à lui offrir le secours de ses armes pour vaincre ses ennemis et raffermir son autorité dans les provinces insurgées.

Cet appui inespéré contribua beaucoup à soutenir en-

core pendant quelque temps l'Empire ébranlé; mais s'il retarda, il ne put empêcher sa chute. Quand l'Italie, après des calamités si affreuses, put jouir d'un repos passager, quand plusieurs lois sages vinrent essayer de guérir les profondes blessures du pays, l'insurrection ne fit qu'éclater avec plus de violence dans les provinces; les usurpateurs qui se succédèrent en si grand nombre prouvèrent à quel point l'autorité de Rome était annulée hors de l'Italie.

En Afrique, province qui était toujours restée si fidèle à l'empereur, Héraclius, le meurtrier de Stilicon, se souleva, prit la pourpre et se montra, avec une flotte assez considérable, sur les côtes de l'Italie. Mais sa lâcheté ne lui ayant pas permis de soutenir son entreprise en face du danger, il expia sa révolte par une mort ignominieuse.

En Gaule et en Espagne, Constantin, fils du roi des Bretons, avait conservé pendant longtemps le pouvoir, lorsqu'un de ses généraux, nommé Gerontius, se souleva contre lui, revêtit de la pourpre son ami Maxime, et pénétra dans la Gaule méridionale, pour attaquer Constantin lui-même. Constant, le fils de ce dernier, qui avait quitté le repos du cloître pour venir partager avec son père le fardeau du pouvoir, fut fait prisonnier et mis à mort. Constantin ne dut son salut qu'à l'approche d'une armée romaine, commandée par Constance, Romain de distinction. Mais si, pour le moment, il échappa au danger dont Maxime le menaçait, ce ne fut que pour recevoir plus tard la peine méritée par son usurpation. En vain Constantin appela-t-il à son secours les Huns et d'autres peuples Barbares, Constance, qui rendit aux armes romaines un reste de leur ancien éclat, défit les Barbares, et Constantin es-

péra, en se couvrant du caractère sacré de prêtre chrétien, conserver la vie. Mais son châtiment ne fut encore que différé; à la fin de l'année 411, il le subit à Ravenne, où il avait été envoyé, sans qu'on lui laissât même le temps de demander sa grâce à l'empereur qu'il avait offensé.

A peine l'autorité impériale fut-elle rétablie dans la Gaule et en Espagne, qu'elle éprouva une secousse violente dans les provinces du Nord et en Germanie. Les Barbares qui étaient restés dans ces contrées, après l'invasion des Bourguignons, des Suèves et des Vandales, jugèrent le moment favorable pour renverser le pouvoir romain. En 411, ils proclamèrent empereur Jovin, qui avait été préfet du prétoire sous Attale, et marchèrent avec une armée considérable contre le général Constance qui fut obligé de battre en retraite. Ataulf hésita un moment s'il ne se joindrait pas aux Barbares pour renverser Honorius; il se décida cependant à secourir Constance, qui, grâce au roi des Goths, surmonta ce danger, repoussa les Barbares, en 413, et conserva momentanément à l'Empire ces importantes provinces.

Les Barbares, qui, en 409, avaient occupé l'Espagne, voulurent, après la mort de l'usurpateur Constantin, garder pour eux ce beau pays et refusèrent de reconnaître Honorius. Celui-ci chargea Ataulf, devenu son ami le plus fidèle et son plus ferme appui, de la punition des Barbares. Il avait commencé contre eux une campagne glorieuse, lorsqu'en 415, il périt de la main d'un traître. Son successeur dans le gouvernement des Goths, Wallia, acheva de soumettre l'Espagne et la rendit à Honorius qui, pour récompenser de si éminents services, accorda aux Goths une demeure fixe dans la Gaule, leur cédant, en toute propriété, la riche et belle

province d'Aquitaine. A la même époque, pour calmer l'agitation que la révolte de Jovin avait causée parmi d'autres peuples Barbares, il donna aux Bourguignons toute la partie de la Gaule comprise entre la Séquanaise et la Germanie supérieure. Par ces concessions, il acheta pour quelque temps la paix et la sécurité, mais il prépara la complète séparation de la Gaule avec l'Empire romain. En effet, aussitôt que les diverses tribus des Barbares eurent fondé dans cette province des États indépendants, ils se réunirent, brisèrent les liens qui les tenaient encore attachés à l'Empire d'Occident, et commencèrent à développer une nationalité et un état social qui prennent dans l'histoire leur physionomie originale. Nous avons vu que des événements semblables avaient eu lieu déjà en Bretagne, et son exemple fut suivi par l'Armorique. L'éloignement des légions romaines favorisait les efforts des indigènes de ces contrées pour conquérir leur indépendance, et Honorius, dans l'impuissance de les ramener sous son autorité, préféra reconnaître cette indépendance plutôt que de compromettre les armées affaiblies de l'Empire, dans une lutte que rendaient doublement difficile la distance et la valeur de ces peuples. Le résultat justifia ce calcul, car la Bretagne, devenue libre et alliée de l'Empire romain, lui rendit de plus grands services qu'elle n'aurait pu le faire en restant province dépendante.

Après la mort d'Ataulf, son épouse Placidie, sœur d'Honorius, était retournée, à la suite de nombreuses vicissitudes, à la cour de son frère. Celui-ci la donna en mariage, presque malgré elle, en 418, à son heureux et vaillant général Constance, avec lequel, plus tard, soit pour mieux récompenser ses services, soit pour donner à la reine des Goths un époux plus digne

d'elle, il partagea la pourpre. Mais Constance mourut, en 419, dans le septième mois de son règne. Placidie, qui ne pouvait s'accorder avec son frère, quitta l'Occident, emmenant son fils Valentinien et sa fille, la célèbre Honoria, et alla retrouver ses parents à Constantinople. Peu de temps après, en 423, Honorius termina un règne de vingt-huit ans, qui, à défaut de gloire, est resté célèbre par d'immenses catastrophes précipitées par une politique lâche et imprévoyante; cet Empire qu'il avait reçu de Théodose-le-Grand, puissant, respecté, en possession de toutes ses provinces, il le laissa faible, ébranlé, mutilé, épuisé par des malheurs de tout genre et marchant à pas rapides vers sa ruine définitive.

En Orient, Arcadius, toujours le jouet de ses favoris, continuait à exposer à tous les regards sa faiblesse et son inertie, approuvant toutes les exactions et les cruautés de ses courtisans et de ses fonctionnaires. Les Ostrogoths, à qui il avait accordé un établissement en Phrygie, ne tardèrent pas à se soulever, ne pouvant supporter la vie oisive et pacifique qu'ils menaient. Gaïnas, Goth de naissance, général de ces Barbares que Stilicon avait envoyés pour renverser et tuer Rufin, se réunit à eux, et l'empereur, ne se sentant pas assez fort pour leur résister, entama des négociations, à la suite desquelles une partie des Goths abandonna l'Asie, pour occuper Constantinople même, tandis que la grande masse, conduite par Gaïnas, s'empressa d'aller prendre possession de la Thrace. Mais les Goths qui étaient restés dans la capitale, ayant excité la colère des habitants par leur avidité effrénée, devinrent les victimes de la fureur populaire. Un autre Goth, Fravita, général des troupes impériales, profita de l'effroi produit par cet événement, pour anéantir aussi l'armée de Gaïnas. Pen-

dant que les Goths, avec un courage téméraire, traversaient l'Hellespont sur des radeaux, Fravita les attaqua avec une flotte bien armée et engloutit le plus grand nombre de ces Barbares dans les flots. Gaïnas parvint à se sauver avec les débris de son armée, quitta un Empire où il avait éprouvé tant de défaites et traversa les frontières du Nord pour aller s'établir dans les vastes steppes de la Russie méridionale. Mais là il se rencontra avec les Huns qui s'avançaient graduellement et fut tué par leur chef, Uldès, à la fin de l'année 400. Ainsi, toujours et partout des Barbares; les uns défendent l'Empire romain, d'autres l'attaquent et le ruinent, en attendant que tous se partagent ses dépouilles.

Arcadius, délivré de ce danger, jouit pendant quelque temps, sans trouble, de sa puissance. Son épouse Eudoxie ne tarda pas à le gouverner lui-même avec un pouvoir absolu, et elle s'acquit, par son inimitié contre le grand Chrysostome et par les odieuses persécutions qu'elle lui fit subir, une célébrité qu'elle eût rendue plus digne d'elle en le protégeant. Arcadius était pieux, mais sans fermeté, et sa faiblesse eût été plus visible encore, si le succès obtenu par la destruction des Goths ne lui eût procuré un repos momentané. Le seul ennemi qu'il eût à craindre était Iezdegerde, roi des Perses. La manière dont il s'y prit pour se l'attacher, montre dans cet empereur une prudence à la fois habile et généreuse, qui couvrirait ses autres infirmités morales, si son règne présentait beaucoup d'actes de ce genre. Comme il sentit les approches de la mort, il voulut assurer le trône à son fils mineur, Théodose; il lui donna pour tuteur ce même Iezdegerde, l'ennemi le plus dangereux du jeune prince. Touché d'une si grande preuve de confiance, le roi des Perses réalisa les espérances de

l'empereur mourant, et, pendant la minorité de Théodose, la tranquillité de l'Empire ne fut nullement troublée de ce côté. Arcadius mourut le 1er janvier 408, à trente-et-un ans, et alla rendre compte du mal qu'il avait fait, ou plutôt qu'il avait laissé faire, pendant un règne de treize ans, livré à la conduite de sa femme et de ses eunuques.

L'administration de l'Empire fut remise entre les mains d'Anthémius, préfet de l'Orient, qui remplit avec zèle une charge si difficile ; il assura et augmenta même la paix et la prospérité de l'Empire. L'éducation du jeune prince fut confiée à sa sœur aînée Pulchérie, qui, par sa haute piété, était digne de cet emploi. Nous aurons occasion de faire connaître avec plus de détails cette sainte reine, quand nous serons arrivés à saint Léon-le-Grand. Le futur souverain de l'Orient passa sa jeunesse dans une solitude presque claustrale, n'ayant pour société que ses trois sœurs. Il donna à Pulchérie le rang d'auguste, et ce fut cette sage et pieuse princesse qui, pendant et après la minorité de son frère, dirigea toutes les affaires de l'Empire. Elle donna pour épouse à Théodose la belle et spirituelle fille d'un sophiste grec. L'avénement de cette impératrice eut lieu avec des circonstances assez piquantes.

Théodose avait vingt-et-un ans, et sa sœur cherchait une épouse digne de lui, quand une jeune athénienne, fille de Léonce, sophiste d'Athènes, arriva à Constantinople, chassée de sa ville natale, après la mort de son père, par ses frères qui la laissèrent sans aucune ressource. On la nommait Athénaïs et sa beauté était merveilleuse. Son père l'avait instruite dans les belles-lettres et dans les sciences, et en avait fait un grammairien, un philosophe et un rhéteur. Une idée bizarre vint à l'es-

prit de ce sophiste ; il crut qu'avec tant de talents joints à une grande beauté, sa fille n'avait pas besoin de biens, et il la déshérita. Elle ne fut pas de l'avis de son père, et, après sa mort, elle voulut rentrer dans ses droits. C'est alors qu'elle subit de ses frères les plus odieux traitements. Elle vint se plaindre à Pulchérie de leur conduite et demander réparation. La princesse s'informa des mœurs de la jeune athénienne ; ayant appris qu'elles étaient au-dessus du soupçon, elle réalisa la pensée que lui avait inspirée la première vue de la belle athénienne et elle la maria à Théodose. Athénaïs était encore païenne ; elle fut instruite et baptisée, et reçut le nom de Eudocie. A la nouvelle de cette fortune extraordinaire, les frères d'Athénaïs, craignant sa vengeance, prirent la fuite. Mais elle était aussi généreuse que belle, et loin de se venger de ses frères, elle les fit venir à Constantinople et les éleva aux premières dignités de l'Empire. Nous verrons cette princesse mêlée, sous le pontificat de saint Léon-le-Grand, aux manœuvres des hérétiques et des schismatiques. Elle ne sut pas se montrer reconnaissante de la position inespérée qui lui avait été faite par Pulchérie et voulut combattre son influence toute-puissante. Pulchérie fut obligée de l'envoyer en exil et continua à gouverner l'empereur et l'Empire.

L'administration de cette princesse, qui ne déploya pas une grande vigueur à l'extérieur, fut néanmoins pleine de prudence et troublée seulement, en 422, par une courte guerre contre les Perses, que suscita une persécution des chrétiens dans ce royaume. Cette guerre, qui se termina par une trêve de cent ans, grâce à la généreuse intervention d'un évêque catholique, montra de nouveau l'influence salutaire exercée par l'Église dans ces temps d'anarchie et de violences. Les Romains

avaient fait près de sept mille prisonniers qu'ils ne voulaient pas rendre et qui périssaient de faim. Le roi de Perse en était très-irrité. Alors l'évêque d'Amide, nommé Acace, assembla son clergé et lui proposa de consacrer les vases d'or et d'argent de l'église, à racheter et à nourrir ces soldats captifs. Il fit en effet fondre ces vases, paya aux Romains la rançon des Perses prisonniers, leur fournit des vivres, le moyen de faire leur voyage et les renvoya à leur roi. Celui-ci, plein d'admiration pour cette conduite, désira voir l'évêque Acace, et, à sa prière, conclut la paix. La Charité fut plus forte que la Victoire.

Après la mort d'Honorius, Théodose, ou plutôt ulchérie, résolut de soutenir les droits de sa sœur Placidie et de son fils mineur Valentinien III au trône de Ravenne, car depuis longtemps déjà Rome n'était plus le siége de l'Empire d'Occident. Honorius avait à peine fermé les yeux, qu'un dignitaire placé près du trône, le primicier Jean, s'en était emparé, avait soumis l'Italie et appelé à son secours les Huns qui se rapprochaient de plus en plus du théâtre de leurs funestes exploits. Encore des Barbares introduits dans l'Empire par la trahison! Théodose donna à Placidie et à son fils, pour reconquérir leurs droits, une armée et une flotte commandées par Ardabure et Aspar, deux chefs qui s'étaient distingués dans la guerre contre la Perse. Le premier conduisait l'infanterie sur des vaisseaux par la mer Adriatique; Aspar longeait la côte avec la cavalerie. Aquilée s'était rendue à lui sans résistance, quand il apprit que la flotte de son père Ardabure avait été dispersée par la tempête et son chef amené prisonnier à Ravenne. Tout paraissait perdu, mais Ardabure, dans Ravenne même, réussit à détourner les soldats du parti de Jean et à les rendre favorables

à la cause de leur souverain légitime. Une insurrection éclata et fut appuyée par l'arrivée d'Aspar. Jean, après un règne de peu de durée, fut décapité, en 425, et Valentinien III reconnu pour souverain de l'Empire d'Occident. A cause de la grande jeunesse de cet empereur, sa mère Placidie, la reine des Goths, fut chargée de la direction des affaires. C'est ainsi que ce vaste Empire romain, gouverné avec gloire et vigueur par Théodose-le-Grand, avec faiblesse et impuissance par ses deux fils, vint à tomber sous le pouvoir de deux femmes, dont l'une était sa fille et l'autre sa petite-fille, et qui, sous le nom de leur fils et de leur frère, gouvernèrent dans un esprit et avec une destinée bien différents.

Les services éminents que l'empereur d'Orient avait rendus à sa sœur et à son neveu furent payés par la cession de la riche et importante province d'Illyrie, et la séparation des deux Empires qui, depuis longtemps, existait de fait par la froideur qui avait régné entre Arcadius et Honorius, fut déclarée légalement et solennellement par les deux nouveaux souverains.

Les causes qui devaient décider la chute de l'Empire d'Occident, et que la bonne fortune d'Honorius, bien moins que son habileté et son énergie, avait paralysées pendant quelque temps, se développèrent rapidement sous l'administration de Placidie ; chose remarquable ! une circonstance qui aurait dû contribuer à raffermir la puissance de l'Empire, tant au dedans qu'au dehors, précipita au contraire sa destruction. Depuis la mort de Stilicon, les armées romaines n'avaient eu à leur tête d'autre général distingué que Constance. Mais Valentinien III eut le bonheur d'en posséder à son service deux qui, pour les talents militaires, pouvaient être comparés aux plus illustres capitaines de la république. Mais leurs

divisions perdirent l'Empire que leur union aurait pu consolider et sauver.

Boniface surpassait Aëtius par ses vertus comme par son intelligence. Après la mort de sa première femme, il prit la résolution de quitter les armes, et de se faire moine; mais il en fut détourné par son ami saint Augustin qui croyait Boniface appelé à rendre, en vivant dans le monde, de plus grands services à l'État et à l'Église. Il épousa en secondes noces une parente du roi des Vandales. Ce mariage lui fut fatal et lui fit perdre une partie de ses vertus, et surtout la continence. En 413, il défendit Marseille contre les Goths; en 417, il gouvernait l'Afrique. Si Aëtius n'était pas plus moral, il était *plus* adroit que Boniface. L'impératrice Placidie ne sut pas tenir la balance égale entre ces deux rivaux, et rendre les grandes qualités de l'un et de l'autre utiles aux intérêts de son fils. Aëtius avait eu déjà précédemment de fréquentes relations avec les Barbares, et surtout avec les Huns; partisan du primicier Jean, la chute rapide de cet usurpateur lui fit perdre tous ses amis qui, comme il arrive d'habitude, se déclarèrent pour le vainqueur. Boniface, fidèle ami de saint Augustin, avait toujours, au contraire, défendu avec zèle la cause de Placidie, ce qui lui avait valu la faveur particulière de l'impératrice; il en fut récompensé par le gouvernement de l'Afrique. Aëtius supporta difficilement la préférence accordée à son rival, et ne trouva pas de meilleur moyen de le perdre que la calomnie jointe à de perfides conseils. Il commença par représenter à Placidie que Boniface pouvait se rendre trop puissant en Afrique, et devenir dangereux pour l'autorité impériale; que la prudence exigeait donc qu'on lui retirât un poste si important. Quand l'impératrice, cédant trop légère-

ment à ces représentations malveillantes, eut envoyé à Boniface l'ordre de se démettre de ses fonctions, Aëtius persuada à celui-ci de résister et de se déclarer indépendant. Boniface, irrité de l'ingratitude dont on payait ses loyaux services, suivit les conseils de ce faux ami, et repoussa à main armée l'ordre qui lui avait été transmis. Cette funeste résolution fut un triomphe pour Aëtius, et l'impératrice se décida à faire rentrer, par la force, ce serviteur rebelle dans le devoir. Boniface, malgré quelques succès obtenus dans le commencement, jugea bientôt qu'il lui serait impossible de résister plus longtemps au pouvoir impérial, et ne prit conseil que de son désespoir. Lui aussi, il appela à son secours les Barbares, cette vengeance toujours prête pour servir toutes les trahisons contre l'Empire romain. Les Vandales avaient peu à peu soumis les Suèves et les autres tribus de Barbares avec lesquels ils étaient venus des Gaules en Espagne; leur roi Genséric accepta l'invitation de Boniface, et conduisit ses hordes dans cette Afrique alors fertile, civilisée et catholique. Le grand ami de Boniface, saint Augustin, lui écrivit une lettre admirable, inspirée par le patriotisme et la religion, afin de le détourner de cette alliance, aussi fatale à la nationalité africaine, qu'aux intérêts de l'Église. Les Vandales étaient Ariens. L'intervention de saint Augustin eut pour résultat de réconcilier l'impératrice et le comte Boniface; les intrigues d'Aëtius se découvrirent, mais il était trop tard, les Barbares avaient mis le pied en Afrique ! Boniface déploya tous ses talents pour chasser les Vandales de cette province, la dernière qui restât à l'Empire, mais les Barbares ne se laissèrent pas enlever leur proie. Malgré tous ses efforts, Boniface fut battu à plusieurs reprises. Le dernier acte de cette lutte san-

glante a été immortalisé par la mort de saint Augustin. Au commencement de juin 430, les Vandales mirent le siége devant Hippone où le comte Boniface se renferma avec son illustre ami. Malgré tous les prodiges d'une défense héroïque, malgré des secours envoyés de Rome et de Constantinople, Hippone succomba. Dieu, exauçant les prières de saint Augustin, voulut épargner à son grand serviteur le déchirant spectacle de la dévastation et du carnage de sa ville épiscopale; le troisième mois du second siége d'Hippone, saint Augustin tomba malade, et mourut le 28 août 430, âgé de 76 ans, après avoir servi l'Église pendant près de quarante (1). Les Barbares parvinrent à fonder leur nouveau royaume sur les ruines de la domination romaine qui, depuis près de cinq siècles, était établie dans ces régions. Boniface ayant échappé aux Vandales, retourna en Italie où, en 432, il livra une bataille contre Aëtius, la gagna, et mourut des suites d'une blessure reçue de la main de son rival. Sa mort fut celle d'un chrétien digne de porter le glorieux titre d'ami de saint Augustin. Aëtius, pour se dérober à la vengeance de l'impératrice qu'il avait privée de son plus fidèle serviteur, fut obligé de chercher un refuge auprès de ces mêmes Huns, dont il devait plus tard, avec tant de succès, suspendre la marche dévastatrice, dans les plaines de Châlons.

Après avoir présenté ce résumé historique du démembrement de l'Empire romain, depuis la mort de Théodose-le-Grand (2), nous devons compléter ce tableau

(1) Nous regrettons que notre sujet ne nous permette pas de nous étendre sur ce magnifique épisode du siége d'Hippone et de la mort de saint Augustin. On peut en lire les intéressants détails dans le bel ouvrage que M. Poujoulat a publié sur la vie de saint Augustin.

(2) Les auteurs et ouvrages consultés pour les faits historiques de ce chapitre premier sont : Jornandès, *De rebus Gothicis; de rerum et temporum successione;* Zosime,

en faisant connaître la situation politique et religieuse du christianisme, à la même époque.

Histoire des empereurs; Claudien, poëme sur *Stilicon*, contre *Rufin* et *Eutrope*, sur le *consulat d'Honorius*; Socrates, *Histoire ecclésiastique*; Théodoret, *Histoire ecclésiastique*; Sozomène, *Histoire ecclésiastique*; saint Jérôme, *Epîtres*; saint Augustin, *Sermons*, *Cité de Dieu*; Fleury, *Histoire du Christianisme*; Tillemont, *Histoire des empereurs et Mémoires* (*les six premiers siècles*); Gibbon, *Histoire de la décadence de l'Empire romain*; Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*; Bollandistes, *Vies des saints*; Beugnot, *Histoire de la destruction du Paganisme en Occident*; Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église*.

CHAPITRE II.

Primauté du Saint-Siége et unité de l'Église universelle.

LES HÉRÉSIES.

« Tout esprit qui confesse que Jésus-Christ est venu dans une chair véritable est de Dieu, et tout esprit qui divise Jésus-Christ n'est point de Dieu. »

Ep. I[re] DE SAINT JEAN, CH. IV.

De la destruction du Paganisme en Orient et en Occident. — Hérésies. — Origénisme. — Saint Jean Chrysostome. — L'Église sauvée par la primauté du Saint-Siége. — Pélagianisme. — Son origine. — Saint Augustin. — Semi-Pélagianisme. — Nestorianisme. — Saint Cyrille. — Triomphe de l'Église.

(395-432.)

Quoique les célèbres édits publiés par Théodose-le-Grand eussent, en réalité, détruit légalement et politiquement le paganisme (1), il était naturel de prévoir qu'ils ne suffiraient pas pour déraciner complétement et immédiatement du cœur des peuples la fausse religion. Quand le christianisme eut pénétré plus avant dans les entrailles de la société, quand il commença à régler

(1) Beugnot, *de la Destruction du Paganisme*, t. I, liv. VIII.

toutes les relations civiles et politiques, quand il eut pris possession entière de la conscience des peuples, alors seulement le paganisme vaincu, ne pouvant plus subsister, dût disparaître. Théodose ayant réuni sous son autorité l'Empire romain tout entier, ses édits eurent force de loi dans toutes les provinces, mais furent cependant exécutés, dans les unes et les autres, d'une manière très-différente.

En Orient, et surtout en Egypte, le christianisme était déjà entré profondément dans la vie du peuple, et la haine du paganisme s'y manifestait avec une violence bien conforme au caractère oriental, mais beaucoup moins conforme à l'esprit chrétien. Ce qui contribua principalement à ces progrès du christianisme en Orient, ce fut le monachisme qui se développa et s'étendit dans ces régions avec une rapidité extraordinaire, et exerça une grande influence sur toutes les affaires de la religion. On ne verra jamais l'Église se propager et triompher sans que les ordres religieux n'aient la part la plus active à ses travaux, à sa gloire comme à ses souffrances; les ennemis de l'Église ont souvent mieux compris cette vérité que ses amis, car ils n'ont jamais manqué de porter les premiers coups aux ordres religieux quand ils ont voulu affaiblir ou ruiner la vitalité du catholicisme. L'empereur Théodose qui savait combien était puissante l'autorité des moines, chercha à se servir du zèle qu'ils montraient contre tout ce qui touchait au paganisme, pour hâter l'exécution de ses ordres; il seconda leurs efforts par des lois qui les autorisaient à détruire les temples et les lieux consacrés au culte des faux dieux. A la vérité, il était toujours déclaré que ces actes ne devaient pas s'accomplir avec violence, *sine turba ac tumultu;* mais, comme il arrive toujours quand

la loi vient justifier les sentiments hostiles du peuple, les bornes de la modération ne furent que trop souvent dépassées par la force brutale et des actes arbitraires de divers genres. Des outrages, des destructions, des crimes mêmes que rien ne peut excuser, tels que le meurtre d'Hypatia et la ruine de Sérapium, mirent fin au paganisme dans l'Orient, avec une promptitude telle que, dès l'année 423, Théodose le jeune put dire qu'il n'existait presque plus de païens. La dernière loi que le code Théodosien renferme contre l'ancienne religion est de l'année 426.

En Occident, la position respective du christianisme et du paganisme était bien différente; les circonstances politiques au milieu desquelles se trouvait l'Empire obligeaient à tenir une conduite plus modérée à l'égard de la fausse religion. Inquiétés par les invasions perpétuelles des Barbares, les empereurs, quoique sincèrement dévoués au christianisme, se voyaient néanmoins forcés de mettre moins de sévérité dans l'exécution des lois dirigées contre le paganisme, afin de ne pas s'aliéner ceux de leurs sujets qui restaient encore attachés à cet ancien culte. Jusque dans la dernière moitié du cinquième siècle, nous rencontrons, parmi les hommes les plus distingués de l'Empire, des païens qui, par leurs talents, soit dans les conseils, soit à la guerre, s'étaient rendus indispensables aux empereurs et avaient acquis l'estime et la faveur du souverain. De cette situation il résulta que, tout en publiant des lois contre le paganisme, les empereurs tantôt accordaient de nombreuses exemptions, tantôt révoquaient les lois elles-mêmes. Ajoutez que dans l'Occident les temples ne furent nulle part détruits, de sorte qu'aucune mesure décisive ne fut prise contre le paganisme, malgré la prescription de

lois positives. Quoique cette tolérance à l'égard de la fausse religion fût commandée par les circonstances et souvent d'une manière impérieuse, l'Église dut s'y opposer avec d'autant plus de raison que ces faveurs (car quelle plus grande faveur que d'être exempté de la soumission aux lois!) pouvaient facilement dégénérer en habitude et causer des dommages considérables à l'établissement du Christianisme. En conséquence les évêques adressèrent des prières réitérées aux empereurs de détruire non-seulement les tableaux et les statues, mais tous les monuments du paganisme. Du reste, cette croyance était encore profondément enracinée dans l'esprit de la multitude à Rome, tout au moins sous la forme d'opinions particulières, de coutumes et de superstitions. Lorsqu'en 409 la ville fut, pour la première fois, cernée par Alaric et ravagée par une horrible famine, le sénat proposa, pour éloigner ce fléau, d'offrir des sacrifices dans le capitole et dans les autres temples. L'heure solennelle de ces grandes calamités dévoile le fond des cœurs et montre de quel côté apparaît, aux gens du peuple, le signe du salut. Les païens ne manquèrent pas d'attribuer au christianisme et à l'abandon des anciennes divinités nationales la prise de Rome et les maux effroyables qui désolèrent l'Empire. A ces accusations nous devons les ouvrages éloquents par lesquels saint Augustin, saint Jérôme, Salvien et d'autres écrivains expliquèrent l'action de la Providence dans ces révolutions lamentables : « Loin de moi, s'écriait « saint Augustin, la pensée d'insulter aux misères de « Rome; que Dieu l'éloigne de mon cœur et de ma con- « science affligée. N'avions-nous pas dans son sein beau- « coup de nos frères, n'en avons-nous pas encore? « qu'ai-je donc fait, sinon d'accuser de mensonge ceux

« qui prétendent que notre Christ a causé la ruine de « Rome et que des dieux de pierre et de bois l'auraient « sauvée ? » Cette nécessité de réfuter les calomnies répandues contre le christianisme démontre combien, au commencement du cinquième siècle, le paganisme était encore enraciné dans les intelligences, et tout ce qu'il a fallu de temps et de labeurs pour substituer aux sentiments et à la vie de la religion des faux dieux, les sentiments et la vie de la religion du vrai Dieu et de son Christ.

Quoique les discussions sur le dogme parussent terminées pour de longues années par le concile tenu à Constantinople en 381, les esprits se ressentirent encore sous beaucoup de rapports de l'agitation qu'elles avaient causée. Une foule de questions soulevées par cette lutte sur les idées fondamentales du christianisme, offrant beaucoup moins d'importance et d'intérêt que celles-ci, n'avaient pu être traitées à fond ni complétement résolues, et fournissaient par conséquent une ample matière à de nouveaux différends. Ils ne tardèrent pas à éclater.

Les écrits d'Origène jouissaient de la plus haute autorité auprès d'un grand nombre de chrétiens; orthodoxes et schismatiques en appelaient également à ses ouvrages pour appuyer leurs doctrines respectives. Mais la position d'Origène à l'égard des partis religieux dut changer lorsque, par les décisions du concile œcuméni-

que, la lutte elle-même avait cessé et la doctrine de l'Église avait été fixée. Quand plus tard les adversaires de l'Église continuèrent à invoquer le témoignage de cet écrivain et à extraire de ses ouvrages des arguments pour la défense de leurs opinions, il ne fut plus permis aux partisans de l'orthodoxie de se déclarer en faveur du système d'Origène; car celui qu'il soutenait sur le dogme du Verbe s'éloignait trop du sentiment de l'Église. Cette situation obligea le parti désigné sous le nom d'école traditionnelle à se prononcer le premier et avec beaucoup de force contre les origénistes. Son chef était Épiphane et il entra en lutte avec Jean, évêque de Jérusalem, grand admirateur d'Origène. Du reste, cette discussion, par sa nature même, ne pouvait avoir aucun intérêt général; car il s'agissait seulement de décider si Origène pouvait être regardé comme le premier inventeur de l'hérésie arienne : cette question n'étant que d'une importance secondaire, elle ne pouvait influer sur l'explication du dogme. Elle fut et demeura toujours exclusivement personnelle. L'avantage qui en résulta fut de concentrer le sujet de la controverse sur le livre d'Origène intitulé *Des Principes,* et elle acquit un grand intérêt littéraire par la part qu'y prirent saint Jérôme et Rufin, et par la connaissance qu'elle nous donne du caractère et des idées des plus beaux génies de l'époque. D'un autre côté, il se mêla à cette polémique tant de personnalités, tant de motifs qui ne touchaient que des individus; la discussion prend un aspect si différent selon le point de vue d'où on la contemple, qu'il nous paraît prudent et plus juste d'embrasser l'opinion de Chrysostome, savoir : que dans Origène le vrai et le faux sont mêlés; que sa doctrine n'est exclusivement ni d'un côté ni de l'autre, et que dans cet état de choses le

devoir de ceux qui connaissent la vérité est de séparer le bon grain de l'ivraie. Tel semble aussi avoir été, dans le commencement de la discussion, la manière de voir du Saint-Siége; car, quoique, par le nombre d'amis que Rufin et saint Jérôme possédaient tous les deux à Rome, la querelle s'y fût montrée plus vive que partout ailleurs, le pape Sirice, qui occupa le Saint-Siége jusqu'en 399, ne fit cependant presque aucune attention à cette controverse, n'y voyant engagé pour l'Église aucun intérêt général qui exigeât sa suprême intervention. Mais son successeur Anastase, à la décision duquel l'affaire fut soumise, se déclara contre Rufin, celui-ci, après plusieurs sommations, n'ayant pas comparu.

En Orient, cette discussion prit une tournure bien différente, d'autres questions qui se rapportaient de loin à celle-là s'y étant rattachées. Parmi le grand nombre d'hommes, dont beaucoup appartenaient aux classes inférieures, qui s'étaient consacrés à la vie religieuse, il ne pouvait manquer de s'en rencontrer plusieurs qui, par le peu d'étendue de leur esprit, seraient conduits à expliquer les dogmes du christianisme d'une manière inexacte, et quoique leurs interprétations fussent d'un caractère trop peu élevé pour exercer une notable influence, leurs partisans, qui, dans un zèle aveugle et fanatique, attachaient une grande importance à ces opinions, les soutenaient avec une coupable opiniâtreté, et les proclamaient les seules vraies, les seules capables de procurer le salut. Ce qu'il faut le plus regretter, c'est que des chefs du peuple, dans des vues passionnées et des intérêts de parti, aient si souvent exploité l'influence et l'autorité des moines. Ainsi dans les couvents d'Égypte il s'éleva une dissidence qui, par la suite, produisit les plus funestes résultats pour

l'Église d'Orient. Les religieux plus éclairés du mont Nitri opposèrent des notions plus spiritualistes aux idées grossières que beaucoup de moines s'étaient formées de la nature divine; ces derniers furent donc accusés d'anthropomorphisme, et les autres d'origénisme. Ceux-ci étaient beaucoup moins nombreux, quoique bien supérieurs à leurs adversaires par l'intelligence. Théophile, évêque d'Alexandrie, monta sur ce siége en 385; homme distingué par son esprit et ses connaissances, mais ambitieux et rusé, il était beaucoup trop instruit pour se déclarer en faveur des anthropomorphistes; aussi, dans le commencement, favorisa-t-il les origénistes. Il serait difficile de savoir par quels motifs fut déterminé ce changement d'opinion qui, plus tard, l'entraîna dans des démarches si blâmables; peut-être s'aperçut-il que, dans la discussion des évêques de son diocèse avec les moines, ceux-ci étaient les plus forts, et par conséquent qu'en se rattachant à eux, il pourrait dominer les autres. Il est encore possible qu'il ait été blessé de voir les origénistes, comme leurs adversaires, pousser les choses jusqu'aux dernières extrémités. Quoi qu'il en soit, il embrassa tout à coup le parti des moines, faisant exécuter avec une sévérité excessive les décrets des conciles contre les origénistes; par ces mesures, il força les religieux du mont Nitri à quitter leur couvent et à chercher un refuge, les uns à Scythopolis, en Palestine, les autres à Constantinople auprès de saint Jean Chrysostome.

Tel fut le commencement de ces fameuses querelles, qui, pendant de si longues années, déchirèrent l'Église de Constantinople, excitèrent tant de haines, de persécutions, de fanatisme et d'injustices; mirent les affaires les plus importantes de l'Église à la merci des ruses, des

intrigues, des caprices et des volontés arbitraires d'une femme ambitieuse, l'impératrice Eudoxie, d'un évêque indigne, Théophile, et d'une foule de courtisans corrompus. Mais tous les calculs d'une politique astucieuse, ennemie de la liberté de l'Église, ne servent le plus souvent qu'à lui susciter des défenseurs dont les vertus héroïques font sa gloire et son triomphe. Ce spectacle a été donné au monde, de l'année 398 à l'année 407, dans la personne de saint Jean Chrysostome, à qui les manœuvres odieuses d'un gouvernement avili, coalisé avec le schisme et l'hérésie, fournirent l'occasion de déployer l'un des plus grands caractères, qui, depuis l'existence du Christianisme, eussent honoré l'humanité. Chrysostome fut du petit nombre de ces hommes qui personnifient en eux les sentiments les plus purs et les plus élevés de leur époque. Engagé dans une lutte permanente avec une société inspirée par les passions de la vie animale, avec une cour qui vivait de ces passions et les exploitait, avec des collègues dans la hiérarchie ecclésiastique, comme il s'en rencontre toujours, prêts à sacrifier les intérêts de l'Église aux exigences de l'État, Chrysostome donna à son siècle, et à ceux qui suivront, les exemples les plus admirables de puissance, de grandeur et de richesse d'esprit chrétien, de fermeté et de persévérance dans le combat, dans la souffrance, dans les plus cruelles persécutions. Frappé, abattu, exilé, il triomphe et fait triompher la vérité et la sainte liberté de l'Église ; ses ennemis croient l'avoir vaincu, et c'est lui qui est vainqueur par les prodiges de son dévouement et de son abnégation ; sa dernière et sa plus grande victoire est sa mort dans le désert, exilé, abandonné de tous, dépouillé de tout, épuisé de fatigues et de souffrances, mais fort de cette virilité de

l'âme qui brave la fureur des bourreaux, échappe à leur rage pour expirer avec la foi la plus inébranlable, et pour aller dans le ciel implorer en leur faveur la miséricorde infinie.

L'étude de ces discussions religieuses et de leurs suites funestes conduit principalement à la démonstration d'une vérité essentielle : elles nous font comprendre, de la manière la plus incontestable, combien la primauté du Saint-Siége est nécessaire au maintien de la liberté intérieure et extérieure de l'Église. Jamais cette coupable intervention du pouvoir séculier, intervention arbitraire, accompagnée de tant d'iniquités, n'aurait pu exercer une si déplorable influence ; jamais évêque aussi mal intentionné, aussi peu pénétré des devoirs de sa charge, comme l'était Théophile, n'aurait pu acquérir tant de puissance et faire autant de mal, si cette primauté du Saint-Siége, inséparable de l'existence même de l'Église, avait été généralement plus reconnue et respectée en Orient, et eût par conséquent donné au Souverain-Pontife les moyens d'opposer son action salutaire et régulatrice aux manœuvres tant du pouvoir séculier que des membres indignes du pouvoir ecclésiastique. Ce n'est pas à dire que l'évêque de Rome, à cette époque, Innocent Ier, n'eût pas compris, dans ces malheureuses circonstances, toute la prééminence et la sainteté de ses devoirs ; on en voit la preuve dans la constance avec laquelle il défendit la cause de Chrysostome persécuté, dans son refus d'entrer en communion avec ceux qui s'étaient rendus coupables d'une si révoltante injustice, dans ses efforts réitérés auprès des deux empereurs pour obtenir de les faire renoncer à leur conduite violente. Mais presque tous ses actes furent sans résultat utile ; parce que l'Orient ayant voulu contester, quant à la ju-

ridiction, la primauté de l'évêque de Rome, il tomba dans une indépendance et une séparation qui causèrent les plus grands maux à l'Église; cette séparation ne contribua pas seulement à substituer la discorde à l'union, mais elle favorisa l'orgueil, l'arrogance, la violence des individus, les querelles et les schismes, et enfin maintint l'Église orientale dans une honteuse et servile dépendance du pouvoir temporel, dépendance à laquelle l'Église d'Occident ne se soumit jamais. L'Orient a payé cher cette séparation de l'unité! Il l'a payée de sa liberté et de sa nationalité, et son esclavage dure encore. Terrible leçon! elle devrait mettre les peuples modernes en garde contre les théories qui prétendent affaiblir la primauté du Saint-Siége, dans le but d'établir la prédominance de l'État sur l'Église.

En défendant et fortifiant avec tant de courage, de génie et de gloire, la primauté du Saint-Siége, saint Léon a sauvé l'indépendance de l'Église, la civilisation chrétienne, la liberté et la dignité de l'intelligence humaine. C'est ce qui sera démontré dans les chapitres suivants, par les actes de son pontificat.

Continuons l'exposé du mouvement des hérésies avant l'avènement de ce grand pape.

Les discussions au sujet d'Origène ne présentaient, comme nous l'avons dit, qu'un intérêt secondaire. Il y eut, vers cette époque, d'autres décisions dogmatiques d'une importance bien plus considérable, qui furent produites, comme de coutume, par les doctrines erronées de quelques intelligences distinguées. Tel est toujours le service rendu à l'Église par les hérésies. Nous voulons parler ici des querelles du pélagianisme et du nestorianisme. C'est vers la fin du troisième siècle que Lucien d'Antioche fonda, en Orient, une école qui,

s'appuyant principalement sur l'exégèse, professa une doctrine qui, dans son application au dogme chrétien, subordonnait l'élément traditionnel. L'arianisme tenait de fort près à ce système, et l'on pourrait même dire peut-être qu'il en fut la conséquence. Pour prouver ses propositions, basées sur une conception abstraite et rationaliste des dogmes chrétiens, l'arianisme s'était approprié la méthode de l'école de Lucien et ses principes d'explication, parce qu'ils laissaient pleine liberté à sa dialectique, en apparence serrée et logique, mais en réalité superficielle, et dont les conclusions semblaient contenues dans l'Ecriture sainte, selon l'exégèse qu'il avait adoptée. Mais si l'arianisme dut beaucoup à l'école d'Antioche, il le lui rendit avec usure; il se fit entre ces deux doctrines une sorte de fusion dont les produits se manifestèrent vers le commencement du cinquième siècle. Aussi, faut-il regarder comme une des pertes les plus sensibles que la littérature ait faite, celle des travaux de l'école d'Antioche à cette époque, dont il ne nous reste presque rien qui puisse nous mettre en état d'en suivre avec exactitude le développement. A l'exception des commentaires de Théodore de Mopsueste, déjà connus, et de ceux du même auteur qui ont été nouvellement découverts, nous ne possédons que quelques notices éparses, et ne traitant que des questions secondaires. Tout ce que l'on peut en conclure avec certitude, c'est que cette école avait une tendance évidemment rationaliste. Théodore de Mopsueste, prêtre à Antioche, en 393, avait représenté cette tendance dans le sens le moins équivoque et avec beaucoup de succès. Il est facile de reconnaître qu'il était, sous beaucoup d'autres rapports, en contradiction avec l'enseignement de l'Eglise; mais soit que le choix

de son langage rendît ces différences moins sensibles, soit qu'il feignît une orthodoxie qui, en réalité, n'existait pas, il est certain que tant qu'il vécut, il ne donna lieu à aucune de ces discussions, que ses disciples et ses partisans occasionnèrent après sa mort.

La lutte soutenue par l'arianisme, entre la conception abstraite et rationaliste du dogme et de la doctrine traditionnelle de l'Église, se prolongea sous diverses formes, après la défaite de l'hérésie arienne. Ses héritiers et continuateurs furent les Pélagiens et les Nestoriens. Au premier aspect, on ne voit aucune affinité entre ces deux hérésies, parce que l'objet dont ils s'occupaient était fort différent; mais quand on examine le fond de leurs doctrines, on reconnaît entre elles une conformité qui souvent même se manifeste par des signes extérieurs. Avant de continuer leur histoire, nous devons préciser leur position et leur importance en ce qui concerne l'enseignement général du dogme.

En considérant le symbole de Constantinople comme l'expression véritable et authentique de la doctrine de l'Église, au commencement du cinquième siècle, nous en conclurons qu'elle n'avait encore été amenée à définir complétement qu'un seul côté du dogme de la Trinité. L'Église avait fixé sa doctrine en ce qui touche l'essence du Fils de Dieu, comme Dieu, et son rapport au Père; mais le Fils de Dieu est aussi homme, le Verbe s'est fait chair, et l'Église fut conduite à préciser l'essence du Fils comme Homme-Dieu, dans son apparition visible comme Sauveur. Cet enseignement se fit dans une suite non interrrompue d'explications dogmatiques, commençant par la lutte contre le nestorianisme, continuée contre Eutychès et les Monophysites et terminée contre le monothélisme. L'ouverture de ce

grand débat se présente à l'époque dont nous écrivons l'histoire, et l'Église d'Orient fut son principal théâtre. Dans ses phases diverses, le combat du rationalisme contre les opinions de l'Église se manifesta sous une forme différente. Le sujet de la controverse ne fut pas toujours précisément le Sauveur, sa nature et sa personne, mais plutôt l'œuvre de la Rédemption elle-même, surtout quant à la manière dont les hommes s'en appliquaient les mérites, et par conséquent cette question donna lieu à des explications dogmatiques correspondantes. La cause déterminante de cette controverse fut la doctrine de Pélage. Chose remarquable! l'Occident prit toujours une part très-vive aux dissensions religieuses de l'Orient, tandis que celui-ci resta complétement indifférent aux discussions qui s'élevaient en Occident; on vit surtout une preuve de ce fait dans ce qui se passa à l'occasion des troubles du pélagianisme.

L'Église ne s'était pas encore vue dans l'obligation de formuler son enseignement sur la manière dont l'homme s'approprie l'œuvre de la Rédemption; toutefois, il est facile de prouver que, même avant la fixation du dogme à la suite de l'hérésie de Pélage, l'Église avait toujours reconnu le libre arbitre de l'homme, les conséquences funestes du péché originel et la nécessité de la grâce divine. Mais en l'absence de décisions précises et spéciales, une entière liberté d'opinion existait. Il ne faut donc pas s'étonner si Pélage, moine anglais, et Célestius, son compagnon, qui se trouvaient à Rome au commencement du cinquième siècle, ont pu établir sur les rapports de l'homme avec la Rédemption un système qui, dans les premiers moments, ne rencontra pas de contradicteurs, et qui, plus tard, souleva des discussions longues et violentes.

Une opinion fausse diamétralement contraire à celle de l'Eglise sur l'Incarnation, sur le rapport du Christ avec Dieu le Père, était la cause principale, le véritable fondement du système des pélagiens et de leur première hérésie. En face du sentiment catholique, d'après lequel Jésus-Christ est à la fois vrai Dieu et vrai Homme, réunissant deux natures en une seule personne, venait se placer une opinion hérétique, répandue dans l'Orient par Théodore de Mopsueste et son école. Quoique chez le premier, l'hérésie n'eût pas encore été reconnue, il est facile cependant de prouver qu'elle fut la source commune d'où découlèrent le pélagianisme et le nestorianisme. Les sectateurs de Théodore niaient la *perfection* de la nature divine dans le Sauveur, qui n'était, suivant eux, qu'un homme inspiré par le Verbe, vivant et plus rempli du Verbe qu'aucun autre homme. La conséquence naturelle de ce système fut que la Rédemption accomplie par le Christ n'était point véritable, c'est-à-dire qu'elle n'avait pas eu lieu réellement, par son Sacrifice, par sa Passion, mais seulement d'une manière abstraite, par son enseignement et son exemple. Sur la Croix, il n'est donc mort qu'un homme dont nous devons admirer la haute vertu, la sublime abnégation ; mais, après tout, ce ne sont là que des actes d'une vertu simplement humaine, qui peut, à bon droit, nous émouvoir, nous enseigner, nous porter à l'imiter, sans être une Rédemption réelle et effective. Pour justifier ce système, il fallait aller plus loin et soutenir que l'homme n'avait pas besoin d'une autre Rédemption que celle qui lui est procurée par l'enseignement et l'exemple (1). Ce n'est pas assez encore

(1) On reconnait facilement dans ces systèmes toutes les idées qui alimentent

Pour établir cette assertion, on se vit forcé d'en produire une autre, savoir : que la nature humaine n'avait rien perdu de sa primitive intégrité, en sorte qu'elle possédait en elle et hors d'elle le pouvoir d'accomplir la loi de Dieu, dès qu'elle lui était manifestée par une révélation. Or, cette opinion est précisément la base du système pélagien, qui se trouve être la déduction logique de la première conception fausse sur le rapport des deux natures dans la personne du Sauveur.

En résumé, voici de quelle manière Pélage développa l'idée fondamentale de sa doctrine. L'homme est aujourd'hui tel qu'il a été créé, c'est-à-dire que son état naturel ne diffère actuellement en rien de ce qu'il était dans l'origine. Le signe caractéristique de son essence spirituelle est le libre arbitre, la volonté placée dans une position parfaitement égale entre le bien et le mal, n'ayant ni préférence ni répugnance pour l'un ou pour l'autre, attirée vers l'un ou l'autre par une décision spontanée. Le bien et le mal n'arrivent donc à la connaissance de l'homme que par des principes et des exemples purement extérieurs, et sa détermination en faveur de l'un ou de l'autre est dictée par ce qu'il voit, entend et apprend. Adam ne doit être regardé comme l'auteur du péché qu'en ce sens que c'est lui qui a péché le premier, et son péché ne s'est perpétué en nous que pour avoir tous agi comme lui. Et par la même raison que le péché ne nous a été communiqué que par l'exemple et l'antériorité, nous n'avons aussi besoin que d'une rédemption extérieure, qui se communique à nous par l'enseigne-

la philosophie moderne. Elle n'a donc pas le mérite de l'invention. L'erreur ne s'est produite que pour nier la vérité, et comme celle-ci n'a jamais cessé d'être la même, l'erreur n'a jamais cessé de renouveler la même négation; et il en sera ainsi jusqu'à la fin des siècles.

ment et l'exemple. Nous avons reçu l'un et l'autre par la révélation de Dieu à l'humanité, révélation accomplie en Jésus-Christ, dont la vie et la mort nous ont offert le modèle de la vertu la plus sublime. La grâce de Dieu consiste donc uniquement à nous avoir donné cette liberté de choix et à nous avoir montré, par sa révélation, la décision que nous devons prendre. Si un individu est en état d'exécuter de lui-même ce qui lui paraît juste et bon, il n'a pas même besoin de cette révélation. En conséquence, Pélage niait péremptoirement que la grâce de Dieu fût nécessaire pour faire le bien, c'est-à-dire que sans une grâce particulière et préalable, il nous fût impossible de nous décider en faveur du bien; car il soutenait qu'avec le libre arbitre qui nous a été accordé, la grâce divine ne sert aux hommes que pour leur faciliter cette décision; en l'exécutant par notre mouvement spontané, nous nous assurons de la part de Dieu une bienveillance qui peut s'appeler grâce.

L'Afrique fut le premier pays où le système de Pélage se développa dans toute son étendue; mais ce fut là aussi qu'il rencontra, dans saint Augustin, l'adversaire le plus énergique et le plus invincible. La lutte contre le pélagianisme occupa les vingt dernières années de la vie de saint Augustin, 410-430. Il soutint contre les pélagiens le principe de la corruption héréditaire de la nature humaine, causée par le péché d'Adam, et qui a tellement limité la liberté naturelle de notre volonté que, sans un secours supérieur, nous ne pouvons plus faire que le mal. Pour sortir de cet état de corruption universelle, il n'y a d'autre issue que la grâce divine, au moyen de laquelle celui qui a été élu de toute éternité devient capable d'accomplir la loi de Dieu et de lui plaire. C'est là ce qui a rendu nécessaire l'Incarnation

véritable et complète de la divinité de Jésus-Christ, par lequel la rédemption a été réalisée, et la grâce de Dieu nous a été obtenue pour faire le bien. Cette doctrine, telle qu'elle fut formulée plus tard dans les décrets des conciles africains de Milève et de Carthage, confirmés, en 417, par le pape Innocent Ier, était donc la pensée fondamentale et rigoureusement exacte de l'Église. Il ne faut pas tenir compte de l'adoption passagère des opinions de Pélage et de Célestius par le pape Zosime, en 418; car un examen plus approfondi ne tarda pas à convaincre le pontife du caractère hérétique des idées pélagiennes. Le faible retentissement qu'elles eurent en Occident prouve qu'elles n'exercèrent jamais une influence générale sur l'esprit du siècle. Pendant plusieurs années, elles se maintinrent chez quelques individus sans faire naître contre l'enseignement de l'Église une opposition un peu vaste, comme il est arrivé de la part d'autres hérésies; quant à l'Orient, c'est en Palestine seulement que le pélagianisme gagna de rares partisans, sans pouvoir prendre racine: ce qui résulte évidemment du silence de tous les écrivains de cette Église.

L'opposition entre le système de Pélage et celui de saint Augustin était trop tranchée pour qu'une doctrine intermédiaire pût se produire à cette époque. Plus tard une tentative de conciliation fut faite. Elle se manifesta d'abord dans les églises du midi de la Gaule, où une foule d'hommes distingués par leur esprit, leur science et leur piété, avaient suscité et propagé un mouvement religieux appelé à porter ses fruits. Ce fut à Marseille, vers 425, que l'on fit le premier essai pour concilier Pélage et saint Augustin. On admit, avec ce dernier, le péché originel, la transmission aux descendants d'Adam

et l'impuissance qui en résultait pour l'homme de se délivrer du péché par ses propres forces; mais on soutenait, en se rapprochant de Pélage, que le commencement de la sanctification est au pouvoir de l'homme, en ce sens qu'il peut, par une libre décision et par un acte de volonté qui ne dépend que de lui, s'approprier la foi nécessaire à sa justification. Cela suffit pour établir sa sanctification, quoique l'on avoue qu'il est trop faible pour la compléter. Or, la force qui lui manque lui est donnée par Dieu, pour le récompenser du bien qu'il a commencé à faire, par une décision de sa volonté, par un acte de son libre arbitre; c'est donc le mérite de l'homme qui occasionne la grâce parfaite par laquelle il reçoit l'accroissement de la foi, la persévérance dans les bonnes œuvres. Mais la persévérance jusqu'à la fin dépendant de l'homme, est aussi un de ses mérites, et la prédestination de Dieu n'est autre chose que la prévision, de toute éternité, de ceux qui croiront et persévèreront. Cette doctrine des semi-pélagiens ne saurait être décrite avec plus de vérité que dans les paroles suivantes d'un des plus spirituels historiens catholiques de l'Église : « Les semi-pélagiens s'accordent avec saint « Augustin en ce qu'ils attribuent à la grâce de Dieu « tous les actes pieux de la vie; mais ils se rapprochent « de Pélage en ce que, dans cet enchaînement d'actes « pieux, ils placent le premier et le dernier chaînon « dans le mérite de l'homme (1). »

Par la manière dont il avait pris naissance et par sa nature même, le semi-pélagianisme était assuré d'une existence plus longue que celle du pélagianisme. Il acquit une grande autorité dans la Gaule et il eut des

(1) Katercamp. Premier âge de l'histoire Ecclésiastique, 3e partie, p. 51.

défenseurs habiles et savants dans la personne de Cassien, de Vincent de Lérins et de plusieurs autres; mais il ne manqua pas non plus d'adversaires d'un égal mérite, à la tête desquels il faut placer, vers 429, Hilaire, moine et prêtre de Syracuse, et saint Prosper. Ce dernier surtout déploya la plus féconde activité, et c'est surtout à ses efforts que l'on doit d'avoir vu la doctrine de l'Église, fixée par une décrétale du pape Célestin (1), doctrine qui, à compter de ce jour, fut faiblement combattue par les semi-pélagiens; toutefois ils continuèrent de subsister jusque fort avant dans le sixième siècle.

En Orient, le renouvellement de la lutte du rationalisme contre l'enseignement de l'Église s'engagea par la doctrine de Nestorius et suscita de nombreuses divisions et des troubles inquiétants. Si l'on examine de près cette hérésie, on reconnaît en elle une relation plus immédiate encore avec l'enseignement de Théodore de Mopsueste. D'après Marius Mercator, écrivain ecclésiastique, ami de saint Augustin, mort vers 451,

(1) Nous aurons occasion de parler plus bas de l'auteur de cet important document ecclésiastique, ainsi que de la manière dont il est rédigé. Nous nous bornerons à en indiquer ici le principal contenu, parce que l'on y trouve un résumé de la doctrine de l'Église sur cette question. Cette décrétale se compose de dix points principaux succinctement traités, savoir : I. Quod Adam omnes homines læserit, nec quemquam, nisi gratia posse salvari. II. Quod nemo sit bonus suis viribus, nisi participatione ejus, qui solus bonus est. III. Quod nisi gratia Dei continua juvemur, insidias diaboli superare non possumus. IV. Quod per Christum libero bene utamur arbitrio. V. Quod omnia sanctorum merita dona sint Dei. VI. Quod omnis sancta cogitatio et motus piæ voluntatis ex Deo sit. VII. Quod gratia Dei non solum peccata dimittat, sed etiam adjuvet, ne committantur et præstet ut lex impleatur, non sicut ait Pelagius facile, quasi sine gratia Dei difficilius possit impleri. VIII. Quod propter statuta sedis apostolicæ omnes orationes ecclesiæ Christi gratiam resonant, qua genus humanum ab æterna damnatione separatur. IX. Quod gratiam Dei etiam baptizandorum testetur instituta purgatio, cum exorcismis et exsufflatione spiritus ab eis abiguntur immundi. X. Quod profundiores quæstiones nec contemnendæ sint, nec penitus asserendæ. (V. Harduin, *Concil.*, I, p. 1253.)

il s'était formé sur le dogme de l'Incarnation un système qui différait autant de l'enseignement de l'Église qu'il se rapprochait du celui de Nestorius : « Le Verbe « de Dieu, le Logos, avait pris l'humanité de Jésus-« Christ, lequel avait été formé, comme homme, dans « le sein de la Vierge, d'une manière naturelle; mais « ce même Verbe s'était lié avec le Christ, d'une ma-« nière surnaturelle, par l'opérati .ı du Saint-Esprit; « il avait ainsi uni à lui le Christ-F. nme, l'avait laissé « souffrir la mort pour nous délivrer de la malédiction « de la loi, l'avait ensuite ressuscité d'entre les morts, « l'avait fait monter au ciel, etc., etc. Pour ces « causes, il est digne de toute notre adoration, le culte « le plus élevé est accordé à sa personne parce qu'elle « est inséparablement unie à la nature divine. » D'après le moine Marius, voici le véritable sens de cette doctrine de Théodore : Le Christ, homme seulement, mais dirigé par le Saint-Esprit, se serait si intimement uni au Verbe de Dieu, qu'il est permis de le proclamer fils de Dieu, bien qu'il ne le soit pas par sa nature, mais par la grâce divine. Dans ce système, le reproche adressé par les défenseurs de l'Église aux Nestoriens, d'enseigner en Jésus-Christ deux fils, est donc fondé; de ces deux fils, l'un est le Verbe, fils de Dieu par la nature de la substance, et l'autre Jésus homme, qui, par son union intime avec le Verbe, s'est acquis le nom et l'honneur de fils de Dieu.

Avant que Nestorius, moine et prêtre de l'église d'Antioche, distingué par son éloquence et tous les dehors de la piété, montât sur le siége de Constantinople, vacant par la mort de Sisinnius, en 428, cette doctrine de Théodore comptait sans doute déjà de nombreux partisans, mais sans avoir encore rencontré

personne qui osât la représenter publiquement. Sous prétexte de combattre les erreurs des ariens, des apollinaristes et d'autres hérétiques, Nestorius, peu de temps après son arrivée dans la capitale de l'Empire d'Orient, propagea ces idées, en faisant prêcher d'abord par d'autres ecclésiastiques et en prêchant ensuite lui-même cette maxime qui résumait tout son système : « Anathème à celui qui nomme la Vierge Θεοτόκος, mère « de Dieu! » Ce langage était la conséquence inévitable de cette doctrine d'après laquelle le fils de la Vierge n'était pas, par sa nature même, le fils véritable et consubstantiel de Dieu, le Verbe fait homme par sa naissance de la Vierge, mais un homme comme les autres fils d'Adam, inspiré, il est vrai d'une manière toute spéciale, par l'Esprit-Saint, entré, plus tard, en union intime et parfaite avec le Verbe de Dieu, en sorte qu'il pourrait s'appeler Θεοφόρος ou Θεοδόχος, celui qui a reçu Dieu en lui, mais ce qui ne donnait pas à sa mère le droit de porter le titre de Θεοτόκος. Quand Nestorius eut propagé ouvertement cette doctrine, il en résulta des troubles sérieux parmi ses ouailles, car sa tendance hérétique était évidente, et la grande majorité du peuple ne se montra nullement favorable aux vues de son évêque.

Nestorius, par sa position, était un personnage trop important, et jouissait d'une influence trop considérable dans l'Église, pour que ses amis ne profitassent pas avec ardeur de l'occasion qui se présentait de propager leur hérésie à l'aide d'une si haute protection. Dans ce but, ils prirent soin de rédiger les discours de Nestorius et de les répandre à profusion dans tout l'Orient. Quelques tentatives furent faites pour gagner les moines d'Égypte dont on connaissait le rôle prépondérant dans les grands

mouvements de l'Église. Toutes les fois que l'hérésie se lève pour attaquer la doctrine de vérité, Dieu suscite un défenseur et un vengeur qui dévoile les mensonges de l'impiété; saint Athanase avait vaincu l'arianisme, saint Augustin le manichéisme, le pélagianisme et le semi-pélagianisme, saint Cyrille, évêque d'Alexandrie, démasqua et vainquit, en 430, le nestorianisme. Après avoir examiné à fond cette nouvelle doctrine, il reconnut qu'elle contredisait l'enseignement de l'Église. Ayant appris que les discours de Nestorius avaient été envoyés aux moines d'Égypte, il leur écrivit pour les prémunir contre l'invasion des erreurs de ce sectaire; cette lettre, aussitôt qu'elle fut connue à Constantinople, excita au plus haut degré la colère de Nestorius et l'entraîna jusqu'à adresser des injures personnelles à saint Cyrille qui, de son côté, s'en était soigneusement abstenu. Une correspondance s'établit entre eux, et les lettres écrites, à cette occasion, par saint Cyrille, sont d'une haute importance dogmatique, car il y développa, avec beaucoup d'exactitude et de clarté, la doctrine proclamée plus tard par l'Église sur les questions débattues. Il pose souvent pour base de ses raisonnements le symbole des apôtres et fait ressortir, comme condamnant particulièrement les erreurs de Nestorius, le commencement du second article dans lequel nous ne disons pas, comme lui, que le Verbe a été, quant à sa substance, changé en chair, ni que le Verbe a été transformé en un homme composé d'un corps et d'une âme; mais nous croyons que le Verbe a pris, quant à sa personnalité, une chair humaine, animée par une âme raisonnable, et est devenu homme par un mystère inaccessible à l'intelligence finie. C'est ainsi qu'il a vécu sur la terre comme le fils de l'homme, non pas seulement par l'union de la volonté ou du bon

plaisir, ni par simple adoption, mais par la réunion des deux natures pour former Notre-Seigneur Jésus-Christ. La différence des deux natures n'a pas été détruite par cette réunion, mais la nature divine et la nature humaine se sont combinées ensemble d'une manière incompréhensible, sans se confondre, dans la personne de Jésus-Christ (1).

Telle est la substance de la doctrine de l'Incarnation, adoptée par le concile d'Éphèse, en 431, développée et complétée par saint Léon-le-Grand en combattant l'hérésie d'Eutychès. Les réponses de Nestorius aux réfutations de saint Cyrille, peu dignes de la réputation d'éloquence dont il jouissait, sont courtes, sans être serrées et péremptoires, sans profondeur, et dépourvues de cette précision et de cette clarté qui distinguent les raisonnements de saint Cyrille. Mais déjà le système de Nestorius avait gagné beaucoup de disciples; un parti considérable s'était formé, car ses homélies produisaient du retentissement et obtenaient de l'approbation, surtout chez tous ceux dont les opinions se rapprochaient plus ou moins de l'école d'Antioche. La doctrine orthodoxe et la nouvelle hérésie ne tardèrent pas à entrer en lutte avec toute la vivacité naturelle aux Orientaux, et, deux ans après l'élévation de Nestorius au siége de Constantinople, les querelles et les discussions remplirent toutes les églises de l'Orient. La première nouvelle en arriva à Rome, sous le pontificat de saint Célestin, en même temps que les homélies de Nestorius, traduites en latin par Cassien, à la demande de l'archidiacre Léon, celui qui sera notre grand pape. Il suffisait de les lire pour se convaincre que la doctrine de leur auteur n'était pas

(1) Voyez le P. Hardouin, *Concil.*, I, p. 1286.

conforme à celle de l'Église. Leur sens n'était pas cependant assez positif pour autoriser une intervention du Souverain Pontife. Pour instruire plus à fond l'affaire, le pape s'adressa à saint Cyrille, qui ne fit pas secret à Nestorius lui-même de la commission dont il avait été chargé. Celui-ci, pour prévenir toute impression défavorable que ses adversaires pourraient produire contre lui sur le pape, écrivit, à de courts intervalles, deux lettres au Pontife où feignant, suivant l'hypocrisie habituelle aux sectaires, un grand zèle pour la défense de l'orthodoxie, il demandait conseil sur la conduite qu'il devait tenir à l'égard des pélagiens, et se plaignait de la rude guerre qu'il était obligé de faire aux ariens, aux apollinaristes et aux autres hérétiques qui soutenaient le mélange des deux natures dans Jésus-Christ. De son côté, saint Cyrille adressa un peu plus tard au pape Célestin un rapport sur tout ce qui s'était passé jusqu'à ce jour, et lui demanda des instructions formelles afin de savoir s'il pouvait rester en communion avec Nestorius, et des règles précises sur la conduite que les évêques de la Thrace et du patriarchat d'Antioche devaient tenir.

On remarquera que tout le monde, dans cette lutte, orthodoxes et hérétiques, reconnaissent la primauté du Saint-Siége, ne paraissant nullement songer à la mettre en doute, s'adressant à elle pour en obtenir une direction et un jugement. Nous sommes en 430.

La réponse du pape à saint Cyrille fut décisive : « Si « Nestorius persévérait dans ses opinions et son enseignement, la communion de l'Église ne pouvait pas « être plus longtemps conservée avec lui. » Saint Cyrille fut chargé de l'exécution de la sentence pontificale : Si Nestorius ne renonçait pas à ses erreurs, dans les dix jours qui suivraient la notification de ce jugement, saint Cyrille

devait s'occuper de le remplacer sur le siége de Constantinople. Tels sont les termes d'une décision prise dans un concile de Rome et qui fut communiquée, par le pape Célestin, dans une lettre synodale aux patriarches de l'Église d'Orient. Une lettre écrite par Jean, patriarche d'Antioche, à Nestorius dont il était l'ami, nous apprend l'accueil qui fut fait en Orient à cette décision, et rend un témoignage bien satisfaisant et bien honorable des sentiments chrétiens dont ce prélat était animé (1). Saint Cyrille, chargé d'obtenir une déclaration de Nestorius, assemble à Alexandrie, dans le mois de novembre 430, un concile dont la lettre synodale fait connaître à Nestorius le jugement de l'évêque de Rome, et au bas de laquelle lettre on lisait la confession de foi de l'Église catholique sur l'Incarnation, résumée en douze propositions, rédigées sous une forme négative et célèbres sous le nom des douze anathèmes de saint Cyrille. Nestorius loin de se soumettre à ce qu'on exigeait de lui, répondit aux propositions de saint Cyrille et du concile d'Alexandrie par douze contre-anathèmes; dès ce jour, d'évêque catholique, il devint chef d'un parti nombreux d'hérétiques, intraitable, et menaçant de désoler de nouveau l'Église par les troubles et la discorde.

La lutte semblait devoir d'autant plus s'envenimer qu'après le refus de Nestorius, l'évêque Jean d'Antioche qui, peu de temps auparavant, avait donné des preuves de dispositions si différentes, se déclara pour l'hérétique et fut suivi d'une grande partie du clergé d'Orient. Les causes de ce changement inopiné, qui contribua à donner une si grande force au parti de l'hérésie, furent de

(1) Voyez le P. Hardouin, *Concil.*, I, p. 1327.

diverse nature. Parmi ces causes, on peut signaler les rivalités qui éclataient quelquefois entre les grands siéges d'Orient. Il arrivait que par suite même de leurs rapports mutuels, les divers patriarches se montraient jaloux et défiants les uns des autres et cherchaient à neutraliser tout accroissement extraordinaire de pouvoir et d'influence de l'un d'eux, dans le but de maintenir leur indépendance particulière.

Or, la circonstance délicate dont nous parlons se présentait en ce moment. L'union étroite de saint Cyrille avec l'évêque de Rome, qui avait même chargé le patriarche d'Alexandrie de le représenter dans le procès de Nestorius, donnait à celui-ci une importance et une autorité que les autres patriarches pouvaient facilement regarder comme la source d'un pouvoir qui menaçait de devenir dangereux pour le leur. Dans cette situation des affaires, Jean d'Antioche, qui avait d'abord employé son influence pour déterminer l'hérésiarque à la soumission, se laissa ensuite entraîner à s'associer à sa cause et à prendre sa défense, avec d'autant plus de facilité, que Nestorius était son ami et que ce changement pouvait paraître justifié à ses yeux par le grand nombre de partisans que la nouvelle hérésie comptait à Antioche, partisans dans les rangs desquels se trouvaient des personnages très-recommandables, entre autres Théodoret (1). Plus tard, en 433, disons-le maintenant, Jean d'Antioche répara cette scission momentanée par une réconciliation éclatante et sincère avec le Saint-Siége et saint Cyrille. Le pape saint Sixte, par une

(1) Né à Antioche vers 387; évêque de Cyr, en Syrie, dans l'année 423. Plus loin je raconte la vie de cet illustre docteur, qui a servi l'Église par sa science et l'a réjouie par son repentir.

lettre datée du 17 septembre 433, rendit hommage aux sentiments et à la soumission de Jean. Dans sa lettre à saint Sixte, l'évêque d'Antioche avait proclamé que le Pape présidait au Siége Apostolique pour le bonheur du genre humain, et il avait appelé saint Sixte un astre brillant qui répandait partout sa lumière. Le Pape remercie Jean de son langage affectueux et le félicite de confesser avec toute l'exactitude désirable que c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est vraiment né pour le bonheur de l'humanité. « Vous êtes vous-même, ajoute-t-il, ainsi que tous les vrais évêques, un de ces astres brillants qui doivent luire partout, tandis que l'orgueilleux Nestorius est tombé comme Lucifer. Jouissons, par la grâce du Seigneur, de la joie d'habiter de nouveau ensemble comme des frères. Ce que vous nous écrivez, nous voulons que Votre Sainteté le prêche. Vous avez expérimenté, par l'issue de la présente affaire, ce que c'est que de penser comme nous. Le bienheureux apôtre Pierre a transmis dans ses successeurs ce qu'il a reçu. Qui voudrait se séparer de la doctrine de celui que le Maître lui-même enseigna le premier parmi les apôtres? Pour lui, ce n'est pas un discours entendu par un autre, ou dont il aurait fait la lecture, qui l'a instruit : il l'a été avec les autres par la bouche du Maître... »

La cour de Constantinople qui, dans ces disputes entre les patriarches, faisait habituellement pencher la balance du côté pour lequel elle se déclarait, paraissait, dans cette occasion, ne vouloir prendre aucun parti ; il est cependant incontestable que, dans les commencements, elle donna à Nestorius des témoignages de dispositions favorables, quoique, selon toute apparence,

les troubles excités dans la capitale par l'hérétique empêchassent la cour de se prononcer ouvertement en sa faveur. C'est pourquoi les lettres, par lesquelles saint Cyrille pria l'empereur d'ordonner une enquête sévère sur cette affaire, ne furent pas sans résultat et décidèrent Théodose à employer le moyen dont avaient usé deux de ses plus illustres prédécesseurs, la convocation d'un concile œcuménique. Il se tint à Éphèse, l'an 431, et saint Cyrille y présida comme représentant de l'évêque de Rome. Ses principaux écrits, dans lesquels il réfutait les erreurs de Nestorius, furent reconnus par le concile, comme organes de la vérité, et la doctrine de l'Incarnation qu'il développait et prouvait par la tradition, comme étant l'enseignement de l'Église. Nestorius qui, caché derrière les soldats, refusa de comparaître et de se justifier dans le concile, fut déposé et exclu de la communion de l'Église. De son côté, Jean d'Antioche, craignant que ce triomphe de la foi ne rendît saint Cyrille trop puissant, se sépara du concile, auquel il n'avait pas assisté, assembla un concile schismatique dans lequel il déposa et excommunia saint Cyrille. Chacun des deux partis chercha un appui auprès de l'empereur; mais, cette fois, la victoire se déclara pour la cause la plus juste. En dépit des ruses et des intrigues de l'hérésie, l'empereur, voyant que le peuple et le clergé se déclaraient énergiquement pour l'orthodoxie, reconnut la légalité de la condamnation prononcée par le concile contre Nestorius et la confirma. Malgré tous ses efforts, Théodose ne parvint pas à réconcilier les orientaux avec le parti de saint Cyrille et à mettre un terme au schisme.

Il est hors de doute que les sentiments d'irritation et d'hostilité qui, pendant de longues années, divisèrent

l'Égypte et le reste de l'Orient, provenaient bien moins d'une opposition sérieuse dans la foi, que d'une jalouse inquiétude causée par l'autorité que les derniers événements avaient donnée au patriarche d'Alexandrie. En effet, après un examen impartial, on peut reconnaître que cette dissidence d'opinions entre l'Egypte et l'Orient n'était ni assez importante, ni assez fondamentale pour amener une séparation si prolongée, maintenue avec tant d'opiniâtreté, et qui produisit tant de désordre et de dévastation au sein de l'Église. La conduite pleine de violence tenue plus tard par les Égyptiens envers les Orientaux et l'évêque orthodoxe de Constantinople, ne fut évidemment que l'explosion d'une ancienne inimitié; une fois qu'ils eurent le pouvoir entre les mains, ils voulurent venger les maux que leurs prédécesseurs avaient soufferts de leurs adversaires. Lorsque, après des efforts réitérés, l'union fut enfin rétablie en 433, elle reposa sur une formule adoptée par les deux partis (1); mais les esprits n'étaient réconciliés qu'extérieurement, le feu couvait toujours sous la cendre. Les troubles qui, à dater de ce jour, ne cessèrent d'agiter l'Église d'Orient, les discussions incessantes, sur certains sujets de controverse, les accusations, les dépositions, les exils des évêques, les divisions même entre les orthodoxes, la faiblesse de la cour livrée à toutes les intrigues, et brouillant toutes les affaires, tant de causes réunies produisirent cet état d'anarchie et d'irritation qui, vers le milieu du cinquième siècle, ébranla

(1) Voici le passage le plus important et le plus caractéristique de cette formule : « Siquidem duarum naturarum facta est unio, propter quod unum Christum, unum filium, unum Dominum confitemur. Secundum hunc inconfusæ unitatis intellectum confitemur sanctam virginem Dei genitricem esse, propterea quod Deus verbum incarnatum est, et homo factum, et ex ipsa conceptione univit sibi templum, quod ex illa assumpsit, etc. » *Acta Ephes. III*, p. 30.

l'Église d'Orient, la soumit, pendant quelque temps, au despotisme d'un patriarche, et provoqua une crise qui, sans le vaste et puissant génie de celui que Dieu avait placé, à cette époque, à la tête de l'Église universelle, aurait enfanté les conséquences les plus funestes, durant un long cours de siècles, pour la civilisation chrétienne.

Ici commence la mission de saint Léon-le-Grand (1).

(1) Les auteurs d'ouvrages consultés pour les faits de ce second chapitre sont, outre ceux mentionnés à la fin du chapitre précédent : le P. Labbe et Cossart, *Collection des Conciles*; Baluze, *Supplément à la collection de Labbe*; Ceillier, *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*; Fleury, liv. 23 à 27 de l'*Histoire ecclésiastique*; le P. Cacciari, *Exercitationes in opera S. Leonis*.

CHAPITRE III.

Saint Léon-le-Grand.

LA PAPAUTÉ GLORIFIÉE.

> C'est avec une piété très-sage et très-raisonnable, mes très-chers frères, que nous célébrons la solennité de ce jour, afin qu'en ma personne, toute vile qu'elle est, Pierre soit honoré, Pierre, dont la sollicitude pastorale pour les brebis qui lui ont été confiées, subsiste dans la vigilance de tous les pasteurs, et dont la dignité demeure en son entier dans son successeur, quoique indigne.
>
> (SAINT LÉON, 2e *serm. pour l'anniv. de sa consécr.*)

Naissance et patrie de saint Léon. — Ses premiers emplois. — Il réconcilie deux célèbres généraux romains. — Il est élu Souverain-Pontife. — Situation de l'Empire romain et de l'Église à l'avénement de saint Léon. — Sentiments de ce Pape sur la nature et l'étendue des pouvoirs du Saint-Siége. — Homélies prononcées le jour anniversaire de sa consécration (1).

(390-440.)

Quelques années déjà avant le concile d'Ephèse, en 431, commençait à se faire sentir au sein de l'Église l'influence de l'homme qui plus tard, élevé sur le premier siége de la chrétienté, était destiné à la diriger tout

(1) Les sources principales où nous avons puisé pour ce chapitre et les suivants sont : les lettres et les homélies de saint Léon, la chronique de son contemporain et ami saint Prosper, les dissertations de Quesnel, des frères Ballerini et du P. Cacciari, jointes aux éditions que ces savants écrivains ont données des œuvres de saint Léon.

entière. C'est vers cette époque que saint Léon-le-Grand apparaît dans l'histoire, ne signalant d'abord son action que dans quelques circonstances particulières, mais devant bientôt fixer tous les regards comme le centre autour duquel toute la vie chrétienne était appelée à se mouvoir. En effet, partout où il se montre, on reconnaît le vaste génie qui dirige et gouverne, dominé par la sublime conviction de l'accomplissement d'une mission divine. A sa personne et à ses actes va maintenant se rattacher l'exposition des événements : car cette personne et ses actes remplissent tellement l'époque où nous sommes entrés, qu'en écrivant l'histoire de saint Léon, c'est l'histoire de son siècle et de l'Église elle-même que nous racontons.

L'année et le lieu de la naissance de saint Léon sont également incertains. Il était fils de Quintien, qui appartenait à une des premières familles de Toscane; les historiens le font naître les uns dans ce dernier pays, les autres à Rome. Le *Liber Pontificalis* et le *Bréviaire romain* disent que Léon était *Toscan de naissance;* saint Prosper, ami et contemporain de saint Léon, nous apprend au contraire qu'il était Romain, et saint Léon lui-même nomme toujours Rome sa patrie.

Quant à l'année de sa naissance elle n'est nulle part mentionnée, et aucune indication ne nous met en état de la découvrir; selon toutes les probabilités, il faut la placer dans les dix dernières années du quatrième siècle. L'admiration et la reconnaissance voudraient pouvoir contempler la vie entière d'un grand homme et d'un saint, jusque dans les premiers jours de sa naissance, le suivre dans tous les développements de son intelligence et de son cœur; mais souvent la gloire qui illumine le milieu de son existence jette dans l'ombre les années

qui ont précédé. Les populations de l'Égypte jouissent de la fertilité que le Nil, dans ses inondations, répand sur leurs terres, mais elles ignorent la source du fleuve bienfaisant. Tout ce que nous font savoir les témoignages des contemporains de saint Léon, c'est que la pénétration de son esprit et la maturité de son jugement se manifestèrent par de rapides progrès dans ses études. Il acquit une connaissance approfondie de toutes les parties de la littérature et surtout de l'éloquence. Il était trop éclairé pour s'en tenir là; il ne regarda les sciences profanes que comme un préliminaire à l'étude de la théologie et des livres saints. « Dieu, dit un an-« cien concile général, en parlant de saint Léon, Dieu « qui l'avait destiné à remporter des victoires éclatan-« tes sur l'erreur, et à soumettre la sagesse du siècle à la « foi, avait mis dans ses mains les armes de la science « et de la vérité (1). » Il était déjà revêtu du diaconat en 418, quand il est question de sa personne pour la première fois. Il est dit que l'acolyte Léon fut envoyé de Rome à Carthage, en 418, pour y porter la décision du pape Zosime dans l'affaire des pélagiens. Sixte, qui fut plus tard pape, lui donna, à cette occasion, des lettres pour l'évêque Aurélius de Carthage, dont saint Augustin parle dans sa 104e lettre où il nomme en même temps Léon. Pourquoi faut-il que l'histoire ne nous ait pas conservé quelques renseignements sur la rencontre et les relations de ces deux grands génies? Il paraît toutefois bien certain que ce fut dans ce voyage que saint Léon acquit sur l'hérésie pélagienne cette parfaite connaissance dont il donna de si éclatantes preuves.

(1) *Concil.*, t. IV, p. 820.

Sous le pontificat de saint Célestin, de 423 à 432, Léon jouissait déjà d'une autorité considérable; il posséda toute la confiance du Pape et exerça une notable influence sur la direction des affaires : elles passaient en grande partie par ses mains. Ainsi, nous voyons saint Cyrille d'Alexandrie s'adresser à lui afin d'obtenir du Pape qu'il n'eût aucun égard aux prétentions de Juvénal de Jérusalem sur un droit de primauté dans la province ecclésiastique de Palestine. Ce fait est mentionné dans la 119e lettre de saint Léon. Le Pape le chargea encore de décider dans l'affaire de saint Prosper des Gaules, qui était venu à Rome implorer l'autorité du siége de saint Pierre contre le semi-pélagianisme, qui faisait de rapides progrès dans son pays. Léon étudia avec soin cette doctrine, et remit à saint Prosper le résultat de ses réflexions, dont ce dernier se servit dans l'écrit qu'il nous a laissé sous ce titre : *Tria capitula de gratia et libero arbitrio*, et les désigna comme *auctoritates sedis apostolicæ episcoporum de gratia et libero arbitrio* (1).

Vers l'an 401, par conséquent avant le concile d'Éphèse, Léon engagea Cassien à écrire contre les nestoriens, parce que Cassien, disciple de saint Chrysostome, universellement considéré par sa haute piété et ses vastes connaissances, et qui avait été précédemment diacre de l'Église de Constantinople, paraissait mieux placé que tout autre pour rendre ce service. Cassien écrivit donc ses sept livres *de Incarnatione*, et les dédia à Léon. En lisant son épître dédicatoire *ad Leonem R. archidiaconum*, on voit de quelle autorité Léon jouissait déjà

(1) C'est ainsi que nous avons cru pouvoir le mieux concilier l'opinion du cardinal Noris, qui attribue cet écrit à saint Léon, avec celle du P. Sirmond, qui le croit de saint Prosper.

dans l'Église de Rome. Voici en quels termes se termine cette épître :

« *C'est donc ici votre chose, votre affaire, l'intérêt de votre honneur, priez et suppliez, de peur que votre choix ne soit compromis par mon peu d'habileté, et que mes efforts ne répondant pas à la haute opinion que vous vous en êtes formée, bien que j'obtienne grâce pour mon obéissance, à cause de ma soumission à vos ordres, vous ne soyez cependant taxé d'irréflexion et de peu de jugement pour m'avoir donné des ordres déplacés.* »

Si l'on pouvait ajouter foi aux actes du concile de Rome, en l'an 433 (d'après *Constant. Epp. Rom. Pontiff. I, p.* 111, *Append.*, il paraît à peu près certain qu'ils sont apocryphes), Léon aurait, vers cette époque, pris avec beaucoup de vigueur la défense du pape Sixte III, faussement accusé par Anicius Bassus auprès de l'empereur Valentinien, dans les circonstances suivantes :

Le pape Célestin, à sa mort, en l'année 432, avait laissé le siége de Rome à Sixte III. Après la première ou la seconde année du pontificat de ce dernier, un certain Anicius Bassus, personnage consulaire, mesurant ses inimitiés sur ses richesses et sur sa puissance, accusa saint Sixte d'avoir corrompu une vierge consacrée. Par cette noire calomnie il sépara Valentinien et l'impératrice de la communion du pontife ; il souleva en outre contre lui, par les voies les plus odieuses, une partie considérable des grands, du clergé et du peuple. Léon, qui exerçait le diaconat, aussi certain de la calomnie que confiant dans la vertu du pontife, au lieu de s'éloigner de Sixte, prit sa défense en main et entreprit de faire triompher publiquement son innocence. Alors, comme le rapportent les actes du concile tenu pour cet

objet, Sixte se prit à dire : *Si mes péchés s'élèvent contre moi, pourquoi n'en fait-on pas la preuve?* La proposition fut trouvée raisonnable; Valentinien rassembla aussitôt le sénat et le peuple; Sixte, de son côté, réunit le clergé. Tous étaient présents dans la basilique de Sainte-Hélène. Alors le pontife, *se tournant du côté de Valentinien, s'exprima de la sorte : « Qu'ils entrent, ceux qui ont divisé le fils d'avec la mère, et qu'ils lèvent tous les voiles de leur cœur. » L'empereur Valentinien se taisait. Le diacre Léon fit la réponse et dit : La demande est juste, qu'on y fasse droit.* Le patronage et l'assistance de Léon firent donc réussir favorablement la cause de Sixte : car il fut déchargé du crime qu'on lui imputait, et ses accusateurs, convaincus de l'avoir calomnié, furent interdits des ordres sacrés. Tout cela résulte des actes du concile de Rome, célébré à cette occasion.

Quoi qu'il en soit de l'authenticité de ces actes, comme il est dit que le Pape chargea Léon de la direction de cette affaire, on y voit la preuve de la haute position qu'il occupait à cette époque.

En 439, il sut déjouer les intrigues de Julien d'Éclane, qui voulait rentrer subrepticement dans le sein de l'Église, dont il avait été exclu par son attachement au pélagianisme. « *A cette époque,* dit saint Prosper dans sa chronique, *Julien d'Éclane, ce fougueux partisan de l'erreur de Pélage, fit tous ses efforts auprès du pape Sixte pour être réintégré dans l'épiscopat, que son hérésie lui avait fait perdre, et n'oublia aucun artifice pour persuader qu'il était véritablement converti. Mais Sixte ne se laissa pas surprendre par ce vieux hérétique, qui le voulait tromper. Il ferma toutes les avenues à la peste du pélagianisme, qui tâchait de rentrer dans le sein de*

l'Église, et en repoussant Julien, qui était une dangereuse et trompeuse bête, il donna aux catholiques autant de sujets de joie que si le glaive apostolique n'eût commencé que dès lors à retrancher la très-superbe hérésie des pélagiens. En cette occasion le diacre Léon assista Sixte de son conseil. » L'événement fit voir quelles avaient été la prudence et la sagacité de Léon. Car l'hérétique, infidèle à ses promesses, se remit de nouveau à troubler l'Église, et reprit la plume pour attaquer la grâce du Rédempteur, ce qui prouve clairement qu'il avait agi avec dissimulation et que ses sentiments intérieurs démentaient en secret ses paroles. (Prosper chron., ad an. 439.)

L'année suivante Léon fut chargé d'une importante mission qui témoigne de la grande confiance que son caractère et ses talents inspiraient à l'empereur. L'Empire d'Occident, qui, suivant l'énergique langage de Bossuet, attaqué par tant d'ennemis, *n'en pouvait plus,* se voyait encore affaibli par la jalousie de ses plus grands généraux. Aëtius et Albinus compromettaient la sûreté de l'Empire par leurs dissensions; Léon fut seul jugé capable de mettre un terme à cette rivalité calamiteuse; il partit pour la Gaule en 440, et parvint à réconcilier Aëtius et Albinus, dont toutes les forces furent dirigées contre les Barbares. Dans ces siècles où tout manquait à la fois à l'humanité, partout l'Église apparaît comme l'ange de la paix et de la charité.

Léon était encore dans la Gaule pour remplir sa mission, lorsque le pape saint Sixte III mourut, dans le mois d'août 440, après un pontificat d'environ huit ans. L'Église et l'Empire se trouvaient dans la situation la plus critique. Les hérésies et les Barbares, les dissensions intérieures, la corruption et les vices de toutes

sortes conspiraient pour ruiner la société et neutraliser les efforts héroïques de salut tentés par l'Église. Dans ce péril immense, tous les regards se fixèrent sur l'homme qui, depuis longtemps déjà, donnait des preuves éclatantes et de son amour pour la vérité catholique et de la supériorité et de la vigueur de son intelligence. L'archidiacre Léon fut élu, et telle était la confiance universelle inspirée par ce choix, que l'Église romaine préféra rester quarante jours sans pasteur plutôt que d'en nommer un autre, et ces quarante jours se passèrent au milieu de la paix la plus merveilleuse. « Après la mort du pape Sixte, raconte saint Prosper, *le siége romain vaqua pendant plus de quarante jours ; le clergé attendait, avec une grande patience, et dans une tranquillité profonde, l'arrivée du diacre Léon, qui était allé dans les Gaules pour travailler à la réconciliation d'Aëtius et d'Albinus.* Le délai même de son retour ne fut pas sans utilité, *comme si,* ajoute saint Prosper, *ce retardement avait été prolongé exprès, pour que le mérite de l'élu et le discernement des électeurs fussent mis en évidence.* »

Aussitôt on adressa à Léon une députation composée des personnages les plus honorables, pour lui faire connaître les suffrages du clergé, la volonté du peuple de Rome, et les désirs unanimes des gens de bien; et pour l'engager, au nom de tous, à hâter son retour, afin de consoler l'Église par sa présence. Quoique Léon fût bien étranger à l'amour des honneurs, il crut cependant devoir obéir : car, refuser le poste qu'il n'avait pas brigué, c'était manquer de soumission envers Dieu; et fuir le pontificat sous ombre de vertu, eût été trahir l'Église, et livrer en quelque sorte le Saint-Siége au pillage : tant étaient grandes alors les intrigues de certains hommes, et les machinations des hérétiques, qui redoutaient un

évêque vigilant et éclairé ! Il partit donc pour Rome : Il y fut reçu avec acclamation par le peuple, avec joie par tout le clergé ; on l'ordonna enfin évêque de l'église de Rome, le 29 septembre 440. Après quarante et un jours de veuvage, la chrétienté reçut dans la personne de Léon un des pontifes qui devaient le plus glorieusement illustrer le Saint-Siége, l'Église et l'humanité.

A l'avénement de saint Léon les Barbares dépeçaient l'Empire romain ; ils ne se contentaient plus de le cerner de tous les côtés, ils avaient pénétré dans l'intérieur, précédés de la dévastation et de la ruine. Nulle puissance n'était plus capable d'arrêter ces hommes dont la violence broyait impitoyablement tout ce qui se rencontrait sur leur passage ; la Ville, jadis maîtresse du monde, avait été plus d'une fois livrée au sac et au pillage, accablée sous le poids de toutes les humiliations ; les provinces s'étaient détachées d'elle : car, dans sa faiblesse, elle n'avait su ni les protéger, ni faire rentrer les rebelles dans le devoir. Sur cette terre inondée du sang de ses habitants, le jeune empire des Barbares s'élevait avec une vigueur primitive au milieu des vastes débris de cet Empire écroulé ; l'antique et fière domination, vieille de quinze siècles, n'offrait plus aux regards qu'un cadavre dévoré par la corruption, et que le premier coup porté par une main hardie suffisait à faire tomber en poussière et rentrer dans le néant d'où il était sorti.

Les limites de l'Italie étaient devenues celles de cet Empire grand comme le monde ; en Italie seulement se conservaient quelques restes inanimés de l'ancienne société ; partout ailleurs se formaient de nouveaux États. La Bretagne, après avoir secoué le joug des Romains, luttait pour son indépendance contre les Pictes et les Scots ; les Francs fondaient leur royaume dans la Gaule

et les Visigoths en Espagne; les Bourguignons occupaient la partie orientale de la Gaule; et plus terribles que tous les autres Barbares, les Huns se montraient dans un lointain menaçant, semblables à ces nuées sinistres qui portent la foudre. Un homme cependant, Aëtius, tenait tête à l'orage et, de son bras puissant, retenait la chute de l'édifice ébranlé.

L'Église aussi était cruellement éprouvée; le terrain sur lequel elle avait commencé à élever la société chrétienne lui échappait, et cette jeune société voguait, comme une nacelle sur une eau furieuse, battue sans relâche par les flots des invasions de Barbares. Les hérésies, d'un autre côté, se ruaient sur elle, pour lui ravir son ancre de salut, l'unité et la pureté du dogme : les ariens en Afrique, les manichéens en Italie, les priscillianistes en Espagne, les pélagiens en diverses parties de l'Empire, les nestoriens, bientôt suivis des eutychiens, en Orient.

Telle était la situation de l'Église et de l'Empire, lorsque Léon monta sur le trône pontifical. Des tempêtes plus désastreuses encore qui se préparaient devaient éprouver le génie et la vertu du nouveau chef de l'Église.

Léon connaissait bien son siècle; il ne se dissimulait ni les difficultés, ni les périls de sa mission; mais la foi la plus vive et le sentiment des devoirs imposés à sa haute position soutenaient son courage. Laissons-le parler et nous exposer lui-même les pensées qui remplissaient son cœur au moment d'assumer sur sa tête une redoutable responsabilité. Nous allons voir quelle était, au cinquième siècle, l'opinion de la Papauté sur la nature et l'étendue de son pouvoir. Le jour de l'octave de sa consécration, saint Léon réunit les fidèles de Rome et un

certain nombre d'évêques, peut-être dans cette vénérable basilique de saint Paul, qu'il devait plus tard restaurer (1), et prononça l'homélie suivante :

« *Que ma bouche s'ouvre pour louer le Seigneur* (2) ; que mon âme, mon esprit, ma chair et ma langue bénissent son saint nom ! Car c'est un signe non de réserve, mais d'ingratitude, de passer sous silence les bienfaits de Dieu ; et il est vraiment digne d'un pontife de commencer l'exercice de son ministère par des sacrifices d'actions de grâces rendus au souverain maître de toutes choses. *Le Seigneur s'est souvenu de nous dans notre bassesse* (3), et nous a comblés de ses bénédictions : *il a accompli, lui seul,* DES MERVEILLES EN MA FAVEUR (4), en me permettant de jouir en personne de l'affection de votre sainte assemblée, après que la nécessité d'un long éloignement m'avait dérobé à vos regards (5). J'adresse donc à notre Dieu de vifs remerciements, et je lui en adresserai constamment de semblables, pour tous les biens qu'il a daigné m'accorder. Je célèbre aussi avec la reconnaissance requise le suffrage favorable dont vous m'avez honoré, comprenant sans peine combien les sentiments d'attachement que vous avez montrés envers moi, peuvent me promettre de respect, d'amour et de fidélité, maintenant que je vais veiller au salut de vos âmes avec une sollicitude pastorale, puisque vous avez

(1) Quand nous donnerons quelques détails sur les travaux exécutés à Rome par saint Léon, nous ferons connaître cette restauration de la basilique de Saint-Paul.

(2) Ps. CXLIV, 21.

(3) Ps. CXXXV, 24.

(4) Ibid., 5.

(5) Saint Léon fait ici allusion à sa mission dans les Gaules.

porté à mon égard un jugement si sain et si auguste, à une époque où vous ne pouviez découvrir en moi aucune sorte de mérites qui eussent précédé votre choix. J'ose vous en supplier, par les miséricordes du Seigneur, aidez de vos vœux celui que vous avez demandé par vos désirs, afin que l'esprit de grâce établisse en moi sa demeure, et que vos jugements ne soient pas livrés à l'instabilité des irrésolutions. Que celui qui a répandu en nous les sentiments d'une union intime dans les volontés, nous donne à tous en commun les avantages de la paix : en sorte que, chaque jour de ma vie, toujours prêt pour le service du Dieu tout-puissant, toujours assuré de vos bons offices, je puisse avec confiance adresser cette prière au Seigneur : *Père saint, conservez en votre nom ceux que vous m'avez donnés* (1) : qu'au milieu de vos progrès continuels dans la voie du salut, mon âme glorifie le Très-Haut; et que, dans la rétribution du jugement futur, lorsque je rendrai compte au juste juge de mon sacerdoce, vous soyez, par vos bonnes œuvres, ma joie et ma couronne, vous qui, dans la vie présente, m'avez rendu par votre bonne volonté un témoignage si sincère.

« La divine bonté, mes très-chers Frères, a fait pour moi de cette journée un jour de triomphe et d'honneur, en élevant ma bassesse au faîte des grandeurs; elle a témoigné suffisamment qu'elle ne méprisait aucun des siens. Ainsi, bien qu'il faille m'alarmer de mon peu de

(1) Joan., XVII, 11.

mérite, c'est néanmoins pour moi un devoir religieux de me réjouir du don qui m'a été fait : car Celui qui m'a imposé le fardeau d'une administration si difficile, m'aidera lui-même à en supporter le poids ; et, après m'avoir conféré la dignité suprême, il fera disparaître mon infirmité, et me donnera la force de ne pas succomber sous la grandeur d'un pareil bienfait. C'est pourquoi, au retour de la solennité où le Seigneur a voulu placer, il y a huit jours, le commencement de mon épiscopat, j'ai une vraie raison de me réjouir pour la gloire de Dieu, qui m'a remis de grandes dettes, afin que j'éprouvasse un grand amour pour lui ; et qui, pour rendre sa grâce plus admirable, a fait tomber ses présents sur un sujet en qui il n'apercevait aucun mérite capable de justifier ses faveurs. Qu'est-ce que le Seigneur fait entrer dans nos cœurs ? Qu'est-ce qu'il veut enseigner, par cet ouvrage inespéré de sa providence, si ce n'est que personne ne doit présumer de sa propre justice, ni se défier de la miséricorde divine, qui éclate d'une façon d'autant plus manifeste, quand un pécheur est sanctifié, et qu'un homme abject et méprisable est tiré de la poussière pour parvenir à l'élévation ? Ce n'est pas en effet de la qualité de nos œuvres que dépend la mesure des dons célestes : ce n'est pas non plus dans ce siècle, où *toute la vie est une tentation* (1), que chacun est récompensé selon qu'il le mérite : d'autant que si le Seigneur pesait scrupuleusement nos iniquités, nul ne pourrait soutenir la rigueur de ses jugements.

(1) Job., VII, 1.

« *Célébrez donc avec moi le Seigneur,* mes très-chers Frères, *et exaltons son nom à l'envi* (1), afin que l'objet de la solennité d'aujourd'hui soit rapporté tout entier à la louange de son auteur. Car, en mon particulier, pour ce qui regarde les dispositions de mon esprit, j'avoue que je me réjouis fort de la dévotion que je remarque en chacun de vous. En contemplant cette brillante compagnie de mes vénérables confrères dans le sacerdoce, je trouve, dans une si grande multitude de saints, une troupe d'anges, si je l'ose dire, qui assiste à notre assemblée, et qui nous environne. Je ne doute pas que nous ne soyons visités aujourd'hui par une grâce plus abondante de la présence divine, lorsque je vois paraître ensemble, et briller d'une même lumière, tant de pompeux tabernacles de Dieu, tant de membres excellents du corps de Jésus-Christ. Je me flatte aussi que cette réunion n'est pas privée du pieux appui et de la fidèle protection du bienheureux apôtre saint Pierre : un sentiment de respect envers lui nous a rassemblés. Il n'a pu, dès lors, abandonner votre dévotion. Il applaudit lui-même à votre attachement ; il s'intéresse aux honneurs que l'institution du Seigneur obtient dans la personne de ceux qui sont associés à sa dignité. Il approuve la charité si bien réglée de toute l'Église, qui reçoit sur la chaire de saint Pierre un autre lui-même, et qui ne laisse pas refroidir l'amour qu'elle porte à un pasteur si sublime, en faisant passer cet amour sur la tête d'un héritier si

(1) Ps. xvxiii, 4.

peu propre à lui être comparé. Afin donc, mes très-chers Frères, que cette tendresse que vous me témoignez unanimement, malgré le peu que je vaux, produise ses fruits véritables, priez instamment la clémence très-miséricordieuse de votre Dieu, qu'il dompte, durant nos jours, ceux qui s'opposent à nous; qu'il affermisse votre foi; qu'il multiplie votre dévotion et votre piété; qu'il accroisse la paix; qu'il daigne, moi qui suis son humble serviteur, et à qui il a voulu faire tenir le gouvernail de l'Église, pour déployer les richesses de sa grâce, qu'il daigne, dis-je, me rendre assez fort pour une si rude tâche, et utile à votre défense; et qu'enfin il lui plaise prolonger pour cela le temps de notre servitude, afin que ce qu'il m'aura accordé du côté de l'âge, profite au service que je vous consacre. Par Jésus-Christ Notre Seigneur, ainsi soit-il. »

Quelle foi simple et profonde dans ce langage! quelle humilité touchante dans la personne de ce Pontife suprême et de ce grand génie! Quel amour pour Dieu et quelle charité pour son troupeau! Nous venons d'entendre saint Léon épancher son cœur en actions de grâces vers le Seigneur, en remerciements pour l'insigne témoignage de confiance qui lui a été accordé par l'Église et le peuple de Rome. Écoutons-le maintenant nous exposer ses idées sur les droits et la puissance de la Papauté; ces idées serviront à nous expliquer toute sa conduite pendant son long pontificat. Nous empruntons cette exposition aux sermons qui nous ont été conservés parmi ceux qu'il prononçait chaque année pour l'an-

niversaire de sa consécration en qualité de Souverain-Pontife :

« Toutes les fois que la miséricorde de Dieu daigne renouveler pour nous les jours où nous avons été honoré par ses bienfaits, nous avons, mes très-chers Frères, un juste et raisonnable motif de nous réjouir, si l'origine du ministère dont nous avons été chargé est rapportée à la louange de son auteur. Je reconnais, en effet, que cette attention convenable pour tous les prêtres est surtout nécessaire pour moi, qui, en examinant d'un côté ma petitesse et mon néant, et de l'autre la grandeur de l'emploi qui m'a été confié, suis obligé de m'écrier, en empruntant les paroles du prophète : *Seigneur, j'ai prêté l'oreille à votre voix et je me suis effrayé : j'ai considéré vos œuvres, et j'ai été saisi de crainte* (1). Car, qu'y a-t-il d'aussi inusité et d'aussi redoutable que le travail imposé à la faiblesse, l'élévation accordée à l'abjection, la dignité prodiguée au défaut absolu de mérite ? Et cependant nous ne désespérons pas, nous ne perdons pas courage, parce que nous attendons tout, non de nous-mêmes, mais de Celui qui opère en nous. C'est pour cela, mes très-chers Frères, que nous avons chanté de concert avec vous le psaume de David d'où le verset ci-dessus a été tiré, non pour la satisfaction de notre propre orgueil, mais pour la gloire de Jésus-Christ notre Seigneur. C'est de lui, en effet, qu'il est écrit d'une manière prophétique : *Vous êtes prêtre pour l'éternité*

(1) Ps. CIX.

selon l'ordre de Melchisedech, c'est-à-dire *non selon l'ordre d'Aaron*, dont le sacerdoce, continué dans les diverses branches de sa race, n'eut pour objet qu'un ministère temporaire, et dut cesser avec la loi de l'Ancien Testament, mais *selon l'ordre de Melchisedech*, dans la personne duquel a préexisté la figure du Pontife éternel. En ne faisant point connaître de quels parents il est issu, l'Écriture montre dans sa personne Celui dont la génération ne peut être racontée. Enfin, bien que le sacrement de ce divin sacerdoce aboutisse aussi à des fonctions humaines, il ne se transmet point par la voie des générations, et l'on ne regarde point, en y appelant par l'élection, ce que la chair et le sang ont produit; mais, sans tenir compte du privilége des pères, sans consulter l'ordre des familles, l'Église reçoit pour administrateurs ceux que le Saint-Esprit a préparés; en sorte que, parmi le peuple choisi de Dieu, dont le corps entier participe à la royauté et au sacerdoce, ce n'est pas la prérogative de l'origine terrestre qui obtient l'onction, mais c'est le don gratuit de la grâce céleste qui donne en quelque sorte la naissance au Pontife, et qui l'engendre à son saint ministère.

« Ainsi, mes très-chers Frères, quoique nous nous trouvions faibles et paresseux pour remplir le service de notre charge, et que nous soyons retardés par la fragilité de notre condition elle-même, lorsque nous souhaitons d'agir avec dévouement et avec vigueur; néanmoins possédant incessamment le sacrifice propitiatoire du prêtre tout-puissant et perpétuel qui, semblable à vous

et égal à son père, a fait descendre la divinité jusqu'aux choses humaines, tandis qu'il faisait monter l'humanité jusqu'aux choses divines, nous nous réjouissons dignement et pieusement de ce qu'il a établi; puisque, s'il a délégué à un grand nombre de pasteurs le soin de ses brebis, il n'a pas cependant lui-même abandonné la conduite de son troupeau bien-aimé. C'est de son secours principal et éternel que nous avons reçu aussi le boulevard de l'assistance apostolique qui, sans contredit, n'épargne rien pour s'acquitter de sa tâche; et le fondement solide sur lequel tout l'édifice de l'Église est construit ne se laisse point affaisser par la pesanteur accablante du temple qu'il supporte. En effet, la fermeté de la Foi qui a été louée dans le prince des apôtres, ne reconnaît pas de bornes dans sa durée; et de même que nous voyons subsister pour toujours ce que saint Pierre a cru à l'égard de Jésus-Christ, de même nous voyons demeurer jusqu'à la fin ce que Jésus-Christ a établi à l'égard de saint Pierre : car, comme l'atteste la lecture de l'Évangile, notre Seigneur ayant demandé à ses disciples ce qu'ils pensaient de lui, au milieu de la diversité des opinions qui s'étaient formées à son sujet, et saint Pierre ayant répondu, en disant : *Vous êtes le Christ, le fils du Dieu vivant* (1), notre Seigneur lui dit : « *Vous êtes heureux, Simon Bar-Jona, parce que* « *ce n'est pas la chair et le sang qui vous a révélé cette* « *vérité, mais mon Père qui est dans les cieux. Et moi* « *je vous dis : Vous êtes Pierre et sur cette pierre ie bâ-*

(1) Math. XVI, 16.

« *tirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévau-*
« *dront point contre elle. Je vous donnerai les clefs du*
« *royaume des cieux. Tout ce que vous lierez sur la*
« *terre sera lié dans le ciel; et tout ce que vous délierez*
« *sur la terre sera pareillement délié dans les cieux.* »

« L'institution divine demeure donc dans son entier, et saint Pierre, avec la solidité du rocher dont il a été investi, n'a pas abandonné le gouvernement de l'Église dont il avait été chargé.. Son ordination se distingue en effet de telle sorte parmi les autres, qu'il est appelé la pierre et le fondement, qu'il est établi portier du royaume des cieux; qu'il est commis au jugement de ce qui doit être lié ou délié, avec un pouvoir si absolu que ses décisions doivent être observées même dans le ciel; le mystère seul de ces différents titres nous fait assez comprendre quelle est son union avec Jésus-Christ. Le bienheureux apôtre poursuit maintenant avec plus de plénitude et de puissance la mission qui lui a été attribuée; il remplit toutes les parties de ses devoirs et de ses soins dans Celui et avec Celui par qui il a été glorifié. Si donc nous agissons en quelque occasion avec sagesse, si nous démêlons quelques points avec exactitude; si, par nos supplications journalières, nous obtenons quelque bienfait de la miséricorde de Dieu, tout cela vient des travaux et des mérites de Celui qui fait vivre le pouvoir et exceller l'autorité du Siége toujours florissant! C'est ce qu'a obtenu, mes très-chers Frères, cette confession, qui, inspirée par Dieu le Père au cœur de l'apôtre, s'est élevée au-dessus de toutes les incertitudes des opinions.

humaines, et a reçu la fermeté du rocher que tous les chocs ne pourraient ébranler : car dans toute l'Église, saint Pierre répète chaque jour : *Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant*, et toute langue qui confesse le Seigneur obéit à cette parole. Voilà la Foi qui triomphe du démon, et qui brise les liens de ses captifs. C'est elle qui met dans le ciel ceux qui sont arrachés au monde, et les portes de l'enfer ne peuvent prévaloir contre elle. La divine Providence l'a revêtue, en effet, d'une telle solidité, que la méchanceté des hérétiques n'a jamais pu l'entamer, ni la perfidie des païens la vaincre.

« Ainsi, mes très-chers Frères, le moyen de célébrer la solennité de ce jour avec un respect convenable, c'est de se représenter et d'honorer, dans l'abjection de ma personne, celui en qui la sollicitude de tous les pasteurs s'applique à la conduite des brebis qui leur sont confiées, celui dont la dignité ne souffre aucune altération, quelle que soit l'indignité de son successeur ! La présence de mes vénérables Frères et collègues dans le sacerdoce, cette présence si désirée et si honorable pour moi, me devient plus respectable et plus chère, s'ils rapportent principalement la dévotion de cette cérémonie, où ils ont daigné assister, à celui qu'ils savent être, non pas seulement l'évêque de ce siége, mais le prince et le chef de tous les évêques. Lors donc que nous ferons entendre nos exhortations aux oreilles de votre sainte assemblée, persuadez-vous que c'est l'apôtre lui-même dont nous tenons la place, qui vous parle et qui vous exhorte ; c'est avec ses sentiments que nous vous aver-

tissons, et nous ne prêchons rien de plus que ce qu'il vous a enseignés : vous conjurant de veiller sans cesse à la garde de votre esprit, de mener une vie chaste et sobre dans la crainte de Dieu, et de ne pas souffrir que votre âme, au mépris de sa prééminence sur le corps, acquiesce aux désirs de la chair. Les plaisirs terrestres, qui travaillent à détourner du sentier de la vie ceux qui sont appelés à la félicité éternelle, ces plaisirs vains et mortels n'enfantent qu'une joie courte et périssable comme eux. Qu'un esprit fidèle et religieux s'attache donc avec ardeur aux choses du ciel ; que saintement avide des promesses de son Dieu, il s'élève jusqu'à l'amour du bien incorruptible, et jusqu'à l'espérance de la vraie lumière. Soyez, au surplus, bien assurés, nos très-chers Frères, que le travail que vous faites en résistant aux vices et en combattant les concupiscences charnelles, est agréable et précieux aux yeux de la divine majesté, et qu'il doit un jour frayer, non-seulement à vous, mais à moi-même, l'accès de sa miséricorde : car l'avancement du troupeau fait la gloire des soins du pasteur. *Vous êtes, en effet,* comme le dit l'apôtre, *ma couronne et ma joie* (1), si votre foi, qui a été célèbre dans tout l'univers, dès le commencement de l'Évangile, persévère dans l'amour et dans la sainteté : car bien que le corps entier de l'Église, qui est répandu sur la surface de la terre, doive s'attacher à faire fleurir dans son sein tous les genres de vertus, il convient, toutefois,

(1) I. Thess., II, 19.

que vous vous fassiez remarquer entre les autres peuples par les mérites d'une piété plus éminente, vous qui, appuyés sur la base même de la pierre apostolique, avez été rachetés avec le reste des chrétiens par notre Seigneur Jésus-Christ, et qui avez reçu par-dessus tous les autres les enseignements particuliers du bienheureux apôtre saint Pierre. Par le même Jésus-Christ notre Seigneur. Ainsi soit-il. »

Nous avons voulu reproduire en entier ce discours, tout à la fois comme un monument inappréciable de l'éloquence de saint Léon, éloquence qui se distingue par le naturel, la facilité et l'onction, par la clarté et la précision du langage dogmatique; et comme un témoignage qui constate la perpétuité de cette doctrine de la primauté du Saint-Siége, professée avec tant de force par saint Léon, cette primauté qui est l'héritage de Jésus-Christ transmis directement à saint Pierre, et, dans sa personne, à toute la succession des souverains pontifes.

Dans le troisième sermon prononcé pour l'anniversaire de sa consécration, saint Léon développe encore les mêmes idées. Il démontre les glorieux priviléges accordés à saint Pierre, et que l'Église est fondée sur la foi qu'il a prêchée; que tous les apôtres ont reçu la puissance des clefs dans la personne de saint Pierre; enfin, que les prières et la sollicitude de saint Pierre ne cessent de diriger ses successeurs. Voici les principaux passages de ce discours; il débute par de belles paroles sur la dignité du titre de chrétien et des prérogatives du sacerdoce :

« Je me réjouis, mes très-chers Frères, du zèle religieux de votre dévotion, et je rends grâces à Dieu de ce

que je reconnais en vous l'amour de l'unité chrétienne. Vous comprenez, en effet, comme l'atteste votre seul concours, que le retour de cette journée se rapporte à l'allégresse commune, et qu'en célébrant les fêtes annuelles du pasteur, on relève l'honneur du troupeau. Car, bien que toute l'Église de Dieu soit disposée par degrés distincts, en sorte que l'intégrité de ce corps sacré se soutienne par l'assemblage de divers membres, cependant *nous ne sommes tous qu'une même chose en Jésus-Christ* (1); et il n'y a personne qui soit assez séparé de l'office d'autrui pour qu'on puisse imaginer une partie, quelque basse qu'elle paraisse, qui soit sans liaison avec le chef. Ainsi, dans l'unité d'une même foi et d'un même baptême, nous avons, mes très-chers Frères, une société sans division et une dignité générale, selon cette parole du bienheureux apôtre saint Pierre, au service duquel mon discours doit être consacré : *Vous-mêmes, comme des pierres vivantes, vous servez à bâtir des maisons spirituelles; vous formez un sacerdoce saint, offrant des hosties agréables à Dieu par Jésus-Christ.* Et plus bas : *Vous êtes une race choisie, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple d'adoption* (2). Le signe de la croix, en effet, confère le titre de rois à ceux qui sont régénérés en Jésus-Christ, et l'onction du Saint-Esprit les consacre en qualité de prêtres : en sorte qu'indépendamment de la charge spéciale de notre ministère, tous les chrétiens doivent se regarder comme participant

(1) Cor., XII, 13.
(2) I Petr., II, 5.

à l'éclat du sang royal et à la grandeur du sacerdoce; car, quoi de plus semblable à la royauté qu'un esprit chargé de la conduite de son corps sous les ordres souverains de Dieu? Quoi de plus digne du sacerdoce, que de vouer au Seigneur une conscience pure, et de lui offrir sur l'autel de son cœur des hosties de piété exemptes d'aucune tache? »

Après cet exorde, saint Léon célèbre la gloire et la primauté de saint Pierre.

« Pierre seul est choisi dans tout l'univers pour être mis à la tête de la vocation de tous les peuples, et pour exercer la primauté sur tous les apôtres, sur tous ceux que l'Église regarde comme ses Pères : en sorte que, bien qu'il y ait dans le peuple de Dieu un grand nombre de prêtres, tous cependant sont, à bien dire, gouvernés par saint Pierre, sans préjudice du gouvernement suprême que Jésus-Christ s'est aussi réservé sur eux. La divine bonté, mes très-chers Frères, a daigné accorder à ce saint personnage un grand et merveilleux partage de sa puissance; et si elle a voulu que les autres princes de l'Église eussent avec lui quelque chose de commun, elle n'a jamais donné que par son canal ce qu'elle n'a pas refusé aux autres. »

Après avoir rappelé les textes sacrés qui proclament la primauté de saint Pierre, textes déjà cités dans le premier sermon, saint Léon continue :

« *Sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle* (1); c'est-à-dire,

(1) Math., XVI, 18.

sur cette pierre j'élèverai le temple éternel, et l'édifice sublime de mon Église, qui doit se perdre dans les cieux, s'appuiera sur la fermeté de votre foi.

« Cette parole, les portes de l'enfer ne l'arrêteront pas, les liens de la mort ne l'enchaîneront pas : car cette parole est la parole de vie. Et de même qu'elle élève et introduit dans le ciel ceux qui la confessent, elle plonge dans les enfers ceux qui la nient. C'est pour cela qu'il est dit à saint Pierre : *Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux. Tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, tout ce que vous aurez délié sur la terre sera pareillement délié dans le ciel.* Cette autorité a sans doute passé aussi sur la tête des autres apôtres ; la disposition de ce décret s'est étendue à tous les princes de l'Église : mais ce n'est pas en vain que l'on confie à un seul ce que l'on intime à tous. Car ce qui fait que ce pouvoir est déposé d'une façon particulière entre les mains de saint Pierre, c'est que saint Pierre est préposé comme règle et comme modèle à tous les administrateurs de l'Église. Le privilége de saint Pierre subsiste donc partout où l'on porte un jugement conforme à l'équité. Et il n'y aura rien de lié, ni de délié, que ce que saint Pierre aura délié ou lié. Or, le temps de la Passion étant proche, et devant éprouver la constance des disciples, Notre-Seigneur dit à Simon : *Simon, Satan a demandé que vous lui fussiez tous livrés pour vous cribler, comme on crible du froment. Mais j'ai prié pour vous en particulier, afin que votre foi ne défaille pas. De votre côté, lorsque vous vous trouverez changé en un nouvel homme,*

fortifiez vos frères, afin qu'eux et vous, vous n'entriez pas en tentation (1). Le danger relatif à la tentation de crainte était commun à tous les apôtres ; tous avaient également besoin du secours de la protection divine, puisque Satan désirait les tourmenter et les briser tous : et cependant Notre-Seigneur prend un soin spécial de saint Pierre, il intercède séparément pour la foi de saint Pierre, comme si l'état des autres devait être assuré, pourvu que l'âme du chef ne fût pas vaincue. Le courage de tous est donc affermi dans la personne de saint Pierre, et l'assistance de la grâce divine est disposée de telle sorte, que la fermeté qui est accordée à saint Pierre par le canal de Jésus-Christ, est donnée aux autres par le canal de saint Pierre.

« Voyant donc, mes très-chers Frères, un si grand secours établi pour nous par la volonté divine, c'est avec raison et avec justice que nous nous réjouissons dans les mérites et dans la dignité de notre chef, rendant grâces à Jésus-Christ, notre Seigneur, notre Roi éternel, notre Rédempteur, qui a donné une puissance si considérable à celui qu'il a fait le prince de toute l'Église. Si même dans les temps où nous vivons, nous ordonnons ou agisssons, comme il convient, nous devons l'attribuer à la direction de celui à qui il a été dit : *Quand vous serez converti, fortifiez vos frères* (2), et que Notre-Seigneur, après sa résurrection, a récompensé par la triple déclaration d'un amour éternel, en lui disant, à trois reprises : *Paissez*

(1) Luc, XXII, 31.
(2) Ibid. 32.

mes brebis (1). Sans aucun doute le pieux pasteur s'acquitte maintenant encore de cette tâche ; il exécute le commandement du Seigneur, en nous affermissant par ses exhortations, en priant incessamment pour nous, afin que nous ne soyons vaincus par aucune tentation. Que si, comme on doit le croire, il fait ressentir partout et sur tout le peuple de Dieu la protection tutélaire de sa piété, à combien plus forte raison daignera-t-il nous accorder son aide, à nous qui sommes ses nourrissons, à nous auprès de qui il repose dormant de son bienheureux sommeil, dans son tombeau, avec la même chair dont il était revêtu quand il nous gouvernait? Consacrons donc ce jour anniversaire de notre servitude, dédions cette fête à celui dont le patronage nous a valu l'honneur d'être associés à son Siége, d'être secourus en toutes choses, comme nous l'avons été, par la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne, avec Dieu le Père et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

Dans le quatrième sermon conservé parmi ceux qu'il prononçait le jour anniversaire de sa consécration, il développe encore avec force les mêmes pensées; il montre que Jésus-Christ veille toujours sur son Église et saint Pierre sur le Siége de Rome. Par Jésus-Christ et saint Pierre, le Pape est le chef de toute l'Église. Saint Léon dit :

« Quoique chaque pasteur en particulier veille sur

(1) *Joan.*, XXI, 17.

son troupeau avec une sollicitude spéciale et qu'il sache qu'il rendra compte pour les brebis qui lui sont confiées, nous avons cependant un soin qui nous est commun avec tous les pasteurs : il n'en est pas un seul dont l'administration ne fasse partie de notre tâche. »

Nous venons d'entendre saint Léon nous exposer lui-même ses idées et ses sentiments sur l'autorité départie au Saint-Siége ; suivons-le maintenant dans les actes de son pontificat.

CHAPITRE IV.

La primauté du Saint-Siége maintient la pureté du dogme, la régularité de la discipline, l'unité et l'indépendance de l'Église.

O Jésus, voix éternelle du Père, quels admirables docteurs vous nous suscitez, en remontant dans les cieux!

Ce sont eux qui veillent constamment, de peur qu'un mélange adultère ne vienne corrompre la pureté virginale de la foi : la vérité confiée à leur garde ne peut souffrir la plus légère atteinte.

(*Hymne de l'office de Paris pour la fête de saint Léon-le-Grand.*)

Saint Léon s'entoure d'hommes distingués. — Il s'applique à la prédication. — Il rétablit la discipline dans l'Église d'Afrique. — Saint Rustique. — Importante décrétale adressée à cet évêque. — Lettres aux évêques de Sicile et d'Italie.—Actes des conciles d'Orange et de Vaison. — Les manichéens. — Homélies de saint Léon contre ces sectaires. — Mesures du Pape et de l'empereur contre eux.— Les pélagiens.— Mort de saint Cyrille. — Saint Hilaire condamné par saint Léon. — Importantes décrétales et constitutions qui constatent l'existence universellement reconnue de la primauté du Saint-Siége. — Vie et mort de saint Hilaire. — Affaire de l'Église d'Illyrie. — Les priscillianistes en Espagne. — Lettres et actes de saint Léon contre ces sectaires.

(440-447.)

Le premier soin de saint Léon, devenu chef de l'Église, fut de s'adjoindre des personnes recommandables par leur érudition et par leur doctrine, distinguées par leur intelligence des affaires ecclésias-

tiques et par l'intégrité de leurs mœurs, afin de se conduire par leurs conseils, et de les avoir sans cesse sous sa main, pour ne pas céder aux artifices de ceux qui sacrifient l'intérêt de l'Église à leur avantage particulier. Parmi ceux qu'il choisit pour les compagnons de ses travaux, saint Prosper d'Aquitaine tenait le premier rang. Scaliger l'appelle l'homme le plus savant de son siècle. Il était déjà connu dans le monde chrétien : car il combattit vivement, avec sa plume, les restes du pélagianisme, comme défenseur de la grâce de Jésus-Christ, et comme héritier de la doctrine et des sentiments de saint Augustin. Saint Léon avait pris saint Prosper en affection depuis l'époque où ce dernier était venu à Rome, sous Célestin, pour solliciter le Pape contre les ennemis du saint évêque d'Hippone. Léon et Prosper ne manquaient d'aucune de ces affinités qui servent à former les belles amitiés : un accord merveilleux d'esprit et de caractère, le même zèle pour faire avancer les intérêts de l'Église; chez l'un et l'autre une piété souveraine et un savoir singulier. Léon se trouvait dans les Gaules au moment de son élection, comme nous l'avons déjà dit précédemment; nous nous persuaderons volontiers qu'il emmena Prosper avec lui, afin de lui servir de conseiller et de secrétaire, comme autrefois saint Jérôme en avait servi à Damase. Il est certain que Prosper aida beaucoup Léon, principalement contre les hérétiques, dont le but constant était d'attaquer la foi catholique par des pratiques frauduleuses et par de sourdes menées.

Une autre preuve, non moins solide, que Léon donna de sa sollicitude pastorale, ce fut qu'aussitôt après avoir été placé sur la chaire apostolique, il entreprit non-seulement de moraliser par l'exemple de sa vie le peuple

qui lui était confié, mais encore de l'instruire de sa propre bouche, comme nous l'avons vu par les premières homélies que nous avons citées. Il aurait même été le premier de tous les papes qui eût pris cette tâche sur lui, si l'on s'en rapporte à Sozomène, lorsqu'il écrit : *Dans la même ville* (à Rome), *ni l'évêque ni aucun autre clerc n'enseigna le peuple dans l'Église*. Mais nous ne pouvons pas aisément nous en tenir à l'opinion de Sozomène sur ce fait.

Nous pensons que l'usage de la prédication était suivi avant Léon par les souverains pontifes; notre opinion se fonde sur la lecture du quatre-vingt-deuxième sermon de Léon, prononcé le jour de la fête des sept frères Machabées, où, faisant l'éloge de Sixte III, son prédécesseur, il s'exprime dans des termes qui donnent à entendre que les habitants de Rome avaient été publiquement instruits par Sixte, durant son pontificat : « *Architecte magnifique*, dit-il, *dans la construction des bâtiments, mais architecte plus magnifique encore dans l'édification des âmes, étendant les œuvres de sa piété au delà des limites de son siècle : afin que la postérité pût jouir à la fois des fruits de ses établissements et de ses instructions, en bâtisant les édifices qu'il a fondés, et en pratiquant les enseignements qu'il a donnés.* » Ne faut-il pas appliquer à des sermons publics et solennels, prononcés devant le peuple, toutes ces expressions : *Architecte plus magnifique encore dans l'édification des âmes : les fruits de ses instructions : les enseignements qu'il a donnés.* En effet, Léon ne rappellerait pas publiquement les préceptes qui lui ont été tracés par son pasteur, si ces avis avaient été épanchés seulement en présence d'un petit nombre de personnes, et dans le secret d'une maison privée : *Ainsi, mes très-chers Frères*, ajoute-t-il, *tout ce que vous voyez des yeux corporels, et tout ce que vous*

rappelle votre esprit, faites-le tourner à l'avancement de votre édification.

A plusieurs reprises saint Léon déclare qu'il est de son devoir d'adresser la parole au peuple, craignant qu'on ne lui fasse un crime de manquer à cette partie de son ministère. Troisième sermon sur l'Epiphanie : *Cependant, pour ne rien omettre de mon devoir, je me hasarderai à dire touchant cette fête ce que le Seigneur m'aura inspiré.* Septième sermon sur la Passion : *Je ne dois pas*, dit-il, *considérer la grandeur de l'œuvre de Dieu jusqu'à désespérer de pouvoir remplir la tâche qui m'est imposée : puisqu'il n'est pas permis d'ensevelir dans le silence le mystère du salut des hommes, bien qu'il soit impossible de l'expliquer.* Onzième sermon : *Il n'est pas loisible à un évêque de soustraire aux oreilles du peuple fidèle le secours de sa prédication, lorsqu'il s'agit d'un si grand mystère de la miséricorde divine.* Deuxième sermon sur la Résurrection : *Il y faut joindre aussi l'office de notre parole, afin que votre pieuse attente qui réclame l'acquittement de la dette établie par la coutume, vous procure l'exhortation par laquelle l'évêque vient s'unir à la solennité de la lecture sacrée.* Le Pontife ne parlerait certainement pas ainsi s'il n'avait pas trouvé l'habitude de prêcher établie dans l'Église de Rome par un long usage et par la coutume.

Saint Léon, écrivant à Maxime d'Antioche et à Théodoret, dit en termes exprès : *L'on ne doit pas souffrir qu'aucun de ceux qui ne sont point revêtus du caractère épiscopal s'attribue le ministère de la prédication, parce qu'il convient que, dans l'Église de Dieu, tout soit coordonné de telle sorte que, dans le corps de Jésus-Christ, les membres les plus excellents remplissent leur office sans que les inférieurs prétendent, pour ainsi dire, en*

remontrer à ceux qui sont au-dessus d'eux. Comme il voulut que ce décret fût porté par l'évêque d'Antioche à la connaissance de tous les métropolitains et évêques de sa province, c'est un signe qu'il avait été constamment observé par tous les évêques, dans l'universalité de l'Église, de s'appliquer à nourrir eux-mêmes de la parole de Dieu le troupeau de Jésus-Christ; et saint Léon n'aurait pas cru qu'un évêque, même celui placé à la tête de l'Église, *se fût acquitté de sa charge*, s'il n'avait rempli les fonctions de prédicateur sans un empêchement légitime (1).

Si la parole d'un évêque, chef d'un diocèse, possède tant d'autorité et exerce une influence si salutaire sur les fidèles, combien elle devait être puissante pour l'édification des âmes, la parole d'un successeur de saint Pierre représenté par la vertu et le génie d'un saint Léon-le-Grand !

Il ne nous reste aucun document sur son administration pendant les trois premières années de son pontificat; ses lettres elles-mêmes, source principale de notre récit, sont en fort petit nombre durant ces trois années. Toutefois, celles que nous possédons nous portent à conclure que Léon, à cette époque, se livrait assidûment au soin de rétablir dans les affaires de l'Église l'ordre si profondément troublé par les discussions religieuses et les événements politiques.

L'Église d'Afrique paraît avoir attiré la première son attention. La situation déplorable du pays, les embarras et les maux causés par la domination des Barbares ariens, surtout parmi les habitants dévoués à la foi catholique, avaient développé une foule d'abus et un relâchement

(1) Voyez *Dissertation de Quesnel sur la vie de saint Léon*, t. II.

qui pouvaient compromettre l'existence de l'Église. Le clergé surtout paraissait avoir cédé à cette funeste influence. De grandes irrégularités se commettaient particulièrement en ce qui concerne l'ordination des prêtres. Plusieurs élections d'évêques étaient entachées de simonie et de violence. Des hérétiques, des bigames, des laïques avaient été élus, quoiqu'il soit prescrit d'éprouver dans les ordres inférieurs ceux qui doivent être évêques, afin de s'assurer non-seulement de leur capacité, mais de leur humilité. Tous ces renseignements étaient arrivés à Rome par les chrétiens qui fuyaient l'oppression des Vandales. Aussitôt qu'il fut instruit de ces faits, saint Léon écrivit une lettre aux évêques de la province africaine (Mauritania Cæsarea, aujourd'hui la province d'Alger), qui était celle où ces abus se montraient plus enracinés; il exhorta ces évêques à y mettre un terme, et leur rappela l'exécution des canons de l'Église par rapport à ceux qui désiraient se consacrer à l'état ecclésiastique. Il décida que les évêques bigames devaient être déposés et exclus non-seulement de l'épiscopat, mais de la prêtrise et du diaconat; ceux qui avaient épousé des veuves étaient considérés comme bigames. A plus forte raison devait-on déposer celui qui avait deux femmes à la fois ou qui, après que la sienne l'avait quitté, en avait épousé une autre. Quant à ceux qui ont été ordonnés étant simples laïques, le Pape leur permet de demeurer évêques, sans que cette dispense puisse tirer à conséquence, au préjudice des décrets du Saint-Siége et de ceux de Léon en particulier. A l'avenir, les évêques qui en ordonneraient un autre contre les règles, perdront leur droit d'ordination et n'assisteront pas même à la cérémonie. Pour ne point avilir la dignité épiscopale, il défend de mettre des évêques dans

des localités trop peu importantes; et il ordonne, à la demande de l'évêque Restitut, que ceux qu'on avait ainsi multipliés dans son diocèse venant à mourir, les lieux reviennent à sa juridiction comme auparavant. Il ordonne d'entendre dans la province la cause de l'évêque Lupicin. Celui-ci en avait appelé au jugement du Pape, qui, sur ses instances réitérées, lui avait rendu la communion; car il lui paraissait injuste de l'en priver, l'affaire étant encore pendante. Il conserve dans son siége Donat de Salicine, qui s'était converti avec son peuple de l'hérésie des novatiens, et Maxime, donatiste converti, quoiqu'il fût laïque à l'époque de son ordination; mais à la charge pour l'un et l'autre de lui envoyer leur profession de foi par écrit. Quant à Aggar et à Tibérien, qui avaient été ordonnés à la suite de séditions violentes, quoique simples laïques, il laisse le jugement de leur cause aux évêques des diocèses, se réservant la décision sur leur rapport. Il y avait eu des religieuses violées par les Barbares. Saint Léon les juge innocentes, et leur conseille toutefois de s'humilier et de ne se pas comparer aux autres vierges. Il termine par ces paroles : « S'il s'élève d'autres causes qui intéressent l'état des « églises et la concorde des évêques, nous voulons qu'on « les examine sur les lieux dans la crainte du Seigneur, « et que, de tous les arrangements pris et à prendre, on « nous envoie une relation complète, afin que ce qui « aura été défini justement et raisonnablement, d'après « la coutume de l'Église, soit aussi confirmé par une « sentence (1). »

Cette décrétale mérite de fixer l'attention, parce qu'elle montre, dès les premiers actes de saint Léon, le

(1) Lett. I, édit. Quesnel. — XII, édit. Ballerini.

plein exercice de la primauté du Saint-Siége, le droit, l'usage et les effets des appellations à Rome. Les adversaires du Saint-Siége ont bien compris que ce document ruinait leur système; aussi, l'un des chefs du jansénisme, Quesnel, dans ses notes sur cette lettre de saint Léon, cherche-t-il à la tronquer et en affaiblir le sens. L'un des chefs du gallicanisme, Fleury, semble vouloir aussi insinuer que cette lettre est apocryphe (1). L'abbé Rohrbacher fait, à ce sujet, les réflexions qui suivent: « Le janséniste Quesnel, que Fleury prend pour guide, « voudrait faire croire que ces passages si importants « sont supposés, et qu'il faut s'en tenir à la décrétale « abrégée qu'il donne dans son édition de saint Léon. « Mais la décrétale se trouve avec ces passages dans « toutes les éditions antérieures, dans les meilleurs « manuscrits, comme le reconnaissent les meilleurs « critiques, tels que Baluze et Constant, et comme l'ont « prouvé les doctes Cacciari et Ballerini dans leurs sa« vantes éditions du grand pape. Ce qu'on peut con« clure, c'est que saint Léon et les évêques du cin« quième siècle ne pensaient pas comme Fleury et « Quesnel sur les appellations à Rome (2). »

Une grande partie de ces chrétiens persécutés en Afrique s'étaient rendus dans la Gaule, où l'influence plus directe du Saint-Siége avait pu conserver plus d'ordre et de tranquillité au sein de l'Église. Parmi ces réfugiés, il s'en rencontrait plusieurs qui, pendant les troubles de leur patrie, avaient été instruits et baptisés par les sectaires; la conscience de ces chrétiens fut tourmentée par des doutes sur la validité des sacrements

(1) *Histoire eccl.*, liv. XXVI, chap. XLIX.
(2) Voyez *Histoire universelle de l'Église*, t. VIII, p. 144.

que leur avaient conférés des hérétiques et des prêtres sans pouvoir. D'après le conseil de l'évêque Rustique de Narbonne, ils s'adressèrent au Pape pour en obtenir des éclaircissements dans une affaire si importante pour eux. La répónse de saint Léon fut adressée à Rustique. Cet évêque était fils d'un nommé Bonose, qui fut aussi évêque; sa mère, sœur d'un autre évêque nommé Arator, et veuve très-vertueuse, prit grand soin de son éducation après qu'il eut étudié en Gaule où florissaient d'excellentes écoles; elle l'envoya à Rome pour achever de se former dans l'éloquence. Étant revenu auprès d'elle, il embrassa la vie monastique et reçut des instructions sur la manière dont il devait s'y conduire, par une lettre fameuse de saint Jérôme, qui le renvoya à saint Proclus, évêque de Marseille, pour s'instruire de vive voix. Après être resté quelque temps dans le monastère, Rustique fut ordonné prêtre de l'église de Marseille, qui semble avoir été sa patrie, et enfin évêque de Narbonne l'an 427. Quand saint Léon fut devenu pape, Rustique envoya son archidiacre Hermès le consulter sur divers points de discipline, témoignant par ses lettres un grand désir de quitter son siége pour vivre dans le repos et la retraite. Saint Léon lui écrivit pour le dissuader, lui représentant que la patience n'est pas moins nécessaire contre les tentations ordinaires de la vie que contre les persécutions pour la foi; que ceux qui sont chargés du gouvernement de l'Église doivent garder courageusement leur poste, et se confier au secours de celui qui a promis de ne la point abandonner. Tel était le saint évêque auquel saint Léon adressa la réponse concernant les questions proposées par les réfugiés africains. Cette réponse renferme, indépendamment des explications sur les doutes soumis à son examen, une foule de décisions

sur les mêmes sujets traités dans la lettre aux évêques d'Afrique; elle est d'un grand intérêt pour la connaissance de la discipline de l'Église à cette époque. On y voit qu'elle s'était considérablement relâchée dans toute l'étendue de l'Église d'Orient, par l'incertitude et l'affaiblissement des relations sociales, par le renouvellement incessant des troubles et des révolutions politiques. Voici l'analyse de cette décrétale qui fait connaître aussi des détails curieux sur les mœurs de ce siècle :

Le prêtre ou le diacre qui s'est faussement dit évêque ne doit point passer pour tel, puisqu'on ne peut compter entre les évêques ceux qui n'ont été ni choisis par le clergé, ni demandés par le peuple, ni consacrés par les évêques de la province, du consentement du métropolitain. Les ordinations faites par ces faux évêques sont nulles, si elles n'ont été faites du consentement de ceux qui gouvernaient les églises, auxquels ces clercs appartenaient. Cette restriction est difficile à entendre, à moins que l'on ne suppose que ces faux évêques avaient effectivement le caractère épiscopal, mais qu'ils l'avaient reçu par une ordination illégitime, comme Armentarius d'Embrun déposé au concile de Priés. Si un prêtre ou un diacre demande d'être mis en pénitence, il la doit faire en particulier, parce qu'il est contre la coutume de l'Église de leur imposer la pénitence publique.

La loi de la continence est la même pour les ministres de l'autel que pour les évêques et les prêtres. Ils ont pu, étant laïques ou lecteurs, se marier et avoir des enfants. Étant élevés à un degré supérieur, ils ne doivent pas quitter leurs femmes, mais vivre avec elles comme s'ils ne les avaient point. Par les ministres de l'autel obligés à la continence, saint Léon entend même les sous-diacres, comme il paraît par sa lettre à Anastase de Thes-

salonique. Il faut distinguer la concubine de la femme légitime; ainsi celui qui quitte sa concubine pour se marier fait bien, et celle qui épouse un homme qui avait une concubine, ne fait point mal, puisqu'il n'était point marié. Saint Léon ne parle ici que des concubines esclaves, et non de celles qui étaient en effet des femmes légitimes, mais sans en porter le titre suivant les lois.

Ceux qui reçoivent la pénitence en maladie, et ne veulent pas l'accomplir étant revenus en santé, ne doivent pas être abandonnés; il faut les exhorter souvent, et ne désespérer du salut de personne tant qu'il est en vie. Il faut user de la même patience à l'égard de ceux qui, pressés du mal, demandent la pénitence et la refusent quand le prêtre est venu; si le mal leur donne quelque relâche, s'ils demandent ensuite la pénitence, on ne la leur doit pas refuser. Ceux qui reçoivent la pénitence à l'extrémité et meurent avant que d'avoir reçu la communion, c'est-à-dire la réconciliation, doivent être laissés au jugement de Dieu, qui pouvait différer leur mort. Mais on ne prie point pour eux, comme morts hors la communion de l'Église. En d'autres églises on ne laissait pas de prier pour eux. Les pénitents doivent s'abstenir même de plusieurs choses permises. Ils ne doivent point plaider, s'il est possible, et s'adresser plutôt au juge ecclésiastique qu'au séculier; ils doivent perdre plutôt que de s'engager au négoce toujours dangereux; il ne leur est point permis de rentrer dans la milice séculière ni de se marier, si ce n'est que le pénitent ne soit jeune et en péril de tomber dans la débauche : encore ne le lui accorde-t-on que par indulgence.

Le moine qui, après son vœu, se marie ou embrasse

la milice séculière, doit être mis en pénitence publique. Les filles qui, après avoir pris l'habit de vierge, se sont mariées, quoiqu'elles n'eussent pas été consacrées, ne laissent pas d'être coupables. C'est qu'il y avait deux sortes de vierges, celles qui ne s'étaient engagées que par le vœu, ou solennel en entrant dans un monastère, ou simple en prenant l'habit et demeurant chez leurs parents; celles qui avaient reçu la consécration qui ne se donnait qu'à l'âge de quarante ans, comme saint Léon même l'ordonne, et par l'évêque un jour de fête solennelle. Ceux qui ont été abandonnés jeunes par leurs parents qui étaient chrétiens, en sorte qu'on ne trouve aucune preuve de leur baptême, doivent être baptisés sans crainte de réitérer le sacrement. Ceux qui ont été pris si jeunes par les ennemis, qu'ils ne savent s'ils ont été baptisés, quoiqu'ils se souviennent que leurs parents les ont menés à l'église, il faut leur demander s'ils ont reçu ce que l'on donnait à leurs parents, c'est-à-dire l'Eucharistie; s'ils ne s'en souviennent pas, il faut les baptiser sans scrupule. Il était venu en Gaule des gens d'Afrique et de Mauritanie qui savaient bien qu'ils avaient été baptisés, mais ils ne savaient dans quelle secte. Saint Léon répond qu'il ne faut pas les baptiser puisqu'ils ont reçu la forme du baptême, de quelque manière que ce soit. Il faut seulement les réunir à l'Église catholique par l'imposition des mains avec l'invocation du Saint-Esprit, c'est-à-dire la confirmation. D'autres ayant été baptisés en enfance, et pris par les païens, avaient vécu comme eux, étaient venus encore jeunes en terre des Romains. Saint Rustique demandait ce qu'on devait faire, s'ils demandaient la communion. Saint Léon répondit : S'ils ont seulement mangé des viandes immolées, ils peuvent être purifiés par le jeûne

et l'imposition des mains ; s'ils ont adoré les idoles ou commis des homicides ou des fornications, il faut les mettre en pénitence publique. On voit ici une imposition des mains différente de la confirmation et de la pénitence publique.

Ces décisions montrent tous les efforts de saint Léon dirigés principalement, dès les premières années de son pontificat, vers le rétablissement de la discipline, en y introduisant plus de régularité et de sévérité. Les exhortations et les prescriptions qu'il adressa pour le même sujet aux évêques de Sicile et d'autres parties de l'Italie prouvent, comme celles que nous venons de citer, que si le mal avait gagné de tous côtés, l'activité du Pape pour y porter remède frappait partout où les abus s'élevaient, et qu'il veillait avec une sollicitude égale sur la Gaule et l'Afrique, sur l'Italie et l'Espagne.

Les deux lettres aux évêques de Sicile et d'Italie concernent les faits suivants :

Peu de temps après la prise de Carthage, c'est-à-dire l'an 440, sous le consulat de l'empereur Valentinien avec Anatolius, Genséric passa en Sicile, la ravagea et assiégea Palerme, qui soutint longtemps le siége. Maximien, chef des ariens en Sicile, condamné par les évêques catholiques, excita Genséric à persécuter ces derniers, pour les obliger à embrasser l'arianisme ; il y en eut quelques-uns qui souffrirent le martyre. En cette calamité de la Sicile, saint Léon envoya du secours à Paschasin, évêque de Lilybée, par Silanus, diacre de l'Église de Palerme, avec des lettres de consolation, et en même temps il le consulta sur le jour de Pâques de l'année suivante 444, comme il avait déjà consulté saint Cyrille d'Alexandrie. Paschasin répondit au Pape qu'après avoir bien examiné la question, et calculé

exactement, il avait trouvé, comme saint Cyrille, que le jour de Pâques de l'année suivante devait être le dimanche neuvième des calendes de mai, c'est-à-dire le vingt-troisième d'avril, dont il explique les raisons. Il fait mention du miracle d'un baptistère de Sicile, arrivé l'an 417, sous le pontificat de Zosime.

La même année, 443, saint Léon écrivit aux évêques de Campanie, de Picenum, de Toscane, et de toutes les provinces suburbicaires, une lettre décrétale. Picenum est aujourd'hui une grande partie de la marche d'Ancône. Trois évêques, Innocent, Légitime et Ségèce, furent chargés de porter dans les provinces cette décrétale, qui apparemment était le résultat d'un concile. Elle reprend divers abus : que l'on élevait au plus haut rang du sacerdoce des gens de condition servile, ou engagés à des devoirs incompatibles avec le service de l'Église et quelquefois malgré leurs maîtres ; que l'on ordonnait des bigames ; qu'il y avait des clercs qui prêtaient à usure ou sous leur nom, ou sous des noms empruntés, quoique l'usure fût défendue même aux laïques. Le Pape ordonne qu tous ces abus soient retranchés, sous peine aux évêques contrevenants, d'être interdits et privés de sa communion, et il recommande d'observer les décrets de saint Innocent et de ses autres prédécesseurs.

Les conciles provinciaux concouraient avec le Pape au rétablissement de la discipline. Nous signalerons particulièrement le premier concile d'Orange, en 441, et le concile de Vaison, en 442. Les canons de ces deux conciles sont une nouvelle preuve des sentiments de charité et de liberté qui distinguaient l'Église dans ces siècles de violences et d'esclavage. Le concile d'Orange prescrit de donner aux insensés, souvent si maltraités

comme possédés du démon, tout ce que la piété exige. Il renouvelle le respect dû au droit d'asile, en défendant de livrer ceux qui se réfugient dans une église Il ordonna de réprimer, par censure ecclésiastique, celui qui voudra réduire en servitude ceux qui auront été affranchis par l'Église ou recommandés à l'Église par testament. Nous voyons le concile de Vaison prendre sous sa protection les enfants trouvés. Pour réprimer la coutume barbare qu'avaient les païens d'exposer leurs enfants, Constantin, inspiré par la foi catholique, avait ordonné, en l'année 331, qu'ils appartiendraient à ceux qui les auraient nourris et élevés en qualité de leurs enfants, ou de leurs esclaves, à leur choix, sans que les pères ou les maîtres eussent aucun droit de les répéter. Honorius avait ajouté, en 412, que celui qui élèverait l'enfant, prendrait pour sa sûreté une attestation de témoin, avec la signature de l'évêque. On ne discontinuait pas d'inquiéter ceux qui avaient levé des enfants exposés, ce qui faisait que personne n'osait s'en charger, et ces pauvres créatures périssaient. C'est pourquoi le concile de Vaison ordonna que le dimanche le diacre annoncerait à l'autel qu'un enfant exposé avait été levé, afin que si on prétendait le reconnaître, la personne eût à le déclarer dans les dix jours; sinon celui qui le redemanderait, serait frappé de censure ecclésiastique, comme homicide.

Saint Léon ne borna pas son zèle à resserrer les liens de la discipline; le maintien du dogme dans toute sa pureté fixa aussi son attention, dès le commencement de son pontificat. Il s'occupa d'abord de combattre les manichéens qui étaient, à cette époque, très-nombreux dans Rome. Après la conquête de l'Afrique par les Vandales, une foule de ces hérétiques s'étaient rendus

en Italie et surtout à Rome, où ils répandirent secrètement leur doctrine et formèrent plus tard des sociétés de leur communion. Leur extérieur se montrait sous les apparences de la modestie et ne trahissait par aucun signe leur affiliation ; leur vie était austère, ils se soumettaient aux plus grandes privations, sans toutefois attirer les regards, parce que la pratique des mortifications était alors universelle. Ils restèrent pendant fort longtemps inconnus ; car ils exerçaient leur culte et propageaient leur doctrine avec le plus profond mystère, et tout annonce que ce ne fut que vers la fin de la seconde année de son pontificat, au mois de novembre de l'an 443, que saint Léon acquit la preuve certaine de l'existence à Rome de cette secte (1). Mais à peine se fut-il assuré de ce fait, qu'il prit immédiatement les mesures les plus efficaces pour supprimer ces hérétiques. La tendance à se livrer, sous le manteau de la dévotion et de l'austérité, aux mœurs les plus dissolues, détermina la sévérité dont le Pape usa à leur égard. Des témoins oculaires lui ayant fait connaître les infamies dont ils se rendaient coupables dans leurs assemblées, son premier acte fut de prononcer, pendant le jeûne du mois de décembre 443, une homélie pour mettre les fidèles en garde contre les manœuvres des manichéens, et solliciter le concours des catholiques dans ses efforts pour découvrir les partisans de cette secte. Dans son zèle pour conserver intact le dépôt de la foi et pour le salut des âmes, il prit souvent la parole devant le peuple afin de lui exposer les idées des manichéens, les signes auxquels on pouvait les reconnaître. Transportons-nous par la pensée à quatorze siècles en arrière, dans une des véné-

(1) Léon, opp. Ed. Ballerini, t. II, p. 583.

rables basiliques où saint Léon venait enseigner les fidèles. Devenons un des auditeurs du grand pontife, écoutons-le nous dévoiler les mensonges, les ruses et les menées des ennemis de la foi.

Le jour de la fête de la Pentecôte, il prononça ces paroles (1) :

« Arrêtons-nous un peu, mes chers Frères, pour saisir avec intelligence ce que le Seigneur veut nous faire entendre, lorsqu'il dit : *Le Saint-Esprit dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir.* Car outre plusieurs autres passages de la sainte Écriture qui confondent l'impiété des manichéens, ces paroles qui sont sorties de la bouche de Celui qui était la vérité même, font voir clairement l'absurdité de leurs dogmes, et rendent méprisables leurs mensonges sacriléges. En effet, pour paraître avoir dans le chef de leur secte quelque chose de grand et un homme extraordinaire, ils ont voulu faire croire que dans leur maître Manès, c'était le Saint-Esprit qui s'est fait voir aux hommes ; et que le Paraclet, promis par le Sauveur, n'était venu que lorsque cet imposteur, qui a trompé tant de malheureux, a paru dans le monde. Ils disent que le Saint-Esprit résidait tellement dans sa personne, que leur maître Manès était lui-même cet esprit divin qui, par le ministère de sa parole et sous la forme d'un corps humain, enseignait à ses disciples toutes les vérités dont il leur donnait l'intelligence, et qu'il leur décou-

(1) Dernière homélie pour la fête de la Pentecôte

vrait des secrets qui avaient été inconnus à tous les siècles précédents. J'aurais honte de réfuter sérieusement de telles absurdités, s'il n'y avait encore quelques personnes assez sottement crédules pour y ajouter foi. Qu'elles sachent donc que leur maître Manès, digne ministre du père du mensonge et l'auteur des superstitions les plus obscènes, n'a paru sur la terre que deux cent soixante ans après la Résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ, et qu'il a été condamné dans le temps où régnait l'empereur Probe, sous le consulat de Paulin. Les chrétiens souffraient alors la huitième persécution, et il y avait une infinité de martyrs qui avaient prouvé par leurs victoires l'accomplissement des promesses faites par le Sauveur, lorsqu'il disait à ses disciples : *Quand on vous livrera aux gouverneurs et aux magistrats, ne préméditez point comment vous devez parler, et ne pensez pas à ce que vous devez dire. Les paroles que vous aurez à faire entendre, vous seront inspirées à l'heure même, car ce n'est point vous qui parlerez, mais c'est l'esprit de votre Père qui parlera en vous.*

« La promesse de Jésus-Christ n'a donc pu rester pendant un si long temps sans être accomplie, et cet esprit de vérité que les impies ne sont pas capables de recevoir, n'a point différé à répandre sur les membres de son Église ses dons de sagesse et d'intelligence, de science et de piété, de conseil, de force et de crainte, jusqu'à la naissance de cet imposteur dont toute la doctrine n'est qu'un tissu de mensonges les plus in-

fâmes. Qui pourrait même penser que ce séducteur ait eu aucune communication de l'esprit de Dieu, lui qui est de cette partie réprouvée du monde qui ne saurait recevoir l'esprit de vérité ? Possédé comme il l'était par l'esprit du démon, il a toujours résisté à l'esprit de Jésus-Christ. Le don de prédire l'avenir étant un des effets que produit l'effusion des faveurs de l'Esprit-Saint sur les disciples, Manès, pour ne pas exposer ses fausses prophéties à être démenties par l'événement, eut l'impudence d'inventer les fables les plus ridicules, dont il faisait remonter l'origine aux siècles qui avaient précédé, et comme si la loi de Dieu et les hommes saints, qu'il a remplis de son esprit, ne nous eussent rien appris de l'éternité du Créateur et du bel ordre qu'il a établi dans l'univers parmi ses créatures, cet imposteur a fait un assemblage monstrueux de mensonges inexplicables où il outrage la bonté de Dieu et fait injure à sa sagesse, en détruisant les propriétés des causes naturelles et pervertissant leur usage. Au reste, à qui a-t-il pu faire adopter des rêveries aussi extravagantes, qu'à quelques insensés dont les yeux sont absolument fermés à la lumière de la vérité, et qui, aveuglés par l'ignorance la plus grossière, ou victimes des passions les plus honteuses, se laissent aller à suivre ces abominations. La pudeur m'empêche de lever le voile qui couvre ces infamies. Elles ne sont que trop connues par la confession qu'ils en ont faite eux-mêmes. »

Le jour de la fête de l'Épiphanie, saint Léon s'appli-

qua surtout à combattre les idées à l'aide desquelles les manichéens dénaturaient le dogme de l'Incarnation (1) :

« L'impiété diabolique des manichéens résiste à la force de ces preuves, mes chers Frères, et combat ces vérités de la foi catholique qui ont été crues et annoncées dans tous les siècles. Ils leur ont substitué un dogme abominable qu'ils ont composé de fables et de mensonges sacriléges pour séduire les âmes et les entraîner avec eux dans la mort. Ils vont jusqu'à ce point d'extravagance, qu'ils se figurent que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ est purement fantastique; qu'il ne contenait en soi rien de solide, rien de véritable, et que dans les actions de sa vie mortelle il ne présentait rien de réel aux yeux des hommes, mais qu'il les trompait par les apparences de la chair de l'homme sans en avoir la réalité. Ils prétendent que c'est faire outrage à la grandeur de Dieu, de croire que son Fils, le Verbe éternel, ait abaissé sa majesté jusqu'à lui faire l'injure de se renfermer dans le sein d'une femme pour s'unir à la chair de l'homme et naître d'une substance corporelle. Ces insensés ne comprennent point que cette œuvre admirable est un effet de sa puissance, qui ne peut lui faire honte, et que cette miséricorde tourne à la gloire de Dieu sans souiller la sainteté de son essence. Si la lumière visible n'est point tachée par les immondices sur lesquelles elle est répandue; si la beauté des rayons du soleil, qui n'est cependant qu'une créature

(1) Quatrième homélie pour la fête de l'Épiphanie.

corporelle, n'est point altérée par la boue et par les ordures qu'il éclaire, comment l'essence de la lumière incorporelle et éternelle pourrait-elle recevoir quelque souillure en s'unissant à une créature formée à son image? Elle l'a purifiée par cette union, mais sans contracter aucune tache : elle a guéri les blessures que le péché lui avait faites, sans souffrir aucun affaiblissement.

« Ce mystère, qui est le grand ouvrage de l'infinie miséricorde de Dieu, a été annoncé par tous les témoignages des saintes Ecritures, et c'est pour cela que les hérétiques dont nous parlons ont rejeté la loi donnée par Moïse et les écrits des prophètes qui ont été inspirés par le Saint-Esprit. Ils ont aussi falsifié les livres de l'Évangile et des apôtres, en y ajoutant ou en retranchant ce qui ne leur plaisait pas. Ils voient que tout leur est contraire, que le monde entier réclame contre leurs erreurs, et qu'ils sont confondus par toutes les pages de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui condamnent la folie de leur sacrilége impiété; et cependant ils ne cessent de troubler l'Église par leur opiniâtreté à persister dans leurs mensonges imposteurs. Ils viennent à bout de persuader aux malheureux qu'ils séduisent, que Notre-Seigneur Jésus-Christ n'est point né vraiment homme; qu'il n'a point été crucifié pour le salut du monde; que de son côté, percé d'une lance, il n'est point sorti le sang qui nous a rachetés, ni l'eau qui nous a purifiés dans le baptême; qu'il n'a point été enseveli et n'est point ressuscité le troisième jour; qu'à la

vue de ses disciples il n'est point monté au ciel où il est assis à la droite de son Père au-dessus de toutes les puissances qui sont dans les cieux; et afin de délivrer les impies de la crainte des peines qu'ils méritent et d'ôter aux saints l'espérance qui les anime, ils s'efforcent de détruire la vérité des articles de la foi contenus dans le symbole des apôtres. Ils nient que Notre-Seigneur Jésus-Christ doive venir un jour juger les vivants et les morts. Après avoir privé leurs sectateurs de la vertu et des grâces attachées aux sacrements, ils leur apprennent à honorer Jésus-Christ en rendant des adorations au soleil et à la lune, et, sous le nom du Saint-Esprit, à adorer leur maître Manès, qui est l'auteur de ces horribles impiétés. »

Le jour de la fête de la Nativité, il développe le même sujet (1) :

« C'est dans de pareilles écoles que prend naissance cette autre impiété qui entraîne quelques esprits crédules et trompés à aller sur les lieux les plus élevés pour adorer le soleil levant. Des chrétiens croient tellement faire en cela un acte de religion, qu'avant d'arriver à la basilique de l'apôtre saint Pierre, qui est consacrée au Dieu vivant et véritable, lorsqu'ils sont au haut des degrés par lesquels on monte à la tribune de l'autel, ils se tournent vers le soleil levant, baissent la tête et inclinent le corps pour honorer cet astre lumineux.

(1) Septième homélie pour la fête de la Nativité.

Comment pourrions-nous, sans gémir et sans être pénétré de douleur, voir une pareille superstition, qui vient d'une ignorance grossière ou qui est un reste du paganisme? Quoique plusieurs, peut-être, adorent le Créateur de la lumière plutôt que l'astre qui la produit, qui n'est qu'une créature, il faut cependant s'abstenir de cette espèce de culte; car ceux qui ont renoncé aux idoles, le voyant pratiquer à des chrétiens, ne sont-ils pas fondés à croire probable cette partie de leurs anciennes erreurs qu'ils voient également adoptées par des catholiques et par des païens? Que les fidèles rejettent donc avec horreur une coutume si pernicieuse. Qu'on ne confonde point avec le culte que nous rendons au seul vrai Dieu, les cérémonies de ceux qui adorent les créatures, puisque la sainte Écriture dit: *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul.* »

Dans une de ses homélies pour le temps du Carême, saint Léon signale encore à son peuple les dogmes et les pratiques des manichéens (1):

« Celui qui a pu donner la mort au genre humain, en le faisant succomber à l'intempérance, se sert du jeûne même pour nous perdre. Afin d'y parvenir, il emploie le ministère des manichéens; et, de même que par l'organe du serpent, il réussit à faire manger du fruit défendu, il vient à bout, avec le secours de ceux-ci, de persuader qu'on doit s'abstenir des nourritures qui

(1) Quatrième homélie pour le Carême.

sont permises. Il est utile, sans doute, de savoir se contenter de peu d'aliments, et de réprimer ainsi le penchant naturel qui nous porte aux voluptés sensuelles; mais malheur au dogme pervers de ceux qui pèchent même en pratiquant le jeûne! Ces personnes condamnent l'usage de certaines créatures pour faire injure au créateur de toutes choses; et elles osent assurer que ceux qui mangent de celles dont Dieu n'est pas l'auteur, mais le démon, sont impures, quoiqu'il n'y ait certainement aucune substance mauvaise de sa nature, et que le mal même ne soit qu'un pur néant. Tout ce qui a été créé par l'auteur de tout bien est bon en soi; et Dieu a donné l'être à tout ce qui est dans l'univers! *C'est lui qui a fait le ciel, la terre, la mer et toutes les créatures qui y sont contenues.* En sorte que tout ce qui est destiné pour la nourriture de l'homme est pur et saint dans son genre et dans sa qualité; si on use de ces créatures avec une avidité immodérée, l'excès déshonore les gourmands et les ivrognes. Mais ce n'est point la nature de ces choses qui souille l'homme; car nous apprenons de l'apôtre : *que tout est pur pour ceux qui sont purs.* Mais rien n'est pur pour les infidèles et pour ceux qui sont impurs, puisque leur raison même et leur conscience sont infectées par le péché.

« Pour vous, mes chers Frères, qui êtes les enfants de l'Église catholique; vous, que l'Esprit-Saint a instruits dans l'école de la vérité, faites un bon usage de votre liberté! Modérez-la par les lois de la raison, sachant combien il est utile de s'abstenir même

des choses permises; et, dans ce saint temps où nous devons nous mortifier plus sévèrement, retranchons dans l'usage des nourritures ce qui serait superflu, mais n'en condamnons pas la nature. Ainsi, ne vous laissez pas corrompre par la contagion de l'impiété de ceux qui, dans l'austérité apparente de leur vie, donnent la mort à leurs âmes en rendant à des créatures le culte qui n'est dû qu'au créateur. Tous ceux qu'on trouvera jeûner le dimanche et le lundi en l'honneur du soleil et de la lune doivent être reconnus pour manichéens. Ils ont la folie de consacrer cette abstinence aux astres qui nous éclairent. Cette criminelle superstition les rend doublement impies, parce que ce jeûne, qui a pour fin le culte des astres, anéantit en même temps l'hommage que nous rendons à la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ils détruisent par là le mystère de la Rédemption du genre humain; et, ne voulant point reconnaître la vérité de la nature humaine dans la personne de Notre-Seigneur, ils nient aussi qu'il soit mort et qu'il soit ressuscité. C'est en haine de ce jour de sabbat et de joie que nous célébrons qu'ils paraissent s'affliger par le jeûne; et lorsque pour couvrir leur infidélité ils ont la hardiesse d'assister à nos saints mystères, qu'ils se comportent dans la réception du sacrement de manière à se cacher plus sûrement, ils reçoivent dans une bouche indigne le sacré corps de Notre-Seigneur, mais ils évitent de boire son sang. Je vous en préviens, mes Frères, afin que vous reconnaissiez à ces marques ces sacriléges profanateurs. Lorsque vous découvrirez quelques-uns de

ces hypocrites, dénoncez-les aux prêtres qui, en vertu du pouvoir dont ils sont revêtus, les retrancheront de la société des saints. L'apôtre saint Paul nous prémunit contre la séduction de ces partisans du mensonge, lorsqu'il dit : *Je vous conjure, mes Frères, de prendre garde à ceux qui causent parmi vous des séditions et des scandales contre la doctrine que vous avez apprise et d'éviter leur compagnie.* Car ces personnes ne servent point Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais elles cherchent à satisfaire leurs sensualités, et, par des paroles douces et flatteuses, à séduire les âmes simples.

« Nous vous donnons ces avertissements, mes Frères, pour vous précautionner contre les erreurs d'une secte aussi exécrable. »

L'hérésie des manichéens, combattue avec tant de vigueur et de génie par saint Augustin, avait été déjà condamnée au commencement du cinquième siècle, par le pape saint Innocent Ier, qui, en 406, confirma les décrets rendus contre cette secte par un concile africain. Mais saint Léon, pour étouffer aussi radicalement que possible une doctrine si funeste à la pureté du dogme et de la morale du christianisme, assembla de nouveau à Rome, en 443, un concile composé principalement du clergé de la ville et des environs. Afin de rendre l'enquête véridique et impartiale, il engagea les sénateurs, les patriciens et même le peuple, à assister aux séances. Ces hérétiques manichéens et les personnes les plus distinguées de la secte, les *élus* et les *élues* furent conduits devant l'assemblée ; ils firent les aveux les plus complets, comme saint Léon vient de nous l'apprendre,

et notamment en ce qui concerne les abominables impuretés qui se commettaient dans leurs réunions, de sorte qu'aucun doute ne fut plus permis. Une des malheureuses victimes de leurs pratiques, jeune fille à peine âgée de dix ans, les deux femmes qui l'avaient élevée et préparée au crime, le jeune homme qui avait abusé d'elle, l'évêque qui avait présidé à la cérémonie, toutes ces personnes étaient présentes et convinrent des faits. Après la publicité donnée à ces scandales, beaucoup de gens qui, jusqu'à cette époque, avaient fait partie de la secte, abjurèrent leurs erreurs, se convertirent, signerent la profession de foi qui leur fut présentée et se soumirent à la pénitence prescrite. Les endurcis furent punis conformément à la loi. Cependant un grand nombre des partisans de la secte ayant quitté Rome, dès le commencement des mesures prises contre eux, et se tenant cachés dans différentes parties de l'Italie, le Pape, aussitôt que les délibérations de l'assemblée furent closes, fit part du résultat aux évêques italiens, leur envoya copie des actes authentiques qui avaient été rédigés et les exhorta à la surveillance la plus active.

Dans cette circonstance, le gouvernement, comprenant ses devoirs et ses propres intérêts, seconda la décision du Pape. Au mois de juillet de l'année suivante, 444, les empereurs Valentinien III et Théodose-le-jeune publièrent une loi d'après laquelle partout où il se rencontrerait des manichéens, on devait leur appliquer les édits contre les sacriléges. Toute affiliation à leur secte était considérée comme crime d'État; chacun était tenu de les dénoncer; nul ne devait leur accorder d'asile. Les manichéens étaient déclarés incapables de parvenir à aucune dignité militaire,

d'habiter aucune ville, afin que personne ne pût être séduit par leur fréquentation. Ils ne pouvaient ni hériter, ni tester; tout ce qu'ils possédaient appartenait au fisc; exclus de tout recours en justice, ils n'étaient admis ni à porter plainte, ni à passer des contrats. Le chef militaire qui recevait des manichéens au service était condamné à une amende de dix livres d'or. La sévérité de ces dispositions était nécessitée par les mœurs de cette secte qui se livrait à des abominations inconnues même dans les repaires privilégiés de la prostitution (1).

Peu de temps après cette destruction des manichéens, saint Léon se vit forcé d'exhorter les évêques de la Haute-Italie à surveiller de plus près les pélagiens. Avant même l'arrivée de Pélage et de Célestin à Rome, leur doctrine comptait déjà de nombreux partisans dans cette capitale et le reste de l'Italie. Saint Augustin avait même logé chez un d'entre eux pendant son séjour à Rome. Plus tard, sous saint Léon et même avant son pontificat, ils avaient profité de la confusion qui régnait dans l'Église pour faire croire à leur orthodoxie et participer aux droits des fidèles. Le Pape invita, à plusieurs reprises, les évêques à veiller sur eux et à n'admettre dans la communion de l'Église aucun individu précédemment attaché à cette secte, avant d'avoir publiquement abjuré ses erreurs et souscrit tous les décrets du concile qui les avait condamnés, avec l'approbation de l'évêque de Rome. Mais, ajouta saint Léon, les évêques devaient surtout prendre garde à ce que ces pélagiens convertis

(1) *Leg. nov. Valent.*, liv. II, t. II.
Les cours d'assises, à Paris et dans les départements, nous révèlent des habitudes d'immoralité systématique qui prouvent que notre siècle n'a rien à envier aux manichéens du cinquième. La statistique criminelle constate que les actes de la débauche la plus monstrueuse se multiplient d'année en année.

ne continuassent à soutenir que la grâce est accordée uniquement selon les mérites. Lorsque les pélagiens se montrèrent de nouveau à Rome, saint Léon encouragea son ami saint Prosper à les combattre. Les mesures qui furent prises étaient surtout dirigées contre Julien d'Éclane. Dépouillé de la dignité d'évêque, à cause de son hérésie, ce sectaire avait quitté l'Italie et errait, depuis cette époque, sans demeure fixe. Il se rendit d'abord à Constantinople; mais lorsque le concile d'Éphèse eut condamné à la fois le pélagianisme et le nestorianisme, il fut obligé de quitter aussi cette ville. Il se dirigea donc vers la Gaule, pays où ses doctrines avaient rencontré le plus de partisans. Fauste, abbé de la célèbre abbaye de Lérins, accueillit l'hérétique et se laissa entraîner par ses discours dans les erreurs auxquelles il se livra plus tard. De Lérins Julien retourna en Italie et chercha dans le diocèse d'Aquilée, où les pélagiens étaient répandus, à se faire réintégrer dans le sein de l'Église. Ce fut donc pour enlever à cet hérétique et à ses partisans toute espérance de rentrer dans la communion catholique, sans une conversion sincère, que saint Léon prescrivit contre les pélagiens les mesures dont nous venons de parler. Par sa lettre dix-huitième, il ajouta que si, parmi les pélagiens qui exprimaient le désir de rentrer dans l'Église, il se rencontrait des clercs, il ne fallait, sous aucun prétexte, leur accorder une dignité plus élevée que celle dont ils étaient revêtus avant leur apostasie.

En cette année 444, le 9 juin, l'Église eut le malheur de perdre un de ses plus glorieux évêques, saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, après trente-deux années de pontificat. Nous avons déjà fait connaître la lutte soutenue par ce courageux défenseur de la foi con-

tre l'hérésie nestorienne. Toute sa vie fut un combat pour la cause de la vérité, c'est pourquoi il a mérité d'être appelé par le pape saint Célestin : *un généreux défenseur de l'Église et de la Foi, un docteur catholique, un homme vraiment apostolique*. Parmi le grand nombre de ses écrits, nous citerons des commentaires sur l'Écriture-Sainte ; des traités sur la Trinité, sur la Foi, sur l'Incarnation ; des homélies que les évêques grecs apprenaient par cœur pour les prononcer ; des lettres ; cinq livres contre Nestorius ; un livre contre les anthropomorphites ; dix livres contre Julien l'apostat. Les ouvrages de saint Cyrille se distinguent par la facilité, la verve et souvent une véritable éloquence. S'il manque d'élégance, de clarté et de précision, ces défauts sont rachetés par cette orthodoxie irréprochable qui lui a valu l'honneur de voir plusieurs de ses lettres adoptées par les conciles comme règles de foi.

Saint Cyrille fut remplacé sur son siége d'Alexandrie par Dioscore, son archidiacre. Nous verrons que ce choix a été une calamité pour l'Église. Heureusement saint Léon était à sa tête pour la diriger et la sauver. La cause pour laquelle saint Cyrille avait combattu avec tant d'ardeur et de persévérance, le maintien du dogme de l'Incarnation, saint Léon était appelé à la faire triompher.

A peine, grâce aux efforts du Pape, la propagation des hérésies eut-elle été, autant qu'il était possible, arrêtée, qu'une discussion s'éleva entre les évêques de la Gaule ; cette affaire fixa toute l'attention du Pape et le porta à prendre des mesures de la plus haute importance qui démontrent combien, dès cette époque, la primauté du Saint-Siége était solidement établie et universellement reconnue et respectée.

Célidonius, évêque de Besançon, fut accusé, dans un concile de la province, présidé par saint Hilaire, évêque d'Arles, d'avoir eu une veuve pour épouse, avant d'être appelé à la dignité épiscopale, et de plus, d'avoir condamné un accusé à mort, quand il remplissait, comme magistrat, des fonctions séculières. L'un et l'autre de ces actes étant contraires aux règles de l'Église, Célidonius fut déposé. Il se rendit à Rome où il interjeta appel de cette sentence devant le Pape, et se plaignit vivement de la conduite violente et passionnée tenue à son égard par Hilaire. Cet événement se passait vers la fin de l'année 444. Saint Léon convoqua un concile à Rome pour examiner l'affaire. Célidonius se justifia en prouvant par des témoins la fausseté des accusations portées contre sa personne. De son côté, saint Hilaire voulant défendre ses actes, passa les Alpes, malgré la rigueur de l'hiver, voyageant à pied, ce qu'il faisait toujours par amour de la pauvreté. Arrivé à Rome, il commença par visiter les églises des apôtres et des martyrs, et vint ensuite se présenter devant le Pape, afin d'obtenir la confirmation de la sentence rendue contre Célidonius par le concile gaulois. Quand il eut reconnu que ses démarches seraient superflues, puisque saint Léon ne voulait pas se prononcer avant que l'enquête ne fût terminée, il quitta Rome en secret et retourna dans son évêché sans attendre la fin du débat. Le concile ayant proclamé l'innocence de Célidonius, saint Léon ordonna sa réintégration sur son siége.

Devant cette même assemblée d'autres griefs très-graves furent soulevés contre Hilaire et obligèrent le Pape à une conduite plus sévère contre lui. Projectus, autre évêque des Gaules, se plaignit énergiquement à saint Léon de ce que Hilaire, qui n'était pas même son

métropolitain, avait arbitrairement sacré un autre évêque à sa place, dans un moment où Projectus était malade, sans attendre l'issue de la maladie. Il s'était en outre permis, dans cette circonstance, plusieurs mesures violentes. La vérité des faits allégués contre Hilaire fut confirmée par un grand nombre de témoins pris parmi les concitoyens de Projectus. A la suite de cette enquête, saint Léon écrivit aux évêques de la province de Vienne, dont Besançon était la capitale, une lettre décrétale qu'il est essentiel de faire connaître. Il commence par établir la primauté du Saint-Siége :

« Jésus-Christ, dit-il, a tellement institué l'économie de sa religion pour éclairer par la grâce de Dieu tous les peuples et toutes les nations, qu'il a voulu que la vérité annoncée auparavant par les prophètes, le fût par les apôtres pour le salut de tous. Mais en voulant que ce ministère appartînt à tous les apôtres, il l'a placé principalement dans saint Pierre, chef de tous les apôtres, et a voulu que ce fût de lui comme du chef, que ses dons se répandissent sur tout le corps ; en sorte que quiconque s'écarte de la solidité de Pierre, doit savoir qu'il n'a plus de part à ce mystère divin. »

Ensuite saint Léon, après avoir parlé de ceux qui, en s'éloignant de l'ancienne tradition, tâchent de donner atteinte à la puissance du Saint-Siége, dit aux évêques :

« Que votre fraternité reconnaisse donc avec nous que les évêques de votre province ont consulté le Siége apostolique par une infinité de relations, et que diver-

ses causes lui ayant été portées par appel, selon l'ancienne coutume, il a confirmé ou cassé les jugements qui avaient été rendus. Mais Hilaire, voulant troubler par ses prétentions l'état des églises et la paix de l'épiscopat, s'est écarté de cette route que nos ancêtres ont toujours tenue, et qu'ils ont si sagement ordonné de tenir. Il prétend vous soumettre à sa puissance et se soustraire soi-même à celle de Pierre, s'arrogeant le droit de faire des ordinations dans toutes les églises des Gaules, au préjudice des métropolitains, et blessant, par des paroles pleines de hauteur, le respect dû à saint Pierre, à qui le soin de paître les brebis appartient plus spécialement, parce qu'il a reçu, avant les autres, le pouvoir de lier et de délier. Quiconque pense devoir lui dénier la principauté, n'en diminuera la dignité en aucune manière; mais enflé d'orgueil, il se précipitera lui-même dans l'abîme. »

Le Pape déclare qu'il a absous Célidonius sur la déposition des témoins, à qui Hilaire présent n'a su que répondre devant plusieurs évêques assemblés. Il assure qu'il aurait confirmé la sentence portée contre Célidonius, s'il n'avait montré la fausseté des accusations faites contre lui; sur quoi il marque qu'on ne doit pas même admettre aux moindres ordres du clergé ceux qui ont épousé des veuves.

Il fait savoir aux évêques qu'il a maintenu Projectus dans son Siége, et il blâme Hilaire d'avoir donné à un évêque malade le chagrin de lui ordonner un successeur de son vivant, et de l'avoir fait dans une autre province

où il n'avait aucun droit, le Saint-Siége ayant révoqué le privilége qu'il avait accordé pour un temps à Patrocle; et enfin d'avoir fait cette ordination sans avoir pris les suffrages du clergé et du peuple.

Il règle la manière dont on doit faire les élections. Nous avons appris, dit-il, qu'un évêque se fait accompagner d'une troupe de soldats pour se rendre maître des églises dont les évêques sont morts, et leur en imposer qu'elles ne connaissaient pas. Je vous en prie, mes Frères, je vous en conjure au nom de Dieu, empêchez ces désordres; retranchez de vos provinces la cause des dissensions. Pour nous, nous avons déchargé notre conscience devant Dieu en chargeant la vôtre de remédier à ces abus. Il trace ensuite les règles qu'on doit observer dans les élections des évêques. Il faut avoir le témoignage des principaux citoyens, signé des clercs, avec le consentement du clergé et du peuple, afin que celui qui doit commander à tous soit élu par tous. Il rend, dit-il, aux métropolitains le droit de faire les ordinations avec les plus anciens évêques de la province. Il n'est pas permis à un métropolitain de transférer son privilége à un autre; que si, malgré les décrets apostoliques, il tente de le faire, le droit d'ordination sera dévolu au plus ancien évêque de la province. Enfin, il déclare irrégulières les ordinations qui n'auront pas été faites le samedi ou le dimanche, suivant l'ancienne coutume.

Le Pape ôte à Hilaire le droit de métropolitain, et même la juridiction qu'il prétendait sur la province de Vienne. Heureux, ajoute-t-il, de conserver son propre siége par l'indulgence du Siége apostolique. Il lui défend d'indiquer des conciles, de faire des ordinations et même d'y assister, parce qu'il avait assez montré qu'il

était coupable et qu'il ne méritait pas la communion du Saint-Siége, en déclinant son jugement par une fuite honteuse. Enfin, le Pape recommande aux évêques de ne point excommunier légèrement. Nous avons appris, dit-il, que des personnes ont été excommuniées pour des fautes légères, pour quelques paroles, par exemple, et qu'une âme pour qui Jésus-Christ a versé son sang, blessée ainsi par une peine si atroce, est demeurée en quelque sorte sans armes, exposée aux attaques du démon et dépouillée de tout ce qui pouvait l'en mettre à couvert. Mais doit-on s'étonner qu'il soit bien tel envers les laïques, celui qui a coutume de se réjouir de la condamnation des évêques.

Nous avons vu que le Pape avait retiré à saint Hilaire le droit de convoquer des conciles, et transféré à l'évêque de Vienne les priviléges de métropolitain, dont jouissait l'évêque d'Arles. Saint Hilaire et plusieurs autres évêques regardèrent cette mesure comme un abus d'autorité, attendu que les droits de métropolitain avaient été assurés au siége d'Arles par un des prédécesseurs de saint Léon, Zosime, lequel avait mis fin à la discussion qui existait à ce sujet entre les évêques d'Arles et de Vienne, en instituant le premier son vicaire dans la Gaule. C'est en se fondant sur l'autorité accordée à son siége que saint Hilaire avait déposé Célidonius, et un passage de la lettre de saint Léon à l'évêque de Vienne prouve qu'il reconnaissait ce droit à Hilaire. Il disait : « *Mansisset namque in illum prolata sententia, si objectorum veritas extitisset.* » On ne saurait faire un reproche à saint Léon d'avoir réintégré Célidonius, car le Pape était reconnu par tout le monde comme juge en dernier ressort, et sa conduite fut parfaitement légale en annulant un jugement dont les motifs étaient con-

traires à la vérité. La seule question est de savoir si la manière violente dont Hilaire avait usé de son droit présentait une raison suffisante pour l'en priver. A cet égard les opinions diffèrent. D'un côté, le janséniste Quesnel, voulant envenimer la querelle et diminuer l'autorité du Saint-Siége, s'appuie, pour blâmer saint Léon, sur le compte que rend de cette affaire saint Honorat, évêque de Marseille, dans la vie de saint Hilaire; de l'autre côté, les Ballerini, dans leur édition des œuvres de saint Léon, combattent avec science et profondeur les arguments de Quesnel, et soutiennent que le Pape était dans son droit. Le plus sûr, sans doute, est de suivre à ce sujet une opinion qui, indépendamment même de l'autorité de Baronius, paraît la plus sage; il dit, sous la date de l'an 464, à l'occasion d'une affaire semblable de l'évêque saint Mamert, de Vienne: « *Non mireris, lector, Romanum pontificem adversus Mamertum adeo vehementer insurgere, virum, ut declarunt eventa, sanctitate insignem, in his enim, quæ contentiosi fori sunt, perfacile est quemquam decipi. Persimile etiam S. Leoni accidit, qui in S. Hilarium eadem ex causa acerrime invectus est. Quis nesciat sæpe accidere, ut falsis accusationibus et subreptionibus aures Pontificum repleantur, et cum putant agere, quod justum appareat, exagitent innocentem* (1). »

Cette discussion avec les évêques de la Gaule détermina Valentinien III à promulguer l'année suivante, 445, une constitution en vertu de laquelle la primauté de l'évêque de Rome était reconnue de la manière la plus formelle par le gouvernement, et qui constate la grande autorité, la haute influence que le Pape exerçait sur

(1) Baron., *Annal. ad ann.* 464; p. 315, t. V, éd. Venise.

l'empereur. Voici la traduction de ce document mémorable (1) :

« Il est certain qu'il n'y a point pour nous et pour notre empire d'autre appui que la faveur divine, que la foi chrétienne et notre vénérable religion nous aident principalement à mériter. La primauté du Siége apostolique ayant été affermie par le mérite de saint Pierre, prince de l'épiscopat, par la dignité de la ville de Rome et aussi par le sacré concile (de Nicée), que personne n'ose rien attenter contre l'autorité de ce Siége ; car alors les églises jouiront enfin d'une paix inaltérable, lorsqu'elles reconnaîtront toutes leur chef. C'est aussi ce qui avait été inviolablement observé jusqu'ici. Mais Hilaire d'Arles, comme nous l'avons appris par la fidèle relation du vénérable Léon, Pape de Rome, s'étant obstiné dans ses entreprises illicites, un désordre affreux s'est emparé des églises transalpines. Car Hilaire, qu'on appelle évêque d'Arles, a envahi, sans le consentement du pontife de l'Église romaine, tant les jugements que les ordinations des évêques, sans autre droit que son audace. Dépourvu de toute compétence, il a chassé les uns et ordonné scandaleusement les autres contre le gré des peuples. Et comme ils n'étaient pas facilement reçus par ceux qui ne les avaient pas choisis, rassemblant autour de soi une troupe armée, il entourait leurs murs comme on assiége une ville ennemie, s'en ouvrait l'entrée par violence, et conduisait à un siége de concorde

(1) *Epist. S. Leon. X*, et *Observ. Baller.* I., II, p. 994.

et de repos, avec l'appareil de la guerre, ceux qui devaient annoncer la paix. Ces attentats contre la majesté de l'Empire et contre la révérence due au Siége apostolique ayant été constatés par l'ordre du religieux Pape de Rome, une sentence irréformable a été portée contre Hilaire, à cause de ceux qu'il a illégitimement ordonnés. CETTE SENTENCE N'AVAIT PAS BESOIN DE NOTRE SANCTION IMPÉRIALE POUR ÊTRE EXÉCUTÉE DANS LES GAULES; car que ne peut pas dans les églises l'autorité d'un si grand pontife? Cependant nous avons cru devoir porter cette constitution pour empêcher que dans la suite Hilaire, à qui la seule clémence du Pape laisse encore la qualité d'évêque ou toute autre, n'employât la violence des armes dans les affaires ecclésiastiques, ou ne se montrât réfractaire aux ordonnances du Pontife romain; car de pareilles entreprises violent la fidélité et le respect qui nous sont dus. Nous ne prétendons pas seulement arrêter ces excès énormes, mais afin de prévenir les plus légers troubles dans les églises, et pour que la discipline ecclésiastique ne souffre aucune altération, nous ordonnons, par cet édit irrévocable, que les évêques, soit des Gaules, soit des autres provinces, ne puissent rien innover contre l'ancienne coutume, sans l'autorité du Pape de Rome; mais que tout ce que l'autorité du Siége apostolique a décerné ou décernera soit pour tous une loi inviolable, en sorte que si un évêque, ayant été cité par l'évêque de Rome à son tribunal, refuse d'y comparaître, il y soit contraint par le gouverneur de la province. »

Cette constitution impériale montre quel était, au cinquième siècle, le droit public de l'Église. Le Pape, l'empereur, les évêques, le peuple, tous avaient la même opinion sur l'indépendance et la primauté du Saint-Siége dans les affaires spirituelles.

Ce conflit entre deux si grands saints est un témoignage, bien fait pour nous humilier, de l'infirmité humaine, qui n'est pas étrangère aux plus sublimes vertus. Saint Hilaire se laissa entraîner par l'ardeur de son zèle, par des prétentions exagérées, qui pouvaient être nuisibles à l'Eglise. « Son exemple, dit un historien mo-
« derne de l'Église, s'il n'eût été réprimé, pouvait avoir
« des suites fâcheuses. Un de ses successeurs aurait pu
« en abuser, ainsi que du prétexte que la ville d'Arles
« était la métropole civile des Gaules par la résidence
« du préfet, pour s'arroger une domination séculière
« sur toutes les églises de ce pays (1). »

Saint Hilaire se garda bien de persister dans ses prétentions et de rester éloigné du Saint-Siége. Il s'appliqua tout entier à apaiser saint Léon et lui adressa plusieurs lettres à ce sujet. Le Pape aussi oublia la faute du saint évêque, et dans une lettre qu'il écrivit peu de temps après sa mort, il l'appelait *Hilaire de sainte mémoire* (2).

Cet éloge était bien dû à une si belle vie; arrêtons-nous quelques instants pour la contempler et l'admirer.

Saint Hilaire, parent de saint Honorat d'Arles, naquit dans les Gaules vers l'an 401, au sein d'une famille fort distinguée. Il fut élevé d'une manière conforme à son illustre naissance. On lui donna des maîtres habiles

(1) L'abbé Rohrbacher, t. VIII, p. 156.
(2) *Ep.* XXXVII à Ravennius, successeur de saint Hilaire.

pour l'instruire dans la connaissance des belles-lettres. Il fit de grands progrès dans les différentes branches de la littérature, surtout dans la philosophie et l'éloquence. Mais lui-même nous apprend le peu d'estime que l'on doit avoir pour tous ces avantages lorsqu'ils sont séparés des biens de la foi : « Nous sommes, dit-il, tous « égaux en Jésus-Christ. Le plus haut degré de noblesse « est d'être compté parmi les serviteurs de Dieu. Des « parents illustres et les qualités de l'esprit ne nous élè- « veront au-dessus des autres qu'à proportion que nous « nous mépriserons nous-mêmes. » Au reste, saint Hilaire ne se conduisit pas toujours d'après ces maximes; il y eut un temps où il aima le monde et en rechercha les honneurs. Saint Honorat, son parent, fut l'instrument dont Dieu se servit pour lui ouvrir les yeux sur le danger que courait son salut.

Honorat, après avoir abandonné sa patrie, s'était retiré dans l'île de Lérins et y avait fondé un grand monastère. Son éloignement du monde n'avait rien enlevé à ses tendres sentiments pour Hilaire; il crut même ne pouvoir lui donner de plus solides preuves de son amitié qu'en essayant de le gagner entièrement à Dieu. Il partit donc de Lérins pour aller trouver Hilaire. Persuadé que les réflexions qui l'avaient détaché du monde produiraient le même effet sur le cœur de son ami, il les lui suggéra de la manière la plus touchante et la plus pathétique : «Que de larmes, dit saint Hilaire, ne répandit « pas ce vertueux ami pour amollir la dureté de mon « cœur! Combien de fois ne m'embrassa-t-il pas avec « tendresse, afin d'obtenir de moi que je pensasse sé- « rieusement au salut de mon âme! Je restai cependant « insensible : rien ne fut capable de m'ébranler. »

Honorat, voyant que tous ses efforts étaient inutiles,

résolut d'avoir recours à la prière. « Eh bien ! dit-il en « s'adressant à Hilaire, j'obtiendrai de Dieu ce que vous « ne voulez pas m'accorder. » Il prit ensuite congé de lui et se retira. Cependant Hilaire réfléchit sur ce qui venait de se passer, et ses réflexions occasionnèrent un rude combat dans son âme. Voici comme il le dépeint lui-même : « D'un côté, il me semblait que le Seigneur « m'appelait à lui ; de l'autre, le monde me retenait en « m'offrant ses plaisirs et ses charmes séduisants. Ma vo« lonté flottante et indécise m'empêchait de prendre au« cun parti. Enfin Jésus-Christ triompha en moi. Trois « jours après qu'Honorat m'eut quitté, la miséricorde de « Dieu, sollicitée par ses prières, subjugua mon âme re« belle. » Hilaire ne balança plus ; il se rendit auprès d'Honorat. Autant il avait été orgueilleux et indocile, autant il devint humble et soumis. Glorieux triomphe d'une sainte amitié !

Depuis ce moment il parut un homme tout nouveau. On remarqua en lui ce changement merveilleux que le Saint-Esprit produit dans une âme sincèrement convertie. Toute sa conduite extérieure portait l'empreinte de l'humilité, de la douceur, de la mortification et de la charité. Il avait mis la main à la charrue pour ne plus regarder en arrière, et le monde qu'il avait quitté n'excitait plus en lui un seul désir. Brûlant de zèle pour la perfection, il vendit tous ses biens à son frère et distribua les fonds qui lui en revinrent tant aux pauvres qu'aux monastères indigents. Lorsqu'il se fut entièrement affranchi de tous les liens qui pouvaient l'attacher au monde, il quitta sa patrie afin d'aller se renfermer dans l'abbaye de Lérins. Il y parut, dès son entrée, digne de vivre dans la compagnie des saints. En effet, il montra tant de zèle et de ferveur pour l'accomplissement de ses

devoirs, qu'il devint en peu de temps le modèle de ceux parmi lesquels il était venu étudier les maximes de la perfection monastique. Il se distingua surtout par son amour pour la prière et la mortification. Sans cesse il veillait sur lui-même, afin d'éviter jusqu'aux plus petites fautes. Il travaillait aussi tous les jours à se corriger de ces imperfections qui sont une suite de la fragilité humaine. Ce fut ainsi qu'il se prépara à recevoir le don des larmes.

Saint Honorat ayant été élu évêque d'Arles en 426, Hilaire le suivit dans cette ville; mais il ne fut pas longtemps sans regretter sa solitude; il revint donc à Lérins. Tous les habitants de l'île le reçurent avec de grands témoignages de joie. Le saint, de son côté, fut charmé de se revoir parmi eux. Au reste, cette joie ne fut pas de longue durée; Dieu, qui avait d'autres desseins sur son serviteur, ne permit point que ses vertus restassent cachées dans la retraite. Saint Honorat le pria de se rendre auprès de lui et de ne pas lui refuser le secours de ses exemples et de ses conseils. Comme ses prières ne produisaient aucun effet, il alla lui-même le chercher à Lérins et l'obligea de le suivre.

Après la mort de ce saint évêque, qui arriva vers l'an 429, Hilaire ressentit une vive douleur de se voir séparé d'un ami qu'il aimait si tendrement. Il se consola toutefois en pensant qu'il n'avait quitté cette vie que pour jouir pleinement de la liberté des enfants de Dieu. Son premier soin fut de prendre la route de Lérins; mais les habitants d'Arles n'eurent pas plutôt été informés de son départ qu'ils résolurent de le faire arrêter sur la route. Quelques-uns d'entre eux s'étant détachés, l'atteignirent et le ramenèrent dans la ville. On l'élut évêque d'une voix unanime, et l'on procéda à la

cérémonie de son sacre, quoiqu'il n'eût encore que vingt-neuf ans.

La dignité de l'épiscopat ne fit que donner un nouveau lustre aux vertus de saint Hilaire. Il s'humiliait intérieurement à proportion de ce qu'il était élevé au-dessus des autres. Ses besoins étaient renfermés dans des bornes fort étroites, et jamais il ne se permettait que ce qui était absolument nécessaire. Hiver et été il portait le même habit, une simple tunique, encore ce n'était qu'un cilice. Il marchait toujours nu-pieds, et en travaillant de ses mains. On lui mettait une table devant lui, avec un livre et des filets; un scribe prêt à écrire se tenait auprès de sa personne; il lisait et dictait de temps en temps, remuant toujours les mains cependant pour nouer ses cordes et faire ses filets. On lisait toujours pendant son repas. Le dimanche il se levait à minuit, faisait à pied dix lieues, assistait à l'office, où il prêchait. Il vivait dans une maison commune avec ses clercs, n'ayant que sa cellule, comme les autres. A la méditation de l'Écriture sainte il joignait la prière, le jeûne et les veilles. En même temps qu'il s'appliquait à la sanctification de son âme, il tâchait aussi de procurer le salut de son troupeau, en le nourrissant assidûment du pain de la parole divine. Il avait des heures réglées pour le travail des mains, et le but qu'il se proposait en cela était de gagner quelque chose qui pût lui servir à augmenter ses aumônes. Il avait eu soin de choisir un genre de travail compatible avec la prière. A force de vaincre la nature il avait acquis une si parfaite tranquillité d'âme, qu'il n'était jamais troublé par la moindre impatience.

Le talent que saint Hilaire possédait pour la prédication était singulièrement remarquable. Lorsqu'il parlait

aux savants du monde, il s'exprimait avec cette grâce, cette élégance et ce ton de noblesse qui caractérisaient les grands orateurs : mais s'il avait à instruire des gens sans lettres, il changeait sa manière, et proportionnait ses discours à la capacité des plus ignorants. Ce qu'il y avait de plus admirable, c'est que dans les instructions les plus familières, il savait allier un style simple et naïf avec la majesté de l'Évangile. Il prêchait la vérité sans déguisement, et sans jamais flatter les grands. Nous en citerons un exemple. Il avait souvent averti en particulier un juge de la province, qui administrait la justice avec une criminelle partialité. Ses avertissements n'avaient produit aucun effet. Un jour qu'il prêchait, le magistrat, suivi de ses officiers, entra dans l'église; à peine l'eut-il aperçu, qu'il interrompit son discours. Son auditoire paraissant étonné, il dit qu'un homme qui avait si souvent négligé les avis qu'on lui avait donnés pour le salut de son âme, ne méritait pas d'être nourri de la parole divine avec le peuple fidèle. Le juge frappé de cette réflexion, rougit, et rentra en lui-même. Le saint reprit ensuite le fil de son discours. Ayant remarqué un autre jour que plusieurs personnes sortaient de l'église avant la lecture de l'Évangile, et précisément dans le moment où il allait prêcher, il les fit revenir en leur disant : « Il ne vous sera pas si facile « de sortir des cachots ténébreux de l'enfer, si vous « avez le malheur d'y tomber. »

L'amour que le saint évêque avait pour les pauvres ne connaissait point de bornes; et ce n'était qu'afin d'être en état de leur procurer des secours plus abondants, qu'il vivait lui-même dans une extrême pauvreté. Il vendit, pour racheter les captifs, jusqu'aux vases sacrés de l'église, et se servit, dans la célébration

des divins mystères, de calices et de patènes de verre. Il supportait les faibles avec tendresse, sans cependant favoriser le désordre des passions. Lorsqu'il mettait quelqu'un en pénitence, il fondait lui-même en larmes, ce qui inspirait de la ferveur au coupable; il tâchait ainsi par ses soupirs et ses prières de lui obtenir de Dieu la grâce d'une vive componction. Son zèle s'étendait à toute la province : il en visitait les évêques afin de les exhorter à retracer en eux l'image de Jésus-Christ, le prince des pasteurs. Il fonda plusieurs monastères, et y fit observer la plus parfaite régularité. Il se fortifiait dans la pratique de toutes les vertus épiscopales, par les exemples de saint Germain d'Auxerre, avec lequel il était lié d'une amitié fort étroite, qu'il appelait son père, et qu'il respectait comme un apôtre.

Durant son épiscopat, il se tint plusieurs conciles auxquels il présida, entre autres ceux d'Orange et de Vaison que nous avons fait connaître. Il n'y en eut aucun dans lequel il ne soutînt la haute idée que l'on avait conçue de lui. Ce fut principalement à son zèle et à sa prudence que l'on dut les canons de discipline qui furent faits dans tous ces conciles.

La fermeté de saint Hilaire lui fit des ennemis. Nous avons vu, par sa contestation avec saint Léon, que l'ardeur de son zèle l'entraînait quelquefois trop loin. Mais sa mémoire n'eut pas à souffrir de ces fautes qu'il effaça par les plus éclatantes vertus. Accablé sous le poids du travail et des mortifications, saint Hilaire mourut le 5 mai 449, à l'âge de quarante-huit ans (1).

Dans l'année 446, le pape s'occupa principalement des affaires de l'Église d'Illyrie. Par le partage exécuté

(1) Voyez sa vie par saint Honorat, évêque de Marseille; Godescard.

en 379, au commencement du règne de Gratien, une partie de la grande et importante province de l'Illyrie orientale était échue à l'Empire d'Orient, mais les droits patriarcaux du Saint-Siége sur les églises de cette contrée n'avaient, comme de raison, souffert aucune atteinte par ce changement de souverain temporel. Afin de maintenir ces droits dans leur intégrité, malgré la séparation politique, et pour que la province restât toujours en union spirituelle avec Rome, les papes saint Damase, saint Sirice et leurs successeurs avaient reconnu l'évêque de Thessalonique en qualité de métropolitain et de vicaire apostolique. Mais dans la suite, soit par l'autorité toujours croissante du patriarche de Constantinople, et sa proximité, soit par la manière dont le vicaire du Saint-Siége exerça ses fonctions, des plaintes eurent lieu, et il arriva que les évêques d'Illyrie eurent de fréquentes discussions avec le métropolitain de Thessalonique, et ne se montraient pas disposés, comme ils auraient dû l'être, à lui obéir. A l'époque où saint Léon monta sur le trône pontifical, ils en étaient même venus au point de demander à l'empereur la réunion de la province ecclésiastique au patriarcat de Constantinople. Cet appel à l'intervention de la puissance temporelle, dans une affaire qui regardait exclusivemeut l'Église, demeura, il est vrai, sans résultat, mais les prédécesseurs de Léon avaient déjà été plus d'une fois dans la nécessité de rappeler ces évêques à leur devoir envers le vicaire apostolique et le Saint-Siége. En 444, saint Léon confirma Anastase de Thessalonique en qualité de son représentant, et il écrivit de nouveau aux évêques d'Illyrie, en les exhortant à la soumission. Dans cette lettre, « il recommande principalement les ordinations des évêques, où l'on ne doit regarder que le mérite de

la personne et le service qu'elle a rendu à l'Église sans aucune vue de faveur ni d'intérêt. Personne ne doit être ordonné évêque dans ces églises, sans vous consulter; car on les choisira avec un jugement plus mûr, quand on craindra votre examen, et nous ne tiendrons point pour évêques ceux que le métropolitain aura ordonnés sans votre participation. Comme les métropolitains ont le droit d'ordonner les évêques de leurs provinces, nous voulons que vous ordonniez les métropolitains, et que vous les choisissiez avec un plus grand soin, comme devant gouverner les autres. Que personne ne manque au concile quand il y sera appelé. Rien n'est plus utile que les fréquentes assemblées des évêques pour corriger les fautes et conserver la charité. Vous nous renverrez, suivant l'ancienne tradition, les appellations et les causes majeures qui ne pourront être terminées sur les lieux. Il se plaint que, contre les canons, on faisait tous les jours indifféremment les ordinations des prêtres et des diacres, et veut qu'on ne les fasse que le dimanche, comme celles des évêques; ce qu'il faut entendre de la nuit du samedi au dimanche (1). »

A l'occasion de la recommandation faite dans cette lettre d'assister aux conciles, Anastase avertit le Pape que l'évêque Atticus de Nicopolis refusait, sous prétexte de maladie, d'assister à un concile provincial auquel il avait été appelé. Mais, sans attendre la réponse du Pape, le vicaire apostolique avait réclamé l'intervention du préfet de la province qui fit conduire de force Atticus à Thessalonique, au cœur de l'hiver. Dans une deuxième lettre à saint Léon, Anastase passa sous silence cet abus d'autorité, se contentant de mentionner qu'At-

(1) *Ep. IV*, V.

ticus s'était rendu aussi à Thessalonique et avait signé avec les autres évêques les décrets du concile. A peine ces lettres eurent-elles été remises au Pape par un diacre d'Anastase, qu'Atticus arriva en personne à Rome et se plaignit amèrement de la conduite du vicaire apostolique à son égard. Le diacre d'Anastase ne put lui-même rien alléguer pour la défense de son chef, et saint Léon, donnant une nouvelle preuve des sentiments de justice et d'impartialité qui l'inspiraient, écrivit à son représentant pour le blâmer sévèrement, et, à cette occasion, il fixa les rapports du métropolitain avec les évêques de leur province.

Pendant que saint Léon s'appliquait à rétablir l'ordre et la régularité dans la discipline de l'Église, il reçut d'Espagne un pressant appel à sa sollicitude pour arrêter de nouvelles manœuvres des hérétiques. Ce riche et magnifique pays était la proie des Vandales, des Suèves et des Goths, qui se disputaient sa possession, le ravageaient et le livraient à la plus déplorable anarchie. Dans cette situation, il devint facile à une secte qui se perpétuait encore, malgré toutes les poursuites dont elle avait été l'objet, de se propager dans une certaine partie du pays, notamment dans la Galice, et d'y gagner de nombreux partisans. Cette secte était celle des priscillianistes. Vers la première moitié du quatrième siècle, un égyptien appelé Marc, répandit en Espagne des doctrines gnostiques qui, mêlées avec des idées manichéennes, avaient rencontré un ardent zélateur dans la personne de Priscillien, homme d'une classe élevée, et distingué par son esprit et son éloquence. Il sut enseigner sa doctrine, qui, à côté des deux éléments gnostique et manichéen, renfermait encore des opinions à lui particulières, avec tant d'enthousiasme et un si grand

succès, qu'il eut bientôt entraîné de nombreux adeptes dans toutes les provinces de l'Espagne et dans toutes les classes de la société. Il ne faut pas s'en étonner, quand on considère cet homme tel que le dépeint Sulpice Sévère, à une extrême facilité de parole, joignant un extérieur humble, un visage composé, des mœurs austères et un grand désintéressement. Des clercs et jusqu'à des évêques se prononcèrent en sa faveur; et quand il fut accusé d'hérésie devant l'évêque de Mérida, les discussions les plus vives s'élevèrent. Un concile assemblé à Sarragosse, en 380, ayant condamné la doctrine de Priscillien et l'ayant excommunié lui et ses partisans, la secte n'en devint que plus opiniâtre. Priscillien se plaça à sa tête en qualité d'évêque, et le pouvoir spirituel ne fut pas assez fort pour les soumettre. Suivant l'usage caractéristique de presque toutes les sectes, les priscillianistes causaient un scandale public par l'immoralité de leur culte: ce fut là le motif qui détermina l'évêque Idace, leur principal adversaire, à réclamer l'intervention de la puissance temporelle. Gratien publia un édit qui ordonnait leur expulsion de l'Espagne. La secte se dispersa et les membres les plus influents se rendirent à Rome. Quoiqu'ils n'eussent pas rencontré beaucoup de sympathie dans cette ville, ils parvinrent cependant à obtenir de l'empereur un ordre qui révoquait l'édit rendu contre eux et rétablissait même dans leurs fonctions ceux qui avaient été évêques. Mais lorsque Maxime se fut emparé du pouvoir, Idace, évêque de Mérida, réussit à faire assembler de nouveau un concile à Bordeaux pour examiner leurs doctrines. Elles y furent encore une fois condamnées, et Priscillien en appela à l'empereur en personne. A cette époque, saint Martin, évêque de Tours, exerçait en Occident cette haute

magistrature spirituelle à l'aide de laquelle les plus illustres saints ont fondé la société chrétienne. Saint Martin fit tout ce qui dépendait de lui pour empêcher l'empereur d'exécuter dans une affaire purement ecclésiastique l'intervention sollicitée, et le supplia surtout de n'employer aucune mesure violente. Mais cette affaire des priscillianistes ayant été instruite à Tours, en 385, avec une grande sévérité, par les délégués de l'empereur, le chef et plusieurs membres de cette secte, après avoir été traités avec beaucoup de cruauté, firent l'aveu qu'ils avaient enseigné et pratiqué des doctrines immorales; en conséquence, ils furent exécutés par ordre de l'empereur. Maxime ayant voulu prendre d'autres mesures de rigueur contre ceux de ces sectaires qui existaient encore en Espagne, saint Martin l'en empêcha par de pressantes sollicitations. C'est ainsi, dans tous les siècles, que l'Église a répondu à ces accusations de cruauté répétées par l'ignorance et la mauvaise foi. Le peuple, en l'an 385, moins docile que l'empereur aux conseils de l'Église, se montra très-animé contre les priscillianistes et répandit leur sang dans beaucoup de localités. L'hérésie de Priscillien se maintint néanmoins en Espagne, et profita, pour s'étendre, de la confusion où le pays fut jeté par la conquête des Barbares. Saint Turibius, évêque d'Astorga en Galice, s'émut de la propagation de ces sectaires, combattit leurs doctrines et surveilla tous leurs mouvements. Il fixa sur eux l'attention de ses collègues dans l'épiscopat et leur communiqua, dans une lettre qui nous a été conservée parmi celles de saint Léon, plusieurs des écrits sur lesquels les priscillianistes fondaient leurs erreurs et qui servaient à les propager. C'étaient des livres apocryphes contenant de prétendus actes de saint Thomas, de saint André et de saint

Jean; mais surtout le livre intitulé : *Memoria apostolorum,* dans lequel, entre autres blasphèmes, ils font parler Notre-Seigneur lui-même contre l'Ancien Testament.

Cette affaire parut assez grave à saint Turibius pour qu'il crût de son devoir d'en rendre compte au Pape, de lui demander son avis et sa décision, après lui avoir soumis un résumé des principaux dogmes de la secte. Il est à regretter que cette lettre de saint Turibius ait été perdue, car elle nous aurait fait connaître sans doute cette hérésie avec plus de détails. C'est seulement par la réponse de saint Léon, qui nous a été conservée, que nous pouvons avoir quelques renseignements précis sur les véritables opinions des priscillianistes. Cette lettre, datée du 21 juillet 447, la quinzième de la collection, fut apportée par un diacre de l'Église de Rome nommé Pervincus. Le Pape commence par dire que cette hérésie présente ce caractère particulier qu'elle a adopté quelques-unes des erreurs de toutes les hérésies précédentes. On y retrouve les doctrines païennes du culte des astres, de la magie et du fatalisme. Il ajoute ces paroles dont bien des gens lui ont fait un grand reproche : « C'est pourquoi nos pères firent bien, à « l'époque où cette hérésie impie parut pour la pre- « mière fois, de travailler avec ardeur à expulser de « l'Église ces fureurs sacriléges; et le pouvoir séculier « aussi conçut une si grande horreur de cette profonde « démence, qu'il frappa du glaive de la justice publique « le chef et plusieurs des disciples de la secte; car on « voyait que toute sollicitude pour le maintien des « mœurs deviendrait inutile, que les liens du mariage « se relâcheraient, que les lois divines et humaines se- « raient également renversées si des hommes, professant

« de semblables croyances, pouvaient continuer à vivre.
« Cette conduite a été pendant longtemps utile à la clé-
« mence de l'Église; car, bien qu'elle se contente de
« porter ses arrêts spirituels et repousse toute vengeance
« sanglante, elle ne laisse pas néanmoins d'être aidée
« par la sévérité des lois que rendent les princes chré-
« tiens, puisque, ceux qui craignent un châtiment cor-
« porel ont souvent recours, pour se sauver, au remède
« spirituel (1). »

Saint Léon continue en traitant des erreurs des priscillianistes, telles que saint Turibius les exposait dans sa lettre; il cite les principales, et indique en peu de mots sous quels rapports elles diffèrent de l'enseignement de l'Église. Or, d'après ces indications, voici quelles étaient les croyances des priscillianistes. Ils rejetaient la Trinité de la substance divine et enseignaient qu'il n'y a qu'une seule personne appelée tantôt Père, tantôt Fils, tantôt Esprit; système de Sabellius. Ils professaient, avec Arius, l'émanation de certaines facultés sorties de Dieu, dont la substance existait avant elles. Ils disaient, avec Paul de Samosate et Photin, que le Fils de Dieu était appelé le Fils unique, parce que lui seul était né d'une vierge, et ils soutenaient en même temps que ce Fils n'existait pas avant de naître de la Vierge. Ils jeûnaient le jour de la Nativité de Jésus-Christ et tous les dimanches, et enseignaient, avec Cerdon, Marcion et les manichéens, que le Christ n'a pas été fait homme véritablement, mais en apparence. Suivant eux, l'âme humaine fait partie de la substance divine, et notre nature ne diffère en rien de celle de notre Créateur, opinion des manichéens et de plusieurs

(1) Nous aurons occasion de revenir sur ce sujet.

philosophes. Le démon n'a jamais été bon et sa nature n'est pas l'œuvre de Dieu; il est fils du chaos et des ténèbres; il n'a point d'origine, étant lui-même le principe et la substance du mal. Ils rejetaient le mariage et détestaient, comme les manichéens, la procréation des enfants. La formation du corps de l'homme est, disaient-ils, l'ouvrage du démon; la semence reçue dans le sein de la femme devient un corps par le secours des démons. Par la même raison, ils ne croyaient pas à la résurrection, parce que le corps terrestre n'est pas conforme à la dignité de l'âme. Les fils de la promission (probablement les πνευματικοί des gnostiques) sortaient à *la vérité* de la femme, mais étaient engendrés par le Saint-Esprit. Ils enseignaient encore que les âmes qui habitent les corps des hommes étaient originairement destinées à rester séparées; mais qu'ayant péché dans le séjour céleste, elles étaient tombées des hauteurs dans les basses régions et se trouvaient condamnées à obéir à des maîtres de diverses natures, à la puissance de l'air et des astres; les unes sévères, les autres clémentes, les renfermaient au milieu de corps placés dans des positions différentes et avec des destinées inégales. Le but de ce système était de pouvoir rapporter à des causes préalables toutes les vicissitudes qu'ils éprouvaient dans la vie. Ils croyaient que le corps et l'âme de l'homme étaient soumis, quant à leur destinée, à l'influence des astres, ce qui les entraînait, comme nous l'avons déjà dit, dans toutes les erreurs des païens, leur faisant adorer les astres favorables et chercher à désarmer ceux qui ne l'étaient pas. Ils soumettaient les parties de l'âme et les divers membres du corps à certaines puissances distinctes. Ils donnaient à celles qui régissaient l'âme les noms des patriarches, et les noms des astres à celles qui

gouvernaient le corps. Par la même raison, ils disaient qu'il fallait regarder comme canoniques tous les livres qui portaient les noms des patriarches; car ces noms désignaient les douze puissances qui opéraient la transformation de l'homme intérieur. Sans en avoir la connaissance, aucune âme ne pouvait se transformer de nouveau en la substance d'où elle était sortie. Par sa nature terrestre, le corps est au pouvoir des signes célestes et des astres, et c'est pour cela que, dans l'Écriture-Sainte, on trouve beaucoup de choses qui se rapportent à l'homme extérieur, et par là aussi on remarque le contraste entre les deux natures divines et humaines. Ils se servaient de manuscrits falsifiés des livres saints, d'écrits interpolés qu'ils regardaient comme canoniques et d'ouvrages apocryphes attribués aux apôtres. Ils avaient une grande vénération pour les ouvrages d'un certain Dictinnius, dont saint Augustin parle dans un de ses traités. Enfin ils se livraient en secret, comme les manichéens, à des actes de débauche et à des mystères impurs.

Saint Léon ne se borna pas à opposer dans sa lettre à Turibius la doctrine catholique à toutes ces erreurs; il lui fit connaître comment il devait agir pour empêcher l'extension de cette secte. Il lui recommanda d'assembler sur-le-champ un concile, d'y réunir le clergé des provinces voisines et d'examiner, d'après les indications que le Pape lui fournissait à ce sujet, si cette hérésie n'avait pas déjà gagné des partisans et des amis jusque dans le clergé lui-même. Les évêques des provinces de Tarragone, de Carthage-la-Neuve, de Lusitanie et de Bétique étaient déjà avertis; mais si les troubles et les événements de la guerre ne leur permettaient pas de se réunir, il fallait au moins assembler le clergé de la Ga-

lice, province où le priscillianisme avait le plus de sectateurs, afin d'exécuter les mesures qu'il ordonnait. Un concile s'assembla effectivement à Tolède, mais les évêques de la Galice ne purent point y assister; en conséquence, saint Léon prescrivit que la profession de foi, rédigée par ce concile, serait envoyée à l'évêque de Brague, en qualité de métropolitain de la Galice; et quand plus tard un concile provincial de cette province s'assembla pour le même objet, le Pape lui adressa une lettre particulière, mais qui a été perdue (1). Ces mesures mirent, à la vérité, un obstacle à la propagation de cette hérésie, mais elles ne la détruisirent pas complétement. Nous apprenons de Montamus, évêque de Tolède (2), qu'au commencement du sixième siècle, il y avait encore beaucoup de priscillianistes dans les environs de Valence; et ce n'est qu'après le concile tenu contre eux à Brague, en 561, qu'ils disparaissent de l'histoire, du moins comme secte; car plusieurs de leurs dogmes, ainsi que de ceux des manichéens, se sont maintenus fort avant jusque dans le moyen âge.

(1) Voyez *App. Léon, ed. Ballerini*, t. I, p. 1441, *de epistol. deperdit.*
(2) Aguirre, *Concil. Hispan.*, t. II, p. 269.

CHAPITRE V.

Le dogme de l'Incarnation défendu par le Saint-Siége.

> Il n'y a point d'objet dont l'esprit se nourrisse plus souvent et avec plus de plaisir que de la contemplation de la naissance éternelle du Fils de Dieu dans le sein de son Père, et de celle qu'il a voulu prendre dans le temps, en naissant vraiment homme parmi nous.
>
> (*Sixième homélie de saint Léon pour la fête de la Nativité.*)

Affaire de l'évêque Bassien. — Eutychès. — Flavien. — Actes du concile de Constantinople contre Eutychès. — Lettre d'Eutychès à saint Léon. — Réponse du Pape. — Convocation du concile par l'Empereur. — Lettre fameuse de saint Léon à Flavien. — Légende. — Autres lettres de saint Léon. — Intrigues et complot de la cour et de l'hérésie. — Dioscore, évêque d'Alexandrie. — Attila.

(447-449.)

En l'année 447, l'empereur Théodose-le-Jeune demanda l'avis de saint Léon dans une affaire qui, par elle-même, ne présentait pas une grande importance, mais qui a été souvent racontée d'une manière inexacte, dans le but d'y trouver un argument contre la véritable

position de l'évêque de Rome à l'égard des conciles œcuméniques. Un récit impartial de cette affaire, tiré des sources authentiques, prouvera combien cet argument a peu de valeur.

Bassien, prêtre de l'église d'Ephèse, ne s'entendit pas avec son évêque, Memnon. Pour l'éloigner, Memnon le sacra évêque d'Euazus; mais Bassien refusa d'accepter cet évêché. Au milieu de ce conflit, Memnon mourut, et Basile, son successeur, plus favorablement disposé à l'égard de Bassien, lui laissa la dignité et les honneurs d'évêque, en le dispensant d'aller occuper le siége d'Éphèse sur lequel il plaça un autre titulaire. Peu de temps après, Basile étant mort à son tour, Bassien fut nommé évêque d'Ephèse et installé dans les formes les plus contraires aux règles canoniques. L'évêque Olympius de Théodosiopolis fut contraint par la force à accomplir seul la cérémonie de cette installation. Bassien, malgré ces irrégularités, étant parvenu à se faire reconnaître par le patriarche de Constantinople, resta pendant quatre ans en tranquille possession de son siége. Mais après ce laps de temps, la portion du clergé qui lui était contraire souleva le peuple contre lui, et il fut violemment arraché de l'église, puis traîné en prison.

Aussitôt que l'empereur Théodose eut appris cet événement, il envoya sur-le-champ Eustache, son chambellan, à Éphèse, pour examiner l'affaire et lui en rendre compte. On ne put opposer à Bassien que son institution anti-canonique. C'est dans cette circonstance que Théodose, ne voulant pas prendre de mesures arbitraires, demanda conseil au Pape et au patriarche de Constantinople; ils furent tous les deux d'avis que Bassien devait être déposé. En conséquence, une assemblée de qua-

rante évêques, convoquée à la demande de Théodose, élut Étienne et le sacra évêque d'Éphèse. Après cette disgrâce, Bassien vécut à Constantinople dans la misère jusqu'au jour où il parvint, sous le règne de Marcien, à faire examiner de nouveau son affaire par le concile de Chalcédoine, lequel décida que ni Bassien ni Étienne ne pouvaient être évêques d'Éphèse. Tel est le fait qui a servi d'argument aux ennemis du Saint-Siége, pour conclure que le concile s'était mis en opposition avec le Pape et avait annulé sa décision. Mais rien de semblable n'a eu lieu. On demande à saint Léon son avis, et il répond que Bassien doit être déposé. Quelque temps après, celui-ci, muni de nouveaux documents en sa faveur, porte son affaire devant le concile, en la présentant sous un jour tout différent, ce qui n'empêche pas le concile de rendre une décision conforme à celle du Pape, ses légats n'ayant aucun motif de s'opposer à ce que l'assemblée s'occupât de cette question. En effet, les droits de l'Église de Rome n'étaient nullement attaqués, et ce jugement n'y portait aucune atteinte ; d'une part, la décision du Pape n'avait pas été rendue d'une manière officielle, et de l'autre, le changement des circonstances et la nouvelle question qui s'élevait au sujet de la légalité de l'élection d'Étienne rendaient nécessaire un examen plus approfondi ; et néanmoins on voit, par les actes du concile, qu'il eut un égard tout particulier pour la lettre du Pape à l'empereur.

Vers l'an 448 s'élevèrent, pour la première fois, des discussions qui devaient avoir plus tard les suites les plus graves et remplir, pendant de longues années, l'Église de querelles et de troubles : nous voulons parler de l'affaire d'Eutychès, qui fut la plus importante du règne

de saint Léon, et qui contribua surtout à faire briller sa fermeté comme Souverain Pontife, sa gloire comme Docteur.

Eutychès se retira, dès sa première jeunesse, dans un monastère près de Constantinople. Ses vertus et ses lumières charmèrent tous ses confrères, qui le choisirent d'une voix unanime pour leur abbé. Il passa toute sa vie dans les exercices de la pénitence la plus austère. Mais sans la foi, quel est le fruit de ces vertus? L'orgueil couve l'hérésie, et ces hommes deviennent les fléaux du monde. Peu de temps avant qu'Eutychès ne commençât à se faire connaître par ses propres erreurs, il s'était montré animé du plus beau zèle en faveur de l'orthodoxie, et avait poursuivi les ecclésiastiques de l'Orient attachés au nestorianisme; il passa même pour être l'auteur des troubles qui éclatèrent contre eux. Plus tard, on soupçonna que la cause de cette animosité provenait du refus de ces ecclésiastiques d'adopter le nouveau système dogmatique qui leur avait été communiqué par Eutychès. Il soutenait que la divinité de Jésus-Christ et son humanité n'étaient qu'une nature depuis l'incarnation; qu'après l'union du Verbe avec l'humanité il n'était resté en Jésus-Christ que sa nature divine sous l'apparence du corps humain. Il propagea d'abord ses idées parmi les moines de son couvent, puis il en fit part à ses amis et, dans le nombre, à Eusèbe, évêque de Dorylée, en Phrygie. Domnus, évêque d'Antioche, chercha le premier à éclairer Eutychès sur la fausseté de sa doctrine, et voyant son opiniâtreté, il crut devoir en donner avis à l'empereur. Il paraît néanmoins que cette première démarche n'eut pas de suite. Eutychès écrivit au Pape une lettre dont nous aurons bientôt occasion de parler, et qui avait pour but de dé-

truire la fâcheuse impression que le rapport de Domnus avait pu produire sur l'empereur. Mais Eusèbe de Dorylée ne crut pas convenable de laisser l'affaire en cet état, et, après avoir vainement tenté de ramener son ami à la vérité, il donna connaissance de son hérésie à un concile qui venait d'être assemblé par l'évêque Flavien à Constantinople, et qui ne se composait que de trente évêques : ils s'étaient réunis pour mettre fin à un différend entre Florent, évêque de Sardes, métropolitain de Lydie, et deux de ses suffragants.

Avant de raconter les actes de ce concile contre Eutychès, nous devons dire quelques mots du pieux évêque qui présidait cette assemblée et qui était appelé à devenir un modèle des évêques fidèles et courageux, un défenseur héroïque et un martyr de la vérité catholique.

Flavien, prêtre et trésorier de l'Église de Constantinople, en fut élu archevêque, en 447, après la mort de saint Procle. Cette élection déplut à l'eunuque Chrysaphius, chambellan et favori de l'empereur Théodose-le-Jeune ; cet eunuque eût préféré voir nommer Eutychès, qui avait été son parrain. Dès ce jour, il devint l'ennemi de Flavien et résolut de le perdre. Il engagea le faible Théodose, dont il dirigeait l'esprit en maître absolu, à demander au saint pasteur quelque présent pour son ordination. Flavien, suivant la coutume de l'Église à cette époque, envoya au prince des eulogies ou pains bénits, en signe de paix et de communion. Chrysaphius, qui avait ses projets, lui fit dire qu'il devait envoyer un présent d'une autre espèce. Flavien, ennemi déclaré de tout ce qui avait même l'apparence de la simonie, répondit avec fermeté que les revenus de l'Église étaient destinés à d'autres usages, et qu'ils devaient être uniquement employés à la gloire de Dieu

et au soulagement des pauvres. L'eunuque, furieux d'une réponse aussi ferme, résolut de ne plus garder de mesure, et de remuer tous les ressorts imaginables pour faire déposer Flavien ; mais comme il le savait protégé de Pulchérie, sœur de l'empereur, qui avait toute l'autorité, il travailla d'abord à éloigner cette princesse des affaires. Dans ce but, il persuada à Théodose, par le moyen de l'impératrice Eudocie, d'exiger de l'archevêque qu'il ordonnât Pulchérie diaconesse. Le refus que fit Flavien de se prêter à ces intrigues accrut encore contre lui l'irritation du favori et des courtisans. La conduite tenue par le saint archevêque à l'égard de l'hérétique Eutychès mit le comble à la rage de ses ennemis.

La première session dans laquelle le concile devait examiner l'affaire d'Eutychès s'ouvrit sous la présidence de Flavien, le 8 novembre 448, dans la salle du conseil de l'église cathédrale de Constantinople, qui se nommait Marie. Nous signalons à toute l'attention de nos lecteurs ces mémorables débats d'un procès où se trouve agitée la plus grande question qui puisse occuper des assemblées humaines, celle de la vérité de l'Incarnation qui a sauvé le monde.

Eusèbe de Dorylée se leva et présenta à l'assemblée un écrit, conjurant les Pères d'en entendre la lecture et d'en ordonner l'insertion aux actes. Flavien le fit lire par Astérius, prêtre et notaire. Eusèbe déclarait qu'Eutychès ne cessait de proférer des blasphèmes contre Jésus-Christ, de parler des clercs avec mépris et de lui, Eusèbe, comme d'un hérétique ; c'est pourquoi il priait le concile de faire venir Eutychès pour répondre à son accusation.

Flavien : Je suis surpris d'une telle plainte contre

Eutychès ; prenez la peine de le voir et de l'entretenir, et si vous trouvez en effet qu'il n'ait pas de bons sentiments, alors le concile le fera appeler pour se défendre.

EUSÈBE : J'étais son ami auparavant et je lui ai parlé sur ce sujet, non pas une ou deux fois, mais à plusieurs reprises, depuis qu'il s'est perverti. Je l'ai averti, je l'ai instruit ; il a persévéré à soutenir des opinions contraires à la foi : je le puis prouver par plusieurs témoins qui étaient présents et qui l'ont entendu. Je vous conjure donc de le faire venir, car il a déjà corrompu beaucoup de gens.

FLAVIEN : Donnez-vous encore la peine d'aller à son monastère et de lui parler, de peur qu'il ne s'excite quelque nouveau trouble dans l'Église.

EUSÈBE : Après y avoir été tant de fois sans le convaincre, il m'est impossible d'y retourner encore et d'entendre ses blasphèmes.

Le concile, voyant la persistance d'Eusèbe, ordonna que son accusation serait reçue et insérée aux actes ; qu'Eutychès serait appelé par Jean, prêtre et défenseur, accompagné d'André, diacre, qui lui feraient lecture de l'accusation et l'avertiraient de venir au concile pour se défendre.

Six jours après, sur la demande d'Eusèbe de Dorylée, le concile ordonna la lecture des deux lettres principales de saint Cyrille sur l'Incarnation. Après cette lecture, Eusèbe déclara que cette doctrine de saint Cyrille était sa croyance, avec laquelle il prétendait convaincre ses adversaires d'être en opposition, priant le concile de faire la même déclaration.

FLAVIEN : Telle est ma foi : Jésus-Christ est Dieu parfait et homme parfait, composé d'une âme raisonnable et d'un corps, consubstantiel à son Père selon la Divi-

nité et à sa mère selon l'humanité; des deux natures unies en une hypostase et une personne, il résulte après l'Incarnation un seul Jésus-Christ. J'invite chacun des membres présents à exprimer son avis.

Tous, au nombre de dix-huit, firent la même profession de foi.

Eusèbe de Dorylée : Quelques-uns des évêques qui sont en cette ville ne se trouvent pas ici, ou parce qu'ils sont malades, ou parce qu'ils n'ont pas su la convocation du concile; je demande qu'ils soient avertis.

L'archevêque Flavien en donna l'ordre.

La troisième séance fut tenue au même lieu le lundi 15 novembre. Eusèbe de Dorylée demanda que ceux qui avaient été envoyés auprès d'Eutychès rendissent réponse. Flavien ayant ordonné aux notaires de nommer ceux qui avaient été envoyés, les notaires déclarèrent que c'étaient Jean, prêtre et défenseur, et André, diacre, lesquels étaient présents. On les fit approcher, et le prêtre Jean prit la parole :

Étant arrivés chez l'abbé Eutychès, en son monastère, nous lui avons lu l'accusation et lui en avons donné copie; nous lui avons nommé l'accusateur et dénoncé la citation par-devant vous pour se défendre; mais il l'a refusée, disant que dès le commencement il s'est fait une loi de ne point sortir et d'habiter dans son monastère comme dans un tombeau. Mais il nous a priés de vous déclarer qu'Eusèbe est depuis longtemps son ennemi et n'a intenté son accusation que pour lui faire injure. Pour lui, il est prêt à souscrire aux expositions de foi des Pères de Nicée et d'Éphèse; mais s'ils se sont trompés en quelque expression, il ne veut ni la reprendre, ni l'adopter, et qu'il n'étudie que les Écritures, comme plus sûres

que les expositions des Pères. Après l'Incarnation, il adore une seule nature de Dieu incarné. Il a ajouté : On m'a calomnié, en me faisant dire que le Verbe a apporté sa chair du ciel ; je suis innocent de cette accusation. Mais que Notre-Seigneur Jésus-Christ soit fait de deux natures unies selon l'hypostase, je ne l'ai point appris dans les expositions des Pères, et je ne le crois point, quand même on me lirait quelque chose de semblable, parce que les saintes Écritures valent mieux que la doctrine des Pères. Cependant je confesse que celui qui est né de la vierge Marie est Dieu parfait et homme parfait, mais non pas qu'il ait une chair consubstantielle à la nôtre.

Le diacre André certifia avoir entendu les mêmes paroles ; et comme le prêtre Jean dit que le diacre Basile de Séleucie s'était trouvé présent à cette conversation, Flavien l'interrogea aussi, et il déposa dans le même sens.

Eusèbe de Dorylée demanda qu'Eutychès fût appelé encore une fois.

FLAVIEN : Dieu veuille qu'il vienne et qu'il reconnaisse sa faute. C'est pourquoi les prêtres Mamas et Théophile iront encore l'avertir et lui donneront notre lettre de citation.

Elle fut lue, et constatait que c'était la seconde.

En attendant le retour des deux prêtres, le concile se fit lire les expositions des Pères sur la foi. Alors Eusèbe de Dorylée se leva et dit :

Je sais qu'Eutychès a envoyé ses écrits dans les monastères pour exciter la sédition parmi les moines. Je demande que le prêtre de l'Hebdomon, ici présent, déclare ce qui en est.

Flavien le fit avancer et l'interrogea en ces termes :

Comment vous nommez-vous ? — Abraham. — Quel

rang tenez-vous? — Je suis prêtre dans l'Hebdomon sous Votre Sainteté. —Avez-vous entendu la déposition de l'évêque Eusèbe? — Oui. Manuel, prêtre et abbé, m'a envoyé vers le prêtre Astérius pour donner avis à Votre Sainteté qu'Eutychès lui a adressé des écrits touchant la foi pour les lui faire signer.

Eusèbe demanda qu'on envoyât aux autres monastères pour savoir si Eutychès y avait fait aussi parvenir ses écrits. Flavien l'accorda et dit : Le prêtre Pierre et le diacre Patrice iront aux monastères de la ville ; le prêtre Rhétorius et le diacre Eutrope à ceux de Sycay (1) ; les prêtres Paul et Jean à ceux de Chalcédoine.

Tandis que Flavien parlait, Aétius, diacre et notaire, annonça que les prêtres Mamas et Théophile étaient de retour. Flavien leur ordonna de faire leur rapport, et Mamas prit la parole :

Étant arrivés au monastère d'Eutychès, nous avons trouvé des moines devant la porte, avec lesquels nous sommes entrés, et leur avons dit : Avertissez l'Archimandrite ; il faut que nous lui parlions de la part de l'archevêque et de tout le concile. Il nous ont répondu : L'Archimandrite est malade et ne peut pas vous voir ; que vous plaît-il, dites-le nous? Nous leur avons répondu : Nous sommes envoyés à lui-même avec une citation par écrit que nous avons en main. Ils sont entrés et revenus, amenant avec eux un moine nommé Eleusinius, et disant : L'Archimandrite l'a envoyé à sa place afin que vous lui donniez vos ordres. Nous avons ajouté : S'il ne veut pas nous recevoir, dites-le nous? Nous les avons vus troublés, se parler à l'oreille et murmurer de ce que la citation était par écrit. Nous leur avons dit : De quoi

(1) Aujourd'hui Péra, faubourg de Constantinople.

vous troublez-vous? Nous vous ferons connaître ce que porte la citation. Le concile l'avertit pour la seconde fois de venir répondre à l'accusation de l'évêque Eusèbe.

Alors ils sont entrés et nous ont introduits auprès d'Eutychès. Nous lui avons donné la citation; il l'a fait lire devant nous, puis il a dit : Je me suis fait une loi de ne point sortir du monastère, si la mort ne m'y contraint; l'archevêque et le concile voient que je suis vieux et cassé. Ils peuvent faire ce qui leur plaira, je les prie seulement que personne ne se donne la peine de venir pour une troisième citation, je la tiens pour faite. Il nous a pressés de nous charger d'un papier; mais nous l'avons refusé, en répondant : Si vous avez quelque chose à dire, venez le dire vous-même. Nous n'avons pas même voulu en entendre la lecture; il l'a signé, et comme nous sortions, il nous a dit qu'il l'envoyait au concile.

Le prêtre Théophile confirma ce rapport de Mamas, et le concile ordonna qu'Eutychès serait cité pour la troisième fois, par Memnon, prêtre et trésorier, Épiphane et Germain, diacres, chargés d'une citation par écrit, pour le quatrième jour après, c'est-à-dire le 17 novembre.

Le 16 novembre se tint la quatrième session. Asclépiade, diacre et notaire, dit : Quelques moines d'Eutychès et l'archimandrite Abraham demandent à entrer.

Flavien : Qu'ils entrent; — et il leur demanda le sujet de leur venue.

Abraham : Eutychès nous a envoyés parce qu'il est malade. En vérité, il n'a point dormi toute la nuit et n'a fait que gémir. Je n'ai point dormi non plus, car il

m'avait envoyé chercher dès hier soir, et il m'a chargé de paroles pour vous.

FLAVIEN : Nous ne le pressons pas ; c'est à Dieu de donner la santé, et à nous d'attendre qu'il se porte mieux ; nous ne sommes pas cruels. Dieu nous a établis pour exercer l'humanité.

ABRAHAM : Il m'a chargé de quelque autre chose, que je dirai si vous m'interrogez.

FLAVIEN : Comment se peut-il faire, je vous prie, qu'un homme étant accusé, un autre parle pour lui? Nous ne le pressons pas ; s'il vient ici, il trouvera des pères et des frères ; il ne nous est pas inconnu, nous conservons encore de l'amitié pour lui. S'il est venu autrefois soutenir la vérité contre Nestorius, combien plutôt doit-il venir la défendre pour lui-même? Nous sommes hommes, plusieurs grands personnages se sont trompés. Il n'y a point de honte à se repentir, mais il y en a à demeurer dans son péché. Qu'il vienne ici et qu'il confesse sa faute, nous lui pardonnons le passé, et qu'il nous assure pour l'avenir de se conformer aux expositions des Pères et de ne plus dogmatiser. Il le faut, je l'ai connu avant vous. Vous savez le zèle de l'accusateur ; le feu même lui paraît froid. Dieu sait combien je l'ai prié de se modérer ! Je ne l'ai pas persuadé, que puis-je faire? Veux-je votre perte? Dieu m'en garde !

Le lendemain, 17 novembre, se tint la cinquième session. Le prêtre Memnon, député pour la troisième citation, fit son rapport en ces termes :

Eutychès a répondu : J'ai envoyé l'archimandrite Abraham pour consentir, en mon nom, à tout ce qui a été déclaré par les Pères de Nicée et d'Éphèse, et par le bienheureux Cyrille.

Eusèbe de Dorylée, craignant de passer pour calomniateur, si le concile se contentait de cette déclaration, interrompit le rapport de Memnon :

Il vient maintenant consentir ; je ne l'ai pas accusé de l'avenir, mais du passé. Si on lui donne maintenant une exposition qu'il souscrira par nécessité, ai-je pour cela perdu ma cause ?

FLAVIEN : Personne ne vous permet de vous désister de l'accusation, ni à lui de ne se pas défendre du passé.

EUSÈBE : Je vous prie que cette parole ne me fasse pas préjudice ; j'ai de bons témoins. Autrement dites aux voleurs qui sont en prison : Ne volez plus désormais ; ils le promettront tous.

Memnon continua son rapport, et conclut en annonçant que Eutychès avait demandé un délai du reste de la semaine, promettant de se présenter au concile le lundi suivant.

Ensuite on fit venir ceux qui avaient été envoyés aux monastères pour s'informer des écrits d'Eutychès, et le prêtre Pierre dit :

Nous avons été au monastère de Martin, prêtre et archimandrite ; et l'ayant interrogé, il nous a répondu : Vendredi dernier, douzième de ce mois de novembre, Eutychès a envoyé ses écrits par un diacre nommé Constantin, me priant d'y souscrire. Je refusai, en disant que ce n'est pas à moi à souscrire, mais seulement aux évêques. Il insista : Si vous ne conspirez pas maintenant avec moi, l'évêque m'accablera et viendra aussi fondre sur vous. — De là, nous avons été trouver le prêtre et archimandrite Fauste.

Flavien, interrompant le rapport : Que disait l'abbé Martin du contenu de cet ouvrage qu'il n'a pas voulu souscrire ?

Pierre : Il disait que c'était la doctrine du concile d'Éphèse et de saint Cyrille, qu'il y avait une souscription, mais qu'on la cachait. L'abbé Fauste a dit aussi qu'on lui avait envoyé l'écrit par Constantin et Éleusinius, pour le souscrire. Il demanda ce qu'il contenait. On lui répondit que c'était l'exposition de Nicée et d'Éphèse. Il dit : Nous en avons autant, laissez-le-moi considérer de peur qu'il n'y ait quelque addition. Ils ne voulurent pas et se retirèrent. Fauste ajouta : Nous sommes enfants de l'Église, et après Dieu nous n'avons point d'autre père que l'archevêque.

Après ce rapport, Eusèbe de Dorylée demanda qu'Eutychès fût jugé suivant les canons, prétendant qu'il y avait assez de preuves contre lui. Flavien en convint et, toutefois, pour plus grande sûreté, il accorda à Eutychès le délai qu'il avait demandé.

La sixième session fut tenue le samedi 20 novembre. Eusèbe de Dorylée demanda qu'on appelât, pour le lundi suivant, certaines personnes qu'il désigna et dont le témoignage lui était nécessaire pour la poursuite de son accusation. Flavien ordonna qu'elles fussent appelées.

Eusèbe ajouta : J'ai appris que les prêtres Mamas et Théophile, qui ont été envoyés à Eutychès pour la seconde citation, lui ont entendu dire quelque chose dont ils n'ont pas déposé et qui peut servir à faire connaître ses sentiments. Je demande qu'ils le déclarent devant les saints Évangiles.

Mamas était absent; Théophile présent, étant interrogé, répondit :

Eutychès nous dit, au prêtre Mamas et à moi, en présence du prêtre Narsès, de l'abbé Maxime et de quelques autres moines : En quelle Écriture trouve-t-on deux natures? et ensuite : Qui des saints Pères a dit que

le Verbe ait deux natures ? Nous lui répondîmes : Montrez-nous aussi en quelle Écriture on trouve le consubstantiel ? Eutychès répondit : Il n'est pas dans l'Ecriture, mais dans l'exposition des Pères. Mamas ajouta : Il en est de même des deux natures ; et je continuai, dit Théophile : Le Verbe est-il Dieu parfait ou non ? Eutychès dit : Il est parfait. J'ajoutai : Étant incarné, est-il homme parfait ou non ? Il dit : Il est parfait. Je repris : Donc si ces deux parfaits, le Dieu parfait et l'homme parfait, composent un seul Fils, qui vous empêche de dire qu'il est de deux natures ? Eutychès répondit : Dieu me garde de dire que Jésus-Christ est de deux natures, ou de raisonner de la nature de mon Dieu ; qu'ils fassent contre moi ce qu'ils voudront, je veux mourir dans la foi que j'ai reçue.

Flavien : Pourquoi n'avez-vous pas fait cette déclaration la première fois ?

Théophile : Nous n'avions été envoyés que pour citer Eutychès, et nous avons cru inutile de parler d'autre chose que de notre mission.

Mamas étant arrivé, on lui donna lecture de la nouvelle déposition de Théophile, et il dit :

Quand nous fûmes envoyés à Eutychès nous ne voulions lui parler de rien ; mais il entra en dispute, parlant de son dogme. Nous le reprenions doucement. Il disait que le Verbe incarné est venu relever la nature humaine qui était tombée. Je repris aussitôt : Quelle nature ? Il répéta : La nature humaine. Je lui dis : Et par quelle nature a-t-elle été relevée ? Il ajouta : Je n'ai point appris dans l'Écriture qu'il y ait deux natures. Je repris : Nous n'avons point appris non plus dans l'Écriture le consubstantiel, mais des saints Pères qui les ont bien entendues et fidèlement expliquées. Il répondit : Je ne raisonne

point sur la nature de la Divinité, et je ne dis point deux natures, Dieu m'en garde. Me voici, si je suis déposé, le monastère sera mon tombeau.

Le jour marqué, lundi 22 novembre, fut tenue la septième et dernière session.

Le concile étant assemblé, Astérius, prêtre et notaire, annonça que l'évêque Eusèbe était à la porte.

FLAVIEN : Qu'il entre : que les diacres Philadelphius et Bérille cherchent autour de l'église si l'abbé Eutychès est venu, suivant sa promesse.

Ils revinrent aussitôt, et déclarèrent qu'après l'avoir cherché par toute l'église, ils ne l'avaient point trouvé, ni lui, ni aucun des siens. Flavien l'envoya encore chercher par les diacres Crispin et Jobien. Quand ils furent de retour, ils dirent ne l'avoir point trouvé, mais avoir appris qu'il allait arriver avec une escorte considérable. Le concile attendit, et Jean, prêtre et défenseur, vint annoncer : Eutychès est arrivé avec une grosse troupe de soldats, de moines et d'officiers du préfet du prétoire. Ils ne veulent pas le laisser entrer au concile si nous ne promettons de le rendre. Le silenciaire (1) Magnus est aussi à la porte et demande à entrer comme envoyé par l'empereur.

FLAVIEN : Qu'ils entrent.

Quand ils furent entrés, le silenciaire présenta et lut un ordre de l'empereur, portant qu'il voulait que le patrice Florentius assistât au concile pour la conservation de la foi. Après cette lecture, le concile fit entendre quelques acclamations d'actions de grâces et de vœux pour la longue vie de l'empereur. Ce qui témoigne que ces sortes d'acclamations n'étaient que de cérémonie, car

(1) *Silenciaire* ou chef des conseillers d'État.

l'ordre inconvenant de l'empereur avait dû blesser les membres du concile. Ils agréèrent toutefois que Florentius fût présent, du consentement d'Eutychès, et Flavien l'envoya chercher par le silenciaire.

Quand Florentius fut arrivé, on fit venir au milieu du concile l'accusateur et l'accusé, tous deux debout, et on fit lire par Aétius, diacre et notaire, les actes de ce qui avait été fait jusqu'à ce moment. Lorsqu'il lut l'endroit où il est question, dans la lettre de saint Cyrille aux Orientaux, de la distinction des deux natures, Eusèbe de Dorylée interrompit la lecture en ces termes : Celui-ci n'en convient pas, il enseigne le contraire.

LE PATRICE FLORENTIUS : S'il plaît à Votre Sainteté, que l'on demande à Eutychès s'il en demeure d'accord.

EUSÈBE : Permettez qu'on lise tous les actes : ils me suffisent pour le convaincre. Quand il conviendrait à présent, cela ne doit pas me porter préjudice. Je crains des artifices. Je suis pauvre, il me menace d'exil ; il est riche, il me destine l'Oasis. Si je suis trouvé calomniateur, je perdrai ma dignité.

Flavien l'assura que ce que pourrait dire Eutychès ne lui porterait aucun préjudice ; et s'adressant à Eutychès :

Vous avez entendu votre accusateur, déclarez donc si vous confessez l'union de deux natures.

EUTYCHÈS : Oui, de deux natures.

EUSÈBE : Confessez-vous deux natures, seigneur archimandrite, après l'Incarnation, et que Jésus-Christ nous est consubstantiel selon la chair ou non ?

EUTYCHÈS, se tournant vers Flavien : Je ne suis pas venu pour disputer, mais pour déclarer à Votre Sainteté ce que je pense. Il est écrit dans ce papier : faites-le lire.

FLAVIEN : Lisez-le vous-même.

Eutychès : Je ne puis.

Flavien : Pourquoi ? Cette exposition est-elle de vous ou d'un autre ? si elle est de vous, lisez-la vous-même.

Eutychès : Elle est de moi, et conforme à celle des saints Pères.

Flavien : De quels Pères ? dites-le vous-même ; qu'avez-vous besoin de papier ?

Eutychès : Je crois ainsi : J'adore le Père avec le Fils, et le Fils avec le Père, et le Saint-Esprit avec le Père et le Fils. Je confesse son avénement dans la chair prise de la chair de la sainte Vierge, et qu'il s'est fait homme parfait pour notre salut. Je le confesse ainsi en présence du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et de Votre Sainteté.

Flavien : Confessez-vous que le même Jésus-Christ, fils unique de Dieu, est consubstantiel à sa mère selon l'humanité ?

Eutychès : Je dis ce que je pense ; que me demandez-vous davantage ?

Flavien : Confessez-vous maintenant qu'il est de deux natures ?

Eutychès : Comme je le reconnais pour mon Dieu et Seigneur du ciel et de la terre, jusqu'ici je ne me permets pas de raisonner sur sa nature ; mais qu'il nous soit consubstantiel, jusqu'ici je ne l'ai point dit, je l'avoue.

Flavien : Ne dites-vous pas que le même est consubstantiel au Père selon la divinité, et à nous selon l'humanité ?

Eutychès : Jusqu'à ce jour je n'ai point dit que le corps du Seigneur notre Dieu nous soit consubstantiel ; mais j'avoue que la sainte Vierge est de même substance que nous, et que notre Dieu a pris d'elle sa chair.

Basile, évêque de Séleucie : Si sa mère nous est con-

substantielle, il l'est aussi, car il a été nommé Fils de l'Homme.

EUTYCHÈS : Puisque vous le dites maintenant, je consens à tout.

LE PATRICE FLORENTIUS : La mère nous étant consubstantielle, assurément le fils nous est aussi consubstantiel.

EUTYCHÈS : Jusqu'ici je ne l'ai point dit; car comme je soutiens que son corps est le corps d'un Dieu, m'entendez-vous ? je ne confesse pas que le corps de Dieu soit le corps d'un homme, mais un corps humain, et que le Seigneur s'est incarné de la Vierge. S'il faut ajouter qu'il nous est consubstantiel, je le dis aussi; je ne le disais pas auparavant, mais maintenant, puisque Votre Sainteté le déclare, je le dis.

FLAVIEN : C'est donc par nécessité, et non pas selon votre pensée, que vous confessez la foi.

EUTYCHÈS : C'est ma disposition présente. Jusqu'à cette heure, je craignais de le dire; connaissant que le Seigneur est notre Dieu, je ne me permettais pas de raisonner sur sa nature; mais puisque Votre Sainteté me le permet et me l'enseigne, je le dis.

FLAVIEN : Nous n'innovons rien; nous suivons seulement la foi de nos Pères.

LE PATRICE FLORENTIUS : Dites-vous que Notre-Seigneur est de deux natures après l'incarnation, ou non?

EUTYCHÈS : Je confesse qu'il a été de deux natures avant l'union; mais après l'union, je ne confesse qu'une nature.

LE CONCILE : Il faut que vous fassiez une confession claire et que vous anathématisiez tout ce qui est contraire à la doctrine qui vient d'être lue.

Eutychès. Je vous ai déclaré que je ne le disais point auparavant ; maintenant, puisque vous l'enseignez, je le dis, et je suis mes Pères. Mais je n'ai pas trouvé cela clairement dans l'Écriture, et tous les Pères ne l'ont pas dit. Si je prononce cet anathème, malheur à moi, car j'anathématise mes Pères.

Tout le concile, ému par ces paroles, se leva et s'écria : Qu'il soit anathème !

Flavien : Que le saint concile prononce ce que mérite cet homme, qui ne veut ni confesser clairement la vraie foi, ni se rendre aux sentiments du concile.

Séleucus, évêque d'Amasée : Il mérite d'être déposé : mais vous pouvez lui faire grâce.

Flavien : S'il avouait sa faute, et anathématisait son erreur, on pourrait lui pardonner.

Florentius : Confessez-vous qu'il y a deux natures et que Jésus-Christ nous est consubstantiel ? Dites.

Eutychès : J'ai lu dans saint Cyrille et saint Athanase qu'il est de deux natures avant l'union ; mais après l'union et l'incarnation, ils ne disent plus deux natures, mais une.

Florentius : Confessez-vous deux natures après l'union ? Dites.

Eutychès : Faites lire saint Athanase, vous verrez qu'il ne dit rien de semblable.

Basile de Séleucie : Si vous ne dites deux natures après l'union, vous admettez un mélange et une confusion.

Florentius : Qui ne dit pas de deux natures, et deux natures, ne croit pas bien.

Tout le concile se leva et s'écria : La foi n'est point forcée. Longues années aux empereurs, longues années !

Notre foi est toujours victorieuse. Il ne se rend pas, pourquoi l'exhortez-vous ?

Flavien prononça donc contre lui la sentence en ces termes :

« Eutychès, jadis prêtre et archimandrite, est pleinement convaincu, et par ses actions passées et par ses déclarations présentes, d'être dans l'erreur de Valentin et d'Apollinaire, et de suivre opiniâtrément leurs blasphèmes, d'autant plus qu'il n'a pas même eu égard à nos avis et à nos instructions, pour recevoir la saine doctrine. C'est pourquoi, pleurant et gémissant sur sa perte totale, nous déclarons, de la part de Jésus-Christ, qu'il a blasphémé, qu'il est privé de tout rang sacerdotal, de notre communion et du gouvernement de son monastère, faisant savoir à tous ceux qui lui parleront ou le fréquenteront ci-après, qu'ils seront eux-mêmes soumis à l'excommunication. »

Cette sentence fut souscrite par trente-deux évêques et vingt-trois abbés, dont dix-huit étaient prêtres, un diacre et quatre laïques.

Le concile étant fini, Eutychès dit tout bas au patrice Florentius, qu'il en appelait au concile de Rome, d'Égypte et de Jérusalem. Florentius rapporta aussitôt cette parole à Flavien, comme il montait à son appartement. Ce mot, prononcé à la dérobée, servit de prétexte à Eutychès pour se vanter d'avoir appelé au Pape (1).

Nous avons voulu reproduire, avec les plus grands détails, le compte-rendu des débats de ce grand procès, comme un monument instructif des mœurs de l'Église dans ce siècle, et des formes de procédure dont elle

(1) Labbe, t. IV. — Fleury, liv. XXVI.

usait à l'égard des hérétiques. On retrouve, dès cette époque, dans les assemblées ecclésiastiques, toutes ces formes judiciaires dont la philosophie moderne et sa digne fille la philanthropie s'est attribué l'invention : enquêtes, confrontation de l'accusé et de l'accusateur, citation, témoins à charge et à décharge, libre défense. Où rencontrer plus de respect pour l'accusé, plus de désir de le voir se justifier, plus de mansuétude et de longanimité ! Mais aussi quelle opiniâtreté chez le coupable ! quelle hypocrisie ! quelle fécondité de subterfuges pour ne pas dévoiler sa véritable pensée ! Comme tous les hérétiques de tous les temps, il préfère son interprétation individuelle des Écritures à l'interprétation commune des Pères ! comme tous les hérétiques, il emprunte le secours de la force matérielle pour faire triompher contre l'Église désarmée le mensonge et l'iniquité !

Quoique Eutychès fût, comme nous l'avons vu, particulièrement protégé par l'eunuque Chrysaphius, et que l'empereur lui-même fût favorablement disposé pour l'hérétique, le respect de ce monarque pour les décrets du concile ne lui permit pas de se déclarer ouvertement en faveur d'Eutychès et de le soutenir, malgré le patriarche et le clergé. Eutychès ne tarda donc pas à reconnaître que, pour détourner les conséquences des décrets du concile, il avait besoin d'une plus puissante protection au sein même de l'Église, et il se flatta de la trouver auprès du Pape. Dès l'année 447, il s'était adressé par écrit à saint Léon, ainsi que nous l'avons dit, pour attester son attachement à la foi catholique, et afin de donner une preuve évidente de son zèle, il avait accusé de nestorianisme plusieurs évêques et clercs de l'Orient. Le Pape, qui ne pouvait pas connaître le véritable état des choses, et qui devait conclure du langage

d'Eutychès qu'il était animé d'un zèle sincère pour l'intégrité des dogmes de l'Église, lui fit, par sa lettre vingtième, une réponse pleine de charité et de prudence, louant son zèle, et lui annonçant qu'il porterait remède au mal aussitôt qu'il serait plus amplement informé de ceux qui en étaient les auteurs. Encouragé par cette bienveillance du Pape, Eutychès lui écrivit alors une dernière lettre, dans laquelle il lui exposait son affaire sous des couleurs fausses, mais avec adresse, donnant à entendre que la haine de ses ennemis avait été la seule cause de sa condamnation, et il appuyait son récit de toutes sortes de mensonges pour disposer le Pape en sa faveur :

« Je n'ai pas laissé, dit-il, de me présenter au concile, quoique accablé de maladie et de vieillesse, et quoique je n'ignorasse pas la conjuration formée contre moi, j'ai présenté aussitôt une requête, avec des écrits qui contenaient ma profession de foi; mais l'évêque Flavien n'a voulu ni la recevoir ni la faire lire. J'ai déclaré en propres termes que je suivais la foi du concile de Nicée, confirmée à Éphèse. On voulait me faire confesser deux natures et anathématiser ceux qui le nient; pour moi, je craignais la défense du concile de rien ajouter à la foi de Nicée, sachant que nos saints Pères, Jules, Félix, Athanase et Grégoire ont rejeté le mot de deux natures; et je n'osais raisonner sur la nature du Verbe divin, ni anathématiser ces Pères. C'est pourquoi je priais que l'on en fît rapport à Votre Sainteté, protestant de suivre en tout votre jugement. Mais, sans m'écouter, le concile étant rompu, on a publié contre moi une sentence de déposition, et ma vie même était en danger, si on ne m'eût délivré à main armée. Alors ils

ont contraint les supérieurs des autres monastères de souscrire ma déposition, ce qui ne s'est jamais fait contre les hérétiques déclarés ni contre Nestorius même; jusque-là que, comme je proposais en public ma confession de foi pour me justifier devant le peuple, ils empêchaient qu'on ne l'écoutât et en arrachaient les affiches. J'ai donc recours à vous, qui êtes le défenseur de la religion, puisque je n'innove rien contre la foi; mais j'anathématise Apollinaire, Valentin, Manès, Nestorius et ceux qui disent que la chair de Notre-Seigneur est descendue du ciel, ainsi que toutes les hérésies, jusqu'à Simon-le-Magicien. Je vous prie que, sans avoir égard à ce qui a été fait contre moi par cabale, vous prononciez sur la foi ce que vous jugerez à propos, et ne souffriez pas que l'on chasse d'entre les catholiques celui qui a vécu soixante-dix ans dans la continence et les exercices de piété. J'ai joint à cette lettre l'une et l'autre requêtes, et celle que mon accusateur a présentée au concile, et celle que j'y ai portée et qu'on n'a pas voulu recevoir, et ma profession de foi, et ce que nos Pères ont décidé touchant les deux natures. »

Eutychès, en écrivant au pape saint Léon, avait pareillement écrit à saint Pierre Chrysologue, évêque de Ravenne, pour lui recommander sa cause. Le saint évêque lui répondit, vers le mois de février 449 :

« J'ai lu tristement vos tristes lettres, et parcouru avec affliction vos affligeants écrits, car, comme la paix des églises, la concorde des prêtres, la tranquillité du peuple nous réjouissent d'une joie céleste, ainsi la division de nos frères nous afflige et nous accable, surtout quand elle a de semblables causes. Les lois humaines, par un laps de trente ans, éteignent tous les différends

des hommes, et, après tant de siècles, on dispute témérairement sur la génération du Christ, que la loi divine nous propose comme inexplicable. Vous n'ignorez pas dans quels égarements s'est jeté Origène en recherchant les principes, et Nestorius en disputant des natures. Les Mâges ont reconnu Jésus pour Dieu dans son berceau, et des prêtres, par un procédé auquel on ne peut penser sans douleur, demandent aujourd'hui qui est Celui qui est né de la Vierge et du Saint-Esprit. Lorsque Jésus faisait entendre le vagissement de l'enfance dans la crèche, l'armée céleste chantait : Gloire à Dieu dans les hauteurs ! et maintenant que, au nom de Jésus, tout genou fléchit au ciel, sur la terre et dans les enfers, on émet la question de son origine ! Nous, mon frère, nous disons avec l'Apôtre : Et si nous avons connu le Christ selon la chair, nous ne le connaissons plus de même ; nous ne pouvons scruter d'une manière injurieuse Celui que nous attendons et que nous redoutons comme notre juge.

« J'ai répondu en peu de mots à votre lettre, mon frère, et je l'eusse fait plus au long si notre frère et coévêque Flavien m'avait écrit sur cette affaire. Car puisque vous vous plaignez vous-même de n'avoir pas été entendu, comment pouvons-nous juger de ce que nous n'avons ni vu ni entendu de ceux qui étaient présents ? Celui-là n'est point un médiateur équitable qui entend tellement une partie qu'il refuse d'écouter l'autre. Nous vous exhortons sur toutes choses, honorable frère, de vous soumettre à ce qui a été écrit par le vénérable pape de Rome ; car saint Pierre, qui vit et préside dans son Siége, donne la vérité de la foi à ceux qui la cherchent. Quant à nous, affectionnés que nous sommes pour la paix et pour la foi, nous ne pouvons entendre

les causes de la foi sans le consentement de l'évêque de Rome. »

Eutychès, toujours dans le but de gagner à sa cause le suffrage des évêques les plus considérés, écrivit aussi aux patriarches de Jérusalem et d'Alexandrie et au métropolitain de Thessalonique, en appelant à eux du jugement porté par le concile.

L'hérétique, par l'intervention de l'eunuque Chrysaphius, obtint que Théodose lui-même, après la condamnation prononcée par le concile, intervînt pour faire parvenir au Pape la seconde lettre d'Eutychès, en y joignant une autre de sa main impériale, par laquelle il recommandait particulièrement l'affaire d'Eutychès.

Selon toutes les probabilités, les lettres de l'empereur et d'Eutychès arrivèrent à Rome avant le rapport adressé par Flavien au Pape. L'archevêque n'avait cependant pas manqué de rendre compte à saint Léon de cette affaire, comme l'atteste la lettre suivante :

« Rien ne peut arrêter la malice de Satan : sans cesse il cherche qui dévorer; aussi l'Écriture nous recommande-t-elle de veiller et de prier, d'éviter les questions insensées, de suivre les Pères et de ne pas outre-passer les bornes éternelles. Je vous fais donc part de ma douleur et de mes larmes, parce que le loup a ravi un de mes clercs sans que j'aie pu le sauver, quoique je fusse prêt à donner ma vie pour lui. Comment il s'est laissé prendre, comment il s'est échappé du bercail, comment il a haï la voix qui le rappelait, couru à qui le perdait, méprisé les monuments des Pères, abhorré leurs sentiers, mon épître va le faire connaître.

« Il y en a qui, vêtus en brebis, sont au dedans des

loups rapaces, qui perdent les faibles et les simples. Or, tel s'est montré à nous maintenant Eutychès, autrefois prêtre et archimandrite. Il paraissait penser avec nous et avoir la vraie foi, quand il résistait à l'impiété de Nestorius et qu'il semblait lui faire la guerre. Ensuite il s'est efforcé de détruire la foi de trois cent dix-huit Pères, ainsi que les lettres de saint Cyrille à Nestorius et aux Orientaux, et de renouveler les anciennes erreurs de l'impie Valentin et d'Apollinaire. Se dépouillant enfin de la peau de brebis, il a soutenu ouvertement devant notre saint concile : qu'il ne faut pas confesser qu'après l'incarnation Jésus-Christ est de deux natures, dans une hypostase et une personne; que la chair du Seigneur ne nous est point consubstantielle. Mais il disait qu'à la vérité la Vierge, qui l'a enfanté selon la chair, nous est consubstantielle, mais que la chair que le Seigneur a prise d'elle ne nous l'est pas; que le corps du Seigneur, pris de la Vierge, est bien un corps humain, mais non pas un corps d'homme, ce qui est contraire à toutes les expositions des saints Pères.

« Mais pour ne pas allonger cette lettre, nous avons en même temps envoyé à Votre Sainteté les actes de ce qui a été fait il y a quelque temps à son sujet, actes par lesquels, l'ayant convaincu de tout cela, nous l'avons privé du sacerdoce, du gouvernement de son monastère et de notre communion, afin que Votre Sainteté, sachant ce qu'il en est, signale son impiété à tous les évêques qui vous sont soumis, de peur que, ne sachant point ce qu'il pense ni de quoi il a été convaincu, ils ne communiquent avec lui par lettres ou autrement, comme avec un homme de la même créance. Moi et les miens nous saluons affectueusement, dans le Christ, tous les frères qui sont avec Votre Béatitude. Fasse le Seigneur

que vous vous portiez bien et que vous priiez pour nous, Père bien-aimé de Dieu! »

Cette lettre n'étant pas parvenue à Rome, saint Léon, surpris de ce silence de l'archevêque de Constantinople, lui écrivit en ces termes, le 18 février 449 :

« Comme le très-chrétien et très-clément empereur nous a envoyé des écrits touchant le trouble qui s'est élevé chez vous, nous nous étonnons que votre fraternité ne nous ait rien écrit de ce scandale et qu'elle n'ait pas été la première à nous en instruire, afin que nous puissions connaître les faits avec certitude. Car nous avons reçu une requête du prêtre Eutychès, qui se plaint d'avoir été injustement excommunié sur l'accusation de l'évêque Eusèbe : d'autant plus qu'il proteste avoir comparu à la citation; enfin il assure que, dans le jugement même, il a présenté sa requête d'appellation et qu'elle n'a pas été reçue : ce qui l'a obligé d'afficher à Constantinople des actes de protestation. D'après cela, nous ne voyons pas avec quelle justice il a été séparé de la communion de l'Église. Mais considérant la cause même, nous voulons savoir la raison de votre fait et que tout soit rapporté à notre connaissance; car, comme nous voulons de la maturité dans les jugements des évêques, nous ne pouvons rien décider sans connaissance de cause. Que votre fraternité nous envoie donc, par une personne capable, une ample relation de ce qui s'est passé et nous apprenne quelle nouvelle erreur s'est élevée contre la foi; car la lettre du très-pieux empe-

reur nous a donné une grande inquiétude; afin que par notre autorité les dissensions soient retranchées, la foi catholique conservée inviolable, les mal-pensants ramenés de leur erreur, et les bien-pensants affermis dans la foi. Cela ne sera pas difficile, puisque le prêtre Eutychès a déclaré dans sa requête que, s'il se trouve en lui quelque chose de répréhensible, il est prêt à le corriger. Dans ces sortes de causes, nous devons nous attacher surtout à ce que, tout à la fois, et la charité soit gardée et la vérité défendue. »

Le même jour, le Pape écrivit à l'empereur avec une prudence, une modération et une impartialité qui prouvent l'assistance divine constamment départie au Saint-Siége. Saint Léon répondit donc à l'empereur pour réclamer, attendu qu'il n'avait pas encore reçu le rapport de Flavien, les documents nécessaires, afin de pouvoir juger en connaissance de cause. Quant à la lettre d'Eutychès, il différa sa réponse. Mais l'hérétique, sans attendre le résultat de la démarche qu'il avait faite auprès du Pape, présenta une requête à l'empereur pour solliciter la convocation d'un concile général, et il engagea ses proprotecteurs Chrysaphius et Dioscore d'Alexandrie à faire la même demande. Le faible Théodose céda à ces sollicitations et annonça, au mois de mars 449, l'ouverture du concile à Éphèse pour le mois d'août de la même année.

Prévoyant les dangers d'un concile réuni dans de telles circonstances et sous de si pernicieuses influences, Flavien, aussitôt qu'il eut reçu la lettre du Pape, s'empressa d'expédier à Rome tous les actes et documents nécessaires avec la réponse suivante :

« Eutychès veut renouveler les hérésies d'Apollinaire et de Valentin, soutenant qu'avant l'Incarnation de Jésus-Christ il y a deux natures, la divine et l'humaine; mais, qu'après l'union, il n'y a qu'une nature, et que son corps, pris de Marie, n'est pas de notre substance ni consubstantiel à sa mère, quoiqu'il l'appelle un corps humain. Nous l'avons condamné sur l'accusation de l'évêque Eusèbe et sur les réponses qu'il a faites dans le concile, découvrant son hérésie de sa propre bouche, comme vous apprendrez par les actes que nous vous envoyons avec ces lettres. Il est juste que vous soyez instruit; car Eutychès, au lieu de faire pénitence pour apaiser Dieu et nous consoler dans la douleur que nous sentons de sa perte, s'empresse à troubler notre Église, en affichant publiquement des libelles remplis d'injures et présentant à l'empereur des requêtes insolentes. Nous voyons aussi par vos lettres qu'il vous a envoyé des libelles pleins d'impostures, en disant qu'au temps du jugement il nous a donné une requête d'appellation et qu'il en a appelé à Votre Sainteté : ce qui n'est pas vrai; il a prétendu vous surprendre par ce mensonge. Tout cela doit vous exciter, Très-Saint Père, à déployer ici votre vigueur ordinaire. Faites votre propre cause de la cause commune; autorisez par vos écrits la condamnation prononcée régulièrement, et fortifiez la foi de l'empereur. Il suffira que vous preniez l'affaire en main pour ramener partout la paix; car, par vos saintes lettres, Dieu aidant, et l'hérésie qui s'est élevée et les troubles qu'elle occasionne cesseront facilement, et vous empêcherez le concile dont on a fait courir le bruit et qui troublerait toutes les églises du monde. »

Les craintes de Flavien ne tardèrent pas à se réaliser.

Le parti des hérétiques alliés avec les politiques, irrité des vains efforts d'Eutychès pour obtenir la révision et par suite l'annulation des actes du concile qui l'avait condamné, se prépara à emporter par la violence, dans le concile général annoncé, le triomphe qu'il ne pouvait se procurer par des moyens légaux.

Quand saint Léon fut instruit du projet de l'empereur de convoquer une grande assemblée du clergé, convaincu que sa mission était, avant tout, de fixer les questions de doctrine qui donnaient lieu à des discussions, il écrivit immédiatement à Flavien, le 13 juin 449, cette lettre célèbre qui est regardée comme le document dogmatique le plus important de ce siècle.

Léon, évêque, à son très-cher frère Flavien, évêque de Constantinople.

« Après avoir lu les lettres de votre dilection, dont « l'envoi si tardif nous a surpris, et après avoir examiné « toute la suite de ce qui a été fait par les évêques, nous « avons enfin reconnu le scandale qui s'est élevé chez « vous contre la pureté de la foi : ce qui auparavant « nous paraissait obscur, se montre maintenant à nos « yeux avec la dernière évidence. Eutychès, que sa « qualité de prêtre nous faisait considérer comme digne « d'honneurs, ne nous semble plus qu'un novateur « imprudent et ignorant à l'excès ; en sorte que c'est « précisément de lui qu'il a été dit par le prophète : « *Il n'a pas voulu comprendre pour se bien conduire ;* « *il s'est préparé au désordre dans son lit* (1). Car qu'y

(1) Ps. xxxv, 4.

« a-t-il de plus déréglé que de forger des impiétés, « sans vouloir céder à des gens plus sages et plus éclairés « que soi ?

« Mais telle est la folie dans laquelle tombent ceux qui « se laissent arrêter par quelques obscurités dans la con- « naissance de la vérité ; qui ne s'appuient ni sur la « voix du prophète, ni sur les écrits des apôtres, ni sur « l'autorité des Évangiles, mais sur eux-mêmes, et qui « deviennent des docteurs de l'erreur, parce qu'ils « n'ont pas été les disciples de la vérité. Car quels « enseignements peut-il avoir puisé dans l'Ancien et « dans le Nouveau Testament, celui qui n'a pas même « compris le Symbole ? Le cœur de ce vieillard n'a « pas entendu ce que la voix de ceux qui se pré- « parent au baptême proclame dans le monde entier. « Ne sachant pas ce qu'il devait penser de l'Incarna- « tion du Verbe de Dieu, et pour acquérir la lumière « nécessaire, ne voulant pas explorer le vaste domaine « des Saintes Écritures, il aurait au moins dû prêter « l'oreille à la confession que tous les fidèles pronon- « cent d'une voix unanime, disant qu'ils croient en Dieu, « le Père tout-puissant, et en Jésus-Christ son fils unique « engendré par le Saint-Esprit dans le sein de la Vierge « Marie. Par ces trois articles presque toutes les inven- « tions des hérétiques sont anéanties. Car puisque l'on « croit en un Dieu tout puissant et Père, on atteste en « même temps par là que le Fils est coéternel avec lui, « qu'il ne diffère en rien du Père puisqu'il est Dieu de « Dieu, tout puissant du tout puissant, coéternel né

« de l'Éternel. Pas plus tard dans le temps, sans être « moindre en puissance, ni différent en gloire, ni di« visé quant à la substance, c'est le même Fils éternel « du Père éternel, qui est né du Saint-Esprit et de la « Vierge Marie. Cette génération temporelle n'a point « diminué sa génération éternelle et n'y a non plus « rien ajouté; mais elle a été employée tout entière « pour la réparation de l'homme déchu, afin qu'il pût « vaincre la mort et triompher du démon, qui avait « le pouvoir de la mort. Car nous ne pouvions pas « soumettre l'auteur du péché et de la mort, si Celui « que le péché ne peut souiller et que la mort ne peut « enchaîner, n'eût pris notre nature et ne l'eût faite « sienne. » (Ici le Pape cite comme preuve *Matthieu,* I, 1; *Paul aux Romains,* I, 1; *Genèse,* XII, 3, XII, 18; *Galates,* III, 8; *Isaïe,* VII, 14; *Matthieu,* I, 23; *Luc,* I, 45.) Puis il continue :

« Si l'on objecte que la conception de Jésus-Christ « ayant été l'œuvre du Saint-Esprit, sa naissance n'a pas « été purement humaine, il faut répondre que l'on ne doit « pas conclure de là que le caractère nouveau de cette « création ait rien ôté au caractère distinctif de la nature. « Le Saint-Esprit a donné la fécondité à une Vierge, mais « la réalité du corps a été prise du corps de cette Vierge, « et dans cette maison qu'il s'était construite, le Verbe « s'est fait chair et a habité parmi nous, c'est-à-dire dans « la chair qu'il avait prise de l'homme et qu'il avait rem« plie de l'esprit de vie intelligente. C'est ainsi que cha« que nature et chaque substance ayant conservé intactes

« ses propriétés distinctives, mais s'étant réunies pour ne
« former qu'une seule personne, l'humilité a été adoptée
« par la majesté, la faiblesse par la force, la mortalité par
« l'éternité ; et pour effacer le crime de notre race, la
« nature invulnérable s'est unie à celle qui pouvait souf-
« frir, afin que, suivant qu'il était nécessaire pour notre
« salut, le même médiateur Dieu et homme, Jésus-
« Christ, pût mourir comme homme et rester éter-
« nel comme Dieu. C'est ainsi que dans la nature en-
« tière et parfaite du véritable homme le vrai Dieu est
« né, tout entier dans la sienne, tout entier dans la nôtre.
« Or la nôtre est celle dans laquelle le Créateur nous
« avait d'abord formés, et qu'il s'est chargé de rétablir.
« Car, dans le Rédempteur, on ne voit aucune trace
« du mal apporté par le trompeur et du mal accepté
« par l'homme trompé. Et de même, quoique Jésus-
« Christ ait pris sur lui la communauté des faiblesses, il
« n'a aucune part à nos fautes. Il a pris la forme de la ser-
« vitude sans la souillure du péché, il a rehaussé l'huma-
« nité sans rabaisser la divinité, parce que l'abaissement
« au moyen duquel l'invisible s'est rendu visible, par le-
« quel le créateur et Seigneur de toutes choses a voulu
« devenir un des mortels, a été l'effet de son penchant
« pour la miséricorde et non point une diminution de
« sa puissance. Celui-là même qui restait dans la forme
« de Dieu a fait l'homme, est devenu homme lui-
« même, sous la forme de l'esclave. Le Fils de Dieu
« entré dans ce monde en descendant de son trône
« céleste, mais sans abandonner la gloire de son Père,

« est donc né d'une nouvelle naissance dans un nouvel « ordre de choses. Nous disons dans un nouvel ordre de « choses, car Celui qui, dans le sien, est invisible, est « devenu visible dans le nôtre; l'incompréhensible a « voulu être compris. Celui qui était avant tous les « temps a commencé à exister dans le temps; le Sei- « gneur de l'univers en voilant sa majesté, a pris « la forme des esclaves; le Dieu impassible n'a pas « dédaigné de devenir un homme passible, et l'im- « mortel de s'assujétir aux lois de la mort. Nous « répétons encore qu'il est né d'une nouvelle nais- « sance, car la virginité restée intacte, n'a pas connu « *la* volupté et a donné pourtant la matière de la chair « C'est la nature et non pas le péché que Jésus-Christ a « reçue de la mère du Seigneur; et parce que la naissance « de notre Seigneur Jésus-Christ, engendré dans le « sein de la Vierge, est miraculeuse, sa nature n'en « est pas pour cela différente de la nôtre. Car le vrai « Dieu est aussi vrai homme; cette unité n'est point « un mensonge, car l'humilité et la grandeur de Dieu « se sont réciproquement unies et pénétrées. De même « que Dieu n'est point rabaissé par la miséricorde, « l'homme n'est pas absorbé par la dignité. Chacune « des deux formes, divine et humaine, fait, en com- « munauté avec l'autre, les opérations qui lui sont « propres. Pendant que le Verbe fait ce qui est du « Verbe, la chair exécute ce qui est de la chair. Le « premier brille avec éclat dans les miracles, la seconde « succombe sous les outrages. De même que le Verbe

« demeure dans l'égalité de gloire avec son Père, la « chair n'abandonne pas la nature de notre race. Car « le Rédempteur, toujours un et le même, est, nous ne « pouvons trop le répéter, vraiment Fils de Dieu et vrai- « ment Fils de l'homme. Il est Dieu, puisqu'il est dit : « Dans le commencement était le Verbe, et le Verbe « était en Dieu ; et Dieu le Verbe est dans l'homme, « puisque le Verbe s'est fait chair et a habité parmi « nous ; il est Dieu, puisque tout a été fait par Lui et « que rien n'a été fait sans Lui. Homme, puisqu'il est « né de la femme et sous l'empire de la loi. La nais- « sance de la chair montre la nature humaine ; la con- « ception de la Vierge est le signe de la puissance di- « vine ; la faiblesse de l'enfant se voit dans l'humilité « du berceau ; la gloire du Très-Haut se manifeste dans « la voix des anges. Celui qu'Hérode veut faire cruelle- « ment mourir entre dans la vie comme un homme ; « mais c'est le Seigneur de l'univers que les Mages vien- « nent humblement adorer. Afin que l'on n'ignorât pas « que la divinité était couverte de l'enveloppe de la « chair, quand il se fit baptiser par Jean, son précur- « seur, la voix du Père retentit dans le ciel, disant : « Celui-ci est mon fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis « toute mon affection. Celui-là même qui, comme « homme, est tenté par les artifices du diable, est, « comme Dieu, servi par les anges. La faim, la soif, la « fatigue et le sommeil sont évidemment de l'homme ; « mais rassasier cinq mille hommes avec cinq pains, « mais distribuer à la Samaritaine une eau vive dont

« celui qui en boit ne souffre plus jamais de la soif, « mais marcher d'un pied assuré sur les flots de la mer, « conjurer la tempête et apaiser les vagues de la mer, « sont des actes incontestablement d'un Dieu. Ce n'est « certes pas la même nature qui, saisie d'une profonde « douleur, pleure l'ami qui vient de mourir, et, par la « seule puissance de sa Parole, rappelle à la vie celui « qui était couché depuis quatre jours dans la tombe; « ce n'est pas la même nature qui se laisse atta- « cher à la Croix et change le jour en nuit et fait « trembler la terre; qui se laisse percer les membres « de clous et ouvre les portes du paradis au larron « qui prononce une parole de foi; ce n'est pas non plus « la même nature qui dit : Moi et mon Père nous som- « mes un, et : Mon Père est plus grand que moi. C'est « cette unité de personne dans chacune des deux na- « tures qui fait dire que le Fils de l'homme est descendu « du ciel, et que le Fils de Dieu a pris corps dans le sein « de la Vierge qui l'a conçu; que le Fils de Dieu a été « crucifié, a été enseveli, et pourtant qu'il n'a pu l'être « dans la divinité même, par laquelle il est égal au Père « en éternité et en substance, mais dans la faiblesse de « la nature humaine. C'est pourquoi tout le monde con- « fesse, dans le symbole, que le Fils de Dieu a été cru- « cifié et enseveli, conformément à ces paroles de l'A- « pôtre : S'ils l'avaient connu, ils n'eussent jamais « crucifié le Seigneur de majesté. Mais après la résur- « rection de Jésus-Christ, qui a été réellement la résur- « rection du vrai corps, puisqu'aucun autre n'a été

« ressuscité que celui qui avait été crucifié et enseveli, « qu'est-il arrivé pendant ces quarante jours, si ce n'est « que l'ensemble de notre foi a été dégagé de toute « obscurité. Toutes les apparitions du Seigneur, tout ce « qu'il a fait et dit n'a servi qu'à faire connaître com- « ment le caractère distinctif des deux natures, divine « et humaine, est resté le même sans partage. C'est cette « sainteté de la foi qu'Eutychès méconnaît totalement, « puisqu'il ne veut pas voir notre nature dans le Fils de « Dieu, ni dans l'abaissement de la mortalité, ni dans la « gloire de la résurrection, et qu'il méprise cette parole « de l'évangéliste saint Jean : Tout esprit qui confesse que « Jésus-Christ est venu dans une chair véritable est de « Dieu, et tout esprit qui divise (*solvit*) Jésus-Christ n'est « point de Dieu ; et c'est là l'antechrist. Mais qu'est-ce « que Jésus-Christ appelle *solvere*, si ce n'est séparer de « Lui la nature humaine et anéantir, par d'impudentes « fictions, le mystère par lequel nous sommes tous sau- « vés. Or, celui qui est dans une si grande ignorance « sur la nature du corps de Jésus-Christ, celui-là doit « aussi enseigner, dans le même aveuglement, des « choses insensées sur la Passion. Car s'il ne tient pas la « Croix du Seigneur pour un mensonge, et s'il ne doute « pas que la mort qu'il a soufferte pour le salut du monde « n'ait été véritable, il doit nécessairement croire à la « véritable humanité de Celui dont il croit la mort. « Donc, s'il confesse la foi des chrétiens, et s'il n'arra- « che pas de son cœur la révélation évangélique, il exa- « minera quelle est la nature qui a été percée de clous,

« qui a été attachée à la Croix, d'où a découlé du sang « et de l'eau lorsque le flanc du Crucifié a été percé (*ut « ecclesia Dei et lavacro rigaretur et poculo*). Qu'il « écoute aussi le saint apôtre Pierre, annoncant que « l'esprit est sanctifié, quand il participe au sang de « Jésus-Christ, et que ce n'est pas par de l'argent ou de « l'or corruptible que nous sommes rachetés, mais par « le sang précieux de Jésus-Christ, l'agneau sans tache. « Il ne résistera pas au témoignage du saint apôtre « quand il dit : Le sang de Jésus-Christ nous purifie de « tous nos péchés ; et dans un autre endroit : Cette vic-« toire par laquelle le monde est vaincu est l'effet de « notre foi ; et encore : Qui est celui qui est victorieux « du monde, sinon celui qui croit que Jésus-Christ est le « Fils de Dieu ? C'est ce même Jésus-Christ qui est venu « avec l'eau et avec le sang ; non seulement avec l'eau, « mais avec l'eau et avec le sang ; et c'est l'esprit qui « rend témoignage que Jésus-Christ est la vérité. Car il « y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel : le « Père, le Verbe et le Saint-Esprit, et ces trois sont une « même chose. Oui, certes, l'esprit de la sanctification, « le sang de la rédemption et l'eau du baptême, les-« quelles trois choses ne sont qu'une et ne peuvent « être séparées. L'Église catholique vit et se perpétue « par cette foi que dans Jésus-Christ l'humanité n'est « pas sans véritable divinité, ni la divinité sans véri-« table humanité.

« Quand Eutychès vous a répondu : Je confesse que

« Notre-Seigneur était de deux natures avant l'union,
« mais, après l'union, je ne reconnais qu'une nature, je
« m'étonne qu'aucun des juges n'ait relevé un si ab-
« surde blasphème ; car il n'y a pas moins d'impiété à
« dire que le Fils de Dieu a été de deux natures avant
« l'Incarnation, que de n'en reconnaître qu'une en Lui
« après qu'il s'est fait chair. Afin qu'Eutychès ne s'ima-
« gine pas que sa doctrine est saine ou même tolérable,
« parce que vous n'avez rendu aucune décision pour la
« réfuter, nous recommandons, notre très-cher frère,
« à votre diligence et à votre sollicitude, en supposant
« que, par l'inspiration de la miséricorde de Dieu,
« l'affaire soit conduite à un dénouement satisfaisant,
« nous vous recommandons, disons-nous, de veiller à
« ce que l'homme imprudent et malhabile dont nous
« vous entretenons soit purifié de la tache de ses senti-
« ments pernicieux. Il avait, à vrai dire, assez bien pris
« le chemin d'abandonner sa vaine opinion, comme
« l'attestent les actes du synode, lorsque, pressé par
« votre résolution, il consentit à reconnaître ce qu'il
« avait refusé de reconnaître auparavant, et qu'il déclara
« se soumettre à la foi, dont il s'était d'abord séparé.
« Mais, comme il ne voulut pas se prêter à anathé-
« matiser formellement son dogme impie, vous vous
« aperçûtes, vous et vos collègues, qu'il persistait dans
« son infidélité, et qu'il méritait de subir un jugement
« de condamnation. S'il en ressent une douleur sincère
« et profitable, et s'il rend hommage, quoique tardive-
« ment, au zèle judicieux qui a mis en mouvement l'au-

« torité épiscopale ; ou s'il condamne de vive voix et
« par écrit tous les mauvais sentiments qu'il a exprimés,
« de manière à donner sur tous les points une pleine
« satisfaction : vous ne serez pas répréhensibles, vous
« et vos confrères, en usant alors de compassion envers
« lui, autant que vous le jugérez convenable, puisque
« Notre-Seigneur, le bon et véritable pasteur, *qui a*
« *donné sa vie pour ses brebis* (1), et qui est venu
« non pour perdre les hommes, mais pour sauver
« leurs âmes, désire que nous soyons les imitateurs
« de sa charité : de telle sorte que la justice contienne
« dans leur devoir ceux qui y manquent, sans que la
« miséricorde repousse ceux qui sont touchés de re-
« pentir. En effet, la défense de la vraie foi ne triomphe
« jamais avec plus de fruit, que lorsque l'erreur est
« réprouvée par ses propres partisans. Au surplus,
« pour terminer toute cette affaire avec piété et avec
« exactitude, nous avons envoyé à notre place nos
« frères Jules, évêque, et René, prêtre du titre de
« saint Clément, sans compter le diacre Hilaire, notre
« fils. Nous leur avons adjoint Dulcitius, notre notaire,
« dont la fidélité nous est parfaitement connue : comp-
« tant sur le secours futur de la Divinité pour ramener
« dans la voie du salut celui qui s'était égaré, et qui,
« nous l'espérons, détestera lui-même le sentiment dé-
« pravé qu'il a émis. Dieu vous conserve la vie et la
« santé, notre très-cher frère. Donnée aux Ides de juin,

(1) Saint Luc, chap. IX, verset 6.

« sous le consulat d'Asterius et de Protogène, person-
« nages clarissimes (1). »

Telle est cette lettre fameuse où brille d'un si vif éclat la doctrine de saint Léon, et qui nous montre le Saint-Siége jugeant la procédure du concile, l'approuvant quant au fond, mais relevant une erreur grave qui avait échappé aux évêques assemblés, enfin modérant la sentence et apparaissant plein de mansuétude et de miséricorde.

De nombreux témoignages des siècles suivants nous font connaître l'autorité dont cettre lettre jouissait dans l'Église. Le Pape saint Gelase, qui occupa le siége pontifical de 492 à 496, prononce anathème contre quiconque fera un changement à la lettre de saint Léon, et la légende que nous allons citer prouve quelle était, parmi les peuples, la renommée de sainteté de ce grand Pape. Dans le *Pré-Spirituel* de Jean Moschus, moine et prêtre du septième siècle, un abbé raconte avoir entendu faire le récit suivant au patriarche Eulogius d'Alexandrie : « Grégoire, diacre distingué de Rome, m'apprit que le pieux Pape Léon, après avoir écrit la lettre à Flavien, la posa sur le tombeau du prince des apôtres, en le conjurant, par des veilles, des jeûnes et des prières, de corriger les fautes ou les erreurs qui s'y seraient glissées par suite de la faiblesse humaine. Quatre jours écoulés, l'apôtre lui apparut et lui dit qu'il avait lu sa lettre et y avait fait les corrections nécessaires. Le Pape ayant repris la lettre sur le tombeau, y remarqua en effet les corrections exécutées de la main de saint Pierre. »

Autrefois, à Rome, on faisait lecture de cette lettre

(1) *Ep.* XXIV ; édit. Quesnel.

dans les églises pendant l'Avent, et cet usage, assurent quelques écrivains, existait aussi dans la Gaule.

Saint Léon, non content par sa lettre de mettre Flavien en état de combattre l'hérésie d'Eutychès, écrivit aussi à l'empereur, en s'exprimant de la manière la plus précise sur les rapports du Saint-Siége avec le concile, déclarant que la lettre adressée à Flavien contenait la doctrine même de l'Église catholique sur le mystère de l'Incarnation. Après avoir félicité Théodose de son zèle pour la foi, saint Léon continue :

« Par les actes de la procédure épiscopale, Eutychès ayant été convaincu d'erreur et d'ignorance, il aurait dû renier sa condamnable opinion ; toutefois, comme *la piété* de l'empereur avait indiqué un jugement synodal à Éphèse, afin que la vérité se montrât à cet ignorant et aveugle vieillard, il envoyait trois légats pour tenir sa place à ce synode et y porter l'esprit de justice et de miséricorde, afin que l'erreur soit condamnée, puisqu'on ne peut douter quelle est la foi chrétienne, et que l'on pardonne à Eutychès, s'il se repent, suivant la promesse qu'il a faite dans le mémoire qu'il m'a envoyé, de corriger tout ce qui aurait été improuvé par notre sentence. Quant à ce que l'Église catholique croit et enseigne universellement sur le mystère de l'Incarnation du Seigneur, la lettre ci-jointe, à mon frère et coévêque Flavien, l'expose pleinement (1). »

Le Pape déploie l'activité la plus infatigable dans le but d'éclairer sur la doctrine de l'Église tous les personnages appelés à exercer une influence dans les délibéra-

(1) *Ep.* XXIX.

tions qui allaient s'ouvrir pour décider l'affaire d'Eutychès, afin qu'ils puissent juger en pleine connaissance de cause. Il eut soin d'écrire à l'impératrice Pulchérie, dont il loue le zèle contre les hérétiques : « Si Eutychès, dit-il, persiste dans son erreur, personne ne pourra révoquer la sentence qui aura été prononcée contre lui par les évêques. Il ajoute que n'ayant reçu la lettre de convocation au concile que le 13 du mois de mai, à peine a-t-il assez de temps pour y envoyer des légats. Pour lui, il ne peut s'y trouver en personne, aucun de ses prédécesseurs ne s'étant encore trouvés à des conciles tenus hors de Rome, et l'état des affaires ne lui permettant pas de quitter son Siége et sa patrie sans mettre le peuple au désespoir (1). »

Les Huns menaçaient l'Italie que, trois ans après, ils envahirent.

Dans une autre lettre aux abbés de Constantinople, le Pape leur déclare positivement que la doctrine, telle qu'il l'a exposée, est puisée dans la tradition et dans les Pères (2).

Il envoya ses instructions dans deux lettres adressées à Julien, évêque de l'île de Cos, chargé, avec les prêtres René et Hilaire, de représenter le Saint-Siége auprès du concile. Dans la première, il résume l'enseignement dogmatique développé par la lettre à Flavien ; dans la seconde, il renvoie Julien à la lecture de ce document pour apprendre quelle est la foi de l'Église romaine, et il termine en disant que si Eutychès se corrige, il faudra user d'indulgence à son égard, et se relâcher de la sévérité de la sentence prononcée contre lui (3).

(1) *Ep.* XXX.
(2) *Ep.* XXXI.
(3) *Ep.* XXXIV, XXXV.

Toutes ces lettres sont du même jour, le 13 juin 449. Le Pape ne négligeait aucune démarche pour assurer à la doctrine de l'Église un triomphe fondé sur la raison et la conviction, chez tous ceux qui avaient mission de travailler à maintenir l'intégrité de la foi.

Mais, à cette époque, comme il a été et comme il sera toujours, la cause de la vérité rencontrait contre elle l'alliance inévitable des politiques, des intrigants, des hérétiques, des prêtres lâches et corrompus, exploitant la faiblesse des princes toujours prêts à céder aux exigences des ennemis de l'Église. Il s'était formé à la cour de Constantinople un parti qui ne manqua pas de s'emparer de l'affaire d'Eutychès, comme d'un prétexte commode pour cacher ses projets et agiter les esprits de ceux dont il avait besoin de se servir. L'indécision et la lâcheté de l'empereur, livré avec tant de facilité aux impressions du moment, et qui jugeait toujours plutôt par les rapports des autres que par ses propres observations, avaient donné à son épouse Eudocie et à son favori l'eunuque Chrysaphius un pouvoir absolu sur l'esprit de ce prince. Nous avons fait connaître l'inimitié de Chrysaphius contre Flavien et les motifs qui déterminèrent ce courtisan à se rallier à la cause de l'hérétique Eutychès. L'eunuque, pour augmenter ses forces, chercha à se créer un appui dans le clergé. Cette tentative lui fut d'autant plus facile qu'il existait dans ce corps un grand nombre d'individus égoïstes, tièdes, toujours prêts à céder à de prétendues raisons d'État et à leur sacrifier les intérêts et la liberté de l'Église ; ils étaient irrités contre ce qu'ils appelaient le zèle outré de Flavien, sa sévérité, le rigorisme qui lui faisaient préférer les biens spirituels aux honneurs, à l'autorité, à la fortune. On vit ici encore le même spectacle qu'à

l'époque de la grande lutte de saint Athanase contre l'arianisme, toute la partie pieuse et morale du clergé se rallia autour de Flavien, tandis que ses adversaires traînaient à leur suite toute la partie corrompue du siècle. Ce fait se reproduit invariablement dans toutes les guerres livrées par l'impiété et l'hérésie à l'Église catholique. Ce qui se passe de nos jours est loin de démentir cette observation.

Dans la position où il se trouvait placé, Flavien devait se rattacher avec force au Saint-Siége. Auprès de lui seul il rencontrait des sentiments conformes aux siens : toutes les vertus qui font l'ornement des ministres de l'Église et de leur chef visible, une autorité solidement établie, une fermeté inébranlable déjà éprouvée, toujours prête à défendre courageusement l'Église dans ses combats contre le mensonge et l'immoralité. Chrysaphius, comprenant toute la force que donnait à son adversaire son union avec le chef suprême de l'Église, voulut contre-balancer cette alliance, et, dans ce but, il chercha à gagner une autorité spirituelle puissamment accréditée et qui ne craindrait pas d'entrer en lutte avec l'évêque de Rome. Ce homme se rencontra dans la personne de Dioscore, évêque d'Alexandrie. Il se trouve toujours des Pilate et des Judas pour trahir Jésus et son Église. Nous avons dit que ce Dioscore avait été élu successeur de saint Cyrille. On vit, par ce choix funeste, tout ce qu'un seul homme peut susciter de malheurs. Depuis les travaux du grand Athanase, l'Égypte était la colonne de la vérité et le modèle de la piété. Dioscore lui ravit à jamais cette gloire, et la plongea dans des ténèbres qui durent encore. La fausse doctrine qu'il accrédita dans ce pays y jeta de si funestes racines que, ni les saints qui depuis cette époque ont brillé en Egypte,

ni la cruauté des Barbares qui l'ont ravagée et conquise, n'ont encore pu, après bientôt quatorze siècles, en arracher l'hérésie. Elle a rendu cette province, jusqu'alors la plus unie et la plus paisible de l'Orient, le théâtre des troubles, des schismes et des séditions. Elle a corrompu la piété des solitaires, qui en avait été le principal ornement (1).

Dioscore, aussitôt qu'il eut été nommé évêque d'Alexandrie, ayant envoyé à Rome le prêtre Possidonius pour annoncer son ordination au Souverain Pontife, saint Léon lui répondit le 21 juin 445 :

« Vous pourrez juger de l'amour que nous vous portons en Notre-Seigneur, par l'empressement que nous mettons à affermir les commencements de votre épiscopat, afin qu'il ne paraisse pas manquer quelque chose à votre perfection, tandis que vous avez en votre faveur le suffrage de vos mérites spirituels, ainsi que nous en sommes assuré. Cette collation, que nous vous faisons comme votre père et comme votre frère, doit être très-agréable à Votre Sainteté, et vous devez la recevoir avec les mêmes sentiments que nous vous l'accordons (2). »

Ces paroles, d'une bienveillance si paternelle, ne purent étouffer la trahison dans le cœur de Dioscore. D'un esprit hardi jusqu'à la témérité et d'une ambition démesurée, il était depuis longtemps, en secret, l'ennemi de Flavien, et il se déclara ouvertement contre lui lorsque son élection sur le siége de Constantinople, le plus considérable de l'Orient, lui eût assuré la préséance sur le

(1) Voyez Rohrbacher, t. VIII, p. 164.
(2) *Ep.* IX.

patriarche d'Alexandrie. A compter de ce jour, Dioscore saisit toutes les occasions d'attaquer la considération de Flavien, et la suite prouva que, pour atteindre son but, il ne reculait ni devant l'injustice, ni devant la violence. Eutychès était l'adversaire de Flavien, et le favori de l'empereur, Chrysaphius, soutenait l'hérétique : c'étaient là déjà de puissants motifs pour décider Dioscore à se déclarer en sa faveur ; ajoutez encore une raison déterminante, c'est que la doctrine d'Eutychès était plus conforme que celle du Pape et de Flavien aux opinions partagées par les Égyptiens. Dioscore vit donc qu'il pourrait avec succès travailler à rallier au système d'Eutychès le clergé et le peuple de son diocèse et de l'Orient ; c'est pourquoi, aussitôt ce parti pris, Dioscore devint le chef de ce complot contre l'Église, et Eutychès fut relégué sur le second plan. Dioscore s'empressa donc d'appuyer la demande de l'hérétique pour la convocation d'un concile général, et, par l'intervention de Chrysaphius, il parvint à s'en faire donner la présidence.

Les lettres de convocation de l'empereur faisaient déjà connaître l'esprit dans lequel ce concile serait dirigé. Le plus grand pouvoir était délégué à Dioscore, et le parti alexandrin avait obtenu une telle prépondérance, qu'il était facile de prévoir l'issue de l'affaire. Les lettres de convocation accordaient à Dioscore la faculté d'admettre ou de renvoyer les évêques soupçonnés de favoriser la doctrine condamnée par le premier concile d'Éphèse, et en particulier Théodoret, évêque de Cyr. Flavien et tous ceux qui avaient condamné Eutychès au concile de Constantinople ne devaient point siéger comme juges dans cette nouvelle enquête, mais s'y présenter comme étant eux-mêmes parties au pro-

cès et attendre l'arrêt du concile qui déciderait s'ils avaient bien ou mal jugé. De plus, les chefs de cette abominable intrigue mirent à la disposition de Dioscore des forces militaires imposantes, et chacun des députés de l'empereur auprès de ce concile, que Dioscore seul dirigeait, reçut l'ordre d'emprisonner immédiatement quiconque exciterait des troubles de nature à compromettre la foi.

Au moment même où une grande iniquité allait se consommer contre l'Église, un cri terrible retentissait sur les rives du Danube, le cri d'innombrables victimes, succombant sous le glaive exterminateur des Huns. Depuis 433, Attila, le châtiment de Dieu, ravageait l'Empire romain, qui n'obtenait quelque repos que par le paiement d'un tribut et la plus honteuse soumission. Mais les Barbares ne tardèrent pas, sous le plus léger prétexte, à reprendre le cours de leurs invasions. En cette année 449, l'empereur Théodose venait encore de perdre trois batailles contre Attila, et se voyant dans l'impuissance de le vaincre, il voulut l'assassiner. Théodose sollicita la paix du chef des Huns, qui, pour traiter des conditions, envoya plusieurs députés à Constantinople. Parmi eux se trouvait un nommé Edicon, qui possédait toute la confiance d'Attila. Chrysaphius proposa de grandes récompenses à Édicon s'il consentait à assassiner son maître. Édicon feignit de consentir, et révéla tout à Attila. Celui-ci se contenta d'envoyer à la cour de Constantinople un autre député qui se présenta devant l'empereur, portant à son cou la bourse dans laquelle avait été placé le prix du meurtre proposé ; l'ambassadeur, ayant demandé à Chrysaphius s'il la reconnaissait, ajouta : « Théodose et Attila sont tous deux de noble race ; mais l'empereur a dérogé à sa noblesse en

devenant esclave d'Attila, auquel il a payé un tribut; et voilà que cet esclave se montre lâche et perfide, en usant de trahison pour tuer son maître; Attila ne pardonnera qu'après avoir vu le supplice de l'eunuque. » Théodose effrayé, et voulant sauver son indigne favori, dépêcha au chef des Huns une nouvelle ambassade chargée de riches présents. L'historien Priscus, qui faisait partie de cette ambassade, nous a conservé les curieux renseignements qui suivent :

Les ambassadeurs romains suivirent Attila, et le joignirent, après bien des fatigues, dans le temps que d'autres ambassadeurs, venus de la part des romains d'Occident, se rendaient au même lieu. Tous se trouvèrent dans le palais d'Attila : c'était un grand bâtiment fait de bois, ou plutôt une simple enceinte qui servait à renfermer plusieurs tentes superbes (1). Ce prince s'y était rendu quelque temps auparavant, et y avait été reçu par des troupes de jeunes filles, qui chantaient en leur langue des vers à sa louange. Les ambassadeurs furent admis à l'audience et invités ensuite à un grand festin. D'abord, on leur présenta à boire à la santé du prince; puis on les fit asseoir sur des siéges qui étaient disposés autour de la tente. Attila était au milieu avec ses enfants et les principaux chefs autour de lui, à différentes tables, qui n'avaient chacune que trois ou quatre convives. On servit différents mets dans des plats d'or et d'argent. Attila seul, revêtu d'habits fort simples, ne mangea et ne but que dans des vases de bois. Après le repas, deux Scythes chantèrent des vers dans lesquels on célébrait ses victoires, et un autre Scythe joua une

(1) Nous avons vu la même disposition, lorsque, en 1844, a été exposée dans le jardin des Tuileries la tente du fils de l'empereur de Maroc, après sa déroute sur les bords de l'Isly.

espèce de comédie. Attila resta sérieux et immobile. Mais le plus jeune de ses fils étant entré auprès de lui, ses yeux prirent une expression plus douce et plus souriante, et il déposa un baiser sur la joue de l'enfant : tendresse du lion pour ses petits, qui seront un jour la terreur du désert (1).

En attendant que la colère de Dieu précipite de nouveau la marche sanglante d'Attila à travers l'Empire romain, rendons-nous à Éphèse où le concile est convoqué.

(1) Voyez Prisc., *Excerpt. legat.*, t. I. — De Guignes, *Histoire des Huns*, t. I.

CHAPITRE VI.

Le brigandage d'Éphèse.

Mes ennemis ont ouvert contre moi une bouche avide de sang, comme le lion qui déchire et qui rugit.

Pour vous, Seigneur, n'éloignez pas de moi votre protection, prenez en main ma défense.

Ps. xxi.

Ouverture du concile d'Éphèse. — Actes, violences, trahisons du concile. — Flavien, Eusèbe de Dorylée et les légats du Pape, fidèles à leur devoir. — Fuite des légats. — Martyre de saint Flavien. — Théodoret, évêque de Cyr. — Ses lettres. — Conflit entre les évêques d'Arles et de Vienne. — Jugement du Pape. — Inquiétudes de saint Léon touchant le concile d'Éphèse. — Le Pape réunit les évêques d'Occident à Rome. — Lettres de saint Léon. — Il vient réclamer l'appui de l'empereur et des impératrices d'Occident. — Affaire d'Anatole, successeur de saint Flavien. — Saint Léon envoie une ambassade à Constantinople. — Mort de Théodose-le-Jeune.

(449-450.)

Le concile d'Éphèse, convoqué par l'empereur, s'ouvrit le 8 août 449. Quel moment solennel! Une lutte décisive allait s'engager entre la vérité et le mensonge, entre la doctrine catholique et l'hérésie; les mystères

de l'Incarnation et de la Rédemption seront-ils retranchés de la croyance chrétienne ? Le Fils de Dieu sera-t-il descendu sur la terre, aura-t-il souffert, aura-t-il versé son sang adorable sans aucun profit pour l'humanité ? Terrible épreuve ! Nous allons voir de quel côté se montreront la fidélité, la foi et le courage ; de quel côté la trahison, l'impiété et la lâcheté. Qui saura résister à la violence, au prix des meurtrissures, de l'exil et de la mort ? La force donnée à la puissance temporelle pour protéger la justice et la vérité, quel usage en fera-t-elle ?

Entrons dans le concile. Il se tient, comme le premier, dans l'église nommée Marie. Sont présents cent trente évêques des provinces d'Égypte, d'Orient, d'Asie, du Pont et de Thrace ; Dioscore d'Alexandrie, usurpant la présidence, occupe un siége élevé qui ressemble à un trône ; à ses côtés sont Jules, légat du Pape ; Juvénal, évêque de Jérusalem ; Domnus, évêque d'Antioche ; Flavien, que l'on voulait humilier, n'est placé qu'au cinquième rang. Après les cinq patriarches sont les exarques et les métropolitains, savoir : Étienne d'Éphèse, Thalassius de Césarée, Eusèbe d'Ancyre, Jean de Sébaste, Cyrus d'Aphrosiade, Érasistrate de Corinthe, Quintilius d'Héraclée à la place d'Anastase de Thessalonique, et les autres que l'on peut voir dans les actes. Après tous les évêques viennent les prêtres, et parmi ceux-ci le premier rang est donné à l'abbé Barsumas, que nous verrons jouer le plus triste rôle dans cette assemblée. Au dernier rang siégent Hilaire, diacre, et Dulcitius, notaire, envoyés du Saint-Siége. L'un d'eux, le prêtre René, était mort en chemin dans l'île de Délos. Eutychès est présent ; cette fois, ni le prétendu vœu de ne jamais sortir de son monastère, ni son grand âge,

ni ses infirmités ne l'ont empêché de faire ce voyage.

Presque tous les évêques avaient amené des notaires pour rédiger ce qui se dirait au concile; Dioscore les chassa tous, à l'exception des siens, de ceux de Juvénal et d'Érasistrate dont il avait pris soin de s'assurer. Les actes de ce concile ne nous apprennent donc que ce qu'il a convenu à Dioscore de laisser écrire. Mais ils suffisent pour le condamner.

Jean, prêtre et primicier des notaires d'Alexandrie, remplit les fonctions de promoteur. Il se lève, et après avoir dit le sujet du concile, il donne lecture, par ordre de Dioscore, de la lettre de l'empereur pour la convocation du concile.

L'évêque Jules, légat du Saint-Siége : Notre saint Pape Léon a été appelé en la même forme (1).

Le diacre Hilaire : Notre empereur très-chrétien a appelé par ses lettres notre bienheureux évêque Léon pour assister au saint concile, et Sa Sainteté l'aurait fait s'il y en avait quelque exemple. Mais vous savez que le Pape n'a assisté, ni au concile de Nicée, ni à celui d'Éphèse, ni à aucun autre semblable; c'est pourquoi il nous a envoyés ici pour le représenter, et nous a chargés de lettres pour vous, que nous vous prions de faire lire.

Parmi ces lettres, l'une avait été écrite par le Pape spécialement pour le concile en ces termes :

« Léon, évêque, au saint synode qui s'assemble à Éphèse.

« La religieuse foi du très-clément prince, sachant qu'il est sérieusement de sa gloire qu'aucun germe d'erreur

(1) Les envoyés du Pape, Jules et Hilaire, parlaient en latin; Florentius, évêque de Lydes, leur servit d'interprète.

ne surgisse dans l'Église catholique, a déféré ce respect aux institutions divines, que, pour effectuer une sainte disposition, il a eu recours à l'autorité du Siége apostolique, il a désiré que le bienheureux Pierre déclarât lui-même, en quelque sorte, ce qui a été loué dans sa confession. Lorsque le Seigneur demanda : Que disent les hommes qui je suis, moi, le Fils de l'homme? Les disciples rappelèrent les opinions diverses à ce sujet. Mais quand il leur fut demandé ce qu'ils croyaient eux-mêmes, le prince des apôtres, embrassant la plénitude de la foi en peu de mots, répondit : Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant; c'est-à-dire, vous qui êtes vraiment le Fils de l'Homme; vous, le même, vous êtes vraiment le Fils du Dieu vivant; vous, dis-je, véritable dans la divinité, véritable dans la chair, et conservant la propriété d'une double nature, vous êtes un avec l'une et l'autre. Si Eutychès le croyait avec intelligence et vivacité, il ne s'écarterait point du sentier de cette foi. C'est à cause d'elle que le Seigneur répondit : Tu es heureux, Simon, fils de Jona; car ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est au ciel. Et moi aussi je te dis : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Celui-là s'éloigne par trop de l'ensemble de cet édifice, qui ne reçoit pas la confession du bienheureux Pierre, et qui contredit l'Évangile du Christ, montrant par là que jamais il n'a eu aucun zèle pour connaître la vérité, et que vainement il a paru respectable, lui qui n'a orné les cheveux blancs de la

vieillesse par aucune maturité du cœur. Toutefois, comme il ne faut pas négliger la guérison même de pareilles gens, et que le très-chrétien empereur a voulu pieusement qu'il y eût un concile d'évêques, afin que toute l'erreur fût abolie par un jugement plus plein, j'ai envoyé nos frères l'évêque Jules, le prêtre René, le diacre Hilaire et le notaire Dulcitius, pour assister à ma place à l'assemblée de votre fraternité, et ordonner, en commun avec vous, ce qui sera agréable au Seigneur, c'est-à-dire, pour condamner d'abord cette erreur pestilentielle, et s'occuper ensuite du rétablissement de celui qui s'est imprudemment égaré, si toutefois il embrasse la doctrine de la vérité et s'il condamne nettement et pleinement, de sa propre bouche et par sa souscription, les sentiments hérétiques dans lesquels son impéritie s'était enlacée : ce qu'il a protesté de faire dans la requête qu'il nous a envoyée, promettant de suivre en tout notre sentence. Après avoir reçu les lettres de notre frère et co-évêque Flavien, nous lui avons écrit de nouveau plus pleinement sur les affaires dont il nous avait envoyé la relation, afin que, l'erreur naissante se trouvant abolie, il n'y ait par tout le monde, à la louange et à la gloire de Dieu, qu'une seule foi, qu'une seule et même confession, et qu'au nom de Jésus-Christ tout genou fléchisse au ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père (1). »

(1) Ep. XXXIII. — 13 juin 449.

Si les intentions de Dioscore avaient été droites, aucun motif raisonnable ne pouvait empêcher la lecture de cette lettre du Pape au concile. Mais elle exposait avec tant de force et de clarté la doctrine que l'on voulait dénaturer; elle précisait avec tant d'évidence la primauté du Saint-Siége méconnue dès les premiers actes de ce conciliabule; elle condamnait avec tant d'énergie l'homme et l'hérésie que l'on voulait faire triompher; en un mot, elle démasquait si bien d'avance, avec toute l'habileté qui appartient à la raison et au bon droit, tous les plans de ce complot infâme, que le parti fut pris d'empêcher la lecture de cette lettre.

A la demande du légat, Dioscore répond hypocritement: Que l'on reçoive les lettres écrites au saint concile œcuménique par notre très-saint frère Léon.

Mais au lieu de les lire, le primicier Jean, suivant le jeu convenu, propose de lire une autre lettre de l'empereur à Dioscore : ce qui fut fait par l'ordre de Juvénal de Jérusalem. Cette lettre porte que Barsumas, l'un des principaux complices, assistera au concile.

JUVÉNAL : J'ai reçu un pareil ordre concernant Barsumas; c'est pourquoi il est raisonnable qu'il assiste au concile.

Ensuite le comte Elpide lit la commission de l'empereur pour lui et pour le tribun Eulogue, et fait donner lecture de la lettre de l'empereur au concile, qui accusait Flavien d'avoir excité des disputes sur la foi contre Eutychès.

THALASSIUS DE CÉSARÉE : Suivant l'intention de l'empereur, il faut commencer par la question de la foi, toute autre affaire cessante.

Jules, légat du Pape, donne son assentiment.

Cette proposition n'entrait pas dans le plan de Dios-

core et de ses complices. Il semblait cependant bien naturel que la doctrine d'Eutychès étant la véritable cause de la convocation du concile, y dût être l'objet d'un nouvel examen ; mais comme il aurait fallu de toute nécessité lire les décisions dogmatiques du Pape, ce qui aurait entraîné la condamnation d'Entychès, Dioscore chercha le moyen de faire suivre une autre marche aux délibérations. Alors il prit la parole :

Nous ne sommes pas assemblés pour exposer la foi que nos Pères ont déjà exposée, mais pour examiner si les nouvelles opinions conviennent aux décisions des Pères. Il faut donc commencer par cet examen. Voudriez-vous changer la foi des Pères ?

Le concile : Si quelqu'un la change, qu'il soit anathème ! Si quelqu'un y ajoute, qu'il soit anathème ! Gardons la foi de nos Pères.

Ils poussent quelques autres acclamations à la louange de Dioscore.

Le comte Elpide : Puisque vous êtes d'accord sur la foi, ordonnez que l'on fasse entrer l'archimandrite Eutychès.

Le concile y consent, et Thalassius de Césarée invite l'archimandrite à expliquer ses défenses.

Eutychès : Je me recommande au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit, et à votre justice. Vous êtes témoins de ma foi, pour laquelle j'ai combattu avec vous dans le premier concile assemblé ici. J'ai entre les mains un écrit de ma foi ; faites-le lire.

On le lit : il contient le symbole de Nicée, avec une protestation de vivre et de mourir suivant cette foi, et d'anathématiser Manès, Valentin, Apollinaire, Nestorius et tous les hérétiques, jusqu'à Simon-le-Magicien,

et ceux qui disent que la chair de Jésus-Christ est descendue du ciel.

Ici Diogène de Cyrique et Basile de Séleucie lui demandent comment donc il croyait que le Verbe de Dieu s'était incarné et d'où venait sa chair? Eutychès refuse de répondre, et les chefs du concile ne l'obligent pas à s'expliquer sur cette question capitale. De plus, ils défendent aux deux interlocuteurs d'insister davantage et ordonnent de continuer la lecture du mémoire d'Eutychès. Il dit :

Vivant suivant cette foi, j'ai été accusé par Eusèbe, évêque de Dorylée, qui a donné contre moi des libelles où il m'appelait hérétique, sans spécifier aucune hérésie, afin qu'étant surpris et troublé dans l'examen de ma cause, il m'échappât de dire quelque nouveauté. L'évêque Flavien m'ordonna de comparaître, lui qui était presque toujours avec mon accusateur, croyant, parce que j'avais coutume de ne point sortir de mon monastère, que je ne me présenterais pas et qu'il me déposerait comme défaillant. En effet, lorsque je venais du monastère à Constantinople, le silentiaire Magnus, que l'empereur m'avait donné pour ma sûreté, me dit que ma présence était désormais inutile et que j'étais condamné avant d'être entendu. Sa déposition le fait voir. Quand je me fus présenté à l'assemblée, on refusa de me recevoir, ni de faire lire ma confession de foi, et quand j'eus déclaré de vive voix que ma créance était conforme à la décision de Nicée, confirmée à Éphèse, on voulut m'y faire ajouter quelques paroles. Moi, craignant de contrevenir à l'ordonnance du premier concile d'Éphèse et du concile de Nicée, je demandai que votre

saint concile en fût informé, étant prêt à me soumettre à ce que vous approuveriez. Comme je parlais ainsi, on fit lire la sentence de déposition que Flavien avait dressée contre moi, longtemps auparavant, comme il avait voulu ; et l'on changea plusieurs choses aux actes, comme il a été vérifié depuis à ma requête, par ordre de l'empereur. Car l'évêque Flavien n'a eu aucun égard à mon appel interjeté vers vous, ni aucun respect pour mes cheveux blancs et les combats que j'ai soutenus contre les hérétiques ; mais il m'a condamné d'autorité absolue. Il m'a livré pour être mis en pièces comme hérétique par la multitude amassée exprès dans la cathédrale et sur la place ; mais la Providence m'a conservé. Il a fait lire en diverses églises la sentence prononcée contre moi, et a fait souscrire les monastères, ce qui ne s'est jamais vu, comme vous savez, même contre les hérétiques ; il l'a envoyée en Orient, et l'a fait souscrire en plusieurs endroits par les évêques et les moines qui n'avaient point été juges. C'est ce qui m'a obligé d'avoir recours à vous et à l'empereur, afin que vous soyez juges du jugement rendu contre moi.

Nos lecteurs, qui ont suivi les débats du concile de Constantinople, peuvent apprécier tout ce que cet exposé d'Eutychès contient d'hypocrisie, d'astuce et de faussetés.

Saint Flavien, qui, au milieu de toutes ces attaques et de ces mensonges, a gardé le silence, ne prononce que ces paroles : Son accusateur était Eusèbe ; ordonnez qu'il entre.

Quoi de plus juste, puisque Eusèbe devait ou justifier ses accusations ou être convaincu de calomnie. Mais le

commissaire impérial, le comte Elpide, se refuse à laisser entrer Eusèbe et dit :

L'empereur a ordonné que ceux qui ont été juges soient maintenant parties. Je réponds donc à l'archevêque Flavien que l'accusateur a rempli sa fonction; il prétend avoir gagné sa cause: ainsi le juge a fait passer en sa personne la qualité d'accusateur, comme il s'observe dans les tribunaux séculiers. Vous êtes maintenant assemblés pour juger les juges, non pour recevoir encore l'accusateur et recommencer un nouveau procès. Ordonnez donc, s'il vous plaît, qu'on lise tout le reste des actes de la cause.

Dioscore, comme on pense bien, est de cet avis, et les autres évêques le suivent. Après que tous les évêques eurent opiné pour la lecture des actes, Dioscore demanda aussi son avis au légat Jules, qui dit : Nous voulons qu'on lise les actes, à condition qu'on lira auparavant les lettres du Pape.

Le diacre Hilaire : D'autant plus que le très-saint évêque de Rome n'a écrit ses lettres qu'après s'être fait lire les actes dont vous demandez la lecture.

Eutychès : Les envoyés du très-saint archevêque de Rome, Léon, me sont devenus suspects, car ils logent chez l'évêque Flavien, ils ont dîné chez lui et il leur a rendu toutes sortes de services; je vous prie donc que ce qu'ils pourraient faire contre moi ne me porte aucun préjudice.

Dioscore : Il est dans l'ordre de lire premièrement les actes de la cause, puis les lettres du très-pieux évêque de Rome.

Ces lettres ne furent point lues dans ce concile, malgré les promesses réitérées de Dioscore.

La lecture des actes du concile de Constantinople donna au parti de Dioscore l'occasion de se livrer aux plus violentes injures. Toutes les fois que Dioscore fait une proposition, aussitôt tous ses complices en masse s'écrient : « C'est sur toi que repose le salut du monde! Salut à l'évêque Dioscore! salut à l'illustre gardien de la foi! C'est le Saint-Esprit qui parle par ta bouche! » Quand on donne lecture des décisions orthodoxes du concile de Constantinople, ce sont au contraire des vociférations furieuses contre Flavien et ses collègues. Ces cris partent surtout des rangs des évêques égyptiens et des moines qui ont pour chef l'archimandrite Barsumas. On voit dans cette assemblée un certain nombre de membres animés de sentiments honnêtes, indignés de tant de manœuvres iniques, mais la timidité et cette lâcheté masquée du nom de modération leur ferment la bouche ; leur silence est pris pour un assentiment. Dans toutes les grandes crises où la vérité et la justice sont attaquées, on rencontre toujours de ces honnêtes gens dont l'inaction sert à consommer toutes les trahisons.

En lisant les actes du concile de Constantinople, quand on arrive à mentionner l'accusation d'Eusèbe de Dorylée contre Eutychès et à nommer saint Cyrille, le concile d'Éphèse s'écrie : La mémoire de Cyrille est éternelle! Dioscore et Cyrille n'ont qu'une foi! Maudit qui y ajoute! maudit qui y retranche!

Le légat Jules : Le Siége apostolique croit ainsi.

Quand on a lu les deux lettres de saint Cyrille, où il insiste sur la distinction des deux natures, Eustathe de Bérite, pour empêcher qu'on ne tirât avantage de cette exposition de la foi en faveur de Flavien, s'empresse de

dire que saint Cyrille, en d'autres endroits, enseigne qu'il n'y a qu'une nature du Verbe incarné.

Quand on en vient au moment où Eusèbe de Dorylée presse Eutychès de confesser deux natures après l'Incarnation et que Jésus-Christ nous est consubstantiel selon la chair, le concile s'écrie : Otez, brûlez Eusèbe! qu'il soit brûlé vif! qu'il soit mis en deux! Comme il a divisé, qu'on le divise!

DIOSCORE : Pouvez-vous souffrir ce discours, qu'on dise deux natures après l'Incarnation ?

LE CONCILE : Anathème à qui le soutient!

DIOSCORE : J'ai besoin de vos voix et de vos mains : si quelqu'un ne peut crier, qu'il étende la main.

LE CONCILE : Si quelqu'un dit deux natures, anathème!

Après la lecture de la déclaration d'Eutychès sur sa foi, Dioscore dit : Quelle profession de foi approuvez-vous ?

LE CONCILE : Celle d'Eutychès; Eusèbe est impie (par allusion à son nom qui signifie pieux).

La lecture des actes de Constantinople est suivie du triste spectacle des rétractations et des apostasies inspirées par la peur. Basile de Séleucie et Séleucus d'Amasée, voyant que Dioscore était résolu à traiter comme hérétiques ceux qui admettaient dans le Christ deux natures, et que les soldats du proconsul, les paraboleurs ou enterreurs d'Alexandrie et les moines de Barsumas sont prêts à imposer aux évêques, à coups d'épées et de bâtons, telle décision qu'il leur plaira, ont la lâcheté de rétracter ce qu'ils avaient dit dans le concile précédent sur les deux natures, et de déclarer qu'ils regardent comme non moins étrangers à la communion de l'Église ceux qui distinguent deux natures en Jésus-Christ, que ceux qui le divisent en deux personnes.

Dioscore interroge les évêques sur le décision à rendre à l'égard d'Eutychès. Juvénal de Jérusalem prend le premier la parole : Eutychès ayant toujours déclaré qu'il suit l'exposition de foi de Nicée et ce qui a été fait au premier concile d'Éphèse, je l'ai trouvé très-orthodoxe et j'ordonne qu'il demeure dans son monastère et dans son rang.

LE CONCILE : Ce jugement est juste.

DOMNUS D'ANTIOCHE : Sur la lettre qui m'avait été écrite par le concile de Constantinople au sujet d'Eutychès, j'ai souscrit à sa condamnation ; mais sur l'écrit qu'il vient de donner au concile où il confesse la foi de Nicée et du premier concile d'Éphèse, je suis d'avis, comme vous, qu'il reprenne la dignité de prêtre et la direction de sa communauté.

Étienne d'Éphèse, Thalassius de Césarée, Eusèbe d'Ancyre et tous les autres évêques votent de même, excepté les légats du Pape dont il n'est point fait mention dans les actes, ce qui prouve qu'ils ne voulurent pas y prendre part. Barsumas vote après tous les évêques ; et comme il est Syrien et ne parle pas grec, le moine Eusèbe lui sert d'interprète. Enfin, Dioscore, comme président, donne son suffrage le dernier en faveur d'Eutychès.

Ensuite Jean, primicier des notaires, donne lecture d'une requête présentée par les moines de la communauté d'Eutychès en ces termes :

Touchés des promesses de Dieu, nous avons quitté nos biens, nos dignités, nos charges et nos espérances, pour former une communauté de moines jusqu'au nombre de trois cents, sous la conduite du très-pieux archimandrite Eutychès, et nous y vivons la plupart

depuis plus de trente ans. Mais le révérendissime évêque Flavien, au lieu de nous encourager et de nous protéger, a opprimé notre pasteur par des calomnies, et, l'ayant déposé, nous a fait dire par le prêtre Théodose, accompagné de quelques autres clercs, de nous séparer de lui, de ne pas même lui parler, et de conserver à Flavien les biens du monastère au nom des pauvres: car c'était là à quoi il tendait; autrement, que nous serions privés, avec notre abbé, des divins mystères. En effet, le saint autel que Flavien lui-même avait dressé six mois avant cette entreprise est sans sacrifice; nous sommes demeurés liés de cette injuste censure jusqu'à votre saint concile, et quelques-uns de nos frères sont morts en cet état. Nous avons passé dans cette affliction la fête de la Nativité de Notre-Seigneur, celle de l'Épiphanie et celle de la Résurrection, où les évêques donnent l'absolution à la plupart des pécheurs et où les princes font grâce aux criminels. Il y a neuf mois que nous souffrons cette rigueur, observant en tout le reste les exercices ordinaires de la règle monastique. C'est pourquoi nous vous supplions d'avoir compassion de nous, de nous rendre l'usage des sacrements, et d'imposer à celui qui nous a ainsi traités la peine de son injustice.

Cette requête est signée de trente-cinq moines. Dioscore n'interroge nullement Flavien sur les motifs qui l'ont fait agir; il se contente de demander leur confession de foi aux moines, qui déclarent qu'elle est conforme à celle d'Eutychès. Sur l'avis de Juvénal et des autres évêques, ces moines sont déclarés absous et rétablis dans la communion de l'Église et les fonctions de leurs ordres.

Afin d'atteindre le but de toutes ces manœuvres, la condamnation de Flavien et de l'orthodoxie, Dioscore proposa de faire lire tout ce qui avait été décidé sur la foi dans le premier concile d'Éphèse et notamment le décret d'après lequel personne, soit clerc, soit laïc, ne devait rien changer au symbole de Nicée, sous peine de déposition et d'anathème. Dioscore faisait semblant de croire que, même s'il y avait nécessité d'exprimer plus clairement le sens du dogme catholique contre les interprétations d'une hérésie nouvelle, le décret du concile d'Éphèse devait être entendu en ce sens qu'il était défendu d'adopter une expression quelconque, *autre* que celle du symbole de Nicée. Or, saint Flavien s'était contenté d'exprimer la doctrine de l'Église sur l'Incarnation en des termes plus précis que ceux du symbole de Nicée.

Après cette lecture du décret d'Éphèse, Dioscore dit : Je crois que vous approuvez tous l'exposition des Pères de Nicée confirmée par le concile précédent tenu ici ; et nous avons entendu qu'il ordonne que, si quelqu'un dit ou pense quelque autre chose ou fait quelque autre question, il doit être condamné. Que vous en semble? Que chacun donne son avis par écrit.

Thalassius de Césarée déclare qu'il s'en tient au concile de Nicée et d'Éphèse et qu'il déteste tous ceux qui pensent quelque chose de contraire. Les autres évêques votent dans le même sens. Jules, légat du Pape, déclare que c'est aussi le sentiment du Siége-Apostolique. Mais le diacre Hilaire ajoute :

Cela est conforme aux lettres que le Siége-Apostolique vous a écrites ; et si vous les faites lire, vous verrez qu'elles sont conformes à la vérité.

Dioscore ne tient encore aucun compte de cet appel, et pressé d'en finir, il dit :

Le saint concile de Nicée et le saint concile d'Éphèse ont exposé la foi et ordonné que quiconque dirait autre chose serait condamné. Vous voyez d'ailleurs que Flavien, ci-devant évêque de Constantinople, et Eusèbe de Dorylée ont tout renversé et causé du scandale dans toutes les églises. Il est donc clair qu'ils se sont eux-mêmes soumis aux peines ordonnées par nos Pères. C'est pourquoi, en confirmant leurs décisions, nous avons jugé que les susdits Flavien et Eusèbe seront privés de toute dignité sacerdotale et épiscopale. Dites tous votre avis pour être inséré aux actes ; et sachez que les empereurs seront informés de tout ce qui se fait aujourd'hui.

Saint Flavien se tournant vers Dioscore : J'appelle de vous.

Le diacre Hilaire, qui sans avoir voulu prendre dans ce conciliabule le caractère de légat, ne cessa de protester avec la plus grande énergie contre toutes ces iniquités, fait entendre encore sa voix et s'écrie : *Contradicitur,* c'est-à-dire on s'y oppose, et ce mot latin fut inséré dans les actes grecs.

Pendant que Dioscore prononce la sentence contre saint Flavien et Eusèbe, il se passe une des scènes les plus dramatiques dont l'histoire puisse faire mention et qui est digne du pinceau d'un grand peintre.

A ce moment suprême où une monstrueuse injustice va être consommée, les passions les plus diverses agitent avec violence le concile. Dioscore est debout sur son siége, l'opiniâtreté, la trahison et la fureur peintes

sur la figure; les évêques et les moines, ses complices, vocifèrent pour l'encourager; mais d'autres évêques, effrayés de la responsabilité de ce jugement sacrilége, voulant éviter à la faiblesse de leur cœur une résistance dont ils ne se sentent pas le courage, s'efforcent, par les supplications les plus énergiques, d'arrêter la sentence sur les lèvres de Dioscore; d'autres, parmi lesquels on cite Onésiphore d'Icône, Marinien de Synade, Nunnéchius de Laodicée, se lèvent de leurs siéges, vont se jeter, en larmes, aux pieds de Dioscore, embrassent ses genoux et le conjurent de ne pas prononcer la sentence : Flavien, disent-ils, n'a rien commis qui lui mérite d'être déposé; la déposition d'un prêtre ne doit pas être punie par la déposition d'un évêque; s'il a fait quelque chose de répréhensible, qu'on le reprenne!

Basile de Séleucie : Ne condamnez pas l'opinion de tout le monde !

Toutes ces prières sont inutiles et semblent même accroître la fureur de Dioscore; toujours debout, il s'écria : Quand on me couperait la langue, je ne dirais pas autre chose.

Et comme les évêques continuaient leurs supplications, en lui tenant les genoux, il se mit à pousser des cris, feignant de croire qu'on voulait attenter à sa vie : Prétendez-vous faire une sédition? Où sont les comtes?

A ces mots, signal convenu, les commissaires de l'empereur entrent dans l'église, accompagnés d'une cohorte de soldats chargés de chaînes, de verges, d'armes et de toutes sortes d'instruments de tortures qu'ils traînent sur le pavé avec un grand bruit; à leur tête marche Barsumas, le fanatique archimandrite, suivi d'une horde furieuse de moines égyptiens, et de paraboleurs

de l'Église d'Alexandrie et d'une nombreuse populace. Ils se précipitent dans l'église comme dans une place prise d'assaut; le tumulte, la confusion et la violence sont à leur comble; les évêques cherchent à s'échapper, mais toutes les portes sont fermées et gardées. Quelques membres paraissant encore indécis, Dioscore s'écrie : Remarquez bien que quiconque ne veut pas souscrire aura affaire à moi! Toute résistance cesse. Juvénal de Jérusalem est le premier à déclarer Flavien et Eusèbe justement déposés. Domnus d'Antioche et Thalassius de Césarée votent dans le même sens; Eusèbe d'Ancyre, pour avoir montré quelque hésitation, se voit menacé d'être déposé; Uranius d'Himerie vote non-seulement pour la déposition, mais pour le supplice et la mort.

Dioscore voulut achever son œuvre, en forçant ses collègues à souscrire, de leurs propres mains, la criminelle sentence. Comme il eût fallu du temps pour avoir une copie au net, Dioscore assemble plusieurs fois autour de lui ses complices, pour délibérer sur le parti à prendre. Après être convenus de ce qu'il fallait faire, Dioscore et Juvénal, accompagnés de soldats et de gens inconnus, qui prodiguent les menaces, les coups et les blessures, présentent aux évêques un papier blanc, et les forcent de le signer, en ajoutant à leur nom ces mots : J'ai jugé et souscrit. Ceux qui élèvent des difficultés, ou tardent un peu, sont menacés de déposition, de l'exil, de la mort. Partout retentissent ces cris : Mettez en pièces ceux qui divisent deux natures! Chassez, tuez ceux qui disent deux! qu'ils soient eux-mêmes divisés en deux parts! Les soldats appuient ces vociférations à coups d'épée et de bâton. Dioscore et ses complices redoublent de fureur contre Flavien, à cause de son appel au Pape, se livrent sur la personne du saint

archevêque aux violences les plus cruelles et les plus ignominieuses; Dioscore frappe Flavien à coups de poing dans le visage, à coups de pied dans l'estomac, et l'ayant jeté à terre, lui marche sur le ventre; animés par cet exemple, les soldats de l'empereur, les parabolеurs d'Alexandrie, les moines de Barsumas et Barsumas lui-même déchargent leur fureur sur le martyr.

Ainsi a été consommée l'iniquité par cent trente évêques, les uns coupables de trahison, les autres de lâcheté. Les légats du Pape, seuls, se montrèrent courageusement fidèles à leur devoir, et bravèrent les menaces, les outrages et les violences; ils ne cessèrent de protester pour le maintien des droits de l'Église, l'intégrité du symbole des apôtres, l'autorité du Saint-Siége. Cette belle conduite leur a mérité l'éloge de saint Léon (1); et le pieux et savant évêque de Cyr, Théodoret, a écrit que la terre entière admirait et célébrait le zèle ardent et la très-juste liberté avec laquelle ces légats avaient défendu, à Éphèse, les règles de la justice et les canons de l'Église, et avec laquelle ils avaient eu le courage de menacer l'iniquité, même sur son trône (2).

Les légats s'empressèrent d'échapper par la fuite à ces scènes de brigandage. Après leur départ, Dioscore fit encore condamner plusieurs autres évêques, et notamment Théodoret, Ibas d'Édesse, Savinien de Perrha et Domnus d'Antioche. Savinien, d'une piété irréprochable, avait succédé à Athanase, déposé, à cause des scandales de sa vie, par un concile, en 445. Dioscore exigea le rétablissement d'Athanase et la déposition de Savinien, sans que celui-ci eût été appelé pour se défendre. L'empereur avait interdit l'entrée du concile à Théo-

(1) *Ep.* XLIV-XLV, Ball.
(2) Théod. *Ep.* CXVI.

doret dont on craignait l'influence; quoique absent il fut condamné et déposé. Ibas, arrêté comme prisonnier dans Antioche, fut aussi jugé et condamné. Domnus d'Antioche, ayant rétracté sa souscription forcée à la condamnation de saint Flavien, fut déposé. Il retourna dans son monastère et y mourut, peu de temps après, dans un repentir sincère de sa faute.

Aussitôt que le concile fut terminé, Dioscore partit pour Alexandrie, où il eut la ridicule audace de prononcer contre saint Léon une excommunication qu'il fit souscrire par dix évêques égyptiens. Il obtint aussi, par le crédit des courtisans, ses dignes complices, un édit de l'empereur, qui confirmait et approuvait tous les actes du conciliabule d'Éphèse.

Cette assemblée est restée stygmatisée dans l'histoire sous ce nom : *Le brigandage d'Éphèse* (1).

Dioscore est donc parvenu à ses fins; il a remporté la victoire sur ses adversaires et assuré le triomphe de la doctrine hérétique d'Alexandrie. Mais par quels moyens cette victoire a-t-elle été obtenue? Quelles suites funestes ne doit-elle pas entraîner pour l'Église! La sainteté d'un concile a été violée par les brutalités les plus révoltantes; le juste a été proclamé injuste et l'injuste a été proclamé juste; toutes les lois divines et humaines ont été foulées aux pieds; les esprits les plus modérés sont sous le coup de la terreur; les plus fermes sont ébranlés; un aveugle et féroce fanatisme menace d'étouffer sous la violence la vérité chrétienne qui, jusqu'à ce jour, avait constamment été victorieuse

(1) Voyez sur ce concile : saint Prosper, *Chronique*; Évagre, *Hist. ecclés.*; Libérat, *Hist. abr. des hérésies de Nestorius et d'Eutychès*; Labbe, t. IV; le P. Cacciari, *éd. des œuvres de saint Léon*; Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. XXVII; l'abbé Rohrbacher, liv. XL.

dans ses luttes contre l'erreur; les attentats de la puissance séculière contre l'Église, contenus ou réparés par la fermeté et la persévérance des évêques, ne rencontrent plus aucun frein; la destitution, l'exil et la mort attendent ceux qui veulent rester fidèles à la cause de la vérité et de la justice; l'époque terrible de la persécution arienne, sous Constant et Valère, semble à la veille de revenir, plus oppressive encore, car cette persécution nouvelle n'émane pas seulement de la main des hérétiques condamnés par la voix unanime de l'Église, mais des évêques les plus haut placés qui, coalisés avec la puissance temporelle, menacent leurs frères des plus abominables cruautés!

Ah! l'humanité sera-t-elle donc privée des bienfaits de la civilisation chrétienne? L'Incarnation du Fils de Dieu, ses souffrances, sa mort sanglante sur la Croix, ces mystères et ces sacrifices adorables de la bonté divine seront-ils perdus pour le salut du monde? Le sang de tant de martyrs aura-t-il inutilement coulé pendant plus de quatre siècles? Nos générations sans foi et sans amour ne peuvent comprendre quelles étaient, dans ces siècles primitifs de la régénération chrétienne, les angoisses des peuples en présence de cette grande trahison d'une portion de l'Église de Jésus-Christ! La foi et la confiance se soutenaient cependant, les regards fixés sur le Pape et sur le petit nombre d'évêques restés fidèles. Plusieurs d'entre eux avaient souffert le martyre, et le martyre a toujours fait triompher la cause pour laquelle il a été consommé.

Eusèbe de Dorylée et Flavien ont eu la gloire d'être martyrs pour la foi dans le conciliabule d'Ephèse. Eusèbe fut mis en prison, déposé de son siége et envoyé en exil; il parvint à se sauver, et après avoir couru

toutes sortes de dangers et enduré bien des souffrances, il se réfugia à Rome, où saint Léon le reçut dans sa communion. Eusèbe resta à Rome jusqu'à l'époque de la convocation du concile de Chalcédoine, où nous le verrons continuer sa mission de défenseur de la foi.

Après les cruels traitements dont il fut accablé à Éphèse, les bourreaux de Flavien le jetèrent aussi en prison et, le lendemain, le traînèrent, mourant, en exil. Arrivé à Épipe, en Lydie, il expira le troisième jour. Les évêques du concile de Chalcédoine étaient tellement convaincus que la mort de Flavien provenait des mauvais traitements qu'il avait subis, qu'ils traitèrent Dioscore d'assassin, de Caïn, pour avoir fait mourir son frère dans le sacerdoce. Ce même concile, en 451, mit Flavien au nombre des saints et des martyrs, et rendit de grands honneurs à sa mémoire. Le diacre Hilaire étant devenu Pape, fit représenter, en mosaïque, le martyre de saint Flavien dans un oratoire qu'il construisit à Rome (1).

Parmi le petit nombre d'évêques restés fidèles, nous devons encore signaler Théodoret, évêque de Cyr, célèbre, à cette époque, par ses écrits et son éloquence. Il était né à Antioche, vers l'année 387. Ses parents étaient nobles, riches et pieux. Sa mère, après treize ans de stérilité, obtint ce fils par les prières d'un fameux solitaire, nommé Macédonius; c'est pourquoi il fut appelé Théodoret, *Dieu-Donné*. Il reçut souvent dans son enfance la bénédiction de saint Pierre de Galatie et de saint Aphraate; heureux les enfants sur la tête desquels tombe la bénédiction des saints, dans ce monde, ils sont marqués d'un signe qui attire particulièrement l'abondance des grâces divines! Suivant leur

(1) Saint Prosper, *Chron.*; Nicéphore, *Chronol.*; Baron., an 449.

promesse, les parents de Théodoret le consacrèrent à Dieu dès le berceau. Il fut élevé dans un monastère près d'Antioche. Pour son malheur, il contracta amitié avec Nestorius et Jean, depuis évêque d'Antioche, et devint fort célèbre par sa doctrine et son éloquence. Outre le syriaque, il savait le grec et l'hébreu. Vers l'an 423, il fut élevé, malgré lui, à l'épiscopat, après avoir vécu jusqu'à cette époque dans le monastère dont il observa toujours la règle.

La ville de Cyr, dont il fut évêque, était dans la partie de la Syrie nommé Euphratisienne; les juifs passaient pour l'avoir fondée en l'honneur de Cyrus, au retour de la captivité. Elle était peu considérable par elle-même, mais elle avait huit cents paroisses dans sa dépendance. Aussitôt après la mort de ses parents, Théodoret distribua son riche patrimoine, ne conservant pour lui ni maison, ni terre, ni même un tombeau. Lui et les siens ne reçurent jamais rien de personne, pas un habit, pas un pain; il ne possédait que les haillons dont il était vêtu. Autant il négligeait sa personne, autant il s'occupait de sa ville épiscopale. Il bâtit des galeries publiques, deux grands ponts, fit réparer les bains; il construisit un aqueduc pour distribuer abondamment de l'eau dans la ville et creusa un canal pour empêcher les débordements de la rivière. Il intervint auprès de l'impératrice Pulchérie pour obtenir le soulagement du pays accablé d'impôts.

Son zèle pour les biens spirituels fut plus actif encore et plus fécond. Il convertit et baptisa plus de dix mille marcionites en huit bourgades; il convertit aussi une autre bourgade d'eunomiens et une d'ariens; en 449 il ne restait plus un seul hérétique dans le diocèse de Cyr. Ah! quelle bénédiction pour un pays que ces pasteurs

dévorés du salut des âmes, et qui n'épargnent ni peines ni sacrifices pour propager la foi! Théodoret répandit souvent son sang, se vit poursuivi à coups de pierre et en péril de mort. Il reconnaissait avoir été beaucoup aidé dans le succès de ses conversions par les prières des saints dont il possédait les reliques, et surtout par saint Jacques, l'anachorète, dont il a écrit la vie. Toute son existence fut un long combat contre tous les ennemis de la religion, les païens, les juifs, les marcionites, les ariens, les eunomiens, les apollinaristes, et plus tard les nestoriens, les eutychéens. Il parlait, il écrivait sans cesse contre eux. Ses principaux ouvrages sont : une histoire ecclésiastique, de l'an 324 à 429 ; plusieurs commentaires sur la Bible ; une histoire des anciennes hérésies, sous le titre de : *Fables hérétiques ;* des sermons et des discours ; la vie de trente solitaires ses contemporains ; ses lettres (1). Antioche était le siége principal de ses prédications et de son enseignement. Il excitait souvent les applaudissements de ses auditeurs, qui battaient des mains et se levaient transportés d'admiration. Ces applaudissements contribuèrent peut-être à l'entraîner dans la fausse voie où il erra pendant quelque temps. Parmi ses admirateurs se trouvaient des nestoriens qui le séduisirent par leur apparence d'austérité. Il prit une part très-vive à la polémique contre saint Cyrille et le concile d'Éphèse, et, aveuglé par la passion, il ne vit pas les impiétés de la doctrine de Nestorius. Sa résistance à la condamnation prononcée contre cet hérétique lui mérita un ordre de l'empereur de se retirer dans son diocèse de Cyr, avec défense d'en sortir. Ce grand homme était trop sincère, trop ami de la vérité

(1) Voyez l'édit. de ses œuvres par le P. Sirmond. — 4 vol. in-folio, 1642.

pour suivre longtemps cette fausse direction. Il ne tarda pas à ouvrir les yeux, et il s'éleva avec force contre les sectaires qui l'avaient trompé. Après s'être réconcilié avec saint Cyrille il anathématisa Nestorius. L'hérésie d'Eutychès le compta aussi parmi ses plus rudes adversaires, ce qui lui valut l'honneur d'être déposé dans le conciliabule d'Éphèse.

Théodoret ayant appris sa condamnation, se décida à envoyer à Rome quelques-uns de ses ecclésiastiques, chargés de plusieurs lettres, et d'une, entre autres, très-développée, à saint Léon. Elle est remarquable par les sentiments qu'elle manifeste et par la reconnaissance formelle de la primauté du Saint-Siége. Il commence par déclarer que le Saint-Siége tient le premier rang en *tout*, et que c'est lui qui porte le remède à toutes les églises blessées ; il s'étend sur les louanges de Rome et de saint Léon en particulier, relève son zèle contre les manichéens et sa lettre à Flavien, qu'il déclare avoir lue et admirée comme le langage du Saint-Esprit. Puis, venant à parler de l'affaire qui le concerne, il se plaint de l'injustice de Dioscore, qui l'a condamné sans l'appeler et sans l'entendre, absent et éloigné de trente-cinq journées. Il représente ses travaux pour l'Église et dit :

« Il y a vingt-six ans que je suis évêque sans avoir reçu aucun reproche, ni sous Théodote, ni sous les évêques d'Antioche ses prédécesseurs. J'ai ramené à l'Église plus de mille marcionites et quantité d'ariens et d'eunomiens : il ne reste pas un hérétique dans les huit cents paroisses que je gouverne. Dieu sait combien j'ai reçu de coups de pierres et quels combats j'ai soutenus contre les païens et les juifs ! J'ai écrit plusieurs

ouvrages depuis vingt ans, on peut y voir aisément si j'ai gardé la règle de la foi ou si je m'en suis écarté.

« Ne rejetez pas, je vous supplie, ma très-humble prière, et ne méprisez pas ma vieillesse chargée d'opprobres après tant de travaux. Avant toutes choses, je désire savoir de vous si je dois acquiescer à cette injuste déposition. J'attends votre décision. Si vous m'ordonnez de m'en tenir à ce qui a été jugé, je le ferai; je n'importunerai plus personne et j'attendrai le jugement de Dieu. Il m'est témoin que je ne suis pas en peine de mon honneur, mais du scandale, et de ce que plusieurs parmi les simples, principalement parmi les hérétiques convertis, peuvent me regarder comme hérétique, voyant l'autorité de ceux qui m'ont condamné, et n'étant pas capables de discerner la doctrine ni de considérer que, depuis tant d'années d'épiscopat, je n'ai acquis ni maison, ni terre, ni sépulcre, pas même une obole; mais j'ai embrassé la pauvreté volontaire, ayant distribué mon patrimoine aussitôt après la mort de mes parents, comme sait tout l'Orient. Je vous écris ceci par les prêtres Hypatius et Abraham, chorévêque, et Alypius, exarque des moines qui sont chez nous, ne pouvant aller moi-même vers vous, à cause des ordres de l'empereur, qui me retiennent comme les autres. »

Il chargea les mêmes députés de trois autres lettres : à René, prêtre de l'Église romaine et un des légats pour le concile d'Éphèse, dont Théodoret ignorait la mort; il lui dit : « Je prie donc Votre Sainteté de persuader au très-saint archevêque (de Rome) qu'il use de l'autorité apostolique et qu'il me commande d'accourir à votre concile. Car ce Très-Saint-Siége a le gouvernement de toutes les églises du monde, et cela par un

grand nombre de titres, principalement parce qu'il n'a jamais été infecté d'aucune hérésie, et jamais aucun ne s'y est assis qui n'ait conservé entières la foi et la grâce apostoliques. Quoi que vous jugiez, nous y acquiescerons avec amour, convaincus de votre équité. »

La seconde lettre est adressée à l'archidiacre de Rome, Hilaire, à qui Théodoret parle comme ne sachant pas qu'il avait été à Éphèse. La troisième lettre est écrite à un évêque nommé Florentius ; mais il parle au pluriel, voyant dans sa personne les évêques d'Occident appelés, avec saint Léon, à prendre connaissance de sa cause.

Enfin, à la même époque il écrivit aussi au patrice *Anatole*, témoignant toute sa confiance dans l'autorité du Saint-Siége : « Ce que le très-saint archevêque de la grande Rome, le seigneur Léon, a écrit à Flavien de sainte mémoire et aux autres qui ont été assemblés à Éphèse, est tout à fait d'accord avec ce que nous avons écrit nous-mêmes et continuellement prêché. Aussi, dès que je pus lire ces lettres, je bénis le Dieu de bonté de ce qu'il n'avait pas entièrement abandonné les églises, mais conservé encore une étincelle d'orthodoxie. Que dis-je? une étincelle! mais plutôt un flambeau immense, capable d'illuminer tout l'univers. » Il prie Anatole d'obtenir pour lui de l'empereur la liberté de se rendre en Occident, pour être jugé par les évêques du pays, ou du moins de se retirer dans son monastère; car il avait appris qu'on voulait le chasser de sa ville épiscopale de Cyr (1).

La députation de Théodoret fut très-bien reçue par saint Léon, qui le rétablit dans l'épiscopat. L'empereur

(1) Théodoret, *Ep.* CXIII, CXVI, CXVII, CXVIII, CXIX.

lui permit de se retirer dans son monastère, où l'on croit qu'il composa son histoire ecclésiastique : dans cette retraite il écrivit encore plusieurs lettres pour sa justification et la consolation de ses amis. Nous retrouverons cet illustre évêque au concile de Chalcédoine.

Vers le même temps, un conflit qui éclata entre deux évêques des Gaules montra l'empressement universel à réclamer l'exercice de la primauté du Saint-Siége.

Saint Hilaire étant mort en 449, eut pour successeur Ravennius, le même qu'il avait envoyé à Rome. Les évêques de la province avertirent le Pape de cette élection, et saint Léon leur répondit le 22 août 449 : « Nous confirmons par notre jugement la bonne œuvre que vous avez faite en consacrant, dans la ville d'Arles, après la mort d'Hilaire, *de sainte mémoire,* un homme que nous n'estimons pas moins, notre frère Ravennius, et cela d'un consentement unanime, selon les désirs du clergé, des magistrats et du peuple. » Il écrivit aussi à Ravennius dans le même sens (1). Un des premiers actes de ce pontife fut de sacrer un nommé Auspicius, évêque de Vaison, usant des priviléges qui avaient été enlevés à Hilaire pour les donner à l'évêque de Vienne. Celui-ci, blessé de ce procédé, envoya des députés à Rome pour se plaindre au Pape. De leur côté, les évêques de la province d'Arles avaient aussi fait partir une députation pour prier saint Léon de rendre à Ravennius les priviléges retirés à saint Hilaire. « Vos prédécesseurs, disaient-ils, ont voulu que l'Église d'Arles eût l'autorité dans les Gaules, *comme l'Église romaine a la primauté dans le monde entier.* » Le 5 mai 450, saint Léon, par sa réponse, confirma l'autorité qu'il avait déjà attribuée

(1) *Ep.* XXXVI, XXXVII, XXXVIII.

à l'évêque de Vienne contre la prétention de saint Hilaire d'Arles, et ordonna que l'évêque de Vienne présiderait aux quatre villes voisines : Valence, Tarentaise, Genève et Grenoble, et que les autres villes de la même province seraient sous la conduite de l'évêque d'Arles (1).

De tous côtés, quand une difficulté se présente, quand un différend s'élève, quand un doute se manifeste, quand une crise surgit, quand une décision doit être prise, tous, évêques, prêtres, empereurs, orthodoxes, hérétiques, tous s'adressent spontanément au Pape comme à l'autorité suprême qui, seule, possède le droit de juger *en dernier ressort*. Dans les circonstances si graves et si tristes au milieu duquelles les attentats du conciliabule d'Éphèse avaient placé l'Église, avec quelle anxiété tous les regards des honnêtes gens étaient fixés sur le seul homme qui pouvait délivrer l'Église, l'évêque de Rome, Léon!

Le Pape lui-même était dans une grande inquiétude touchant les affaires en Orient et s'étonnait de ne recevoir aucunes nouvelles ; ayant rencontré l'occasion du départ d'un personnage considérable et sûr, nommé Eupsychius, il écrivit, le 11 août 449, à saint Flavien, pour lui faire connaître toute son anxiété :

« *Léon, évêque, à Flavien, évêque.*

« Nous sommes chaque jour plus inquiet de votre silence, n'ayant reçu depuis longtemps de votre part aucune sorte d'écrit : attentif cependant à partager vos

(1) *Ep.* L.

soins pour la défense de la foi, nous vous avons fréquemment adressé nos lettres par des occasions favorables, afin de vous assister et de vous consoler par nos exhortations, et de vous empêcher de succomber aux attaques de vos ennemis, nous voyant prendre part à tous vos travaux. Nous supposons que nos légats sont arrivés, il y a longtemps, auprès de vous; vous vous souvenez qu'ils vous ont fait connaître notre volonté plus pleinement encore que n'ont pu le faire nos lettres et nos instructions écrites; nous vous avons aussi renvoyé Basile, comme vous en aviez témoigné le désir. Maintenant, afin que vous ne pensiez pas que nous ayons laissé échapper la moindre occasion de correspondre avec vous, nous vous avons expédié cette courte missive, par l'entremise de notre fils Eupsychius, personnage qui possède notre estime et notre affection, pour vous engager à répondre en toute hâte à nos lettres précédentes, et à nous tenir désormais au courant de vos démarches, de celles de nos légats, et de la conclusion de toute cette affaire : en sorte que nous puissions adoucir, par de meilleures nouvelles, l'inquiétude dont nous sommes actuellement saisis au sujet de la défense de la foi. Donné le troisième jour avant les Ides du mois d'août, sous le consulat d'Astérius et de Protogène, personnages clarissimes (1). »

Ce ne fut qu'à la fin de septembre, après l'arrivée à Rome de son légat, le diacre Hilaire, que saint Léon

(1) *Ep.* XXXV. — Quesnel.

eut connaissance de tout ce qui s'était passé à Éphèse. Nous avons vu que ce diacre, qui se montra courageusement fidèle à ses devoirs, fut obligé de se sauver en secret, après le conciliabule, pour échapper aux poursuites des ennemis de la foi. Après avoir parcouru, au milieu de nombreux dangers, des chemins inconnus et impraticables, il parvint à gagner Rome, où il rendit un compte détaillé au Pape de tous les événements accomplis. Hilaire se regarda toujours comme redevable de sa délivrance à une protection toute particulière de Dieu, par l'intercession de saint Jean l'évangéliste, patron de la ville d'Éphèse. Étant devenu pape, il éleva une chapelle en son honneur, avec cette inscription : A son libérateur, le bienheureux Jean Évangéliste, Hila*rius*, évêque, serviteur du Christ.

La douleur que saint Léon éprouva, en apprenant les attentats commis à Éphèse, ne fut égalée que par sa ferme résolution de répondre à la confiance de la chrétienté qui l'appelait à sauver l'Église des périls qui la menaçaient. Réprimant, avec la force d'âme qui lui était naturelle, les émotions pénibles qui l'agitaient, il prit immédiatement, avec l'activité la plus infatigable, les mesures propres à guérir les coups meurtriers portés au cœur de l'Église. Précisément à cette époque, un concile se réunissait chaque année à Rome; il assembla aussitôt tous les évêques présents et leur exposa les violences et les crimes commis à Éphèse. D'une voix unanime, tous les actes de ce conciliabule furent condamnés. Plusieurs lettres écrites par le Pape font connaître les résolutions prises dans cette assemblée d'évêques de l'Occident.

Le 13 octobre il adressa à l'empereur Théodose deux lettres pleines de dignité, de fermeté et de calme, mais animées d'une indignation énergique contre les sacri-

léges du brigandage d'Éphèse; ces deux lettres disent à peu près la même chose, et furent sans doute, pour plus de sûreté, envoyées par deux voies différentes.

Léon, évêque, au très-glorieux et très-clément empereur Théodose.

« Depuis longtemps, et dès le commencement de notre pontificat, au milieu de la célébration des conciles, nous avons reçu du prince des apôtres, saint Pierre, une si grande confiance, que nous nous flattons d'avoir l'autorité nécessaire pour défendre la vérité et nous maintenir en paix : la vérité, protégée par ce boulevard, résiste à toutes les agressions; personne ne peut se promettre de l'ébranler sur quelque point que ce soit, lorsque les attaques dirigées contre elle sont repoussées sur-le-champ. Cependant nous avons acquis la certitude que le concile d'évêques, qui s'est tenu par votre ordre dans la ville d'Éphèse, pour l'affaire de Flavien, porte préjudice à la foi et blesse toutes les Églises; nous avons été informés de ce résultat non par des rapports peu dignes de créance, mais par les évêques mêmes que nous avions envoyés au concile en qualité de légats, et par notre diacre Hilaire, fidèle historien de tout ce qui s'est passé. Ce qui a donné lieu à une pareille faute, c'est que les prélats qui composaient l'assemblée ont prononcé sur la foi et sur les personnes égarées, sans apporter dans leurs décisions cette pureté de conscience et cette droiture de jugement dont on a coutume de faire

preuve en semblable occasion. Nous savons même que tous les membres du concile n'ont pas assisté à la sentence. Car nous avons appris qu'on en a rejeté quelques-uns, pour en introduire d'autres, qui ont prodigué aveuglément, au gré de l'évêque d'Alexandrie, les signatures impies qu'on leur arrachait, faiblesse qui les exposerait, sans aucun doute, à la perte de leur dignité, s'ils n'avaient cédé à une contrainte manifeste ; et que Dioscore avait rendu par leur organe un jugement qui est de nature à exercer dans toutes les Églises les plus cruels ravages. Nos légats, députés par le Saint-Siége, témoins d'une conduite si impie et si contraire à la foi catholique, se sont empressés de nous en donner connaissance.

« Vous donc, Seigneur, qui êtes le meilleur des princes, souvenez-vous de votre piété, nous osons vous en conjurer, et ne laissez pas peser sur votre conscience le danger que pourraient courir la religion et la foi : ne souffrez pas que la présomption des hommes fasse violence à l'Évangile de Jésus-Christ. Les autres évêques, mes confrères, et moi, très-chrétien et vénérable empereur, nous remplissons envers Votre Majesté le devoir d'une sincère affection, et nous souhaitons avec ardeur que vous soyez en tout agréable à Dieu, à qui l'Église adresse des supplications en votre faveur. Nous voulons aussi nous mettre à couvert des justes jugements du Très-Haut, et prévenir la condamnation que nous pourrions encourir à son redoutable tribunal pour avoir gardé un lâche silence. Nous vous en prions donc, en présence de

la Trinité indivisible du Dieu unique que nous adorons, et qui est offensé d'un pareil outrage, quoiqu'il soit lui-même le gardien et le fondateur de votre empire ; nous vous en prions en présence des saints anges de Jésus-Christ, ordonnez que toutes choses resteront dans l'état où elles étaient avant qu'il n'intervînt aucun jugement, jusqu'à ce qu'on ait formé une assemblée plus nombreuse d'évêques, appelés de tous les points de l'univers. Ne laissez pas retomber à votre charge des fautes qui, jusqu'à présent, vous sont étrangères ; car nous sommes forcés de le déclarer, nous craignons que Celui dont on veut ruiner la religion ne témoigne enfin son indignation, qu'on affecte de braver, et ne fasse sentir aux prévaricateurs tout le poids de sa colère. Remettez-vous devant les yeux, considérez avec toute la dévotion et toute l'attention d'esprit dont vous êtes capable, la gloire impérissable de saint Pierre, les couronnes brillantes que les autres apôtres partagent avec lui, les palmes immortelles des martyrs, qui n'ont eu d'autre but dans leurs souffrances que de sceller de leur sang la confession d'une vraie divinité et d'une vraie humanité dans la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Comme cet ineffable mystère se trouve maintenant attaqué avec une audace impie par une poignée d'imprudents, toutes les Églises, tous les évêques de nos contrées portent aux pieds de Votre Majesté leurs gémissements et leurs larmes. Nos légats ayant eu soin de faire leurs réclamations, et l'évêque Flavien leur ayant remis, de son côté, un acte d'appel en bonne forme, tout le

clergé d'Occident vous supplie avec instance d'ordonner la célébration d'un concile général en Italie, pour réparer ou adoucir tous les torts, de manière à ce qu'il n'y ait plus rien désormais de douteux dans la foi, ou de divisé dans la charité. Il est bien entendu que les évêques des provinces d'Orient assisteront à ce concile et que, si quelques-uns d'entre eux, entraînés par les menaces et par les voies de fait, se sont écartés du chemin de la vérité, on leur rendra leur ancienne vigueur, en employant des remèdes salutaires; ceux même dont la position est moins digne d'intérêt ne seront pas retranchés de l'unité de l'Église s'ils se rendent à de plus sages conseils. Les décrets contenus dans les canons faits à Nicée, par un concile œcuménique, font voir clairement combien la demande formée par les prélats d'Occident est nécessaire, après l'appel que Flavien a interjeté. Favorisez les catholiques selon votre coutume et selon la coutume de vos ancêtres; accordez-leur la liberté de défendre la foi, car ce n'est pas seulement la cause de l'Église que nous plaidons, c'est aussi celle de votre couronne et de votre sûreté; notre requête tend à vous faire jouir paisiblement des provinces soumises à votre domination. Protégez l'Église contre les hérétiques, et ne permettez pas que sa tranquillité souffre la moindre atteinte, si vous voulez que la main toute-puissante de Jésus-Christ protége à son tour votre empire.

« Donné le troisième jour avant les ides d'octobre,

sous le consulat d'Astérius et de Protogène, personnages clarissimes (1). »

La seconde lettre synodale de saint Léon et du concile de Rome est adressée à sainte Pulchérie ; il se plaint de ce que sa lettre à Flavien n'a point été lue à Éphèse; il déclare que tous les évêques d'Occident conservent la communion avec Flavien, et prie la princesse, au nom du bienheureux apôtre Pierre, d'obtenir de l'empereur la convocation du concile universel. La troisième lettre est écrite au clergé, aux magistrats et au peuple de Constantinople, pour les consoler et les encourager à rester fermes dans la foi et l'obéissance à leur évêque. « Car, dit-il, quiconque osera usurper le siége de Flavien de son vivant, ne sera jamais dans notre communion ni au nombre des évêques. » La quatrième lettre est envoyée à Fauste, Martin, Pierre, Magnus, Élie, Emmanuel, tous prêtres et abbés de Constantinople, pour les prier de se souvenir de leur sainte profession, de ne se séparer ni de l'unité de la foi, ni de leur saint pasteur.

Toutes ces lettres sont datées du 15 octobre 449 (2).

Saint Léon écrivit encore d'autres lettres en son nom personnel : à saint Flavien, dont il n'avait pas encore appris la mort, pour le consoler et l'exhorter à souffrir avec constance ; à Anastase de Thessalonique, pour le féliciter de ne s'être point trouvé à Éphèse, l'exciter à demeurer ferme dans la foi et la communion de Flavien, et à soutenir la fidélité des autres ; à Julien de Cos, pour lui promettre son appui et l'assurance de promptes mesures destinées à remédier à ces violences.

(1) Quesnel. *Ep.* XXXIX, XL.
(2) *Ep.* XLV, XLVII.

Les évêques du concile étaient encore à Rome lorsque, vers la fin de juin de cette année 450, arrivèrent l'empereur d'Occident Valentinien III, avec les impératrices Placidie, sa mère, et Eudoxie, sa femme; ils avaient quitté Ravenne pour venir prier, le jour de la fête de saint Pierre, sur le tombeau des saints apôtres. Le Pape, qui avait le cœur toujours profondément triste des malheurs de l'Église, considéra l'arrivée de l'empereur et des princesses comme une belle occasion offerte par la Providence pour utiliser leur intervention. Au moment où ils étaient dans la basilique de Saint-Pierre, en prières devant le tombeau du grand apôtre, saint Léon entra, revêtu de ses habits pontificaux, suivi de tous les évêques du concile; après une courte prière, le Pape et son cortége s'approchèrent de l'empereur et des princesses, qui se levèrent aussitôt, par respect pour le vicaire de Jésus-Christ. Saint Léon, si naturellement doué d'éloquence, trouvait encore dans les sentiments qui l'oppressaient des inspirations plus émouvantes; après avoir salué les trois majestés impériales, il commença son discours.... que les larmes et les sanglots interrompaient..... L'éloquence de ses paroles, et ses larmes plus éloquentes encore représentèrent si vivement et si pathétiquement la grandeur du mal, l'énormité de l'horrible persécution que souffrait l'Église par la tyrannie exercée dans le conciliabule d'Ephèse et par la trahison de ceux qui avaient surpris la religion de Théodose, que tous les témoins de cette magnifique scène, l'empereur lui-même et les impératrices, ne purent retenir aussi leurs larmes..... Saint Léon leur montra le danger qui menaçait la foi par les attentats commis à Éphèse et par l'injuste déposition de Flavien; il les conjura, au nom des restes vénérés du saint apôtre sur le

tombeau duquel ils venaient de prier, au nom de leur propre salut et de celui de Théodose, d'écrire à ce prince pour l'engager à réparer les désordres exercés dans le conciliabule et à convoquer en Italie un concile de tous les évêques du monde, afin que l'évêque de Rome pût examiner avec soin toute cette affaire et en juger suivant les règles de la foi.

Tout le peuple présent dans la basilique de Saint-Pierre, en ce moment solennel, entraîné par la parole et l'émotion du grand et saint pontife, fit entendre des prières et des acclamations pour unir ses instances à celles du Pape et des évêques.

L'empereur et les impératrices ne purent résister à ces imposantes sollicitations, et ils écrivirent immédiatement les lettres les plus pressantes. La lettre de Valentinien à Théodose prouve combien le respect de la primauté du Saint-Siége était déjà, à cette époque, profondément enraciné dans les intelligences. Il écrit à l'empereur d'Orient : « Puisqu'il est de votre devoir de dé« fendre la foi que nous avons reçue de nos aïeux, il « faut, pour remplir ce devoir, que vous interveniez, « afin que l'évêque de Rome, à qui l'antiquité a donné « la primauté sur toutes les églises, puisse avoir la li« berté de juger de la foi et des évêques. Car c'est pour « cela que, suivant les conciles, l'évêque de Constanti« nople en a appelé à lui. Je vous prie donc de laisser « tous les autres évêques du monde s'assembler en Italie, « afin que le Pape prenne connaissance de toute la cause « et en porte un jugement conforme à la foi. » Les deux impératrices écrivirent dans le même sens. Placidie, après avoir raconté la scène que nous venons de décrire, termine par ces paroles sa lettre à Théodose : « Veuillez « ordonner que, suivant la forme et la définition du

« Siége apostolique que nous-mêmes vénérons comme « tout le monde, à cause da sa prééminence, Flavien « conserve en tout son rang d'évêque, et qu'on renvoie « le jugement au concile demandé par le Siége apo« stolique, dans lequel celui qui a été jugé digne de « recevoir les clefs du ciel a, le premier, établi la prin« cipauté de l'épiscopat (1). » Placidie écrivit encore à Pulchérie, sœur de Théodose, pour la décider à intervenir en faveur des mesures réclamées par le Pape.

Les réponses de Théodose à saint Léon et à Valentinien présentent une preuve de plus de l'incroyable ignorance dans laquelle il vivait sur la situation véritable de l'Église. Les fautes les plus funestes et les malheurs, suites de ces fautes, sont la conséquence nécessaire de la conduite des princes qui veulent se mêler des affaires de l'Église, sans consulter ses chefs et surtout le Saint-Siége. A la demande faite par saint Léon d'un nouveau concile, Théodose répond que le concile de Nicée est suffisant, sans qu'il soit besoin d'en assembler un autre. A Valentinien, il répond « qu'il ne veut nullement abandonner la foi de ses ancêtres, et que c'est précisément pour son maintien qu'il avait convoqué un concile à Éphèse. La plus grande liberté y avait régné dans les délibérations, et le résultat en avait été l'affermissement de la vérité. Ceux qui avaient été jugés indignes du sacerdoce en avaient été dépouillés, et ceux, au contraire, qui en avaient été injustement exclus avaient été réintégrés. Les discussions qui avaient rendu nécessaire la convocation du concile devaient être regardées désormais comme terminées par un arrêt de Dieu; Flavien, convaincu d'avoir voulu soulever des troubles

(1) Voyez *Œuvres de saint Léon*, *Ep.* XLV, XLVI.

et introduire des nouveautés coupables, avait reçu la punition méritée. Depuis son éloignement, la paix et l'union régnaient dans l'Église, et la vérité seule était enseignée. »

Manœuvre à l'usage des ennemis de l'Église dans tous les siècles! Ce sont les défenseurs de la liberté opprimée qui sont accusés d'être des fauteurs de troubles! Ce sont les défenseurs de l'orthodoxie qui sont accusés de prêcher des nouveautés! Forcez-les au silence et chassez-les, la paix et l'union sont rétablies : ce qui prouve qu'ils étaient les véritables auteurs des divisions et des discordes!

Au cinquième siècle, le grand et saint Pape Léon ne se contentait pas de ces arguments émanés des habiles politiques de la cour de Constantinople. Il poursuivit donc ses réclamations pour la liberté de l'Église et la convocation d'un nouveau concile.

Si les dispositions manifestées par l'empereur d'Orient n'étaient guères encourageantes, si elles lui donnaient la triste certitude qu'il n'y avait pas à compter sur Théodose pour mettre fin aux troubles qui agitaient l'Église, il éprouva d'autant plus de consolation des réponses qui lui parvinrent aux lettres qu'il avait adressées à l'impératrice Pulchérie, au clergé, au peuple et aux archimandrites de Constantinople; tous protestaient de leur inviolable attachement à la cause de Flavien et de leur énergique désapprobation de tout ce qui s'était fait à Éphèse. Le 17 juillet 450, le Pape leur répondit en les félicitant de leur zèle et de leur fidélité, et en les encourageant à défendre la foi de l'Incarnation. Il écrivit une seconde lettre au clergé, aux magistrats et au peuple de Constantinople pour les remercier des acclamations qu'ils lui avaient envoyées en faveur de Flavien. Il leur

fit, par la même lettre, une nouvelle exposition de la doctrine de l'Église sur l'Incarnation, et les exhorta à solliciter de Théodose la convocation du concile universel, but de tous ses efforts (1).

Saint Léon s'appliqua avec la même sollicitude à protéger les églises d'Occident contre l'invasion de l'hérésie. Sa lettre à Flavien ayant fixé le dogme de l'Église sur l'Incarnation, il envoya des copies de cette lettre aux évêques d'Occident, afin que, si les idées d'Eutychès venaient à se propager dans leurs diocèses, ils fussent en mesure de les combattre par l'exposition de la vérité. En même temps, il les engagea à écrire à Théodose, pour le supplier de protéger l'Église contre les violences exercées dans le concile d'Éphèse. Ces évêques lui renvoyèrent sa lettre à Flavien avec leurs signatures; et, par leurs réponses, on voit combien ils étaient reconnaissants de sa vigilance, combien les opinions éclairées de l'évêque de Rome établissaient à leurs yeux une nouvelle preuve de la primauté de la Chaire apostolique (2).

Théodose, en répondant à la lettre synodale du Pape, qui demandait la convocation d'un concile universel, avait réclamé l'approbation de saint Léon pour l'ordination d'Anatole, nommé évêque de Constantinople à la place de Flavien. Les avis sont partagés sur la manière dont son ordination fut faite. Il raconte lui-même, dans une lettre à saint Léon, « que Théodose avait cherché à remplir dignement le siége de Constantinople, vacant par la déposition et la mort de Flavien; en conséquence, il avait chargé le clergé de la ville de choisir un successeur dans son sein; les plus vives discussions s'étant élevées à ce sujet, l'empereur avait proposé de prendre

(1) *Ep.* LIX, LX, LXI. — Ballerini.
(2) *Œuv. de saint Léon*, *Ep.* LXVIII.

pour évêque un des clercs étrangers présents à Constantinople : c'est ainsi que le choix s'était fixé sur lui (1). » Selon d'autres rapports, Anatole était intimement lié avec Dioscore, qui l'avait chargé des affaires de l'Église d'Alexandrie à Constantinople, et Dioscore avait décidé son élévation (2). Le récit d'Anatole ne contredit pas cette dernière version, puisqu'il ne manquait pas de motifs pour cacher au Pape ses relations avec Dioscore. Depuis la scandaleuse victoire remportée à Éphèse, Dioscore exerçait un pouvoir absolu et sans rival sur les affaires de l'Église en Orient, c'est lui qui déposait et nommait les évêques. Il ne vit pas sans crainte cette omnipotence menacée par l'anathème du Pape contre les actes du concile d'Éphèse, anathème que l'autorité de saint Léon avait fait approuver dans tout l'Occident. Les démarches tentées par le Pape auprès de l'empereur inquiétaient davantage encore Dioscore; car, si elles réussissaient, elles pouvaient amener sa chute. Mais il reprit confiance et audace, quand il apprit que ses amis et surtout Chrysaphius étaient parvenus à maintenir Théodose dans les dispositions les plus rassurantes pour lui. Il regardait avec raison le Pape comme son plus dangereux ennemi, et, croyant l'empêcher de lui nuire, il eut, comme nous l'avons raconté, l'impudence de l'excommunier. Cet excès de témérité lassa la patience divine et commença le châtiment de cet évêque apostat. Loin, par cet acte, d'affermir son despotisme et de rendre l'Église d'Orient entièrement indépendante de la Chaire apostolique, il détermina immédiatement un schisme dans le sein de l'Église orientale. Les évêques d'Égypte et de Palestine furent les seuls qui se rangèrent

(1) Cotel, *Monum. eccl.*, I, p. 66. — *Saint Léon*, *Ep.* LIII.
(2) Theod. Lector. *Fragment.* — *Liberat. Brevic.*, XII, p. 79.

de son côté, parce qu'ils y furent forcés par le grand nombre des moines qui remplissaient leurs diocèses et étaient tous dévoués à Dioscore. Les Églises du Pont et de tout le reste de l'Asie restèrent en communion avec Rome. Ce schisme dura jusqu'à la mort de Théodose.

Si Anatole avait voulu se rendre indépendant du Siége de Rome, il eût pu compter sur l'appui de Dioscore; mais le nouvel évêque de Constantinople n'osait pas rompre ouvertement avec le Pape, et c'est ce qu'il eût fait, en ne lui annonçant pas son élévation. Il ne manifesta ses sentiments qu'en apportant un retard prolongé dans cette communication. Le Pape se trouvait dans une position embarrassante. Il devait penser qu'Anatole, ayant été accepté par l'empereur, appartenait plus ou moins intimement à Dioscore et à son parti, et partageait leurs erreurs dogmatiques; sous ce rapport, il était impossible de le reconnaître. D'un autre côté, le langage vague tenu par Anatole dans sa lettre ne donnait au Pape aucun motif de l'accuser d'hérésie ou de mauvais vouloir, et par conséquent de lui refuser sa communion. On voit, par quelques passages des lettres de saint Léon à Ravennius d'Arles, combien cette affaire le préoccupait (1). Il sortit de cette position difficile avec prudence et habileté. Ne voulant pas écrire à Anatole ni à ceux qui l'avaient ordonné, il répondit, le 17 juillet 450, à Théodose :

« Je suspends mon jugement, jusqu'à ce que je sois mieux informé de la croyance d'Anatole, et je demande qu'il la déclare devant tout le clergé et le peuple, et envoie sa profession de foi au Saint-Siége, pour être publiée par toutes les églises. Qu'elle soit conforme

(1) Ballerini, *OEuv. de saint Léon*, II, p. 474.

à la lettre de saint Cyrille à Nestorius, à celle que j'ai écrite moi-même à Flavien, et qu'il rejette de sa communion ceux qui croient autrement sur l'Incarnation. J'envoie mes frères les évêques Abundius et Astérius, et les prêtres Basile et Sénateur, afin que, si l'évêque de Constantinople confesse la même foi, nous nous réjouissions de la paix de l'Église; et si quelques-uns s'en éloignent, que votre clémence accorde un concile universel en Italie, comme le synode assemblé pour ce sujet à Rome l'a demandé avec moi (1). »

Les prières, les démarches et les lettres de notre saint Pape commencèrent enfin, par la miséricorde divine, à produire leurs fruits de salut. Nous avons raconté que l'excommunication de saint Léon par Dioscore avait été le commencement de la chute de ce traître. Cet acte, en effet, ouvrit les yeux du faible Théodose sur la voie fatale dans laquelle il s'était laissé entraîner. Il relut attentivement les lettres que le Pape lui avait adressées; il se rappela les conseils, les avertissements, les instances de sa sainte sœur Pulchérie, et sortant alors comme d'un profond sommeil, il contempla, avec effroi et la terreur des remords, tous les maux et les crimes que son ignorance, sa négligence et sa faiblesse avaient laissé commettre. Heureux les princes à qui la clémence divine accorde, avant le jugement éternel, ces heures propices d'illumination et de repentir! Théodose fit éprouver sa juste colère au principal complice de Dioscore, l'eunuque Chrysaphius. Il le priva de sa dignité de chambellan, le dépouilla de tous ses biens et l'exila dans une île où il fut massacré par un personnage de la cour dont il avait fait injustement mourir le frère. L'empereur

(1) Baller., *Ep.* LXIX.

adressa les reproches les plus sévères à sa femme Eudocie, qui avait été un agent actif de toutes ces intrigues et de ces violences. Cette princesse se retira à Jérusalem, où elle passa le reste de ses jours. Sainte Pulchérie, qui avait été éloignée de la cour, fut rappelée, fit une entrée magnifique dans Constantinople, et reprit la direction des affaires. Théodose consacra les derniers jours qui lui restaient à des œuvres et à des actes de piété. Il convertit en une magnifique église consacrée à la sainte Vierge la belle synagogue que les juifs possédaient sur une des plus grandes places de Constantinople. Il l'enrichit des plus splendides ornements et surtout de la ceinture de la Vierge, précieuse relique gardée et honorée avec une grande vénération. Il fit un pèlerinage à Éphèse pour visiter la célèbre église de Saint-Jean-l'Évangéliste; après une longue et fervente oraison pour connaître la volonté divine sur son successeur, car il n'avait pas de fils, il eut, dit-on, une vision dans laquelle Dieu lui révéla celui qu'il avait destiné pour lui succéder à l'Empire. Peu de temps après, étant de retour à Constantinople, il fit une partie de chasse; son cheval, lancé à toute bride, s'abattit, et Théodose tomba si rudement qu'il se rompit l'épine du dos et mourut, le 29 juillet 450, âgé de quarante-neuf ans, sur lesquels il en avait régné quarante (1).

(1) Comparez saint Prosper, *Chron.*; Théodore-le-Lecteur; Marcellin; la *Chronique d'Alexandrie*; Nicéphore; Cedrenus.

CHAPITRE VII.

L'union de l'Église et de l'État conserve et propage la civilisation chrétienne.

SAINTE PULCHÉRIE ET MARCIEN.

Seigneur, le roi se réjouira dans votre force, et il ressentira une extrême joie de l'assistance salutaire qu'il reçoit de vous.

Votre protection rend sa gloire éclatante; vous le comblerez d'honneur et de gloire.

Ps. XX.

Sainte Pulchérie. — Sa vie. — Lettres de saint Léon à Pulchérie. — Avénement de Marcien. — Sa vie. — Arrivée des légats à Constantinople. — Concile. — Soumission des évêques du parti de Dioscore. — Lettres de saint Léon. — Convocation d'un concile œcuménique.

(450-451.)

La mort de Théodose-le-Jeune détermina une crise importante dans les affaires de l'Église. Le parti tout entier de l'hérésie et de Dioscore vit cesser son pouvoir et le règne de l'iniquité. Les efforts de saint Léon pour

rétablir la paix et l'unité de doctrine, loin de rencontrer des obstacles, furent soutenus activement par les successeurs de Théodose, sainte Pulchérie et Marcien.

Ces deux princes nous présentent un des plus beaux modèles dont l'histoire fasse mention de la vertu sur le trône, de l'accomplissement, dans la vie privée comme dans la vie publique, de tous ces devoirs du christianisme qui font tout à la fois l'honneur et le bonheur des souverains et des peuples.

Dans le cours de notre histoire, nous avons déjà remarqué l'influence salutaire exercée par sainte Pulchérie sur les affaires religieuses et politiques de l'Empire. Tant que cette influence a été maintenue, tant que les hérétiques, les ambitieux et les intrigants ne sont point parvenus à s'emparer de la direction du gouvernement, l'ordre, l'union, la paix, la sécurité et la dignité n'ont pas cessé de régner.

Du jour où sainte Pulchérie a été éloignée, il ne s'est plus rencontré d'intelligence virile pour gouverner l'Empire. « Pulchérie, dit un écrivain peu suspect de partialité à l'égard d'une sainte, Gibbon, Pulchérie est la seule des descendants du grand Théodose, qui semble avoir hérité d'une partie de son courage et de son génie. »

Sainte Pulchérie naquit à Constantinople, le 19 janvier 399. Dans l'âge le plus tendre elle montra une précocité si extraordinaire de vertus et de talents que, dès l'année 414, elle fut déclarée Auguste, pour partager la dignité impériale avec Théodose, son frère, plus jeune qu'elle de deux ans. Son éducation, confiée à d'habiles maîtres, avait développé en elle les dons naturels d'une belle intelligence. Possédant une connaissance peu commune des langues grecque et latine, elle les parlait avec

autant de grâce que de facilité; elle savait parfaitement l'histoire et cultivait avec goût les différentes parties de la littérature : on ne s'étonnera pas de la voir accorder la plus noble protection aux hommes de lettres et aux savants. Pulchérie s'appliqua à conserver avant tout la paix et l'union dans le sein de sa famille. Pour prévenir les divisions qu'auraient pu amener son mariage et celui de ses sœurs, elle les décida, par ses conseils et par son exemple, à se consacrer à Dieu. Le vœu solennel des trois filles d'Arcadius fut inscrit sur des tablettes d'or enrichies de diamants, qui furent déposées dans la cathédrale de Constantinople. Le palais impérial devint comme un monastère et une école où les princesses partageaient leur vie entre la prière, l'étude et le travail des mains. Au milieu des grandeurs, sainte Pulchérie pratiquait des mortifications et des austérités inconnues dans les cours des princes. L'entrée de son appartement et celui de ses sœurs était interdite aux personnes d'un sexe différent; elle ne voyait les hommes et ne leur parlait qu'en public.

Elle voulut se charger elle-même de l'éducation de l'empereur son frère. Les maîtres les plus habiles et les plus vertueux furent choisis, et elle s'appliqua surtout à inspirer au jeune Théodose de grands sentiments de piété, convaincue que les plus belles qualités et les connaissances les plus variées sont inutiles et souvent dangereuses sans la religion. Elle lui apprit à prier avec ferveur, à aimer tout ce qui avait rapport au culte divin, à défendre avec zèle la doctrine de l'Église catholique. Si, comme nous l'avons vu, ce jeune prince ne répondit pas mieux à des soins si éclairés, c'est qu'il existe des caractères dont la faiblesse fait avorter les plus belles qualités, et il se rencontre toujours des intrigants et

des ambitieux pour exploiter cet incurable défaut.

L'exactitude avec laquelle sainte Pulchérie remplissait ses devoirs de piété ne l'empêchait pas de s'occuper de tous les détails du gouvernement; elle assistait à toutes les séances du conseil, et rédigeait elle-même toutes les délibérations importantes; mais elle était toujours humble et modeste dans l'exercice de l'autorité la plus absolue, et loin de vouloir s'attribuer le mérite de tout le bien qu'elle faisait, elle en rapportait la responsabilité à son frère, sentant combien il importait de conserver à l'empereur le respect et l'affection des peuples. Cet éloge est encore de Gibbon (1).

Pendant les années où sainte Pulchérie tint les rênes du gouvernement, l'Église fut libre, son action soutenue, son influence propagée, la vertu honorée et la justice pratiquée; les peuples ne furent jamais plus heureux dans ces temps de décadence et de dissolution des empires, et le nom romain ne fut jamais plus respecté, même des Barbares. Cette situation prospère se prolongea jusqu'à l'époque du mariage de Théodose avec la belle Athénienne, qui prit, après son baptême, le nom d'Eudocie. Nous avons raconté cet événement romanesque (2). Le pouvoir exercé par Pulchérie ne tarda pas à exciter la jalousie de sa belle-sœur, qui lui devait la couronne impériale; ces vils sentiments furent entretenus par l'eunuque Chrysaphius.

Pulchérie dirigeait encore les affaires quand se tint à Éphèse, en 431, le concile qui condamna Nestorius. Elle eut la plus grande part à la convocation de ce concile; et, en mémoire du triomphe remporté par la vérité

(1) Gibbon, *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain*, t. VI, chp. XXXII.

(2) Voyez page 35.

catholique, elle fit ériger, sur le port de Constantinople, une basilique dédiée à la *Mère de Dieu*. L'hérésie et les politiques ennemis de la liberté de l'Église comprirent qu'ils ne réussiraient jamais dans leurs projets, tant que la sainte resterait à la tête du gouvernement. Ils redoublèrent donc leurs intrigues auprès de l'empereur, dont ils parvinrent à indisposer l'esprit contre sa sœur. Ils mirent à profit une circonstance dans laquelle Pulchérie, en voulant donner une leçon utile à Théodose, le blessa vivement ainsi que sa femme l'impératrice Eudocie.

Pulchérie, pour corriger son frère de l'extrême facilité avec laquelle il signait les requêtes qui lui étaient soumises, le plus souvent sans regarder ce qu'elles contenaient, s'avisa de lui en présenter une où elle le priait de lui céder sa femme Eudocie, et de consentir qu'elle devînt son esclave. Théodose, recevant une requête de la main de sa sœur, ne manqua pas de la signer immédiatement, et de la lui rendre sans l'avoir lue. Peu de temps après, Eudocie étant allé rendre visite à Pulchérie, celle-ci fit arrêter sa belle-sœur dans le palais, disant qu'elle lui appartenait comme esclave. L'empereur averti parut très-surpris de cette action, et réclama avec colère la liberté de sa femme; alors Pulchérie lui fit lire l'acte de cession qu'il avait signé; après lui avoir montré, par cet exemple, le danger auquel il s'exposait en signant si légèrement les pièces qui lui étaient présentées, elle lui renvoya l'impératrice. Théodose conserva de l'humeur et du dépit de cette leçon; et, de son côté, Eudocie, déjà très-jalouse de l'autorité exercée par sa belle-sœur, ne put lui pardonner l'affront qu'elle avait reçu. L'eunuque Chrysaphius ne manqua pas d'exploiter les sentiments qui animaient Théodose

et Eudocie contre Pulchérie. Cette princesse, voyant bien que, dans la disposition d'esprit de son frère, elle ne pouvait plus rendre les mêmes services, prit la résolution de s'éloigner elle-même de la cour. En l'année 447, elle se retira dans une de ses maisons située hors de Constantinople, au milieu de l'Hebdomon, lieu fort agréable, rempli de magnifiques édifices, qui formaient le plus beau des faubourgs de cette grande ville, sur les bords de la mer de Marmara.

Pulchérie passa trois années dans cette retraite, au milieu des exercices de piété et des bonnes œuvres. Elle remerciait Dieu de la paix et du calme dont elle jouissait. Jamais on ne l'entendait se plaindre ni de l'ingratitude de son frère, ni des intrigues et des violences de l'impératrice, ni de l'injustice des ministres. Son bonheur était le silence et l'oubli du monde; mais ce bonhur ne tarda pas à être troublé par la vue des désordres et des attentats qui furent la suite de sa retraite des affaires. Maîtres du gouvernement, les hérétiques et les politiques, ennemis de la liberté de l'Église, se servirent de la faiblesse de Théodose pour persécuter saint Flavien et se livrer aux actes de violence et de fureur, qui aboutirent, en 449, au brigandage d'Éphèse. On a vu avec quelles instances saint Léon réclama l'intervention de Pulchérie pour mettre fin aux calamités qui désolaient l'Église. Voici le texte de la lettre synodale que saint Léon écrivit à cette princesse, le 15 octobre 449, après le concile assemblé à Rome; on jugera de la haute confiance inspirée au Pape et aux évêques d'Occident par la piété, le zèle et l'intelligence de Pulchérie.

Léon, évêque, et le saint concile assemblé dans la ville de Rome, à l'impératrice Pulchérie.

« Si les lettres que nous vous avions adressées par l'entremise de nos légats, dans l'affaire de la foi, étaient parvenues à votre piété, vous auriez pu, à coup sûr, avec l'assistance divine, apporter quelque remède à tout ce qui s'est fait contre la foi orthodoxe. Dans quelle occasion, en effet, vous a-t-on vue abandonner les évêques, ou refuser votre secours à la religion et à la foi chrétienne? Mais, comme il n'a pas été possible à nos légats d'arriver jusqu'à vous, et qu'à peine un seul d'entre eux, le diacre Hilaire, est venu à bout de vous rejoindre, après s'être dérobé par la fuite aux persécuteurs, nous avons pensé qu'il était convenable de vous écrire de nouveau. Et, pour que nos prières aient plus de force auprès de vous, nous avons joint à la présente dépêche une copie des lettres que Votre Clémence n'a pas pu recevoir, vous conjurant, avec des instances plus vives qu'auparavant, de prendre soin de la religion que vous pratiquez d'une manière si parfaite, ce qui vous procurera d'autant plus de gloire que les excès auxquels on s'est porté et auxquels il vous appartient de mettre un terme, pour obéir à la foi dont votre âme royale est pénétrée, sont plus graves et plus fâcheux. Faites en sorte que la pureté de la foi catholique ne souffre aucune atteinte par suite des démêlés et des

jalousies des hommes. Car les différends que l'on croyait assoupis ou apaisés par la tenue d'un concile à Éphèse, ne se sont pas seulement envenimés de manière à compromettre davantage la tranquillité de l'Église; mais, ce qu'on ne saurait trop déplorer, ils en sont venus au point de menacer d'une ruine entière la foi même sur laquelle est fondé le titre de chrétien que nous portons.

« Les légats que nous avions envoyés, l'un desquels, échappé à la violence de l'évêque d'Alexandrie, qui s'était rendu maître de tout dans l'assemblée, nous a fait un rapport fidèle de ce qui s'est passé; nos légats, disons-nous, ont fait, comme ils le devaient, leurs réclamations dans le concile, afin de s'opposer, non à la décision, car on ne peut se servir de ce mot, mais à la fureur d'un seul prélat. Ils ont protesté que tout ce qui se faisait par violence et par contrainte ne pouvait préjudicier ni aux mystères de l'Eglise, ni au symbole composé par les apôtres eux-mêmes, et qu'aucune voie de fait ne les amènerait jamais à se séparer de la créance qu'ils avaient apportée au saint concile, exposée et expliquée dans le plus grand détail par le Siége de saint Pierre. La lecture de cet exposé ayant été rejetée, malgré la demande des légats, afin d'anéantir (nous le disons avec horreur) la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ selon la chair, et la réalité de sa mort et de sa résurrection, en mettant de côté la foi qui a couronné les patriarches, les prophètes, les apôtres et les martyrs; nous avons écrit à ce sujet, comme nous l'a-

vons pu, au très-glorieux, et ce qui est d'un bien plus grand prix, au très-chrétien empereur (vous trouverez également ci-après une copie de cette lettre), pour qu'il ne laisse aucune nouveauté corrompre la foi dans laquelle il a été régénéré par la grâce d'en haut, et sur laquelle est basée la prospérité de son règne. Puisque l'évêque Flavien est resté dans la communion de toutes les églises d'Occident, et qu'aucune considération ne permet de regarder comme valable tout ce qui s'est fait sans égard à la justice, et au mépris de la discipline établie par les canons; et, comme le concile d'Éphèse n'a fait qu'accroître les dissensions scandaleuses qui s'étaient élevées, bien loin d'en étouffer le germe, nous avons prié l'empereur de fixer le lieu et le temps pour la célébration d'un concile en Italie, tous les sujets de plainte et tous les griefs demeurant en suspens des deux côtés; afin qu'on puisse examiner avec plus de soin tout ce qui a produit de l'aigreur, faire rentrer dans la paix de Jésus-Christ, sans blesser la foi et sans nuire à la religion, ceux d'entre les évêques qui n'ont signé que par faiblesse, pour obéir à la contrainte exercée envers eux; et qu'en un mot, on se borne à déraciner les erreurs en épargnant les personnes.

Pour nous faire parvenir plus sûrement à ce but, que Votre Majesté, dont nous avons éprouvé depuis si longtemps la piété et la foi, et qui a constamment prêté ses bons offices aux travaux de l'Église, daigne appuyer notre demande auprès du très-clément empereur. Acquittez-vous à cet égard d'une sorte de légation spéciale dont

l'apôtre saint Pierre vous aurait chargée. Disposez l'empereur à nous fournir, avec l'aide de Dieu, les moyens de rétablir l'unité, avant que cette fatale guerre civile ait fait des progrès dans l'Église. Qu'il sache, au surplus, que tout ce qu'une disposition favorable lui aura fait accorder à la liberté catholique servira à augmenter les forces de son Empire.

« Donné le troisième jour avant les ides d'octobre, sous le consulat d'Asterius et de Protogène, personnages clarissimes (1). »

Sainte Pulchérie ne put résister à des lettres si pressantes, émanées d'une autorité qu'elle était habituée à vénérer. Aussitôt qu'elles lui furent parvenues, elle prit la résolution de tenter un dernier effort pour sauver l'Église et l'État. Elle sortit de son heureuse retraite, se rendit à la cour, demanda audience à l'empereur et lui peignit, inspirée par la grâce divine, avec tant de force et d'éloquence, les désordres commis, les perfides conseils qui lui avaient été donnés, la redoutable responsabilité assumée sur sa tête et sur sa couronne, qu'il fut frappé d'une lumière soudaine et prit, pour réparer ses fautes, les mesures que nous avons fait connaître.

Théodose, au moment de mourir, avait appelé Pulchérie, pour l'instruire de la révélation divine qui lui avait désigné le successeur appelé à porter avec elle la couronne impériale. Ce successeur était un vieux sénateur, tribun militaire ou colonel d'une légion romaine; son nom était Marcien. Né dans la Thrace, vers l'année

(1) *Ep.* XLI. — Quesnel.

391, fils d'un simple soldat, sa piété, la régularité de ses mœurs, son courage et sa capacité militaire l'avaient fait distinguer. On citait de lui une action qui montrait toute la générosité de son caractère. Après la mort de son père, il se rendait à Philippopoli (1) pour se faire enrôler dans cette ville parmi les troupes que l'on assemblait, quand il rencontra sur sa route le corps d'un homme assassiné; touché de compassion, il s'arrêta pour lui rendre les derniers devoirs. Quelques passants l'ayant vu dans cette charitable occupation, le prirent pour l'assassin, le dénoncèrent au magistrat, qui le fit arrêter, et, sur la déposition de ces témoins, le condamna à avoir la tête tranchée. Mais Dieu veillait sur cette tête innocente; le véritable meurtrier fut découvert, et la bonne œuvre du pauvre volontaire ayant été connue, devint pour lui un titre de recommandation et d'avancement. Après plusieurs campagnes, il s'attacha au général Ardabure, qui le donna dans la suite à son fils Aspar, en qualité de secrétaire et de capitaine des gardes. En 432, il accompagna Aspar dans sa malheureuse expédition d'Afrique contre les Vandales et fut fait prisonnier. L'historien Procope raconte que Marcien et d'autres captifs furent conduits dans la cour du palais pour être passés en revue par Genséric. Accablés par l'ardeur d'un soleil brûlant, ils s'étaient assis, et Marcien s'endormit; un aigle, planant tout à coup au-dessus de sa tête, intercepta les rayons du soleil et le couvrit d'une ombre bienfaisante. Genséric aperçut, par hasard, ce prodige du haut du palais, et convaincu que le ciel destinait Marcien à devenir empereur, il lui rendit la liberté, après lui avoir fait jurer de ne jamais porter les

(1) Aujourd'hui Filibé, dans la Turquie d'Europe, en Roumélie.

armes contre les Vandales (1). Rentré dans l'armée romaine, il continua de se distinguer par sa valeur et sa piété, devint sénateur et tribun militaire. A l'époque de la mort de Théodose, il était veuf et n'avait qu'une fille nommée Euphémie, qu'il maria à Anthemius, qui devint empereur d'Occident.

Tel était l'homme qu'une fortune extraordinaire appelait à porter la couronne impériale de Théodose-le-Grand. Dès que l'empereur eut rendu le dernier soupir, sainte Pulchérie appela Marcien, et lui apprit qu'en considération de sa vertu elle l'avait choisi pour partager l'Empire avec elle et devenir son époux, mais à condition qu'il respecterait son vœu de virginité. Elle avait cinquante-deux ans, et Marcien cinquante-huit. Pulchérie fit assembler le sénat, les magistrats, les grands officiers, et le patriarche avec les principaux membres de son clergé. Dans sa comédie héroïque de *Pulchérie*, Corneille trouve encore quelques beaux vers pour peindre cette situation :

L'Empire est à donner, et le sénat s'assemble
Pour choisir une tête à ce grand corps qui tremble,
Et dont les Huns, les Goths, les Vandales, les Francs
Bouleversent la masse, et déchirent les flancs (2).

Après avoir exposé la dernière volonté de l'empereur, son frère, et parlé des qualités connues de Marcien, Pulchérie déclara devant le patriarche qu'elle le prenait

(1) Procope, liv. I, chap. IV.

(2) Corneille, *Pulchérie*, scène Ire. — Cette œuvre est une production de la décadence du génie de Corneille. Un des motifs donnés au maintien de la virginité de Pulchérie en épousant Marcien, c'est le désir de rester fidèle à son amour pour un autre sénateur qui n'avait pu être élu empereur! Le vieux Marcien, de son côté, parle d'amour à Pulchérie comme un jeune homme de vingt ans. Grâce pour *Pulchérie*, au nom de *Polyeucte*.

pour époux, et le proclama empereur, ce qui fut accueilli par de vives et universelles acclamations. Cette scène se passait le 24 août 450.

Dès qu'Attila eut connaissance de l'avénement de Marcien, il lui envoya des députés pour réclamer le honteux tribut qui lui était payé par Théodose-le-Jeune. Marcien répondit avec une fierté digne d'un ancien romain et d'un chrétien : « J'ai de l'or pour mes amis et du fer pour mes ennemis (1). » La véritable piété catholique est la mère de l'héroïsme.

L'Église célèbre cette sainte union de Pulchérie et de Marcien, modèles des époux chrétiens sur le trône, par des textes sacrés, admirables de grâce et de vérité, choisis avec ce discernement exquis qui caractérise la liturgie catholique et surtout la liturgie romaine :

« Qui trouvera une femme forte? Elle est plus précieuse que ce qui s'apporte de l'extrémité du monde. Le cœur de son mari met sa confiance en elle, et il ne manquera point de dépouilles. Elle lui rendra le bien et non le mal pendant tous les jours de sa vie. Elle a cherché la laine et le lin, et elle a travaillé avec des mains sages et ingénieuses. Elle se lève lorsqu'il est encore nuit. Elle a partagé le butin à ses domestiques et la nourriture à ses servantes. Elle a ceint ses reins de force et elle a affermi son bras.

« Venez, vous que j'ai choisie ; j'établirai mon trône en vous, parce que le roi a conçu de l'amour pour votre beauté. Avec la beauté et l'éclat dont vous êtes revêtue, marchez heureusement et régnez.

« Elle a porté sa main à des choses fortes et ses doigts ont pris le fuseau. Elle a ouvert sa main à l'indigent ;

(1) Prisc. de Legat, t. II.

elle a étendu ses bras vers le pauvre. Elle ne craindra point pour sa maison le froid ni la neige, parce que tous ses domestiques ont un double vêtement. Elle s'est fait des meubles de tapisserie; elle se revêt de lin et de pourpre. Son mari éclatera de gloire dans l'assemblée des juges, lorsqu'il sera assis avec les sénateurs de la terre.

« La grâce est répandue sur ses lèvres : c'est pourquoi le Seigneur a versé ses bénédictions sur vous pour l'éternité. Avec votre beauté et avec votre éclat, allez, avancez heureusement et régnez.

« Elle est revêtue de force et de beauté, et elle rira au dernier jour. Elle a ouvert sa bouche à la sagesse, et la loi de clémence est sur ses lèvres. Elle a considéré les sentiers de sa maison, et elle n'a point mangé son pain étant oisive. Son mari s'est levé et l'a louée. Beaucoup de filles ont amassé des richesses; mais vous les avez toutes surpassées. La grâce est trompeuse et la beauté est vaine. La femme qui craint le Seigneur est celle qui sera louée. Donnez-lui du fruit de ses mains, et que ses bonnes œuvres la louent dans l'assemblée des juges.

« Avec la beauté et l'éclat qui paraissent en vous, allez, marchez heureusement et régnez (1). »

Suivons maintenant Pulchérie et Marcien dans les actes de leur gouvernement.

Les légats de saint Léon étant partis de Rome à la fin du mois de juillet 450, n'arrivèrent à Constantinople qu'après la mort de Théodose, et furent reçus avec les plus grands honneurs par Pulchérie et Marcien. Celui-ci,

(1) *Bréviaire romain*, office des saintes femmes.

aussitôt après son avénement, s'était empressé d'en faire part au Pape. Cette lettre fut écrite au nom des deux empereurs d'Orient et d'Occident. Elle disait que l'empereur jugeait convenable de donner connaissance de cet événement au Pape, comme à celui qui possédait la primauté de dignité épiscopale, et afin de solliciter ses prières pour le salut et la prospérité du nouveau règne. En même temps, il exprimait le désir, qui devait être si agréable à saint Léon, de la convocation d'un concile, l'intervention de l'évêque de Rome (*te auctore*) pouvant seul apaiser les troubles et les discussions qui désolaient l'Église (1).

Cette détermination des empereurs produisit les résultats les plus favorables, avant même son exécution. Anatole, le nouvel évêque de Constantinople, déclara immédiatement, soit par conviction, soit par prudence, qu'il était prêt à satisfaire aux demandes du Pape. Un grand nombre d'évêques se trouvaient précisément à cette époque présents dans Constantinople, où ils étaient venus pour féliciter l'empereur. Abundius, évêque de Côme, l'un des légats, présenta la lettre de saint Léon à Flavien. Elle fut lue publiquement et proclamée conforme aux autorités des Pères latins et grecs, et à la foi catholique; Anatole, le premier, y donna son consentement et y souscrivit, disant anathème à Eutychès et à Nestorius, à leur dogme et à leurs sectateurs. Tous les assistants, évêques, prêtres, abbés et diacres suivirent son exemple. Les quatre légats, Abundius et Asterius, évêques, Basile et Sénateur, prêtres, rendirent grâces à Dieu de ce consentement, et dirent aussi anathème à Nestorius, à Eutychès, à leur doctrine et à leurs sectateurs.

(1) *Œuv. de saint Léon*, Ballerini, t. 1, p. 1019.

On décida, dans ce même concile, que les évêques qui avaient souscrit par crainte à la condamnation de Flavien ne communiqueraient qu'avec leurs églises. Anatole prit le soin d'envoyer aussi cette lettre de saint Léon à Flavien dans le diocèse d'Antioche, où elle obtint, comme nous l'apprend une lettre de Théodoret, un assentiment général. Théodoret lui-même la fit parvenir, munie de sa signature, entre les mains des légats. On le voit, quand les ennemis de l'Église ne se sentent plus soutenus par la puissance temporelle, ils se soumettent.

Anatole envoya au Pape une députation composée de Casterius, prêtre, de Patrice et Asclépiade, diacres, chargés de faire connaître à saint Léon que tous ses désirs avaient été remplis. Ils venaient en même temps lui apprendre qu'un grand mombre d'évêques qui, jusqu'à ce jour, avaient été attachés à Dioscore, lui avaient exprimé l'intention d'abandonner ce parti et de rentrer en communion avec l'évêqne de Rome. Anatole écrivait que, n'osant pas prendre sur lui une si grande responsabilité, il consultait le Pape sur la conduite qu'il devait tenir à cet égard.

Les envoyés d'Anatole quittèrent Rome, porteurs des réponses de saint Léon, datées du même jour, 13 avril 451. Il écrivait à Anatole : « Les évêques qui témoignent du repentir de ce qui s'est passé à Éphèse et qui désirent se réconcilier avec l'Église, devront rester provisoirement, comme l'a décidé le concile de Constantinople, dans la possession de leur dignité et dans l'exercice de leurs fonctions ; mais ils seront exclus de toute communication avec leurs co-évêques et privés de la faculté de célébrer solennellement les cérémonies de l'Église dans tout autre diocèse que le leur, du droit d'assister et de voter aux conciles ou autres assemblées du clergé.

En attendant, Anatole doit, après avoir consulté les légats et de concert avec eux, décider si, après avoir donné satisfaction entière, ces évêques pourront ou non être rétablis dans la communion de l'Église de Rome et des autres Églises. De ce nombre sont seuls exceptés Dioscore, Juvénal de Jérusalem et Eustathe de Béryllie, dont les noms ne seront point lus devant l'autel (1). Nous voulons, au reste, ajoute-t-il, que Julien de Cos et les clercs qui sont demeurés fidèles à Flavien vous soient aussi attachés, et qu'ils regardent en vous, comme présent, celui (Flavien) que nous croyons vivre en Dieu par le mérite de sa foi. Je vous recommande Eusèbe de Dorylée (2), et de prendre tant de soin de son église qu'elle ne souffre en rien de l'absence de son évêque. Cette lettre sera rendue publique, afin qu'elle soit un témoignage de mon affection pour vous et qu'elle vous attire celle du peuple chrétien. »

Dans sa réponse à une lettre de Pulchérie, saint Léon remercie encore la sainte des services qu'elle a rendus à l'Église contre les hérésies de Nestorius et d'Eutychès. Il lui recommande aussi Eusèbe de Dorylée, Julien de Cos, son légat, qui était toujours à Constantinople.

Anatole se conforma aux instructions du Pape et fut secondé avec vigueur par les nouveaux souverains. Déjà, trois jours après son avénement, Marcien avait publié un

(1) Ces noms ne furent donc point insérés dans les diptyques de l'Église, où l'on inscrivait les noms des pieux évêques et qui se lisaient les jours de grande fête. C'est ainsi qu'on lit dans la lettre des évêques d'Égypte à Anatole, où ils se plaignent de Timothée : « In venerabili diptycho in quo piæ memoriæ ac transitum ad cælos habentium episcoporum vocabula continentur, quæ tempore sanctorum mysteriorum secundum sanctas regulas releguntur, suum et Dioscuri nomen posuit. » Act. 3, Syn. chalc. Quesnel. Not. 3 ad ep. LX.

(2) Il était alors à Rome, et un successeur indigne lui avait été donné.

édit contre les clercs et les moines qui déserteraient l'orthodoxie catholique et embrasseraient l'hérésie d'Apollinaire et d'Eutychès, les soumettant à toutes les peines ordonnées par ses prédécesseurs contre les hérétiques. Les évêques déposés par Dioscore furent rappelés de l'exil; le corps de saint Flavien, transporté du lieu de son exil à Constantinople, fut reçu avec les plus grands honneurs et déposé dans le magnifique temple des douze Apôtres, où reposaient les corps des empereurs et des patriarches. Pour détruire les suites funestes d'une révolution, arrêter le cours de ses excès, reconstituer la société sur une base durable, il ne suffit pas de renoncer à une politique révolutionnaire, il faut, sans réactions, rétablir le culte de la vérité et de la justice, en réparant les désordres commis, en rendant aux victimes et aux martyrs les hommages publics qui sont la plus efficace condamnation des tyrans et des bourreaux, rois ou peuples.

Par une politique de douceur unie à une juste sévérité, Pulchérie et Marcien parvinrent à ramener dans le sein de l'Église beaucoup de personnes égarées, et la quatre-vingt-unième lettre de saint Léon, adressée à Julien de Cos, prouve combien était général le désir de la réconciliation. Dans ces circonstances, et en considérant les progrès consolants que faisait l'œuvre de la réunion, il ne faut pas s'étonner si saint Léon ne regardait plus la convocation d'un concile comme d'une nécessité aussi urgente. Ce moyen lui avait paru le meilleur pour s'opposer à la faveur que Théodose accordait à l'hérésie, en soumettant l'erreur de quelques individus au jugement de l'Église entière. Mais les nouveaux souverains de l'Orient protégeant maintenant la doctrine persécutée par leurs prédécesseurs, le réglement définitif des affaires religieuses n'exigeait plus une mesure aussi grave,

toujours accompagnée de si grandes difficultés, et, comme on l'a vu, trop souvent une occasion de troubles, de divisions et de scandales. Cependant, tel n'était pas l'avis de Marcien. En répondant à la lettre du Pape qui avait été adressée à Théodose, Marcien insista sur la convocation d'un concile, invitant saint Léon à le présider en personne, et lui offrant de le réunir dans la ville et le pays qu'il désignerait. Le 23 avril 451, le Pape répondit à l'empereur : « Il ne doit pas souffrir qu'on discute le mystère du salut, comme si l'on doutait de ce que l'on doit croire. Il n'est pas permis de s'éloigner par le moindre mot de la doctrine des évangélistes et des apôtres, ni d'entendre autrement les divines Écritures, que nos pères l'ont appris et enseigné, ni, par conséquent, de remuer encore des questions impies que le Saint-Esprit a autrefois éteintes, aussitôt que le démon les a excitées. Il serait trop injuste qu'un petit nombre d'insensés fissent révoquer en doute si Eutychès a eu des sentiments impies, ou si Dioscore a mal jugé. Il n'est point question quelle foi on doit tenir, mais à qui on doit pardonner parmi ceux qui reconnaissent leur faute. Il remet à s'expliquer touchant le concile par les légats qu'il doit envoyer (1). »

A la même époque, Abundius et les autres légats revinrent à Rome, où ils exposèrent avec exactitude la situation des affaires à la cour impériale ; ils apportaient de nouvelles lettres de Marcien, de Pulchérie et d'Anatole. Dès le commencement du mois de juillet 451, saint Léon envoya deux autres légats à Constantinople, Lucentius, évêque d'Ascoli, et Basile, prêtre, chargés de travailler avec Anatole à la réunion de ceux qui se re-

(1) *Ep.* LXXXII.

pentiraient sincèrement de s'être laissé entraîner par Dioscore, recommandant de ne les recevoir qu'après un judicieux examen, sans toutefois les ajourner trop longtemps ni user de trop de rigueur. Ces deux nouveaux légats étaient porteurs des réponses du Pape, en date du 7 juin 451, à Marcien, à Pulchérie et à Anatole. Il écrit à l'empereur : « Quant au concile, votre clémence peut se souvenir que je l'ai demandé moi-même ; mais l'état présent des affaires ne permet en aucune façon d'assembler les évêques de toutes les provinces, parce que celles d'où on doit principalement les appeler (celles d'Occident) sont tellement troublées par les guerres (les invasions des Huns) qu'ils ne peuvent pas quitter leurs églises. Remettez donc à un temps plus propice, quand, par la miséricorde de Dieu, la sûreté publique sera mieux rétablie. »

Il prie Pulchérie de faire transporter Eutychès loin de Constantinople, dont son monastère était trop voisin, et d'y mettre à sa place un abbé catholique. Il renouvelle à Anatole les mêmes recommandations contenues dans la lettre qu'il lui avait précédemment adressée, le 13 avril 451 (1). Une autre lettre de saint Léon à Anatole est intéressante parce qu'elle contient une espèce de certificat que le Pape accordait à deux prêtres, Basile et Jean, qui, soupçonnés d'hérésie, étaient venus à Rome pour rendre compte de leurs opinions au Pape lui-même. Ces deux clercs avaient déclaré devant le Siége-Apostolique qu'ils rejetaient les erreurs de Nestorius et d'Eutychès, et qu'ils ne croyaient, quant à l'Incarnation de Notre-Seigneur, que ce que le Pape enseignait lui-même, par l'inspiration du Saint-Esprit.

(1) *Ep.* LXIII, LXIV.

Saint Léon prie donc Anatole de ne pas refuser ses bonnes grâces à ceux qui viennent ainsi à lui ornés de la communion de la Chaire apostolique.

Peu de temps après le départ de sa dernière ambassade, saint Léon reçut de l'empereur de nouvelles lettres, en date des 17 et 23 mai 451, par lesquelles ce prince lui faisait part de la convocation qu'il venait publier du concile œcuménique à Nicée pour le 1er septembre suivant. Il n'est pas facile de comprendre quels motifs l'empereur pouvait avoir pour insister si fortement sur la tenue de cette assemblée. Il est certain que quand il publia la convocation, il n'avait pas encore reçu les représentations de saint Léon à ce sujet, puisque les envoyés qui en étaient porteurs ne quittèrent Rome qu'au mois de juillet 451, et que la proclamation avait paru à Constantinople dans le mois de mai. Si l'empereur eût connu les motifs qui guidaient le Pape, il aurait sans doute renoncé à son projet; mais dans l'ignorance où il était, il croyait agir en conformité des vues qui avaient été précédemment exprimées par saint Léon. Il est encore vraisemblable que la situation toujours agitée de l'Église d'Orient lui inspirait le désir d'en finir une fois pour toutes, par un concile œcuménique, avec tant de troubles et de dissensions toujours renaissantes. En effet, tout ce que l'histoire nous apprend sur Marcien est de nature à nous convaincre qu'il était animé des intentions les plus sincères pour les véritables intérêts de l'Église. Saint Léon porta le même jugement, et c'est pourquoi il céda au vœu manifesté par l'empereur. L'accord entre les deux puissances est toujours facile quand elles sont inspirées par des pensées d'union et de respect réciproque, quand elles comprennent la limite et le caractère de leurs attribu-

tions, enfin quand elles ne se laissent pas exploiter par des passions hostiles à la vérité et à la paix.

Saint Léon choisit deux nouveaux légats pour représenter la Chaire apostolique au concile ; l'un était Pascasin, évêque de Lilybée en Sicile, et Boniface, prêtre de l'Église romaine. Pascasin, distingué par son érudition et sa piété, avait déjà, dans plusieurs circonstances, déployé la plus grande fermeté. Sa connaissance de l'histoire et des antiquités de l'Église était remarquable. Saint Léon l'avait déjà consulté pour la fixation du cycle pascal, et par une lettre (la 26e) que le Pape lui adressa dans une occasion précédente, on voit de quelle autorité Pascasin jouissait auprès de l'Église de Sicile.

Saint Léon commença par envoyer à Pascasin sa lettre à Flavien, avec quelques passages choisis des Pères sur le mystère de l'Incarnation. Il le chargea aussi de faire calculer par des gens habiles le jour de Pâques de l'année 455, parce qu'il se rencontrait des difficultés dans le calcul de Théophile d'Alexandrie, dont toute l'Église usait à cette époque.

Le prêtre Boniface, qui partait seul de Rome, fut chargé des lettres de la légation. Elles étaient datées du 26 juin 451, adressées à l'empereur, à Anatole et au concile. Saint Léon écrit à Marcien que, pour se conformer à sa volonté, il envoie l'évêque Pascasin et le prêtre Boniface, pour présider en son nom au concile avec Lucentius et Basile, partis peu de temps auparavant. Comme Julien de Cos habitait depuis longtemps en Orient et qu'il était très-instruit de l'affaire d'Eutychès, le Pape le joignit à ses autres légats pour les aider de ses conseils. Dans deux autres lettres, datées des 19 et 20 juillet, saint Léon recommande à Mar-

cien et à Pulchérie d'user d'indulgence envers ceux qui reviennent de bonne foi, le meilleur moyen, dit-il, de combattre les œuvres des démons étant de mettre en pratique l'amour de Dieu et du prochain (1). Il importe de remarquer que dans toutes ses lettres saint Léon part de ce fait, que la doctrine de l'Église, en ce qui concerne l'hérésie d'Eutychès, est irrévocablement fixée par sa lettre à Flavien, et que cette question ne devant plus être l'objet d'aucun doute, ne devra donner lieu à aucune dispute dans le concile.

Presque tous les évêques appelés au concile de Nicée s'y étaient déjà rendus, et l'on n'attendait plus que l'arrivée de l'empereur pour commencer les séances. Mais le 1er septembre, époque fixée pour l'ouverture, se passa sans que Marcien parût. La nécessité de veiller au salut de l'Empire exigeait sa présence dans la capitale. Les Huns, dans leur retraite de la Gaule, avaient tenté d'occuper l'Illyrie, mais ils en avaient été repoussés par le courage et l'inébranlable fermeté de Marcien et de son armée. Le danger ne permettait pas encore à l'empereur de s'éloigner. Il écrivit donc aux Pères assemblés à Nicée qu'ils eussent à l'attendre, les légats du Pape jugeant sa présence nécessaire au concile et ne voulant pas s'y trouver sans lui. Le grand nombre de clercs, de moines et de laïques déjà réunis donnait à craindre que des troubles ne fussent excités, soit à cause de leur oisiveté, soit par la fermentation qui régnait dans les esprits. En conséquence Pulchérie, en l'absence de Marcien, donna l'ordre aux autorités de la ville d'en éloigner tous les clercs, les moines et les laïques qui étaient venus sans avoir été appelés et sans la permission

(1) *Ep.* LXVIII à LXXIV.

de leurs évêques. L'arrivée de l'empereur tardant encore, les évêques réunis à Nicée commencèrent à s'impatienter et écrivirent de nouveau à Marcien pour le prier de permettre qu'ils célébrassent le concile, suivant l'usage ancien, c'est-à-dire sans qu'il fût présent en personne. Plusieurs évêques étaient tombés malades, et tous souffraient de ce retard. Marcien répondit que la situation des affaires ne lui permettait pas encore de se rendre à Nicée, mais comprenant l'urgence de commencer les opérations du concile, il était tout disposé à faire céder les intérêts de l'État à ceux de l'Église; il priait seulement les évêques, non pas pour faciliter sa présence au concile, mais uniquement pour la rendre possible, de se rendre de Nicée à Chalcédoine, dont la proximité de la capitale lui permettrait d'assister aux séances. Cette translation déplut beaucoup aux évêques, surtout à cause des difficultés et des embarras qu'elle leur occasionnait; mais comme ils ne pouvaient pas donner cette raison à l'empereur, ils lui firent écrire par le diacre Atticus qu'ils craignaient que Chalcédoine ne fût moins convenable que Nicée, précisément à cause de sa proximité de Constantinople, où il y avait encore beaucoup de partisans d'Eutychès, qui pourraient exciter des troubles dans l'assemblée. L'empereur répondit que le soin de prévenir ces troubles le regardait, et que leur devoir était de se rendre immédiatement et sans inquiétude à Chalcédoine.

CHAPITRE VIII.

Triomphe du dogme catholique de l'Incarnation.

LE CONCILE DE CHALCÉDOINE.

C'est Pierre qui a parlé par la bouche de Léon!
(*Cri des Pères du concile de Chalcédoine.*)

Actes, réglements, jugements et canons du concile.

(451.)

Le concile œcuménique de Chalcédoine est un des plus mémorables dont l'histoire fasse mention. La pierre fondamentale du christianisme avait été ébranlée par les criminelles manœuvres de l'hérésie à Éphèse; l'édifice tout entier de l'Église menaçait de crouler si la main ferme du Pape, aidée par la fidélité et la piété des évêques, par la sagesse de princes sincèrement catholiques, n'était venue fixer solidement sur sa base cette *pierre*

angulaire de l'édifice (1), Jésus-Christ, dont la nature avait été altérée et brisée. Nous allons assister de nouveau à l'imposant spectacle de la lutte entre l'Église et ses ennemis ; mais, cette fois, le dénouement consolera et fortifiera la foi du chrétien. La personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ sera rétablie dans la vérité et dans l'unité de sa nature divine et humaine, l'innocence vengée, le courage des évêques fidèles glorifié, la trahison et la lâcheté châtiées, l'hérésie confondue..... Je te salue d'avance, triomphe adorable de Jésus-Christ et de son Église !

La ville de Chalcédoine est aujourd'hui un village de l'Asie-Mineure, nommé Kadi-Keni, situé en face de Constantinople. L'église où s'assembla le concile en 451 fut celle de sainte Euphémie, martyre, élevée sur une colline charmante, au bord de cette mer chaude et transparente, le Bosphore. Après être arrivé, par une pente douce, jusqu'aux degrés du temple, la vue embrassait le plus magnifique panorama. Au-dessous du spectateur, des prairies émaillées de fleurs, de riches moissons, des arbres de l'espèce la plus variée et de la végétation la plus puissante ; à l'horizon, des montagnes couvertes de forêts ; la mer, ici calme et de cette transparence qui fait encore l'admiration du voyageur, plus loin mollement agitée et couverte de barques somptueusement ornées ; et, pour couronner dignement ce tableau, en face se déployait Bysance, alors la seconde capitale de la catholicité, au-dessus de laquelle scintillaient, aux splendeurs du soleil d'Orient, au lieu des minarets des mosquées et du croissant, les dômes des basiliques et la Croix !

(1) *Actes des Apôtres*, chap. IV.

On entrait dans l'église de Sainte-Euphémie par un péristyle formé d'un nombre infini de colonnes et qui conduisait dans l'intérieur de la basilique également ornée, dans toute son enceinte, d'une foule de colonnes au-dessus desquelles régnait une tribune. Sous le dôme était le tombeau de la sainte, dont les reliques reposaient dans une châsse d'argent. Elle exhalait une odeur exquise et attirait la vénération des fidèles par les miracles dus à la protection de la sainte. Dans certaines circonstances, l'évêque de Constantinople se présentait devant la châsse avec l'empereur, les magistrats et tout le peuple. L'évêque entrait dans le sanctuaire, et, par une petite ouverture placée au côté gauche du tombeau, il faisait entrer une verge de fer avec une éponge qu'il retirait pleine de sang, et il en distribuait les gouttes, sans que jamais elles se corrompissent. Près du tombeau de la sainte, on voyait une peinture sur toile où tous les détails de son martyre se trouvaient représentés (1).

Telle était cette vénérable basilique de Sainte-Euphémie, où s'assembla, le 8 octobre 451, le quatrième concile œcuménique.

Les lettres de convocation furent écrites au nom des deux empereurs, afin que l'on fût bien convaincu que cette assemblée devait représenter l'Église tout entière. Cependant, quoique l'invitation eût été générale, diverses circonstances et notamment la situation périlleuse où les invasions des Barbares plaçaient l'Occident, ne laissèrent arriver à Chalcédoine que les évêques d'Orient, d'Illyrie et de Thrace. Il est impossible de déterminer au juste le nombre des prélats qui assistèrent à ce con-

(1) Pour cette description et les actes du concile de Chalcédoine, voyez Nicéphore, liv. XV; Evagre, liv. II; la collection des conciles des Pères Labbe et Cossart.

cile ; un rapport adressé au Pape par cette assemblée nomme cinq cent vingt évêques ; le légat Lucentius parle, pendant la durée même du concile, de six cents, et tel est aussi le nombre indiqué par saint Léon dans une lettre aux évêques de la Gaule. Peut-être comprend-il dans ce chiffre les évêques qui ne vinrent pas en personne, mais qui chargèrent leurs métropolitains de voter pour eux. Quant à la proportion numérique des partis, celui de Dioscore était très-inférieur à l'autre. Treize évêques égyptiens seulement se présentèrent. On comptait dix-neuf des premiers officiers de l'Empire, savoir : Anatole, maître de la milice ; Pallade, préfet du prétoire ; Tatien, préfet de Constantinople ; Vincomale, maître des officiers ; Sporatius, capitaine des gardes, et plusieurs autres qui remplissaient les plus grandes charges. Dans les actes, tous ces dignitaires sont désignés sous le nom de sénat. Les évêques nommés dans les actes de la première session sont au nombre de trois cent soixante, parmi lesquels les premiers sont : les légats du Pape, Pascasin, Lucentius et Boniface ; ensuite, Anatole, évêque de Constantinople, Dioscore d'Alexandrie, Maxime d'Antioche et Juvénal de Jérusalem. Voici quel était l'ordre de la séance : les siéges des membres du concile étaient rangés en demi-cercle devant l'autel. Au milieu, et précisément en face de l'autel, on voyait les fonctionnaires que l'empereur avait chargés d'assister au concile. Les deux diacres Dominus et Cyriacus avaient pour mission de convoquer à domicile chacun des évêques aux séances. Les deux côtés du demi-cercle, à droite et à gauche de l'autel, étaient occupés par les évêques ; mais, dans la distribution des places, la distinction des partis se trouvait fortement marquée. Celui de Dioscore étant généralement

regardé comme plus ou moins coupable et suspect d'hérésie, on lui assigna le côté droit, qui, dans les usages de l'Église, passait pour le moins honorable. Dioscore d'Alexandrie, Juvénal de Jérusalem et les autres chefs du parti siégeaient de ce côté, immédiatement après le sénat; puis venaient les évêques d'Égypte, de Palestine, d'Illyrie. A gauche, près du sénat, étaient assis les légats du Pape, puis Anatole de Constantinople, Maxime d'Antioche, Thalassius de Césarée et les autres évêques de l'Orient. Les notaires de l'Empereur faisaient partie du concile comme les évêques. Au milieu du demi-cercle, on avait dressé un grand trône, entouré de cierges allumés, sur lequel était posé le livre des Évangiles, pour protester qu'on voulait suivre, dans les décisions à rendre, la doctrine évangélique et reconnaître Jésus-Christ pour le président invisible du concile.

Parmi les lettres écrites par saint Léon, le 26 juin 451, et qui avaient été confiées aux légats, voici celle adressée au concile, et qui devait lui servir de règle :

« *Léon, évêque, au saint concile réuni à Nicée, à nos bien-aimés frères, salut dans le Seigneur.*

« J'avais souhaité, mes bien-aimés, par la charité qui nous unit ensemble, que tous les prêtres du Seigneur persévérassent dans un même zèle pour la foi catholique, et que nul ne se laissât corrompre par la faveur ou la crainte des puissances séculières, de manière à s'écarter du chemin de la vérité. Mais comme il arrive

souvent beaucoup de choses dont on a lieu de se repentir, et que la miséricorde de Dieu surpasse les fautes de ceux qui pèchent, et qu'enfin la vengeance reste en suspens pour que la correction puisse avoir lieu, il faut embrasser le pieux conseil du très-clément empereur, qui a voulu réunir votre fraternité pour détruire les piéges de Satan et rétablir la paix de l'Église. Il a conservé le droit et l'honneur du bienheureux apôtre Pierre, en nous invitant, par ses lettres, à venir en personne au milieu de votre vénérable assemblée, ce que ni la nécessité du temps, ni aucune coutume ne pouvaient permettre. Toutefois, dans la personne de mes frères Pascasin et Lucentius, évêques; Boniface et Basile, prêtres, envoyés par la Chaire apostolique, je présiderai au concile et serai présent au milieu de vous par mes vicaires, assurés, comme vous devez l'être, que depuis longtemps je ne vous manque pas dans la prédication de la foi catholique. Comme vous ne pouvez ignorer quelle est notre croyance d'après la tradition ancienne, vous ne pouvez non plus douter de nos désirs.

« C'est pourquoi, très-chers frères, il faut repousser d'une manière absolue l'audace de ceux qui tenteraient de disputer contre la foi divinement inspirée; imposer silence à l'infidélité des hérétiques; ne pas permettre de défendre ce qu'il n'est pas permis de croire, attendu que, d'après l'autorité des Évangiles, les paroles des prophètes et la doctrine des apôtres, il a été déclaré très-lumineusement et très-pleinement par les lettres

que nous avons envoyées à l'évêque Flavien, d'heureuse mémoire, quelle est la pieuse et sincère confession touchant le mystère de l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Mais, comme nous ne l'ignorons pas, par suite de rivalités coupables, l'état d'un grand nombre d'églises a été troublé; plusieurs évêques, pour n'avoir pas voulu professer l'hérésie, ont été chassés de leurs siéges et déportés en exil; on en a substitué d'autres à la place de ceux qui vivent encore; le remède de la justice doit être d'abord appliqué à ces plaies, afin que personne ne soit privé de son siége pour voir un autre évêque s'en emparer. Si, comme nous le désirons, tous renoncent à l'erreur, nul ne doit perdre sa dignité; mais ceux qui ont souffert pour la foi doivent reprendre possession de leur droit avec tout son privilége. Les décrets du premier concile d'Éphèse, présidé par saint Cyrille, seront maintenus dans leur entier, particulièrement ceux contre Nestorius. L'impiété condamnée dans cette assemblée n'aura pas à se féliciter de voir Eutychès frappé d'une légitime exécration. Car la pureté de la foi et de la doctrine que nous prêchons, dans le même esprit que nos saints Pères, condamne et poursuit également la corruption nestorienne et eutychienne dans leurs auteurs. Portez-vous bien dans le Seigneur, mes bien-aimés frères (1). »

(1) *Ep.* XCIII, Baller.

Quand tous les évêques présents à l'ouverture du concile se furent assis, Pascasin, légat du Pape, se leva, et s'avançant au milieu de ses collègues, il dit (1) :

Nous avons des ordres du bienheureux évêque de Rome, chef de toutes les églises, portant que Dioscore ne doit point s'asseoir dans le concile : donc, s'il plaît à Votre Grandeur, qu'il sorte, ou nous sortons.

Le sénat : Quelle plainte particulière existe contre le révérendissime évêque Dioscore?

Lucentius, légat : Il doit rendre raison de son jugement; car il a usurpé l'autorité de juge et osé tenir un concile sans l'autorité du Saint-Siége, ce qui ne s'est jamais fait et n'est pas permis.

Pascasin : Nous ne pouvons contrevenir aux ordres du Pape ni aux canons de l'Église, ni aux traditions des Pères.

Dioscore quitte donc sa place par ordre du sénat et vient s'asseoir, comme accusé, au milieu et en face de l'assemblée.

Alors l'ancien accusateur d'Eutychès, Eusèbe de Dorylée, s'avance et dit : Je vous en conjure, par la vie des maîtres du monde, faites lire ma requête. J'ai été maltraité par Dioscore, la foi a été blessée, l'évêque Flavien a été tué; il nous a déposés ensemble injustement : faites lire ma requête.

Le sénat ordonne cette lecture et fait placer Eusèbe, comme accusateur, au milieu du demi-cercle, en face de Dioscore. Le secrétaire d'État Véronicien donne

(1) Le légat s'exprimait en latin, et ses paroles étaient immédiatement traduites en grec par Véronicien, secrétaire d'État. — Comme pour le conciliabule d'Éphèse, j'ai voulu reproduire, dans les plus grands détails, les actes du concile de Chalcédoine, avec la véritable physionomie des séances de cette grande assemblée délibérante de l'Église.

lecture de la requête adressée à l'empereur Marcien par Eusèbe, tant pour lui que pour la foi catholique et la mémoire de Flavien. Elle accusait Dioscore d'avoir violé la foi pour établir l'hérésie d'Eutychès et d'avoir injustement condamné Eusèbe. Pour le prouver, celui-ci demandait la lecture du faux concile d'Éphèse. Le sénat ayant ordonné à Dioscore de se défendre, il demande aussi la lecture des actes; mais quand le sénat a donné l'ordre de faire cette lecture, Dioscore change d'avis et demande que l'on traite premièrement la question de la foi.

Le sénat : Il faut auparavant que vous répondiez à l'accusation; souffrez donc que l'on fasse lecture des actes, comme vous l'avez demandé vous-même.

Le secrétaire Constantin commence la lecture de la lettre de Théodose-le-Jeune à Dioscore, pour la convocation du concile d'Éphèse. Comme elle portait défense à Théodoret d'y assister, le sénat interrompit la lecture : Que le révérendissime évêque Théodoret entre aussi pour avoir part au concile, puisque le très-saint archevêque Léon l'a rétabli dans l'épiscopat et que le très-pieux empereur a ordonné qu'il assisterait au saint concile. Théodoret entre donc; mais, à ce moment, un tumulte violent s'élève, les passions les plus opposées s'agitent; à la vue de Théodoret, le côté droit, c'est-à-dire les partisans de Dioscore, les évêques d'Égypte, d'Illyrie, de Palestine s'écrient : Miséricorde, la foi est perdue! Les canons le chassent, mettez-le dehors.

Le côté gauche, c'est-à-dire les évêques orthodoxes d'Orient, de Pont, d'Asie et de Thrace, s'écrient (1) :

(1) Pour toute la suite de ce récit, il importe de ne pas oublier que le *côté droit* représente les partisans de Dioscore et d'Eutychès, le *côté gauche*, les évêques orthodoxes.

Nous avons souscrit en blanc, on nous a fait souscrire à coups de bâton; chassez Dioscore avec toute sa bande de manichéens et d'assassins! chassez les ennemis de Flavien! chassez les ennemis de la foi!

Dioscore élevant la voix au milieu du tumulte: Pourquoi chasse-t-on Cyrille que Théodoret a anathématisé?

Il voulait dire qu'en recevant Théodoret, on condamnait la mémoire de saint Cyrille.

Le côté gauche: Chassez le meurtrier Dioscore! Qui ne sait les actions de Dioscore!

Le côté droit: L'impératrice a chassé Nestorius. Longues années à la princesse orthodoxe! Le concile ne reçoit point Théodoret.

Théodoret, s'avançant au milieu du concile: J'ai présenté requête à l'empereur; j'ai exposé les cruautés que j'ai souffertes; je demande qu'on l'examine.

Les membres du sénat, au milieu de ce conflit, paraissent embarrassés et se consultent. Avant la prononciation du jugement, ils n'osaient pas placer le parti de Dioscore dans une position trop désavantageuse; ils prirent donc un moyen terme. Permission est donnée à Théodoret de rester dans le concile, mais en se plaçant dans le cercle comme accusateur: de cette manière, sa présence ne préjugeait rien. Le sénat dit donc: L'évêque Théodoret, ayant reçu son rang de l'archevêque de Rome, est entré maintenant en qualité d'accusateur; souffrez donc, pour ne pas occasionner de confusion, que l'on achève ce qui a été commencé. La présence de Théodoret ne portera préjudice à personne; tous les droits que vous pourriez avoir contre lui, et lui contre vous, seront conservés; vu principalement que l'évêque d'Antioche rend témoignage de son orthodoxie.

Théodoret vient s'asseoir au milieu, comme Eusèbe

de Dorylée. Mais cette solution ne satisfait aucun des deux partis ; ils continuent à s'agiter et à crier :

LE CÔTÉ GAUCHE : Il en est digne ! il en est digne !

LE CÔTÉ DROIT : Ne le nommez pas évêque ; il n'est pas évêque. Chassez l'ennemi de Dieu ! chassez le Juif !

LE CÔTÉ GAUCHE : L'orthodoxe dans le concile ! Chassez les séditieux ! chassez les meurtriers !

Les cris continuent ainsi des deux côtés ; l'agitation est à son comble.

LE SÉNAT : Ces cris ne conviennent point à des évêques et ne servent de rien aux parties. Laissez donc achever la lecture des lettres.

Après cet incident, les secrétaires Constantin et Véronicien continuent la lecture des lettres concernant la convocation du concile d'Éphèse. Arrivés à l'endroit où il est dit que l'empereur Théodose avait écrit à Juvénal de Jérusalem, comme à Dioscore d'Alexandrie, celui-ci interrompit : Vous voyez que ce n'est pas à moi seul que l'empereur a commis ce jugement ; il a donné aussi à l'évêque Juvénal et à l'évêque Thalassius l'autorité dans le concile ; tout le concile m'a approuvé de vive voix et par écrit.

A ces mots, le côté gauche s'écrie : Personne n'y a consenti. On nous a forcés ; on nous a frappés. Nous avons souscrit un papier blanc. On nous a menacés d'exil ; des soldats nous ont pressés avec des bâtons et des épées. Quel concile, avec des épées et des bâtons ! Dioscore avait pris exprès des soldats. Chassez le meurtrier ! Ce sont les soldats qui ont déposé Flavien.

LE CÔTÉ DROIT : Ils ont souscrit les premiers. Pourquoi laisse-t-on crier des clercs ? Mettez dehors des gens inutiles. Que ceux qui ont souscrit s'avancent ; nous avons souscrit après vous.

Étienne, évêque d'Éphèse : Quand j'eus reçu à ma communion l'évêque Eusèbe et quelques autres, alors les comtes Elpide, Euloge, les soldats et les moines d'Eutychès vinrent à l'évêché au nombre d'environ trois cents personnes, et me voulaient tuer, en disant : Vous avez reçu les ennemis de l'empereur; vous êtes son ennemi. Je leur répondis : J'exerce l'hospitalité; je ne prends point de part à l'affaire; je n'ai pu refuser la communion à ceux qui n'en sont point exclus. Ainsi tout s'est passé par force et par violence.

Le sénat : Dioscore vous a-t-il fait violence?

Étienne : On ne m'a pas laissé sortir de l'église que je n'eusse souscrit à la sentence de Dioscore, de Juvénal, de Thalassius et des autres évêques à qui les lettres de l'empereur étaient adressées.

Thalassius, évêque de Césarée : Il est vrai que j'ai été compris dans la lettre de l'empereur, je ne sais comment; toutefois, quand on a fait quelque chose, j'ai voulu l'empêcher et faire surseoir; j'en ai des témoins.

Théodore, évêque de Claudiopolis : Dioscore, Juvénal et tous ceux qui ont souscrit les premiers, après avoir malicieusement concerté entre eux, nous ont engagés à juger, nous qui étions sans connaissance de l'affaire. Puis, pour nous épouvanter, ils s'écriaient : Coupez en deux ceux qui parlent des deux natures; divisez ceux qui divisent; ôtez, chassez; nous accusant de nestorianisme. Chacun de nous craignit d'être chassé comme hérétique et de perdre ceux qu'il avait baptisés. Ne fallait-il pas nous taire? Ils firent encore autre chose. S'étant assemblés plusieurs fois sans rien souscrire, ni écrire leurs résolutions, ni les avoir lues à personne, ils nous présentèrent des papiers blancs. Dioscore et Juvénal étaient accompagnés d'une foule

de gens inconnus, qui troublaient le concile par leurs cris et leur tumulte. Nous étions en tout cent trente-cinq. Il y en eut quarante-deux que l'on fit taire; les autres étaient Dioscore, Juvénal et cette multitude. Nous restions quinze; que pouvions-nous faire? Ils se sont joués de notre sang, ces hérétiques.

Le côté gauche : Nous disons tous la même chose.

Le côté droit : Un chrétien ne craint personne. Apportez du feu, et nous le verrons! Il n'y aurait point eu de martyrs, s'ils avaient craint les hommes.

Dioscore : Puisqu'ils soutiennent n'avoir pas su ce qui avait été jugé et avoir souscrit à un papier blanc, premièrement ils ne devaient pas souscrire sans être bien informés de ce qu'avait fait le concile, puisqu'il s'agissait de la foi; mais qui a dressé leurs déclarations? Ordonnez-leur, je vous prie, de le dire.

Sans donner suite à cette question, le sénat fait continuer la lecture des actes. Au moment où le secrétaire nomme Jules, légat du Pape, le côté gauche s'écrie : On l'a chassé; on n'a point reçu le nom de Léon!

A l'endroit où est prononcé le nom de Flavien, les évêques orthodoxes crient encore : Flavien est entré comme condamné : c'est une oppression manifeste. Pourquoi Flavien n'a-t-il pas pris sa place? Pourquoi ont-ils mis l'évêque de Constantinople le cinquième?

Le légat Pascasin : Vous voyez, grâce à Dieu, que nous mettons le seigneur Anatole le premier, et ils ont mis au cinquième rang le bienheureux Flavien.

Diogène, évêque de Cysique : C'est que vous savez les canons.

Le côté droit : De grâce, mettez dehors les gens inutiles. L'empereur a appelé les évêques; ce sont les

évêques qui font le concile; pourquoi laisse-t-on crier des gens inutiles?

Théodore de Claudiopolis : Les notaires de Dioscore crient.

Dioscore : Je n'ai que deux notaires; deux hommes font-ils du tumulte?

La lecture des actes est encore reprise. On vient à l'endroit où il était dit que les légats du Pape présentèrent sa lettre au concile d'Éphèse, et que Dioscore ayant ordonné de la recevoir, aussitôt le prêtre Jean, promoteur du concile, proposa de lire une lettre de l'empereur, ce qui fut fait par ordre de Juvénal.

Aétius, archidiacre de Constantinople, interrompant : La lettre du très-saint archevêque Léon n'a été ni lue, ni reçue.

Le côté gauche : On ne l'a point lue, on l'eût insérée aux actes.

Eusèbe de Dorylée : Dioscore a retenu la lettre synodale sans la faire lire.

L'archidiacre Aétius : Il a juré sept fois devant tout le monde de la faire lire, et il s'est parjuré.

Théodore de Claudiopolis : Nous savons tous qu'il a juré, et nous déclarons tous que la lettre n'a point été lue.

Le sénat : Les évêques à qui l'empereur avait donné autorité en cette affaire doivent dire pourquoi la lettre du très-saint archevêque Léon n'a point été lue, attendu principalement qu'il avait été ainsi ordonné.

Dioscore : Les actes font voir que j'ai ordonné deux fois d'en faire la lecture.

Le sénat : Pourquoi donc ne l'a-t-on pas faite?

Dioscore : Qu'on le demande aux autres commissaires.

Le sénat : Dites clairement qui vous voulez qu'on interroge.

Dioscore : Juvénal et Thalassius.

Le sénat : Répondez le premier, on les interrogera ensuite.

Dioscore : Je l'ai déjà dit, j'ai ordonné deux fois cette lecture.

Eusèbe de Dorylée : Il ment.

Juvénal, interpelé par le sénat : Jean, prêtre et primicier des notaires, dit aussitôt qu'il avait entre les mains une lettre de l'empereur, et je répondis qu'on la lût.

Le sénat : Après donc la lettre de l'empereur a-t-on aussi lu celle de l'archevêque Léon ?

Juvénal : Ni le primicier des notaires, ni personne n'a plus dit qu'il eût entre les mains la lettre de l'archevêque de Rome.

Thalassius, interpelé par le sénat : Je ne sais qu'une chose, c'est que je ne l'ai pas empêché, et que je n'avais pas assez d'autorité pour ordonner seul cette lecture.

Eusèbe de Dorylée : Je demande qu'Étienne, évêque d'Éphèse, soit interrogé sur la manière dont ses notaires ont été traités par ceux de Dioscore.

Étienne : Mes notaires écrivaient; les notaires de Dioscore vinrent, effacèrent leurs tables, et pensèrent leur rompre les doigts en voulant leur arracher leurs écritoires. Je n'ai point eu copie des actes, et je ne sais ce qu'ils sont devenus.

Acace, évêque d'Ariarathie : Nous avons souscrit un papier blanc, forcés et violentés, et après avoir souffert mille maux. On nous retint jusqu'au soir enfermés dans l'église. Malades que nous étions, on ne nous laissait

pas respirer. On fit venir des moines et des soldats avec des bâtons et des épées.

Lecture est faite de la confession de foi d'Eutychès, insérée dans les actes du concile d'Éphèse.

Basile de Séleucie : Nous avons interpelé Eutychès de dire la manière dont s'était faite l'Incarnation ; si le Verbe est devenu homme par une chair qu'il ait prise ; mais on ne reçut pas notre sommation.

Dioscore : Si Eutychès a d'autres sentiments que ceux de l'Église, il est digne du feu. Je ne me soucie que de la foi catholique et non d'aucun homme ; je ne regarde que Dieu et mon âme.

Basile de Séleucie ayant exposé la foi telle qu'il l'avait professée au concile d'Éphèse, le sénat lui dit avec beaucoup de raison : Après avoir soutenu une doctrine si orthodoxe, pourquoi avez-vous souscrit à la déposition de Flavien, de sainte mémoire ?

Basile de Séleucie : J'étais livré au jugement de cent trente évêques ; il a bien fallu suivre leur décision.

Dioscore : Vous avez eu tort de souscrire contre votre conscience.

Basile de Séleucie : Si j'avais été devant des magistrats, j'aurais souffert le martyre ; mais un fils jugé par son père n'a point de défense.

Tous les évêques orthodoxes du côté gauche s'écrient : Nous avons tous failli, nous demandons tous pardon !

Le sénat : Mais vous avez dit que vous aviez été forcés de souscrire sur un papier blanc à la condamnation de Flavien.

Les mêmes évêques : Nous avons tous failli, nous demandons tous pardon !

Thalassius de Césarée, Eusèbe d'Ancyre, Eustathe

de Bérythe s'écrient une troisième fois : Nous avons tous failli, nous demandons tous pardon !

Eusèbe de Dorylée se plaint ensuite de ce qu'on ne l'avait point fait entrer au concile d'Éphèse, quoique Flavien l'eût demandé. Dioscore et Juvénal rejettent la faute sur le comte Elpide, qui avait suivi l'ordre de l'empereur.

Le sénat : Ce n'est pas là une excuse, quand il s'agit de la foi.

Dioscore : Puisque vous m'accusez d'avoir violé les canons, comment les à-t-on observés maintenant en faisant entrer Théodoret ?

Le sénat : L'évêque Théodoret est entré comme accusateur ; vous l'avez entendu de sa bouche.

Dioscore : Pourquoi donc est-il assis au rang des évêques ?

Le sénat : L'évêque Eusèbe et l'évêque Théodoret sont assis au rang d'accusateurs, comme vous êtes assis au rang d'accusé.

Lecture est donnée des actes du concile de Constantinople sous Flavien, insérés dans ceux du conciliabule d'Éphèse. Quand on en vient à la lettre de saint Cyrille à Jean d'Antioche, le côté gauche crie : Nous croyons comme Cyrille ; la mémoire de Cyrille est éternelle !

Théodoret : Anathème à qui reconnaît deux fils ! Nous n'en adorons qu'un : Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils unique.

Tous les évêques des deux côtés : Nous croyons comme Cyrille ; anathème à qui ne croit pas ainsi !

Le côté gauche : Flavien croyait ainsi ; c'est ce qu'il a défendu ; c'est pour cela qu'il a été déposé ! Eusèbe a déposé Nestorius ; Dioscore a blessé la foi !

Le côté droit : C'est Dieu qui a déposé Nestorius.

Le côté gauche : Léon croit ainsi ; Anatole croit ainsi !

Le côté droit : Nous croyons tous ainsi !

Le côté gauche : Ainsi pensent l'empereur, le sénat et tout le monde.

Les évêques et le sénat, d'une voix unanime : Ainsi pense l'empereur, ainsi pense l'impératrice, ainsi pensons-nous tous !

Le sénat : Et comment avez-vous donc reçu Eutychès qui disait le contraire, et déposé Flavien et Eusèbe qui soutenaient cette vérité ?

Dioscore : Les actes le feront voir.

On lit la remontrance d'Eustathe, évêque de Bérythe, où il disait qu'on ne doit pas croire deux natures en Jésus-Christ, mais une seule nature incarnée.

Le côté gauche : C'est ce que disent Dioscore et Eutychès.

Dioscore : Nous ne disons ni confusion, ni division, ni changement ; anathème à qui dit confusion, ou changement, ou mélange.

Le sénat : Que le saint concile déclare si la remontrance d'Eustathe s'accorde avec les lettres canoniques de Cyrille.

Mais, prévenant la réponse du concile, Eustathe s'avance dans le milieu du cercle, et jetant un livre, il dit : Voilà le livre de Cyrille ; qu'on l'anathématise et moi aussi.

Le côté droit : Eustathe a bien dit ; il est orthodoxe.

Eustathe récite par cœur ce passage de saint Cyrille : « Il ne faut donc pas entendre deux natures, mais une nature du Verbe incarné. » Puis il ajoute : Anathème à qui dit une nature pour nier que la chair de Jésus-

Christ nous soit consubstantielle, et anathème à qui dit deux natures, pour diviser le Fils de Dieu! Je veux aussi parler pour le bienheureux Flavien. Il prit ces paroles toutes seules et les présenta à l'empereur. Faites lire l'écrit de sa main, afin que le concile voie qu'on a eu raison de le recevoir.

LE SÉNAT : Pourquoi donc avez-vous déposé Flavien?

EUSTATHE : J'ai failli.

Lecture est donnée de la déclaration que Flavien avait faite de sa foi dans le concile de Constantinople.

LE SÉNAT : Quelle est l'opinion des évêques du présent concile? Flavien, exposant ainsi la foi, conservait-il la religion catholique, ou se trompait-il?

LE LÉGAT PASCASIN : Flavien, de sainte mémoire, a exposé la foi purement et entièrement; car son exposition s'accorde avec la lettre de l'évêque de Rome.

Anatole de Constantinople, le légat Lucentius, Maxime d'Antioche, Thalassius de Césarée, Eusèbe d'Ancyre, Eustathe de Bérythe, tous déclarent la doctrine de Flavien orthodoxe et conforme à celle de saint Cyrille.

TOUS LES ÉVÊQUES DU CÔTÉ GAUCHE : Le martyr Flavien a bien expliqué la foi.

DIOSCORE : Lisez le reste de ses paroles, et alors je répondrai. On verra qu'il se contredit et professe deux natures après l'union.

JUVÉNAL DE JÉRUSALEM : Flavien a parlé conformément à Cyrille. Nous demandons qu'on lise le reste pour voir plus clairement sa pensée.

Les évêques de Palestine, siégeant aussi à droite, opinent dans le même sens.

A ce moment se passe une de ces scènes magnifiques qui réjouissent les anges dans le ciel et font palpiter le cœur des hommes sur la terre.

Dieu, qui agissait dans ce saint concile, fait entrer la vérité et le repentir dans la conscience des évêques qui avaient trahi sa cause. Après avoir justifié la foi du martyr Flavien, le principal chef du parti de Dioscore, Juvénal de Jérusalem, se lève de son siége et, suivi des évêques de Palestine, quitte le côté droit pour venir s'asseoir au côté gauche. Les évêques orthodoxes, pleins de joie, accueillent leurs frères avec les plus vives acclamations : Dieu vous a bien amené, évêque orthodoxe, soyez le bienvenu ! A peine ce premier signal de l'abandon du parti de Dioscore est-il donné ouvertement, que cet exemple entraîne tous ceux qui hésitaient encore.

Pierre, évêque de Corinthe : Je n'ai pas assisté au concile d'Éphèse, car je n'étais pas encore ordonné évêque ; mais, par ce qu'on vient de lire, je trouve la doctrine de Flavien conforme à celle de Cyrille.

Après ces paroles, il se lève et passe du côté gauche, dont les membres s'écrient : Pierre croit comme Pierre ; vous êtes bien venu, évêque orthodoxe. Ce mouvement est suivi par les évêques d'Achaïe, de la Macédoine, de l'ancienne Épire, et même par plusieurs Égyptiens.

Dioscore, se voyant ainsi abandonné : Il est clair que Flavien a été déposé pour avoir soutenu deux natures après l'union. J'ai des passages des Pères, d'Athanase, de Grégoire, de Cyrille, qui déclarent qu'il ne faut pas dire après l'union deux natures, mais une nature incarnée du Verbe. On me chasse avec les Pères.

Cette lecture des actes des conciles de Constantinople et d'Éphèse n'avait lieu qu'afin de constater toutes les manœuvres déloyales et brutales employées pour établir le dogme d'Eutychès et déposer saint Flavien. La suite

de ces actes constate toutes les violences auxquelles Dioscore s'était livré. On lit le passage où il est question de la lâche rétractation de Basile de Séleucie, qui avait rétracté à Éphèse sa croyance aux deux natures après l'union.

Basile de Séleucie : Je ne veux point d'autres témoins. J'ai prié l'évêque Jean de faire corriger ma déclaration émise par la crainte que j'ai eue de vous, révérendissime Dioscore ; car vous nous fîtes alors une grande violence. Des soldats entrèrent en courant dans l'église avec des armes, les moines avec Barsumas, les paraboleurs et beaucoup d'autres. Qu'on prenne à serment tous les évêques ; qu'on demande à Auxone l'Égyptien, à Athanase, s'ils ne vous disaient pas : Non, seigneur, n'abolissez pas la croyance de toute la terre.

Dioscore : Moi, je vous ai forcés ?

Basile : Oui, vous nous avez forcés à cette abomination par les menaces de cette grande multitude. Jugez de quelle violence il usait alors, étant maître des affaires, puisque maintenant il trouble tout le concile, quoiqu'il ne lui reste que six personnes ? Je demande que tous les métropolitains de Lycaonie, de Phrygie, de Perga et les autres déclarent, sur les saints Évangiles, s'il n'est pas vrai qu'après la déposition de Flavien, comme nous étions tous consternés, n'osions ouvrir la bouche, et quelques-uns même s'enfuyaient, il se dressa sur ses pieds et dit : Voyez-vous, si quelqu'un ne veut pas souscrire, il aura affaire à moi ! Qu'on prenne à serment Eusèbe, s'il n'a pas été au moment d'être déposé, pour avoir un peu différé de parler !

Onésiphore, évêque d'Icone : Après la lecture du canon portant que personne ne devait plus faire aucune question touchant la foi, Dioscore dit aussitôt : Faites

venir les notaires. On apporta la condamnation de Flavien et on la lut. Je me levai, suivi d'autres évêques, et j'embrassai ses genoux, disant : Non, je vous en conjure, il n'a point mérité d'être déposé. Dioscore se leva de son siége ; et étant debout sur le marche-pied, il s'écria : Vous vous révoltez contre moi, où sont les comtes? Ainsi nous souscrivîmes par force.

DIOSCORE : Il ment ; j'en demande justice ; donnez des témoins !

Marien, évêque de Synnade, s'étant levé, Dioscore l'interpelle : Ai-je dit, en menaçant : Faites venir les comtes?

MARIEN : Comme il allait prononcer la sentence, je me levai avec Onésiphore, Nunnéchius de Laodicée et d'autres ; nous lui tenions les pieds en disant : Il ne faut pas déposer l'évêque pour un prêtre. Il répondit : Quand on me couperait la langue je ne dirais pas autre chose. La multitude survint. Nous restions attachés à ses genoux, le suppliant. Il lâcha cette parole : Où sont les comtes ? Les comtes entrèrent et amenèrent le proconsul avec des chaînes et une grande foule. Alors chacun de nous souscrivit.

DIOSCORE : Je produirai des témoins pour montrer qu'il n'y a pas un mot de vrai dans ce que celui-ci vient de dire. Mais Votre Grandeur est fatiguée, faites remettre, s'il vous plaît.

On voit que ces dépositions embarrassent singulièrement Dioscore. Le sénat, sans avoir aucun égard à cette demande intéressée d'un renvoi de la séance, ordonne de continuer la lecture des actes. Mais il était nuit, et l'on fut obligé d'allumer des flambeaux dans l'église. La lecture des actes est continuée, et l'on arrive à la condamnation de Flavien.

LE CÔTÉ GAUCHE : Anathème à Dioscore! qu'il soi déposé à son tour! Seigneur, vengez-nous! longues années à Léon! longues années aux patriarches!

L'innocence de saint Flavien et d'Eusèbe paraissant suffisamment prouvée par ces dépositions, le sénat juge que la suite de la délibération peut être, sans inconvénient, renvoyée à un autre jour, et, en conséquence, il ajourne l'assemblée au lendemain.

LE SÉNAT : On examinera la foi plus amplement dans la prochaine réunion. Les évêques devront dresser leur confession de foi par écrit, en toute liberté. L'empereur est fortement résolu à ne jamais s'écarter de la croyance contenue dans le symbole de Nicée et de Constantinople, et dans les écrits des saints Pères Grégoire, Basile, Athanase, Hilaire, Ambroise, Cyrille, ainsi que dans la lettre de Léon à Flavien. Puisqu'il est enfin démontré que Flavien, de sainte mémoire, et le pieux évêque Eusèbe ont été injustement condamnés, l'équité exige que, sous le bon plaisir de Dieu et de l'empereur, Dioscore, Juvénal de Jérusalem, Thalassius de Césarée, Eusèbe d'Ancyre, Eustathe de Bérythe et Basile de Séleucie, qui ont présidé à cette condamnation inique, subissent la même peine et soient, conformément aux canons, privés de la dignité épiscopale. Tout ce qui s'est passé sera rapporté à l'empereur.

TOUS LES ÉVÊQUES DU CÔTÉ GAUCHE : Ce jugement est juste! Jésus-Christ lui-même a déposé Dioscore, il a déposé l'assassin!

Ils gardent le silence sur les autres.

LES ÉVÊQUES D'ILLYRIE : Nous avons tous péché, nous demandons tous pardon!

De toutes parts s'élèvent les cris : Vive l'empereur! vive le sénat! vive l'impératrice! La séance, qui s'est

prolongée fort avant dans la soirée, est levée par ces mots : *Completum est,* que prononça l'archidiacre Aétius.

Ainsi finit la première action ou session du concile de Chalcédoine.

On remarquera que tous les méfaits, les outrages et les violences exposés dans le récit du brigandage d'Éphèse se trouvent confirmés par la conformité et l'unanimité de toutes les dépositions, même celles invoquées à décharge par Dioscore.

DEUXIÈME SÉANCE.

10 *octobre* 451.

Le lendemain, 9 octobre, il n'y eut pas de séance ; la deuxième session se tint le 10. On voit, par les signatures apposées au bas du procès-verbal, que Dioscore, Juvénal, Thalassius, Eusèbe d'Ancyre et Basile de Séleucie n'assistèrent pas à cette seconde réunion, soit qu'on leur eût signifié de ne plus se présenter à l'assemblée, soit qu'ils y eussent renoncé volontairement, par suite de la proposition du sénat. Quant aux évêques d'Égypte, il paraît qu'ils ne se montrèrent plus au concile. Le sénat fut encore plus nombreux à cette dernière session qu'à la première. Après la lecture du procès-verbal de tout ce qui s'était passé jusqu'à ce moment, le sénat dit :

Dans la session précédente, on a examiné la déposition de Flavien et d'Eusèbe, et on a montré qu'ils

avaient été cruellement et irrégulièrement déposés. Maintenant il faut établir la véritable foi pour laquelle ce concile est principalement assemblé. Appliquez-vous donc à l'exposer purement, sans crainte et sans complaisance, comme devant rendre compte à Dieu de vos âmes et des nôtres; en sorte que ceux qui semblent avoir des sentiments particuliers reviennent à l'unité. Car vous devez savoir que l'empereur et nous suivons la foi qui a été enseignée par les trois cent dix-huit Pères de Nicée, par les cent cinquante de Constantinople et par tous les autres Pères.

LES ÉVÊQUES : Personne ne fait d'autre exposition; nous n'osons expliquer la foi; les Pères nous l'ont enseignée; nous avons leur exposition par écrit, nous ne pouvons rien dire au delà. Si l'on a besoin de nouvelles explications au sujet de l'hérésie d'Eutychès, il suffit de celles données par l'archevêque de Rome dans sa lettre à Flavien, à laquelle nous avons tous souscrit.

LE SÉNAT : Si vous le trouvez bon, chaque patriarche choisira un ou deux évêques de sa dépendance; ils s'avanceront au milieu de l'assemblée, et, après avoir consulté sur la foi, ils la déclareront à tout le monde. Si tous s'accordent, comme nous l'espérons, il n'y aura plus de difficulté; si quelques-uns ont d'autres sentiments, on le verra clairement.

FLORENTIUS DE SARDES : Nous ne pouvons dicter sur-le-champ une exposition de foi; c'est pourquoi nous vous supplions de nous donner un délai pour le faire avec réflexion, quoique nous n'ayons pas besoin d'être redressés, nous, principalement, qui avons souscrit la lettre de Léon.

CÉCROPIUS DE SÉBASTOPOLIS : La foi a été bien expliquée par les trois cent dix-huit Pères et par les saints

Pères Athanase, Cyrille, Célestin, Hilaire, Basile et Grégoire, et maintenant par le très-saint Léon : c'est pourquoi nous demandons la lecture de leurs écrits.

Eunomius, évêque de Nicomédie, lit le symbole de Nicée; l'archidiacre Aétius, celui de Constantinople et les deux lettres de saint Cyrille à Nestorius et aux Orientaux. La fin de cette lecture est suivie de nombreuses acclamations d'assentiment : Nous croyons tous ainsi, c'est dans cette foi que nous avons tous été baptisés et que nous baptisons. Ainsi croit le Pape Léon; ainsi a cru Cyrille!

Le secrétaire Véronicien donne lecture de la lettre de saint Léon à Flavien; à ce moment surtout les acclamations retentissent avec plus de force : C'est la foi des apôtres! c'est la foi des Pères! c'est ainsi que nous croyons tous! Anathème sur celui qui ne croit pas ainsi! C'est Pierre qui a parlé par la bouche de Léon! Léon a enseigné avec piété et vérité! C'est ainsi que Cyrille a enseigné! Mémoire éternelle à Cyrille! Léon et Cyrille ont enseigné la même chose! Pourquoi n'a-t-on pas lu cela à Éphèse? Voilà ce que Dioscore a caché!

Les évêques d'Illyrie et de Palestine sont les seuls qui trouvent quelques difficultés dans trois passages de la lettre; mais l'archidiacre Aétius et Théodoret leur montrent des passages tout semblables dans saint Cyrille.

Le sénat : Quelqu'un doute-t-il encore?

Les évêques : Personne ne doute!

Atticus de Nicopolis : Je demande quelques jours pour examiner plus tranquillement les passages des Pères, particulièrement la lettre de saint Cyrille qui contient les douze anathèmes.

Cette demande est appuyée par tous les évêques.

Le sénat : L'audience sera différée jusqu'à cinq

jours. Cependant vous vous assemblerez chez Anatole pour consulter en commun sur la foi et instruire ceux qui doutent.

LES ÉVÊQUES : Nous croyons ainsi ; personne ne doute ; nous avons déjà souscrit.

LE SÉNAT : Il n'est pas nécessaire de vous assembler tous ; mais, parce qu'il faut éclairer tous ceux qui doutent, l'archevêque Anatole choisira, entre les évêques qui ont souscrit, ceux qu'il croira propres à les instruire.

La séance paraissait finie, quand les évêques d'Illyrie et de Palestine se lèvent et demandent avec instance le pardon pour les chefs du conciliabule d'Éphèse et leur entrée au concile : Nous prions pour nos Pères ; rendez les Pères au concile ; portez nos prières à l'empereur, nos prières à l'impératrice ! Nous avons tous péché ; qu'on pardonne à tous.

LES CLERCS DE CONSTANTINOPLE : Ils sont peu qui crient ; ce n'est pas le concile.

LE CÔTÉ GAUCHE : Bannissez l'égyptien.

LES ÉVÊQUES D'ILLYRIE : Nous avons tous failli ; qu'on pardonne à tous ! Rendez Dioscore au concile ; rendez-le aux églises !

Sans tenir compte de ces interpellations, le sénat dit : Ce qui a été prononcé sera exécuté ; et la séance est levée.

Dans l'intervalle des séances, des réunions eurent lieu, en effet, chez Anatole. Les légats du Pape, plusieurs autres évêques, et notamment ceux d'Illyrie et de Palestine, y assistèrent. Les principales objections de ces derniers portaient sur ce que, dans certains passages de la lettre de saint Léon, ils voyaient une séparation

au lieu d'une distinction des deux natures. Toutefois, après les explications des légats, ils se déclarèrent satisfaits et signèrent la lettre.

TROISIÈME SÉANCE.

13 *octobre* 451.

La troisième session se tint le 13 octobre, trois jours avant le terme fixé par le sénat. Les députés de l'empereur n'y assistèrent pas. Le lieu de la réunion ne fut pas dans l'église même, mais dans ce qu'on appelait le *Martyrium,* chapelle située près de l'église et dans laquelle se conservaient les précieuses reliques de sainte Euphémie. On s'étonnera peut-être de l'absence du sénat? Ce serait à tort: car le principal but de la séance était, comme on le voit par les actes, de prononcer la sentence de déposition contre Dioscore. Cette affaire avait un caractère moitié ecclésiastique, moitié politique. Le sénat ayant déjà fait connaître son opinion sur la partie politique, il n'était pas nécessaire qu'il fût présent au jugement de la seconde, absolument hors de sa compétence; et son absence prouve seulement de quel honorable scrupule était animé le pouvoir temporel, qui désirait que les questions purement spirituelles fussent traitées avec la liberté et l'indépendance la plus complète, sans aucune influence étrangère, et remises exclusivement entre les mains des clercs (1).

(1) Arendt, *Vie de saint Léon*, p. 279 (en allemand).

Bel exemple à suivre par tous les gouvernements qui veulent conserver la paix avec l'Église, tout en respectant et leur dignité et sa liberté!

Aucun de ceux qui étaient encore favorables à Dioscore n'assistant plus aux séances du concile, le nombre des évêques se trouva fort diminué, quoique tous eussent été régulièrement convoqués par les diacres Domnus et Cyriacus. Ils s'étaient même présentés, comme on le verra, chez Dioscore, qui leur déclara être prêt à venir, mais qu'il en était empêché par une sentinelle placée à sa porte. Ce qui prouve que le pouvoir séculier le regardait déjà comme condamné. Le reste de l'affaire ne présentant qu'un intérêt exclusivement spirituel, tous les laïques sont renvoyés, et la séance est ouverte.

Le légat Pascasin : Le concile est informé que l'empereur a envoyé des lettres au bienheureux apostolique et catholique Pape, afin qu'il lui plaise de se trouver à cette assemblée; mais, comme ce n'est pas l'usage, et que l'état présent des affaires ne lui permet pas de venir, il a choisi mon humble personne pour présider, avec mes confrères, à ce concile : c'est pourquoi il est nécessaire que les propositions qui seront faites soient discutées sous notre direction.

Aucune difficulté ne s'élevant à ce sujet, l'archidiacre Aétius, remplissant les fonctions de promoteur, remet entre les mains du légat une nouvelle requête d'Eusèbe de Dorylée, par laquelle il demandait que tout ce qui avait été fait contre lui et contre Flavien fût cassé, l'hérésie d'Eutychès anathématisée, et Dioscore puni, pour servir d'exemple.

Eusèbe : Je demande que mon adversaire soit appelé en ma présence.

Aétius : Avant cette assemblée, les diacres Domnus et Cyriacus, suivant votre ordre, ont déjà averti Dioscore de s'y trouver comme les autres évêques, et il a déclaré qu'il aurait bien voulu, mais que ses gardes ne le lui permettaient pas.

Pascasin ordonne de chercher s'il n'était pas à la porte du concile. Épiphane et Elpide, chargés de cette commission, rentrent, et, interrogés par Anatole, déclarent avoir fait le tour de l'église sans le rencontrer. On député trois évêques pour se rendre à son domicile, savoir : Constantin, métropolitain de Bostre, en Arabie, Acace d'Ariarathie, et Atticus de Zèle, avec Hymérius, lecteur et notaire.

Arrivés auprès de Dioscore, l'un d'eux, Constantin, lui dit : Le saint concile vous prie de le venir trouver en l'église de Sainte-Euphémie, où il est assemblé.

Dioscore : Je suis gardé par les magistriens; qu'ils disent s'il m'est permis d'aller.

Acace, évêque d'Ariarathie : Nous ne sommes pas envoyés aux magistriens, mais à vous.

Dioscore persistant dans la même défaite, les députés se retirent. Dioscore les fait rappeler et leur dit : J'ai fait réflexion que, dans l'assemblée précédente, le sénat a fait prononcer une décision que le concile veut révoquer maintenant en m'appelant; je demande donc que le sénat assiste encore au concile.

Cette demande insidieuse était un prétexte dont il voulait se servir, afin que, si elle lui était accordée, il pût dire avoir été condamné par des laïques.

Acace d'Ariarathie : Le concile n'a nullement intention de révoquer ce qui a été ordonné par le sénat.

Dioscore : Vous m'avez dit qu'Eusèbe a donné une requête contre moi ; je demande qu'elle soit examinée devant le sénat.

Constantin : Vous nous avez dit d'abord que si vos gardes le permettaient, vous viendriez au concile, voici la permission de l'officier pour sortir ; répondez là-dessus, s'il vous plaît.

Dioscore : Je viens d'apprendre que le sénat n'est pas présent : c'est pourquoi je réponds ainsi.

Le lecteur Hymérius dressa acte de tout ce qui s'était passé dans cette première citation, et, au retour des députés, il le lut dans le concile.

Un court débat s'engage sur une proposition d'ajourner la seconde citation. Un évêque s'y oppose, déclarant qu'il n'était pas possible de faire rester le concile à Chalcédoine pendant trois mois, pour un homme qui a troublé toute la terre. On envoya donc auprès de Dioscore une deuxième députation composée de trois autres évêques : Pergamius, métropolitain d'Antioche de Pisidie, Cécropius de Sébastopolis et Rufin de Samosate, avec Hypatius, lecteur et notaire. Quand ils eurent signifié la citation à Dioscore, il dit : Je vous ai déclaré que je suis retenu par maladie, et je demande que le sénat assiste à l'audience ; et, comme ma maladie est plus forte, c'est ce qui m'a fait différer.

Cécropius : Peu de temps auparavant, vous ne parliez pas de maladie ; vous demandiez seulement la présence du sénat ; agissez comme il est digne de vous et obéissez au concile.

Dioscore, pressé encore par Rufin, demande si Ju-

vénal, Thalassius, Basile, Eusèbe et Eustathe, évêques exclus avec lui, étaient au concile.

Pergamius : Le concile ne nous a point chargés de répondre sur cette question.

Dioscore : J'ai demandé à l'empereur que le sénat et les évêques exclus avec moi fussent présents à l'examen de ma cause.

Cécropius : Eusèbe n'accuse que vous seul ; et quand on examine une affaire selon les canons, on n'a pas besoin de la présence des magistrats ni d'aucun autre laïque.

Dioscore persiste opiniâtrément dans les mêmes réponses. Le lecteur Hypatius dressa le procès-verbal de cette seconde citation, et après qu'elle eut été lue dans le concile, Eusèbe de Dorylée déclara qu'il n'accusait que Dioscore seul, et demanda qu'il fût cité pour la troisième fois.

Mais avant que cette proposition soit discutée, l'archidiacre Aétius annonce que des clercs et des laïques, arrivés d'Alexandrie, sont à la porte du concile et réclament leur entrée pour faire connaître leurs plaintes contre Dioscore. Ordre est donné de les laisser entrer. Ce sont Athanase, prêtre ; Ischyrion et Théodore, diacres, et un laïque nommé Sophronius. Le légat Lucentius ordonne à Aétius de lire leurs plaintes, qui étaient toutes adressées *au très-saint et universel archevêque et patriarche de la grande Rome, Léon, et au saint et universel concile assemblé à Chalcédoine.*

Théodore : J'ai servi pendant près de vingt-deux ans dans la compagnie des magistriens. J'ai été député près de Cyrille, d'heureuse mémoire, principalement à l'époque du premier concile d'Éphèse. Content de mes services, il m'a placé dans le clergé d'Alexandrie, où

j'ai demeuré quinze ans, préférant le service de l'Église aux avantages que j'avais lieu d'espérer de ma charge. Mais Dioscore, ayant succédé à Cyrille, m'a aussitôt chassé du clergé, sans qu'il y eût contre moi ni accusation ni plainte, seulement à cause de mon affection pour Cyrille; car il a pris à tâche de chasser de la ville, et même de faire périr, non-seulement les parents du vénérable patriarche, mais ses amis, comme ennemis de la doctrine nouvelle. Car Dioscore est hérétique origéniste et parle mal de la sainte Trinité. Il a commis des homicides, brûlé et abattu des maisons, coupé des arbres. Il a toujours mené une vie infâme: ce que je suis prêt de prouver. Enfin, il a osé prononcer une excommunication contre le Saint-Siége de Rome avec les évêques qui l'avaient suivi d'Égypte, au nombre environ de dix, qu'il a forcés de souscrire.

Théodore désigne cinq témoins et demande qu'il soient mis en sûreté.

Ischyrion : Les empereurs fournissent du blé aux églises de la Libye, où il n'en pousse point, premièrement pour le sacrifice non sanglant, puis pour les étrangers et les pauvres du pays. Dioscore n'a pas permis aux évêques de recevoir ce blé; il l'a acheté pour le revendre bien cher en temps de disette. En sorte que, depuis cette époque, on n'a point célébré le terrible sacrifice (1), ni soulagé les pauvres et les étrangers. Péristérie, d'illustre mémoire, avait laissé par son testament une grande quantité d'or pour être distribué aux monastères, aux hôpitaux et autres pauvres d'Égypte. Dioscore se l'est fait donner et l'a distribué à des danseuses et à des comédiens. Son incontinence n'est

(1) Preuve admirable, contre les hérétiques, de la perpétuité du saint sacrifice de l'autel.

ignorée de personne dans le pays. On voit des femmes déshonnêtes fréquenter continuellement l'évêché et entrer dans son bain, principalement la femme Pansophie, surnommée la Montagnarde, et le peuple d'Alexandrie a souvent parlé d'elle et de son amant; il a même occasionné des meurtres.

Quant à moi, j'ai été honoré de la cléricature pour avoir longtemps servi l'église d'Alexandrie, et j'ai été employé par saint Cyrille à plusieurs voyages, particulièrement à Constantinople. Mais aussitôt après sa mort, en haine de sa bienveillance pour moi, Dioscore m'a interdit de servir aux saints mystères. Il a envoyé des moines et d'autres personnes dans mes petits héritages, d'où je tirais ma subsistance; il a fait brûler les bâtiments, couper tous les arbres fruitiers et rendu la terre inutile, me réduisant à la mendicité. Non content de cela, il a envoyé contre moi une bande d'ecclésiastiques, ou plutôt de voleurs, avec Pierre, diacre, Harpocration et Ménas, prêtres, pour me tuer et lui apporter mon corps mort. Et comme je m'étais sauvé à Alexandrie, il m'a fait prendre par Harpocration et enfermer dans un hôpital d'estropiés (1); il a envoyé des gens pour me tuer, comme tous ceux de l'hôpital le savent, m'en ayant délivré eux-mêmes, et il ne m'a retiré de cette injuste prison qu'après m'avoir fait promettre de sortir d'Alexandrie, tout infirme que je suis. Ischyrion nomme six témoins, même des domestiques de Dioscore.

Le prêtre Athanase : Mon frère Paul et moi, nous étions neveux de saint Cyrille, fils de sa sœur Isidora. Par son testament, il laissa à son successeur, quel qu'il

(1) On voit que, dès le cinquième siècle, l'Église avait déjà des hôpitaux pour toutes les infirmités humaines.

fût, plusieurs legs considérables, le conjurant, par les saints mystères, de protéger sa famille et de ne lui faire aucune peine. Toutefois, Dioscore, dès le commencement de son épiscopat, nous menaça de mort mon frère et moi, et nous fit quitter Alexandrie pour venir à Constantinople, où nous espérions trouver de la protection; mais il écrivit à Chrysaphius et à Nomus, qui gouvernaient tout alors, de nous faire périr. Nous fûmes mis en prison et maltraités en diverses manières, jusqu'à ce que nous eussions donné tout ce que nous avions en meubles, et nous fûmes même obligés d'emprunter plusieurs sommes à grosses usures. Mon frère est mort des suites de ces mauvais traitements. Je suis demeuré avec sa femme, ses enfants et nos tantes, chargés de ses dettes, n'osant nous montrer. Afin qu'il ne nous restât pas de retraite, Dioscore a fait convertir nos maisons en églises.

Non content de cela, il m'a déposé de la prêtrise sans aucun sujet; et depuis sept ans nous sommes errants; poursuivis tant par nos créanciers que par Dioscore, n'ayant pas même la liberté de demeurer dans des églises ou des monastères. Je m'étais réfugié dans celui de la Métanée, à Canope, qui a de tout temps été un asile; mais il a défendu que je puisse user du bain public, ni acheter du pain ou aucune autre nourriture, me voulant faire périr: en sorte que je suis réduit à mendier avec deux ou trois esclaves qui me restent. Les sommes qui ont été exigées de nous, tant de notre bien que des emprunts que nous avons faits, montent environ à quatorze cents livres d'or. Ces sommes ont été données à Nomus et à Chrysaphius, qui n'a pas laissé de se mettre en possession de mon bien, et d'exiger de nos tantes, sœurs de saint Cyrille, quatre-vingt-cinq

livres d'or, et quarante livres de la veuve de mon frère et de ses enfants orphelins.

SOPHRONIUS, laïque : J'avais obtenu des ordres de la cour contre un officier d'Alexandrie nommé Macaire, qui m'avait enlevé ma femme. Dioscore a empêché l'exécution de ces ordres, disant qu'il était plus maître du pays que les empereurs, et a envoyé un diacre nommé Isidore avec une troupe de paysans, qui m'ont ôté tout ce que j'avais en habits et en autres choses pour vivre avec mes enfants; en sorte que j'ai été obligé de m'enfuir. Je soutiens, de plus, que Dioscore a souvent proféré des blasphèmes contre la sainte Trinité, qu'il a commis des adultères et des entreprises contre le service de l'empereur, prétendant être maître de l'Égypte, comme prouvent les actes faits devant plusieurs magistrats. Plusieurs autres personnes ont éprouvé sa fureur; mais la pauvreté ou la crainte les ont empêchées de porter leurs plaintes devant vous.

Ces quatre plaintes, ayant été lues et avouées par les parties présentes, furent insérées dans les actes. Ensuite le concile fait citer Dioscore pour la troisième fois, non pas pour répondre à l'accusation d'Eusèbe seul, mais aussi à celle des quatre nouveaux plaignants. On députa Francion, évêque de Philippopolis, Lucien de Bize et Jean de Germanie, avec Pallade, diacre et notaire. Ils portaient une citation par écrit, où le concile déclarait à Dioscore qu'il ne recevait point ses excuses et qu'il eût à venir se défendre, sous peine d'être jugé par contumace. Dioscore, persistant toujours dans les mêmes subterfuges, refusa de se présenter. Rapport fut fait au concile auquel le légat Pascasin demanda, à cinq reprises différentes, ce qu'il y avait à faire. Le concile

déclara que Dioscore avait mérité d'être jugé suivant toute la rigueur des canons. Alors les trois légats, Pascasin, Lucentius et Boniface, prononcèrent la sentence en ces termes :

« Les excès commis contre les canons par Dioscore, ci-devant évêque d'Alexandrie, sont manifestes, tant par la séance précédente que par celle-ci. S'arrogeant la primauté, il a irrégulièrement reçu à la communion Eutychès, régulièrement condamné par son évêque. Il persiste à soutenir ce qu'il a fait à Éphèse, dont il devrait demander pardon comme les autres, à qui le Siége Apostolique a fait grâce. Il n'a pas permis de lire la lettre du Pape Léon à Flavien, quoiqu'il en eût été requis plusieurs fois et qu'il l'eût promis avec serment; et par là il a causé des scandales et des plaies à la sainte Église de Dieu par tout l'univers. Toutefois, nous délibérions après tout cela si nous n'userions pas de clémence envers lui comme envers les autres qui étaient moins coupables. Mais il a surpassé ses premiers excès par des excès plus grands encore. Il s'est emporté jusqu'à dicter une sentence d'excommunication contre le très-saint archevêque de la grande Rome, Léon. De plus, on a présenté contre lui plusieurs plaintes au concile; il a été cité jusqu'à trois fois et n'a pas voulu obéir : il a donc lui-même provoqué la sentence. C'est pourquoi le très-saint archevêque de la grande et ancienne Rome, Léon, par nous et par le présent concile, conjointement avec l'incomparable et trois fois bienheureux Pierre, qui est la pierre et la base de l'Église catholique et le fondement de la foi orthodoxe, a déposé Dioscore à la fois de la dignité épiscopale et du ministère sacerdotal.

Que le concile ordonne donc de lui, suivant les canons. »

Anatole de Constantinople, Maxime d'Antioche, Étienne d'Éphèse et tous les autres évêques opinèrent l'un après l'autre, donnant leur consentement et leur jugement pour confimer la sentence des légats. Trois cents évêques signèrent, les trois légats en tête, même le prêtre Boniface avant le patriarche de Constantinople. Il y eut un évêque de Perse qui souscrivit en persan. Un acte fut rédigé pour communiquer à Dioscore l'arrêt porté par le concile; et le lendemain, 14 octobre, qui était un dimanche, la déposition de Dioscore fut signifiée à trois prêtres de l'église d'Alexandrie qui se trouvaient à Chalcédoine, et qui furent chargés provisoirement de l'administration du temporel de cette église. On publia le jugement par une affiche adressée à tout le peuple de Constantinople et de Chalcédoine, déclarant qu'il ne devait rester à Dioscore aucune espérance d'être rétabli, comme il le disait faussement. On envoya à l'empereur copie des délibérations et de la sentence, copie signée par tout le concile et accompagnée d'une lettre faisant connaître plus en détail les motifs de la déposition de Dioscore. La même communication fut faite à sainte Pulchérie, « gardienne de la foi catholique, lui écrit le concile, dont le zèle est cause que les ténèbres de l'ignorance sont dissipées, la zizanie de l'hérésie arrachée, la concorde de la foi rétablie, le bercail de l'Église rempli, les égarés réunis dans le bon chemin, les brebis rendues à leurs pasteurs et les disciples à leurs maîtres. »

Dioscore fut exilé à Gangres, en Paphlagonie, où il mourut en 454, sans avoir rétracté les erreurs d'Euty-

chès, et sans avoir expié ses autres crimes par la pénitence.

QUATRIÈME SÉANCE.

17 *octobre* 451.

La quatrième session se tint le 17 octobre ; le sénat y assista, son absence n'étant plus nécessaire après la condamnation de Dioscore. Lecture est faite du procès-verbal de la séance précédente.

LE SÉNAT : Nous prions les légats de déclarer ce que le concile a décidé touchant la question de foi.

LE LÉGAT PASCASIN : Le saint concile suit la définition des conciles de Nicée et de Constantinople, sous le grand Théodose, avec l'exposition donnée à Éphèse par saint Cyrille. De plus, les écrits envoyés par le Pape Léon contre l'hérésie de Nestorius et d'Eutychès ont exposé la vraie foi que le saint concile reçoit, et on n'y peut ôter ni ajouter.

Cette déclaration de Pascasin ayant été traduite en grec, les évêques s'écrient : Nous croyons tous ainsi ; c'est ainsi que nous avons été baptisés, que nous baptisons, que nous avons cru et que nous croyons.

LE SÉNAT : En présence des saints Évangiles, nous désirons que chacun de vous déclare si l'exposition des trois cent dix-huit Pères de Nicée et celle des cent cinquante de Constantinople s'accordent avec la lettre du révérendissime archevêque Léon.

Chacun des évêques développe son avis, et la question

est résolue affirmativement à l'unanimité. Le plus grand nombre ajoutent qu'ils ont déjà signé cette lettre. Quelques-uns garantissent par écrit l'assentiment de leur clergé ; et comme plusieurs évêques ont fait voter leurs métropolitains en leur nom, le sénat exige que chacun d'eux déclare positivement et nettement s'il approuve la doctrine contenue dans la lettre du Pape. Tous approuvent.

LE SÉNAT : Si tous les autres évêques qui n'ont pas fait leur déclaration particulière sont du même avis, qu'ils le déclarent de leur bouche.

TOUS LES ÉVÊQUES : Nous avons tous consenti ; nous sommes tous du même avis ; nous croyons tous ainsi. Rendez les Pères au concile ; ils sont catholiques ; ils ont souscrit ! Longues années aux empereurs ! longues années à l'impératrice ! Les cinq ont souscrit la foi ; ils pensent comme Léon !

Ces cinq dont ils demandent le retour sont : Juvénal de Jérusalem, Thalassius de Césarée, Eusèbe d'Ancyre, Basile de Séleucie et Eustathe de Bérythe, qui avaient présidé au conciliabule d'Éphèse avec Dioscore et avaient été déclarés, comme lui, dignes de la déposition ; conformément aux instructions du Pape, les légats avaient jugé que l'on pouvait user d'indulgence à leur égard et les recevoir dans la communion du Siége Apostolique.

LE SÉNAT : Nous en avons fait notre rapport à l'empereur ; nous attendons sa réponse. Au reste, vous rendrez compte à Dieu d'avoir déposé Dioscore à l'insu de l'empereur et de nous ; vous rendrez compte de ces cinq que vous demandez maintenant et de tout qui s'est passé dans le concile.

TOUS LES ÉVÊQUES : Dieu a déposé Dioscore ! Dioscore a été déposé justement ! Jésus-Christ a déposé Dioscore !

On attend pendant quelques heures la réponse de l'empereur; un officier de la cour est introduit et présente un écrit.

Le sénat : Notre très-pieux empereur a laissé à votre jugement ce qui regarde les évêques Juvénal, Thalassius, Eusèbe, Basile et Eustathe. Voyez donc ce que vous avez à faire, sachant que vous en rendrez compte à Dieu.

Anatole : Nous demandons qu'ils entrent.

Tous les évêques : Nous prions qu'ils entrent. Rendez au concile ceux qui sont de même sentiment, qui ont souscrit la lettre de Léon.

Le sénat : Qu'ils entrent.

L'entrée des cinq évêques est accueillie par des transports unanimes de joie et de félicitations; ils reprennent place sur leurs siéges, et les acclamations les plus expressives retentissent : C'est Dieu qui l'a fait! Longues années à l'empereur! Longues années au sénat! Voilà l'union parfaite! Voilà la paix des églises!

Quand l'émotion causée par cet incident est calmée, le sénat fait entrer quelques évêques d'Égypte qui, après avoir comparu devant le concile, avaient présenté une requête à l'empereur. Ils sont au nombre de treize et admis à s'asseoir. Leur requête est au nom de tous les évêques d'Égypte, et ils déclarent suivre la foi catholique, condamner tous les hérétiques, particulièrement ceux qui disent que la chair de Notre-Seigneur est venue du ciel et non de la sainte Vierge Marie.

Les évêques : Pourquoi n'ont-ils pas anathématisé le dogme d'Eutychès? Ils ont donné cette requête par surprise. Qu'ils souscrivent la lettre de Léon. Ils veulent se moquer de nous et se retirer.

Diogène de Cysique : Le concile est assemblé pour Eutychès et non pour autre chose. L'archevêque de Rome a écrit à cause de lui. Nous avons tous consenti à sa lettre, qui est conforme aux expositions des Pères, qu'ils y consentent aussi.

Pascasin, au nom des légats : Qu'ils disent s'ils consentent à la lettre du siége apostolique et s'ils anathématisent Eutychès.

Hiérace, au nom des évêques égyptiens : Si quelqu'un a d'autres sentiments que ce qui est porté dans notre requête, soit Eutychès, soit un autre, anathème sur lui ! Quant à la lettre du très-saint archevêque Léon, tous les évêques savent qu'en toutes choses nous attendons l'avis de notre archevêque. Le concile de Nicée a ordonné que toute l'Égypte suive la conduite de l'archevêque d'Alexandrie, et qu'aucun évêque ne fasse rien sans lui.

Eusèbe de Dorylée : Ils mentent.

Florentius de Sardes : Qu'ils prouvent ce qu'ils disent.

Tous les évêques : Anathématisez nettement le dogme d'Eutychès. Quiconque ne souscrit pas à la lettre que ce concile a approuvée est hérétique. Anathème à Dioscore et à ceux qui l'aiment ! S'ils ne sont pas orthodoxes, comment ordonneront-ils un évêque ?

Pascasin : Des évêques de cet âge, qui ont vieilli dans les églises, ne savent pas encore la croyance catholique et attendent le sentiment d'un autre !

Les évêques égyptiens crient enfin : Anathème à Eutychès et à ceux qui le croient !

Les évêques du concile : Qu'ils souscrivent à la lettre de Léon ; quiconque n'y souscrit pas est hérétique.

Les Égyptiens : Nous ne pouvons souscrire sans la volonté de notre archevêque.

Acace d'Ariarathie : Il est absurde de méconnaître un concile universel, pour ne faire attention qu'au seul individu qui sera évêque d'Alexandrie. Leur intention est de tout brouiller ici, comme ils ont fait à Éphèse. Nous demandons qu'ils adhèrent à la lettre ou qu'ils soient excommuniés.

Tous les évêques : Voilà ce que nous disons, voilà ce que nous pensons.

Hiérace, au nom des Égyptiens : Les évêques de notre province sont en grand nombre; nous sommes trop peu pour nous faire forts de tous. Nous supplions Votre Grandeur et le saint concile d'avoir pitié de nous; car, si nous faisons quelque chose sans notre archevêque, tous les évêques d'Égypte s'élèveront contre nous, comme ayant violé les canons. Ayez pitié de notre vieillesse.

En prononçant ces paroles, les treize évêques égyptiens se jettent à terre en s'écriant : Ayez pitié de nous, ayez de l'humanité!

Cécropius de Sébastopolis : Le concile œcuménique est plus digne de foi que celui d'Égypte; il n'est pas juste d'écouter des hérétiques au mépris de douze cents évêques. Nous ne leur demandons pas de déclarer leur foi pour d'autres, mais pour eux personnellement.

Les Égyptiens : Nous ne pourrons plus demeurer dans la province; ayez pitié de nous!

Eusèbe de Dorylée : Ils sont députés de tous les Égyptiens; il faut qu'ils s'accordent avec le concile œcuménique.

Le légat Lucentius s'adressant au sénat : Apprenez-

leur, s'ils ne le savent, que dix hommes ne peuvent faire un préjugé contre un concile de six cents évêques.

Les Égyptiens : On nous tuera ; ayez pitié de nous!

Tous les évêques : Voyez quel témoignage ils rendent à leurs évêques !

Les Égyptiens : On nous fera mourir ; ayez pitié de nous ! Faites-nous plutôt mourir ici ! Que l'on nous donne ici un archevêque ; Anatole sait la coutume d'Égypte. Nous ne désobéissons pas au concile ; mais on nous tuera dans notre pays. Ayez pitié de nous !

Tous les évêques : Ils sont hérétiques !

Les Égyptiens : Vous avez la puissance ; nous aimons mieux mourir ici par ordre de l'empereur, et de vous et du concile. Pour Dieu ! ayez pitié de ces cheveux blancs! épargnez dix hommes ; vous êtes maîtres de notre vie. Si l'on veut nos siéges, qu'on les prenne : nous ne voulons plus être évêques ; seulement que nous ne mourions pas ! Donnez-nous un archevêque, et si nous résistons, punissez-nous. Choisissez un archevêque ; nous attendrons ici jusqu'à ce qu'il soit ordonné.

Tous les évêques : Qu'ils souscrivent à la condamnation de Dioscore.

Le sénat, prenant en pitié les gémissements et la frayeur de ces évêques égyptiens, leur fait une concession et dit : Comme les évêques d'Égypte diffèrent de souscrire à la lettre du très-saint archevêque Léon, non par opposition à la foi catholique, mais parce que, suivant la coutume de leur pays, ils ne peuvent rien faire de semblable sans leur archevêque, il nous paraît juste de les laisser demeurer en l'état où ils sont, à Constantinople, jusqu'à ce qu'on ordonne un évêque d'Alexandrie.

Le légat Pascasin : Qu'ils donnent donc caution de ne point sortir de cette ville, jusqu'à ce qu'Alexandrie ait un évêque.

Le sénat ordonne qu'ils fournissent caution, du moins par leur serment.

Cette affaire étant terminée, le concile et le sénat ordonnent de faire entrer Fauste, Martin, Pierre et plusieurs autres prêtres et abbés catholiques, au nombre de dix-huit en tout. Après qu'ils sont entrés et assis, le sénat fait lire les noms de dix-huit autres prétendus abbés, qui avaient présenté requête à l'empereur, afin que les abbés catholiques déclarent s'ils connaissent tous ces derniers pour abbés.

Fauste : Les nommés Carose et Dorothée sont abbés; d'autres ne sont que de simples gardiens d'églises de martyrs; quelques-uns n'ont avec eux que trois ou quatre personnes, et plusieurs nous sont entièrement inconnus. Nous prions le concile d'envoyer visiter leurs monastères, pour savoir s'ils en possèdent réellement ou s'ils jouent le personnage d'abbés; et quant à ceux qui se disent moines et qui sont inconnus, ils doivent sortir de la ville, comme des imposteurs qui ne font que du scandale.

Le sénat ordonne de faire entrer les prétendus abbés, parmi lesquels se trouvaient Barsumas le Syrien et l'eunuque Calopodius. A la vue de Barsumas, l'un des principaux chef du brigandage d'Éphèse, un des bourreaux de saint Flavien, un violent cri d'indignation soulève le concile. Lecture étant donnée de la requête des archimandrites, Anatole dit : Les prêtres Calopodius et Géronce, qui sont avec eux, sont déposés il y a longtemps, et il ne leur est pas permis d'entrer.

CALOPODIUS et GÉRONCE : Personne ne nous l'a dit jusqu'ici.

L'ARCHIDIACRE AÉTIUS, s'approchant de Calopodius : L'archevêque vous dit par ma bouche que vous êtes déposé ; sortez.

CALOPODIUS : Pour quelle raison ?

AÉTIUS : Comme hérétique.

DIOGÈNE, évêque de Cysique : Barsumas, qui est entré avec eux, a tué le bienheureux Flavien. Il y était et disait : Tuez ! Il n'est point compris dans la requête ; pourquoi est-il entré ?

TOUS LES ÉVÊQUES : Barsumas a ruiné toute la Syrie ; il nous a amené mille moines.

LE SÉNAT, s'adressant aux moines : L'empereur a fait assembler le concile, comme vous avez demandé, et vous y a fait entrer ; souffrez donc que le concile vous instruise de ce qu'il a réglé touchant la foi.

CAROSE, DOROTHÉE ET LES AUTRES MOINES : Nous demandons qu'on lise notre requête : c'en était une autre adressée au concile.

LES ÉVÊQUES : Chassez le meurtrier Barsumas ; envoyez-le à l'amphithéâtre ! Anathème à Barsumas ! Barsumas en exil.

On lit la requête qui demandait que Dioscore et les évêques condamnés avec lui fussent présents au concile. A ces mots tous les évêques s'écrient : Anathème à Dioscore ! Jésus-Christ l'a déposé ! Chassez ces gens-là ; détruisez l'opprobre du concile !

FAUSTE ET LES ABBÉS CATHOLIQUES : Détruisez l'opprobre des monastères.

cs un
othée
ts. Ici
sui-
on lit
celle
us les

cile à
, fait
que
d'as-
nous
Évan-
an et
endre
oncile
étant
ver et
n que
e aura
l'em-
point

ngues

e Ca-
ereur,
nsuite
canons

depuis cette époque, on a agité des questions, les saints Pères Cyrille et Célestin, et maintenant le très-saint Pape Léon, ont publié des lettres pour expliquer le symbole que le concile œcuménique reçoit avec respect. Obéissez-vous au jugement du concile, et anathématisez-vous Nestorius et Eutychès?

CAROSE : J'ai assez anathématisé Nestorius.

AÉTIUS : Anathématisez-vous aussi Eutychès, comme le saint concile, oui ou non?

CAROSE : N'est-il pas écrit : Ne jugez pas, et vous ne serez point jugé. Les évêques sont assis, pourquoi parlez-vous?

AÉTIUS : Répondez à ce que le concile vous demande par ma bouche; obéissez-vous au saint concile œcuménique, oui ou non?

Carose en revient au concile de Nicée et conclut : Si Eutychès ne croit pas comme l'Église catholique, qu'il soit anathème!

Le sénat fait lire la requête présentée à l'empereur par Fauste et les autres abbés catholiques contre les disciples d'Eutychès, qui refusaient de souscrire à la confession de foi, quoique plusieurs fois avertis par Anatole et par d'autres; ils concluaient à ce que ces rebelles fussent châtiés selon la règle monastique, et chassés du lieu où ils tenaient leurs assemblées. Dorothée voulut soutenir qu'Eutychès était catholique.

TOUS LES ÉVÊQUES : Souscrivez-vous à la lettre de Léon, oui ou non?

DOROTHÉE : Je crois au baptême; mais je ne souscris point à la lettre.

Le sénat prie le concile d'accorder à ces moines un délai de deux ou trois jours; mais Carose et Dorothée déclarent qu'ils ne changeront point de sentiments. Ici finit la quatrième action du concile de Calcédoine, suivant les anciens exemplaires; dans les modernes, on lit la suite de cette affaire de Carose et Dorothée, et celle de Photius de Tyr avec Eustathe de Bérythe; nous les rapporterons ici.

Alexandre, prêtre et visiteur, envoyé par le concile à l'empereur pour l'affaire des moines schismatiques, fait son rapport en ces termes : J'ai dit à l'empereur que Dorothée et Carose prétendaient qu'il avait promis d'assembler les monastères et nous avec eux, et de nous entendre les uns les autres en présence du saint Évangile. L'empereur nous a chargés, le décurion Jean et moi, de leur répondre : « Si j'avais voulu vous entendre moi-même, je n'aurais pas donné la peine au concile œcuménique de s'assembler ici. Mais les évêques étant assemblés pour cela, je vous ai dit de les aller trouver et d'apprendre d'eux ce que vous ignorez; car, afin que vous le sachiez, tout ce que le concile œcuménique aura décidé et m'aura donné par écrit, je le suis, je l'embrasse et je le crois. Tenez-vous-en là; vous n'aurez point de moi d'autre réponse. »

Le concile : Longues années à l'empereur! longues années à l'impératrice!

Nouvelle lecture est donnée de la requête que Carose et ses sectateurs avaient présentée à l'empereur, pour demander le rétablissement de Dioscore. Ensuite l'archidiacre Aétius demande qu'on lise les canons

contre les schismatiques ; et par ordre du concile, il lut les canons 83 et 84, qui sont le quatrième et le cinquième du concile d'Antioche. On voit que l'Église se servait, dès cette époque, du recueil intitulé : *Code des canons de l'Église universelle,* tel que nous le possédons encore.

Après la lecture des canons, le concile, approuvant l'indulgence de l'empereur et du sénat envers les moines rebelles, leur accorde un délai de trente jours, depuis le quinzième d'octobre jusqu'au quinzième de novembre. Ce jour-là, dit le concile, on leur enverra des clercs, pour les avertir de se soumettre aux décrets du concile ; sinon, ils seront déchus de tout degré, de toute dignité, de la conduite des monastères et même de la communion. S'ils prétendent s'enfuir, ils encourront la même peine ; ils seront contraints à obéir, même par la puissance séculière, suivant les canons.

Le même jour, le concile s'occupe du différend qui s'était élevé entre Photius de Tyr et Eustathe de Bérythe. Photius soutenait qu'il était le seul métropolitain de la première Phénicie, et se plaignait de ce qu'Eustathe, qui jouissait d'une grande autorité sous le gouvernement de Dioscore, avait réussi à obtenir de Théodose-le-Jeune une loi qui élevait Bérythe au rang d'église métropolitaine et s'était, en conséquence, arrogé la juridiction sur les églises de Bylles, de Botrys, de Tripoli et trois autres, qui auparavant étaient placées sous celle de Tyr. Eustathe, qui voyait bien que ses prétentions seraient repoussées, chercha à éluder la décision, en disant que le concile devait commencer par régler les matières qui regardaient la foi. Mais le sénat désirait que cette affaire fût d'abord terminée. Alors Eustathe demanda à Photius d'après quelles lois

il voulait que leur différend fût jugé, d'après celles de l'Église ou celles de l'Empire. Photius répondit : D'après les lois de l'Église. Le sénat déclara que les intentions et la volonté bien prononcée de l'empereur étaient aussi que *toutes les affaires qui regardaient les évêques fussent décidées uniquement d'après les lois de l'Église*. Nouvel et bel exemple d'une politique sincèrement respectueuse de la liberté des institutions catholiques ! Eustathe ne pouvait alléguer aucune excuse en sa faveur, si ce n'est la décision d'un concile tenu à Constantinople en 449, qui avait fait ce partage en vertu de la loi de Théodose. Mais, comme il sentait que cet argument avait peu de valeur, il avoua immédiatemeut que la plainte de Photius était fondée, priant seulement le concile de ne pas croire qu'il fût lui-même l'auteur de ce morcellement illégal. On lut alors le quatrième canon de Nicée, qui décide que l'ordination dans une province doit être faite sinon par tous les évêques, au moins par trois d'entre eux; mais que le droit de confirmation est réservé au métropolitain. Le sénat demanda s'il était permis, d'après les lois de l'Église, qu'une seule province eût deux métropolitains. Le concile répondit non. Le sénat décida, en vertu des canons et du jugement du concile, que Photius était le seul légitime métropolitain de la Phénicie première, et que Eustathe ne pouvait s'appuyer sur la loi de Théodose pour prétendre à aucun privilége au-dessus des autres évêques. Cécropius de Sébastopolis ayant demandé qu'on posât en principe que les lois impériales, préjudiciables aux canons, sont incontestablement nulles, et que les canons doivent sortir leur plein effet, le concile s'écria : Nous disons tous la même chose; toutes les lois impériales cesseront; que

les canons tiennent! Le sénat déclara que cette décision serait exécutée dans toutes les provinces.

Combien de mésintelligences, de divisions et de luttes déplorables seraient évitées entre l'Église et la puissance temporelle, si ces principes d'équité et de raison étaient toujours fidèlement pratiqués! N'est-il pas étrange qu'un État veuille admettre et même favoriser l'existence de l'Église catholique, et qu'il fasse ou tolère des lois contraires aux règles mêmes qui sont la condition d'existence de cette Église? Ne dites pas que ces règles sont contraires à votre existence politique; car, l'Église ne pouvant détruire ce qui fait sa vie, vous seriez condamnés ou à vous séparer d'elle ou à la persécuter. L'histoire prouve que tel a été, dans tous les siècles, l'inévitable conduite des gouvernements qui n'ont pas voulu reconnaître le principe proclamé, en 451, par la cour impériale d'Orient et le concile universel de Chalcédoine : toutes les lois préjudiciables aux règles de l'Église sont nulles de droit.

CINQUIÈME SÉANCE.

22 *octobre* 451.

La cinquième séance, le 22 octobre, fut exclusivement consacrée à rédiger une définition de foi. On ignore pour quel motif le concile s'écarta de la résolution si formellement prise, dans les séances des 10 et 17 octobre, de ne point faire de nouvelle profession de

foi. On s'y décida peut-être par suite des représentations réitérées de l'empereur, et l'on passa plusieurs jours à délibérer très-activement. Des conseils furent tenus, dans lesquels les principaux évêques du concile s'entendirent sur une formule qui fut présentée aux autres évêques.

LE SÉNAT : Faites-nous connaître ce qui a été décidé touchant la foi.

Asclepiade, diacre de Constantinople, lit une définition qu'on ne jugea pas à propos d'insérer aux actes. Quelques-uns proposèrent des difficultés, et Jean, évêque de Germanicie, dit : Cette définition n'est pas bien ; il en faut faire une autre.

ANATOLE : La définition vous plaît-elle ?

Tous les évêques, excepté les Romains et quelques Orientaux, s'écrient : La définition plaît à tout le monde ; c'est la foi des Pères : celui qui pense autrement est hérétique ; anathème à qui pense autrement ; chassez les nestoriens !

ANATOLE : Hier, la définition de foi ne plut-elle pas à tout le monde ?

LES ÉVÊQUES : Elle plut à tout le monde ; nous ne croyons pas autrement : c'est la foi des Pères. Qu'il soit écrit que sainte Marie est mère de Dieu ; qu'on l'ajoute au symbole.

Les légats et les évêques qui pensaient comme eux voulaient qu'on s'en tînt à l'exposition de la foi telle qu'elle avait été faite par saint Léon dans sa lettre à saint Flavien. Les légats insistent donc auprès du concile : Si on ne consent pas à la lettre du bienheureux

évêque Léon, faites-nous donner un rescrit pour nous en retourner, et que le concile soit célébré en Occident.

Le sénat : Si vous le trouvez bon, assemblons-nous avec six évêques d'Orient, trois d'Asie, trois du Pont, trois d'Illyrie et trois de Thrace, l'archevêque Anatole et les Romains, dans l'oratoire de l'église, et, quand tout aura été bien examiné, on vous déclarera ce qui sera arrêté touchant la foi.

Les évêques : La définition a plu à tout le monde! Et voyant Jean de Germanicie qui s'approchait des membres du sénat, ils s'écrient : Chassez les nestoriens, chassez les ennemis de Dieu. La définition plut hier à tout le monde; faites-la souscrire : qui n'y souscrit pas est hérétique. Le Saint-Esprit l'a dictée; qu'on y souscrive à l'heure même!

Le sénat : Dioscore disait : J'ai déposé Flavien, parce qu'il soutenait qu'il y a deux natures; la définition porte deux natures.

Anatole : Dioscore n'a point été déposé pour la foi, mais parce qu'il a excommunié l'archevêque Léon, et, qu'ayant été cité trois fois, il n'est pas venu.

Le sénat : Recevez-vous la lettre de l'archevêque Léon?

Les évêques : Il ne faut point d'autre définition : il n'y manque rien; elle confirme la lettre. L'archevêque Léon croit comme nous. Il a parlé comme Cyrille. Célestin et Sixte ont confirmé ce qu'a dit Cyrille. Que la définition soit sans fraude.

Le sénat : Vos acclamations seront portées à l'empereur; et il envoie au palais le secrétaire Véronicien. Celui-ci revient peu de temps après, et dit : L'empereur ordonne que, suivant l'avis du sénat, six évêques d'Orient, trois du Pont, trois d'Asie, trois de Thrace et trois

d'Illyrie avec l'archevêque Anatole et les Romains s'assemblent dans l'oratoire de l'église et règlent la foi : en sorte que tout le monde tombe d'accord ; ou, si vous n'êtes pas de cet avis, que chacun déclare sa foi par son métropolitain ; et si vous ne le voulez pas encore, vous devez savoir que le concile se tiendra en Occident, puisque vous ne voulez pas convenir ici de la foi.

Il y a encore quelque résistance ; mais enfin tous les évêques consentent à voir l'affaire traitée par commissaires. Les membres du sénat entrent dans l'oratoire de sainte Euphémie avec Anatole, les quatre légats, Pascasin, Lucentius, Boniface et Julien de Cos ; Maxime d'Antioche, Juvénal de Jérusalem, Thalassius de Césarée, Eusèbe d'Ancyre, Quintillus, Atticus et Sozon, évêque d'Illyrie ; Diogène de Cysique, Léonce de Magnésie, Florentius de Sardes, Eusèbe de Dorylée, Théodore de Tarse, Cyrus d'Anazarbe, Constantin de Bostre, Théodore de Claudiopolis, en Isaurie ; Francion, Sébastien et Basile, évêque de Thrace. Ils sont vingt-deux.
Après avoir examiné la foi, ils sortent de l'oratoire, et, quand tous sont assis, le sénat dit :

Le saint concile écoutera, s'il lui plaît, en silence, ce qui a été défini en notre présence.

Aétius, archidiacre de Constantinople, lit la définition de foi dressée au nom du concile. On y rapporte tout au long le symbole de Nicée et celui de Constantinople, puis on ajoute : Ce symbole suffirait pour la connaissance parfaite de la religion. Mais les ennemis de la vérité ont inventé de nouvelles expressions : les

uns voulant anéantir le mystère de l'Incarnation et refusant à la Vierge le titre de Mère de Dieu; les autres introduisant une confusion et un mélange, et forgeant une opinion insensée et monstrueuse qu'il n'y a qu'une nature de la chair et de la Divinité, et que la nature divine du Fils de Dieu est passible. C'est pourquoi le saint concile œcuménique, voulant obvier à toutes leurs entreprises, et montrer que la doctrine de l'Église est toujours inébranlable, a défini : premièrement, que la foi des trois cent dix-huit Pères demeurera inviolable. De plus, il confirme la doctrine que les cinquante Pères, assemblés à Constantinople, ont enseignée touchant la substance du Saint-Esprit, à cause de ceux qui l'attaquaient, non qu'ils crussent que quelque chose manquât à l'exposition précédente. Et à cause de ceux qui veulent détruire le mystère de l'Incarnation, le concile reçoit les lettres synodales du bienheureux Cyrille, tant à Nestorius qu'aux Orientaux, comme propres à réfuter l'erreur de Nestorius et à expliquer les sens du symbole. Le concile y joint avec raison la lettre du très-saint archevêque Léon à Flavien contre l'erreur d'Eutychès, comme conforme à la confession de saint Pierre, et également propre à détruire les erreurs et à affermir la vérité.

Suivant donc les saints Pères, nous déclarons tous, d'une voix unanime, que l'on doit confesser un seul et même Jésus-Christ Notre-Seigneur, le même parfait dans la Divinité et parfait dans l'humanité, vraiment Dieu et vraiment homme; le même composé d'une âme raisonnable et d'un corps, consubstantiel au Père selon la Divinité, et consubstantiel à nous selon l'humanité; en tout semblable à nous, hormis le péché; engendré du Père avant les siècles selon la Divinité, et, dans les

derniers temps, né de la vierge Marie, mère de Dieu selon l'humanité; pour nous et pour notre salut : un seul et même Jésus-Christ, Fils unique, Seigneur en deux natures, sans confusion, sans changement, sans division, sans séparation, sans que l'union ôte la différence des natures; au contraire, la propriété de chacune est conservée, et concourt en une seule personne et une seule hypostase; en sorte qu'il n'est pas divisé ou séparé en deux personnes; mais que c'est un seul et même Fils unique, Dieu Verbe, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le concile défend à qui que ce soit d'enseigner ou penser autrement, sous peine aux évêques et aux clercs d'être déposés, aux moines et aux laïques d'être anathématisés.

Après la lecture de cette définition de foi, tous les évêques s'écrient : C'est la foi des Pères; que les métropolitains souscrivent à l'heure même; qu'ils souscrivent en présence des magistrats. Ce qui a été bien défini ne souffre point de délai : c'est la foi des apôtres; nous la suivons tous!

Le sénat : Ce que les Pères ont ordonné, et dont tout le monde est content, sera rapporté à l'empereur.

Ainsi finit la cinquième session.

SIXIÈME SÉANCE.

25 *octobre* 451.

Le 25 octobre, jour de la fête de sainte Euphémie, les évêques du concile étaient réunis en grand nombre,

quand on leur annonça l'arrivée de l'empereur et de l'impératrice. Marcien et Pulchérie, très-satisfaits des décisions prises par les Pères pour le maintien de la foi, avaient voulu venir en personne présenter au concile leurs félicitations. Ils firent leur entrée suivis du sénat et de plusieurs grands fonctionnaires. Marcien se distinguait, au milieu de cette imposante assemblée, par la beauté de sa taille, la majesté de son visage et de son attitude. Ayant pris place sur le siége qui lui était réservé, il prit la parole d'abord en latin, qui était la langue de l'Empire, puis en grec, pour être entendu de tous les Pères :

« Élevé au trône impérial par la volonté de la Providence, j'ai considéré comme la plus importante affaire de mon gouvernement celle de la foi. Trouvant l'Église divisée par les opinions perverses que l'avarice et la vanité de quelques individus ont propagées parmi le peuple, pour corrompre les esprits et altérer la doctrine des saints Pères, j'ai assemblé les prélats de toutes les parties du monde, persuadé que vous souffririez volontiers les incommodités d'un long voyage, dans l'espérance que vos lumières dissiperaient tous les nuages que l'hérésie avait entrepris de répandre sur la doctrine orthodoxe. Je vous conjure de bannir de votre sein toute faction et toute partialité, afin de faire connaître à tout le monde, avec calme, la vérité. J'ai voulu assister au concile, à l'exemple du grand Constantin, non pour y déployer mon autorité, mais pour la faire servir à soutenir les décisions que vous prendriez dans l'intérêt de la foi, afin qu'il n'y ait plus divisions entre les peuples pour la doctrine, mais que tous honorent Dieu d'un même cœur et d'une même bouche. »

Ce discours si chrétien est accueilli par les évêques avec les plus vives acclamations : Longues années à Marcien, nouveau Constantin ! Longues années à l'impératrice orthodoxe ! Amateur du Christ, abondez en toutes sortes de biens !

L'archidiacre Aétius déclare qu'il tient entre les mains la définition de foi faite par le concile, et il en donne lecture par ordre de l'empereur. Elle est souscrite par tous les évêques présents, au nombre de trois cent cinquante-six, les légats en tête. Diogène de Cysique et quatorze autres métropolitains souscrivirent pour eux et pour leurs suffragants absents. Quand tous ont signé, la confession de foi est déposée sur l'autel de sainte Euphémie, afin que la vierge martyre la présente elle-même à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

L'empereur demande si tout le concile est d'accord sur cette profession de foi.

TOUS LES ÉVÊQUES : Nous croyons tous ainsi ; nous avons tous souscrit volontairement ; nous sommes tous orthodoxes ! Et ils font entendre encore les acclamations les plus élogieuses pour Marcien, nouveau Paul, nouveau David ; pour Pulchérie, nouvelle Hélène.

L'EMPEREUR : La foi catholique ayant été déclarée, nous estimons juste et utile d'ôter à l'avenir tout prétexte de division. Donc, quiconque fera du tumulte en public, parlant de la foi, si c'est un particulier, il sera chassé de la ville impériale ; si c'est un officier, il sera cassé ; si c'est un clerc, il sera déposé et soumis à d'autres peines.

TOUS LES ÉVÊQUES : Vive l'empereur ! Vive le prince pieux ! Vous avez redressé les églises ; vous avez affermi

la foi. Vive l'impératrice ! Dieu conserve votre Empire! Vous avez chassé les hérétiques! Anathème à Nestorius, à Eutychès, à Dioscore!

L'EMPEREUR : Il y a quelques articles que nous vous avons réservés par honneur, estimant convenable qu'ils soient ordonnés canoniquement dans le concile plutôt que condamnés par nos lois.

Le secrétaire Véronicien donne lecture de ces articles qui ont rapport aux sujets suivants : 1° que les moines soient soumis aux évêques et qu'ils ne se mêlent point des affaires de l'Église, si ce n'est dans quelques cas extraordinaires et avec la permission expresse de l'évêque; 2° qu'il soit défendu aux clercs d'administrer des fermes ou autres propriétés de ce genre, à moins qu'elles ne fassent partie des biens de l'Église; 3° qu'il soit défendu aux clercs, sous peine d'excommunication, de passer d'un diocèse dans un autre, et aux évêques de les y accueillir.

Le concile promet à l'empereur de prendre des mesures pour faire exécuter ces articles; et, en effet, les règlements qui s'y rapportent forment la base des canons trois, quatre, cinq et vingt (1).

L'EMPEREUR : Pour l'honneur de sainte Euphémie et de votre sainteté, nous ordonnons que la ville de Chalcédoine, en laquelle le saint concile a été assemblé, ait les priviléges de métropole, mais pour le nom seulement, sauf la dignité de la métropole de Nicomédie.

Le concile approuve; et s'adressant à l'empereur: Nous vous supplions de nous renvoyer.

L'EMPEREUR : Je sais que vous êtes fatigués d'un si

(1) Voyez à la fin du chapitre.

long séjour; toutefois, patientez encore trois ou quatre jours, et poursuivez, en présence du sénat, les affaires qui restent à décider; que personne de vous ne se retire avant que tout ne soit terminé.

Ainsi finit la sixième session.

Cette séance est regardée par plusieurs historiens, par le Pape Pélage II et par quelques églises, comme la dernière du concile. Les dernières paroles des évêques montrent qu'en effet ils regardaient leur mission comme achevée, puisque la foi était fixée. Les séances suivantes n'appartiennent pas moins au même concile, quoique l'importance des affaires décidées soit moins considérable. Pour ce motif, nous les reproduirons avec moins de détails.

SEPTIÈME, HUITIÈME ET NEUVIÈME SÉANCES.

26 *octobre* 451.

Ces trois sessions eurent lieu dans la même journée, le 26 octobre. Trois fonctionnaires impériaux, représentant le sénat, y assistèrent comme aux précédentes.

Dans la septième session, le concile et le sénat confirment un arrangement conclu entre Maxime d'Antioche et Juvénal de Jérusalem, d'après lequel les provinces ecclésiastiques de Phénicie et d'Arabie restaient

sous la juridiction du patriarche d'Antioche, tandis que Juvénal obtenait les trois Palestines.

La huitième session est consacrée à l'affaire du célèbre Théodoret, évêque de Cyr. Il s'agissait de le rétablir sur son siége, dont il avait été déposé par le conciliabule d'Éphèse; mais les Pères de Chalcédoine exigeaient auparavant qu'il anathématisât solennellement l'hérésie nestorienne.

Les évêques : Que Théodoret anathématise au moment même Nestorius.

Théodoret : J'ai présenté une requête à l'empereur et des écrits aux légats de l'archevêque Léon; on vous les lira, s'il vous plaît, et vous verrez ce que je pense.

Les évêques : Nous ne voulons point qu'on lise, anathématisez Nestorius.

Théodoret : J'ai, Dieu merci, été nourri par des catholiques; j'ai été instruit de la doctrine catholique; je l'ai prêchée; je rejette non-seulement Nestorius et Eutychès, mais quiconque a de mauvais sentiments.

Les évêques, l'interrompant : Dites nettement anathème à Nestorius et à sa doctrine, anathème à Nestorius et à ceux qui l'aiment.

Théodoret, éludant toujours la réponse qui lui est demandée : En vérité, je ne dis que ce que j'estime agréable à Dieu. Persuadez-vous, premièrement, que je ne me soucie ni de rentrer dans ma ville, ni de recouvrer ma dignité : je ne suis point venu pour cela; mais ayant été calomnié, je suis venu vous convaincre que je suis orthodoxe et que j'anathématise Nestorius, Eutychès et quiconque dit qu'il y a deux fils.

Les évêques, l'interrompant de nouveau : Dites net-

tement : Anathème à Nestorius et à ceux qui suivent ses sentiments.

THÉODORET : Je ne le dirai point que je n'aie expliqué ma croyance. Je crois ....

Sa voix est étouffée par les cris de : Il est hérétique ! Il est nestorien ! Chassez l'hérétique !

Aussitôt Théodoret, ému par ces acclamations, s'écrie : Anathème à Nestorius, à quiconque ne dit pas que la vierge Marie est mère de Dieu et à quiconque divise en deux le Fils unique. J'ai souscrit à la définition de foi et à la lettre du très-saint archevêque Léon, et je crois ainsi. Cela dit, Dieu vous bénisse !

LE SÉNAT : Il n'y a plus de difficultés sur Théodoret, ordonnez qu'il rentre dans son église, comme le Pape Léon l'a jugé.

TOUS LES ÉVÊQUES : Théodoret est digne de son siége ; qu'on le rende à son église ; qu'elle reçoive son pasteur, son docteur orthodoxe ! Vive l'archevêque Léon !

Après avoir encore obligé trois autres évêques à prononcer l'anathème contre Nestorius, le concile passe à la neuvième session. Ibas, évêque d'Édesse, est introduit. Il rappelle qu'il a été déposé par le conciliabule d'Éphèse, quoiqu'il n'y eût point assisté, et il avait même été jeté en prison par le parti de Dioscore. Marcien l'en avait fait sortir avec les autres victimes de ce persécuteur de l'Église, et Ibas réclamait du concile sa réintégration. Dès l'année 449, Photius de Tyr et Eusthathe de Bérythe avaient rendu en sa faveur un jugement dont il est donné lecture. La décision de cette affaire est renvoyée à la séance suivante, le lendemain 27 octobre.

DIXIÈME SÉANCE.

27 *octobre* 451.

Après avoir entendu plusieurs plaintes et objections de quelques clercs d'Édesse contre Ibas, le concile, sur la proposition des légats de Rome, décide qu'il sera réintégré. Le sénat demande, à cette occasion, qu'on fasse lecture de la sentence rendue à Éphèse contre Ibas. Mais aussitôt les légats prennent la parole et insistent pour qu'il ne soit plus jamais question de cette assemblée impie, ajoutant qu'ils comptaient supplier l'empereur de rendre une loi pour en effacer complétement la mémoire, attendu que l'évêque de Rome avait annulé tout ce qui s'y était fait, à l'exception de l'ordination de Maxime d'Antioche. Anatole et un grand nombre des assistants appuient l'opinion des légats. Toutefois il n'est réintégré que sous la condition d'anathématiser de nouveau Nestorius en présence du concile. Les légats et Anatole chargent Maxime, sous le patriarcat duquel Édesse était placée, d'arranger l'affaire entre Ibas et son successeur Nonmus, qui était dans son droit. Maxime consulta à ce sujet ses évêques, et il fut décidé que Nonmus conserverait la dignité épiscopale, et remplacerait Ibas à son décès, qui eut lieu en 457. Le concile laisse enfin à Maxime le soin de fixer la pension qu'il faudrait payer à son prédécesseur Domnus, injustement déposé par le conciliabule d'Éphèse.

ONZIÈME, DOUZIÈME ET TREIZIÈME SÉANCES.

29 *et* 30 *octobre* 451.

Ces deux sessions ne traitent que d'une seule affaire: celle de Bassien et d'Étienne, qui se prétendaient tous deux évêques d'Éphèse (1). Ce conflit nous présente un fidèle tableau et des mœurs de l'Église dans ce siècle, et du désordre et de l'anarchie qui régnèrent sous le gouvernement de Théodose-le-Jeune.

Bassien est introduit dans le concile et demande lecture de la requête qu'il avait présentée à l'empereur et que celui-ci avait renvoyée au concile.

Le sénat : Quels sont les noms de ceux dont vous vous plaignez?

Bassien : Ils sont plusieurs; mais leur chef est Étienne, maintenant évêque d'Éphèse; il retient mon siége et mon bien.

Étienne s'adressant au sénat : Les évêques de la province d'Asie sont ici; qu'ils viennent, et je me défendrai.

Le sénat : En attendant, répondez vous-même.

Étienne : Celui-ci n'a point été ordonné à Éphèse, mais l'église étant vacante, il a assemblé une troupe de gladiateurs et d'autres gens armés; il y est entré et s'est

(1) Voir sur cette affaire tome I, page 160.

assis. Après qu'il a été rejeté, selon les canons, et chassé comme il le méritait, quarante évêques d'Asie m'ont ordonné par le suffrage des nobles, du peuple, du clergé et de la ville. Il y a aujourd'hui cinquante ans que je suis dans le clergé d'Éphèse.

Bassien : Dès ma jeunesse, j'ai pris soin des pauvres, j'ai bâti un hôpital, où j'ai placé soixante-et-dix lits; j'y recevais tous les malades et les blessés (1). L'évêque Memnon en fut jaloux, parce que j'étais aimé de tout le monde, et fit tout ce qu'il put pour me chasser de la ville. Il m'imposa les mains et m'ordonna évêque d'Euasus; je ne le voulais point. Il me tint devant l'autel depuis l'heure de tierce jusqu'à midi, et me maltraita : de sorte que l'Évangile et l'autel furent inondés de sang. Je n'allai point à Euasus, et je ne l'ai jamais vu. Memnon mourut; Basile fut ordonné. Ayant assemblé le concile de la province et appris la violence que j'avais soufferte, il ordonna un autre évêque pour Euasus, et me rendit la communion avec le rang d'évêque. Il mourut aussi, et je fus placé sur le siége d'Éphèse malgré moi et avec une grande violence par le peuple, le clergé et les évêques, dont un, Olympius, est ici présent. L'empereur confirma mon élection. Je vins à Constantinople, communiquai avec Proclus, qui m'envoya ses lettres synodiques. Je suis demeuré ainsi quatre ans; en sorte que j'ai ordonné dix évêques et plusieurs clercs. L'empereur ayant envoyé un silentiaire avec des lettres pour la paix des églises, le lendemain, au sortir de la liturgie, ils mirent les mains sur moi, m'enfermèrent, m'arrachèrent l'habit sacerdotal et tout ce que j'avais,

(1) Encore une preuve de l'antiquité des établissements de la charité catholique.

prirent un d'entre eux, savoir Étienne que voilà, et le firent évêque.

Étienne : Les évêques sont ici; qu'ils viennent déposer la vérité. Il est entré dans l'église avec des gladiateurs, des épées et des flambeaux, et s'est assis dans le siége épiscopal; c'est pour ce motif qu'il a été chassé par le très-saint archevêque de Rome, Léon, par le bienheureux Flavien, par les évêques d'Alexandrie et d'Antioche; c'est pour ce motif encore que l'empereur envoya le primicier des silentiaires, pour juger entre lui et les pauvres qu'il avait maltraités.

Le sénat : Que Bassien montre qui l'a établi évêque.

Il ne peut nommer qu'Olympius, évêque de Théodosiopolis. Olympius, interrogé, répond :

Après la mort de l'évêque Basile, j'étais chez moi; le clergé d'Éphèse me manda pour ordonner un évêque; j'y allai, croyant que les autres évêques avaient été appelés. Après avoir attendu pendant trois jours, quelques-uns des clercs me vinrent dire : Les autres évêques ne sont point ici, que faut-il faire? Je leur dis : Il est contre les canons qu'un seul évêque dispose d'une église, principalement d'une si grande métropole. Comme je parlais ainsi, une grande multitude environna ma demeure; je ne savais où j'en étais. Ils m'emmenèrent et me conduisirent à l'église, entre autres un officier, nommé Holosérieus, qui mit l'épée à la main. Ainsi deux ou trois cents hommes m'entraînèrent au siége épiscopal avec Bassien, et il y fut placé.

Bassien : Il a menti.

Le sénat ayant de nouveau interpellé Étienne sur la manière dont Bassien avait été déposé, il répète que Bassien a été condamné par l'empereur, par le Pape

Léon et par Flavien. A ce dernier nom, Cécropius, évêque de Sébastopolis, s'écrie : Seigneur Étienne, que Flavien est puissant, même après sa mort!

Il lui reproche, par ces paroles, d'avoir condamné Flavien à Éphèse.

TOUS LES ÉVÊQUES ET LES CLERCS : Il est vrai ; éternelle mémoire à Flavien! Voilà la vengeance! Voilà la vérité! Flavien vit après sa mort! Le martyr prie pour nous!

Le sénat demande l'opinion du concile.

LES ÉVÊQUES : La justice est pour Bassien ; que les canons soient observés.

LE SÉNAT : Pour nous, il nous semble que ni Bassien ni Étienne ne sont dignes d'être évêques d'Éphèse, et qu'il faut en élire un autre ; mais nous laissons le tout au jugement du concile.

LE CONCILE : Ce jugement est juste : c'est le jugement de Dieu. Vous gardez les canons et les lois.

Les évêques d'Asie se prosternent devant le concile et s'écrient : Ayez pitié de nous et de nos enfants. Si on ordonne ici un autre évêque, on fera mourir nos enfants, et la ville est perdue.

La plupart de ces évêques avaient été mariés, et ils craignaient une sédition à Éphèse, si on y envoyait un évêque élu à Chalcédoine.

Aucune décision n'ayant pu être prise dans cette séance, l'affaire est renvoyée au lendemain 30 octobre.

LE SÉNAT : Notre assiduité au concile porte préjudice aux affaires publiques : c'est pourquoi, cherchant à finir promptement, nous vous prions de dire s'il vous est venu quelque nouvelle lumière sur l'affaire d'Éphèse.

ANATOLE : Je suis d'avis que ni l'un ni l'autre ne soit évêque de cette ville ; mais qu'on en élise un troisième, parce qu'ils se sont intrus contre les canons. Ils garderont toutefois la dignité d'évêque et seront nourris aux dépens de l'église.

Les légats opinent dans le même sens, et cette décision est définitivement adoptée.

Ce même jour, 30 octobre, le concile s'occupe d'une querelle de juridiction qui s'était élevée entre les évêques Eunome de Nicomédie et Anastase de Nicée. Eunome soutenait qu'Anastase s'était arrogé les droits de métropolitain en excommuniant des clercs de l'église de Basilinopolis, qui relevait de Nicomédie. Anastase disait au contraire que Basilinopolis relevait légalement de Nicée, car l'empereur Julien avait enlevé à l'église de Nicée ce bourg qui lui appartenait, l'avait élevé au rang de ville et lui avait donné le nom de sa mère, Basiline, ce qui n'empêchait pas qu'elle ne dût continuer à reconnaître Nicée pour sa métropole. Le sénat demande quelles sont à ce sujet les règles canoniques. On lit le quatrième canon de Nicée ; mais Anastase en appelle à une loi de Valens qui accordait à Nicée le droit de métropole. Eunome oppose une loi postérieure de Valentinien, qui disait que le titre d'église métropolitaine, accordé à celle de Nicée, n'était qu'honorifique et ne devait pas tourner au détriment de celle de Nicomédie. Le concile déclare que, d'après le quatrième concile de Nicée, il ne peut y avoir qu'un seul métropolitain dans une province ; en conséquence, le sénat décide que l'évêque de Nicomédie étant de tout temps en possession de cette prérogative en Bithynie, elle devait être reconnue par l'évêque de Basilinopolis comme par celui

de Nicée, dont le titre de métropolitain n'était qu'honorifique. L'observation de l'archidiacre Aëtius, qui soutenait que l'évêque de Constantinople avait le droit de sacrer celui de Basilinopolis, est écartée, et la séance est levée.

QUATORZIÈME ET QUINZIÈME SÉANCES.

31 *octobre* 451.

Dans sa quatorzième session, qui se tint le lendemain, 31 octobre, le concile entend la lecture de deux requêtes de l'évêque Sabinien, de Perrha en Syrie, adressées, l'une à l'empereur Marcien, et l'autre aux archevêques Léon, Anatole et Maxime. Sabinien avait été sacré évêque de Perrha par un concile provincial, en remplacement d'Anastase, lequel, accusé de plusieurs crimes, avait refusé de comparaître devant un concile. Mais au commencement du gouvernement despotique de Dioscore, l'assemblée d'Éphèse, sans égard pour cet arrêt d'un concile, rétablit Anastase et expulsa Sabinien, au grand chagrin de ses ouailles. Anastase se justifia par plusieurs subterfuges, disant, entre autres choses, qu'il n'avait pas voulu comparaître devant le concile en question, parce que celui qui y présidait était son ennemi. Mais en examinant l'affaire plus à fond, on trouva qu'Anastase avait au contraire voulu éviter un jugement, parce qu'il se sentait coupable, et que sa déposition avait été complétement légale. Le sénat décida

donc que Sabinien resterait en possession du siége de Perrha. Mais afin d'écarter tout soupçon d'injustice, le patriarche d'Antioche fut chargé d'examiner encore une fois l'affaire et d'en faire un rapport dans l'espace de huit mois. S'il demeurait prouvé qu'Anastase s'était rendu coupable d'une faute qui entraînait la déposition, il devait perdre sa dignité et être condamné aux peines portées par la loi; si, au contraire, on ne pouvait rien alléguer de grave contre lui, il devait être rétabli dans son évêché, avec Sabinien pour coadjuteur, ce dernier jouissant d'une pension proportionnée aux revenus de l'église de Perrha. Le concile approuve unanimement cette décision.

Dans les actes du concile, les canons suivent immédiatement l'affaire de Sabinien et d'Anastase, sans aucune indication de l'époque à laquelle ils furent discutés et rédigés. Jusqu'à ce moment l'accord le plus édifiant a régné entre les légats, la majorité des évêques orthodoxes et les fonctionnaires de l'empereur. Mais l'ambition de l'évêque de Constantinople vient troubler cette belle harmonie et jeter la division dans le concile.

Le patriarche de Constantinople voulait profiter de l'influence et de l'autorité que lui donnait sa position auprès du siége de l'Empire, pour constituer en Asie une véritable primauté, sinon indépendante, au moins égale à celle de l'évêque de Rome. Cette question mettait en jeu l'existence de l'unité catholique en Orient, et le schisme grec a montré ce que l'Église d'Orient pouvait gagner à se séparer de la primauté de la Chaire de saint Pierre.

Le 31 octobre, jour où se tint la quinzième session, les clercs de Constantinople réclament l'assistance des lé-

gats pour traiter de certains priviléges à accorder à leur église. Les légats refusent, déclarant qu'ils n'ont reçu à ce sujet aucune mission du Pape, et le sénat déclare que l'affaire n'est pas de sa compétence. Cela dit, les légats et le sénat se retirent. Les évêques, restés seuls, rédigent le vingt-huitième canon, d'après lequel l'évêque de la nouvelle Rome (Constantinople) doit jouir des mêmes priviléges que l'évêque de la Rome ancienne, et posséder le droit d'ordination dans les diocèses de Thrace, d'Asie et du Pont (1).

SEIZIÈME ET DERNIÈRE SÉANCE.

1er *novembre* 451.

Les légats, comme on le pense bien, furent très-mécontents de l'adoption de ce canon; c'est pourquoi le lendemain, 1er novembre, ils se présentent au concile pour protester. Par l'organe de Pascasin, ils adressent aux magistrats cette remontrance :

Les religieux empereurs ont mis tout en œuvre pour rétablir l'unité de la foi dans toutes les églises; il n'est pas moins digne de leur sollicitude d'empêcher qu'il ne s'élève aucune division entre les pontifes de Dieu. Or, hier, après que vous vous fûtes retirés et nous aussi, on dit qu'il se fit quelque chose que nous croyons être con-

(1) Voyez Dom. Cellier, *Histoire des Conciles; Histoire des auteurs ecclésiastiques*, tome XIV, page 679.

tre les canons. Nous vous prions de le faire lire, afin que tous nos frères voient si cela est juste ou non.

Aétius, archidiacre de Constantinople : On demeure d'accord que ce qui regarde la foi a été terminé ; mais c'est la coutume des conciles, après que les matières les plus importantes ont été décidées, d'en examiner et en régler aussi d'autres, qui sont nécessaires. Nous, c'est-à-dire l'Église de Constantinople, avions certaines choses à traiter. Nous avons prié les évêques venus de Rome d'y prendre part ; ils l'ont refusé, disant qu'ils n'en avaient point d'ordre ; vous avez ordonné au concile d'examiner cette affaire. Après que vous avez été sortis, les évêques se sont levés et ont demandé qu'on en traitât comme d'une affaire commune. Nous en avons l'acte, qui n'est point fait en cachette ni à la dérobée, mais canoniquement et dans l'ordre.

Le sénat en ordonne la lecture.

« Les Pères ont eu raison d'accorder au siége de l'ancienne Rome ses priviléges, parce qu'elle était la ville régnante ; et par *le même motif*, les cent cinquante évêques ont jugé que la nouvelle Rome, qui est honorée de l'Empire et du sénat, doit avoir *les mêmes avantages* dans l'ordre ecclésiastique, et être la seconde après elle. En sorte que les métropolitains des diocèses du Pont, de Thrace et d'Asie seulement, et les évêques de ces diocèses, qui sont chez les Barbares, soient ordonnés par le siége de Constantinople, sur le rapport qui lui sera fait des élections canoniques. Bien entendu que chaque métropolitain de ces diocèses ordonnera les évêques comprovinciaux selon les canons. »

Le savant auteur de l'*Histoire universelle de l'Église*

catholique fait sur ce canon les judicieuses observations qui suivent :

« Il y a plus d'une inexactitude dans ces paroles. Il est faux que les Pères aient accordé au Siége de Rome des priviléges : c'est Jésus-Christ qui les lui a donnés; les Pères n'ont fait que les lui reconnaître. Il est faux que les Pères aient ni accordé, ni reconnu au Siége de Rome ses priviléges, parce qu'elle est la ville régnante, mais parce qu'elle est le Siége de saint Pierre, qui les a reçus du Christ, et en qui a commencé l'épiscopat. Il est faux que les cent cinquante Pères de Constantinople aient accordé à cette nouvelle Rome les mêmes priviléges qu'avait l'ancienne, puisqu'ils ne lui avaient accordé, supposé qu'ils le pussent, que le second rang d'honneur et non de juridiction. Enfin, de ce que les cent cinquante Pères avaient accordé à l'Église de Constantinople le second rang d'honneur, il est faux de conclure qu'elle avait ou devait avoir la juridiction sur le Pont, la Thrace et l'Asie-Mineure. Tout bien considéré, les rédacteurs de ce canon parlent et raisonnent, non pas en Pères de l'Église, en docteurs chrétiens, mais en sophistes grecs; au lieu de s'appuyer sur la parole de Jésus-Christ, ils arguent de considérations politiques, pour séculariser en principe les églises d'Orient, et les asservir, dans les siècles futurs, au sultan de la Turquie et au sultan de la Russie. Aussi, de six cents évêques qui assistèrent au concile de Chalcédoine, n'y en eut-il que cent quatre-vingt-quatre qui souscrivirent à ce canon (1). »

On comprend maintenant les puissantes raisons qui

(1) Voyez Rohrbacher, t. VIII, p. 264.

déterminèrent l'énergique opposition des légats à ce vingt-huitième canon. Quand la lecture en est terminée, le légat Lucentius dit, en s'adressant aux magistrats : Remarquez, premièrement, que les évêques ont été surpris et contraints à souscrire avant qu'on eût écrit les canons dont il est fait mention.

LES ÉVÊQUES : Personne n'a été contraint.

LUCENTIUS : De plus, ils ont laissé les canons des trois cent dix-huit Pères, et n'ont fait mention que de ceux des cent cinquante, qui ne sont point entre les canons des conciles, et sont faits, dit-on, il y a environ quatre-vingts ans. S'il ont joui de cet avantage pendant un si long temps, que demandent-ils maintenant? S'ils n'en ont jamais joui, pourquoi le demandent-ils ?

L'ARCHIDIACRE AÉTIUS, parlant des légats : S'ils ont reçu quelque ordre sur cet article, qu'ils le montrent.

Le prêtre Boniface lit cet ordre du Pape saint Léon : « Ne souffrez point que l'ordonnance des Pères soit enfreinte ou diminuée par aucune entreprise. Gardez en tout la dignité de notre personne que vous représentez, et si quelques-uns, se confiant en la splendeur de leurs villes, veulent s'attribuer quelque chose, repoussez-les avec la fermeté convenable. »

LE SÉNAT : Qu'on propose les canons de part et d'autre.

Pascasin lit le sixième canon de Nicée commençant par ces mots : *L'Église romaine a toujours eu la primauté;* la suite du canon conserve les priviléges de Rome, d'Alexandrie et d'Antioche, et les droits des métropolitains. Le légat lit ensuite le septième canon, qui conserve à l'évêque de Jérusalem un rang d'honneur *sans aucune juridiction*. Le secrétaire Constantin

donne lecture du décret du concile de Constantinople sous Nestorius, contenant, premièrement, la définition de foi; puis le canon touchant la hiérarchie, qui confirme la juridiction des évêques d'Alexandrie et d'Antioche, et des conciles des trois grands diocèses d'Asie, du Pont et de Thrace, et ajoute à la fin que l'évêque de Constantinople aura la prérogative d'*honneur* après l'évêque de Rome.

Le sénat : Que les évêques des diocèses d'Asie et du Pont, qui ont souscrit à ce qui vient d'être lu, déclarent si c'est de leur bon gré ou par contrainte.

Ils s'avancent au milieu, et Diogène de Cysique dit : J'ai souscrit de bon gré; je le déclare comme devant Dieu.

Florentius de Sardes et plusieurs autres, au nombre de treize en tout, font la même déclaration.

Le sénat : De ce qui a été fait et dit, nous voyons, premièrement, que la primauté et la prérogative d'honneur doit être conservée, selon les canons, à l'archevêque de l'ancienne Rome; mais que celui de Constantinople doit avoir les mêmes avantages, et qu'il a droit d'ordonner les métropolitains dans les diocèses d'Asie, du Pont et de Thrace, en cette manière : dans chaque métropole, les clercs, les possesseurs des terres et les hommes constitués en dignité, avec tous les évêques de la province, ou la plus grande partie, feront un décret par lequel ils choisiront celui qu'ils jugeront digne d'être évêque de la métropole. Ils en feront tous le rapport à l'archevêque de Constantinople. Et il sera libre ou de faire venir l'élu pour l'ordonner ici, ou de donner permission pour le faire ordonner dans la province. Quant

aux évêques des villes particulières, ils seront ordonnés par tous ceux de la province, ou par la plus grande partie, de l'autorité du métropolilain, selon les canons, sans que l'archevêque de Constantinople y prenne part. Tel est notre avis, que le concile dise le sien.

Les évêques : Cet avis est juste; nous disons tous de même; nous en sommes tous d'accord. De grâce, renvoyez-nous!

Le légat Lucentius : Le Siége Apostolique ne doit pas être abaissé eu notre présence : c'est pourquoi nous vous prions de faire révoquer tout ce qui a été fait hier au préjudice des canons; sinon, que notre opposition soit insérée dans les actes, afin que nous sachions ce que nous devons rapporter au Pape, et qu'il puisse porter son jugement sur le mépris de son Siége et le renversement des canons.

Le sénat : Tout le concile a approuvé ce que nous avons dit.

Telle fut la dernière session du concile de Chalcédoine.

Voici la substance des canons adoptés.

I. — Tous les canons donnés par les Pères et les conciles précédents sont confirmés (1).

II. — Tout évêque qui fait une ordination ou un

(1) Ceci doit sans doute s'entendre d'un recueil des canons qui existait déjà à cette époque sous le titre de *Codex canon. eccles. Oriental.* Il contient cent soixante-dix canons des conciles de Nicée, d'Ancyre, de Néocésarée, de Gangres, d'Antioche, de Laodicée et de Constantinople.

sacre pour de l'argent doit être déposé et le sacre déclaré nul; celui qui a servi d'intermédiaire dans une affaire de ce genre sera déposé si c'est un prêtre, anathématisé si c'est un moine ou un laïque.

III. — Aucun ecclésiastique ne peut se charger d'une ferme ou d'une administration pour un autre, ni poursuivre ses affaires par intérêt, sauf les exceptions suivantes, savoir : quand il est nommé à une tutelle que la loi ne lui permet pas de refuser, ou quand il agit pour le compte de son évêque.

IV. — Pour éviter divers abus et prétextes, sous lesquels les moines occasionnent souvent des troubles, en se mêlant de choses qui ne les regardent pas, il est stipulé qu'ils ne peuvent construire aucune église ou autre édifice religieux sans la permission de l'évêque et du propriétaire du terrain. Ils doivent être soumis à l'évêque, se tenir tranquilles, se livrer à la prière et à d'autres exercices de piété, ne point s'occuper d'affaires qui leur sont étrangères, ne pas quitter leur couvent sans la permission de l'évêque, ne point y admettre d'esclaves, pour en faire des moines, sans l'autorisation de leur maître. Les contrevenants seront excommuniés.

V. — Les anciennes ordonnances, au sujet des clercs qui passent d'une ville dans une autre, sont renouvelées et confirmées.

VI. — Généralement parlant, nul ne doit être ordonné, si ce n'est pour l'église d'une ville ou d'un village spécifié, pour un martyr, une chapelle ou un couvent; toutes autres ordinations sont nulles et ne rendent apte à remplir aucune fonction.

VII. — Celui qui a été une fois ordonné clerc ou moine ne peut plus quitter cet état pour assister à une expédition militaire ou pour accepter une dignité temporelle.

VIII. — Tous les clercs des hôpitaux et des couvents sont placés, de même que les autres habitants de ces établissements, sous l'autorité de l'évêque de la ville dans laquelle ils sont placés.

IX. — La plainte d'un clerc contre un autre clerc doit être portée devant l'évêque et non devant les juges temporels. Les évêques doivent être accusés devant les conciles provinciaux et les métropolitains devant le patriarche.

X. — Aucun clerc ne doit se faire ordonner dans plusieurs églises pour y remplir des fonctions ecclésiastiques, ni abandonner par orgueil, crime ou quelque autre motif blâmable, l'église pour laquelle il a été ordonné dans l'origine.

XI. — Les pauvres et les malheureux, lorsqu'ils sont en voyage, doivent recevoir des lettres de paix et de communion (1); les lettres de recommandation ne doivent être données qu'à des personnes de bonne renommée.

XII. — Les évêques ne doivent point, sous peine de déposition, s'adresser à la puissance temporelle, afin d'obtenir du prince une loi pour diviser une province en deux ou pour y nommer deux métropolitains. Les villes qui sont désignées comme étant des métropoles

(1) Touchante sollicitude de l'Église qui invente le passeport de la charité!

ne doivent jouir que de priviléges honorifiques, qui ne puissent porter aucun préjudice aux droits de la véritable métropole de la province.

XIII. — Aucun clerc étranger ne doit remplir des fonctions ecclésiastiques dans un endroit quelconque, sans lettre de recommandation de son évêque.

XIV. — Dans les provinces où il est permis aux lecteurs et aux chantres de se marier, il leur est défendu de prendre une femme qui ne soit pas catholique ou de faire baptiser leurs enfants par des hérétiques. Si ces enfants out déjà été baptisés dans une communion hérétique, ils devront être élevés dans une église catholique. Ils ne doivent épouser aucun juif, païen ou hérétique, à moins que ceux-ci ne promettent d'entrer dans l'Église.

XV. — Aucune diaconesse ne devra être ordonnée avant d'avoir atteint l'âge de quarante ans, et, alors même seulement, après un mûr examen. Et si, après avoir reçu l'imposition des mains et avoir exercé pendant quelque temps le ministère, elle se marie, elle et son époux devront être anathématisés.

XVI. — Les vierges consacrées à Dieu et les moines ne doivent pas non plus se marier, sous peine d'excommunication, pour aussi longtemps que l'évêque le jugera convenable.

XVII. — Les communes rurales des provinces sont soumises à la juridiction de l'évêque dans la possession duquel elles sont restées sans réclamation pendant trente ans. Tant que la prescription n'est point acquise, l'évêque qui serait lésé peut s'adresser au concile provin-

cial, avec appel à l'exarque et au patriarche de Constantinople.

XVIII. — Les associations ou les conspirations des clercs et des moines contre l'évêque sont punies par la déposition et l'excommunication.

XIX. — L'ancien commandement de célébrer des conciles provinciaux deux fois par an est confirmé. Le métropolitain en fixe le lieu.

XX. — Les évêques qui, contrairement à la loi, accueillent des clercs d'autres diocèses, sont excommuniés avec ceux qu'ils ont accueillis, jusqu'à ce que ceux-ci retournent à leur église.

XXI. — Aucun laïque ou clerc ne peut être admis à porter plainte contre son évêque, tant que sa conduite morale n'aura pas subi un examen.

XXII. — Après la mort d'un évêque, aucun clerc ne doit, sous peine de déposition, s'emparer de tout ou partie de son bien.

XXIII. — Le défenseur de l'église de Constantinople est chargé de renvoyer de la ville tous les clercs étrangers qui y viennent sans être envoyés par les évêques, et qui souvent troublent la paix de l'Église et des familles.

XXIV. — Les couvents, une fois qu'ils ont été consacrés, et les biens qui en dépandent, ne doivent recevoir aucune autre destination.

XXV. — Les métropolitains sont tenus de sacrer, avant l'expiration de trois mois, un évêque qui a été

élu, à moins que la plus urgente nécessité n'exige un délai.

XXVI. — Toute église cathédrale doit avoir un administrateur de ses biens, choisi dans le clergé et placé sous l'autorité de l'évêque.

XXVII. — Celui qui enlève une femme, quand même ce serait dans l'intention de l'épouser, et quiconque a consenti ou coopéré à cet enlèvement, est déposé s'il est clerc, anathématisé s'il est laïque.

XXVIII. — C'est le canon concernant le privilége de primauté du siége de Constantinople. Nous en avons donné le texte. (Voir page 353.)

XXIX. — C'est un sacrilége de faire descendre un évêque au rang de simple prêtre.

XXX. — Le délai sollicité par les évêques d'Égypte pour signer la lettre de Léon à Flavien leur est accordé.

Telle fut la conclusion de ce concile fameux, qui a toujours été en singulière vénération dans l'Église, et particulièrement en celle de France. Tous les ans, les Grecs en faisaient mémoire solennelle dans l'office du mois de juillet. Les évêques restèrent quelque temps encore, soit à Chalcédoine, soit à Constantinople. Mais, avant de se séparer, ils rédigèrent une lettre à l'empereur; on ne sait ni le lieu ni le moment où elle a été présentée, ni même si elle l'a été. Elle est adressée aux deux empereurs, et, d'après l'opinion générale, elle aurait été ré-

digée par les légats romains. Nous la possédons en grec et en latin, et elle est le premier document de la troisième partie des actes du concile. On reconnaît par le style, qui est beaucoup plus élégant et plus expressif dans le latin, que cette langue est l'original et que le grec n'est qu'une traduction. Cette adresse s'attache surtout à expliquer les motifs pour lesquels le concile a adopté la lettre du Pape. Après avoir accordé des éloges mérités au zèle, à la piété et à la profonde érudition de saint Léon, les évêques exposent que cette lettre n'est nullement contraire au premier concile d'Éphèse, qui défend à l'avenir toute discussion sur des matières de foi ou toute rédaction de symbole autre que celle donnée par le même concile. Il y a toujours nécessité de combattre les erreurs et les hérésies nouvelles. Dans ce but, il fallait développer le symbole de Nicée, le défendre, trouver même d'autres expressions pour mettre la vérité à l'abri de nouvelles attaques et enlever aux hérétiques toute possibilité de défigurer la pureté du dogme par des explications équivoques. Enfin, ils montrent que saint Léon n'a fait contre les eutychéens que ce que Basile, Damase et d'autres avaient fait avant lui contre les ariens, les macédoniens et les apollinaires; et que sa doctrine s'accorde avec la tradition, comme le Pape l'a prouvé par des passages tirés des écrits d'Ambroise, de Basile, de Grégoire, d'Athanase, d'Antiochus de Ptolémaïde, de Flavien, de Chrysostome, d'Atticus, de Proclus et de Cyrille.

Mais les évêques de Chalcédoine ne se bornèrent pas à écrire à l'empereur; ils adressèrent aussi une lettre au Pape, en lui envoyant une copie en grec des actes du concile. Cette lettre est un document digne d'attention. Le concile y reconnaît l'évêque de Rome comme l'inter-

prète universel de saint Pierre, comme le chef et le guide auquel le Seigneur lui-même a confié le soin de son Église. Après avoir exposé que Dioscore a été chassé de l'Église, pour avoir pris Eutychès sous sa protection et avoir déposé Flavien et Eusèbe, contrairement aux canons, le concile ajoute :

« Nous vous faisons aussi savoir que nous avons ordonné quelques autres choses, pour le bon ordre des affaires et la fermeté des lois ecclésiastiques, persuadés que Votre Sainteté, en étant instruite, voudra bien les approuver et les confirmer. C'est que nous avons autorisé, par sentence synodale, l'ancienne coutume de la sainte Église de Constantinople, pour ordonner les métropolitains des diocèses d'Asie, du Pont et de Thrace ; non tant pour l'avantage du siége de Constantinople que pour le repos des métropoles, où il est souvent arrivé du tumulte après la mort des évêques, le peuple et le clergé n'ayant point de chef : ce que Votre Sainteté même n'ignore pas, en ayant été souvent importunée, principalement pour l'Église d'Éphèse.

« Nous avons aussi confirmé le canon des cent cinquante Pères assemblés à Constantinople sous le grand Théodose, qui ordonne que l'évêque de Constantinople aura la prérogative, après votre Saint Siége, persuadés que, comme vous communiquez sans envie vos biens à vos frères, vous continuerez de prendre soin du siége de Constantinople et d'y étendre la splendeur de votre puissance apostolique. Il est vrai que vos légats ont vigoureusement résisté à ce décret ; mais ils ont voulu, sans doute, vous en laisser l'honneur, afin que l'on vous attribuât la conservation de la paix, comme de la foi ; nous avons en cela déféré au désir de l'empereur, du

sénat et de toute la ville impériale. Nous vous prions donc d'honorer notre jugement par votre suffrage, et d'accomplir les justes désirs de vos enfants, qui se sont conformés à vous pour le bien. Vous ferez plaisir aux empereurs qui ont confirmé votre jugement comme une loi, et le siége de Constantinople vous en témoignera une reconnaissance éternelle, en toute occasion, par son union et par son zèle. »

Tous les évêques souscrivirent la lettre, en ajoutant à leur nom quelques-unes de ces paroles expressives : Priez pour moi, très-saint Père, Père bien-aimé, saint et vénérable Pape, Père bien-aimé de Dieu.

Nous verrons quel accueil fut fait par saint Léon à cette demande du concile.

CHAPITRE IX.

La civilisation chrétienne sauvée par le concile de Chalcédoine.

Bénissez aujourd'hui le Seigneur, vous tous qui êtes ses serviteurs.

Ps. CXXXIII.

Résultats du concile de Chalcédoine. — Édit de l'empereur qui confirme les décrets du concile. — Lettres des évêques de la Gaule à saint Léon. — Réponse du Pape. — Réception faite par saint Léon aux actes du concile. — Le Pape blâme les priviléges accordés au Siége de Constantinople. — Lettre d'Anatole au Pape. — Réponse de saint Léon.

(451-452.)

Les services rendus à la vérité catholique et à la civilisation chrétienne par les Pères de Chalcédoine, justifient pleinement la place éminente que cette grande assemblée occupe dans l'histoire des conciles universels. L'importance exclusive donnée à l'institution du

patriarcat avait placé une autorité dont il était trop facile d'abuser entre les mains de l'évêque d'Alexandrie, qui, comme nous l'avons vu, se livra à une foule d'actes arbitraires et iniques. Par ces perpétuelles violations de toutes les lois existantes, l'Église orientale se voyait menacée dans son existence, et privée à tout jamais de la paix et de l'union inséparables du respect des droits légitimes. Comme il arrive toujours, les prétentions contraires à la hiérarchie de l'Église cherchèrent à s'appuyer sur une fausse interprétation dogmatique, et l'orgueil enfanta l'hérésie. C'est ainsi que les évêques d'Égypte, qui furent la principale cause des malheurs de l'Église dans ce siècle, durent nécessairement se rattacher avec passion à tous les ennemis de la doctrine orthodoxe. Voilà pourquoi nous avons vu tout le parti de Dioscore, et particulièrement ses amis de la Cour de Byzance, prendre avec zèle la défense d'Eutychès et de son hérésie, et, par les illégalités et les cruautés les plus révoltantes, la faire reconnaître dans un concile pour la vérité catholique. La vérité catholique! elle avait donc contre elle un grand nombre d'évêques, la puissance temporelle, l'ambition et les intrigues des courtisans, les ruses et les passions de l'hérésie, toutes les forces capables de faire triompher une cause humaine..... Ah! si saint Léon avait voulu se laisser diriger par les pensées d'une prudence vulgaire et les calculs d'une politique intéressée, elles lui auraient commandé de se rattacher au parti victorieux, maître des affaires, qui gouvernait l'Empire avec l'autorité la plus absolue..... Mais la foi de Léon est plus puissante que le monde entier; Léon ne voit que la vérité outragée, l'incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ falsifiée, l'Église en péril; il se pose immédiatement et sans

crainte en face des oppresseurs et leur dit, avec la volonté souveraine de celui qui parle au nom du Maître des rois et des peuples : Vous n'irez pas plus loin!

En lisant le récit des actes du concile de Chalcédoine, il est impossible de n'être pas vivement frappé de ce que j'appellerai, pour emprunter une expression du comte de Maistre, la *présence réelle* du Souverain Pontife. C'est lui qui parle, qui agit, qui décide ; c'est lui qui fixe la doctrine, qui punit les coupables, qui pardonne aux repentants. Son nom est sans cesse prononcé et accueilli par les acclamations les plus expressives. Les légats même qui le représentent disparaissent en quelque sorte, comme ces mortels de la fable, enveloppés et rendus invisibles par l'auréole lumineuse qui émane de la divinité qui les protége.

Il ne suffisait pas au concile de Chalcédoine de définir la foi; il avait encore à rétablir l'ordre troublé et la légalité détruite. Cette tâche n'était pas la moins embarrassante. Tant d'intérêts à ménager! tant de plaies à cicatriser! tant de considérations à observer! Avec la plus ferme résolution de rendre justice, combien on était exposé à se montrer injuste! car il fallait juger si tel ou tel individu avait contribué, volontairement ou non, aux actes d'iniquité, faire la part de la violence et de l'entraînement, par conséquent fixer le degré de culpabilité et déterminer la peine méritée; en un mot, conserver une juste mesure entre la clémence et la sévérité. Difficile mission imposée aux pouvoirs qui sont appelés à réparer les désordres révolutionnaires! Le concile de Chalcédoine, en suivant les conseils donnés par saint Léon, a su admirablement concilier toutes les exigences. Dans les décisions rendues au sujet des querelles particulières qui lui ont été soumises, il a pesé toutes

les circonstances et jugé avec justice, modération, équité. Aux opprimés, il leur a restitué leur autorité dès qu'il a été prouvé qu'elle leur avait été enlevée par violence et sans qu'ils l'eussent mérité; à ceux qui ont été complices de l'arbitraire et de l'iniquité des chefs, il a pardonné dès qu'ils ont confessé leur faute. Les coupables endurcis ont seuls éprouvé un juste châtiment. Tous les abus, toutes les irrégularités qui s'étaient introduits dans la discipline ont été réformés et abolis par les canons.

Un fait qui mérite de fixer particulièrement notre attention, c'est qu'une grande partie du bien réalisé par le concile est dû à l'influence que l'empereur a exercée par ses députés. Il est très-important d'apprécier leur conduite, si l'on désire se rendre un compte exact de la situation réciproque de l'Église et de l'État à cette époque. La position de l'évêque de Rome à l'égard d'un concile œcuménique, les devoirs et les droits que le Pape était appelé à exercer ne se trouvaient pas, dans le cinquième siècle, aussi complétement constitués qu'ils l'ont été dans les siècles suivants. Par les actes du concile, on a vu que ce furent les légats qui présidèrent et qui dirigèrent toutes les délibérations dont la nature était purement spirituelle, comme la fixation du dogme, les condamnations canoniques, etc. Toutefois, d'une part les rapports entre l'Empire et l'Église étaient, à cette époque, si rapprochés et si intimes, que le premier devait nécessairement exercer une influence notable sur les affaires de celle-ci; d'autre part, au nombre des questions qui furent traitées par cette assemblée, il y en eut plusieurs dans lesquelles la puissance temporelle avait réellement le droit d'intervenir. De cette situation il résulta donc que le sénat impérial prit une

part considérable à la direction générale des délibérations du concile. Mais, loin d'abuser de leur autorité, les fonctionnaires de l'empereur ont su se maintenir, avec convenance et dignité, dans ces justes limites où la liberté de l'Église et les droits légitimes du pouvoir séculier sont également respectés. Le sénat impérial s'est montré calme, modéré, impartial, attentif à éviter toute violation du droit et à exposer chaque affaire sous son véritable aspect, ne dépassant jamais sa compétence, n'empiétant jamais sur les droits de l'Église, tout en défendant ceux de son maître. On l'a vu se poser en médiateur entre les deux partis, préparer les jugements, contenir le zèle trop ardent de quelques évêques, réprimer la passion quand elle éclatait avec trop de violence. Cette intervention active et directe de la puissance temporelle dans un concile est un fait tout exceptionnel, particulier à ces premiers siècles où la hiérachie de l'Église, n'ayant pas encore pris tout son libre développement, se trouvait plus ou moins dépendante de l'État. Les violences commises dans le brigandage d'Éphèse prouvent quels étaient pour l'Église les dangers de cette dépendance. Elle soutiendra, pour s'en affranchir, les luttes les plus mémorables, et Dieu lui enverra, pour la conquête de sa liberté, des grands hommes, dignes successeurs de saint Léon.

Les considérations qui précèdent servent à expliquer l'édit que l'empereur Marcien publia après la clôture du concile, avant même qu'il en eût confirmé les décrets par une loi. Cet édit défendait, sous les peines les plus sévères, de disputer sur les matières de foi, disputes qui, trop souvent, dégénéraient en querelles violentes et avaient occasionné de graves désordres et des émeutes; ces disputes étaient devenues d'autant plus

inutiles, que la vérité avait été complétement établie par les Pères du concile. Les clercs qui violeraient l'édit devaient être punis par la déposition, les militaires par la perte de la ceinture. Ces mesures avaient pour but de prévenir le retour trop fréquent des scènes de désordre et de retablir la paix. La passion avec laquelle le peuple, en Orient, prenait part aux querelles religieuses, était devenue menaçante pour la tranquillité publique. Les nombreuses insurrections d'Alexandrie, celles de Constantinople, sous Chrysostome, et beaucoup d'autres exemples, démontrent suffisamment l'intervention populaire dans les affaires de l'Église, intervention quelquefois mise au service de la justice et de la vérité, le plus souvent exploitée pour le triomphe de l'iniquité et de la violence. Dans l'édit qui confirme les décrets du concile et en ordonne l'exécution, l'empereur défend de nouveau, de la manière la plus expresse, toute réunion où l'on discuterait sur des matières de foi (1).

Sans avoir encore reçu aucune information directe et officielle des actes du concile de Chalcédoine, saint Léon cependant, dès la fin de décembre 451, fut instruit du triomphe de la vérité catholique et en éprouva la plus vive joie. Il s'empressa de communiquer cette bonne nouvelle aux évêques de la Gaule, que nous voyons toujours fidèlement unis au Siége de saint Pierre. Soyez bénis, nos Pères bien-aimés, pour nous avoir transmis cette tradition saine et fortifiante! Et puisse-t-elle être toujours pieusement conservée par vos fils de France jusqu'à la dernière génération!

Dans les derniers jours de décembre 451, saint Léon avait reçu deux lettres de plusieurs évêques des Gaules: la première, de Céretius, Salonnius et Véran, que l'on

(1) Arendt, *Vie de saint Léon*, 307-313.

croit avoir été évêques dans la province des Alpes maritimes; la seconde, de Ravennius d'Arles et de quarante-trois autres évêques. Salonnius et Véran étaient frères, fils de saint Eucher, depuis évêque de Lyon, et Véran était évêque de Vence. Ces trois évêques remerciaient le Pape de l'instruction qu'il leur avait donnée par sa lettre à Flavien, et lui envoyaient la copie qu'ils en possédaient, le priant de la corriger, afin qu'elle pût être communiquée, non-seulement aux évêques des Gaules, mais encore aux laïcs, qui désiraient la lire et la copier. La lettre synodale des quarante-quatre évêques est un témoignage magnifique, et de la reconnaissance de la primauté du Saint-Siége, et de l'affection qui unissait au Pape, et en particulier à notre grand saint, tout l'épiscopat; en voici les principaux passages :

« En lisant la lettre de votre apostolat, nous avons tressailli de joie, et bientôt nous avons fait tressaillir de même tous ceux qui sont dans les Gaules, en leur communiquant cette instruction. Mais nous nous sommes affligés avec vous sur l'aveuglement de ceux qui abandonnent la lumière de la foi catholique pour s'engager dans les ténèbres de l'erreur. Quiconque ne néglige pas les mystères de la Rédemption, transcrit la lettre de votre apostolat sur les tablettes de son cœur, comme un symbole de la foi, et la grave fidèlement dans sa mémoire pour être plus en état de confondre les hérétiques. C'est à votre doctrine, après Dieu, que le fidèle doit sa constance dans la vraie foi; c'est à elle que l'infidèle devra son retour de l'hérésie à la vérité, pour croire et suivre ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ enseigne par votre bouche touchant le mystère de son Incarnation, plutôt que ce qui est débité par l'ennemi du salut et de la vérité, le démon. Considérant les grands

biens que notre Dieu a faits à son Église par votre apostolat, nous ne cesserons de le bénir et de le supplier : de le bénir, d'avoir donné un pontife de cette sainteté, de cette foi, de cette doctrine, au Siége apostolique, d'où s'est répandue la source de notre religion ; de le supplier qu'il veuille nous conserver longtemps la grâce de votre pontificat, pour l'édification de ses églises. Enfin, quoique très-inférieurs en mérites, nous sommes prêts avec votre Béatitude, Dieu aidant, à sacrifier nos vies pour la vérité de la foi (1). »

Cette lettre avait été portée à Rome par Ingennus, évêque d'Embrun. Le 1er février 452, saint Léon répond aux évêques de la Gaule, en louant avec effusion leur foi et leur doctrine :

« J'aurais souhaité recevoir vos lettres dans le temps que vous aviez promis, afin que nos frères, que nous avons envoyés au concile, y eussent aussi porté votre déclaration. Aujourd'hui il n'est plus permis d'alléguer aucun prétexte d'ignorance ou d'obscurité sur la foi de l'Incarnation, après la décision d'un concile d'environ s i cents évêques. Nos frères les légats ont si bien fait, que non-seulement les évêques, mais les clercs, le peuple, tous les ordres ont été pleinement persuadés que c'est la foi apostolique que nous prêchons comme nous l'avons reçue, et que nous soutenons, ayant maintenant pour nous le consentement du monde entier. Rendez donc grâces à Dieu, et priez que nos frères reviennent au plus tôt, et que nous puissions vous instruire pleinement de tout ce qui s'est passé. Nous n'avons pas voulu retenir notre frère Ingennus pour les attendre, de peur que vous ignorassiez plus longtemps une si agréable

(1) Quesn., pag. 288, t. 1.

nouvelle, dont nous vous prions même de faire part à nos frères les évêques d'Espagne. »

Peu de temps après, les légats arrivent à Rome et confirment les renseignements déjà parvenus à saint Léon. Aussitôt il écrit à Rustique, à Ravennius, à Vénerius et aux autres évêques de la Gaule un court billet pour leur apprendre que la vérité a triomphé, que l'hérésie a été condamnée tout d'une voix avec ses auteurs, et il leur envoie copie de la sentence des légats contre Dioscore (1).

Il avait écrit également aux évêques de la province de Milan, comme on le voit par leur lettre synodale en réponse à saint Léon. Ils déclarent qu'ils ont lu dans leur concile la lettre du Pape à Flavien, qu'ils l'ont trouvée conforme aux saintes Écritures, à la doctrine de saint Ambroise et à toute la tradition : c'est pourquoi ils l'ont suivie pour condamner les erreurs contre l'Incarnation. Cette lettre est souscrite par saint Eusèbe, évêque de Milan, par saint Maxime de Turin et par dix autres évêques.

Aussitôt que des renseignements exacts et complets sur les résultats du concile furent parvenus à saint Léon par la réception des actes authentiques, il chargea immédiatement l'évêque Julien de Cos de traduire en latin tous les documents grecs. Nous supposons, sans avoir aucune preuve du fait, que la version latine que nous possédons est le travail de ce même Julien. L'Orient et l'Occident étaient dans l'attente de l'accueil qui serait fait par le Pape aux actes et décrets du concile. Jamais circonstance plus solennelle ne s'était présentée où il fut appelé, d'une manière plus décisive, à montrer son opinion sur l'étendue, la dignité et la valeur des droits

(1) *Ep.* cii, ciii. — Bal. — Ep. LXXVII — LXXXI — Quesn. —

de la primauté. En ce qui concerne le dogme, le concile lui-même avait reconnu que le pouvoir de le fixer était inhérent au Siége apostolique, puisque les Pères avaient adopté les définitions du Pape et les avaient déclarées canoniques. Ici pas de difficulté. Mais les décisions du concile au sujet du siége de Constantinople durent attirer toute l'attention du Pape. Afin d'apprécier la conduite qu'il tint dans cette affaire, il faut que nous en examinions de plus près le caractère et l'importance.

Le concile déclare, et cette assertion est très-grave, que sa décision se rattache directement à celle d'un autre concile au sujet des priviléges de l'évêque de Constantinople, qu'il se regarde intimement lié à la tradition sur cette question, comme pour celle du dogme. S'appuyant sur ce précédent, il accorde au siége de Constantinople, agissant dans sa sphère, les mêmes droits de juridiction que le Siége de Rome exerce dans la sienne, et celui-ci est reconnu comme le premier, en ce sens seulement qu'on lui accorde la préséance d'honneur. Dans le système des évêques et d'après leur décision, l'évêque de Constantinople était donc patriarche de l'Orient comme celui de Rome était patriarche de l'Occident. On pouvait tout au plus faire une réserve en faveur du maintien des droits du siége d'Alexandrie, ce qui allait sans dire, puisque le concile de Nicée avait déjà accordé à ce patriarchat des priviléges du même genre.

Il s'agit d'abord de savoir jusqu'à quel point on peut admettre que le vingt-huitième canon de Chalcédoine soit réellement fondé sur une décision antérieure du concile de Constantinople. Ce concile avait, à la vérité, accordé à l'évêque de la nouvelle Rome des priviléges au-dessus des autres, en lui assignant la présidence du

concile, de préférence aux autres patriarches d'Orient; mais cette assemblée n'avait rien dit positivement d'un privilége de juridiction, ce qui était le point réel et essentiel. L'intention du concile, de lui conférer en même temps la juridiction, ne peut donc être que supposée, mais non prouvée: et cette preuve serait d'autant plus difficile à donner que le deuxième canon du même concile, d'après lequel les évêques de la capitale impériale devaient jouir de la préséance d'honneur après le Siége de Rome, réserve expressément la franchise des priviléges des diocèses d'Asie, du Pont et de Thrace, ce qui serait une contradiction avec l'assertion que ce concile aurait voulu placer ces diocèses sous l'autorité de l'évêque de Constantinople; ajoutez encore qu'il est dit que rien n'est changé à la juridiction des métropolitains. Il est vrai que les évêques de Constantinople avaient entendu ce canon dans ce sens, comme s'il leur eût donné aussi la juridiction: ce qui était naturel, la chose étant si conforme à leurs intérêts, et ils l'avaient même exercée, depuis cette époque, en diverses circonstances. L'importance de cette ville, résidence de l'empereur et de toutes les autorités supérieures, centre de l'Empire pour tout l'Orient, ne pouvait manquer de favoriser leurs prétentions; et les empereurs d'Orient cherchaient aussi, comme de raison, à donner à leur capitale autant de puissance, d'éclat et de prépondérance qu'il leur était possible. Les évêques qui en dépendaient devaient aussi voir avec satisfaction leur patriarche jouir d'un semblable privilége, puisque, plus il avait de puissance, plus il pouvait défendre avec efficacité leurs intérêts auprès de l'empereur; ils ne demandaient donc pas mieux que de lui accorder le privi-

lége qu'il réclamait, alors même qu'aucune décision de l'Église ne l'autorisait.

A ces motifs se joignaient peut-être des considérations d'une nature plus générale. La triste expérience des dernières années avait suffisamment appris combien était dangereuse pour le repos de l'Eglise la prépondérance que le patriarche d'Alexandrie possédait en Orient. Le monachisme, qui s'était principalement étendu en Égypte où il jouissait d'une grande influence, dépendant presque entièrement de ce patriarche, pouvait facilement, comme on l'avait vu sous Théophile et sous Dioscore, être exploité par lui, dans un but d'ambition et au détriment de la liberté universelle de l'Église. Or, nous voulons bien le croire, le concile pensait peut-être que le meilleur moyen de remédier à ce péril serait d'accorder au siége de Constantinople des priviléges qui le mettraient en état de maintenir celui d'Alexandrie dans des limites convenables. Comme s'il n'était pas plus simple et plus prudent de s'en tenir au pouvoir modérateur départi au Siége de saint Pierre par Jésus-Christ lui-même! Mais, on le découvrit plus tard, le nouvel évêque de Constantinople, Anatole, n'était pas exempt de projets ambitieux, et la décision du concile fut due principalement à ses sollicitations auprès de l'empereur, pour le moins autant qu'aux raisons que nous venons d'exposer.

Le Pape ne pouvait entrer dans de semblables considérations. Intimement convaincu que ses fonctions de pasteur suprême lui imposaient l'obligation de veiller au salut de l'Église universelle, Léon devait nécessairement mettre de côté l'utilité ou même la nécessité locale de ces décisions, pour ne les contempler que

dans leurs rapports avec l'Église en général, et pour examiner jusqu'à quel point elles pouvaient être avantageuses ou nuisibles à son avancement. Sous cet aspect, elles durent se présenter à lui dans un jour bien différent. Il était évident qu'en accordant un semblable privilége au siége de Constantinople, on lui donnait, dans l'Orient, la même prépondérance qui avait été précédemment accordée à celui d'Alexandrie, prépondérance qui, à cause de l'importance politique de la capitale, pouvait produire de graves abus et devenir dangereuse pour l'Église universelle. L'éventualité d'une séparation devenait beaucoup plus facile à prévoir, dès que la direction de tout l'Orient se trouverait dans les mains d'un seul évêque. Ce ne fut donc pas un mouvement d'égoïsme ou de jalousie, mais la pensée du bien pour la chrétienté entière, dans le présent et dans l'avenir, mais la prévoyance d'une politique aussi habile que profonde, qui imposa au Pape le devoir de s'opposer énergiquement à ce canon. D'ailleurs, ce canon violait ouvertement la justice en ce qui regardait la juridiction des métropolitains d'Éphèse et de Césarée, dont l'indépendance était fondée sur d'anciens décrets de l'Église légalement rendus. Saint Léon avait deviné les fatales conséquences de cette faute; car la séparation de l'Église d'Orient, exécutée par l'ambition, appuyée sur la prépondérance accordée au siége de Constantinople, a pris son origine dans les priviléges accordés par le concile de Chalcédoine (1).

Pour faire triompher de nouveau le droit, la justice, l'intérêt universel de l'Église, saint Léon eut encore à vaincre les résistances les plus opiniâtres et les plus con-

1) Voyez Arendt, *Vie de saint Léon*, p. 315 à 318.

sidérables. Lucien, évêque, et Basile, diacre, arrivèrent à Rome porteurs de lettres de l'empereur Marcien, de l'impératrice Pulchérie, d'Anatole, évêque de Constantinople, et de Julien de Cos; tous demandaient avec instance au Pape d'approuver le vingt-huitième canon du concile de Chalcédoine. Mais toutes ces démarches ne purent ébranler la fermeté de saint Léon. Les renseignements donnés par les légats, à leur retour, n'avaient fait que l'affermir davantage dans son opinion. Ils lui présentèrent cette affaire comme le résultat de l'ambition d'Anatole. Pendant leur long séjour à Constantinople, tant avant qu'après le concile, les légats avaient eu une foule d'occasions d'apprendre par eux-mêmes à connaître la véritable situation des choses et le caractère d'Anatole : c'est là ce qui explique la vivacité des sentiments hostiles manifestés contre eux par cet évêque dans sa lettre au Pape.

Toutes les réponses de saint Léon sont datées du 22 mai 452 (1). Il écrit à l'empereur : « Je vois avec peine que l'esprit d'ambition veut continuer le trouble qui vient d'être apaisé par le concile. Anatole, en voulant augmenter illicitement ses priviléges, diminue son propre mérite. Que la ville de Constantinople, comme nous le souhaitons, ait sa gloire et que, par la protection de Dieu, elle jouisse longtemps du règne de votre clémence. Mais autre est la nature des choses du siècle, autre la nature des choses de Dieu ; et hors de cette pierre, que le Seigneur a posée pour fondement, nulle condition ne sera stable; qui convoite ce qui ne lui est pas dû perdra même ce qui est à lui. Qu'il suffise à cet homme que, par l'intervention de votre piété et

(1) *Ep.* CIV, CV, CVI, CVII. — Ball.

l'assentiment de notre faveur, il ait obtenu l'épiscopat d'une si grande ville. Qu'il ne dédaigne pas la cité impériale, parce qu'il n'en peut faire un siége apostolique; qu'il n'espère nullement pouvoir s'agrandir aux dépens des autres. Les priviléges des églises, institués par les canons des saints Pères et fixés par les décrets du vénérable concile de Nicée, ne peuvent être ébranlés par aucune improbité, ni changés par aucune nouveauté. C'est à quoi je dois veiller sans cesse; car la dispensation m'en est confiée, et je me rendrais coupable si les règles des Pères étaient violées par ma connivence, et si la volonté d'un seul de mes frères pouvait plus sur moi que l'utilité commune de toute la maison du Seigneur. Après avoir détruit l'hérésie, réprimez aussi l'ambition et faites en sorte qu'Anatole obéisse aux Pères, conserve la paix et ne se croie pas tout permis pour avoir osé, sans aucun exemple et contre les canons, ordonner l'évêque d'Antioche, entreprise que je n'ai pas voulu punir, dans le désir de rétablir la paix et la foi. Qu'il cesse donc d'outrager les règles ecclésiastiques, de peur qu'il ne se retranche lui-même de l'Église universelle. »

La lettre à Pulchérie se termine par ces paroles : « Qu'Anatole considère à quel homme il a succédé, et que, repoussant tout esprit d'ambition, il imite la foi de Flavien, sa modestie, son humilité, qui l'ont élevé jusqu'à la gloire de confesseur. S'il veut reproduire l'éclat de ses vertus, il sera louable, il gagnera l'affection de tout le monde. A cette condition, nous lui promettons notre cœur, ainsi que l'inaltérable dilection du Siége apostolique pour l'église de Constantinople. La piété de votre foi étant unie avec le Siége apostolique, nous annulons et cassons, par l'autorité du bienheureux

Pierre, apôtre, toutes les conventions données par les évêques en opposition avec les canons faits dans le concile de Nicée. »

Dans sa lettre à Anatole, le Pape lui rappelle, et l'ordination illégale de Maxime d'Antioche, et de vouloir, par ses prétentions, faire perdre au siége d'Alexandrie le second rang, à celui d'Antioche le troisième, dépouiller de leurs priviléges tous les métropolitains qui l'entourent. Saint Léon continue : « Attentat inoui, dont vous êtes tellement préoccupé que, du saint concile, uniquement assemblé pour éteindre l'hérésie et confirmer la foi catholique, vous en avez fait l'instrument de votre ambition et l'avez poussé à être de connivence avec vous : comme si on ne pouvait rejeter ce qu'une multitude a voulu illicitement, et comme si quelqu'un pouvait détruire les règles de Nicée, établies par l'Esprit vraiment Saint. Les envoyés du Siége apostolique, qui présidaient au concile en notre place, ont résisté avec une louable constance à vos entreprises. On ne peut en douter, puisque vous vous en plaignez dans votre lettre, ce qui fait leur éloge et vous accuse. Les saints Pères qui, à Nicée, ont établi des lois qui dureront jusqu'à la fin du monde, vivent chez nous et partout l'univers dans leurs constitutions ; tout ce qu'on attente contre elles est cassé sans délai. Cessez, mon frère, de fatiguer les oreilles des princes chrétiens par des demandes effrontées. Le règlement fait par des évêques, il y a soixante ans, dites-vous, ne favorise en rien votre prétention; car, n'ayant pas été communiqué par vos prédécesseurs au Siége apostolique, ce règlement a été, dès l'origine, frappé de nullité, et l'usage que vous voulez en faire est aussi tardif qu'inutile. J'aime tellement tous mes frères, que jamais je n'accor-

derai à aucun ce qu'il demandera contre lui-même. Ainsi, c'est par bienveillance que je m'oppose à vous, afin que vous cessiez de troubler l'Église universelle. Que les métropolitains ne soient point frauduleusement dépouillés de leurs antiques priviléges. Que le siége d'Alexandrie ne perde rien de la dignité qu'il a méritée par saint Marc, disciple du bienheureux Pierre ; si Dioscore est déchu par son impiété, les ténèbres d'autrui ne doivent point obscurcir une si grande église. Que l'église d'Antioche, où naquit le nom chrétien par la prédication du même apôtre, demeure dans l'ordre fixé par les règlements de nos Pères, et que, placée au troisième rang, elle ne descende jamais au-dessous d'elle-même : car autre chose sont les siéges, autres ceux qui sont assis dessus. En vous écrivant ceci, mon frère, je vous exhorte dans le Seigneur, à déposer tout esprit d'ambition, et à vous embraser plutôt de l'esprit de charité, de cette charité qui est patiente et douce, qui n'est point jalouse, qui n'agit point avec précipitation, qui ne s'enfle point, qui n'est point ambitieuse, qui ne cherche point ce qui est à soi. Or, si la charité ne cherche point ce qui est à soi, combien péchera celui qui convoite ce qui est à autrui. Je veux donc que vous vous absteniez absolument de ces choses, et que vous vous souveniez de cette parole : Gardez ce que vous avez de peur qu'un autre ne reçoive votre couronne ; car si vous cherchez ce qui ne vous advient pas, vous vous priverez vous-même de la paix de l'Église universelle. »

Nous avons dit que le résident de saint Léon à Constantinople, Julien de Cos, avait aussi écrit pour appuyer la demande d'Anatole. Le Pape se montra très-mécontent de cette démarche d'un de ses agents, et lui répondit : « Vous devez aimer l'état de l'Église univer-

selle plus qu'aucun homme particulier, et ne pas me demander ce qui nous rendrait tous deux coupables, moi en l'accordant, vous en l'obtenant. »

Dans toutes les lettres écrites par saint Léon, au sujet de cette affaire, règne un ton de sévérité que plusieurs écrivains ont accusé de dureté et d'arrogance. Mais il faut remarquer que dans les refus du Pape d'approuver ce canon, on ne trouve aucun symptôme soit de haine personnelle, soit de désir d'augmenter sa propre puissance. Il ne cesse, au contraire, de protester, de la manière la plus solennelle, qu'il croit devoir agir comme il le fait dans l'intérêt général et pour le maintien de l'unité de l'Église. La violation des institutions ecclésiastiques, l'usurpation des droits d'autrui sans aucun motif, le danger de l'exemple, donné par un évêque si haut placé, l'urgente nécessité de prévenir à l'avance tout prétexte de désunion et de mécontentement dans l'Église, toutes ces raisons doivent suffire pour expliquer cette sévérité de langage à l'égard d'Anatole.

La conduite qu'il tint, à peu près à la même époque, dans une affaire qui regardait la discipline, prouve encore toute l'importance qu'il mettait au maintien des lois de l'Église, et combien peu il cherchait à augmenter les priviléges du Siége apostolique. Théodore, évêque de Fréjus, en Gaule, s'était adressé directement au Pape pour lui demander sa décision dans une question concernant des pénitences, avant de l'avoir soumise préalablement à son métropolitain. Dans sa réponse, Léon lui rappelle qu'il aurait dû d'abord s'adresser à celui-ci, et que ce n'était que dans le cas où son métropolitain ne

lui donnerait pas une réponse satisfaisante, qu'il pouvait avoir recours à Rome.

Anatole, irrité sans doute de la réponse négative du Pape à sa demande et de la rigueur qu'il lui témoignait, changea tout à coup de dispositions et fournit de justes motifs pour croire que la conduite qu'il avait tenue jusqu'à ce jour n'avait été que du déguisement et de l'hypocrisie. Julien de Cos, qui, après le concile de Chalcédoine, était resté à Constantinople pour y servir les intérêts du Saint-Siége, fit savoir à Léon qu'Anatole, depuis qu'il avait reçu sa lettre, donnait lieu à des plaintes graves; qu'il se montrait favorable aux hérétiques, entretenait des liaisons d'intimité avec les partisans d'Eutychès et de Dioscore, et persécutait les amis de l'Église et de Flavien: la plus grande preuve de son changement se voyait dans les mesures prises récemment à l'égard d'Aétius, archidiacre de l'évêché de Constantinople. Il avait cherché à éloigner de ses fonctions influentes cet homme qui se distinguait par sa vertu, sa piété et son attachement sincère aux croyances orthodoxes. La place d'archidiacre était, à cette époque, d'une haute importance, et donnait à celui qui en était revêtu une si grande autorité, que l'évêque devait nécessairement désirer qu'elle fût occupée par un homme qui serait entièrement dévoué à ses intérêts. L'archidiacre présidait le collége des diacres; il était chargé en partie de l'administration des biens de l'Église et du soin de ses affaires au dehors. C'était lui qui, sur les revenus généraux, comptait à chaque clerc la part qui lui revenait. Il avait une sorte de juridiction sur les prêtres de la campagne; il jugeait les discussions qui s'élevaient entre les clercs d'un ordre inférieur, et jouissait en outre d'un grand nombre d'autres priviléges. Anatole, qui, dans l'opposition où il avait le projet

d'entrer contre le Pape, sentait le besoin d'être sûr de son clergé, voulait voir cette fonction remplie par un homme disposé à favoriser ses vues; et comme il ne pouvait espérer d'Aétius cette lâche complaisance, il chercha tous les moyens de l'éloigner. Ne trouvant aucun prétexte légitime de le destituer, il prétendit le forcer de se démettre en l'ordonnant prêtre, quoique Aëtius n'en éprouvât aucun désir. La chose s'exécuta cependant, et il ne fut plus possible à Aétius de rester archidiacre, parce que, pour cet emploi, il fallait nécessairement n'être que simple diacre; mais comme Anatole le trouvait encore trop dangereux dans cette nouvelle position, il lui conféra un poste éloigné de la ville, l'église d'un cimetière, toujours, disait-il, pour lui faire honneur. Il le remplaça par André, qui avait été une fois déposé comme suspect d'hérésie et d'attachement à Eutychès et à Dioscore.

Aussitôt que le Pape eut appris cette conduite, il s'en plaignit amèrement auprès de l'empereur et de Pulchérie par deux lettres datées des 10 et 11 mars 453, et leur déclara franchement qu'Anatole avait en réalité destitué Aétius, et que les nouvelles fonctions dont il l'avait chargé n'étaient au fond qu'un exil déguisé. Il s'était en outre rendu coupable de la violation des règles canoniques, en ce que, conformément à la tradition apostolique, il n'avait point ordonné Aétius dans la nuit du samedi au dimanche. Il paraît que l'usage contraire était général à cette époque en Orient, car, dans une précédente lettre adressée à Dioscore, Léon s'élève contre cet abus, universellement adopté par l'Église d'Alexandrie. Mais ce qu'il reprochait surtout à Anatole, c'était d'avoir donné la place vacante à un eutychien décidé, qui avait ouvertement défendu les erreurs de l'héréti-

que, et qu'Anatole lui-même avait autrefois destitué. De son côté, Aétius, profondément blessé des procédés de son évêque, porta plainte au Pape et le pria de juger entre eux. La réponse de saint Léon montre toute sa prudence et sa modération. Il avoue que la destitution d'Aétius est un acte injuste, mais il refuse de se prononcer hautement contre la nomination d'André, pour ne pas se mettre en opposition avec le concile de Nicée. Ce concile, ainsi que d'autres réglements plus anciens et les avis des Pères les plus éclairés (1), donnaient à l'évêque une liberté entière dans les affaires de son diocèse, tant qu'il ne se mettait pas en opposition avec les lois existantes de l'Église. André ne pouvait en aucune façon conserver sa place, et ses opinions anciennes auraient pu fournir à Léon des motifs suffisants pour insister sur sa déposition ; mais il préféra employer les moyens de douceur, afin de ne pas pousser Anatole à une révolte ouverte. D'ailleurs, l'ordination d'Aétius, blâmable pour la forme, n'était pas radicalement nulle, de sorte qu'Aétius demeurait irrévocablement exclu de son ancien poste. Saint Léon dit expressément, dans sa réponse, qu'il ne veut pas dépasser les bornes ordinaires de la modération, et, en même temps, il insiste auprès de Marcien et de Pulchérie pour qu'ils fassent revenir Anatole, par des représentations amiables, de la fausse voie où il s'engage.

La gravité des affaires religieuses en Orient, les difficultés qui s'élevaient particulièrement à Constantinople donnèrent à saint Léon l'idée d'organiser des fonctions nouvelles qui, dans les siècles suivants, jouèrent

(1) Habent (episcopi) in ecclesiæ administratione voluntatis suæ arbitrium liberum, rationem actus sui Domino reddituri. — Cyprien. *Ep.* LXXI ad Stephan.

un grand rôle. Il se vit dans la nécessité d'avoir auprès de la cour impériale un ambassadeur à poste fixe, qui pût y protéger les intérêts généraux de l'Église et ceux du Saint-Siége, lui donner immédiatement avis de tous les événements et y soutenir activement les vues de son maître. L'utilité de surveiller les tentatives ambitieuses de l'évêque de Constantinople fut, à cette époque, le premier motif de l'établissement d'une institution qui plus tard, lorsque les rapports de l'Église avec l'État eurent changé, prit un plus vaste développement et devint d'une haute importance pour la direction des affaires religieuses, je veux parler de la coutume d'entretenir des légats pontificaux à poste fixe auprès des diverses cours. Les premiers nommés l'ont été par saint Léon. On rencontre néanmoins un usage semblable, quoique au milieu de circonstances bien différentes, dans l'Église d'Alexandrie, dont l'évêque avait toujours un chargé d'affaires à Constantinople. C'est ainsi que, d'après un fragment de Théodore-le-Lecteur, on voit qu'Anatole lui-même était le représentant de Dioscore dans cette capitale avant d'en être l'évêque, et l'usage en existait depuis longtemps, à en juger par un passage de l'histoire des hérésies de Nestorius et d'Eutychès par Libérat. Toutefois, il ne paraît pas que ces fonctionnaires eussent un caractère public et officiel; ils étaient plutôt des agents particuliers. Cette institution ne se montre complétement formée dans l'Église romaine que sous Justinien, à la cour duquel il y avait toujours des *responsales* du Pape (1).

Julien de Cos, avec qui saint Léon entretenait une correspondance régulière et de la plus grande intimité,

(1) Voyez Ballerini, *Opp.* II, 537, note 3.

fut choisi pour son légat à demeure. Les instructions qu'il lui donna furent telles que les circonstances l'exigeaient. Sa principale mission était de veiller à empêcher la propagation des hérésies dans l'Église d'Orient, et surtout leur adoption par les évêques. Il lui recommande néanmoins de ne point s'immiscer dans des affaires qui ne regardent point les intérêts du dogme et de la discipline. Anatole devait principalement être observé, puisqu'il ne montrait plus le même zèle pour les progrès de la cause catholique. S'il se livrait à des actes dangereux pour l'Église, il aurait à s'adresser immédiatement à l'empereur, dont la foi était inébranlable, et à prévenir sans délai le Pape. Saint Léon donna avis à l'empereur de la mission confiée à Julien, et le recommanda à la bienveillance de Marcien et de Pulchérie.

Malgré tous les efforts du Pape et de l'empereur pour calmer l'agitation dans l'Église d'Orient, malgré tous les moyens de prudence, de douceur et de sévérité employés suivant les circonstances, la fermentation se maintenait dans certaines provinces. Les troubles qui se manifestaient, la faveur accordée à l'hérésie prouvaient combien le désordre moral avait profondément gangrené cette Église. Marcien, qui portait l'intérêt le plus sincère et le plus vif aux affaires catholiques, ne pouvait contempler cette situation sans regrets et sans inquiétude. Il crut avoir trouvé la cause de cette irritation permanente dans une circonstance qui montre quels étaient, à cette époque, les rapports de l'évêque de Rome avec l'Église d'Orient, et combien la reconnaissance de la primauté du Saint-Siége était universelle. Il paraît que, pour des motifs que nous ignorons, puisqu'il ne nous en a point instruits, saint Léon avait

tardé pendant assez longtemps à faire connaître à l'Église d'Orient sa confirmation du concile de Chalcédoine, n'ayant pas répondu à la lettre que les évêques du concile lui avaient écrite. Quelques-uns d'entre eux, toujours attachés aux doctrines d'Eutychès, avaient pris occasion de ce silence pour résister à l'exécution des décrets de cette assemblée, prétendant qu'ils n'avaient point été approuvés par l'évêque de Rome. Marcien pria donc le Pape d'envoyer le plus tôt possible sa confirmation, afin qu'elle pût être lue publiquement dans les églises et parvenir ainsi à la connaissance de tout le monde, ce qui ferait tomber les derniers prétextes de résistance. Cette circonstance prouve incontestablement que la confirmation de l'évêque de Rome était regardée, dès le cinquième siècle, en Orient, comme indispensable pour la validité d'un concile œcuménique ; et cette manifestation est d'autant plus importante qu'elle n'avait été en aucune manière ni prévue, ni sollicitée par saint Léon, ni soutenue par Marcien, que l'on aurait pu accuser de partialité, comme étant l'ami particulier du Pape, mais qu'elle provenait d'un mouvement spontané du peuple lui-même. Par suite de cette demande de l'empereur, le Pape lui fit parvenir une lettre, datée du 21 mars 453, qui fut communiquée par Marcien à tous les évêques qui avaient assisté au concile : il y confirmait nettement et formellement tous les décrets du concile de Chalcédoine qui se rapportaient au dogme, mais déclarant non moins nettement et à plusieurs reprises, qu'il ne reconnaîtrait jamais ce qui avait été fait de contraire aux décrets du concile de Nicée.

Il est assez difficile de décider jusqu'à quel point Anatole fut complice des troubles occasionnés par le retard de la confirmation du concile. Qu'il y ait pris

une part, au moins indirecte, ce fait est incontestable et la preuve en résulte de toutes ses démarches pour assurer l'exécution des décrets du concile concernant la juridiction de son siége. Il se mit en rapport, soit personnellement, soit par des intermédiaires, avec les évêques d'Illyrie, et travailla de toutes ses forces à obtenir leurs signatures pour le vingt-huitième canon; mais ses efforts échouèrent contre la loyauté du métropolitain Eurythée, qui avait succédé à Anastase sur le siége de Thessalonique. Celui-ci ayant envoyé un de ses évêques à Rome, donna immédiatement avis au Pape des intrigues d'Anatole. Mais saint Léon, après avoir fait comprendre à l'évêque de Constantinople combien ses menées sourdes et hostiles étaient iniques et perverses, ne leur opposa plus que le silence et le mépris. Il paraît qu'Anatole sentit vivement ce que ce procédé du Pape avait de blessant pour lui, car il s'en plaignit à Julien de Cos. Celui-ci en instruisit saint Léon et le pria d'écrire à Anatole. Le Pape répondit par un refus, déclarant qu'il voyait bien qu'Anatole ne voulait pas se corriger. A en juger par la conduite ultérieure de l'évêque de Constantinople, ce langage du Pape produisit sur son esprit une profonde impression, et détermina peut-être le changement qui s'opéra plus tard dans ses dispositions (1).

(1) Voyez Arendt, page 333-336.

CHAPITRE X.

Révolte du schisme et de l'hérésie contre le concile de Chalcédoine.

> Mes ennemis ont réuni leurs efforts pour m'accabler; car ceux qui m'attaquent sont très-nombreux.
> Ils me menacent tout le jour; mais tout le jour, ô mon Dieu, j'espérerai en vous.
> Ps. LV.

Soulèvement des moines en Palestine contre le concile. — Théodose, chef des révoltés. — Violente émeute à Jérusalem. — Courageuse résistance des moines orthodoxes. — Saint Euthymius, saint Gérasime, l'abbé Gélase. — Actes et lettre de l'empereur Marcien contre les révoltés. — Lettre de saint Léon. — Réintégration de Juvénal à Jérusalem; il écrit à saint Léon; réponse du Pape. — Élection d'un nouveau patriarche à Alexandrie. — Soulèvement des moines en Égypte. — Timothée Élure, chef des révoltés. — Protérius écrit à saint Léon; réponse du Pape. — Belle lettre de saint Léon à Théodoret. — Mort de Théodoret et de sainte Pulchérie.

(453-454.)

Toutes les tentatives du Saint-Siége et de l'Empire, pour le rétablissement de l'union et de la paix, échouèrent devant l'opiniâtreté passionnée des hérétiques et

de leurs partisans. Des mouvements séditieux éclatèrent, plus dangereux encore que les précédents, et qui menaçaient de porter à l'Église de nouvelles et plus profondes blessures.

Nous avons dit que les moines formaient la principale force du parti de Dioscore et d'Eutychès. Les décisions du concile furent reçues avec joie et avec respect par les plus purs et les plus saints solitaires : par saint Siméon Stylite, saint Sabas, saint Euthymius, Gélase et tous ceux qui suivaient leur direction ; mais une multitude de ces moines, attachés par intérêt et par système à la cause de l'hérésie, accueillirent avec colère la déposition de Dioscore et le bannissement d'Eutychès. En perdant Dioscore, ils perdaient leur protecteur, l'autorité et la prépondérance dont ils avaient joui jusqu'à ce jour dans les provinces où ils étaient les plus nombreux, en Palestine, en Syrie, en Égypte. Dans la personne d'Eutychès, ils révéraient l'archimandrite, l'homme qui partageait et leur manière de vivre et leur croyance ; à leurs yeux, il était le martyr de la vie monastique. Comme on pouvait facilement le prévoir, cette foule si portée au fanatisme, toujours prête à suivre les inspirations aveugles du moment et les suggestions du premier chef audacieux qui saurait s'emparer de ses passions, commencerait par témoigner un vif mécontentement des décrets du concile et s'y opposerait ensuite ouvertement. Il ne manquait, en effet, à ces moines que la présence d'un homme entreprenant, qui oserait exprimer les sentiments qui agitaient les masses et les diriger vers un but commun. Tous les éléments de la plus menaçante insurrection existaient déjà, et une fois l'explosion faite, il était difficile de savoir comment elle se terminerait. L'Église

d'Orient renfermait encore dans son sein trop de matières inflammables, restes des temps malheureux qui avaient précédé le concile, et il suffisait d'une étincelle pour allumer un immense incendie ; l'étincelle fut jetée, et l'Église se vit exposée de nouveau au plus imminent danger ; mais la sage modération de l'empereur, sa conduite prudente préservèrent la société chrétienne de maux plus terribles et apaisèrent le tumulte avant qu'il ne s'étendît sur un plus vaste théâtre.

Au nombre des moines présents à Chalcédoine, et qui avaient été attirés par l'intérêt que présentait un concile œcuménique, si important, particulièrement pour eux, se trouvait Théodose de Palestine. Convaincu de crime par son évêque, il avait été chassé de son monastère. S'étant réfugié à Alexandrie, il attaqua Dioscore, fut fouetté comme séditieux, promené par la ville sur un chameau. Ces disgrâces ne le découragèrent pas. D'un esprit audacieux, dévoué à la personne et aux doctrines d'Eutychès, il était prêt à tout risquer pour les défendre. Ce zèle pour l'hérésie lui avait acquis l'amitié d'un grand nombre de ses confrères, et son génie adroit et énergique, qui ne cédait point à la violence et ne craignait point d'en commettre pour son propre compte, lui avait donné une grande influence sur les masses. Il paraît avoir assisté au concile avec le fameux Barsumas, en qualité de député du parti des moines dévoués à Eutychès. Il suivit avec un intérêt passionné les premières séances, et, à peine l'affaire de Dioscore et d'Eutychès fut-elle décidée, qu'il quitta précipitamment la ville pour retourner en Palestine. Là, il parcourut les déserts qui entourent Jérusalem et qui étaient habités par une foule innombrable de moines et de solitaires, criant : « La foi a été anéantie par le concile : il a en-

seigné deux Fils, deux personnes, deux Christs. Dioscore, notre protecteur, a été déposé; Eutychès, notre ami, notre confrère, le vénérable archimandrite, a été déclaré hérétique et banni. Toute vérité, toute justice est chassée de l'Église, puisque l'on a expulsé de pareils hommes. Ce Juvénal, cet évêque de Jérusalem, qui, au concile d'Éphèse, s'était hautement et publiquement déclaré pour Eutychès, qui avait reconnu sa doctrine pour la seule véritable, obéissant aux autorités du jour, a apostasié. » Quand Théodose vit que les esprits commençaient à fermenter, il se prononça ouvertement, avertit chacun du danger qui le menaçait et du devoir qui lui était imposé.

Au milieu de cette agitation, Juvénal revint du concile à Jérusalem. A peine le bruit s'en est-il répandu que l'émeute éclate. Les moines sortent en foule de leurs solitudes; leur haine, leur colère, qui depuis longtemps couvaient en secret, rencontrent enfin un objet sur lequel ils peuvent frapper. L'évêque était un traître à la foi, indigne de son siége; il avait condamné l'innocent, le pieux, l'orthodoxe Eutychès, et abandonné la doctrine qu'il avait jurée à Éphèse. Il était temps qu'il rendît compte de sa conduite; il n'avait d'autre parti à prendre que de rétracter solennellement tout ce qu'il avait fait à Chalcédoine; s'il s'y refusait, c'était une preuve qu'il voulait persévérer dans l'erreur, qu'il ne se repentait pas de son apostasie, et la mort n'était pas un châtiment trop sévère pour un si grand endurcissement. Juvénal, ne voulant point se soumettre à tant d'ignominie et ne pouvant apaiser l'émeute de ces moines furieux, se sauve pendant la nuit et retourne à Constantinople. Aussitôt l'insurrection se répand dans toutes les rues de

la ville. Jérusalem ressemble à une place prise d'assaut par l'ennemi; des actes de violence de toute nature sont commis; on attaque par le fer et la flamme le parti opposé et surtout les prêtres; on rend la liberté aux criminels et aux prisonniers; l'autorité des lois est suspendue. Eudocie, veuve du dernier empereur, qui pleurait dans un couvent à Jérusalem le pouvoir qu'elle avait perdu et la chute de ses amis, ne fut pas étrangère à tous ces mouvements. Elle espérait, du fond de sa retraite, amener une réaction qui s'étendrait dans tout l'Orient, et qui la vengerait de ceux qui l'avaient renversée. Afin de régulariser le soulèvement et de donner aux masses un centre, de l'unité et de la puissance, Eudocie se rattacha à Théodose et le fit élire patriarche de Jérusalem, en remplacement de Juvénal.

L'insurrection ayant un chef, Théodose combattit sans ménagement la doctrine de Chalcédoine. Quiconque ne prononçait pas l'anathème contre le concile et le Pape était déposé, s'il était évêque ou prêtre, et sa place donnée à un partisan d'Eutychès; s'il était laïque, on ne craignait pas de le punir par toutes sortes de cruautés. Pour se venger de n'avoir pu assassiner Juvénal, les révoltés tuèrent Sévérien, évêque de Scythopolis. Les femmes elles-mêmes furent odieusement maltraitées. La terreur et la persécution, à l'usage des hérétiques, des révolutionnaires et des tyrans de tous les siècles, n'épargnaient ni l'âge, ni le sexe, ni les positions les plus sacrées. Un diacre, nommé Athanase, eut un jour le courage de dire à Théodose, au milieu de l'église, au moment où il était assis sur son trône : « Cesse de faire la guerre à Jésus-Christ et de dissiper son troupeau, et connais enfin l'affection que nous portons à notre véritable pasteur; nous ne saurions entendre la

voix de l'étranger. » A peine eut-il prononcé ces paroles, qu'il fut jeté dehors par les satellites de Théodose, et après lui avoir fait souffrir toutes sortes de tourments, on lui coupa la tête; son corps fut traîné dans toute la ville et donné en pâture aux chiens. L'Église honore la mémoire de ce martyr, le 5 juillet. Le diacre Athanase ne fut pas seul à résister aux impiétés et aux violences de Théodose. Les grands crimes font naître les grandes vertus. A cette époque vivait en Palestine un saint célèbre par ses austérités et l'influence qu'il exerçait dans le pays. Euthymius sortait d'une noble et riche famille de la petite Arménie. Dès l'âge le plus tendre, il se distingua par sa piété, son humilité, son amour de la solitude. Il fut ordonné prêtre et nommé supérieur général de tous les monastères du diocèse dans lequel il habitait. Souvent il se retirait dans un couvent du nom de Saint-Polyeucte auquel il avait la plus grande dévotion. Habituellement il passait les nuits en prières sur une montagne voisine, depuis l'octave de l'Épiphanie jusque vers la fin du Carême. Son amour pour la solitude s'augmentant de plus en plus, il prit la résolution de se retirer entièrement du monde. Il sortit donc secrètement de son pays, à l'âge de vingt-neuf ans, pour se rendre en Palestine. Son premier soin fut de visiter les lieux saints à Jérusalem; puis il s'enferma, à deux lieues de cette ville, à Pharan, dans une cellule située auprès de la laure de ce village. Une laure était un certain nombre de cellules écartées les unes des autres, et non placées sous le même toit, comme dans un monastère. Là, dégagé de tout attachement aux choses terrestres, il ne vivait qu'avec Dieu, et se livrait à ces austérités qui étonnent la mollesse et la sensualité des chrétiens de

nos jours, et que les mécréants calomnient, faute de pouvoir les comprendre. Saint Euthymius possédait le don des larmes à un degré éminent. Aux exercices de la plus sublime piété, il joignait le travail des mains, qui consistait à faire des paniers. Le produit de ce travail était un fonds plus que suffisant pour fournir à ses besoins, et il y trouvait encore de quoi assister les pauvres. Cinq ans après, il se retira du côté de Jéricho, avec un saint ermite nommé Théoctiste. Ils s'enfermèrent tous deux, à quatre lieues de Jérusalem, dans une caverne où ils ne vivaient que d'herbes crues; ils y restèrent longtemps inconnus, mais ils finirent par être découverts. La vie de ces grands solitaires est trop souvent méconnue, même par des chrétiens, et considérée comme l'égoïsme d'une piété inutile à la société. La prière seule des saints est un service immense rendu au monde dont elle sauve un grand nombre d'âmes, et auquel elle épargne souvent de terribles épreuves; mais, sous un autre point de vue, ces solitaires, dans leur austère isolement, étaient encore très-utiles, comme le prouve l'histoire et surtout la vie du plus illustre de ces moines, saint Siméon Stylite, contemporain de saint Léon-le-Grand. Les évêques, les docteurs, les princes venaient les consulter sur les questions les plus graves de dogme ou de discipline, dans les moments de crise et de troubles. Leur influence sur les populations était prodigieuse, et leur intervention suffisait pour prévenir ou étouffer des révoltes. Nous aurons occasion de constater ce fait, en parlant des autres saints qui ont vécu dans le siècle de saint Léon.

Quand la retraite de saint Euthymius et de saint Théoctiste eut été découverte, on vint les visiter de toutes parts. On sollicitait comme une faveur inappré-

ciable d'être admis au nombre de leurs disciples. Vers l'an 411, Euthymius se détermina à en recevoir. Ils furent bientôt assez nombreux pour bâtir un monastère dont il confia le gouvernement à Théoctiste. En 420, Euthymius construisit une laure aux environs de ce monastère, sur le chemin de Jérusalem à Jéricho. Jamais il ne voulut diriger ses moines par lui-même. Il vivait toujours dans un ermitage écarté, où les supérieurs venaient prendre ses avis le samedi et le dimanche. Les moines avaient aussi la liberté de le consulter les mêmes jours; il les recevait avec une charité et une humilité qui lui gagnaient tous les cœurs. Dieu favorisa son serviteur du don des miracles. Aspebète, prince arabe et idolâtre, avait inutilement consulté les médecins et les magiciens pour rendre la santé à son fils Térébon, dont une paralysie avait desséché la moitié du corps. On le présenta au saint, qui le guérit avec le signe de la croix accompagné d'une courte prière. Aspebète, frappé de ce prodige, demanda le baptême et prit le nom de Pierre. Sa conversion fut suivie de celle d'un grand nombre de Sarrasins; et Juvénal, patriarche de Jérusalem, le sacra évêque de ces nouveaux chrétiens. En 431, il assista au concile tenu à Éphèse contre Nestorius.

Le bruit de la guérison miraculeuse de Térébon attira auprès de saint Euthymius un grand nombre de malades qui, se trouvant aussi guéris par la vertu de ses prières, propagèrent au loin sa réputation. Son humilité, jointe à son amour pour la retraite, qui ne pouvait s'accorder avec une affluence de monde presque continuelle, lui fit prendre la résolution de changer de demeure, et d'aller se confiner dans le désert de Rouba, appelé aujourd'hui *le désert de la quarantaine,*

parce qu'on le regarde comme celui où Notre Seigneur jeûna pendant quarante jours. Euthymius ajourna cependant son projet, Théoctiste et les autres religieux de son monastère l'ayant instamment conjuré de ne pas les abandonner. Mais quelque temps après, il prit avec lui un de ses disciples, nommé Domitien, et se rendit auprès de la mer Morte, puis sur une haute montagne isolée, où il trouva un puits, et les ruines d'un ancien édifice ; il y construisit un oratoire et s'y fixa : il n'avait pas d'autre nourriture que les herbes qui croissaient dans ce lieu. Cette montagne ne lui paraissant pas encore assez solitaire, il passa dans le désert de Zyphon, où il s'enferma dans une caverne. Ces précautions furent inutiles ; il fut découvert, et de toutes parts on s'empressa de le visiter. Plusieurs de ses disciples ayant bâti des cellules dans le voisinage de sa caverne, il s'y forma une nouvelle laure, qui devint bientôt auisi célèbre que la première. Par ses conseils et par ses exemples, Euthymius dirigeait et soutenait dans les voies de la perfection un grand nombre de solitaires. Il s'attacha à les préserver de la contagion des erreurs de Nestorius et d'Eutychès. Il est facile de comprendre que l'influence d'Euthymius gênait singulièrement le révolté Théodose; c'est pourquoi il s'efforça d'attirer le saint à son parti. Il le fit appeler, mais Euthymius refusa de venir à Jérusalem. Théodose lui envoya deux abbés, Elpide, disciple et successeur de saint Passarion, et Géronce qui gouvernait le monastère de sainte Mélanie. Saint Euthymius leur dit avec fermeté : Dieu me garde de prendre part aux crimes de Théodose ou à son erreur ! Elpide et Géronce : Il faut donc que nous recevions le dogme de Nestorius autorisé par le concile de Chalcédoine, en disant que l'on reconnaît

Jésus-Christ en deux natures. Saint Euthymius : Je n'ai pas là tous les actes du concile, mais pour la définition de foi, je n'y trouve rien à reprendre. Il leur expliqua ensuite comment le concile reconnaissait les deux natures en Jésus-Christ, sans aucune division de personnes, suivant la doctrine de saint Cyrille. Elpide se rendit à ce langage et avoua qu'il était conforme à la foi catholique; il resta quelque temps encore attaché à la communion de Théodose, mais Géronce ne voulut point abandonner l'erreur. Théodose, sans se rebuter, envoya encore différentes personnes pour tâcher de gagner Euthymius, qui, voyant l'impudence de cet homme, avertit les solitaires de ne point communiquer avec le schisme, et se retira dans le fond du désert. Plusieurs anachorètes l'y suivirent, et saint Eutymius y resta jusqu'à la chute de Théodose.

Au milieu de ces mouvements où apparaissent tant de traîtres à notre foi, j'aime à rappeler les noms des chrétiens restés courageusement fidèles. Parmi ceux qui résistèrent à l'impie Théodose, je citerai encore un autre anachorète, célèbre aussi dans ce siècle : il se nommait Gérasime. Après avoir pratiqué la vie monastique dans son pays, la Lycie, il était venu s'établir dans le désert, près du Jourdain. Il avait été entraîné avec les autres anachorètes dans l'erreur de Théodose; mais ayant entendu parler des vertus de saint Euthymius, il vint le trouver à Rouba, conféra longtemps avec lui, consentit à la définition du concile de Chalcédoine, et renonça à la communion de Théodose avec quatre autres moines. Gérasime construisit, à un quart de lieue du Jourdain, une laure et un monastère. La laure était composée de soixante et dix cellules éloignées les unes des autres; le monastère s'élevait au milieu, destiné

pour les novices et les jeunes gens. Les cellules de la laure étaient pour les moines plus avancés dans la perfection. Ils y demeuraient seuls pendant cinq jours de la semaine, depuis le lundi jusqu'au vendredi, et quand ils en sortaient, ils laissaient la porte ouverte pour montrer qu'ils n'avaient rien dont les autres ne pussent se servir, s'ils voulaient. Le samedi et le dimanche ils venaient communier au monastère. Saint Gérasime mourut en 454, le 5 mars, jour auquel l'Église honore sa mémoire.

Un autre abbé, du nom de Gélase, défendit aussi le concile de Chalcédoine contre Théodose. Celui-ci, dès le commencement de son schisme, alla trouver Gélase dans son monastère, et lui parla contre le concile, comme ayant autorisé le dogme de Nestorius. Gélase, connaissant le personnage, amena un jeune enfant du nombre de ses disciples, qu'il avait ressuscité, étant mort par accident, et dit à Théodose : Si vous voulez disputer sur la foi, voici qui vous répondra ; car je n'ai pas le loisir de vous entendre. Théodose se retira dans la confusion. Quand il eut usurpé le siége de Jérusalem, il envoya chercher l'abbé Gélase, et usant de caresses et de menaces, il le fit entrer dans le sanctuaire, et lui dit : Anathématisez Juvénal. Gélase lui répondit avec une calme fermeté : Je ne connais point d'autre évêque de Jérusalem que Juvénal. Théodose craignant que cet exemple ne fût contagieux, le fit chasser de l'église. Les schismatiques se saisirent de sa personne, le placèrent sur un bûcher, menaçant d'y mettre le feu ; mais lorsqu'ils le virent inébranlable, ils lui rendirent la liberté, craignant un soulèvement du peuple, à cause de sa grande réputation.

Voici un trait touchant de la charité et du désinté-

ressement de Gélase. Il possédait un livre écrit sur parchemin, contenant l'Ancien et le Nouveau Testament, qui valait dix-huit sous d'or. Il l'avait placé dans l'église, afin que tous les frères le pussent lire. Un moine étranger le déroba, et le saint vieillard, qui s'était aperçu de ce vol, ne poursuivit point le coupable. Celui-ci se rend dans la ville, cherche à vendre le livre et en demande seize sous d'or. La personne qui voulait l'acheter courut consulter Gélase qui lui dit : Achetez-le, il est beau et vaut bien ce prix. L'acheteur dit au voleur : Je l'ai montré à l'abbé Gélase, et il m'a dit que c'est trop cher, et qu'il ne vaut pas le prix que vous demandez. Le voleur : Ne vous a-t-il rien dit de plus ? Non, répondit l'autre. Le voleur ajouta : Je ne le veux plus vendre; et, touché de repentir, il vint trouver Gélase, et lui voulut rendre son livre ; mais il refusa de le reprendre. Le moine lui dit: Si vous ne le reprenez, je n'aurai point de repos. Il le reprit donc, et le moine étranger, converti par cet acte de charité, resta avec Gélase jusqu'à sa mort (1).

Tels sont les hommes qui défendaient, en Palestine, la vérité, la justice et l'humanité contre les attaques des hérétiques et des schismatiques.

Aussitôt que Marcien eut reçu la première nouvelle de la fermentation qui régnait parmi les moines, il donna l'ordre au général qui commandait dans la province de renforcer la garnison de Jérusalem, car il prévoyait que cette ville deviendrait le point central de la révolte. Cette mesure arrêta le cours des violences. Mais Juvénal étant absent et le parti de Théodose fort nombreux et

(1) Voyez la vie de saint Euthymius, par le moine Cyrille, dans *Analect. Græc.*, par D. Lottin; Cotelier, *Monum. Græc.*; Bollandus et Baillet.

fort répandu parmi le peuple, l'évêque schismatique se maintint encore pendant vingt mois sur son siége, où il continua à exercer un pouvoir absolu. A la vérité, la présence de la garnison l'empêcha de se livrer à ses cruautés; mais la situation illégale des affaires demeura la même. Les moines, qui se sentaient gênés par les fonctionnaires impériaux, écrivirent à Pulchérie, pour se plaindre avec amertume des soldats, une lettre qui servit elle-même à donner la preuve de toute la perversité de leurs dispositions. L'empereur Marcien se chargea de leur faire une réponse sévère : « Au lieu de vivre en repos, de vous faire instruire par les prêtres, et d'obéir à leur doctrine, comme vous y êtes obligés par votre profession, vous avez entrepris, par une audace violente, de vous faire docteurs des peuples; vous vous êtes follement persuadés qu'il fallait plutôt vous suivre en la science de la foi, que les saints Apôtres, les Prophètes et les Pères de l'Église. Vous ne pouvez nier les crimes dont vous vous êtes rendus coupables; les maisons et les monastères brûlés; les homicides et les autres violences commis dans Jérusalem, comme dans une ville prise d'assaut. Je ne puis assez m'étonner qu'ayant anathématisé Eutychès, vous adhériez à Théodose, homme de la dernière audace, qui suit toutes les opinions de cet hérésiarque, de Valentin et d'Apollinaire; Jésus-Christ, notre Seigneur, ne manquera pas de faire justice de tant d'impiétés. A l'avenir, vous vous abstiendrez de toutes assemblées contraires aux canons, sous peine d'encourir les peines établies par nos prédécesseurs contre les hérétiques. L'évêque Juvénal s'étant employé auprès de moi, avec beaucoup de chaleur, pour obtenir votre grâce, je la lui accorde, espérant que par la pénitence vous expierez les crimes que vous avez commis. »

La nouvelle de l'insurrection était arrivée aussi à Rome ; les premiers avis furent vagues et incertains, et le Pape désirant se procurer des rapports positifs sur le véritable état des choses, écrivit à son légat à Constantinople, l'évêque Julien de Cos : « J'ai appris que l'esprit des moines de la Palestine est depuis quelque temps dans une grande agitation, mais je n'en connais pas la véritable cause, et ne sais si elle provient de leur attachement pour Eutychès ou de leur irritation contre Juvénal. » Cette lettre était à peine expédiée que des nouvelles plus circonstanciées arrivèrent de la part de Julien, qui faisait connaître l'origine et la suite de cette affaire. En même temps, le Pape fut instruit des mesures que l'empereur avait prises. Saint Léon remercia Marcien et Pulchérie de leurs efforts pour maintenir la paix de l'Église et loua la conduite prudente et modérée de l'empereur. Par la même occasion, il s'acquitta d'une commission que ce prince lui avait donnée. Marcien ayant connaissance de la part qu'Eudocie avait eue à tous ces mouvements, mais respectant trop dans sa personne la dignité dont elle avait été revêtue, pour agir publiquement contre elle, Marcien, disons-nous, avait prié confidentiellement le Pape de tenter une démarche auprès d'Eudocie afin de lui faire sentir ce qu'il y avait de peu convenable et même de criminel dans sa conduite. Saint Léon s'empressa d'adresser une lettre dans ce sens à Eudocie, et engagea en outre son gendre Valentinien à lui faire, de son côté, quelques représentations.

En cette même année 453, il écrivit aux moines révoltés une lettre éloquente dont voici l'analyse : « La première cause de tous les malheurs est une interprétation erronée de la doctrine de l'Église, occasionnée sans doute par une fausse traduction de ma lettre à Flavien. Ni Eu-

tychès qui enseignait le mélange des deux natures, ni Nestorius qui admettait une distinction de deux personnes, ne peuvent donner une juste idée du Rédempteur. Celui qui ne croit pas que Jésus-Christ ait été vrai homme et ait participé à notre nature, ne peut participer à la Rédemption accomplie par le Christ dans cette nature humaine. Ce n'est que parce qu'il a pris notre corps, que dans ce corps il s'est offert lui-même, a souffert, est mort et est monté au ciel, que nous pouvons avoir part à ce Corps et à tous les bienfaits qui en émanent. Léon explique avec une grande clarté en quoi consiste l'erreur des Nestoriens, des Apollinaristes et d'autres hérétiques, et il s'attache surtout à préciser le rapport qui existe entre Eutychès et Apollinaire. Le premier, après s'être fourvoyé au milieu des erreurs de plusieurs anciens hérétiques, avait fini par tomber dans la doctrine d'Apollinaire, en avait poussé plus loin encore les conséquences, soutenant qu'il n'existe qu'une seule nature dans le Seigneur. Si Eutychès ne voulait pas admettre que la Divinité eût souffert, ce qui était cependant le résultat naturel de son système, il était obligé, pour échapper à cette erreur, de prétendre, avec Marcion et les Manichéens, que l'humanité tout entière de Jésus-Christ n'était qu'apparente. La doctrine de l'Église, au contraire, d'accord avec la vérité, déclare que la nature divine et la nature humaine sont réunies, sans mélange, dans la personne de Dieu fait homme. Les œuvres accomplies par le Seigneur, et qui manifestent également sa divinité et son humanité, prouvent la réalité des deux natures..... Où est la règle de la mansuétude et du calme, de la longanimité et de la patience, de la tranquillité et de la paix, de la charité et du courage à souffrir? Quelle conviction

vous a détournés, ou quelle persécution vous a séparés de l'Évangile du Christ? Quelle si grande astuce vous a fait oublier les prophètes et les apôtres, oublier le symbole de votre baptême, pour vous soumettre à des illusions diaboliques? Qu'auraient donc fait près de vous les ongles de fer, les tourments cruels, si pour vous enlever l'intégrité de votre foi, il n'a fallu que les vains artifices des hérétiques? Vous croyez agir pour la foi, et c'est contre la foi que vous allez; vous vous armez au nom de l'Église, et c'est l'Église que vous combattez? Est-ce là ce que vous avez appris des prophètes, des évangélistes, des apôtres? Vous êtes responsables du scandale que vous avez occasionné dans l'église par votre conduite insensée et violente; il ne vous reste plus qu'à en faire sincèrement pénitence et à vous rattacher à la croyance générale (1). »

Le Pape écrivit de nouveau à Eudocie, qui, à ce qu'il paraît, n'avait pas répondu à sa première lettre: il l'exhorte de la manière la plus pressante à ne pas encourager, par son autorité, la perversité des moines, mais d'employer, au contraire, tous ses efforts pour les corriger, et de leur donner un bon exemple en renonçant complétement à l'hérésie d'Eutychès. Eudocie ne se rendit pas encore à ces conseils; il fallait de plus sévères leçons pour faire plier l'esprit orgueilleux et vindicatif de cette femme. On verra plus tard de quels moyens Dieu se servit pour dompter la résistance d'Eudocie.

Quand l'empereur eut reconnu que l'on ne pourrait obtenir par les voies de douceur, de ces moines aveuglés, qu'ils reniassent ce Théodose, auteur de tout le

(1) Quesnel. *Ep.* XCVII.

mal, qui devenait de jour en jour plus arrogant et plus audacieux, il résolut de mettre sa menace à exécution, et d'user de la plus grande rigueur. Il envoya l'ordre d'arrêter Théodose, de le saisir partout où on le trouverait, de le jeter en prison et de le livrer au tribunal suprême de la province, pour recevoir le châtiment qui lui était dû. Théodose, à qui ses amis de Constantinople avaient immédiatement fait connaître le décret lancé contre lui, prit la fuite, et se cacha sur le mont Sinaï. Après son départ, l'insurrection privée de son chef se calma d'elle-même, et le rétablissement de Juvénal, qui eut lieu vers la fin de 453, termina ce triste épisode, qui donne une déplorable idée de la situation de l'Église Orientale dans ce siècle. Plusieurs des complices de Théodose, non-seulement parmi les séculiers, mais parmi les moines, furent punis comme ils le méritaient. Juvénal déposa tous ceux qui avaient été ordonnés par l'usurpateur, et tint un concile d'où il écrivit une lettre synodale, adressée à tous les abbés et moines de Palestine, pour leur déclarer que le concile de Chalcédoine n'avait fait que confirmer la foi de Nicée, et afin de les rassurer contre les calomnies des schismatiques. Il fit part au Pape de sa réintégration. Le 4 septembre 454, saint Léon lui répondit pour le féliciter et lui rappeler ses fautes : « En faisant réflexion sur le passé, je vois que vous vous êtes attiré vos malheurs, et que vous avez perdu l'autorité pour apprendre à résister aux hérétiques, vous qui avez approuvé leur erreur, en condamnant Flavien et en recevant Eutychès au concile d'Éphèse. N'était-ce pas là renier Jésus-Christ selon le Christ ? Quoiqu'il ne soit permis à aucun prêtre d'ignorer le mystère de l'Incarnation, ils sont bien plus coupables, les chrétiens qui

demeurent à Jérusalem, puisqu'ils n'ont pas besoin de lecture pour connaître la vérité de l'Évangile, voyant de leurs yeux les lieux où les mystères se sont accomplis. C'est là qu'une vierge de la race de David a enfanté, qu'elle a enveloppé de langes son enfant dans une crèche, n'ayant pas trouvé d'hôtellerie pour se loger. C'est là que les anges ont annoncé la naissance du Sauveur; qu'il a été adoré des Mages; qu'Hérode l'a cherché pour le faire mourir; qu'il a grandi en âge et en force, qu'il est devenu homme parfait; qu'il a eu faim et soif; qu'il a pleuré; qu'on l'a attaché à la Croix. On y voit la pierre qui lui servit de tombeau et d'où il est sorti par sa puissance divine (1). »

L'agitation des moines de la Palestine n'était pas encore entièrement calmée, qu'il en éclata une autre, mais beaucoup plus menaçante, en Égypte. Afin d'en faire connaître l'origine et la suite, il est nécessaire de rappeler la conduite des évêques égyptiens qui s'étaient rendus avec Dioscore au concile de Chalcédoine. Lorsque sa condamnation fut publiée, quatre d'entre eux se détachèrent de lui et signèrent les décrets du concile. Les treize autres étaient restés, comme nous l'avons dit, à Constantinople, jusqu'après l'élection du nouvel évêque. L'empereur avait sur-le-champ donné l'ordre à Théodose, préfet d'Égypte, de surveiller l'élection du nouveau patriarche, afin que l'on ne choisît pour ce poste éminent qu'un homme qui en serait digne par sa piété et sa capacité. Le peuple d'Alexandrie, qui jouissait du droit d'élection, refusa, dans le commencement, d'élire un autre patriarche; car un grand nombre d'individus restaient fortement attachés à Dios-

(1) Quesnel. *Ep.* cx.

core, et malgré sa condamnation, le regardaient toujours comme leur évêque. Toutefois, les efforts des quatre évêques joints à ceux de tout le clergé d'Égypte amenèrent les choses au point que Protérius fut élu patriarche. C'était un digne prêtre, sous tous les rapports, et qui, malgré des opinions toutes contraires à celles de Dioscore, possédait son estime. Celui-ci l'avait déjà précédemment fait archiprêtre et nommé pour le suppléer à l'époque de son départ pour Chalcédoine. Ce choix était fort heureux, car il obtenait l'assentiment de toutes les personnes honnêtes, et Marcien s'en montra satisfait, comme on le voit par le témoignage favorable qu'il rendit au Pape au sujet de Protérius, qui, plus tard, eut occasion de le rappeler à l'empereur.

Quoique les qualités personnelles de Protérius fussent de nature à rendre son élection agréable à tout le monde, néanmoins les préventions en faveur de Dioscore étaient encore profondément enracinées, surtout auprès de cette portion turbulente du peuple, disposée à manifester par des actes de violence sa répugnance pour le nouvel évêque. Mais plus les partisans de Dioscore insistaient pour qu'on leur rendît leur évêque de prédilection, plus le parti opposé se croyait tenu de défendre l'élection de Protérius. Cet état de choses excita une vive irritation dans les esprits, et les partis étaient déjà en présence quand les treize évêques demeurés fidèles à Dioscore arrivèrent de Constantinople. Leur arrivée devint le signal de troubles sérieux; car oubliant complétement leur devoir et toujours attachés à Dioscore, ils poussèrent la fermentation au plus haut degré, en répandant partout que le concile avait rejeté Cyrille, et confirmé l'hérésie de Nestorius. Afin de faire croire à l'exactitude de cette nouvelle, ils

eurent recours à une de ces manœuvres déloyales, à l'usage des hérétiques de tous les siècles : ils répandirent de tous côtés des copies d'une traduction grecque de la lettre de Léon à Flavien, traduction qui contenait des inexactitudes, parce que le texte avait été altéré ou mal compris. Il paraît en effet que l'erreur de beaucoup de personnes, parmi celles qui ne voulaient pas admettre la lettre du Pape, provenait de ce que la langue latine étant peu connue dans ce pays, on s'y était servi de traductions qui ne rendaient pas fidèlement les idées de saint Léon. Le Pape s'en plaint lui-même et attribue en grande partie l'erreur des moines à des malentendus de ce genre. Mais les treize évêques qui avaient assisté au concile savaient bien que la copie qu'ils propageaient était fausse.

Ces manœuvres atteignirent le but auxquelles elles tendaient; elles produisirent dans le peuple d'Alexandrie une rage fanatique, et l'entraînèrent aux plus funestes excès. La populace de cette ville, de tout temps facile à soulever, attaqua le parti de Protérius, qui se composait de la magistrature et de la haute bourgeoisie. Les soldats, qui étaient en petit nombre, ayant voulu secourir les personnes attaquées et étouffer l'émeute, le peuple, dans sa fureur, tomba sur eux, les poursuivit à coups de pierre et les mit en fuite. Il se retirèrent dans l'ancien Serapium, où l'on avait construit une église dédiée à saint Jean-Baptiste; mais les révoltés cernèrent cet édifice, et ne pouvant y pénétrer, y mirent le feu et tinrent l'église étroitement bloquée, jusqu'à ce que tous les soldats qui s'y étaient refugiés eussent péri dans les flammes.

Dès que l'empereur eut reçu la nouvelle de ces crimes, il envoya dans la ville une forte garnison, changea

le préfet qui n'avait pas montré assez de vigueur, supprima la distribution de blé au peuple et fit fermer le théâtre, les bains et tous les lieux d'amusements publics. Les soldats qui arrivèrent à Alexandrie traitèrent les habitants avec une grande rigueur, de sorte que le peuple effrayé, tant par cette sévèrité que par la famine qui ne tarda pas à se déclarer, devint plus traitable et demanda un pardon qui lui fut accordé, grâce à l'intercession de Protérius lui-même. Mais pendant que les troubles s'apaisaient ainsi parmi le peuple, le mauvais esprit qui régnait toujours au sein du clerge égyptien, ne tarda pas à se manifester d'une manière qui découvrit trop clairement les profondes plaies que l'administration de Dioscore avait faites à l'Église. Protérius rencontra partout la plus vive résistance, et la haine que les partisans de Dioscore lui portaient mit plus d'une fois le nouveau patriarche en danger de perdre la vie. Il fallait qu'il prît des mesures décisives s'il ne voulait pas voir ses ennemis triompher. Quoique Dioscore eût été exilé à Gangres en Paphlagonie, d'où il ne pouvait plus exercer aucune influence personnelle sur Alexandrie, son parti se composait encore d'une multitude d'évêques, de clercs, et surtout de moines, qui tous réunissaient leurs efforts pour empêcher que le concile de Chalcédoine fût généralement adopté. On calomnia et ses décrets et la manière dont ils avaient été rendus, et on ne négligea aucun moyen pour augmenter le nombre des partisans de la doctrine d'Eutychès ; on répandit dans le peuple des écrits d'Apollinaire ou de ceux qui partageaient ses opinions, et pour leur donner plus d'autorité on y attacha les noms des plus célèbres Pères de l'Église. A la tête de toutes ces intrigues, se trouvaient deux clercs d'Alexandrie, dont les noms ont

acquis une triste célébrité dans l'histoire de ce siècle. Timothée Élure et Pierre de Majume, l'un prêtre, l'autre diacre, furent les plus actifs à répandre les opinions de leur parti, et opposèrent à Protérius la résistance la plus ouverte et la plus opiniâtre. Ils rejetaient complétement le concile de Chalcédoine; et lorsque Protérius leur demanda de le souscrire, ils se séparèrent de la communion de l'Église. Chez ces deux schismatiques, l'ambition jouait un grand rôle, surtout chez Timothée, dont l'inimitié contre Protérius provenait du dépit de n'avoir pas obtenu pour lui-même le siége vacant. Avant d'être prêtre, Timothée avait été moine, et acquis une certaine réputation par une vie en apparence sévèrement ascétique. A l'époque de l'élection d'un nouveau patriarche d'Alexandrie, Timothée se mit à parcourir, pendant la nuit, les cellules des moines, et leur parlant à travers une corne creuse, les appelait par leur nom, leur disant qu'il était un ange envoyé du ciel pour les avertir de fuir la communion de Protérius, et d'élire Timothée pour leur archevêque. Le surnom d'Élure lui vint sans doute de ces scènes de charlatanisme nocturne, car *ailouros* en grec signifie un chat (1). Plus tard, nous verrons cet individu jouer un rôle important en Égypte.

Marcien crut pouvoir apaiser les troubles d'Égypte, comme ceux de Palestine, en donnant aux moines l'assurance que le concile de Chalcédoine n'avait rien innové à la foi. Il fit cette déclaration dans une lettre et dans une proclamation affichée à Alexandrie. Cette mesure ne fut pas sans succès; car elle mit Protérius dans la possibilité d'assembler, quelque temps après, un concile du clergé d'Égypte à Alexandrie, où Timothée

(1) Voyez Evagr., liv. II.

Élure et Pierre de Majume furent condamnés avec leurs sectateurs. Les évêques qui avaient embrassé ce parti furent excommuniés et envoyés en exil par l'empereur.

Le nouveau patriarche, ses ordinateurs, la portion du clergé qui avait admis le concile firent connaître au Pape le choix qui avait été fait pour remplacer Dioscore. Protérius prit soin d'envoyer en même temps sa profession de foi. Saint Léon lui répondit, ainsi qu'à ses ordinateurs et au clergé d'Alexandrie, et il écrivit à Julien de Cos, en lui faisant passer copie de ses réponses. Dans la même lettre, il se plaignit de ce qu'en lisant publiquement à Constantinople sa lettre au concile de Chalcédoine, en présence des évêques et des prêtres, on n'avait lu que la première partie, concernant la foi, et non la seconde, contre les prétentions d'Anatole au sujet de la primauté de son siége. Saint Léon ayant fait connaître à Protérius qu'il ne trouvait pas sa profession de foi assez complète, celui-ci lui en envoya une autre telle que le Pape la désirait. Par une lettre datée du 10 mars 454, saint Léon félicite Protérius de son empressement et de sa soumission, il lui écrit : « Maintenez avec vigueur la pureté de la foi contre les hérétiques, sans permettre qu'on altère la vérité par le changement d'une seule syllabe, ce qui suffit pour servir de prétexte à l'hérésie. Efforcez-vous de ramener les sectateurs d'Eutychès, en leur faisant voir combien la doctrine catholique est éloignée de celle de Nestorius. Montrez-leur que vous ne leur enseignez que ce qui a été enseigné par leurs Pères, et particulièremeut par Athanase, Théophile et Cyrille, dont vous leur lirez premièrement les ouvrages, et ensuite ma lettre à Flavien, afin qu'ils en voient la conformité. Maintenez l'honneur et les droits de votre Église contre tous ceux qui voudraient y porter atteinte;

contenez sous votre autorité les évêques; obligez-les de venir à vos assemblées quand vous les appellerez pour consulter en commun sur ce qui pourrait être utile à l'Église. Comptez que je vous appuierai de tout le pouvoir de la Chaire apostolique. »

Le même jour, saint Léon écrivit à l'empereur Marcien, qui avait rendu témoignage de la foi de Protérius; il le priait d'envoyer à Alexandrie, par une personne sûre et sous le sceau impérial, sa lettre fidèlement traduite en grec par les soins de Julien de Cos, et de l'adresser aux juges de cette ville pour la faire lire publiquement. Le Pape prenait cette précaution afin de déjouer les manœuvres dont nous avons parlé, à l'aide desquelles les eutychiens répandaient des falsifications de cette lettre à Flavien (1).

Les avis qui parvinrent à saint Léon d'une autre partie de l'Orient remplirent encore son âme de douleur. Le nouvel évêque d'Antioche, Maxime, avait envoyé des membres de son clergé à Rome pour féliciter le Pape sur les décisions du concile, et aussi pour le prévenir que l'hérésie n'était pas, à beaucoup près, étouffée dans les diocèses de l'Orient, et que les décisions de Chalcédoine sur la foi étaient méconnues en beaucoup de localités. Saint Léon profita du retour de ces députés pour répondre à Maxime, par une lettre en date du 11 juin 453. Parmi les abus que signale le Pape se rencontre celui de la prédication. La discipline de l'Église s'était relâchée sous beaucoup de rapports, et il en était résulté que des moines et d'autres personnes à qui leur état ne permettait point la prédication, en avaient néanmoins usurpé les prérogatives, et de là de fausses in-

(1) Ball. *Ep.* CXXIX, CXXX, CXXXI. — Quesn. CII, CIII, CIV.

terprétations de la doctrine de l'Église, des haines, un faux zèle et de l'esprit de parti; car ces prédicateurs sans mission s'efforçaient de propager parmi le peuple leurs idées particulières et de l'exciter contre celles qui leur étaient opposées. Le Pape exigea donc que l'évêque seul se réservât le pouvoir de disposer du droit de prêcher, afin qu'une régularité parfaite régnât dans l'Église de Dieu. Saint Léon paraît avoir regardé cet abus comme une des principales causes des troubles de l'Orient, car il donna également l'ordre précis à Julien de Cos et à Théodoret de le faire cesser (1).

Voici les principaux passages de la lettre à Maxime : « Maintenez-vous ferme dans la foi de saint Pierre, telle que ce prince des apôtres l'a fondée dans le monde, mais spécialement dans les villes d'Antioche et de Rome; il faut donc bien prendre garde que les hérétiques n'altèrent cette foi, leur résister avec une autorité sacerdotale, et nous informer souvent, par vos lettres, de ce qui se passe dans les églises. Car il est juste que vous preniez part à la sollicitude du Siége apostolique et que, pour agir avec confiance, vous vous rappeliez les priviléges du troisième siége, que l'ambition de personne ne diminuera, parce que j'ai un tel respect pour les canons de Nicée, que je ne permettrai jamais qu'on les viole par aucune nouveauté. Les mérites des pontifes peuvent être quelquefois divers, mais les droits des siéges subsistent (2). Si donc vous avez quelque chose à poursuivre touchant les priviléges de l'Église d'Antioche, expliquez-le par vos lettres, afin que je puisse vous répondre d'une manière plus précise. Il suf-

(1) Voyez la page 105 sur la même question.

(2) On voit combien saint Léon était préoccupé de la gravité et des dangers de la prétention émise au sujet du siége de Constantinople.

fira, pour le moment, de prononcer, en général, que, si un concile quelconque s'est permis une décision contraire aux canons de Nicée, elle ne peut porter aucun préjudice à ces inviolables décrets. L'ambition prend souvent occasion de se glisser dans les conciles, comme dans le concile d'Éphèse, où Juvénal crut pouvoir usurper la primauté de la Palestine, et établir sa prétention par des écrits supposés ; Cyrille, de sainte mémoire, s'y opposa, et m'écrivit pour me faire connaître cette entreprise et empêcher qu'elle ne fût autorisée. Nous avons trouvé dans nos archives l'original de sa lettre, dont vous nous avez envoyé copie. Quant à moi, je déclare que toute décision contraire aux constitutions des trois cent dix-huit Pères, rendue par une multitude d'évêques, si grande qu'elle soit, doit être cassée au nom de la justice; car il est impossible de maintenir la paix dans le monde, si on ne conserve pas pour les canons un respect inaltérable. Tout ce qui aura été fait par mes frères, envoyés au concile uniquement pour régler la foi, sera sans aucune force, puisqu'ils auront excédé leur pouvoir. Ce qui est contraire aux règlements de Nicée n'obtiendra jamais le consentement du Siége apostolique. Vous verrez quelle est, à cet égard, notre conviction, par les copies de la lettre que nous avons envoyée à l'évêque de Constantinople pour réprimer son ambition, copie que vous ferez parvenir à la connaissance de tous nos confrères et collègues.

Veillez à ce que, à l'exception des évêques, aucun individu, moine ou laïque, ne s'attribue le droit d'enseigner ou de prêcher. Bien qu'il soit désirable que tous les enfants de l'Église possèdent la science de la vraie et saine doctrine, il ne faut pas cependant permettre qu'un individu étranger à l'ordre sacerdotal s'arroge la fonc-

tion de prédicateur, attendu que, dans l'Église de Dieu, tout doit se faire avec ordre, de telle sorte que les membres supérieurs du corps de Jésus-Christ remplissent leur office, et que les inférieurs se maintiennent dans la subordination (1). »

Le même jour, 11 juin 453, saint Léon écrivit à Théodoret, évêque de Cyr, une lettre qui est restée un des plus magnifiques monuments de l'éloquence de ce grand Pape. Elle n'est point une réponse, mais l'épanchement spontané de la joie que lui fait éprouver la victoire remportée par la vérité et la justice. Malgré son étendue, je veux placer cette lettre tout entière sous les yeux du lecteur, parce qu'elle nous fait entrer dans l'intimité du génie et de l'âme de saint Léon; elle nous montre à la fois le Pontife, le docteur, l'homme et l'orateur éloquent. Comment pouvons-nous mieux clore le récit de cette grande bataille de cinq années entre l'Église et l'hérésie, que par ce chant de triomphe échappé du cœur de celui dont la foi, l'activité, la persévérance et l'habileté ont décidé la défaite signalée des ennemis de l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ? La naissance du Christ a été la première fête de l'humanité; voici la seconde fête, s'écrie saint Léon: l'Incarnation divine, que l'hérésie avait voulu anéantir, nous est rendue victorieuse!

Cette lettre à Théodoret est aussi un résumé de tout ce qui s'est passé depuis le conciliabule d'Éphèse jusqu'au moment où elle est écrite. Elle contient, sur les abus à éviter dans la controverse, des conseils et des avis dont tous les siècles peuvent profiter. On remarquera, comme réponse à ceux qui prétendent que l'É-

(1) Baller. *Ep.* CXIX. — Quesn. XCII.

glise a peur de la discussion, le langage de saint Léon sur l'utilité d'un examen raisonné pour fortifier la foi (1).

Léon, évêque, à l'évêque Théodoret, son très-cher frère.

« Par le retour de nos frères les évêques, que le Siége apostolique avait envoyés au saint concile, nous avons reconnu qu'avec le secours du Tout-Puissant vous étiez resté victorieux avec nous, tant de l'impiété de Nestorius que de la folie d'Eutychès. Aussi nous glorifions-nous dans le Seigneur, en chantant avec le prophète: *Notre secours est dans le nom du Seigneur, qui a fait le ciel et la terre* (1). Ce suprême ordonnateur de toutes choses n'a pas permis que nous perdions aucun de nos frères; mais il a confirmé, par l'assentiment irrévocable de tout le corps des évêques, ce qu'il avait auparavant défini par notre ministère : afin de montrer qu'il était lui-même le véritable auteur d'une décision qui, émanée d'abord du premier siége du monde, s'est vue ensuite consacrée par le jugement de l'univers chrétien tout entier : en sorte que, sur ce point comme sur tous les autres, les membres sont d'accord avec le chef. Ce qui redouble, dans cette occasion, le sujet que nous

(1) Ball. *Ep.* cxx. — Quesn. xciii.
(2) *Ps.* cxxiii, 8.

avons de nous en réjouir, c'est que l'ennemi du nom chrétien s'est fait à lui-même des blessures d'autant plus cruelles, qu'il s'est déchaîné avec plus de rage contre les ministres de Jésus-Christ. Car, de peur que la conformité de sentiments des autres siéges avec celui que le Maître commun de toute l'Église a chargé de les conduire, ne passât pour un acte de complaisance, ou qu'il ne se glissât à cet égard quelque soupçon désavantageux, il s'est trouvé d'abord des esprits rebelles pour révoquer en doute les résolutions que nous avions prises. Tandis qu'un petit nombre d'hommes remuants, excités par l'auteur de toute discorde, donnaient le signal de la contradiction et de la guerre, le souverain dispensateur, qui est la source de toute bonté, a fait tourner tout ce tumulte à la ruine de l'esprit de ténèbres, et s'en est servi comme d'un moyen favorable pour nous faire arriver à un plus grand bien. Les dons de la grâce divine semblent avoir plus de douceur, quand on ne les obtient qu'après de grands efforts : et, d'habitude, on goûte moins une paix dont le calme n'a pas été troublé, que celle qu'on a recouvrée à force de soins et de peines. La vérité elle-même brille avec plus d'éclat et s'imprime avec plus de force, lorsqu'un examen approfondi établit et consolide ce que la foi avait commencé par enseigner. Enfin la dignité du ministère épiscopal est d'autant plus relevée que l'on voit l'autorité de ceux qui sont placés au faîte de la hiérarchie se maintenir dans toute son étendue, sans que ceux qui se trouvent dans un rang inférieur perdent au-

cune des prérogatives de leur liberté. La discussion sert, en définitive, à prouver la plus grande gloire de Dieu, lorsqu'elle ne se produit avec hardiesse que pour l'emporter sur une injuste opposition : le sentiment qui est rejeté trouve alors en lui-même la cause et la preuve de sa réprobation, et l'on ne peut prétendre qu'il ait été étouffé, à la faveur du silence, par la prévention et le préjugé.

Livrez-vous donc à la joie, notre très-cher frère, réjouissez-vous de votre victoire dans le Fils unique de Dieu. C'est lui qui a terrassé, par notre pouvoir, ceux qui niaient si audacieusement la vérité de sa chair. Nous avons vaincu pour lui ; en triomphant pour son propre compte, il a vaincu par nous et pour nous. L'avénement du Seigneur était la première fête de l'univers ; voici maintenant la seconde : le mystère de l'Incarnation divine est rendu à cette vie mortelle par la chute du criminel qui l'attaquait : l'ennemi du genre humain ne pouvant détruire, par ses attentats, la réalité de ce mystère, tâchait d'en obscurcir la croyance par ses impostures. Bien plus, ce mystère impérissable s'était effacé du cœur des incrédules, parce qu'un remède si abondant n'est d'aucune ressource pour ceux qui refusent de croire, la vérité elle-même ayant dit à ses disciples : *Celui qui croira, et qui sera baptisé, sera sauvé; mais celui qui ne croira point sera condamné* (1). Le soleil de justice, offusqué dans l'Orient par les

(1) Saint Marc, XVI, 16.

brouillards épais de Nestorius et d'Eutychès, a fait resplendir toute la pureté de ses rayons du sein de l'Occident, où il a placé principalement son plus haut point d'élévation dans les apôtres et dans les docteurs. On ne doit point croire cependant qu'il se soit jamais absenté des lieux où il s'est réservé des confesseurs fidèles; là l'ancien ennemi, réduit à l'impuissance par la bonté divine, n'a pu porter que des coups languissants et n'est parvenu à nuire qu'à lui-même, tout en essayant une seconde fois de détruire la race d'Abraham et les enfants de la promesse, après s'être rendu maître du cœur impénitent d'un nouveau Pharaon. Ce que le Tout-Puissant a accompli de plus merveilleux dans cette rencontre, c'est qu'au lieu de submerger, avec l'auteur de la tyrannie, ceux que l'impie Dioscore s'était associés pour convertir la nation d'Israël, il les a réunis à son peuple. Chose surprenante! mais que le Très-Haut, dont le trône est la source de toute miséricorde, a jugée digne de sa grandeur, et qu'il savait être impossible par tout autre que par lui, ceux que nous avions vaincus, il les a fait participer à notre victoire! Car l'ennemi du genre humain étant seul le véritable esprit de mensonge, tous ceux qui se sont rangés sous les drapeaux de la vérité ont triomphé de ce dangereux ennemi. C'est maintenant surtout qu'on reconnaît, avec une entière évidence l'autorité toute divine qui s'attache à ces paroles de notre Rédempteur, qu'on peut appliquer avec tant de justesse aux nouveaux ennemis de la foi, qu'elles semblent avoir été dites exprès pour eux. *Vous êtes*, disait-il,

les enfants du diable, et vous voulez accomplir les désirs de votre père. Il a été homicide, dès le commencement, et il n'est point demeuré dans la vérité, parce que la vérité n'est point en lui. Lorsqu'il dit des mensonges, il dit ce qu'il trouve dans lui-même, car il est auteur et père du mensonge (1).

Il ne faut donc pas s'étonner si ceux qui ont cru que la vérité de Dieu avait emprunté notre nature sous une forme trompeuse, sont d'accord avec Satan, leur père, lorsqu'ils assurent que tout ce qui a été vu, tout ce qui a été entendu, tout ce qui, enfin, suivant le témoignage de l'Évangile, a été touché et manié dans la personne du Fils unique de Dieu, n'a point appartenu à la nature humaine, mais bien à la substance coéternelle du Père. Comme si la divinité avait pu être percée d'une lance sur le bois de la croix! ou comme si l'Être qui n'est pas susceptible de changement avait pu croître en avançant en âge, la sagesse éternelle faire des progrès dans la sagesse, et un Dieu, qui est Esprit, être rempli successivement de l'esprit divin! Un autre caractère qui, dans cette cruelle folie, manifeste le détestable auteur qui lui a donné naissance, c'est qu'elle s'est efforcée de nuire à tout le monde autant qu'il a dépendu d'elle. Car le même prélat, qui vous a maltraité en vous persécutant, a corrompu tous les autres évêques en les forçant de partager son crime. Il ne s'en est pas même tenu là. Bien qu'il nous eût déjà fait de nombreuses blessures,

(1) Saint Jean, VIII, 44.

en opprimant ou séduisant chacun de nos frères qui sont nos membres, il n'a pas voulu que nous fussions exceptés de la situation commune et que nous n'eussions que l'affliction générale à déplorer ; il y a joint un sujet particulier de douleur, en essayant de s'élever insolemment, par une audace, inouïe jusqu'à ce jour, contre la tête même du corps dont il faisait partie. Mais plût à Dieu que, revenant à lui, après tant de forfaits, il ne nous eût pas encore contristés par la prévision, en quelque sorte infaillible, de son éternelle réprobation. Quelle mesure de scélératesse n'a pas dépassée un homme qui, loin de se contenter de n'épargner ni les morts ni les vivants, de plonger des mains, depuis longtemps souillées, dans le sang d'un évêque innocent et orthodoxe, a voulu mettre la vérité sous le joug et faire ratifier le mensonge ? Et comme il est écrit : *Tout homme qui hait son frère est un homicide* (1), l'impie Dioscore a mis à exécution les sentiments de sa haine, comme s'il n'eût pas été instruit de ces paroles (2) : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes : car mon joug est doux et mon fardeau est léger*. Le criminel égyptien s'est trouvé un digne prédicateur de l'erreur suscitée par le diable, s'égalant aux plus féroces tyrans qui aient jusqu'à ce jour ravagé l'Église ; il a imposé à nos vénérables frères ses blasphèmes abominables, en employant, pour les con-

(1) Ire épître de saint Jean, III, 15.
(2) Saint Mathieu, XI, 19.

traindre, le tumulte violent d'une populace séditieuse et les mains ensanglantées d'une soldatesque sans frein. C'est une maxime confirmée par la bouche de notre Rédempteur, que le démon est tout à la fois le père de l'homicide et du mensonge (1). Dioscore s'est rendu en même temps coupable de ces deux crimes. Ainsi, les avertissements mêmes que le Fils de Dieu a donnés pour le salut des hommes, Dioscore les a fait servir à mettre le comble à sa perte, comme si les paroles de l'Évangile, écrites pour faire éviter le mensonge et l'homicide, l'avaient été pour qu'on prît, en quelque sorte, plaisir à les commettre. Il n'a été que trop sourd à cet autre oracle de notre divin Sauveur : *Pour moi, je dis ce que j'ai vu chez mon Père ; et vous, vous faites ce que vous avez vu chez le vôtre* (2).

Lors donc que Dioscore s'est efforcé d'arracher la vie du siècle présent à l'évêque Flavien, de sainte mémoire, il s'est privé lui-même de la lumière de la vie véritable; lorsqu'il s'est séparé de la société des chrétiens, lorsqu'il a cherché à se faire beaucoup de partisans et à les rendre complices de son erreur, il s'est fait à lui-même une infinité de blessures; en devenant la cause de la faute que tous ont commise, il s'est rendu seul coupable plus que tous, par le moyen de tous et pour tous. Mais, bien que vous soyez fortifié par une nourriture solide et que vous sembliez n'avoir pas besoin de nos instructions en pareille matière, nous vou-

(1) Saint Jean, VIII, 44.
(2) Saint Jean, VIII, 38.

lons cependant remplir le devoir de notre siége, selon le mot de l'apôtre : *Outre ces maux, qui ne sont qu'extérieurs, le soin que j'ai de toutes les églises m'attire une foule d'affaires, dont je suis assiégé tous les jours. Qui est faible, sans que je m'affaiblisse avec lui? qui est scandalisé, sans que je brûle?* Nous avons donc pensé, notre très-cher frère, qu'il fallait surtout profiter de la conjoncture présente pour vous donner cet avis : toutes les fois qu'avec l'aide de la grâce divine nous faisons couler les eaux de la doctrine, soit pour condamner ceux qui la rejettent, soit pour les régénérer par un bain salutaire, nous devons peser notre langage avec le plus grand scrupule, de manière à éviter le double écueil de l'hérésie de Nestorius et de celle d'Eutychès, et sans nous écarter en rien des règles de foi tracées par l'Esprit-Saint dans le concile de Chalcédoine. Il ne faut point, à Dieu ne plaise, que nous disputions au sujet de ces dogmes, comme s'il s'agissait de matières à l'égard desquelles le doute fût permis ; mais nous devons les affirmer comme des articles de foi incontestables, depuis qu'ils ont été définis avec exactitude par une autorité qui n'en reconnaît point de plus élevée sur la terre. Nous savons, en effet, que la lettre du Siége apostolique à Flavien, approuvée par le saint concile œcuménique, contient un nombre si prodigieux de témoignages, tous revêtus d'une autorité divine, que personne ne peut plus désormais garder la plus légère incertitude, à moins de fermer volontairement les yeux à la clarté et de se précipiter à dessein dans les ténèbres de l'erreur.

Les actes synodaux, où la définition relative à la foi a été établie; ceux où les lettres du Siége apostolique, mentionnées plus haut, ont trouvé de si chaleureux défenseurs, parmi lesquels vous n'avez pas dédaigné de figurer; enfin et surtout la harangue adressée par tout le concile aux princes très-pieux qui gouvernent l'Empire, tous ces documents sont appuyés sur un si grand nombre de textes, puisés dans les Pères qui nous ont précédés, qu'ils suffisent pour persuader l'esprit le plus irréfléchi et le plus obstiné, pourvu qu'il n'ait pas été déjà condamné avec le diable pour son impiété.

Une nouvelle précaution que la prudence nous suggère de prendre contre les ennemis de l'Église, c'est de ne leur laisser absolument aucune occasion de disputer ou de calomnier, et de ne jamais discuter contre les partisans de Nestorius et d'Eutychès, sans éviter jusqu'à la plus légère apparence de fuite ou de tergiversation, à l'égard de l'un ou de l'autre de ces hérésiarques : nous devons nous garder avec une égale attention de ces deux ennemis de Jésus-Christ, et les condamner également. Toutes les fois que l'intérêt de notre auditoire l'exige, quelque faible que puisse être cet intérêt, nous devons les frapper, eux et leurs dogmes, de l'anathème qu'ils méritent; nous devons remplir ce devoir avec la plus grande promptitude et de la manière du monde la plus nette, de peur que notre déclaration ne soit regardée comme une démarche forcée, et faite à regret, si nous semblons y mettre du retard ou nous envelopper de quelque obscurité. L'expérience vous a déjà donné le

même enseignement. Mais béni soit notre Dieu, dont la vérité invincible a fait voir, selon le jugement du Siége apostolique, que vous étiez exempt de toute tache d'hérésie! Vous vous acquitterez dignement de ce que vous devez au Saint-Siége pour tant de travaux qu'il a entrepris, si vous continuez à vous montrer tel que nous vous avons toujours vu jusqu'à ce jour, fidèle défenseur de l'Église universelle. Si Dieu a déjoué tous les artifices des calomniateurs, nous reconnaissons dans cette conduite de la Providence un effet de l'extrême sollicitude de saint Pierre pour nous tous. Après avoir confirmé le jugement de son siége dans la définition relative à la foi, ce bienheureux apôtre n'a pas permis qu'il parût rien de répréhensible dans la personne d'aucun d'entre vous, qui vous êtes constitués avec nous les champions de la foi catholique.

Comme nous avons remarqué qu'il est resté dans vos contrées quelques restes des erreurs d'Eutychès et de Nestorius, nous vous engageons à seconder encore à l'avenir les travaux du Siége apostolique; car telle est notre triste condition, tant que nous sommes dans ce monde: la victoire que notre Seigneur Jésus-Christ a donnée à son Église, peut bien augmenter notre confiance, mais elle ne détruit pas néanmoins toutes nos inquiétudes; elle ne nous a pas été accordée pour nous endormir, mais pour rendre notre tâche plus agréable et plus douce. Aussi attendons-nous pareillement de votre vigilance que vous voudrez bien favoriser l'exercice de notre administration, en vous empressant d'ins-

truire le Saint-Siége, par des rapports en quelque sorte continuels, des progrès de la doctrine du Seigneur dans vos provinces, afin que nous soyons en mesure d'assister efficacement les évêques Orientaux, en tout ce que l'utilité commune paraîtra demander. Quant aux tentatives qu'une ambition illicite a fait hasarder dans le concile de Chalcédoine, au mépris des canons si respectables du concile de Nicée, nous avons écrit sur ce point à notre frère et à notre collègue l'évêque d'Antioche. Nous l'avons aussi entretenu de ce que vous nous avez mandé verbalement par nos légats, au sujet de la témérité de certains moines de votre pays. Enfin, nous avons arrêté d'une manière spéciale, qu'à l'exception des évêques établis par le Seigneur, personne, soit moine, soit laïque, quelle que puisse être d'ailleurs sa science ou sa réputation, ne soit assez hardi pour s'attribuer la charge de prédicateur. Quoique nos lettres à cet égard soient adressées nommément à Maxime, notre frère et notre collègue, comme elles ont été écrites pour l'utilité de toute l'Église, nous l'avons prié d'en donner connaissance à tous les prélats qui dépendent du patriarchat d'Antioche. C'est par cette raison que nous nous sommes abstenus de vous en donner ici une copie; car notre frère et notre collègue satisfera, nous n'en doutons pas, à tout ce que nous lui avons enjoint.

Et d'une autre main : Dieu vous conserve la vie et la santé, notre très-cher frère.

Donnée le troisième jour avant les ides de juin, sous le consulat d'Opilion, personnage clarissime. »

Théodoret survécut pendant quelques années encore à ce témoignage éclatant rendu à sa foi ; il mourut vers l'année 458, laissant une réputation de vertu et de science qui lui a mérité d'être compté au nombre des plus illustres Pères de l'Église (1).

L'année 453 fut encore signalée par la mort de sainte Pulchérie. Elle parut, toute préparée, devant son Dieu, car la mort avait été l'un des principaux sujets de ses méditations journalières. Tout le cours de sa vie fut marqué par une multitude de bonnes œuvres, par des aumônes immenses aux pauvres. Elle les fit héritiers de tous ses biens par son testament, après avoir bâti et richement doté des hôpitaux pour eux, des monastères pour les religieux de l'un et de l'autre sexe, des églises et des monuments d'une rare piété pour tous les fidèles. Parmi les églises, trois surtout se distinguaient par leur magnificence : elles étaient consacrées à la sainte Vierge. Dans l'une d'elles, elle plaça le tableau de la sainte Vierge, peint, suivant la tradition, par saint Luc. L'historien Nicéphore rapporte que l'empereur Marcien demanda à Juvénal de Jérusalem et aux autres évêques de la Palestine qui s'étaient rendus au concile de Chalcédoine, si le corps de la Vierge se trouvait encore dans son tombeau ; ils lui répondirent que, d'après l'ancienne tradition de l'Église de Jérusalem, les apôtres ayant fait ouvrir le sépulcre de la sainte Vierge, trois jours après sa mort, n'avaient point trouvé son corps, mais seulement les bandelettes qui avaient servi à l'envelopper, et qui exhalaient la plus merveilleuse odeur. Marcien et Pulchérie chargèrent Juvénal d'envoyer à Constantinople ce tombeau avec les bandelettes, et ils les placèrent

(1) Voyez page 232, la vie de Théodoret.

auprès de l'autel, dans une des trois basiliques bâties en l'honneur de la Mère de Dieu. Germain, évêque de Constantinople au 8e siècle, entretenait les fidèles de cette gracieuse et touchante tradition : les langes dont le fils de Dieu avait été enveloppé dans son berceau avaient servi à faire les bandelettes qui enveloppaient le corps de la sainte Vierge dans son tombeau (1).

Sainte Pulchérie est morte le 10 septembre, jour auquel l'Église honore sa mémoire. Puissent ses vertus de chrétienne et de reine être imitées par les rois et par les peuples ; les uns y gagneront de la gloire et de la sécurité, les autres du repos et du bonheur !

« Qu'est-ce que le Seigneur a de bon et d'excellent à donner à son peuple, sinon le froment des Élus, et le vin qui fait germer les vierges (2) ? »

(1) Serm. de Fasciis Domini.

(2) Office parisien du commun des vierges. — Sainte Pulchérie est honorée comme vierge.

FIN DU TOME PREMIER.

APPENDICE.

APPENDICE.

Pour compléter l'exposition des actes de saint Léon contre l'hérésie d'Eutychès, tels que je les ai présentés dans le cinquième chapitre, je donne ici la traduction d'une homélie dans laquelle le Pape, avec sa vigilance infatigable et le langage le plus affectueusement paternel, met les fidèles en garde contre les intrigues de quelques partisans d'Eutychès arrivés à Rome. Saint Léon prononça cette homélie dans la basilique de Sainte-Anastasie :

Mes bien-aimés, comme les médecins habiles et prudents ont soin de prévenir, par des remèdes, les maladies qui affligent la faiblesse humaine, et de faire connaître à chacun les moyens d'éviter ce qui peut nuire à la santé; il est aussi du devoir d'un pasteur d'empêcher que la malice des hérétiques ne cause quelque dommage au troupeau du Seigneur, et d'indiquer les précautions à prendre pour se préserver de la rage des loups et de la fureur des brigands. Car l'impiété de l'hérésie n'a jamais pu se déguiser assez bien pour échapper aux regards clairvoyants des saints Pères, qui ont constamment démêlé ses artifices, et qui ont su les déjouer par une juste réprobation. Nous n'avons donc pu ignorer, grâce à

la sollicitude avec laquelle nous veillons sur vous, qu'on a vu arriver dernièrement dans cette ville quelques Égyptiens, pour la plupart adonnés au commerce, et que ces étrangers osent faire l'apologie des désordres odieux qui ont été commis à Alexandrie par les hérétiques. Ces gens soutiennent, au surplus, comme ceux dont ils embrassent la défense, qu'il n'y a en Jésus-Christ qu'une seule nature, c'est-à-dire la nature divine, et que la nature humaine, qu'il a prise dans le sein de la bienheureuse Vierge Marie, n'a jamais eu en lui la moindre réalité : proposition doublement impie, puisqu'elle aurait pour résultat de faire considérer l'humanité comme mensongère dans la personne de notre Rédempteur, et de rendre la divinité passible. Nous pénétrons, à n'en pas douter, le but qu'ils ont en vue, et le motif qui les anime. Car, comme ils ont eux-mêmes abandonné la vérité de l'Évangile, pour suivre les impostures du démon, ils veulent entraîner aussi les autres dans leur chute, et leur faire partager le sort déplorable qu'ils se sont volontairement attiré. Nous vous engageons, en conséquence, avec la tendresse d'un père, et l'affection du frère le plus dévoué, à vous tenir en garde contre les ennemis de la foi catholique et de l'Église, qui nient opiniâtrément l'Incarnation de notre divin Sauveur, et qui combattent de toutes leurs forces le symbole établi par les saints apôtres. Fermez-leur attentivement la porte de vos cœurs, et n'acquiescez à aucun de leurs dogmes : en un mot, n'ayez avec eux aucune liaison, aucune conformité de sentiments, selon cette maxime de l'apôtre : *Évitez celui qui est hérétique, après l'avoir averti une première et une seconde fois; sachant que quiconque est en cet état, est perverti, et qu'il pèche comme un homme qui se condamne lui-même par son propre jugement* (1).

Car, c'est vouloir périr par sa propre obstination, et se séparer de Jésus-Christ par une folie inconcevable, que d'adhérer à des doctrines impies, connues pour avoir occasionné précédemment la ruine d'une infinité de personnes imprudentes; c'est courir à sa perte que de considérer comme un dogme catholique et conforme à la pureté de la religion, un système qui a été incontestablement condamné, au jugement des saints Pères, dans les hérésies aussi funestes qu'insensées de Photin, de Manès et d'Apollinaire; c'est enfin se précipiter dans l'abîme, et dévouer son âme à la réproba-

(1) Tit., III, 10.

tion la plus manifeste, que de donner les mains à l'extravagance de ceux qui nient, par le fait, l'Incarnation de notre Seigneur, comme si cette détestable opinion était encore nouvelle, et qu'elle n'eût pas déjà encouru la censure la plus certaine et la plus irréfragable. Comme si encore l'Évangile tout entier ne nous enseignait pas ces vérités: le salut du genre humain a été opéré uniquement par le mystère de la miséricorde divine, et le grand ouvrage de la Rédemption n'est consommé qu'à l'égard de ceux qui croient d'une foi ferme; le Fils unique de Dieu, égal en tout son Père, a pris une substance semblable à la nôtre; il a bien voulu devenir ce qu'il n'était pas, tout en demeurant ce qu'il était auparavant, c'est-à-dire que depuis son Incarnation il s'est trouvé à la fois vrai homme et vrai Dieu; il s'est revêtu entièrement et parfaitement de notre nature (à l'exception néanmoins de la tache du péché, dont il n'a jamais pu être souillé), en unissant à son essence divine un corps et une âme véritablement subsistants; en un mot, conçu par l'opération du Saint-Esprit dans les entrailles de la bienheureuse Vierge sa Mère, il n'a pas dédaigné ni de venir au jour, à la manière des enfants ordinaires, ni de croître, comme eux, dans les premières années de l'enfance. Le Verbe de Dieu, Fils unique du Père, publiait ainsi hautement, par la puissance de sa divinité, et par la faiblesse de sa chair, qu'il possédait réellement la nature humaine dans sa personne, ayant, en même temps, des actions corporelles qui lui venaient de son corps, et des opérations spirituelles qui procédaient de sa divinité. Car c'est le propre des hommes de sentir la faim ou la soif, et de se livrer au sommeil; d'éprouver la crainte et la tristesse et de répandre des larmes; enfin, être crucifié, mourir, être enseveli, ce sont encore là des actions qui ne conviennent qu'à un homme; mais c'est le propre de la divinité de marcher sur la mer, de changer l'eau en vin, de ressusciter les morts, d'effrayer le monde en mourant, par les prodiges les plus terribles, et de monter au plus haut des cieux avec un corps rappelé subitement à la vie. Ainsi, ceux qui croient toutes les vérités que la foi leur expose peuvent discerner, sans la moindre difficulté, ce qu'il faut attribuer à l'humanité, de ce qu'ils doivent, au contraire, rapporter à la divinité; car il n'y a dans le concours des deux natures qu'une seule personne de Jésus-Christ, lequel a pris en naissant la réalité d'un homme parfait, sans rien perdre pour cela de la puissance de sa divinité.

Fuyez donc, mes bien-aimés, comme un poison mortel, les hommes dont nous vous parlons ; détestez-les, évitez-les ; n'ayez aucun entretien avec eux, s'ils refusent de se corriger, après que vous les aurez avertis; car il est écrit : *Leur doctrine, comme la gangrène, gâtera peu à peu ce qui est sain* (1). Un juste jugement les a retranchés de l'unité de l'Église ; vous ne devez, dès lors, avoir avec eux aucune communication ; s'ils ont perdu les avantages de notre communication, ils ne sauraient s'en prendre qu'à leurs déréglements et à leurs crimes ; ils ne peuvent nous accuser d'aucune inimitié mal fondée envers eux. Pour vous, qui êtes chéris de Dieu, et à qui le docteur des nations, l'apôtre saint Paul, rend le plus éclatant témoignage en disant : *Que votre foi est célèbre dans toute la terre* (2) ; conservez soigneusement dans vos âmes le dépôt précieux qu'un si sublime panégyriste a loué en vous ; continuez à vous montrer dignes de ses éloges. Qu'il n'y ait personne parmi vous qui consente à y devenir étranger : ne vous laissez pas infester par la contagion de l'impiété d'Eutychès, après vous être préservés inviolablement, pendant tant de siècles, du venin de toutes les hérésies, grâce aux enseignements de l'Esprit saint. Nous espérons avec confiance que la protection de Dieu veillera à la garde de vos cœurs, et y maintiendra la foi sans altération ; en sorte qu'après avoir obéi jusqu'à ce jour au Tout-Puissant avec une scrupuleuse fidélité, vous parveniez à lui plaire éternellement par la pratique persévérante de la foi catholique. Par notre Seigneur Jésus-Christ. Ainsi soit-il (3).

En racontant la révolte des moines de la Palestine contre le concile de Chalcédoine (chapitre X), j'ai donné une courte analyse de la lettre adressée par saint Léon à ces moines égarés (page 406). L'étendue de ce

(1) Timothée, II, 17.
(2) Rom., I, 8.
(3) Quesnel. — 98e serm.

document ne m'a pas permis de le publier dans le cours du récit. Voici la traduction de cette admirable épître, où s'épanchent avec éloquence et le cœur du Pontife et le génie du Docteur.

Léon, évêque, à tous les moines établis dans la Palestine.

Au milieu des soins dont je suis redevable envers l'Église universelle, et envers tous ses enfants, j'ai appris, par le rapport d'un grand nombre de personnes, qu'on a jeté quelque trouble dans vos esprits, et que des traducteurs ignorants, à ce qui semble, ou mal intentionnés, vous ont fait comprendre certains points de doctrine autrement que je ne les ai enseignés, ces interprètes infidèles n'étant pas en état de rendre exactement en grec le sens des expressions latines; impuissance qui se conçoit d'autant mieux que, lorsqu'il s'agit de développer des matières délicates et difficiles, le plus habile raisonneur est assez embarrassé pour se suffire à lui-même, en s'exprimant dans sa langue naturelle. Toutefois, ce commencement de dissension a produit à mes yeux le bon effet de me rassurer au fond sur vos véritables sentiments : en vous voyant désapprouver des erreurs que la foi catholique a constamment repoussées, j'ai compris que vous préfériez la vérité au mensonge, et que vous rejetiez, non sans raison, ce que je déteste moi-même avec vous, conformément aux règles que l'Église nous a tracées de tout temps. Car, outre que ma lettre, adressée à l'évêque Flavien, de sainte mémoire, renferme dans son propre texte tout ce qui est nécessaire pour son éclaircissement, sans avoir aucun besoin d'explication, elle est d'ailleurs en parfaite harmonie avec mes autres écrits, où le sens de ce que j'ai enseigné se trouve pareillement exposé dans le plus grand jour. En effet, obligé, comme je l'étais, d'entrer dans une discussion sérieuse contre des hérétiques, qui avaient troublé beaucoup de peuples de Jésus-Christ, j'ai fait voir aux très-cléments empereurs, au saint concile œcuménique, et à l'Eglise de Constantinople, ce que nous devions savoir et penser touchant l'Incarnation du Verbe, suivant la doctrine de l'Évangile et des Apôtres. En remplissant cette tâche, je ne me suis écarté en rien de la profes-

sion de foi des saints Pères; car la croyance catholique est une, véritable et indivisible; on n'y peut rien ajouter, et on n'en peut rien retrancher. C'est cette croyance inviolable et parfaite que Nestorius d'abord, et maintenant Eutychès, se sont efforcés d'attaquer par des systèmes, différents il est vrai, mais, du reste, également impies, essayant d'introduire dans l'Église de Dieu deux hérésies, contraires entre elles, et méritant ainsi, l'une et l'autre, d'être condamnées par les disciples de la vérité, qui n'ont pu voir, dans les impostures opposées de ces deux hérésiarques, qu'un tissu d'extravagances, qu'une profanation détestable des choses saintes.

Anathème donc à Nestorius, qui a cru que la bienheureuse Vierge Marie n'était la mère que d'un pur homme, formant ainsi deux personnes, l'une de l'humanité, l'autre de la divinité, et n'admettant pas un seul Christ dans l'union du Verbe de Dieu avec la chair, mais établissant distinctement et séparément deux Christs, l'un Fils de Dieu, et l'autre fils de l'homme. Cependant, sans porter atteinte à l'essence du Verbe immuable, qui a précédé tous les temps, et qui lui est coéternelle avec le Père et le Saint-Esprit, le Verbe a été fait chair dans les entrailles virginales de sa Mère, d'une manière si merveilleuse, que, par une seule conception et un seul enfantement, la même Vierge, après l'union des deux substances, s'est trouvée à la fois la Servante et la Mère du Seigneur : vérité qu'Élisabeth a comprise à merveille, comme l'atteste l'évangéliste saint Luc, lorsqu'elle dit à sa cousine : *D'où me vient ce bonheur, que la* MÈRE DE MON SEIGNEUR VIENNE ME VOIR (1)? Anathème aussi à Eutychès, qui, se vautrant dans la fange des impiétés et des erreurs des anciens hérétiques, a renouvelé le troisième dogme d'Apollinaire : en sorte que, niant la réalité de la nature humaine, pour le corps et pour l'âme, il soutient que la personne de notre Seigneur Jésus-Christ ne comprend tout entière qu'une seule nature, comme si la divinité du Verbe s'était transformée elle-même en un corps et en une âme; et comme si, d'ailleurs, être conçu, naître, sucer le lait maternel, croître, être crucifié, mourir, être enseveli, ressusciter, monter au ciel, et s'asseoir à la droite de son Père, d'où il viendra un jour pour juger les vivants et les morts; comme si, dis-je, tous ces actes avaient appartenu seulement à l'essence divine de Jésus-Christ, qui n'admet

(1) Saint Luc, I, 43.

néanmoins en soi aucune de ces actions sans une chair réellement subsistante. La nature du Fils unique de Dieu est la nature du Père et la nature du Saint-Esprit, et l'unité indivisible et l'égalité consubstantielle de l'éternelle Trinité est pareillement impassible, et pareillement immuable dans chacune des trois personnes qui la composent. D'où il suit que si cet hérétique abandonne le système détestable d'Apollinaire, pour ne pas être convaincu de rendre la divinité passible et sujette à la mort; et s'il s'obstine néanmoins à n'attribuer qu'une seule nature au Verbe incarné, c'est-à-dire au Verbe uni avec la chair, il tombe incontestablement dans la folle opinion des manichéens et des marcionites, en croyant que Jésus-Christ, médiateur entre Dieu et les hommes, et homme lui-même, aurait agi en toute occasion d'une manière purement simulée, sans être revêtu, dans le fait, d'aucun corps humain, mais laissant voir seulement aux yeux des spectateurs la simple apparence d'un corps tout à fait imaginaire.

Comme la foi catholique a depuis longtemps en horreur ces mensonges de l'impiété, et comme ces dogmes sacriléges ont été condamnés dans tout l'univers par les décisions uniformes des saints Pères; que tous ceux qui sont assez aveugles et assez éloignés de la lumière de la vérité, pour refuser au Verbe de Dieu, depuis le temps de l'Incarnation, la nature humaine, c'est-à-dire notre propre nature; que ceux-là, dis-je, montrent à quel titre ils prétendent usurper le nom de chrétiens, et comment ils s'y prennent pour se mettre d'accord avec l'Évangile de vérité, si l'enfantement de la bienheureuse Vierge n'a mis au monde que la chair sans la divinité, ou la divinité sans la chair. Car, de même qu'on ne peut pas nier que *le Verbe a été fait chair, et qu'il a habité parmi nous* (1); il est pareillement incontestable que *Dieu était en Jésus-Christ, se réconciliant le monde* (2). Or, quelle réconciliation pourrait-il y avoir capable de rendre Dieu propice au genre humain, si un médiateur, établi entre Dieu et les hommes, ne prenait en main la cause de ces derniers? Et par quel moyen ce médiateur remplirait-il réellement son office, si Celui qui, dans la forme de Dieu, était égal à son Père, n'était pas aussi participant de notre condition dans la forme de serviteur : en sorte que les choses

(1) Joan., I, 14.
(2) Saint Paul, Corinth., V, 19.

anciennes fussent renouvelées par l'intervention d'un seul homme nouveau; et que le lien de la mort, contracté par la prévarication d'un seul coupable, fût dénoué par la mort d'un libérateur unique, qui seul n'a jamais été redevable de rien envers la mort? En effet, l'effusion du sang du juste pour les pécheurs a produit une immunité si efficace, et une rançon si riche, que si tous les captifs croyaient à leur Rédempteur, les chaînes du tyran infernal ne pourraient en retenir aucun; parce que, suivant le langage de l'apôtre, *où il y a eu une abondance de péché, Dieu a répandu une surabondance de grâce* (1). Ceux qui sont nés sous le joug du péché, ayant reçu le pouvoir de renaître à la justice, le don de la liberté est devenu plus puissant que la dette de l'esclavage.

Quelle espérance se réservent donc à eux-mêmes par le secours de ce mystère, ceux qui nient dans le corps de notre Sauveur la réalité de la substance humaine? Qu'ils disent par quel sacrifice ils sont réconciliés; au prix de quel sang ils sont rachetés? Quel est celui *qui s'est livré lui-même pour nous, en s'offrant à Dieu comme une oblation, et une victime d'agréable odeur* (2)? Ou quel sacrifice fut jamais plus saint que celui que le véritable pontife a présenté sur l'autel de la croix, par l'immolation de sa propre chair? Car, bien que la mort de beaucoup de saints ait été précieuse devant le Seigneur (3), il n'y a jamais eu néanmoins aucun innocent dont le meurtre soit devenu pour le monde une œuvre de propitiation. Les justes ont reçu des couronnes; ils n'en ont point donné; la constance des fidèles a fait naître des exemples de patience, mais non pas des dons de justice. La mort de chacun d'eux n'a eu que des fruits particuliers, et nul d'entre eux, en terminant sa carrière, n'a payé la dette d'un autre. Notre Seigneur Jésus-Christ est le seul parmi les enfants des hommes, en qui tous ont été crucifiés, en qui tous sont morts, en qui tous ont été ensevelis; en qui tous, enfin, sont ressuscités. Il disait lui-même à ce sujet : *Quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tout à moi* (4). Car la foi véritable, qui justifie les impies, et qui produit les justes, se rapportant à un Dieu qui participe à notre nature,

(1) Rom., v, 20.
(2) Ephes., v, 2.
(3) Ps. cxv, 15.
(4) Jean, xii, 32.

acquiert le salut dans Celui en qui, seul, l'homme se trouve innocent, ayant, par la grâce de Dieu, la liberté de se glorifier par la puissance de Celui qui, après avoir combattu contre notre superbe ennemi, dans l'humilité de notre chair, a donné libéralement sa victoire à ceux dans le corps desquels il a triomphé.

Ainsi, bien qu'en un seul Jésus-Christ notre Seigneur, vrai Fils de Dieu et de l'homme, il n'y ait qu'une seule personne du Verbe et de la chair, et que l'une et l'autre essence ait des actions communes, on doit néanmoins bien comprendre les qualités des œuvres elles-mêmes, et on doit démêler, par la contemplation d'une foi sincère, celles auxquelles s'élèvent l'humilité et la faiblesse, de celles auxquelles s'abaissent la majesté et la force; en un mot, ce que la chair ne fait pas sans le Verbe, de ce que le Verbe ne fait pas sans la chair. Sans la puissance du Verbe, en effet, une vierge ne pourrait ni concevoir ni enfanter; et, sans la réalité de la chair, l'enfance de Jésus-Christ ne serait pas exposée à notre vue, emmaillottée dans des langes. Sans la puissance du Verbe, les mages n'adoreraient pas un enfant annoncé par un astre nouveau; et sans la réalité de la chair, on n'ordonnerait pas que l'enfant fût transporté en Égypte, pour le soustraire à la persécution d'Hérode. Sans la puissance du Verbe, la voix du Père, se faisant entendre du haut du ciel, ne dirait pas: *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection* (1); et sans la réalité de la chair, saint Jean-Baptiste ne rendrait pas ce témoignage: *Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui ôte les péchés du monde* (2). Sans la puissance du Verbe, les malades ne recouvreraient pas la santé, et les morts ne ressusciteraient pas à la vie; et sans la réalité de la chair, Jésus-Christ n'aurait pas besoin de nourriture pour apaiser sa faim, ni de sommeil pour se reposer de ses fatigues. Enfin, sans la puissance du Verbe, notre Seigneur ne se déclarerait pas égal à son Père, et sans la réalité de la chair, il ne dirait pas que son Père est plus grand que lui; car la foi catholique reçoit et soutient ces deux vérités, en croyant un seul Fils de Dieu, Verbe et homme tout à la fois, selon la propriété de la nature divine et de la nature humaine.

Dès lors, quoiqu'à partir de ce commencement où *le Verbe a*

(1) Matth., III, 17.
(2) Joan., I, 29.

été fait chair (1) dans le sein d'une vierge, il n'y ait jamais eu la moindre séparation entre la substance divine et la substance humaine, et que, durant tous les accroissements corporels, les actions aient été constamment celles d'une personne unique, nous ne confondons néanmoins, par aucun mélange, ces choses mêmes qui ont été faites d'une manière indivisible; mais nous discernons, par la qualité des œuvres, ce qui appartient à chaque nature. Car les actions divines ne préjudicient pas aux actions humaines, et les actions humaines ne préjudicient point à leur tour aux divines, les unes et les autres concourant au même but, de telle sorte que leur propriété subsiste, sans que la personne soit doublée. Que ces chrétiens à opinions fantastiques disent donc quelle est la substance du Sauveur qui a été attachée au bois de la croix, quelle est la chair qui est demeurée dans le sépulcre, et qui est ressuscitée le troisième jour, après que la pierre du monument a été renversée; quel corps Jésus a offert à la vue de ses disciples, lorsqu'il entra dans le lieu où ils étaient, pendant que les portes étaient fermées; et quand, pour dissiper les doutes des spectateurs, il les contraignit à considérer de leurs yeux, et à toucher de leurs mains, les plaies encore ouvertes que les clous avaient faites, et la blessure encore toute fraîche, dont il avait eu le côté percé. Mais si l'endurcissement de l'hérésie n'abandonne pas ses ténèbres, quand la vérité répand un si grand jour, que les novateurs nous montrent d'où ils se promettent l'espérance de la vie éternelle, à laquelle on ne peut arriver que par Jésus-Christ, homme, et médiateur de Dieu et des hommes : *Car nul autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes, par lequel nous devions être sauvés* (2) ; et il n'y a pas de rachat pour la captivité humaine, si ce n'est dans le sang de Celui *qui s'est livré lui-même pour la rédemption de tous* (3). Ce divin Sauveur, comme le déclare le bienheureux apôtre, *ayant la forme et la nature de Dieu, n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation d'être égal à Dieu; mais il s'est anéanti lui-même, en prenant la forme et la nature de serviteur, en se rendant semblable aux hommes, et étant reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui au dehors. Il s'est rabaissé lui-même,*

(1) Joan., I, 14.
(2) Act., IV, 12.
(3) Tim., II, 6.

se rendant obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu l'a élevé par-dessus toutes choses, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom; afin qu'au nom de Jésus, tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse que notre Seigneur Jésus-Christ est dans toute la gloire de Dieu son Père (1).

Encore donc qu'il n'y ait qu'un seul Seigneur Jésus-Christ, qu'il n'y ait en lui qu'une seule et même personne, formée d'une vraie divinité et d'une vraie humanité, et que l'intégrité de cette union n'admette aucune division, ni séparation : cependant, quand il s'agit de la glorification, par laquelle Dieu l'a élevé, en lui donnant un nom, nous entendons que cette exaltation se rapporte à la forme qui avait besoin d'être enrichie d'un si grand accroissement de gloire. Car, dans la forme de Dieu, le Fils est égal au Père : il n'y avait entre le Père et le Fils unique aucune différence dans l'essence, aucune diversité dans la majesté : le mystère de l'Incarnation n'avait rien fait perdre au Verbe, qui dût lui être rendu par un don du Père. Mais la forme de serviteur, au moyen de laquelle la divinité impassible est parvenue à accomplir le sacrement de son amour infini, n'est autre chose que l'abaissement humain, qui a été élevé jusqu'à la gloire de la puissance divine, la divinité et l'humanité ayant été jointes ensemble, dès le moment même de la conception de la Vierge, dans une union si parfaite, que les actions divines ne pussent se faire sans le concours de l'homme, et les actions humaines sans le concours du Dieu. Voilà pourquoi de même qu'on dit que le Seigneur de majesté a été crucifié, on dit aussi que celui qui, de toute éternité, est égal à Dieu, a été exalté. Il importe peu de savoir à laquelle des deux natures on a égard en lui donnant le nom de Christ, puisque, moyennant l'unité de personne, le même rédempteur est inséparablement Fils de l'homme tout entier à cause de sa chair, et tout entier Fils de Dieu, à cause de sa divinité, qui est une avec celle du Père. Ainsi, tout ce que Jésus-Christ a reçu dans le temps, il l'a reçu en tant qu'homme; ce n'est qu'en cette qualité qu'on a pu lui donner ce qu'il n'avait pas. Car, selon la puissance du Verbe, tout ce que le Père possède, le Fils le possède aussi sans la moindre dif-

(1) Philip., II, 6.

férence, et ce que Jésus-Christ a reçu de son Père, dans la forme de serviteur, il se l'est donné aussi à lui-même dans la forme par laquelle il est semblable à son Père. Il est tout à la fois riche et pauvre. Riche, *parce qu'au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Il était, dès le commencement, en Dieu. Toutes choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui.* Pauvre, *parce que le Verbe a été fait chair, et qu'il a habité parmi nous* (1). Mais quel est son dénûment, quelle est sa pauvreté, si ce n'est l'adoption de la forme de serviteur qui, servant de voile à la majesté du Verbe, a permis d'accomplir l'économie de la rédemption des hommes ? Car, comme les liens originels de notre captivité ne pouvaient être dénoués sans qu'il existât un homme de notre espèce et de notre nature, qui ne fût point assujetti à l'acquittement de la dette primitive, et qui fût en état d'effacer la cédule de mort par l'effusion de son sang immaculé, selon ce qui avait été préordonné dès le commencement dans les conseils du Très-Haut : il est arrivé dans la plénitude du temps, qui avait été déterminé d'avance, que la promesse, annoncée en tant de manières, dut recevoir enfin son exécution attendue depuis tant de siècles, et qu'il ne fut plus possible de douter de ce qui avait toujours été prédit par des avertissements continuels.

C'est pourquoi, après la destruction de tant d'hérésies, qui, grâce à l'anathème inviolable prononcé contre elles par les Pères qui gouvernent l'Église, ont été retranchées du corps de l'unité catholique, et qui ont mérité d'être bannies de Jésus-Christ, parce qu'elles se sont fait une pierre d'achoppement et de scandale de l'incarnation du Verbe, qui est l'unique salut de ceux dont la foi est orthodoxe : je m'étonne que vous soyez embarrassés pour démêler la lumière de la vérité. Comme un grand nombre de manifestations ont fait connaître avec combien de raison la foi chrétienne a condamné Nestorius et Eutychès, ainsi que Dioscore ; et comme on ne peut accorder le titre de chrétien à quiconque donne son assentiment à l'impiété, soit de ce dernier, soit des deux hérésiarques que je viens de citer, je suis fâché que vous résistiez, ainsi que je l'entends dire, à la doctrine de l'Évangile et des apôtres, en tourmentant les villes par des séditions, en mettant le trouble dans les églises, et en allant non-seulement jusqu'à maltraiter les prêtres

(1) II Corinth., VIII, 9. — Joan., I, 1. Ibid., 14.

et les évêques, mais même jusqu'à les faire mourir; en sorte que la fureur et l'inhumanité qui vous animent, vous font oublier votre but et votre profession. Où est la règle de douceur et de calme à laquelle vous vous êtes assujettis? Où sont la longanimité et la patience religieuses? Où sont la tranquillité et la paix du cloître? Où sont cet amour ferme et assuré pour le prochain, et cette force qui fait tout endurer et tout souffrir? Quelle persuasion vous a détachés de l'Évangile de Jésus-Christ? Quelle persécution vous en a séparés? A quel fourbe adroit avez-vous eu affaire, pour vous laisser subjuguer de la sorte par les illusions du démon, au mépris des prophètes et des apôtres, au mépris du symbole salutaire, et de la confession que vous avez prononcée en présence d'un grand nombre de témoins, en recevant le sacrement de Baptême? Quel effet auraient produit sur vous les ongles de fer, et les plus cruelles tortures, si les vaines imaginations des hérétiques ont eu tant de pouvoir pour triompher de l'intégrité de votre foi? Vous croyez agir dans l'intérêt de la foi, et vos démarches tendent à la ruine de la foi. Vous vous armez au nom de l'Église, et vous combattez contre l'Église. Est-ce là ce que vous avez appris des prophètes, des évangélistes et des apôtres? Vous ont-ils enseigné à nier la réalité de la chair de Jésus-Christ, à soumettre aux souffrances et à la mort l'essence même du Verbe, à considérer notre nature comme étrangère à son réparateur, et à soutenir que tout ce qui a été porté par la croix, blessé d'une lance, confié à la pierre du sépulcre, et rendu par elle; que tout cela, dis-je, a appartenu exclusivement à la puissance divine, sans avoir rien de commun avec l'infirmité humaine? C'est pourtant cette infirmité que l'Apôtre a eu en vue, quand il dit : *Je ne rougis pas de l'Évangile* (1), parce qu'il savait quel était le reproche que les chrétiens s'entendaient faire par leurs ennemis. Et c'est à cela aussi que notre Seigneur faisait allusion, lorsqu'il disait : *Quiconque me confessera et me reconnaîtra devant les hommes, je le reconnaîtrai aussi moi-même devant mon Père* (2). Car ceux-là ne seront pas dignes d'être reconnus par le Fils et par le Père, à qui la chair de Jésus-Christ inspire maintenant une sorte de honte ; ils prouveront eux-mêmes qu'ils n'ont tiré aucune utilité du signe de la croix, puisqu'ils rougis-

(1) Rom., I, 16.
(2) Matth., X, 32.

sent de publier de bouche un sacrifice dont ils sont obligés d'imprimer la marque sur leur front.

Éloignez-vous, mes enfants, de ces persuasions diaboliques; éloignez-vous-en, je vous en conjure. La vérité de Dieu est inaltérable, rien ne saurait y porter atteinte; mais la vérité ne nous sauve qu'en empruntant notre chair. Car, comme dit le prophète, *la vérité est sortie de la terre* (1). La Vierge Marie a conçu le Verbe, en lui fournissant de sa propre substance une chair qui devait lui être unie, sans qu'il en résultât aucune addition de personne, non plus que l'anéantissement de l'une des deux natures, parce que celui qui était dans la forme de Dieu, a pris la forme de serviteur, de manière à n'être qu'un seul et même Christ, dans l'une et l'autre forme; le Dieu descendant dès lors à ce qu'il y a de plus bas dans l'humanité, et l'homme s'élevant à son tour à ce qu'il y a de plus grand dans la divinité, suivant les paroles de l'Apôtre : *De qui les patriarches sont les pères, et desquels est sorti, selon la chair, Jésus-Christ même, qui est Dieu, au-dessus de tout, et béni dans tous les siècles. Ainsi soit-il* (2).

(1) Ps. LXXXIV, 12.
(2) Quesn., Ep. XCVII.

FIN DE L'APPENDICE.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

Démembrement de l'Empire romain.

LES BARBARES.

(395-432.)

CHAPITRE II.

Primauté du Saint-Siége et unité de l'Église universelle.

LES HÉRÉSIES.

(395-432.)

CHAPITRE III.

Saint Léon-le-Grand.

LA PAPAUTÉ GLORIFIÉE.

(390-440.)

CHAPITRE IV.

La Primauté du Saint-Siége maintient la pureté du dogme, la régularité de la discipline, l'unité et l'indépendance de l'Église.

(440-447.)

CHAPITRE V.

Le dogme de l'Incarnation défendu par le Saint-Siége.

(447-449.)

CHAPITRE VI.

Le Brigandage d'Éphèse.

(449-450.)

CHAPITRE VII.

L'union de l'Église et de l'État conserve et propage la civilisation chrétienne.

SAINTE PULCHÉRIE ET MARCIEN.

(450-451.)

CHAPITRE VIII.

Triomphe du dogme catholique de l'Incarnation.

LE CONCILE DE CHALCÉDOINE.

(451.)

CHAPITRE IX.

La civilisation chrétienne sauvée par le concile de Chalcédoine.

(452-453.)

CHAPITRE X.

Révolte du schisme et de l'hérésie contre le concile de Chalcédoine.

(453-454.)

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME.

HISTOIRE DU PONTIFICAT

DE

SAINT LÉON-LE-GRAND

ET DE SON SIÈCLE.

IMPRIMERIE DE E.-J. BAILLY, PLACE SORBONNE, 2.

HISTOIRE DU PONTIFICAT

DE

S. LÉON-LE-GRAND

ET DE SON SIÈCLE,

PAR

Alexandre de Saint-Chéron.

Ouvrage approuvé par Monseigneur PARISIS, évêque de Langres.

> Le courage de tous est affermi dans la personne de saint Pierre, et l'assistance de la grâce divine est disposée de telle sorte, que la fermeté, qui est accordée à saint Pierre par le canal de Jésus-Christ, est donnée aux autres par le canal de saint Pierre.
>
> SAINT LÉON, 3e SERM.

TOME DEUXIÈME.

PARIS.

SAGNIER ET BRAY, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE DES SAINTS-PÈRES, 64.

1846

HISTOIRE

DU

PONTIFICAT DE SAINT LÉON-LE-GRAND

ET DE SON SIÈCLE.

CHAPITRE XI.

Destruction de l'Empire romain par les Barbares.

LES HUNS.

> Le Seigneur brisera les rois au jour de sa colère ; il jugera les nations, il écrasera sur la terre la tête d'un grand nombre.
> Ps. CIX.

L'Église lutte à la fois contre les hérétiques et contre les Barbares. — Invasions des Huns. — Leurs mœurs. — Attila. — Son portrait. — Ses premières expéditions. — Intrigues et passions qui déterminent son invasion en Occident. — Aétius. — Confédération de Barbares. — Attila met la Gaule à feu et à sang. — Sainte Ursule et les vierges de Cologne, martyres.

(376-451.)

Le schisme et l'hérésie sont vaincus ; la primauté du Saint-Siége, garantie d'ordre et de liberté pour l'Église, triomphe ; la paix et l'unité sont rétablies, et toutes les

forces de la civilisation chrétienne peuvent se réunir pour continuer leur mission de renouvellement social. Les passions religieuses, les ambitions individuelles, les intérêts politiques et nationaux, que nous avons vus coalisés contre le catholicisme, ne suffisent pas encore pour donner une idée des difficultés contre lesquelles il avait à lutter au cinquième siècle. Tandis que la Papauté et l'Église, d'une main résistent aux hérétiques, aux schismatiques, aux intrigues des princes et de leurs courtisans; de l'autre, elles protégent les derniers débris de l'ancienne société, les institutions naissantes de la société nouvelle, les populations païennes et chrétiennes contre les Barbares altérés de sang et emportés par les instincts furieux de la destruction. En contemplant la situation du monde dans cette lamentable époque, l'inextricable complication des événements religieux et politiques, la dissolution universelle des empires, les immenses désastres qui couvraient la terre entière de ruines et de sang, on se demande comment la raison peut expliquer que l'homme seul, abandonné à sa propre puissance, ait réussi à faire sortir de cet effroyable chaos une société régénérée, une civilisation jeune, pure, florissante, active, qui a transformé l'homme tout entier, ses sentiments, ses habitudes, son intelligence, ses croyances, la poésie, l'art, la science, l'industrie, une civilisation dont le principe fécond est resté, à travers tant de révolutions civiles et politiques, le seul qui possède le pouvoir de faire sortir les peuples de la Barbarie et de les empêcher d'y retomber! Dans son *Histoire générale de la Civilisation en Europe*, M. Guizot donne l'apparition des grands hommes pour une des causes humaines de la conservation prodigieuse de la civilisation chrétienne, du cinquième au dixième

siècle (1). Ah! sans doute, les grands hommes n'ont pas manqué; jamais plus de génie, de persévérance et de sacrifices n'ont été déployés... Mais si ces hommes n'avaient eu que la grandeur de l'intelligence, ils auraient infailliblement succombé sous l'énormité d'un labeur hors de proportion avec les forces humaines, ou bien ils n'auraient fondé qu'une œuvre éphémère... Ces hommes ont été des saints, et c'est ainsi seulement que l'histoire de la régénération chrétienne peut s'expliquer par l'intervention divine.

Dans la première partie de ce récit, j'ai déjà eu occasion de constater qu'au milieu de l'abaissement universel des intelligences et des âmes, aux quatrième et cinquième siècles, l'Église seule avait relevé la dignité humaine par l'action de génies supérieurs qui ont tous été des saints. Autour de saint Léon-le-Grand se groupent et concourent à sa mission une multitude de saints sur les trônes, sur les siéges épiscopaux, dans les monastères, dans les solitudes du désert; plusieurs de ces pieux personnages se sont déjà montrés dans le cours de cette histoire, et un grand nombre d'autres vont venir nous édifier par des vertus qui sauveront le monde chrétien des attaques et de l'Hérésie et de la Barbarie.

Au cinquième siècle et particulièrement à l'époque où nous sommes parvenus, le mouvement d'invasion, commencé depuis le deuxième siècle, précipitait sa marche avec une fureur redoublée, signe manifeste que le but fixé par la Providence à cet ébranlement général des populations Barbares allait être atteint. O mon Dieu! combien les calculs de votre politique pour le gouvernement temporel de l'humanité sont mystérieux

(1) Page 87; 3e édit.

et terribles! Dans les profondeurs inconnues de l'Asie, des races d'hommes se livrent, pendant plusieurs siècles, des combats exterminateurs qui font disparaître des empires, des peuples entiers, qui les refoulent les uns sur les autres et les poussent, tour à tour, par une invincible nécessité, vers l'Occident où ils rencontrent l'Empire romain, et exécutent, en le démembrant, l'arrêt de mort porté par la Providence. Les Alains, les Visigoths, les Suèves, les Vandales, les Bourguignons, les Allemands, les Francs envahissent successivement les provinces romaines et y fondent des royaumes nouveaux. Nous avons présenté, dans le premier chapitre du volume précédent, le tableau de ces invasions. Elles avaient été presque toutes déterminées par le déplacement violent que ces peuples s'étaient vu forcés d'exécuter, lorsque les tribus de la race finnoise descendirent, avec l'impétuosité d'une avalanche, du haut des monts Ourals (1), et terrifièrent, par leurs masses, leur aspect et leur férocité, les peuples Barbares qui les avaient précédés et le monde romain. Ces tribus sont connues sous le nom de Huns.

C'est en 376 que les historiens romains font, pour la première fois, mention des Huns. A cette époque, ils quittèrent leurs campements sur les rives du Palus-Mæotis (mer d'Azof), chassèrent les Alains et les Goths établis depuis un siècle dans ces contrées, et se répandirent jusque sur les bords du Danube. De tous les Barbares connus, ils étaient les plus sauvages. Habitants nomades des forêts et des steppes, ils marchaient en hordes innombrables; aucun obstacle ne les arrêtait; ils

(1) Chaîne de montagnes qui sépare l'Europe de l'Asie et s'étend de l'Océan glacial Arctique à la mer Caspienne.

ne craignaient ni la fatigue, ni le chaud, ni le froid, ni la faim, ni la soif; avec leur manière de combattre, l'armée la plus vaillante et la plus aguerrie n'était pas vaincue, mais épuisée et anéantie par des attaques perpétuelles, renouvelées sans cesse avec la rapidité de l'éclair. Les historiens nous font connaître les mœurs de ces Barbares et l'impression qu'ils produisirent sur les Romains :

« Ils creusent les joues des nouveau-nés avec un fer, « afin que les poils de la barbe ne puissent pas croître « dans une chair sillonnée de cicatrices, ce qui leur « donne un air efféminé et les fait ressembler à des eu- « nuques. Ils ont les membres forts et trapus, le cou « gros, le dos rond : en sorte que l'on pourrait les pren- « dre pour des animaux sauvages qui marchent sur deux « pattes, ou bien les comparer aux piliers informes d'un « pont. Quoiqu'ils aient la forme humaine, ils mènent « une vie bestiale. Ils n'ont pas besoin de mets préparés « sur le feu et relevés par des épices; ils se nourrissent « de racines crues et de l'herbe des forêts, auxquelles « ils ajoutent la chair des animaux, qu'ils se contentent « de faire mortifier entre la selle et le dos de leurs che- « vaux. Ils ne se mettent jamais à l'abri d'un toit: une « maison leur fait l'effet d'un tombeau qui les sépare de « la vie commune; on ne trouve pas même chez eux des « cabanes couvertes de feuillages; mais, parcourant « sans cesse les montagnes, les forêts et les steppes, ils « apprennent, dès les berceau, à supporter la faim, « la soif et toutes les intempéries des saisons. Ce n'est « que forcés par la dernière nécessité qu'ils entrent « dans une habitation, car ils ne s'y croient pas en « sûreté. Leurs vêtements sont faits de toile ou bien de la « peau des animaux. Ils n'ont qu'un seul habit, qu'ils

« gardent toujours sur le corps et ne quittent que quand « il tombe en lambeaux. Ils couvrent leur tête de cas- « ques ronds et leurs épaules velues de peaux de boucs ; « leurs souliers ne s'attachent pas aux pieds avec des « lanières, de sorte qu'il leur est impossible de marcher « avec aisance : c'est pourquoi ces tribus n'aiment pas à « combattre à pied, mais restent montées sur leurs che- « vaux, petits, difformes, mais infatigables, et sur les- « quels ils sont assis comme s'ils y étaient attachés. Ils « se placent de côté, à la manière des femmes, et, dans « cette posture, ils se livrent à toutes leurs occupations « habituelles : achètent et vendent, mangent et boivent, « le jour comme la nuit ; penchés sur le cou de leurs « chevaux, ils tombent dans le plus profond sommeil. « Revêtus du costume que nous avons décrit ils se « présentent dans l'assemblée où se traitent les affaires « les plus importantes. Ils n'ont point de rois : ce sont « les principaux d'entre eux qui gouvernent. La plus « légère contradiction leur met les armes à la main, et « ils attaquent leurs ennemis en poussant tous à la fois « des cris épouvantables. Prompts et agiles dans tous « leurs mouvements, ils se dispersent, puis ils s'élancent « de différents côtés sur un seul point, et, après avoir « fait un grand carnage, s'éparpillent de nouveau avec « une incroyable rapidité. Il n'y a point d'ennemis plus « dangereux. De loin, ils lancent des javelots qui, au « lieu d'une pointe de fer, sont armés de plusieurs os « tranchants rassemblés avec un art merveilleux ; de « près, ils se servent de l'épée ; toujours occupés à atta- « quer, jamais à se défendre ; et quand ils voient leurs « ennemis blessés, ils leur jettent des filets, dans les- « quels ils les enveloppent et les entraînent au galop de « leurs chevaux. Ils ne connaissent pas la charrue. Tous

« sont errants, sans religion ni lois, comme sans possession fixe, comme des vagabonds, traînant avec eux le chariot qu'ils habitent. C'est là que leurs femmes s'occupent à confectionner leurs informes costumes, qu'elles vivent avec les hommes, accouchent et élèvent leurs enfants jusqu'à la puberté (1). Quand on demande à ces enfants de quel pays ils tirent leur origine, ils ne savent que répondre. Ils sont conçus dans un endroit, nés dans un autre, élevés dans un troisième. Infidèles aux traités, inconstants et mobiles, aussitôt qu'ils sentent naître l'espérance d'une possession nouvelle, ils se précipitent tous sur cette proie avec une fureur effrénée. Ils ne savent pas plus que les bêtes des forêts ce qui est criminel, juste et honnête. Ignorants et légers, ils ne se laissent contenir ni par la religion, ni même par aucun genre de superstition quelconque. Altérés d'une avidité insatiable pour l'or, ils sont si changeants et si irritables que, dans l'espace de vingt-quatre heures, ils abandonnent leurs alliés sans apparence de raison, et se réconcilient avec eux sans plus de motif. Livrés avec passion au jeu, l'usure, la débauche et le meurtre sont communs parmi eux (2). »

Telles étaient les hordes qui, vers la fin du quatrième siècle, inondèrent l'Empire romain. Dans l'année 376, quelques tribus de Huns traversèrent le Danube et rava-

(1) Dans son *Panégyrique de Majorien*, Sidoine Apollinaire raconte que Majorien ayant vaincu les Francs, on trouva dans des chariots tous les préparatifs d'une noce : le repas, les ornements, des vases couronnés de fleurs.

(2) Voyez Ammien Marcellin, Zosime, Sidoine Apollinaire, Jornandès. — Ce portrait des Barbares du cinquième siècle ne ressemble-t-il pas à nos Arabes de l'Algérie au dix-neuvième siècle ?

gèrent les terres de l'Empire sur la rive droite du fleuve. Ils venaient au secours des autres peuples Barbares établis dans ces contrées, quand ceux-ci voulaient entreprendre quelques expéditions de pillage, ou lorsqu'ils se voyaient serrés de trop près par les Romains. Dans les premiers temps de leur apparition, les Huns marchaient par tribus distinctes, sous des chefs particuliers. Jornandès raconte qu'une horde de Huns fit le tour du Palus-Mæotis, et qu'en 401 Uldin parut avec une armée considérable sur la frontière septentrionale de l'Empire d'Orient, où il défit Gaïnas et les Goths. Olympiodore parle de leur roi Caraton, vers l'an 415. En 433, ils formaient, sous le gouvernement de Rugilas, une espèce de royaume des Huns, dont le siége principal était placé sur les bords du Danube, et qui s'étendait dans tout le midi de l'Europe et jusqu'en Asie. Des Alains, des Goths et d'autres peuples Barbares, qui habitaient entre le Tanaïs et le Danube, obéissaient à Rugilas ou bien étaient réunis aux Huns; ils obtinrent même des Romains, moitié de gré, moitié de force, des terres considérables en Pannonie. Rugilas mourut en 434, après avoir auparavant protégé Aétius, devenu, comme nous l'avons dit (1), l'ami des Huns, et l'avoir fait réintégrer dans ses fonctions de général et de patrice. Rugilas eut pour successeur, dans le gouvernement des Huns, qui, à cette époque, étaient déjà devenus un grand peuple, Attila et son frère Bléda; ils occupaient une grande partie de la Germanie et toute l'ancienne Scythie. Lorsque, à l'imitation de Genséric, Attila se fut rendu seul maître, en 444, par l'assassinat de son frère, il devint le seul chef des Huns, des Alains, des Gépides, des

(1) Voyez page 41.

Goths restés en Pannonie, des Suèves et d'une multitude d'autres peuplades qui n'avaient pu effectuer leur retraite. Tous ces Barbares saluèrent dans la personne d'Attila le génie même de la Barbarie, l'homme qui représentait, au degré suprême, tous leurs intérêts de destruction, le héros appelé à réaliser les conquêtes rêvées dans les steppes de l'Asie, rêves et désirs inspirés par la colère de Dieu pour le châtiment d'une civilisation corrompue.

Rassemblant, avec un art créateur, tous les traits épars dans les récits que nous ont laissés les historiens Priscus et Jornandès, M. de Chateaubriand a dessiné, à la manière de Michel-Ange, le portrait d'Attila :

« Les conducteurs des nations Barbares avaient quelque chose d'extraordinaire comme elles. Au milieu de l'ébranlement social, Attila semblait né pour l'effroi du monde ; il s'attachait à sa destinée je ne sais quelle terreur, et le vulgaire se faisait de lui une opinion formidable. Sa démarche était superbe ; sa puissance apparaissait dans les mouvements de son corps et dans le roulement de ses regards. Amateur de la guerre, mais sachant contenir son ardeur, il était sage au conseil, exorable aux suppliants, propice à ceux dont il avait reçu la foi. Sa courte stature, sa large poitrine, sa tête plus large encore, ses petits yeux, sa barbe rare, ses cheveux grisonnants, son nez camus, son teint basané, annonçaient son origine.

« Sa capitale était un camp ou grande bergerie de bois, dans les parages du Danube. Les rois qu'il avait soumis veillaient tour à tour à la porte de sa baraque. Ses femmes habitaient d'autres loges autour de lui. Couvrant sa table de plats de bois et de mets grossiers, il

laissait les vases d'or et d'argent, trophée de la victoire et chefs-d'œuvre des arts de la Grèce, aux mains de ses compagnons. C'est là qu'assis sur une escabelle, le Tartare recevait les ambassadeurs de Rome et de Constantinople. A ses côtés siégeaient non des ambassadeurs, mais des Barbares inconnus, ses généraux et capitaines; il buvait à leur santé, finissant, dans la munificence du vin, par accorder grâce aux maîtres du monde. Lorsque Attila s'achemina vers la Gaule, il menait une meute de princes tributaires qui attendaient, avec crainte et tremblement, un signe du commandeur des monarques pour exécuter ce qui leur serait ordonné.

« La génisse d'un pâtre se blesse au pied dans un pâturage; ce pâtre découvre une épée cachée sous l'herbe; il la porte au prince Tartare : Attila saisit le glaive, et sur cette épée, qu'il appelle l'épée de Mars, il jure ses droits à la domination du monde. Il disait : « L'étoile tombe; la terre tremble; je suis le marteau de l'univers. » Il mit lui-même parmi ses titres le nom de *Fléau de Dieu,* que lui donnait la terre.

« C'était cet homme que la vanité des Romains traitait de *général au service de l'Empire;* le tribut qu'ils lui payaient était à leurs yeux ses *appointements;* ils en usaient de même avec les chefs des Goths et des Burgondes. Le Hun disait à ce propos : « Les généraux des « empereurs sont des valets, les généraux d'Attila des « empereurs. »

« Il vit à Milan un tableau où des Goths et des Huns étaient représentés prosternés devant des empereurs; il commanda de le peindre, lui, Attila, assis sur un trône, et les empereurs portant sur leurs épaules des sacs d'or qu'ils répandaient à ses pieds

« Croyez-vous, demandait-il aux ambassadeurs de « Théodose II, qu'il puisse exister une forteresse ou « une ville, s'il me plaît de la faire disparaître du sol? »

« Après avoir tué son frère Bléda, il envoya deux Goths, l'un à Théodose, l'autre à Valentinien, porter ce message : « Attila, mon maître et le vôtre, vous ordonne de lui préparer un palais. »

« L'herbe ne croît plus, disait encore cet exterminateur, partout où le cheval d'Attila a passé (1). »

Aussitôt que, par le meurtre de son frère, le chef des Huns eut concentré le pouvoir entre ses mains, il se mit en marche pour exécuter sa mission dévastatrice.

Il commença par attaquer la Perse; mais il rencontra une si vigoureuse résistance que le futur vainqueur du monde romain ouvrit sa carrière militaire par une bataille perdue et une retraite. Avec une habileté de calcul que nous avons eu occasion de signaler chez les Barbares, Attila vit qu'il aurait meilleur marché de l'Empire d'Orient. Il organisa un plan d'invasion, dont les lignes offensives se déployaient du Pont-Euxin jusqu'à la mer Adriatique; et de cette immense étendue de pays les divers peuples Barbares commandés par Attila se précipitèrent sur les provinces faiblement défendues de Théodose-le-Jeune. Cet empereur ne sauva sa capitale et sa couronne que par la cession d'une partie considérable de la Thrace et le paiement d'un tribut annuel de mille livres d'or; à ces conditions, Attila quitta, en 446, l'Empire d'Orient.

Trois ans après, il franchit de nouveau la frontière,

(1) Chateaubriand, *Étud. hist.*, t. II. — Voyez t. Ier de notre histoire de saint Léon, p. 207, le récit de la réception des ambassadeurs de Théodose II par Attila.

pillant, incendiant, tuant, de la Thrace jusqu'aux Thermopiles. Théodose essaie d'arrêter ce torrent qui menace d'engloutir son empire; il livre trois batailles et les perd. C'est à cette époque, 449, qu'eurent lieu cette négociation et cette tentative d'assassinat sur Attila, qui aboutirent, comme nous l'avons raconté (1), à de nouvelles humiliations pour l'Empire romain.

Satisfait de voir l'Orient avili et à sa merci, Attila dédaigne une proie si facile, et il cherchait de quel côté lancer ses hordes avides de pillage et de carnage, quand, en 450, les passions qui agitaient les cours de l'Occident fixèrent les regards du *fléau de Dieu* sur cette partie du monde. La fille de Théodoric, roi des Visigoths, avait épousé un fils de Genséric, roi des Vandales. Ce dernier chef Barbare, sombre et cruel, imagina que sa belle-fille voulait l'empoisonner, et, sous ce prétexte, la renvoya chez son père, après lui avoir fait couper le nez et les oreilles. Théodoric, voulant venger l'outrage fait à sa fille, conclut un traité d'alliance avec les empereurs d'Orient et d'Occident, et se prépara à une attaque sérieuse contre Genséric. Le roi des Vandales cherchant, de son côté, des alliés pour le défendre, appela à son secours Attila.

L'intervention du chef des Huns fut encore déterminée par une de ces honteuses intrigues qui ont tant contribué à précipiter la chute de l'Empire romain. L'empereur d'Occident, Valentinien, avait une sœur digne de lui, nommée Honoria. Son inconduite la força de quitter la cour de Ravenne et de se retirer à Constantinople. Mais, à cette époque, la cour de Byzance, sous la direction de sainte Pulchérie, était un modèle de toutes

(1) Voyez p. 207, t. I.

les vertus privées et publiques. Honoria, ne voulant pas s'astreindre aux pratiques d'une vie chrétienne, préféra faire partie de la chambre nuptiale d'un Barbare. Elle envoya secrètement un de ses eunuques présenter son anneau au roi des Huns. Attila ayant réclamé une portion des États romains comme prix de la dot de sa fiancée, il lui fut répondu que les filles n'avaient aucun droit dans l'héritage de l'Empire; mais le Barbare jura qu'il saurait bien prendre ce qu'on lui refusait.

Comme si Attila n'avait pas encore assez de prétextes pour envahir l'Occident, un troisième lui fut donné par les divisions survenues entre les fils du chef des Francs, Clodion, mort en 448. L'un d'eux réclama l'appui des Huns, pour soutenir ses prétentions; et l'autre, Mérovée, se rallia aux Romains.

C'est ainsi que Dieu faisait servir quelques passions particulières à l'accomplissement de ses desseins éternels sur le monde entier.

Dans les derniers mois de l'année 450, Attila donna le signal de l'invasion de l'Occident à la multitude des hordes Barbares de nations diverses qui le reconnaissaient pour chef. Il traversa le Rhin à la tête d'une armée évaluée par les historiens contemporains à cinq ou sept cent mille hommes. La terreur inspirée par les effroyables calamités qui accompagnaient la marche des Huns remplissait de douleur le cœur de saint Léon, quand il insistait si vivement auprès de Marcien pour ajourner la convocation du concile de Chalcédoine, afin de concentrer toute la vigilance de l'Église et de l'Empire sur les dangers qui menaçaient la civilisation.

Tout le soin de sauver l'Occident fut confié au patrice

Aétius. Nous avons vu (1) qu'à la suite des intrigues de la cour de Valentinien, ce général s'était réfugié auprès des Huns. Peu de temps après, il se présenta devant Ravenne à la tête d'une bande de Barbares. L'impératrice Placidie, qui dirigeait les affaires, se soumit aux prétentions de son sujet, et rétablit Aétius à la tête des armées et du gouvernement. Cette réconciliation rendit à la défense de l'Empire le seul homme capable de lutter contre les Barbares. Aétius était dans les Gaules au moment de l'invasion des Huns. Il s'occupa, avec l'activité la plus intelligente, à organiser les moyens de résistance. La tâche n'était pas facile, car il n'y avait nullement à tenir compte de l'armée romaine. Il fallait trouver des Barbares disposés à combattre contre d'autres Barbares. A cette époque, deux peuples étrangers occupaient la Gaule, les Bourguignons, sur les bords du Rhône, les Visigoths, au midi. Les Francs campaient dans la Belgique et la Hollande, alliés et soldats de l'Empire romain, tout en pillant et saccageant de temps à autre ses principales villes. L'établissement des Visigoths était le plus fixe, le plus considérable et le plus civilisé. En 418, Théodoric, fils d'Alaric, avait succédé à Wallia; depuis trente-deux ans, il régnait avec gloire, ayant affermi, par de nombreuses et heureuses expéditions, la puissance des Visigoths sur la Gaule méridionale et sur l'Espagne.

Les hordes des Francs avaient commencé, depuis 419, à franchir le Rhin et à ravager la Gaule. Dès 427, ils occupaient une partie de la Belgique. En 445, Clodion (2) avait étendu ses ravages jusqu'à la Somme et

(1) Voyez t. I, p. 38 à 41.

(2) Je conserve aux noms de nos ancêtres, les Francs, leur orthographe moderne et populaire. M. Augustin Thierry voudra bien me le pardonner. Quand on

s'était emparé d'Amiens. Comme nous l'avons dit, Clodion mourut en 448, et ses deux fils s'étant divisés, l'un, dont le nom est incertain, passa du côté des Huns, et l'autre, Mérovée, se rallia aux Romains.

Le plan d'Aétius était de réunir tous les Barbares de la Gaule et les tribus franques de la Belgique contre Attila. Le général romain parcourut les contrées habitées par les Visigoths, les Bourguignons et les Francs. Il visita même les campements de peuplades errantes dans la Gaule. Des Tayfales, en Poitou, des Saxons, à Bayeux, des Bréons, dans la Rhétie, des Alains, à Orléans et à Valence, des Sarmates, dispersés dans les provinces, les Armoriques, reçurent l'appel d'Aétius. Ayant habilement exploité leurs sentiments de jalousie contre ces nouveaux venus qui menaçaient de leur enlever leurs conquêtes, le général romain réussit enfin à organiser une grande confédération de Barbares.

Il était temps. Une longue traînée de feu et de sang signalait le passage des Huns. Trèves, saccagée déjà quatre fois par les Francs, est incendiée et décimée. La veille du jour de Pâques, 451, Metz est pris, tout le peuple est égorgé, les prêtres massacrés aux pieds des autels, il ne reste debout dans toute la ville qu'un oratoire consacré à saint Étienne; Strasbourg, Mayence, Besançon, Toul, Langres, Reims, Cambrai, Auxerre subissent le même sort. A quelles horribles souffrances sont condamnés tous ces peuples qui ont été nos pères! Saint Jérôme peint à grands traits le tableau de ces ca-

ne veut être lu que par des érudits, on peut se donner le mérite d'écrire *Hlodio*, *Mere-wig*, *Hlode-wig*; quand on veut être lu par tout le monde, on écrit tout simplement *Clodion*, *Mérovée*, *Clovis*. La tradition populaire a consacré cette orthographe, et, après tout, c'est le peuple qui a le pouvoir de nommer. Toutes les protestations des savants de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ne changeront rien à cet usage.

lamités de l'invasion : « Des nations innombrables et d'une férocité inouie ont envahi les Gaules entières. Tout l'espace renfermé entre les Alpes et les Pyrénées, compris entre l'Océan et le Rhin, tout cet espace, le Quade, le Vandale, le Sarmate, les Halani, les Gépides, les Hérules, les Saxons, les Burgondiones, les Alemani, les Pannoniens, ô déplorable république ! l'ont affreusement dévasté. Maguntiacum (Mayence), noble cité jadis, a été prise et ruinée de fond en comble ; on a massacré dans l'église plusieurs milliers d'hommes. Les Vangiones (Vinguori) ont été exterminés, après un long siége. La puissante ville des Rémi (Reims), les Ambiani (Amiens), les Atrebatæ (Arras), les Morini (Belges), les habitants de Tornacus (Tournai), de Németæ (Nimègue), d'Argentoratus (Strasbourg) ont été emmenés en Germanie. L'Aquitaine et la Novempopulanie, la province Lugdunaise et la Narbonnaise, tout, excepté quelques villes, tout a été saccagé. Celles que le glaive menace au dehors, la faim les ravage au dedans. Je ne puis, sans verser des pleurs, faire mention de Tolosa, qui n'a dû qu'aux vertus du saint évêque Exupérius de n'être point tombée encore. Les Espagnes elles-mêmes, les Espagnes, sur le point de périr, tremblent chaque jour, au souvenir de l'irruption cimbrique, et ce que d'autres provinces ont une fois enduré, l'appréhension le fait endurer continuellement à celles-ci. Je passe le reste sous silence, de peur que je ne paraisse désespérer de la clémence de Dieu (1). »

Au milieu des innombrables victimes qui, à cette époque, signalèrent le passage des Huns, l'histoire, la tradition, la légende, la liturgie et la piété des peuples

(1) Saint Jérôme, *Lettres*, t. V. — Ed. Collombet et Grégoire.

ont immortalisé le martyre de sainte Ursule et de ses compagnes, désignées sous le nom des onze mille vierges.

Les récits des historiens sont très-vagues, confus et contradictoires en ce qui concerne le pays, la naissance d'Ursule, les circonstances qui la conduisirent en Allemagne, le nombre de ses compagnes. Voici les faits qu'il a été possible de recueillir. Pendant que les Saxons, encore païens, ravageaient l'Angleterre, un grand nombre d'anciens Bretons, qui habitaient cette île, s'enfuirent dans les Gaules, et s'établirent dans l'Armorique; d'autres passèrent dans les Pays-Bas et s'arrêtèrent au château de Brittembourg, près de l'embouchure du Rhin. Parmi ces réfugiés se seraient trouvées Ursule, fille d'un prince de la Grande-Bretagne, et une foule d'autres jeunes filles qui l'accompagnaient. En ce temps-là, les Huns, marchant vers la Gaule, rencontrèrent près de Cologne toutes ces jeunes filles et voulurent se livrer sur elles aux plus odieuses brutalités. Encouragées par la voix et l'exemple d'Ursule, elles préfèrent le sacrifice de leur vie à celui de leur virginité. « Les Barbares, raconte l'auteur de la *Légende dorée,* voyant toutes ces vierges, coururent sur elles en poussant de grands cris, et, comme des loups qui égorgent des brebis, ils les massacrèrent toutes. Lorsqu'ils approchèrent de sainte Ursule, le prince des Barbares s'arrêta, frappé de sa beauté, et la consolant de la mort de ses compagnes, il lui promit de l'épouser. Mais comme elle s'y refusa absolument, furieux de se voir dédaigné, il la perça d'un coup de flèche, et elle reçut ainsi le martyre. Une des vierges, nommée Cordula, saisie de frayeur, se cacha pendant la nuit à bord d'un navire; mais le lendemain, elle se présenta de son gré aux Barbares, et elle subit le martyre. Et

comme sa fête ne se célébrait point, parce qu'elle n'avait pas souffert le martyre avec les autres, elle apparut longtemps à une certaine recluse, recommandant que l'on célébrât sa fête le lendemain avec celle de ses compagnes. »

L'absence même de détails précis sur la vie et la mort de sainte Ursule et de ses compagnes a donné un plus libre champ à la piété et à l'imagination des peuples qui ont voulu honorer dans ces jeunes martyres le triomphe de la virginité et du courage chrétien. On éleva sur leur tombeau une église qui était déjà fort célèbre, en 643, lorsque saint Cunibert fut élu archevêque de Cologne. Saint Annon, archevêque de cette ville dans le onzième siècle, avait une grande dévotion pour les saintes martyres, et il priait souvent des nuits entières devant leurs tombeaux. Les professeurs de la Sorbonne ignorent peut-être que, depuis le treizième siècle, sainte Ursule est leur patronne, et a toujours été, de la part de l'Université de Paris, jusqu'à la révolution de 1789, l'objet d'un culte et d'honneurs tout particuliers. Les savants ont largement disputé sur toutes les circonstances de la vie, de la mort et du nombre des martyres de Cologne; mais toute décision doit être suspendue jusqu'à ce que les Bollandistes de Bruxelles aient fait connaître leur opinion (1).

Laissons à la science ses dissertations et ses jugements contradictoires, et contentons-nous d'admirer, d'aimer, de prier et de chanter avec l'Église et le peuple. La liturgie catholique célèbre la victoire de ces vierges

(1) Voyez la *Légende des onze mille vierges*, par Jacques de Voragine; le martyrologe romain; Godescard, Feller et Baillet, aux articles sur sainte Ursule; l'office parisien de sainte Ursule au 21 octobre. — Il n'y a pas d'office propre à sainte Ursule dans le bréviaire romain.

martyres. L'Allemagne a consacré de splendides louanges à sainte Ursule et à ses compagnes. On lit cette séquence sur un missel manuscrit d'une de ses plus anciennes abbayes (1).

« Louange au Père du Fils souverain, à l'ange du grand conseil, à l'Esprit qui envoie les sept dons. La glorieuse Trinité comble de délices et de beauté son épouse; elle la revêt d'une robe blanche comme le lis, sur laquelle brille l'éclat empourpré de la rose. L'épouse se tient avec amour à la droite du roi, où elle chante de nouveaux cantiques.

« C'est Ursule, l'amante du roi de gloire, la reine de la milice virginale. Un prince infidèle l'a désirée : il ébranle, par ses menaces et ses caresses, le père de la vierge. Elle, d'une grande ferveur de cœur, s'adresse au ciel, à sa coutume. Celui qui est la Tour de défense la console par ses oracles.

« Le consentement pour les noces est donné; on réunit une troupe de vierges, on prépare des navires. La fiancée reçoit le baptême; la vierge du Christ est dans l'allégresse par la compagnie des vierges qui lui sont données.

« Bientôt elles se confient à la mer, sans pilote pour guider les rameurs; la flotte vagabonde aborde à Thil, et de là à Cologne. Là, une vision les dirige vers Rome, où elles implorent la délivrance des embûches de leurs puissants ennemis.

« Ayant consulté le Pontife, elles descendent le cours

(1) J'emprunte les chants que l'on va lire à l'*Auxiliaire catholique*, nouveau recueil qui relève et fortifie les saines tradition de la piété, de la science et de la poésie chrétienne.

du Rhin, marchant vers leurs couronnes à travers de vaillants combats. Les Huns voient leur retour; ils se précipitent sur ces vierges, ils les égorgent avec fureur, et cette auguste troupe est baignée dans son propre sang.

« Que l'Empirée se réjouisse pour tant de perles qui ajoutent à son éclat, pour tant de mérites dont il est enrichi! Que l'époux se réjouisse en l'épouse; ô Christ, fils de la Vierge, embellis encore ton Église militante. »

Écoutez l'Église de Cologne qui chante à son tour les vierges qui font sa gloire :

« Louange joyeuse à Dieu, au jour consacré à ses saintes, à celles que l'époux des vierges, qui paît parmi les lis, couronne au ciel de gloire et d'honneur, à celles dont les triomphes réjouissent la cour céleste, dont les couronnes ornent la mère Église.

« Heureuse Bretagne, qui a produit tant de vierges choisies! Heureuse Cologne, empourprée de leur sang généreux!

« Ursule, vouée à Dieu, la reine de cette bienheureuse armée, avait connu, par les anges, le martyre futur des vierges, ses compagnes. A cette nouvelle, celles-ci sont dans la joie; elles versent des larmes, elles adorent, elles louent Dieu d'un cœur humble, d'une voix pieuse.

« Elles recommandent leurs âmes au Christ, elles déprisent le monde; vierges prudentes, d'un commun accord, elles préparent l'huile, elles allument leurs lampes. O Dieu vraiment admirable dans tes saints, qui, aujourd'hui, par ta grâce puissante, a couronné onze mille vierges dans un instant!

« Les Huns! nation féroce, barbare, ennemis de tous les peuples, immolent, avec une rage inouie, ces brebis innocentes, troupeau du Seigneur.

« C'est ici que coulèrent les torrents du sang précieux de ces martyres : ici que leurs corps, jonchant la terre, ont été ta protection, ô Cologne!

« Le siége est levé, la liberté est recouvrée, les ennemis sont en fuite, la ville est sauvée par les mérites des martyres.

« Réjouis-toi, Cologne! Triomphe, ô Bretagne! Et toi, ville de Rome, qu'elles visitèrent par leurs vœux et leurs prières! Que les saints tressaillent d'allégresse pour tant de nouvelles compagnes; l'Église, pour ces nouvelles protectrices!

« En vénérant leurs mérites, nous demandons la remise de nos péchés. A vous, Père céleste, avec le Christ et le Saint-Esprit, louange et gloire, ô seul Dieu, à jamais! »

Au douzième siècle, le bienheureux Herman Joseph, de l'ordre des Prémontrés, chanta la gloire des onze mille vierges, auxquelles il était particulièrement dévot, dans des strophes pleines de douceur et d'harmonie. Nous en rapporterons ici quelques-unes.

« Roses vermeilles du Christ, belles au delà de toute mesure; perles gracieuses et recherchées, élégamment polies, venez, écoutez-moi, prenez-moi pour votre esclave.

« Je suis pauvre et tout dévoué à votre service, fervent dans votre amour. Par votre bonté, quand je vous prie ou vous honore, que mon hommage vous soit agréable, et obtenez-moi votre faveur.

« O jeunes vierges ! tendres agneaux, chères colombes du Christ, sans ruse et sans fiel ; étoiles du ciel, demeures de Dieu, jubilez sous votre pourpre, et, couronnées, régnez avec l'agneau d'innocence.

« Que doux est votre repos ! Vous qui jouirez toujours de Dieu, qui demeurerez toujours avec lui, qui de lui ne manquerez jamais, qui le voyez, qui le possédez, quand il vous serre dans ses bras et vous sourit d'un visage serein.

« O jeunes reines ! sœurs dans le martyre, familières à Dieu, ses préférées, fleurissez maintenant, réjouissez-vous, toujours jeunes, toujours joyeuses, menez un chœur de fête.

« Philomèles au chant mélodieux, vous qui formez onze compagnies ; épouses de Dieu, pleines de Dieu, chantez sa louange en vos concerts de vierges, et, dans les parvis célestes, faites entendre un chant mélodieux.

« O sœurs bien-aimées, dont les fleurs ne flétrissent jamais, celui-là vous a prédestinées, qui, dans la vallée, vous a cueillies ; il vous a choisies, il vous a réunies, il vous a jointes en guirlandes, le Dieu de toute beauté !

« A votre tête, troupe généreuse, paraît cette rose fleurie, la seule rose principale ; car il n'est pas de rose telle que l'on puisse comparer à la mère qui a porté le Seigneur du ciel.

« Illustres vierges, accomplissez mon désir, et quand viendra l'heure de ma mort, subvenez-moi sans tarder, dans une si terrible tempête ; assistez-moi, défendez-moi des embûches du démon.

« Qu'aucune de vous ne fasse défaut. Que la Vierge mère y soit la première. Si quelque poison s'attache à

moi pour me blesser de sa souillure, par votre prière qu'il s'éloigne : que l'ennemi vous sache présentes et qu'il gémisse de sa confusion.

« Tout ce que jamais j'ai fait de mal, jeunes saintes, corrigez-le par votre fleur de virginité; présentez-moi à Dieu; devant Dieu, soyez avec moi; plaidez ma cause, et que le dragon n'ait point de prise sur moi. »

J'ai voulu, par ces accents poétiques de la piété chrétienne, adoucir la douloureuse impression que produit cette extermination d'êtres humains qui tombent sous les coups des Huns, comme les feuilles des forêts par les vents impétueux de l'automne. En attendant que les maîtres du monde aient pu trouver des soldats pour combattre, qui donc défendra les populations, qui viendra se placer entre elles et ces hordes impitoyables, qui les sauvera d'un massacre général, qui sauvera l'ordre social, qui sauvera la jeune société catholique contre cette avalanche d'hommes plus destructeurs que tous les éléments de la nature en colère (1)?

(1) Voyez les auteurs indiqués à la fin du chapitre Ier du tome I. — Ajoutez Grégoire de Tours et Sidoine Apollinaire.

CHAPITRE XII.

Les Évêques et les Barbares.

Il vaut mieux mettre sa confiance dans le Seigneur que dans les princes de la terre.

Toutes les nations m'ont environné comme un essaim d'abeilles; elles m'ont poussé avec violence pour m'ébranler et me renverser; mais le Seigneur m'a soutenu.

Ps. CXVII.

Saint Flavien d'Antioche et saint Ambroise. — Saint Nicaise défend Reims contre les Vandales. — Toulouse protégée par saint Exupère et saint Orience. — Vie de ces deux saints. — Ouvrages de saint Orience. — Vie de saint Germain d'Auxerre. — Clermont et le prêtre Constance. — Sainte Geneviève, saint Aignan et saint Loup sauvent Paris, Orléans et Troyes. — Aétius, Théodoric, Mérovée et Attila. — Bataille de Châlons. — Défaite et retraite des Huns. — Chant de Hildebrand et de Hadebrand.

(407-451.)

La réponse aux questions qui terminent le chapitre précédent est donnée par M. Guizot : « Les peuplades Barbares s'arrachent successivement les provinces de l'Empire romain. A côté d'elles, une seule existence se révèle dans les faits : celle des évêques et du clergé. Si

les lois n'étaient là pour nous apprendre qu'une population romaine couvrait encore le sol, l'histoire nous en laisserait douter (1). » Le siècle de saint Léon-le-Grand est particulièrement la confirmation éclatante de cette remarque si glorieuse pour l'Église. Partout où nous voyons des troubles, des guerres, des calamités, des massacres, l'Église seule apparaît pour pacifier, réconcilier, consoler, diminuer le nombre des victimes. La vie des saints qui ont vécu pendant les quatrième et cinquième siècles est remplie de ces actes de bienfaisante intervention.

Dans les dernières années du quatrième siècle, saint Flavien, évêque d'Antioche, sauve cette ville révoltée du châtiment que s'apprête à lui faire subir la colère de Théodose-le-Grand, et le discours prononcé dans cette circonstance par le saint évêque est resté un des monuments célèbres de l'éloquence sacrée (2). Saint Ambroise, donnant un exemple fameux de la fermeté et de l'indépendance épiscopale, fait expier au même empereur le sang versé par ses ordres à Thessalonique.

En 407, la ville de Reims avait pour évêque saint Nicaise, une des illustrations de l'Église des Gaules au commencement du cinquième siècle. A cette époque les Vandales, les Suèves et les Alains, après avoir écrasé les Francs qui gardaient les limites du Rhin au service des Romains, envahirent les Gaules et saccagèrent un grand nombre de villes. Saint Nicaise, prévoyant que Reims allait être à son tour attaquée par les Barbares, recommanda à son peuple la prière et la résignation. Quand les Vandales parurent devant la ville, on voulut obliger l'évêque à suivre ceux des habitants qui avaient été cher-

(1) *Essai sur l'histoire de France*, page 2, 5e édit.
(2) Voyez l'*Essai sur l'éloquence de la chaire*, par le cardinal Maury.

cher un refuge dans une autre cité; mais le saint persista à rester enfermé avec ceux de ses concitoyens qui n'avaient pu fuir et qui étaient destinés à la défense de la ville. Pendant toute la durée du siége, que prolongea la vigoureuse résistance des assiégés, le saint évêque, exposé à tous les dangers comme un simple soldat, ne cessait de porter secours aux blessés, de rendre les derniers devoirs aux morts, de prêcher à tous les fidèles le courage, la pénitence, l'offrande volontaire du sacrifice de la vie pour sauver la foi. La ville ayant été prise, les Barbares, furieux d'une si longue résistance, refusèrent toute demande de paix et de grâce. Dans cette cruelle extrémité, saint Nicaise ne pouvant aller de porte en porte assister son peuple, rassembla tout ce qu'il fut possible de réunir de monde dans son église, leur enseigna comment il fallait recevoir les grâces du martyre de la main de ces Barbares ennemis de la religion de Jésus-Christ, puis il se mit en prière, et son oraison faite, il se leva et s'avança au-devant de ces féroces vainqueurs pour tenter de les adoucir; mais après l'avoir accablé d'insultes et d'outrages, ils lui coupèrent la tête sur le pavé même du portail de son église, le 14 décembre de l'année 407. A côté du saint se trouvait sa sœur Eutropie, qui vivait dans la virginité; comme elle s'aperçut que les Barbares l'épargnaient pour lui arracher l'honneur et la foi, elle les interpella avec hardiesse, leur déclarant qu'ils n'obtiendraient rien d'elle; les Barbares, irrités, la tuèrent, et elle partagea avec son frère la gloire du martyre (1).

La reconnaissance du peuple de Reims a immortalisé le nom, le dévouement et l'héroïsme de saint Nicaise

(1) Voyez Grégoire de Tours, liv. II; Flodoard, *Histoire de l'Église de Reims.*

par un des plus magnifiques monuments de l'art catholique, Notre-Dame de Reims. Saint Nicaise et saint Remy sont, après les personnes divines et Notre-Dame, les deux principaux héros qui figurent dans cette sublime épopée de pierre, œuvre du génie de Robert de Coucy (1).

C'est l'Église qui, en 410, recueille dans les basiliques de Rome les citoyens que la fureur des soldats d'Alaric consent à épargner (2).

Nous venons d'entendre saint Jérôme raconter qu'il ne peut, sans verser des larmes, penser à Toulouse sauvée des mains des Barbares par les vertus de son saint évêque, Exupère. Ce grand saint, qui mourut vers l'année 416, nous est surtout connu par les éloges de saint Jérôme qui, en plusieurs endroits de ses ouvrages, lui prodigue les témoignages de son estime et de sa vénération. Il loue sa charité, son désintéressement, sa piété; il le propose comme un modèle achevé de la sainteté où tout chrétien doit tendre. Saint Exupère, dit-il, souffre la faim pour en garantir les autres; les besoins de son prochain font le sujet de ses inquiétudes et de son tourment. Il a le visage pâle et tout défait par suite de ses jeûnes, et il se détruit le corps pour refaire les entrailles et les membres de Jésus-Christ. Il n'est personne de plus riche que lui au milieu d'une pauvreté si volontaire. Épuisé par sa charité, on l'a vu réduit à porter le corps de Notre-

(1) Voir surtout les sculptures de la croisée septentrionale. — Autrefois, on voyait dans la nef de la cathédrale de Reims une pierre ronde, entourée d'un châssis de bois. Là avait été le portail de l'église de Saint-Nicaise, et cette pierre était celle sur laquelle il eut la tête tranchée par les Vandales. En 1744, ce monument vénérable a été enlevé par le vandalisme d'un siècle qui a porté tant de coups de mort à toutes les traditions catholiques et nationales. Aujourd'hui, à ce même endroit et presque vis-à-vis la chaire, on lit sur un marbre noir cette inscription presque effacée : *Hoc in loco sanctus Nicasius Remensis archipræsul, truncato capite, martyr occubuit, anno Domini 406.*

(2) Voyez chap. Ier, page 24.

Seigneur Jésus-Christ dans un panier d'osier, et son sang dans un vase de verre. La charité de saint Exupère n'était point renfermée dans les bornes de son pays. On en vit les actes bienfaisants passer au delà des mers et s'étendre jusqu'aux contrées lointaines où la renommée lui faisait découvrir des misères dignes de sa miséricorde. Ayant appris qu'il existait des solitaires dans l'Égypte et dans les provinces voisines, qui souffraient beaucoup de la stérilité de l'année, comme ses autres aumônes avaient disposé de toutes ses ressources, il vendit ses meubles et tout ce qu'il possédait, pour soulager ces serviteurs de Dieu. Il envoya tout l'argent que cette vente avait pu produire par le moine Sisinne, pour être distribué à ces saints solitaires par tous les déserts. Saint Jérôme, qui vit Sisinne dans ce vogage et eut connaissance du motif qui l'amenait en Égypte, fut si touché de cette charité qu'il crut devoir contribuer à faire connaître une si belle action au monde entier. Il était déjà en commerce de lettres avec notre saint, et comme à cette époque il achevait ses commentaires sur le prophète Zacharie, il se fit honneur de les dédier à saint Exupère (1).

Saint Orience, évêque d'Auch, était contemporain de saint Exupère et lui survécut. On ignore l'époque de sa mort. En 439, la guerre éclata entre les généraux romains Aétius et Litorius, et Théodoric, roi des Visigoths. La ville de Toulouse, assiégée par l'armée romaine et menacée de subir les horribles traitements d'une prise d'assaut, envoya saint Orience en ambassade auprès des généraux de l'Empire. Grâce aux prières et aux succès de l'intervention du saint évêque,

(1) Voyez saint Jérôme, *Lettres*. — Bolland. — Baillet. — *Act.*, 28 septembre.

la paix fut signée, et Toulouse sauvée de nouveau du pillage, de la ruine et de la mort (1).

Orience a laissé plusieurs ouvrages en vers qui sont un des monuments de la littérature latine dans la première moitié du cinquième siècle. La versification de saint Orience est négligée et incorrecte ; elle subit l'inévitable influence d'une époque de décadence ; mais les sentiments qu'il exprime sont purs, élevés, tendres, empreints de cette mélancolie inspirée aux âmes délicates de ce siècle par les malheurs qui accablaient l'espèce humaine. La plus importante des compositions poétiques de saint Orience est un *commonitoire* en vers élégiaques et en deux livres. Dans le premier, saint Orience pose d'abord ce grand principe que nous ne naissons que pour aller à Dieu, qui a fait le ciel, la mer et la terre ; qu'il faut croire en lui d'une foi religieuse et l'aimer de tout notre cœur, de tout notre esprit, de toutes nos forces, ainsi qu'il le commande. Il expose ensuite les motifs de cette obligation en montrant que c'est Dieu qui nous a faits tout ce que nous sommes, et que de lui nous tenons toutes les commodités de la vie. Il passe de là au précepte de l'amour du prochain, précepte qu'il dit nous être enseigné par l'affection que les bêtes ont elles-mêmes les unes pour les autres dans la même espèce. Il appuie les devoirs sur la pensée de la résurrection dernière et de l'immortalité de l'âme. Il insiste vivement sur l'obligation d'éviter la vue des femmes et tout commerce avec elles, puis il déclame fortement contre l'avarice.

Dans le second livre il s'élève contre divers autres

(1) Voyez Boll. — Baillet. — 1er mai. — Salvien, *du Gouv. de la Prov.*, liv. VII. — *Histoire des lettres latines aux quatrième et cinquième siècles*, par Collombet, page 460.

vices, comme la vaine gloire, le mensonge, la gourmandise et surtout l'ivrognerie, dont il décrit d'une manière pathétique les suites honteuses et funestes. Il finit par une description des supplices de l'enfer et des récompenses éternelles.

Parmi les tableaux qui figurent dans le poëme de saint Orience, nous devons citer ici cette description des ravages exercés par les Barbares :

« Fatiguées qu'elles sont, toutes choses regardent vers leur fin, et déjà le dernier jour apporte son heure. Vois combien soudainement la mort a pressé le monde entier, combien la force de la guerre a écrasé de peuples. Ni l'épaisseur des bois, ni l'aspérité des monts, ni les fleuves aux rapides torrents n'ont été une défense; les citadelles n'ont point été protégées par leur élévation, ni les cités par leurs remparts; les lieux que la mer rend inabordables, ceux que la solitude couvre de tristesse, les antres creux et les cavernes dominées par les rochers effrayants n'ont pu échapper aux mains des Barbares. Pour bien des gens une foi feinte, pour bien d'autres le parjure, pour bien d'autres encore la trahison civile est devenue une cause de mort. Les embûches ont fait beaucoup, beaucoup a fait la force publique; ce que n'a pu soumettre la force, c'est la faim qui l'a dompté. La malheureuse mère a péri avec ses enfants et avec son époux; le maître, avec ses serviteurs, a subi l'esclavage. Ceux-ci ont été la proie des chiens; ceux-là ont eu leurs toits dévorés par les flammes et leur vie éteinte dans le bûcher. Dans les hameaux, dans les villes, dans les campagnes, dans les chemins, dans les bourgs, çà et là sur toutes les routes, la mort, la douleur, la destruction, les

désastres, l'incendie, le deuil ; elle n'a été qu'un bûcher fumant, toute la Gaule (1). »

Un an après la mission de paix remplie par saint Orience, saint Léon est envoyé à son tour dans les Gaules pour réconcilier les deux généraux Aëtius et Albinus, dont les discussions compromettaient la sûreté de l'Empire (2).

Saint Léon était assis depuis huit années sur la chaire de saint Pierre quand mourut l'une des plus illustres gloires de l'Église et de la Gaule, saint Germain d'Auxerre. Ce grand évêque a été, pendant la première moitié du cinquième siècle, l'un des défenseurs héroïques et du christianisme et de la société chrétienne contre les hérétiques et contre les Barbares. Il fut envoyé de Dieu pour susciter et protéger sainte Geneviève, appelée à sauver la future capitale de notre patrie contre les Huns et à fonder, par son influence sur Clovis, la monarchie catholique des Francs. Saint Germain eut encore pour ami et compagnon de son apostolat saint Loup, évêque de Troyes, que nous allons bientôt voir aussi en présence des Huns. Afin de ne pas séparer ces trois belles existences, j'ai attendu jusqu'à ce moment pour raconter la vie du grand évêque d'Auxerre ; elle nous présente un tableau aussi curieux que fidèle des mœurs de l'Église à cette époque, de l'existence agitée et si prodigieusement occupée des évêques, du patronage suprême et universel exercé par quelques-uns des plus célèbres et des plus saints prélats sur la société chrétienne,

(1) Voyez Collombet, ouvrage ci-dessus cité.
(2) Voyez chap. III, p. 81.

un tableau enfin de ce double rôle dans lequel nous les voyons à la fois combattre l'hérésie et protéger les peuples contre les Barbares.

Germain naquit vers l'an 380, dans la ville d'Auxerre; il était fils de Rustique et de Germanilla, personnages de haute noblesse. Ils le firent élever avec beaucoup de soin dans les lettres et les sciences. Après avoir puisé dans les plus célèbres écoles des Gaules tout ce qu'elles pouvaient enseigner, il alla à Rome se perfectionner dans l'étude de la littérature et de la jurisprudence, et ses progrès dans l'éloquence furent si remarquables, qu'il fut regardé comme l'un des premiers avocats et orateurs de son temps. Sa réputation contribua à lui faire épouser une femme de grande qualité et de grande vertu, nommée Eustachia. Bientôt après, son mérite l'appela aux premières charges de la province, et il fut établi gouverneur de la ville d'Auxerre et commandant des troupes. Il se conduisit avec toute l'intégrité et la sagesse que l'on pouvait attendre d'un honnête homme du siècle; mais Dieu, par une conduite secrète, le disposait dans cet état à exercer un jour la charge de successeur des apôtres, le préparant à la prédication de l'Évangile par l'éloquence du barreau, à l'exercice de la justice ecclésiastique par la science du droit civil, et à la chasteté épiscopale par la société du mariage. Quoiqu'il fît profession de christianisme, il était cependant engagé dans l'affection des plaisirs de la terre, où le portaient sa jeunesse et sa fortune. Comme il avait une passion extrême pour la chasse, il faisait attacher les têtes de cerfs, de loups et des autres bêtes qu'il tuait à un grand poirier qui se trouvait au milieu de la ville, et qui, tant par son ancienneté que par la tradition du pays, attirait la vénération du peu-

sœur, distribua tous ses biens aux pauvres, et n'eut plus d'ambition que pour la pauvreté de Jésus-Christ et les humiliations de sa croix. Pendant les trente années que dura son épiscopat il ne mangea jamais de pain de froment, ne but jamais de vin et n'usa ni d'huile, ni de vinaigre, ni de légumes, ni même de sel. Seulement, aux jours de Pâques et de Noël, on lui donnait une fois à boire du vin mêlé avec tant d'eau qu'on y sentait à peine le goût du vin. A tous ses repas il commençait par prendre de la cendre, mangeait ensuite du pain d'orge, que souvent il pétrissait de ses mains, après avoir lui-même battu et moulu le grain. Aux jours de jeûne il ne mangeait que le soir, et quelquefois il restait trois jours sans nourriture; on l'a vu même passer la semaine sans manger plus d'une fois.

Il ne portait, soit en hiver, soit en été, qu'un habit fort pauvre, qui consistait en une seule tunique et une cucule, ou une espèce de camail à l'usage des gens de la campagne, pour travailler dans les bois ou dans les champs. Il ne quittait jamais ces vêtements que lorsqu'ils tombaient en pièces ou qu'il trouvait l'occasion d'en faire une aumône pour couvrir la nudité du pauvre; il avait sur la peau un cilice fort rude dont il ne se défaisait jamais. Son lit était un enfoncement sur la terre, entre deux bûches, rempli de cendres, rendu aussi dur que la pierre par le poids de son corps sur cette couche. Il n'avait pour toute paillasse qu'un cilice avec une méchante couverture, sans aucun oreiller. Il ne se déshabillait jamais pour dormir, quittait rarement ses souliers et sa ceinture, qui n'était que de cuir, et portait toujours sur lui un reliquaire. En cet état son sommeil était continuellement interrompu par ses soupirs et ses gémissements; toujours on le voyait en prières,

quelle que fût son occupation, et il veillait presque sans cesse, car il lui était comme impossible de dormir avec tant d'incommodités. Une telle vie pouvait-elle être autre chose qu'un long martyre? Dieu, par une double faveur, fit expier promptement à son serviteur ses fautes passées; il s'éleva en fort peu de temps à un haut degré de sainteté. Germain exerçait la même sollicitude sur son troupeau que sur lui-même; il agissait avec une charité sans bornes pour tous ceux qui étaient commis à ses soins. Il remplissait les devoirs de l'hospitalité avec une affection extraordinaire, recevant chez lui toutes sortes de personnes, sans choix et sans exception. Il leur lavait les pieds, suivant le précepte du Seigneur, et les faisait fort bien traiter, tandis que lui-même était à jeûn. Ce grand saint sut allier parfaitement deux qualités qui paraissent incompatibles : la conversation avec tout un peuple, et la vie solitaire et retirée. Pour ouvrir un chemin à ceux qui voulaient marcher plus sûrement dans les voies du salut et servir Dieu avec plus de perfection, il fit bâtir un monastère sous le titre de Saint-Cosme et Saint-Damien, vis-à-vis d'Auxerre, de l'autre côté de la rivière d'Yonne, qu'il rendit célèbre d'abord par son administration, et depuis par ses miracles. C'est là que l'on était assuré de trouver le saint évêque lorsqu'il n'était point à son église; toute son occupation était de visiter et d'instruire tour à tour son peuple et ses religieux, et de les exciter tous à la piété chrétienne par ses propres exemples.

A cette époque, l'Église était attaquée par une des plus pernicieuses hérésies qui se fussent encore élevées, celle de Pélage et de Célestius, dont j'ai raconté l'origine et fait connaître la nature (1). La première année de l'épiscopat de saint Germain fut signalée par la lettre cir-

(1) Voyez tome I, chap. II.

culaire du pape Zozime, par le grand concile de Carthage et celui de Telepse, et par le rescrit de l'empereur Honorius contre les Pélagiens. Les successeurs de Zozime, Boniface et Célestin, et les évêques catholiques des provinces de l'Empire avaient veillé avec soin pour empêcher que la contagion de cette secte ne gagnât le troupeau de Jésus-Christ. De sorte que Pélage et Célestius, se voyant repoussés de tous côtés et ne pouvant obtenir du pape Célestin la révision de leur procès, se retirèrent dans la Grande-Bretagne, pour répandre leur poison dans le lieu de leur naissance, loin des yeux de ce saint Pape et de saint Augustin. Ils furent secondés par un évêque de leur secte nommé Severien, et par son fils Agricola. Malgré l'éloignement de cette province, ils ne purent y demeurer cachés. L'Église de la Grande-Bretagne, craignant pour la pureté de sa foi, fit savoir à l'Église des Gaules que l'hérésie pélagienne commençait à se glisser dans ses provinces, et lui demanda des secours contre les ennemis de la grâce de Jésus-Christ. Les évêques des Gaules s'assemblèrent pour répondre à cet appel. Le Pape, d'accord avec l'épiscopat gaulois, nomma Germain pour aller au secours des Bretons, et lui donna le titre de vicaire apostolique. Cette nomination se fit en 429, suivant saint Prosper. Saint Loup de Troyes fut associé à saint Germain pour l'aider dans cette importante mission.

Les deux évêques s'étant mis en route pour la Grande-Bretagne, en 429, arrivèrent au bourg de Nanterre, près Paris, pour y prendre leur logement. Dans ces siècles de foi, la renommée des saints se propageait, d'une extrémité du monde à l'autre, avec une rapidité que n'égalent pas les inventions de l'industrie moderne. L'entrée dans une ville d'un personnage, devenu cé-

lèbre par la sainteté de sa vie, était une fête et une bénédiction pour tout le peuple. Les deux évêques d'Auxerre et de Troyes, et surtout le premier, jouissaient déjà d'une réputation augmentée encore par la mission qu'ils tenaient de la confiance du Saint-Siége et de l'épiscopat des Gaules. On juge donc combien le bruit de leur arrivée et de leur séjour dans le petit village de Nanterre dut exciter d'émotion. Tout le peuple se porta au devant des deux évêques pour recevoir leur bénédiction. Dans la foule se trouvaient un cultivateur nommé Sévère, sa femme Géronce et leur petite fille Geneviève, âgée de sept ans. Saint Germain, en adressant une exhortation à cette multitude, discerna cette petite fille en qui l'Esprit divin lui fit voir les grâces célestes dont elle était ornée. Dieu se servait, en passant, de son grand serviteur pour élire cette enfant, la signaler au peuple qu'elle était appelée à édifier et à sauver. Saint Germain dit qu'on fasse approcher la petite fille, et, après l'avoir caressée, demande son nom et quels sont ses parents. Tous les assistants : Geneviève ! Geneviève ! Voici Sévère, son père, et Géronce, sa mère ! — Ils se présentent, à travers la foule, devant l'évêque. — Saint Germain : Cette enfant est votre fille ? — Sévère et Géronce : Dieu nous l'a donnée. — Saint Germain : Vous êtes heureux d'avoir une telle fille qui sera un jour l'exemple même des hommes ! — Et se tournant vers Geneviève : Mon enfant, ouvrez-moi votre cœur, dites si vous consentez à vous consacrer au service du Seigneur et à devenir son épouse ? — Geneviève, avec une fermeté et une précision bien au-dessus de son âge : Depuis longtemps, mon père, tout mon désir est de vivre dans une virginité perpétuelle et de n'avoir d'autre titre que celui d'épouse de Jésus-Christ. — Après cette

réponse, saint Germain lui donne sa bénédiction pour la consacrer dès ce moment à Dieu, et il la conduit à l'église de Nanterre, accompagné de tout le peuple. Pendant la récitation de Nones et de Vêpres, le saint évêque tint la main étendue sur la tête de Geneviève. Il la garda encore auprès de lui durant le repas, et ne la renvoya qu'après avoir fait promettre à son père qu'il la lui ramènerait le lendemain matin avant son départ.

Le lendemain, au lever de l'aurore, Sévère et Géronce se rendirent chez saint Germain avec Geneviève. — L'évêque : Vous souvenez-vous de votre promesse, ma fille? — Geneviève : Oui, mon père, je me souviens de ce que j'ai promis à Dieu et à vous, et j'espère jusqu'à ma mort y être fidèle avec le secours de la grâce. — Charmé d'une si belle réponse, le saint évêque l'exhorte à persévérer dans les mêmes sentiments; puis, regardant à terre, il voit une pièce de monnaie de cuivre, marquée du signe de la croix, il la ramasse, et la donnant à Geneviève, il lui dit : Gardez-la pour l'amour de moi, ma fille, portez-la toujours suspendue à votre cou pour tout ornement, et laissez l'or et les pierreries à celles qui servent le monde.

Le même jour, les deux prélats continuèrent leur route et s'embarquèrent pour la Grande-Bretagne. On était en hiver. Leur vaisseau fut battu d'une furieuse tempête. Saint Germain l'apaisa en invoquant le nom de la sainte Trinité et en jetant dans la mer quelques gouttes d'huile, suivant Constance, ou d'eau bénite, suivant Bède. A leur débarquement, ils furent reçus avec beaucoup de joie par un très-grand nombre de personnes qui s'étaient rendues sur le rivage, attirées par la renommée de leur sainteté, de leur doctrine et de leurs miracles. Les églises ne pouvant contenir la

multitude des chrétiens qui voulaient entendre leur parole, les deux saints se virent obligés de prêcher sur les places publiques, dans les champs, sur les routes. Par ces travaux apostoliques, ils confirmèrent les catholiques dans la foi, et ramenèrent à la connaissance de la vérité ceux qui s'étaient laissés séduire par les deux hérétiques. Pélage et Célestius, au désespoir de voir ainsi ruiner leur secte, n'osèrent d'abord se montrer; mais, réfléchissant qu'il valait mieux s'exposer au péril d'une dispute que de se condamner eux-mêmes par leur silence, et perdre toute créance parmi les peuples en se confessant vaincus, ils résolurent, après divers subterfuges, d'en venir enfin à une conférence publique. Ils s'y présentèrent avec grande pompe et une suite considérable. Le peuple accourut en foule pour être le spectateur et le juge de ce combat. Les deux saints évêques, que la foi de Jésus-Christ rendait puissants en œuvres et en paroles, arrivèrent sans faste et sans autre appui que leur confiance dans la vérité et la justice de la cause de leur Maître. Ils permirent à leurs adversaires de parler les premiers. Ce que firent les hérétiques avec un grand appareil de discours étudiés. Les prélats parlèrent ensuite; mais ils ne firent que prêter leur organe à la parole de Dieu qu'ils exposèrent avec une éloquence foudroyante. La vanité des ennemis de l'Église se trouva tellement humiliée et leur perfidie si hautement confondue, qu'ils se virent dans l'impuissance de répondre. Le peuple put à peine s'empêcher de leur faire violence, et ses acclamations prononcèrent la sentence contre les hérétiques. Dans le même instant, un personnage de distinction s'avança au milieu de l'assemblée avec sa femme et présenta aux deux saints évêques sa fille, âgée de dix ans, qui était aveugle, en les conjurant de la guérir. Ils lui dirent de

la présenter aux pélagiens qui se trouvaient là; mais ceux-ci, épouvantés par les remords secrets de leur conscience, bien loin d'accepter cette mission, se joignirent aux parents de la jeune fille pour prier les deux saints de la guérir. Germain, après une courte prière, prit un reliquaire qu'il portait à son cou, l'appliqua sur les yeux de l'aveugle, qni recouvra aussitôt la vue. Ce miracle remplit de joie les parents et toute l'assemblée. A compter de ce jour, la doctrine des deux apôtres ne rencontra plus d'opposition. Avant de retourner dans les Gaules, Germain et Loup se rendirent au tombeau de saint Alban, le plus illustre martyr de la Grande-Bretagne, pour rendre grâces à Dieu du succès de leur mission évangélique. Saint Germain fit ouvrir le cercueil du martyr, y déposa quelques parcelles de reliques de divers autres martyrs, et, en échange, il emporta de la poussière teinte du sang de saint Alban.

Le retour de saint Germain à Auxerre combla de joie tout son peuple; car celui-ci avait été jeté dans une grande affliction, par suite de l'imposition de nouveaux tributs destinés à subvenir aux frais de la guerre que l'Empire romain soutenait contre les Barbares. La douleur que le bon évêque éprouva de voir multiplier tous les jours le nombre des pauvres, sans que ni lui ni ceux qui, à son exemple, étaient accoutumés à faire l'aumône, pussent suffire à les soulager dans leur misère, le détermina à se rendre à Arles, auprès du préfet des Gaules, pour obtenir quelque soulagement aux maux de son peuple. Il se mit en route avec quelques clercs de son église. Étant arrivé, sur le soir, aux extrémités de son diocèse, un passant, qui avait la tête et les pieds nus et qui était fort mal vêtu, se joignit à l'évêque et à sa suite, et obtint d'être admis à rester avec eux pour

la nuit. Pendant qu'ils étaient occupés à leur prière, le passant déroba le cheval de saint Germain et s'enfuit. Un des clercs, qui avait soin de la dépense de la compagnie, voulut courir après le voleur; mais le saint l'en empêcha, disant que Dieu ne permettait pas que rien se fît contre sa volonté. En effet, dès le lendemain matin, on vit le voleur ramener le cheval, et, touché de repentir, demander pardon au saint. L'évêque lui dit, avec une bonté admirable: « Mon frère, il y a plus de ma faute « que de la vôtre; car ayant compassion de votre nu« dité, je ne devais pas attendre que vous cherchassiez « aussi vous-même des moyens extraordinaires pour y « remédier. » Il lui fit donner aussitôt un habit, et le renvoya en paix. Passant par Alise, il alla loger chez un prêtre de pieuse vie nommé Sénateur, personnage de grande naissance, mais qui possédait encore plus de vertu que de noblesse. Sa femme, Nectariola, qui n'avait pas moins de sainteté, ravie d'avoir occasion d'exercer l'hospitalité envers un si grand prélat, ne voulut pas lui meubler magnifiquement sa chambre ni lui préparer un bon lit, sachant que ce serait mal lui faire sa cour. Mais, songeant à ses propres intérêts, elle mit secrètement de la paille dans le fond de son lit, et l'arrangea de telle sorte que le saint ne s'aperçut pas qu'il eût couché sur autre chose que sur des ais ou sur la dure, comme à son ordinaire, parce qu'ayant passé la plus grande partie de la nuit en prières, il ne s'était jeté sur son lit qu'au moment où il succombait sous le poids du sommeil. Lorsque le saint fut parti, Nectariola recueillit la paille avec grand soin, et s'en servit pour guérir les malades. Un jour, elle en fit faire un lien pour attacher un furieux que l'on prenait pour un possédé, et aussitôt la frénésie le quitta.

Saint Germain s'embarqua sur la Saône, et lorsque les habitants de Lyon surent qu'il devait arriver dans la ville, tous se portèrent au devant de lui avec un empressement extraordinaire, afin de lui faire une entrée magnifique et recevoir sa bénédiction. Pour sortir de la ville, il fut forcé de traverser deux haies de malades qui s'étaient réunis sur son passage dans l'espoir d'une guérison; ceux qui ne purent parvenir à toucher ses vêtements comptaient pour une faveur insigne d'avoir seulement vu le saint. Il arriva enfin à Arles, où on lui fit, comme partout, une réception d'enthousiasme. Le siége de cette ville était alors occupé par saint Hilaire (1). L'illustre évêque s'empressa de rendre à saint Germain tous les devoirs de l'amitié et de l'hospitalité, honorant dans sa personne les vertus d'un apôtre de Jésus-Christ. Le préfet ne pouvait assez admirer la majesté du visage de saint Germain, l'étendue de sa charité, la noblesse de ses discours et la puissance de ses paroles. Il obtint la guérison de sa femme, malade depuis longtemps d'une fièvre quarte. De son côté, le préfet accorda au saint ce qui avait été le but de son voyage, la diminution des impôts qui pesaient sur son peuple bien-aimé.

Quand saint Germain fut revenu dans son diocèse, il s'appliqua à reconnaître l'état de son troupeau, à le nourrir de la parole de Dieu, à le guérir de ses maux spirituels et à le former à la vertu par ses propres exemples, veillant sur tous ses besoins avec un zèle et une charité vraiment pastorale. Telles étaient ses occupations, lorsqu'il arriva des nouvelles de la Grande-Bretagne annonçant que les pélagiens recommençaient à répandre leur hérésie et à troubler l'Église du pays.

(1) Voyez tome I, chap. IV.

Saint Germain fut encore vivement sollicité de retourner dans cette province, pour maintenir ce qu'il y avait fait en faveur de la religion. Le saint, qui ne s'appartenait pas, mais uniquement voué au service de Jésus-Christ, accepta avec joie cette nouvelle mission. Il appela aussitôt auprès de lui Sévère, évêque de Trèves, disciple de saint Loup de Troyes, homme aussi de sainte vie et prédicateur éloquent de la parole de Dieu. Ils partirent en 446.

En passant par Paris, saint Germain s'informa de Geneviève qu'il savait retirée dans cette ville. Il fut fort étonné d'entendre le peuple se livrer contre elle aux accusations les plus flétrissantes, la traiter d'hypocrite, de visionnaire, de fille perdue. Dieu voulait faire subir aux vertus de la sainte l'épreuve de la calomnie. La douceur, la résignation, le calme angélique avec lesquels elle supporta ces cruelles tribulations touchèrent le cœur de Dieu, et c'est alors qu'il envoya de nouveau Germain auprès de Geneviève. Le saint évêque, n'ajoutant aucune foi aux discours des persécuteurs de la sainte, se rendit à sa demeure et la salua, en entrant, avec respect et affection. Pour confondre ceux qui l'accusaient de vivre dans le luxe et la mollesse, il montra, dans un coin de sa chambre, le pain noir dont elle se nourrissait, et une pierre encore arrosée de ses larmes. Après avoir ainsi justifié l'innocence de Geneviève et l'avoir fortifiée dans ses saintes résolutions, Germain continua son voyage.

A la nouvelle de l'arrivée des deux évêques sur les côtes de la Grande-Bretagne, un des principaux du pays, nommé Élaphe, vint au devant d'eux et fit amener son fils qui était paralytique. Cette démarche attira une grande multitude de Bretons qui se rendirent au

même lieu. Les deux saints leur prêchèrent la doctrine orthodoxe et les retirèrent de l'infidélité où ils étaient tombés par suite des fausses doctrines des pélagiens. Elaphe présenta ensuite son fils. Germain et Sévère, voyant quelle était la foi de ce père et celle de tout le peuple qui sollicitait aussi la guérison de l'enfant, ils la demandèrent à Dieu avec tant d'ardeur et de simplicité, qu'ils l'obtinrent immédiatement. Ce miracle contribua beaucoup à rétablir la croyance catholique parmi les Bretons. Saint Germain et son compagnon leur firent connaître ce qu'ils avaient à faire pour ne plus perdre la foi et pour expier leur faute. Tous, d'un commun consentement, découvrirent ceux qui avaient été les auteurs de leur séduction, les saisirent, les amenèrent en présence des deux saints, et, sur leurs avis, chassèrent de l'île ces hérétiques.

Saint Germain et Sévère, après avoir délivré les Bretons de l'hérésie, s'occupèrent de sauver leur indépendance nationale menacée par les Barbares. Les Saxons venus d'Allemagne avec les Anglais et les Pictes s'étaient emparés d'une partie du pays appelée aujourd'hui l'Écosse, et delà dirigeaient leurs courses contre le reste de la Bretagne. Saint Germain et son compagnon, à la prière des Bretons, se rendirent dans leur camp, afin de rassurer les soldats, qui reprirent courage dès qu'ils virent les deux évêques au milieu d'eux. On était en carême; Germain et Sévère employèrent ce saint temps à instruire les soldats, dont plusieurs étaient encore idolâtres, et à les corriger de leurs vices. L'ardeur de ces nouveaux catéchumènes fut si grande, qu'ils demandèrent le baptême avec une impatience qui leur permit à peine d'attendre le jour de Pâques. Lorsque cette fête fut venue, saint Germain fit dresser à la hâte dans les champs

une espèce d'église avec des branches d'arbres, et baptisa tous les soldats idolâtres. L'armée des Bretons, toute trempée encore des eaux sacrées où elle avait lavé ses péchés, marcha au combat avec la plus vive foi, plaçant toute sa confiance en Dieu. Les Barbares s'avancèrent avec toute la joie que donne la présomption d'une victoire assurée, regardant les Bretons comme des gens que le désespoir conduisait à la mort. Saint Germain montrant qu'il se rappelait son ancienne profession, se mit à la tête de l'armée nouvellement baptisée, et après avoir envoyé reconnaître le pays et constaté que la route par laquelle les Barbares devaient arriver était environnée de hautes montagnes, il les fit occuper par des troupes. Quand les Barbares les aperçurent, il commanda à ses soldats de répéter tous à la fois et de toutes leurs forces le cri qu'ils l'entendraient pousser. Aussitôt que les Saxons et les Pictes approchèrent, le saint cria trois fois : ALLELUIA ! les Bretons poussèrent le même cri, que les échos des montagnes renvoyèrent avec un bruit effroyable. Les Barbares, saisis d'une terreur panique, prirent la fuite, jetèrent leurs armes, abandonnèrent leurs bagages, s'estimant encore trop heureux de pouvoir sauver leur vie.

Saint Germain avait compris que le catholicisme ne pouvait être conservé et propagé dans la Grande-Bretagne que par la fondation d'écoles publiques. « Aussi les églises, comme l'observe l'historien Bède, conservèrent-elles, depuis cette époque, la pureté de la foi, et ne tombèrent-elles plus dans l'hérésie. » Ces écoles devinrent bientôt célèbres par le nombre, le savoir et la sainteté de ceux qui les fréquentaient. La bonne organisation de l'enseignement est la base de toute régénération morale.

Défenseur et sauveur des peuples, à peine saint Germain vient-il de délivrer les habitants de la Grande-Bretagne, qu'il voit d'autres nations l'appeler à leur secours. Il se reposait à Auxerre des fatigues de son apostolat, quand arrivèrent des députés que lui envoyaient les villes de la province des Gaules que l'on appelait Armorique, et qui prit le nom de Petite-Bretagne depuis qu'elle avait servi de retraite aux Bretons chassés par les Anglais et les Saxons. Les peuples de l'Armorique avaient suivi la révolte d'un chef qui s'était soulevé contre l'autorité de l'empereur Valentinien III. Le célèbre général Aétius envoya pour châtier les rebelles des troupes Barbares, sous la conduite d'Eocarich, roi des Allemands, à la solde de l'Empire romain. Aétius leur livra la province à discrétion. Lorsque cette nouvelle fut parvenue dans le pays, la consternation se répandit parmi les habitants, qui se voyaient menaçés d'une ruine complète. Ils eurent donc recours au saint évêque d'Auxerre, dont chacun connaissait le crédit auprès de Dieu et des hommes. Ils envoyèrent à saint Germain une ambassade pour le conjurer d'user de son influence, afin de les délivrer de la fureur de ces Barbares et de ces idolâtres. Comme le péril était pressant, le saint évêque crut qu'il n'y avait pas un moment à perdre : il s'informe de la marche des Allemands, se rend à leur rencontre, passe au milieu de ces hordes de Barbares sans s'effrayer, et se fait conduire à la tente du roi Éocarich. Il l'aborde par des prières et des soumissions qui produisent peu d'impression sur l'esprit de ce Barbare. Il fait entendre des menaces qui n'ont pas plus d'effet. Éocarich pousse son cheval pour marcher en avant avec ses soldats. A ce moment décisif, le saint saisit la bride du cheval, l'arrête tout court et avec lui toute l'armée. Une action si

hardie surprit ce chef Barbare; et Dieu qui tient le cœur des rois en sa main, abattant la fierté d'Éocarich, lui inspira du respect pour le courageux évêque. Il consentit à suspendre les hostilités, pourvu que les rebelles obtinssent grâce d'Aétius ou de l'empereur. Germain déclara qu'il irait en personne demander ce pardon.

Le voilà de nouveau en route pour aller trouver l'empereur Valentinien à Ravenne. Passant par Alise, il logea chez son ancien ami, le prêtre Sénateur, qui vivait encore et qui lui présenta une fille muette âgée de vingt ans. Germain prit de l'huile qu'il bénit, lui en frotta le front, les lèvres et tout le visage, lui donna ensuite un breuvage dans lequel il jeta trois morceaux de pain qu'il avait coupés lui-même. Il mit un de ces morceaux dans la bouche de la jeune fille et lui ordonna de lui demander sa bénédiction : ce qu'elle fit d'une voix fort distincte, à la grande admiration de tous les assistants, et elle conserva la parole jusqu'à la fin de sa vie. Le saint évêque, en prenant congé du prêtre Sénateur, l'embrassa tendrement, lui prédit qu'ils ne se reverraient plus sur la terre, priant Dieu qu'il leur fît la grâce de se revoir sans confusion au jour de son jugement.

Il était parti d'Auxerre accompagné seulement de son diacre; mais quel roi a jamais eu un cortége si considérable et si enthousiaste? Les populations qui venaient au devant de lui ne le quittaient que pour faire place à d'autres qui le joignaient à mesure qu'il avançait. Lorsqu'il était passé, les peuples plantaient des croix ou dressaient des chapelles sur les chemins et les chaussées, aux endroits où il s'était arrêté pour prêcher ou pour prier. Au moment où il traversait un défilé des Alpes, vers la ville de Suse, il rencontra des paysans qui reve-

naient de leur travail, tous chargés de leur fardeau; il se réunit à eux, et, comme ils connaissaient tous les détours qu'il fallait prendre, il s'engagea avec ces paysans dans le chemin jusqu'à leur arrivée au bord d'un torrent qu'il fallut passer entre deux précipices. Un pauvre homme, un des plus lourdement chargés, se voyait obligé de rester en arrière, parce qu'il était fort vieux et boiteux. Le saint évêque, quoique guère moins âgé et d'ailleurs tout atténué par ses jeûnes et ses austérités, eut le courage et la charité de prendre le fardeau du vieillard, de le mettre sur ses épaules et de le porter de l'autre côté du torrent; puis il chargea le pauvre homme sur le dos et le transporta sur l'autre bord.

Étant arrivé à Milan, un jour que plusieurs évêques se trouvaient assemblés pour célébrer la fête de quelques saints, probablement de saint Gervais et de saint Protais, il entra dans l'église pendant la messe, sans être attendu ni connu de personne. Mais un possédé s'écria du milieu du peuple : « Germain, pourquoi nous viens-tu chercher en Italie? Qu'il te suffise de nous avoir chassés de Gaule et d'avoir vaincu nous et l'Océan par ta prière. » Le peuple, étonné, demande quel est ce Germain? Enfin, malgré la pauvreté de son habit, on le reconnaît à la majesté de son visage. Aussitôt les évêques le saluent avec respect et le prient de délivrer le possédé; il obéit, le tire à part dans la sacristie et le ramène guéri. Comme on le pense bien, il fut environné d'une multitude de fidèles qui cherchaient à le voir et à l'entendre, ou à faire recouvrer la santé à leurs malades par sa bénédiction.

Le saint prélat, joignant toujours des instructions salutaires à ses œuvres surnaturelles, ne guérissait point les corps sans travailler en même temps à la gué-

les âmes. En sortant de Milan, des pauvres l'a-
nt pour le prier de leur faire une aumône. Il de-
à son diacre ce qui lui reste d'argent pour sa
se. — Trois écus, répondit le diacre. — Donnez-
es pauvres gens, lui dit le saint. — Et de quoi vi-
-nous? repartit le diacre. — Dieu nourrira, répon-
saint évêque, ceux qui se seront rendus pauvres
l'amour de lui : ainsi, donnez toujours à ces pau-
ce que vous avez. Le diacre n'obéit qu'en partie,
fausse prudence lui fit réserver un écu. Peu de
après, un seigneur du pays, qui était malade dans
sinage, envoya prier instamment le saint de venir
r, ou au moins de l'assister de ses prières, s'il ne
it point se détourner de son chemin. L'homme de
, qui considérait toujours comme le meilleur che-
celui qui le conduisait à quelque bonne œuvre,
rouver ce seigneur, demeura trois jours chez lui,
tint de la grâce divine sa santé et celle de plusieurs
s domestiques. Dans sa reconnaissance, le seigneur
igea de recevoir deux cents écus pour la dépense de
voyage, sachant qu'il n'avait rien. Le saint les mit
e les mains de son diacre et lui dit : « Si vous aviez
né aux pauvres les trois écus qui nous restaient,
me je vous l'avais commandé, ce seigneur, dont
a voulu se servir pour nous récompenser de notre
ône, nous aurait donné trois cents écus au lieu de
x cents. » Le diacre, qui croyait bien avoir caché
action, vit que Dieu avait révélé au saint la faute
mise.

Quand Germain fut près de Ravenne, il voulut entrer
dant la nuit dans la ville, pour éviter qu'on ne lui
dît des honneurs ; mais toute sa précaution fut inu-
. L'évêque de la ville, qui était saint Pierre Chryso-

logué, l'impératrice Placidie et son fils l'empereur Valentinien III reçurent le saint avec la plus grande solennité. Tout le clergé, toute la cour et tout le peuple manifestèrent leur joie par les démonstrations les plus expressives. L'impératrice lui envoya, dans la maison où il était descendu, un grand bassin d'argent plein de mets très-délicats, mais sans mélange d'aucune viande. Il donna le bassin d'argent aux pauvres, distribua les mets à ceux qui étaient avec lui, et envoya à l'impératrice, en témoignage de reconnaissance, un pain d'orge sur une assiette de bois. La princesse reçut ce présent avec beaucoup de satisfaction, fit enchâsser l'assiette de bois dans de l'or, et garda le pain d'orge avec lequel elle opéra la guérison de plusieurs malades. L'historien de sa vie, qui fut presque son contemporain, le prêtre Constance, proteste ne rapporter que des faits très-avérés, et il prend Dieu à témoin qu'il supprime beaucoup d'actions merveilleuses et authentiques, pour être cru plus facilement sur celles qu'il raconte. S'il avait inventé, l'Église manquait-elle à cette époque, comme à toutes les autres, d'ennemis qui avaient intérêt à contester la véracité de l'écrivain et qui pouvaient encore trouver des témoins pour le prendre en flagrant délit de mensonge? Constance rapporte que saint Germain, pendant le séjour qu'il fit à Ravenne, ressuscita un mort, guérit un autre homme du mal caduc, délivra d'une manière toute miraculeuse les prisonniers renfermés dans la prison qui donnait sur la place publique. Voici de quelle manière ce fait est raconté par Constance: Ces malheureux, ayant été avertis du moment où le saint devait passer devant la porte de la prison, se mirent à crier de toutes leurs forces pour implorer son assistance. Ayant été instruit de la cause de ces cris, il eut

ɛur attendri, et voulut entrer pour les consoler et difier. Mais les geôliers et les gardiens, craignant ıi devait arriver, s'enfuirent ou se cachèrent, au lieu ui ouvrir les portes. Le saint eut recours à ses es ordinaires, espérant obtenir de la bonté de ı ce qu'il n'avait point lieu d'attendre de celle des ımes. Il se prosterna à terre, et sa prière faite, les roux et les serrures tombèrent dès qu'il y porta la in. Il fit sortir de la prison tous ces criminels, dont la ıpart étaient condamnés à subir le dernier supplice, emmena comme en triomphe, et se rendit au palais ıpérial demander leur grâce à Valentinien. Le prince : crut pas pouvoir livrer à la rigueur des lois ceux ıe Dieu avait si glorieusement délivrés.

Il est facile de croire qu'il eut moins de peine encore obtenir le pardon des peuples de l'Armorique, pour esquels il avait entrepris le voyage; mais son intervenion fut malheureusement rendue inutile par une nouvelle révolte.

Depuis le jour où il était arrivé à Ravenne, on avait toujours vu Germain accompagné de six évêques d'Italie, remplis de tant de vénération pour sa sainteté qu'ils avaient pris la résolution de ne le point quitter pendant le séjour qu'il devait faire en cette ville. Un mois était déjà passé, quand un jour, après l'office du matin, s'entretenant avec les évêques de sujets de religion, il leur dit : « Mes chers frères, je vous recommande mon passage. J'ai cru voir cette nuit Notre-Seigneur qui me donnait la provision pour un voyage, et il m'a déclaré que c'était pour aller dans ma patrie, et recevoir le repos éternel. » Peu de jours après, il tomba malade. A cette nouvelle, toute la ville et la cour furent troublées. L'impératrice Placidie, oubliant son rang et

sa grandeur, eut des soins extrêmes du saint et l'alla souvent visiter. Il la pria surtout instamment de permettre que son corps fût porté dans les Gaules et rendu à sa chère église d'Auxerre. Sa demeure ne désemplissait pas, nuit et jour, de la foule des fidèles qui voulaient recevoir ses dernières bénédictions. Le 31 juillet 448, qui était le septième jour de sa maladie, son âme quitta la terre pour aller jouir de la gloire que Dieu lui avait préparée. Il avait gouverné son Église pendant trente ans et vingt-cinq jours.

Il mourut dans une parfaite pauvreté, comme il avait toujours vécu. L'Empire et l'Église se disputèrent les dépouilles de cette pauvreté, comme tant d'autres s'arrachent les richesses d'une opulente succession. L'impératrice Placidie, à qui le saint n'avait laissé que sa bénédiction, prit son reliquaire; saint Pierre Chrysologue, évêque de la ville, se saisit de son camail et de son cilice. Un des six évêques qui lui avaient toujours tenu compagnie pendant son séjour dans Ravenne eut son manteau; deux autres partagèrent sa soutane, et le sixième eut sa ceinture. Chacun marqua son empressement pour contribuer à la pompe de ses funérailles. Acholius, maître de la chambre de l'empereur, se chargea du soin de faire embaumer son corps, l'impératrice de le revêtir de riches étoffes. L'empereur pourvut à toutes les dépenses du voyage et du transport qu'on devait faire de son corps, et fit de grands présents à ceux qui étaient venus avec le saint. Le corps étant arrivé à Plaisance, on le déposa dans l'église avec beaucoup de dévotion, pour y passer la nuit. Une dame de la ville, qui était paralytique, obtint la faveur de coucher sur son cercueil, et le lendemain matin elle se trouva dans une parfaite santé. Depuis les Alpes jusqu'à Auxerre ce

ne procession continuelle. Les campagnes par où
savait que devait passer le corps étaient couvertes
ns de tout âge et de toute condition. Les uns apla-
ient les chemins, les autres construisaient des ponts
faciliter son passage, d'autres fournissaient l'argent
les dépenses du convoi. Plusieurs portaient des
beaux ou se pressaient à l'envi pour avoir l'hon-
de charger ce saint corps sur leurs épaules; par-
où passait le cortége l'air retentissait du chant des
mes. Le prêtre Saturne, disciple du saint, partit
ıxerre avec le clergé et une grande multitude de
ıle pour aller au devant du corps jusqu'au passage
Alpes. A Vienne, le saint fut déposé dans l'église de
ıt-Étienne, qui venait d'être bâtie à la porte de la
: par les soins du prêtre Sévère, à la place d'un tem-
où les païens adoraient cent dieux. Sévère était In-
ı de nation et fameux par ses miracles. Saint Ger-
n lui avait promis, en passant, de venir à la dédicace
son église; et en effet, le corps arriva le jour même
la dédicace, avant que l'office commençât. Il entra
ıs Auxerre le 22 septembre, et la grande cérémonie
sa sépulture se fit le premier jour d'octobre suivant.
s miracles continuèrent à son tombeau pendant plu-
urs siècles. Mais le culte religieux qui fut rendu à sa
émoire, depuis le jour de sa mort, ne cessa jamais. Il
ıit déjà fort célèbre en France sous le règne des
fants de Clovis (1).

Si jamais l'admiration, la reconnaissance et l'amour
rent dus à un homme, n'est-ce pas à celui dont la vie
ut entière est dévouée à ses frères, qui fortifie les uns

(1) Voyez sa vie par le prêtre Constance; l'hist. ecclésiastique des Anglais, par
:de; Baillet, au 31 juillet; Godescard, au 26 juillet; l'office parisien, au 31
illet.

dans la foi, initie les autres à la vérité, les protége tous par sa charité et l'autorité de ses vertus ! Quel saint peut mieux nous représenter cette providence temporelle qui veille avec la plus infatigable sollicitude sur tous les peuples ! Le culte rendu à la mémoire de saint Germain par l'Église perpétue ces témoignages de confiance, de vénération, de tendre affection, manifestés avec tant d'enthousiasme par nos ancêtres, les contemporains du grand évêque; nous, qui avons reçu et de lui et d'eux l'héritage intact de la foi catholique, restons fidèles à ce culte, pour obtenir les mêmes grâces attachées à une protection si agréable à Dieu; et chaque année, au 31 juillet, répétons du fond du cœur, avec l'Église, cette prière : « Accordez-nous, Seigneur, en ce jour consacré à honorer saint Germain, le secours de votre grâce céleste, dont il a été le défenseur par ses paroles, par ses œuvres et par ses miracles, afin qu'en admirant et en honorant les exemples d'un si saint pontife, nous imitions sa foi et ses actions (1). »

L'évêque d'Auxerre, en mourant, laissait après lui deux saints dont il avait préparé la mission, et qui étaient destinés, comme lui, à protéger les peuples de la Gaule contre les Barbares, sainte Geneviève et saint Loup.

Nous avons vu que saint Germain avait rétabli l'innocence de Geneviève contre les calomnies de ses ennemis. Mais les cruels événements que j'ai racontés à la fin du chapitre précédent excitèrent une nouvelle persécution contre la sainte. Le bruit de l'approche des Huns, en 450, à travers tant de villes ruinées et tant de cadavres, avait répandu l'effroi parmi les habitants de Paris. Ne

(1) Collecte dans l'office du bréviaire parisien.

ant pas en sûreté dans leur ville, ils prirent la
on de l'abandonner et de se réfugier dans une
ıieux fortifiée. Geneviève, au contraire, remplie
iance dans le Dieu de Judith et d'Esther, resta
ɜt sans crainte. Elle essaie de communiquer son
ɜ et son espérance à ses concitoyens, et leur pro-
protection divine s'ils ont recours aux jeûnes,
ıères et aux veilles. Les Parisiens se rendent aux
s de la sainte et remplissent les églises. Geneviève
ème, accompagnée d'un certain nombre de fem-
e renferme dans le baptistère public de l'église
ean-le-Rond et y passe plusieurs jours dans les
ɔes de la prière et de la pénitence. Cependant les
ıvancent toujours, ravageant et massacrant; la ter-
es Parisiens augmente, les exalte et les aveugle,
ıd ingrats et cruels, et les fait tourner contre
iève leur rage et leur désespoir. Elle est accusée
gie, de sortilége, d'être une fausse prophétesse,
ntendre avec les Barbares, et la fureur populaire
parait à lui ôter la vie, quand ce crime fut épar-
ı nos ancêtres par un événement imprévu. Deux
s auparavant, quand saint Germain était encore à
ıne, il se souvint de Geneviève et voulut, avant de
ir, lui faire parvenir des *eulogies,* présents de
s bénites que les chrétiens des premiers siècles
oyaient, en signe d'union et d'amitié; saint Germain
ʒea de cette commission l'archidiacre d'Auxerre.
ın concours de circonstances que les historiens de
e de sainte Geneviève n'expliquent pas, ou plutôt
'expliquent par la protection visible et permanente
ieu sur la sainte, l'archidiacre garda pendant deux
ées les *eulogies,* et ne vint à Paris qu'après la mort de
t Germain. Il arriva précisément à l'heure où le peu-

ple délibérait sur le genre de supplice qu'il ferait souffrir à la sainte, les uns voulant qu'elle fût lapidée, les autres noyée, et d'autres brûlée toute vive. Apprenant la cause de cette agitation populaire, l'archidiacre prend la défense de Geneviève, rappelle les bénédictions qu'elle a reçues de saint Germain, et montre les *eulogies* qu'il a été chargé d'apporter à la sainte. La grâce de Dieu, le nom du grand évêque changent subitement la disposition des esprits; et Geneviève est sauvée! Peu de temps après, les Huns, continuant leur mouvement d'invasion dans les Gaules, se rapprochent de Paris. La future capitale du grand royaume de France se voit à la veille de subir le destin effroyable de Trèves, de Strasbourg, de Metz et de tant d'autres cités; les habitants redoublent de ferveur dans leurs prières, d'austérité dans leur pénitence; Geneviève est nuit et jour agenouillée dans les larmes, invoquant la clémence divine pour cette pauvre ville menacée. La terreur planait encore sur tout Paris, quand la nouvelle se répand qu'un désordre imprévu et sans cause connue s'est jeté dans les rangs des Barbares et les a subitement décidés à changer leur marche. Paris est sauvé!

Nos ancêtres n'hésitèrent pas à voir dans ce bonheur inespéré l'action miraculeuse de la Providence, par l'intercession des prières de Geneviève. Depuis cette époque la reconnaissance des peuples ne cessa d'entourer la sainte de vénération et de pieux hommages. Une foule de miracles, accomplis principalement à Paris, à Meaux, à Laon, à Troyes, à Orléans, à Tours, constatèrent le crédit singulier dont Geneviève jouissait auprès du Tout-Puissant.

En 476, Paris lui dut encore son salut. La ville était assiégée par Childéric, père de Clovis. Geneviève, voyant

·isiens menacés de la famine, se mit à la tête de
[ue l'on avait envoyés chercher des vivres, les ac-
ıgna jusqu'à Arcis-sur-Aube et jusqu'à Troyes, et les
ıreusement rentrer dans Paris, malgré la tempête
ısaillit les bateaux et malgré les dangers auxquels
ıit exposé de la part des ennemis. Après la prise
ville, Childéric, quoique idolâtre, rendit hommage
ertu de Geneviève et fit, à sa prière, plusieurs actes
mence. Un jour, ayant ordonné l'exécution de plu-
; criminels condamnés à mort, et craignant que la
: ne vînt lui demander leur grâce, il sortit de la
commandant qu'on fermât les portes, pour empê-
Geneviève d'arriver jusqu'à lui. Cette précaution
découragea pas; se hâtant de prévenir l'exécution
sentence, elle se présenta devant une des portes,
'ouvrit, au grand étonnement des gardes, qui la
ent fermée. Elle surprit ainsi le chef des Francs,
ne put lui refuser la vie des condamnés.
enevième fut associée aux prières et à la gloire de
te Clotilde pour la conversion de Clovis. Ce prince
t hérité de la vénération de son père pour la sainte,
'influence de ses vertus contribua au mémorable
ngement qui a conquis au catholicisme les vain-
urs de la Gaule. Clovis accorda la liberté aux pri-
niers et la vie aux criminels toutes les fois qu'elle
ercéda en leur faveur. En 507, le chef des Francs se
parait à quitter Paris pour aller combattre les Visi-
hs, lorsque sainte Geneviève lui conseilla de bâtir
e église dédiée aux saints apôtres Pierre et Paul, sur
grande montagne qui dominait la ville au midi. Clovis
nsentit à cette demande, et pendant son absence Clo-
de fit commencer les constructions. Geneviève ne se
utait pas que ce temple dont elle sollicitait la fonda-

tion était destiné à honorer sa mémoire, à recevoir ses restes vénérés, à porter son nom. La sainte mourut le 3 janvier 512, cinq semaines après Clovis, âgée de 89 ans, vieillesse admirable que n'avaient pu abréger ni les veilles, ni les mortifications continuelles, ni les austérités les plus rigoureuses.

Le culte de sainte Geneviève durera aussi longtemps que le catholicisme et la nationalité française. L'hérésie, une philosophie aussi ennemie de la foi que de la patrie, les révolutions, ont tenté d'arracher du cœur de la France la reconnaissance religieuse et patriotique due à la vierge de Nanterre, mais elle a triomphé de ces nouveaux Barbares comme elle avait triomphé des hordes d'Attila. Le tombeau de la sainte a été violé, ses restes vénérés ont été livrés au feu et jetés aux vents, le temple qui a porté son nom est profané et montre à tous les regards sa coupole découronnée de la Croix, honteux d'être devenu un monument d'apostasie..... Mais le temple que le peuple a élevé dans son cœur à sainte Geneviève est toujours là, inviolable, orné de tous les dons de la piété, embaumé de la bonne odeur des vertus chrétiennes. Le peuple, c'est le catholicisme et la nationalité, et le peuple est resté fidèle à sa patronne; chaque année, le 3 janvier, fête de sainte Geneviève, une foule de pèlerins bravent les fatigues d'une longue route, les rigueurs de la saison, pour venir, autour de la pierre qui a contenu le corps de la sainte, renouveler ses vœux de reconnaissance et d'amour, invoquer sa protection pour les besoins, les peines, les souffrances du pèlerin, et tous chantent avec l'Église :

« Ah! si, tandis que vous étiez sur la terre, Dieu vous « a illustrée par tant de miracles, que ne ferez-vous pas

« maintenant que vous régnez avez les fortunés habitants
« du ciel?

« Si vous mettez tant d'empressement à porter avec bonté
« des secours aux nations les plus lointaines, aimez à dé-
« fendre la France, qui élève vers vous ses regards comme
« vers sa patrie mère.

« Éternel époux des vierges, ô Jésus, ne rejetez pas les
« prières que Geneviève vous offre pour ses protégés! —
« Ainsi soit-il (1). »

La protection de Dieu, obtenue par les prières de sainte Geneviève, ayant éloigné Attila de Paris, le chef des Huns prit la route d'Orléans. L'effroi et le désespoir s'emparèrent des habitants de cette ville. A cette époque, 451, le siége épiscopal d'Orléans était occupé par saint Agnan, qui fut placé au nombre des plus illustres évêques des Gaules dans ce siècle où brillaient Honorat et Hilaire à Arles, Eucher à Lyon, Germain à Auxerre, Loup à Troyes. Agnan passait pour être né à Vienne, sur le Rhône, de parents nobles. Dès sa première jeunesse il manifesta l'amour que Dieu lui avait inspiré pour la retraite, la vie pénitente et la contemplation des choses célestes. Il abandonna la ville et se retira dans un endroit appelé le Vieux-Château, où il se pratiqua une cellule. Là, s'étant interdit le commerce du monde, il s'occupait jour et nuit à la lecture des livres saints et à la prière. Il fortifiait son âme dans ces pieuses dispositions par les jeûnes fréquents et les longues veilles,

(1) Prose de l'office parisien pour la fête de sainte Geneviève. — Notre plan ne nous a pas permis de donner une vie complète de la sainte, d'ailleurs bien connue, mais seulement les faits qui tiennent à la marche des événements dans notre récit. — La vie de la sainte a été écrite dix-huit ans après sa mort. Voyez l'édition du P. Charpentier; Bollandus, Tillemont, Baillet.

par des macérations et des austérités destinées à soumettre le corps aux volontés de l'intelligence. Sa fortune était consacrée à assister les pauvres et les étrangers. Ceux qui venaient le visiter recevaient les secours spirituels les plus abondants, apprenaient à découvrir les maux de leur cœur et les remèdes propres à les mettre dans la voie du salut. Agnan passa plusieurs années dans cette retraite, et rien ne fut capable de l'en faire sortir, si ce n'est la réputation de saint Euverte, évêque d'Orléans. La renommée des vertus de ce saint homme décida Agnan à tout quitter pour l'aller trouver et tâcher d'obtenir la faveur d'être placé au nombre de ses disciples et même de ses domestiques. Euverte reconnut bientôt le mérite d'Agnan, et après avoir éprouvé sa vertu et sa capacité, il l'ordonna prêtre, puis l'établit abbé de Saint-Laurent-des-Orgerils, dans les faubourgs de la ville. Notre saint donna des preuves si éclatantes de ses progrès dans la perfection spirituelle, que l'évêque ne douta pas qu'Agnan n'eût été envoyé pour devenir son successeur. Afin d'assurer à son église un si digne pasteur, Euverte voulut, avant sa mort, faire élire Agnan. L'année suivante, le 7 septembre 391, Euverte alla reposer dans le sein de Dieu.

Il y avait soixante ans que saint Agnan était évêque d'Orléans quand les hordes innombrables d'Attila approchèrent de cette ville. Touché des malheurs qui menaçaient son cher troupeau, Agnan, malgré son grand âge, se hâte d'aller trouver à Arles le général Aétius, afin d'obtenir un prompt secours. A peine a-t-il reçu les promesses du général romain, qu'il accourt se renfermer au milieu de son peuple. Peu de jours après, les Barbares mirent le siége devant la ville. Elle était très-mal fortifiée et encore moins en état de se défendre que

ne l'avaient été Trèves et Metz. Orléans se voit donc infailliblement condamnée à subir le même sort ; mais saint Agnan veille et prie. Déjà les murailles croulent sous les coups des machines dirigées par les Huns, la ville retentit des cris désespérés des habitants qui se pressent autour de leur évêque et lui demandent conseil et protection. Saint Agnan, plein de confiance en Dieu, cherche à la faire partager : Priez, dit-il, implorez l'assistance du ciel par vos larmes, et soyez assurés que jamais le Seigneur n'a rendu vaine l'espérance de ceux qui lui restent fidèles. Il s'agenouille au pied d'un autel avec la foule et demeure quelque temps en prière ; puis, s'adressant à ceux qui l'entourent : Allez regarder du haut des murailles si la miséricorde divine n'envoie point à notre secours. — On revient lui dire que rien n'a été découvert et que personne ne paraît. — Priez encore, priez toujours, répond l'évêque, la journée ne se passera pas sans voir quelques effets de l'assistance divine ; retournez sur les murailles. — Une seconde fois on revient lui apprendre que personne ne paraît. — Cependant la ville est réduite aux dernières extrémités. Les remparts s'écroulent, les cris de triomphe des Barbares se font entendre de plus près..... L'espérance du saint reste inébranlable. — Priez encore, s'écrie-t-il ; demandez avec ferveur : le Seigneur ne tardera pas à vous accorder le secours que vous attendez. — Toute cette population se jette à genoux, redoublant ses larmes et ses invocations vers le ciel. Pour la troisième fois, après la plus ardente prière, saint Agnan ordonne d'aller regarder sur les murailles. — On lui annonce qu'une espèce de nuage semble s'élever de terre à l'horizon. —
— C'est le secours du Seigneur, s'écrie le saint vieillard.
— Ce nuage est formé par la poussière que soulève la

marche précipitée des troupes qui arrivent sous la conduite d'Aétius, pour faire lever le siége d'Orléans. Les Barbares ont déjà commencé à envahir la ville, à incendier des maisons, à massacrer des habitants, quand l'armée romaine, soutenue par celle des Visigoths, ayant à leur tête le roi Théodoric et son fils Thorismond, attaque les Huns avec la plus grande vigueur, met la confusion dans leurs rangs, les oblige à battre en retraite et à repasser la Loire.

Saint Agnan ne survécut que deux années à cette glorieuse délivrance de sa ville natale ; il mourut le 17 novembre 453. Le sentiment patriotique n'a pas plus préservé les restes vénérés du saint évêque d'Orléans que ceux de la libératrice de Paris, sainte Geneviève. En 1562, des Français protestants s'étant rendus maîtres de la ville d'Orléans, forcèrent l'église où reposaient les reliques de saint Agnan, brisèrent la châsse dont ils pillèrent les richesses, brûlèrent les ossements et en jetèrent la cendre aux vents (1). Les Huns ont été vengés de leur défaite par les fils d'un des libérateurs de la France. Générations nouvelles du dix-neuvième siècle, restons fidèles à la foi catholique, si nous voulons rester fidèles au respect des gloires de la patrie!

Chassés d'Orléans, Attila et ses bandes féroces arrivent devant Troyes, impatients de vengeance, de pillage et de sang. Là encore, ces Barbares et leur terrible chef se trouvent en présence d'un de ces évêques qui, dépositaires de la puissance divine, à eux seuls valent les armées les plus formidables. Cet évêque est saint Loup, le compagnon de saint Germain d'Auxerre dans son

(1) Voyez Grégoire de Tours, liv. II, chap. VII. — Baillet et l'office parisien, au 17 novembre.

premier voyage en Angleterre : c'est une des gloires de ce siècle. Originaire de la Gaule-Belgique, il était né dans la ville de Toul. Sa famille appartenait à la plus haute noblesse de la province. Élevé avec soin dans la piété chrétienne et dans les sciences humaines, il manifesta, dès les premières années, les plus heureuses dispositions du cœur et de l'esprit. Il excellait surtout dans l'éloquence, et s'acquit une grande réputation au barreau. Vers l'an 417, il épousa Piméniole, sœur de l'illustre saint Hilaire d'Arles. Ils vécurent ensemble pendant sept années ; puis, inspirés par le désir si commun dans ces siècles de foi de pratiquer la perfection chrétienne, ils firent vœu de continence, vendirent tous leurs biens, les distribuèrent aux pauvres et se séparèrent pour ne plus se revoir qu'en face de Dieu. Loup se retira dans le célèbre monastère de Lérins, où il avait été déjà précédé par son beau-frère Hilaire, et où il fut suivi par son frère le fameux Vincent de Lérins. Dans ces siècles d'anarchie, de ruine universelle, de dissolution morale et de Barbarie, la vie monastique était le refuge de toutes les âmes d'élite, et c'est ainsi que nous voyons des familles entières quitter le monde pour les austérités du cloître. Là se retrempent les caractères, se préparent les natures héroïques, les saints qui deviendront les chefs, les fondateurs et les défenseurs d'une société régénérée. Les nations en décadence proscrivent les ordres monastiques ; elles renaissent et se relèvent en proportion de la liberté laissée aux ordres monastiques de s'établir et de former les hommes qui ont le pouvoir de rendre aux empires cette sève morale productrice de la virilité, de la régularité et de la perpétuité.

Loup embrassa la règle du monastère de Lérins et y passa une année dans les exercices d'une oraison conti-

nuelle et de la pénitence la plus rigoureuse. Ayant été obligé de se rendre à Mâcon pour achever de vendre ses biens et de les distribuer aux pauvres, il fut arrêté dans cette ville, au moment où il se disposait à rentrer dans son monastère, par une députation du clergé et des habitants de Troyes qui, sur sa réputation, voulaient le prendre pour évêque, en remplacement de saint Ours, mort au mois de juillet 426. Malgré la résistance la plus énergique, Loup fut emmené, malgré lui, à Troyes et forcé de se laisser imposer les mains par les évêques de la province de Sens. Sa nouvelle dignité ne lui fit rien changer à la vie pénitente qu'il avait commencée dans le monastère de Lérins. On vit toujours en lui la même humilité, le même esprit de mortification, la même pauvreté, le même détachement des choses de la terre. Il ne portait point d'autre habit qu'un cilice avec une simple tunique. Un ais de bois composait tout son lit. Sur deux nuits, il en consacrait une tout entière à l'oraison. Il restait souvent trois jours sans manger, et après une si sévère asbtinence, toute sa nourriture consistait en du pain d'orge. Il continua ce rude genre de vie pendant plus de vingt ans, jusqu'à l'époque où ses infirmités l'obligèrent à se relâcher d'une si rigoureuse austérité. Il s'appliqua à la réforme de son clergé et de son diocèse avec une vigueur et une prudence dignes d'un grand évêque èt d'un apôtre de Jésus-Christ.

Il était occupé de ces importantes fonctions, quand le Saint-Siége et les évêques de la Gaule le désignèrent pour accompagner saint Germain d'Auxerre dans sa mission d'Angleterre (1). Saint Loup, après son retour,

(1) Voyez plus haut, page 38.

reprit avec un nouveau zèle le grand ouvrage de la réformation des mœurs dans son diocèse. Il déploya pendant son long épiscopat tant de capacité, d'ardeur, de dévouement et de vigilance à pourvoir aux besoins des âmes, de charité à secourir les pauvres et les malades, qu'il devint un modèle de perfection dans le sacerdoce pour tous les pasteurs de l'Église de Jésus-Christ : aussi sa renommée était-elle immense et son ascendant, suivant l'expression de M. Guizot, *frappait vivement l'imagination des hommes.* Saint Sidoine Apollinaire en parle dans ses lettres avec les expressions d'un véritable enthousiasme ; il l'appelle : « Le père des pères, l'évêque « des évêques, le chef des prélats des Gaules, la règle « des mœurs, la colonne de la vérité, l'ami de Dieu, le « médiateur des hommes auprès du ciel (1). »

M. Guizot, établissant le parallèle de la société païenne et de la société chrétienne, trace ce portrait de saint Loup : « Il vivait durement, et la rigidité de sa con- « duite, l'assiduité de ses prières étaient sans cesse cé- « lébrées par ses contemporains. Saint Loup était d'un « esprit cultivé et portait au développement intellectuel « un intérêt actif. Il s'inquiétait dans son diocèse des « écoles et des lectures pieuses ; il protégeait tous ceux « qui cultivaient les lettres.

« Que dirai-je de plus, Messieurs? Les faits parlent « clairement ; entre les grands seigneurs de la société « romaine et les évêques, il n'est pas difficile de dire « où était la puissance, à qui appartenait l'avenir (2). »

Le moment était arrivé où le saint évêque de Troyes

(1) Sidoine Apollinaire, liv. I, *Ep.* IV, II. — Liv. VI, *Ep.* 1. — Liv. VII *Ep.* XIV. — Liv. IX, *Ep.* II.

(2) *Cours d'hist. moderne*, tome I, page 129.

allait être appelé, à son tour, à protéger son peuple contre les Barbares. Ils approchaient de Troyes qui, dans l'imprévoyance du gouvernement romain, ne possédait ni armes, ni garnison, ni fortification. Comme saint Aignan, saint Loup place toute sa confiance en Dieu, confiance d'autant plus extrême qu'il n'attendait pas un secours des armées romaines. Il assemble tous les habitants, indique un jeûne et des prières publiques, afin d'apaiser la colère divine irritée par les péchés des hommes. Il donne l'exemple, couvert d'un sac, étendu sur la cendre, s'humiliant, pleurant, demandant pardon pour son peuple. Il reste dans cet état, sans manger ni dormir, jusqu'à la nouvelle que les Barbares commençaient à se montrer. Ici, la scène n'est plus la même qu'à Orléans. Saint Loup se relève plein de foi et d'espérance, se revêt de ses habits pontificaux, se fait accompagner de tout son clergé et marche en procession, précédé de la croix, au-devant d'Atilla. L'évêque prend le premier la parole, et, d'une voix calme et ferme, demande à l'exterminateur de tant de peuples qui il est? — Je suis le fléau de Dieu, répond Attila. — Saint Loup : Respectons donc ce qui nous vient de Dieu ; mais si vous êtes le fléau dont il veut nous châtier, songez que vous ne devez faire que ce qui vous est permis par la main qui vous meut et vous gouverne. » Attila, frappé de l'aspect vénérable et imposant de l'évêque, de ce cortége si nouveau pour lui, de ce langage auquel il était si peu accoutumé, enfin incliné à la miséricorde par Celui qui courbe et brise les cèdres, Attila s'adoucit, comme le lion sous les caresses d'un enfant, et il épargna la ville. La légende raconte que saint Loup fit passer Attila avec toute son armée à travers la ville de Troyes, sans que ni ce prince ni aucun

dats pussent reconnaître où ils étaient, comme
ssent été frappés d'un aveuglement semblable à
les Syriens, que le prophète Élisée fit entrer dans
ie.

mée d'Aétius et des Barbares, ses alliés, marchait
rs à la poursuite d'Attila et de ses hordes. Ceux-ci,
és de cette retraite et d'être restés si longtemps
iller, incendier et massacrer, prirent la résolution
rêter et de livrer bataille. Ils établirent leur cam-
it dans les vastes plaines de la Champagne, à
(1), non loin de Châlons-sur-Marne (2). Quel
nt solennel! Nous allons assister à une de ces
mémorables qui décident, pour des siècles, de la
ée des peuples! Les restes épuisés de la société ro-
se raniment pour défendre la civilisation contre
rbarie : ce sont des Barbares qui vont défendre
civilisation contre d'autres Barbares! Des tribus
attront contre d'autres tribus, filles de la même
Situation étrange, image fidèle du monde à cette
ie, à moitié civilisé, à moitié barbare.

. côté d'Aétius étaient les débris de quelques lé-
s romaines, les Francs, sous la conduite de Méro-
les Alains, les Allemands, les Bourguignons, les
ions des tribus diverses appelées de toutes les par-
de la Gaule, les Visigoths, commandés par Théo-
c et ses deux fils, Thorismond et Théodoric. Cette
ée est évaluée à trois cent mille hommes.

vec Attila marchaient les Huns, les Francs ralliés
ur du frère de Mérovée, les Ostrogoths, les Gé-

Méry-sur-Seine. Le 22 février 1814, quand la France défendait sa nationalité
tant d'héroïsme contre l'invasion de l'Europe coalisée, une grande bataille
ra près de ce même village. Ce fut une des dernières victoires de notre patrie.
Catalauni.

pides, les Hérules, les Thuringiens, les Marcomans, des Bourguignons et une foule d'autres tribus Barbares poussées par Attila, comme des troupeaux d'animaux sauvages, dans sa marche du Danube à la Loire. Cette armée est évaluée à cinq cent mille hommes.

Les deux armées font leurs préparatifs de bataille; Aétius et Attila partagent le commandement entre les divers chefs. Le roi des Huns contemple avec plaisir ces immenses plaines qui favorisent les mouvements de son innombrable cavalerie. Mais Aétius se repose avec confiance sur la supériorité de l'art militaire et la puissance de la tactique. Au milieu de ces dispositions, deux corps de Barbares, des Francs et des Gépides, ne pouvant attendre le signal de l'attaque générale, se portent des défis, se précipitent l'un sur l'autre avec une telle fureur que la nuit seule peut les séparer; quinze mille morts sont comme les prémices de la sanglante hécatombe de victimes humaines qui doit, le lendemain matin, couvrir les champs catalauniques.

Jornandès raconte qu'avant le lever du soleil, Attila consulta les augures sur le résultat de la journée. Des victimes furent égorgées, dépecées et brûlées. Les augures, en examinant l'action du feu sur les ossements, devinèrent qu'Attila ne serait pas vainqueur, mais que le général ennemi serait tué. Attila applique ce présage au patrice Aétius, et, plein de confiance, donne le signal du combat. Un monticule, qui s'élevait au milieu de la plaine, paraissant d'une importance décisive aux deux chefs, Aétius et Attila commencent par diriger de ce côté leurs principales forces. Après une lutte acharnée, la colline est occupée par Thorismond, fils aîné du roi des Visigoths. Le petit ruisseau qui coule au bas de cette colline est tellement gonflé de sang qu'il inonde

ses bords, comme un torrent. Attila voit ses hordes ébranlées par ce premier désavantage, et voulant relever leur courage, il leur adresse cette harangue (1):

« Guerriers d'Attila, je ne vous ferai point languir par de vaines paroles. Est-il pour vous une plus importante occupation que celle de la guerre? car, quoi de plus doux que de se venger soi-même? La vengeance est un don précieux de la nature. Marchons donc à l'ennemi avec résolution : l'audace est pour ceux qui attaquent. Méprisez ce ramas de nations désunies, que la peur seule a pu associer. Voyez-les : elles tremblent avant le combat, se réfugient sur des hauteurs, et, par un tardif repentir, se réservent des lieux de sûreté. Dès longtemps vous savez combien peu redoutables sont les armes des Romains; la plus légère blessure, le moindre atome de poussière, suffisent pour les accabler. Tandis que leurs bataillons en désordre cherchent à former un rempart protecteur, précipitez-vous selon votre coutume en méprisant leurs cohortes, chassez les Alains et les Visigoths : c'est là que vous triompherez et que vous mettrez fin au combat. Le corps ne se peut tenir debout quand les os en sont arrachés. Courage! que votre fureur se rallume! Le glaive ne peut rien contre les braves avant l'ordre du destin. La fortune nous aurait-elle livré tant de nations, si elle n'eût pas voulu couronner nos triomphes par les jouissances de ce grand combat? C'est elle qui a ouvert à nos ancêtres le chemin des Palus-

(1) Jornandès, qui nous fait connaître ce discours, l'a sans doute inventé, au moins quant à la forme. Toutefois, les idées et les sentiments exprimés ont une couleur de Barbare qui donne à cette harangue un certain mérite de vraisemblance. Jornandès avait connu des vieillards qui prirent part à cette bataille de Châlons.

Méotides, fermé pendant tant de siècles. C'est elle qui nous a fait vaincre les peuples les plus aguerris, avant même que nous fussions habiles dans l'usage de nos armes. Cette foule épouvantée ne pourra regarder les Huns en face. Guerriers, si l'événement ne me trompe, voici le champ qui nous fut promis par tant de victoires; je lance le premier trait à l'ennemi; quiconque oserait devancer Attila au combat est mort. »

Au signal donné par le chef des Huns, tous s'ébranlent, en poussant des cris effroyables, brandissant et choquant leurs armes. L'armée d'Aétius marche au devant des Barbares. Théodoric, roi des Visigoths, est tué dès le commencement de la bataille, et reste enseveli sous des monceaux de cadavres. Son fils Thorismond et Aétius, séparés du gros de leur armée, sont au moment d'être faits prisonniers; mais ils se dégagent, reprennent l'offensive, forcent le centre et l'aile gauche des Huns et les poursuivent jusque dans les premiers retranchements de leur camp, où le combat continue encore avec rage. Commencée à trois heures de l'après-midi, la bataille ne se termina que fort avant dans la nuit. Cent soixante mille cadavres étaient étendus sur la plaine. Attila avait fait sonner la retraite et s'était réfugié dans l'enceinte la plus reculée de son camp, formée par ses chars scythes. Là, s'attendant à voir l'armée romaine le poursuivre jusque dans cette dernière limite, il avait ordonné d'amonceler toutes les selles de sa cavalerie, décidé, si l'ennemi forçait cette enceinte, à se placer sur ce bûcher et à s'ensevelir dans les flammes.

Aétius, de son côté, n'avait pu, à cause de la nuit, s'assurer à qui appartenait la victoire, et ce fut le len-

demain seulement que l'immobilité d'Attila fit connaître au général romain son triomphe. Malgré les instances de Thorismond, qui voulait venger la mort de son père, Aétius refusa de poursuivre les Huns, soit qu'il se crût trop affaibli par les pertes de la bataille pour reprendre l'offensive, soit qu'il craignît d'avoir à lutter contre les Huns réduits aux dernières extrémités, soit enfin qu'il ne voulût pas, par l'extermination des hordes d'Attila, donner trop de puissance aux Visigoths. Aétius licencia ses alliés, quitta le champ de bataille et revint en Italie.

Attila ne s'aperçut de la retraite des vainqueurs que par le silence de mort qui régnait autour de son camp. Je dis bien : silence de mort! car Attila ne vit que les cent soixante mille cadavres qui ne troublaient pas le calme des champs catalauniques. Surpris d'avoir échappé à une destruction qui lui paraissait certaine, le chef des Huns se hâte de profiter d'un bonheur inespéré, ordonne d'atteler les chariots, de charger les bagages et de reprendre la route du Rhin.

Telle a été la dernière victoire de l'Empire romain, précédée du triomphe obtenu par sainte Geneviève à Paris, par saint Aignan à Orléans, par saint Loup à Troyes. Rendons grâces à l'Église catholique, aux soldats Romains d'Aétius, à nos ancêtres Francs et Visigoths de Mérovée et de Théodoric; car, si Attila eût été vainqueur, si la race Tartare eût établi et maintenu sa domination dans les Gaules, que serions-nous aujourd'hui, Français du dix-neuvième siècle? des esclaves civilisés, marqués de l'empreinte indélébile de la Barbarie, des Chinois et des Russes.

Au milieu des préparatifs de sa retraite, Attila se souvint de ce vieillard dont l'auguste majesté et la parole

intrépide avait fléchi sa férocité devant Troyes. Le chef des Huns venait d'apprendre que tout l'art des augures et les victimes immolées aux dieux n'avaient pu le préserver d'une terrible défaite. Il pensa donc que le Dieu de saint Loup, qui avait dompté le cœur d'Attila, serait assez puissant pour le protéger dans sa retraite contre les poursuites de l'armée romaine. Il envoya chercher saint Loup, le priant de l'accompagner jusqu'au Rhin. L'évêque se rendit à l'appel d'Attila et le suivit à travers les Gaules. Quelle scène! Ce vieillard chrétien marchant, comme un ange gardien, à côté de l'exterminateur de tant de peuples! Ces Barbares idolâtres qui croient, sans la connaître, à l'autorité de ce représentant de la religion du Christ! qui se confient à sa présence pour les défendre contre leurs vainqueurs! Et cet évêque, la veille sauvant les Romains et les Gaulois contre les Barbares, et le lendemain sauvant les Barbares contre les Romains et les Gaulois! La mission de l'Église est tout entière dans ce tableau.

Arrivé sur les bords du Rhin, Attila renvoya saint Loup, en se recommandant à ses prières. Mais, pendant son absence, le saint fut exposé aux plus indignes calomnies par des gens qui ne comprenaient pas le mérite de son action. Ils soulevèrent le peuple contre leur évêque, en l'accusant d'intelligence avec les Barbares et d'avoir favorisé leur retraite. A son retour, le saint trouva les esprits si vivement irrités contre sa personne, qu'il se vit obligé de s'éloigner de la ville qui lui devait son salut. Il se retira à quinze lieues de Troyes, sur une montagne où il pratiqua toutes les austérités de la solitude et de la mortification. Quelques années après, les esprits s'étant calmés, ils reconnurent leur méchanceté et leur ingratitude, et le grand et saint évêque rentra

dans son église, où il mourut, le 29 juillet 478, ayant glorieusement occupé son siége épiscopal pendant cinquante-deux années (1).

Disons avec l'Église de Paris : « O Dieu, qui avez « fait de saint Loup un défenseur intrépide de la foi, « accordez-nous, par la vertu de ses mérites, la grâce « de conserver toujours ardemment cette foi et de la « défendre avec courage. »

Des évêques n'étaient pas seuls à remplir, dans ce siècle de troubles et de ruines, ce magnifique rôle de défenseurs de l'humanité souffrante. Nous voyons de simples prêtres s'élever, par leurs vertus et leurs talents, à ce patronage suprême. J'ai nommé le prêtre Constance, auteur de la vie de saint Germain d'Auxerre. Un des plus jeunes contemporains de saint Léon, saint Sidoine Apollinaire, nous fait connaître les qualités éminentes de Constance, la haute influence que lui donnaient sa charité, sa piété, ses connaissances, son dévouement. Il fut appelé à exercer cette influence dans une circonstance où la capitale de l'Auvergne eut à subir tout à la fois les ravages des Barbares et les désastres de la guerre civile. Après un long siége, la ville de Clermont, dont saint Sidoine Apollinaire était alors évêque, fut détruite, décimée, abandonnée par ses habitants. L'effroi et la discorde ajoutaient encore à tous les malheurs et en retardaient la réparation. Saint Sidoine envoie chercher son ami le prêtre Constance, et la lettre suivante de l'é-

(1) Voyez pour la vie de saint Loup et les événements contemporains : l'ancienne vie du saint écrite au sixième siècle, reproduite dans l'édition de la vie des saints par Surius; les lettres plus haut citées de Sidoine Apollinaire; la chronique de saint Prosper; la *Vie de saint Germain*, par le prêtre Constance; Jornandès, *Hist. des Goths*; l'*Hist. d'Angleterre*, par Bède; Ceillier, t. XV; Tillemont, t. XVI; Deguignes, *Hist. des Huns*; Baillet, au 29 juillet; Godescard, au 24 juillet; l'*Office parisien*, au 29 juillet.

vêque de Clermont est un témoignage et des grands services rendus par Constance, et de la reconnaissance de toute l'Auvergne.

« *Sidonius à son cher Constantius, salut.*

« Le peuple Arverne te salue, lui dont tu as rempli les humbles chaumières de ta noble présence, sans une escorte ambitieuse, mais entouré de l'affection publique. Bon Dieu! quelle fut la joie de nos malheureux citoyens, lorsque tu portas ton pied sacré dans leurs murs à demi détruits. Comme on voyait se presser en foule autour de toi tous les rangs, tous les sexes, tous les âges! Comme tu mettais tes paroles à la portée de tout le monde! Comme tu parus caressant aux enfants, civil aux jeunes gens et grave à nos vieillards! Combien de larmes tu répandis, comme leur père commun, sur des édifices renversés par l'incendie, et des domiciles à demi consumés par les flammes! Quelle douleur n'éprouvas-tu pas à la vue de ces champs ensevelis sous des ossements sans sépulture! Avec quelle chaleur, avec quel courage ne les engageas-tu pas à réparer ces ruines! Bien plus, tu avais trouvé notre ville aussi dépeuplée par les dissensions intérieures que par l'incursion des Barbares; en conseillant la paix à tous nos concitoyens, tu leur as rendu la concorde; tu les as rendus à leur patrie; tes avis les ont également ramenés au sein de leur ville et à des opinions uniformes; et si les murs te doivent le retour des citoyens, les citoyens te doivent la concorde qui règne parmi eux. Ils pensent tous que tu leur appartiens; ils croient tous t'appartenir aussi; et ce qui fait le comble

de ta gloire, c'est qu'ils ne se trompent pas; car il n'est aucun d'eux qui ne se rappelle chaque jour que, malgré les splendeurs de ta noblesse et l'éclat de tes vertus, guidé par ton amour seul, tu as rompu toutes les entraves, toutes les barrières, surmonté tous les obstacles qui s'opposaient à ton voyage, c'est-à-dire la longueur du chemin, la brièveté des jours, l'abondance des neiges, la disette des fourrages, la solitude des lieux, le désagrément des hôtelleries, la difficulté des routes devenues impraticables par les eaux ou par des gelées, des monceaux de pierres élevées çà et là, des fleuves glacés et dangereux, des collines âpres et rudes, des vallées que sillonnent de nombreux éboulements : tous ces obstacles, surmontés par toi sans aucun intérêt particulier, t'ont mérité l'amour public.

Il nous reste à prier Dieu qu'il recule, selon nos dé-irs, les bornes de ta vie; puisses-tu toujours ainsi am-itionner, recevoir et posséder l'amitié des gens de ien; puisse te suivre l'affection que tu laisses ici; uisse l'estime dont tu jouis partout grandir sans cesse t durer toujours! Adieu (1). »

Retournons vers Attila. Rentré, avec ses hordes, dans es campements du Danube, il passa l'hiver de 451 à 452 réparer ses forces et à venger sa défaite. J'imagine que ans les longues soirées passées sur leurs chariots, qui ur servaient de tentes, les Huns, en se racontant les in-idents divers de leur expédition dans les Gaules, ne pen-rent pas sans amertume qu'ils avaient rencontré en face 'eux, et parmi leurs ennemis les plus acharnés, d'autres

(1) Sid. Apoll., t. I; édit. Grégoire et Collombet.

Barbares, enfants de la même race, les uns de la même tribu, d'autres de la même famille. Si les sentiments de tristesse qu'inspiraient ces fatales rencontres ne furent pas exprimés par les Scaldes qui chantaient pour distraire les ennuis d'Attila, du moins ils se transmirent dans la poésie germanique. Trois siècles après la bataille de Châlons, on retrouve ces sentiments, sous la forme la plus pathétique, dans un antique monument de la littérature germanique connu sous ce nom : *Chant d'Hildebrand et de Hadebrand.* Le père et le fils, séparés depuis bien des années, se rencontrent au milieu d'une bataille, dans des rangs ennemis; le fils ne reconnaît pas le père, et le père se voit dans la nécessité de périr ou de tuer son fils.

« J'ai ouï dire que se provoquèrent dans une rencontre Hildebrand et Hadebrand, le père et le fils. Alors les héros arrangèrent leur sarrau de guerre, se couvrirent de leur vêtement de bataille, et par-dessus ceignirent leurs glaives. Comme ils lançaient les chevaux pour le combat, Hildebrand, père d'Hadebrand, parla; c'était un homme noble, d'un esprit prudent. Il demanda brièvement à l'autre qui était son père parmi la race des hommes, ou de quelle famille es-tu? si tu me l'apprends je te donnerai un vêtement de guerre à triple fil; car je connais, ô guerrier! toute la race des hommes.

Hadebrand, fils d'Hildebrand, répondit : Des hommes vieux et sages dans mon pays, qui maintenant sont morts, m'ont dit que mon père s'appelait Hildebrand; je m'appelle Hadebrand. Un jour il s'en alla vers l'Est; il fuyait la haine d'Odoacre, il était avec Théodoric et un grand nombre de ses héros. Il laissa seule, dans son pays, sa

jeune épouse, son fils encore petit, ses armes, qui n'avaient plus de maître; il s'en alla du côté de l'Est. Depuis, quand commencèrent les malheurs de mon cousin Théodoric, quand il fut un homme sans amis, mon père ne voulut plus rester avec Odoacre. Mon père était connu des guerriers vaillants; ce héros intrépide combattait toujours à la tête de l'armée; il aimait trop à combattre, je ne pense pas qu'il soit encore en vie. — Seigneur des hommes, dit Hildebrand, jamais, du haut du ciel, tu ne permettras un combat semblable entre hommes du même sang. Alors il ôta un précieux bracelet d'or qui entourait son bras, et que le roi des Huns lui avait donné. Prends-le, dit-il à son fils, je te le donne en présent. — Hadebrand, fils d'Hildebrand, répondit: C'est la lance à la main, pointe contre pointe, qu'on doit recevoir de semblables présents. Vieux Hun! tu es un mauvais compagnon; espion rusé, tu veux me tromper par tes paroles, et moi, je veux te jeter bas avec ma lance. Si vieux, peux-tu forger de tels mensonges? Des hommes de mer qui avaient navigué sur la mer des Vendes m'ont parlé d'un combat dans lequel a été tué Hildebrand, fils d'Herebrand. — Hildebrand, fils d'Herebrand, dit: Je vois bien à ton armure que tu ne sers aucun chef illustre, et que dans ce royaume tu n'as rien fait de vaillant. Hélas! hélas! Dieu puissant! quelle destinée est la mienne! j'ai erré hors de mon pays soixante hivers et soixante étés; on me plaçait toujours à la tête des combattants; dans aucun fort on ne me mit les chaînes aux pieds, et maintenant il faut que mon propre enfant me pourfende avec son glaive, m'étende mort avec sa hache, ou que je sois son meurtrier! Il peut t'arriver facilement, si ton bras te sert bien, que tu ravisses à un homme de cœur son armure, que tu pilles son cadavre;

fais-le, si tu crois en avoir le droit, et que celui-là soit le plus infâme des hommes de l'Est qui te détournerait de ce combat dont tu as un si grand désir. Bons compagnons qui nous regardez, jugez dans votre courage qui de nous deux aujourd'hui peut se vanter de mieux lancer un trait, qui saura se rendre maître de deux armures. — Alors ils firent voler leurs javelots à pointes tranchantes, qui s'arrêtèrent dans leurs boucliers; puis ils s'élancèrent l'un sur l'autre. Les haches de pierre résonnaient..... ils frappaient pesamment sur leurs blancs boucliers; leurs armures étaient ébranlées, mais leurs corps demeuraient immobiles..... (1). »

Tel est le fidèle tableau des mœurs de ces Barbares que nous avons vus si respectueux, si doux et si cléments en présence des évêques catholiques. Quand des peuples sans foi et sans amour sont emportés par les instincts de leur nature, Dieu, à la voix de son Église, fait descendre du ciel l'ange de la Miséricorde, qui rétablit la paix et la charité dans ces cœurs indomptés. Ah! si cette voix n'est pas écoutée, malheur à vous, malheur à nous, les lions et les tigres du désert seront moins impitoyables!

(1) Ici s'arrête le chant. M. de Chateaubriand a publié dans ses *Études historiques* une traduction de ce chant par M. J.-J. Ampère; M. Michelet, dans son *Histoire de France*, donne une autre traduction; j'emprunte celle de M. Ampère.

CHAPITRE XIII.

Saint Léon et Attila.

> Revenez au Seigneur; comprenez les merveilles qu'il a daigné opérer parmi nous, et n'attribuez pas notre délivrance à l'influence des étoiles, comme le pensent les impies, mais à la miséricorde ineffable du Dieu tout-puissant, qui a bien voulu adoucir les cœurs farouches des Barbares.
>
> SAINT LÉON, 81e *sermon*.

Invasion d'Attila en Italie. — Siége et prise d'Aquilée. — Fondation de Venise. — Marche d'Attila vers Rome. — La ville abandonnée par le gouvernement romain. — Tout le peuple réclame l'intervention du Pape. — L'Italie, l'Occident et la civilisation chrétienne sont menacés. — Entrevue de saint Léon et d'Attila. — Retraite miraculeuse du chef des Huns. — Tradition de l'apparition de saint Pierre et de saint Paul. — Homélie de saint Léon sur la délivrance de Rome. — Caractère providentiel de cette délivrance. — Tableau de Raphaël au Vatican. — Bas-relief d'Algardi. — Mort d'Attila, d'Aétius et de Valentinien.

(452-455.)

Les tièdes vapeurs du printemps de l'année 452 adoucissent les rigueurs de l'hiver, fondent les neiges, rétablissent la verdure dans les plaines du Danube, rendent

faciles la circulation sur les routes, les passages à travers les montagnes. Attila et ses peuples nomades, fatigués d'un si long repos, impatients de reprendre leurs courses aventureuses à travers le monde, de venger les revers éprouvés dans les Gaules, se préparent à envahir de nouveau l'Empire romain. Attila décide que l'Italie et cette grande Rome, que tous les chefs de Barbares ont mission de visiter, seront le but de l'expédition. Les vides causés par les immenses pertes de l'invasion des Gaules et de la bataille de Châlons avaient été promptement comblés. Des tribus de Barbares venaient, par un mouvement perpétuel, comme le cours régulier des fleuves, se verser dans cet océan de peuples. Au signal donné par Attila, les Huns s'ébranlent, quittent la Pannonie, franchissent les Alpes-Juliennes, et mettent le siége devant Aquilée. Cette ville, bien fortifiée, opposa une longue et vigoureuse résistance.

Attila, découragé, était à la veille d'abandonner le siége, quand une circonstance futile, interprétée comme un présage heureux, décida le chef des Huns à tenter de nouvelles attaques. Au lever du soleil, il était sorti de son camp pour faire le tour de la ville, afin de découvrir l'endroit le plus favorable pour un assaut, quand il aperçut des cigognes s'envoler du haut d'une des tours qui protégeaient les remparts, et, contre leur coutume, porter dans des campagnes éloignées leurs petits qu'elles avaient enlevés de leurs nids. Attila vit dans cette retraite un présage du sort réservé à la ville d'Aquilée. Il fait partager cette conviction à ses soldats, ordonne un nouvel assaut qui, cette fois, rend les Barbares maîtres de la place (1). Toute la garnison et les

(1) Jornandès, *Hist. des Goths.*

hommes en état de porter les armes sont massacrés. Après avoir enlevé les femmes et toutes les richesses de la ville, ils y mirent le feu et se retirèrent dans cette opulente partie de la plaine d'Italie, située à l'embouchure des grandes rivières et nommée la Vénétie. Tous les habitants, terrifiés par la catastrophe d'Aquilée, se réfugièrent dans les îles à moitié inondées qui embarrassent les bouches de l'Adige, du Pô, de la Brenta et du Tagliamento. Ils s'abritèrent sous des cabanes de feuillages et y transportèrent tout ce qu'ils avaient pu sauver de leur fortune; leur séjour se prolongeant, ils établirent des habitations plus commodes et plus solides : des petites villes furent fondées, et c'est ainsi que Venise sortit du milieu des eaux. Milan, Pavie, Vérone, toutes les villes de la Haute-Italie tombèrent au pouvoir des Huns. Qui donc résiste à ces Barbares? qui protége les populations? que fait l'empereur d'Occident, puisqu'il y a encore un empereur? Où sont les armées victorieuses dans les champs catalauniques? Le dernier des généraux romains, Aétius, ne tentera-t-il pas de sauver Ravenne, la ville impériale, Rome, la ville des Césars, l'Occident, toute l'Italie, l'antique civilisation? Valentinien III, usé par la débauche, n'a pas même la force de penser au danger qui le menace. Ce qui restait de soldats aux maîtres du monde a été épuisé dans les plaines de Châlons, et les débris de cette armée sont restés dans les Gaules. Aétius a-t-il été dans l'impuissance de former une autre armée? Voyant cet Empire condamné à mourir, a-t-il eu des pensées de trahison pour se ménager la faveur des conquérants? Malheureusement pour la mémoire d'Aétius, il avait été déjà l'allié de ces mêmes Huns. Quoi qu'il en soit, aucun moyen de résistance ne s'est trouvé organisé, et Attila n'a qu'à poser le pied sur Rome et l'Italie pour les écraser.

L'empereur, averti qu'il n'est plus en sûreté dans Ravenne, se sauve à Rome près du Pape. L'héritier des Césars qui ont voulu étouffer dans des flots de sang la religion catholique, n'a plus d'espoir de salut pour sa personne, son trône et son Empire que dans la protection du chef de cette religion. Attila avait établi son camp sur les rives du Pô, d'où il se disposait à envahir l'Italie centrale et à venir s'emparer de Rome. L'empereur, le sénat et le peuple vivaient dans la plus cruelle anxiété, s'attendant à subir le sort de toutes les autres villes tombées au pouvoir des Barbares. Dans cette situation désespérée, tous les regards se dirigent sur le Souverain-Pontife. Une députation solennelle se présente devant saint Léon et sollicite son intervention auprès d'Attila. Ce grand Pape, ne consultant que son amour pour sa patrie et le peuple dont il était le pasteur et le père, accepta cette mission aussi difficile que périlleuse. Jamais ambassadeur ne fut chargé d'une négociation du succès de laquelle dépendaient de si vastes intérêts. Il ne s'agit pas ici seulement d'une ville et de ses habitants, mais de l'univers et de la chrétienté. Si Rome tombe au pouvoir des Barbares, s'ils s'emparent de l'Italie, ils seront bientôt les maîtres du monde, et alors que devient le christianisme? Car avec Rome disparaît le centre de l'unité spirituelle qui a dirigé l'établissement et les progrès de l'Église pendant les siècles qui viennent de s'écouler. Où trouver une autre ville qui remplisse la même fonction? L'Afrique gémit sous les persécutions des Vandales; l'Espagne et la Gaule sont, en grande partie, occupées par les Goths ariens; l'Église d'Orient est divisée par les hérésies, par l'ambition et la tyrannie des évêques. L'heure est arrivée d'une de ces crises terribles dans lesquelles le travail des siècles

passés, l'œuvre des siècles futurs dépendent d'une de ces résolutions héroïques qui font l'immortalité d'un acte et d'un homme dans l'histoire. Saint Léon est cet homme. Le jour où Dieu l'a fait asseoir sur la Chaire de saint Pierre, il a été convaincu, et on l'a entendu proclamer cette croyance, que dans sa personne reposaient les destinées du christianisme, que c'est lui, chef des évêques, qui doit réaliser la mission donnée et la promesse faite aux successeurs de saint Pierre; que si des obstacles extérieurs s'élèvent pour entraver le libre développement du christianisme, le grand Apôtre veille toujours pour briser ces obstacles, protéger et sauver l'Eglise, et avec elle et par elle la civilisation et la nouvelle organisation sociale. Inspiré et soutenu par ces sentiments, saint Léon va se présenter devant le chef de ces Barbares qui font trembler la terre entière (1).

Le 11 juin 452, le Pape, accompagné d'Avienus, personnage consulaire, de Trigetius, gouverneur de Rome, et de plusieurs membres de son clergé, se mit en route pour aller à la rencontre d'Attila. Il joignit le chef des Huns sur les bords du Mincio, non loin de Mantoue, à un endroit occupé aujourd'hui par la petite ville de Peschiera. Avant de pénétrer dans le camp des Barbares, saint Léon revêtit ses ornements pontificaux, et, suivi de ses prêtres et de ses diacres en habits sacerdotaux, il aborda Attila. Dans cette mémorable entrevue, que se passa-t-il? quel fut le langage tenu par saint Léon? quelle réponse fut faite par Attila? par quels signes extérieurs se manifesta l'action divine exercée sur le roi Barbare? Il y a là un de ces secrets déposés dans

(1) Une mission semblable a été remplie, au milieu du huitième siècle, par le pape Zacharie, lorsqu'il empêcha Luitprand, roi des Lombards, d'étendre son Empire et les mœurs de son peuple sur toute l'Italie.

les trésors mystérieux de la grâce céleste, que l'humilité du grand Pape, instrument visible de la Providence dans cette décisive circonstance, ne révéla jamais, et sur lequel nous rencontrons dans les historiens les récits les plus confus et les plus divers. En fait, contre toute prévision humaine, Attila victorieux, Attila qui n'avait qu'à lancer son cheval pour se rendre maître de la ville des Césars, de cette Rome, but magique de la convoitise de tous les peuples Barbares, Attila se rend à la parole de ce chef d'une religion à laquelle il ne croit pas, accorde, sans hésiter, ce qui lui est demandé: la paix, sa retraite de l'Italie. Aussitôt il exécute sa promesse, et la foule de ces hordes avides de sang et de pillage repasse le Danube. C'est la quatrième fois que le chef des Huns se voit arrêté dans sa marche par le Dieu de sainte Geneviève, de saint Aignan et de saint Loup.

Saint Prosper, qui résidait à Rome auprès de saint Léon, raconte cet événement extraordinaire dans sa chronique, comme je viens de le faire connaître. Un autre historien, Cassiodore, né à la fin du cinquième siècle, prétend dans ses épîtres que son père, Carpilion, figurait comme chef de l'ambassade envoyée auprès d'Attila, et que même ce fut l'éloquence de ce Carpilion qui changea si miraculeusement la résolution d'Attila. L'amour de la gloire paternelle a rendu Cassiodore bien ridicule dans ses assertions. Comment croire qu'une mission si importante, auprès d'un tel souverain, aurait été confiée à un individu alors très-jeune et d'un rang aussi peu élevé que celui de Carpilion, qui était simple notaire des tribuns? Cassiodore est le seul écrivain, sans exception, qui parle du rôle joué par son père dans cette circonstance. Quand Il rédigea sa chronique, il sentit le besoin de réparer

l'inexactitude commise aux dépens de saint Léon ; car il déclare formellement que le *pape Léon, député par l'empereur Valentinien, fit la paix avec Attila.*

Le monde entier fut vivement saisi par le récit d'une scène aussi grandiose et aussi merveilleuse. Dans les premières années du sixième siècle, lorsque les Orientaux écrivirent au pape Symmaque pour implorer son assistance et lui demander sa communion, ils n'imaginèrent pas d'exemple plus décisif pour enflammer sa charité que celui de saint Léon abordant Attila et domptant sa férocité : « *En effet,* disent-ils, *si l'archevêque Léon, qui a précédé Votre Sainteté, et que l'Église a placé au rang des bienheureux, ne jugea pas indigne de lui de courir en personne se jeter aux pieds d'Attila, c'est-à-dire d'un Barbare sans feu ni lieu, afin de prévenir la captivité corporelle, non-seulement des chrétiens, mais aussi (comme il est vraisemblable) des juifs et des païens même, combien plus appartient-il à Votre Sainteté de se hâter, pour adoucir ou pour faire cesser, non pas la captivité corporelle, qui a lieu pendant la guerre, mais celle des âmes qui ont déjà été réduites à la servitude, ou qui tombent chaque jour dans l'esclavage* (1). »

Le bon sens des peuples, dans l'impossibilité d'expliquer par des raisons purement humaines cet événement prodigieux, l'attribua tout entier à l'influence miséricordieuse de Dieu, et de là s'est perpétuée une tradition vénérable, universellement répandue au huitième siècle, recueillie par plusieurs historiens, par Sigebert de Gemblours, au onzième siècle (2) ; par l'auteur de l'*Histoire mêlée*, faussement attribuée à Paul Diacre, au douzième

(1) *Œuvres de saint Léon*, t. II, in-fol. *Dissertation* de Quesnel, p. 165 et suiv.
(2) Bénédictin Brabançon, auteur d'une chronique latine de l'an 381 à 1112.

fais-le, si tu crois en avoir le droit, et que celui-là soit le plus infâme des hommes de l'Est qui te détournerait de ce combat dont tu as un si grand désir. Bons compagnons qui nous regardez, jugez dans votre courage qui de nous deux aujourd'hui peut se vanter de mieux lancer un trait, qui saura se rendre maître de deux armures. — Alors ils firent voler leurs javelots à pointes tranchantes, qui s'arrêtèrent dans leurs boucliers; puis ils s'élancèrent l'un sur l'autre. Les haches de pierre résonnaient..... ils frappaient pesamment sur leurs blancs boucliers; leurs armures étaient ébranlées, mais leurs corps demeuraient immobiles..... (1). »

Tel est le fidèle tableau des mœurs de ces Barbares que nous avons vus si respectueux, si doux et si cléments en présence des évêques catholiques. Quand des peuples sans foi et sans amour sont emportés par les instincts de leur nature, Dieu, à la voix de son Église, fait descendre du ciel l'ange de la Miséricorde, qui rétablit la paix et la charité dans ces cœurs indomptés. Ah! si cette voix n'est pas écoutée, malheur à vous, malheur à nous, les lions et les tigres du désert seront moins impitoyables!

(1) Ici s'arrête le chant. M. de Chateaubriand a publié dans ses *Etudes historiques* une traduction de ce chant par M. J.-J. Ampère; M. Michelet, dans son *Histoire de France*, donne une autre traduction; j'emprunte celle de M. Ampère.

CHAPITRE XIII.

Saint Léon et Attila.

> Revenez au Seigneur; comprenez les merveilles qu'il a daigné opérer parmi nous, et n'attribuez pas notre délivrance à l'influence des étoiles, comme le pensent les impies, mais à la miséricorde ineffable du Dieu tout-puissant, qui a bien voulu adoucir les cœurs farouches des Barbares.
>
> SAINT LÉON, 81e *sermon*.

Invasion d'Attila en Italie. — Siége et prise d'Aquilée. — Fondation de Venise. — Marche d'Attila vers Rome. — La ville abandonnée par le gouvernement romain. — Tout le peuple réclame l'intervention du Pape. — L'Italie, l'Occident et la civilisation chrétienne sont menacés. — Entrevue de saint Léon et d'Attila. — Retraite miraculeuse du chef des Huns. — Tradition de l'apparition de saint Pierre et de saint Paul. — Homélie de saint Léon sur la délivrance de Rome. — Caractère providentiel de cette délivrance. — Tableau de Raphaël au Vatican. — Bas-relief d'Algardi. — Mort d'Attila, d'Aétius et de Valentinien.

(452-455.)

Les tièdes vapeurs du printemps de l'année 452 adoucissent les rigueurs de l'hiver, fondent les neiges, rétablissent la verdure dans les plaines du Danube, rendent

avec un enthousiasme d'autant plus vif qu'elle venait d'échapper à un danger plus imminent. Le Pape prescrivit aussitôt des prières publiques pour remercier Dieu (1) ; mais ce peuple léger, ingrat et corrompu, après quelques jours consacrés à ces témoignages de reconnaissance, se précipite avec plus de fureur aux jeux du cirque, aux théâtres, à la débauche. L'empereur Valentinien donne l'exemple de cette dégradation par les actes de l'immoralité la plus révoltante. Les beaux esprits du temps, pour se dispenser de rendre grâces à Dieu et à ses saints de la retraite d'Attila, attribuaient le succès de l'ambassade de saint Léon à l'influence salutaire des étoiles. Le cœur du Pontife est profondément affligé à la vue de ces désordres et de cette coupable ingratitude. Le jour de la fête des apôtres saint Pierre et saint Paul étant venu, saint Léon prononça devant le peuple cette homélie, avec les accents de la douleur la plus expressive et d'une sévérité adoucie par une tendresse toute paternelle :

« Mes bien-aimés, la solennité religieuse établie à l'occasion du jour de notre délivrance, où toute la multitude des fidèles affluait à l'envi pour rendre grâces à Dieu, a été en dernier lieu presque universellement négligée : c'est un fait qu'a mis en évidence le petit nombre même de ceux qui ont assisté à cette sainte cérémonie : un abandon si général a jeté dans mon cœur une profonde tristesse et l'a pénétré des plus vives appréhensions. Car il y a beaucoup de danger pour les

(1) 81e serm. — Quesnel.

hommes à se montrer ingrats envers Dieu et à mettre ses bienfaits en oubli, sans être touchés de repentir, malgré les punitions qu'il inflige, et sans éprouver aucune joie, malgré le pardon qu'il accorde. Je crains donc, mes bien-aimés, qu'on ne puisse appliquer à des esprits aussi indifférents cette parole du prophète : *Vous les avez frappés, et ils ne l'ont point senti; vous les avez brisés de coups, et ils n'ont point voulu se soumettre au châtiment* (1). Quel amendement, en effet, peut-on apercevoir chez des gens en qui on remarque un éloignement si prononcé? Je rougis de le dire; mais je suis obligé de le déclarer : on dépense plus pour les démons que pour les apôtres; des spectacles insensés attirent une foule plus pressée que la basilique des bienheureux martyrs. Qui donc a sauvé cette ville? qui l'a arrachée à la captivité? qui enfin l'a soustraite aux horreurs du carnage? Est-ce aux divertissements du cirque qu'on en est redevable ou à la sollicitude des saints? N'en doutons pas, c'est par leurs prières que la justice divine s'est laissé fléchir; c'est grâce à leur puissante intercession que nous avons été réservés à une indulgence miséricordieuse, lorsque nous ne méritions qu'une colère implacable.

« Je vous en conjure, mes bien-aimés, laissez-vous toucher par cette réflexion du Sauveur, qui, après avoir guéri les dix lépreux, fit observer qu'il n'y en avait qu'un seul parmi eux qui fût revenu pour le re-

(1) Jérémie, v, 3.

mercier : marquant par là que les neuf autres, qui avaient aussi recouvré la santé, sans en témoigner la même reconnaissance, n'avaient pu manquer à ce devoir de piété sans une impiété manifeste. Ainsi, mes bien-aimés, pour qu'on ne puisse vous appliquer le même reproche d'ingratitude, revenez au Seigneur : comprenez bien les merveilles qu'il a daigné opérer parmi nous ; gardez-vous d'attribuer notre délivrance à l'influence des étoiles, comme l'imaginent les impies ; mais rapportez-la tout entière à la miséricorde ineffable d'un Dieu tout-puissant, qui a daigné adoucir les cœurs furieux des Barbares. Recueillez toute l'énergie de votre foi pour graver dans votre souvenir un si grand bienfait. Une négligence grave doit être réparée par une satisfaction plus éclatante encore. Profitons de la douceur du Maître qui nous épargne pour travailler à nous corriger, afin que saint Pierre et tous les autres saints, qui nous ont secourus dans une infinité d'afflictions et d'angoisses, daignent seconder les tendres supplications que nous adressons pour vous au Dieu de miséricorde, par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ainsi soit-il (1). »

Ce langage prouve évidemment que saint Léon croyait

(1) Voyez serm. 81e. — Quesn. — Plusieurs historiens penseut que cette homélie n'a été prononcée qu'après la prise de Rome par Genséric ; mais il suffit de la lire avec attention pour se convaincre que le langage de saint Léon ne peut s'appliquer à ce dernier événement. Le Pape parle de *la délivrance de la ville, qu'elle a été sauvée, arrachée à la captivité* ; or, aucune de ces expressions ne se comprend, si on suppose qu'elles ont été prononcées après le pillage et le sac de Rome par Genséric, quand soixante mille de ses citoyens étaient traînés en captivité.

à la délivrance de Rome par un secours visible de la divine Providence et par la protection efficace des saints apôtres. Qui le croira ? C'est le chef des jansénistes, Quesnel, qui résume en ces termes l'opinion de saint Léon, dans la dissertation où il cite un fragment de cette quatre-vingt-et-unième homélie ; et c'est le même Quesnel, qui met le plus d'acharnement à détruire la tradition qui représente le *secours visible de la divine Providence* par l'apparition visible des saints apôtres. Le janséniste Baillet, de son côté, regarde aussi le triomphe de saint Léon comme un *prodige, un événement miraculeux* (1), mais il ne veut pas entendre parler d'aucune manifestation visible du *prodige* et du *miracle*. Comme les impies signalés par saint Léon, Baillet et Quesnel croiraient plus aisément à l'influence des étoiles. Exemple frappant de ce travers d'esprit, très-commun à toutes les époques et surtout de nos jours, qui admet l'intervention divine dans les événements de ce monde, mais sans aucun acte extérieur, c'est-à-dire sans qu'elle soit jamais visible à l'homme. Ce système a conduit ses partisans à nier, dans l'histoire de l'Église, un grand nombre de faits miraculeux, à rabaisser le caractère divin de sa mission, à diminuer le culte des saints, à dessécher, dans sa source vive, la piété des fidèles (2). De ce système à celui qui nie, en principe, toute intervention divine dans le monde, il n'y a qu'un degré à franchir, et il ne manque pas de gens qui ont mis et qui mettent en pratique cette doctrine. Elle a été appliquée au problème historique de l'entrevue de saint

(1) Baillet, *Vie des Saints*, in-fol., 11 avril, col. 154.

(2) Voyez, dans l'admirable travail du R. P. dom Guéranger sur les *Institutions liturgiques*, les œuvres et les conséquences de ce système.

Léon et d'Attila. Pour échapper à la nécessité de reconnaître un fait divin dans le succès extraordinaire obtenu par le Pape, les historiens rationalistes se sont évertués à rechercher toutes les causes humaines qui avaient dû obliger Attila à effectuer sa retraite. Il est curieux d'examiner ces causes.

Suivant les uns, la position d'Attila était devenue très-périlleuse, et il ne demandait qu'un prétexte pour opérer une retraite qui assurait son propre salut. Avant même de quitter la Gaule, il hésitait déjà et semblait avoir perdu son ancienne confiance dans sa destinée. Se voyant arrivé au centre de l'Italie, si loin du siége de son Empire, avec la mer en face de lui et les Alpes derrière, il avait compris le danger de marcher encore plus en avant. La conquête de tant de villes avait affaibli son armée et amené dans ses rangs des pertes sensibles; ajoutez encore que la saison était avancée et que l'hiver approchait. Attila devait donc avoir hâte d'abandonner l'Italie, et l'éloquence de saint Léon n'eut pas de grands efforts à faire pour amener ce résultat.

Voyons quelle est la valeur de ces raisonnements. Il eût été tout naturel que, dans la Gaule, Attila se fût montré indécis et peu confiant dans sa destinée. Il avait à lutter à la fois contre les armées réunies des Romains, des Visigoths et de toutes les autres tribus barbares alliées de l'Empire, contre Théodoric, son plus redoutable ennemi, et contre le talent supérieur d'Aétius. La longue marche du chef des Huns, à travers toute l'Allemagne et jusqu'au fond des Gaules, avait dû nécessairement diminuer ses forces. Là, il était bien plus loin du siége de sa puissance qu'en Italie où il avait derrière lui un pays vaincu, où il n'était séparé par aucun grand fleuve des contrées danubiennes; tous les passages qui

conduisaient dans cette direction étaient en son pouvoir et faciles à défendre, même, au besoin, contre des forces supérieures. Devant lui, point d'armée égale à la sienne ni commandée par des généraux expérimentés; un pays tout ouvert, qui lui promettait le plus riche butin; des peuples tremblants, sans courage, gouvernés par un empereur indigne de porter même le nom d'adversaire d'Attila. La mer qui était en face, loin de l'inquiéter, devait servir à protéger ses conquêtes; les Alpes lui étaient beaucoup plus utiles encore, car en occupant leurs défilés, il mettait les Visigoths et les Romains dans l'impossibilité de l'attaquer sur ses derrières et de venir au secours de l'Italie. Une autre cause de sécurité pour Attila, c'était la division qui régnait entre les enfants de Théodoric pour se partager la souveraineté de ce prince tué à la bataille de Châlons. Les Visigoths étaient trop occupés à se quereller entre eux pour songer à combattre en faveur des Romains. Enfin la saison avancée et l'approche de l'hiver ne pouvaient être un obstacle aux opérations militaires, dans l'Italie centrale, pour des Barbares comme les Huns, accoutumés à vivre au milieu de climats bien plus rigoureux. Quant aux pertes subies par Attila, en admettant que son armée eût été affaiblie par la conquête de la Haute-Italie, elle était certainement encore assez forte pour dévaster un pays absolument hors d'état d'opposer la plus légère résistance.

D'autres historiens ont prétendu qu'Attila s'était vu forcé de précipiter sa retraite par la nouvelle que l'empereur d'Orient, Marcien, venait de diriger une attaque contre les Huns dans leur propre pays. L'évêque et écrivain espagnol, Idace, est le seul qui, dans sa chronique, fasse mention de cette circonstance; elle se trou-

verait d'ailleurs démentie par l'obligation pour Marcien de concentrer ses forces autour de Constantinople. On a vu qu'une des raisons données par cet empereur pour la réunion du dernier concile à Chalcédoine était la nécessité de ne pas s'éloigner du centre de l'Empire afin de surveiller les mouvements des Barbares. Idace et, avec lui, saint Isidore de Séville, dans sa chronique, sont aussi les seuls écrivains qui parlent de la disette et des maladies qui sévissaient sur l'armée d'Attila. Isidore mérite d'autant moins de confiance pour l'exactitude historique sur ce fait, qu'il dit que les Huns se *réfugièrent de Gaule en Italie* (1).

Vous voyez ce qu'il faut penser de ces systèmes qui ont pour but de donner à la retraite d'Attila devant saint Léon un motif naturel et puisé dans les nécessités de sa position. Loin de là! tout le poussait à marcher sur Rome. Le butin qu'il pouvait espérer, tant dans cette ville que dans l'Italie centrale et méridionale, était immense. La conquête de ce pays lui assurait une situation brillante et tranquille, dans un État où tout était préparé à recevoir le maître qui se présenterait pour gouverner d'une main ferme. La prise de Rome devait lui procurer une plus haute renommée que toutes ses précédentes expéditions. L'Italie une fois en son pouvoir, les provinces qui restaient sous la domination romaine dans la Gaule ne pouvaient lui résister longtemps. Privé d'alliés et de protection du côté du midi et du couchant, le nouveau royaume des Visigoths était destiné aussi à tomber; et l'Empire d'Orient, pendant

(1) Voyez Voltaire, *Essai sur les Mœurs*, chap. XI; Gibbon, *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain*, an 452; Sismondi, *Histoire de la chute de l'Empire romain*, tome I, page 245; *Histoire générale du moyen âge*, par Des Michels, tome I, page 63; *Biographie universelle*, article ATTILA.

combien d'années encore aurait-il réussi à se maintenir devant une telle puissance? Tous ces avantages devaient être le résultat irrésistible de la prise de Rome qui, en demandant la paix, trahissait le secret de sa faiblesse. Attila n'eût pas été Attila s'il avait renoncé par de simples calculs de politique à un si vaste et si magnifique avenir, qui reposait sur la prise de cette Rome dont il n'était séparé que par un galop de son cheval (1).

Et cependant il a suffi de la présence et d'une parole de saint Léon pour sauver Rome, l'Italie, le monde romain, la civilisation chrétienne!

Le bon sens des peuples, plus vrai, parce qu'ils ont plus de bonne foi, n'a jamais cessé, comme saint Léon, d'admirer dans ce grand événement l'intervention divine et la protection spéciale des apôtres gardiens de Rome et du Saint-Siége. Après l'histoire, la légende et la liturgie, l'art et la poésie, interprètes de toutes les vives et durables impressions populaires, se sont inspirés de cette sublime scène entre saint Léon et Attila. La célèbre statue en bronze qui, dans Saint-Pierre de Rome, représente le grand apôtre, est un monument élevé par saint Léon lui-même, pour éterniser la mémoire de la délivrance de Rome (2). Raphaël en a fait le sujet d'un de ses chefs-d'œuvre : c'est le tableau qui fait partie des peintures à fresque exécutées, de 1510 à 1515, dans la seconde salle du Vatican. Cette magnifique composition de Raphaël ne manifeste pas seulement les prodiges habituels de son pinceau, mais des ressources nouvelles de son génie pour ramener à l'unité d'action une série de

(1) Arendt, *Vie de saint Léon*, p. 325 à 329.
(2) Voyez le chapitre où je traite des monuments élevés par saint Léon.

circonstances, de mouvements et d'impressions qui saisissent puissamment l'attention du spectateur (1).

L'avant-garde des Barbares, Attila en tête, se précipite, en masses pressées, d'une gorge de montagnes dans la plaine de Rome. Déjà on aperçoit dans le lointain les flammes des habitations incendiées par les Barbares, lueur sinistre qui annonce le sort réservé à Rome, dont les monuments dominent l'horizon, du côté opposé. Les Huns, lancés au galop de leurs chevaux, paraissent subitement arrêtés par un obstacle imprévu et invincible; les chevaux se cabrent, et les cavaliers emploient toute leur force pour les retenir; les Barbares ont les yeux fixés sur Attila, immobile, la tête levée vers le ciel, les bras tendus vers ses soldats pour leur faire signe de suspendre leur marche. Le chef des Huns contemple, dans l'expression et l'attitude d'un homme qui subit une influence dominatrice, les deux apôtres saint Pierre et saint Paul, armés d'une épée, planant au-dessus de la campagne de Rome et ordonnant à Attila de rebrousser chemin. Par un mouvement simultané et irrésistible, sans en connaître la cause, les trompettes et les clairons ont déjà tourné le dos et sonnent la retraite; les étendards, comme agités par un vent contraire, flottent en arrière; toute l'armée s'ébranle pour opérer sa marche rétrograde.

A gauche, en face des Huns, le spectateur admire le petit groupe composé de saint Léon (2), de deux cardi-

(1) J'ai sous les yeux la gravure de cette fresque par Volpato.

(2) Saint Léon est figuré sous le portrait de Léon X. Le peintre n'a pas eu seulement la pensée de flatter son protecteur, mais de représenter dans le grand Pape du seizième siècle le défenseur de la nationalité italienne contre les invasions des Français. Raphaël terminait son tableau quand François I[er] entrait en Italie. — Saint Léon porte la triple couronne dont l'usage n'a été introduit qu'au quatorzième

naux et de quatre autres personnages. La Croix est à côté du Pape qui, la main levée comme pour bénir, regarde Attila, sur la personne duquel il contemple, avec des sentiments de reconnaissance, l'influence de l'action divine. La simplicité, la dignité et le calme de ce groupe contrastent, de la manière la plus frappante, avec l'agitation et la confusion du groupe des Barbares.

La sculpture aussi a voulu reproduire cette grande scène. En 1649, sous le pontificat d'Innocent X, a eu lieu l'inauguration solennelle d'un bas-relief colossal en marbre, placé dans Saint-Pierre de Rome. L'auteur de ce bas-relief est Algardi, un des célèbres artistes de cette époque. Tout en s'inspirant du chef-d'œuvre de Raphaël, Algardi a su rester original, et c'est un bel éloge (1). Dans ce bas-relief, qui représente l'entrevue de saint Léon et d'Attila, on voit l'avant-garde des Huns qui s'avance, les trompettes qui sonnent, un des chefs qui, pour exciter l'élan des Barbares, montre Rome prête à tomber en leur pouvoir; à ce moment, le Pape apparaît, suivi de deux évêques, d'un porte-croix et d'un caudataire; d'une main, saint Léon ordonne à Attila de s'arrêter; de l'autre, il lui fait signe de regarder dans le ciel les apôtres saint Pierre et saint Paul qui, armés d'une épée, menacent les Barbares. Saint Pierre désigne à Attila saint Léon pour avertir le chef des Huns que le Pape se présente avec une mission divine. Attila s'arrête, les regards fixés sur les deux apô-

siècle par Boniface VIII. — On reconnaît encore dans la suite du Pape les portraits de plusieurs personnages du siècle de Léon X; Raphaël s'y trouve à côté de son maître Pérugin.

(1) J'ai sous les yeux la gravure à l'eau forte de ce bas-relief par Joseph-Marie Mitelli. — Il existe une autre gravure par Jean-Baptiste Bracellus, peintre florentin; mais celle-ci est d'une exécution détestable.

apôtres, les mains étendues vers ses soldats pour leur donner l'ordre de la retraite (1).

Une description de ce bas-relief d'Algardi nous a été donnée par un R. P. jésuite du dernier siècle, Louis Doissin, dans son poëme de *la Sculpture*, un des derniers monuments de cette belle et pure latinité qui a péri avec les écoles des jésuites. Voici la traduction de ce fragment du poëme de Doissin :

« J'en prends à témoin un bas-relief exécuté avec une rare perfection, où le ciseau ingénieux d'un habile artiste a représenté le Souverain Pontife saint Léon, remarquable par son aspect auguste, et la tête ceinte du triple diadème, abordant le roi des Huns, qui médite la ruine de la nation romaine, et qui se prépare à passer les habitants de Rome au fil de l'épée. Le saint Pape apaise par ses discours le prince barbare, et, le prenant par la main, il lui défend de porter plus loin sa marche téméraire, pendant que saint Pierre, et saint Paul, son fidèle compagnon, envoyés par le roi suprême du ciel au secours de Rome, paraissent dans l'air, environnés d'une nue, et, armés d'un glaive terrible, menaçant Attila d'une prompte mort, s'il ne lève sur-le-champ le siége d'une ville protégée par Dieu même, et s'il n'a soin de remettre dans le fourreau son épée sacrilége. Attila lève les yeux vers les deux apôtres ; mais ses regards ne peuvent soutenir un si grand éclat; sa paupière débile en est éblouie. C'est ainsi que lorsqu'on veut fixer

(1) Alexandre Algardi, né à Bologne en 1602, mort en 1664, fut à la fois sculpteur et architecte distingué. Parmi ses autres ouvrages, je signalerai un beau Christ placé dans l'église de Sainte-Marthe, à Rome, et une statue de saint Philippe de Néri, revêtu de la chasuble, avec un ange qui lui présente un livre; cette statue est dans la sacristie de l'Église-Neuve à Rome.

le soleil au milieu de son cours, et par un temps serein, sa lumière trop brillante blesse la vue, et les rayons de cette clarté qui importune offensent la membrane de l'œil. Une suite nombreuse de prêtres, revêtus d'un costume pompeux, accompagne le Pontife, et le suit lentement, sans négliger aucun des devoirs de leur charge, et sans quitter leur rang, l'esprit plein d'une sainte confiance, et prêts à sauver leur malheureuse ville, ou à s'exposer, pour sa délivrance, à une mort certaine. Dans une autre partie du bas-relief, les soldats d'Attila se serrent autour de leur roi éperdu, et comme lui, le cœur glacé par la crainte, ils se hâtent de battre en retraite, et de quitter précipitamment et en désordre les frontières de l'Empire romain. Un bruit confus se fait entendre au loin dans le camp : la terre épouvantée tremble sous les pieds de la cavalerie et de l'infanterie; au milieu du tumulte, un nuage de poussière s'élève en tourbillonnant, et obscurcit l'atmosphère de ses flots onduleux (1). »

Saint Flavien d'Antioche, saint Ambroise, saint Nicaise, saint Exupère, saint Orience, le prêtre Constance, saint Germain d'Auxerre, sainte Geneviève, saint Agnan, saint Loup, saint Léon, dont nous venons de voir et d'admirer les vertus et les œuvres, nous représentent, dans l'espace d'un demi-siècle, toute la mission providentielle remplie par l'Église. J'emprunte encore une belle page à M. Guizot pour résumer et caractériser cette mis-

(1) Le père Doissin, né en Amérique en 1721, est mort à Paris en 1753. Outre son poëme sur la *Sculpture*, il en a composé un autre sur la *Gravure*. Ces deux ouvrages se distinguent par la facilité, la pureté, l'élégance et la chaleur du style, la beauté du coloris.

sion : « A cette époque le christianisme n'était pas seulement une religion, c'était une Église. S'il n'eût pas été une Église, je ne sais, Messieurs, ce qui en serait advenu au milieu de la chute de l'Empire romain. Il est clair qu'il fallait une société fortement organisée, fortement gouvernée, pour lutter contre un pareil désastre, pour sortir victorieuse d'un tel ouragan. Je ne crois pas trop dire en affirmant qu'à la fin du quatrième et au commencement du cinquième siècle, c'est l'Église chrétienne qui a sauvé le christianisme; c'est l'Église, avec ses institutions, ses magistrats, son pouvoir, qui s'est défendue vigoureusement contre la dissolution intérieure de l'Empire, contre la barbarie; qui a conquis les Barbares, qui est devenue le lien, le moyen, le principe de civilisation entre le monde romain et le monde barbare..... Tous les éléments civils de la société moderne étaient dans la décadence ou l'enfance. L'Église seule était à la fois jeune et constituée; seule elle avait acquis une forme définitive et conservait toute la vigueur du premier âge; seule elle possédait à la fois le mouvement et l'ordre, l'énergie et la règle, c'est-à-dire les deux grands moyens d'influence. N'est-ce pas, je vous le demande, par la vie morale, par le mouvement intérieur, d'une part, et par l'ordre, par la discipline, de l'autre, que les institutions s'emparent des sociétés? L'Église avait remué, d'ailleurs, toutes les grandes questions qui intéressent l'homme; elle s'était inquiétée de tous les problèmes de sa nature, de toutes les chances de sa destinée. Aussi son influence sur la civilisation moderne a-t-elle été très-grande, plus grande peut-être que ne l'ont faite ses plus ardents adversaires ou ses plus zélés défenseurs..... L'Église se présente au cinquième siècle comme une société indépendante, consti-

tuée, interposée entre les maîtres du monde, les souverains du pouvoir temporel d'une part, et les peuples de l'autre, servant de lien entre eux et agissant sur tous (1). »

Saint Léon, en arrachant Rome et l'Italie à la puissance d'Attila, brisa le cours de la destinée du chef des Huns. Au printemps de l'année 453, il voulut quitter de nouveau ses campements du Danube pour revenir dans la Gaule venger contre les Visigoths sa défaite de Châlons; mais après une courte expédition, sur laquelle les historiens ne donnent que des détails obscurs et contradictoires, il rentra dans la Pannonie. Dieu ne voulant plus de cet instrument de destruction, Attila redevint un Barbare ordinaire, uniquement livré aux instincts grossiers d'une nature sauvage. Avec la fureur qu'il portait dans toutes ses actions, il se plongea dans tous les excès de l'ivresse, de la gloutonnerie et de la débauche. Il vivait au milieu d'un nombre prodigieux de femmes enlevées de tous les pays qu'il avait ravagés; elles devenaient, les unes après les autres, l'objet d'une convoitise frénétique. Dans un des derniers jours de l'année 453, ayant voulu célébrer de nouvelles noces avec une jeune fille d'une grande beauté, il se retira dans sa tente épuisé de débauche, gorgé d'aliments et de vin. Le lendemain matin, ses officiers le trouvèrent baigné dans son sang, à la suite d'une violente hémorrhagie. « Il creva, suivant l'énergique expression de M. de Chateaubriand, du trop de sang qu'il avait bu. » Attila fut enseveli à la manière d'Alaric. Une vaste fosse ayant été creusée dans une plaine, les Huns y déposèrent le corps d'Attila avec des armes et des trésors, butin de ses

(1) *Hist. gén. de la civ. en Europe*, p. 52-132; 3e édit.

expéditions, et les prisonniers furent tous immolés sur le sépulcre qu'ils avaient creusé, afin que leur mort assurât le secret de la tombe d'Attila.

Dans la préface de sa tragédie d'Attila, Corneille trace du chef des Huns un portrait qui ne manque pas de vérité : « Il était plus homme de tête que de main, tâchait à diviser ses ennemis, ravageait les peuples indéfendus, pour donner de la terreur aux autres et tirer tribut de leur épouvante; il s'était fait un tel empire sur les rois qui l'accompagnaient, que quand même il leur eût commandé des parricides, ils n'eussent osé lui désobéir. Il est malaisé de savoir quelle était sa religion : le surnom de fléau de Dieu, qu'il prenait lui-même, montre qu'il n'en croyait pas plusieurs. Je l'estimerais Arien, comme les Ostrogoths et les Gépides de son armée, n'était la pluralité des femmes. Il croyait fort aux devins, et c'était peut-être tout ce qu'il croyait. »

Le *Holà* décoché par Boileau contre l'*Attila* de Corneille a sans doute empêché bien des lecteurs d'ouvrir cette composition de la vieillesse de notre grand tragique. Il se rencontre cependant dans cet ouvrage des vers dignes de l'auteur du *Cid* et de *Polyeucte*. Quelques citations ne seront point déplacées ici pour terminer ce que j'avais à dire sur Attila.

Le chef des Ostrogoths conseille au chef des Huns de s'allier avec les Francs :

Un grand destin commence, un grand destin s'achève,
L'Empire est prêt à cheoir, et la France s'élève;
Vos devins vous l'ont dit : n'y mettez point d'obstacles,
Vous qui n'avez jamais douté de leurs oracles.
Soutenir un État chancelant et brisé,
C'est chercher par sa chute à se voir écrasé.

Appuyez donc la France, et laissez tomber Rome;
Aux grands ordres du ciel prêtez ceux d'un grand homme,
D'un si bel avenir avouez vos devins,
Avancez le succès, et hâtez les destins.

Lisez ce dialogue entre Attila et Honoria :

ATTILA.

Ce Dieu dont vous parlez, de temps en temps sévère,
Ne s'arme pas toujours de toute sa colère,
Mais quand à sa fureur il livre l'univers,
Elle a pour chaque temps des déluges divers.
Jadis de toutes parts faisant regorger l'onde,
Sous un déluge d'eaux il abîma le monde!
Sa main tient en réserve un déluge de feux
Pour le dernier moment de nos derniers neveux;
Et mon bras dont il fait aujourd'hui son tonnerre,
D'un déluge de sang couvre toute la terre.

HONORIA.

Lorsque par les tyrans il punit les mortels,
Il réserve sa foudre à ces grands criminels
Qu'il donne pour supplice à toute la nature,
Jusqu'à ce que leur rage ait comblé la mesure.
Peut-être qu'il prépare en ce même moment
A de si noirs forfaits l'éclat du châtiment;
Qu'alors que ta fureur à nous perdre s'apprête,
Il tient le bras levé pour te briser la tête,
Et veut qu'un grand exemple oblige de trembler
Quiconque désormais ose te ressembler,

Dans les derniers vers de cette tragédie, Corneille décrit la mort d'Attila, étouffé par le sang :

De ce sang renfermé la vapeur en furie
Semble avoir étouffé sa colère et sa vie,

Et déjà de son front la funeste pâleur
N'opposait à la mort qu'un reste de chaleur,
Lorsqu'une illusion lui présente son frère,
Et lui rend tout d'un coup la vie et la colère :
Il croit le voir suivi des ombres de six rois,
Qu'il se veut immoler une seconde fois;
Mais ce retour si prompt de sa plus noire audace
N'est qu'un dernier effort de la nature lasse,
Qui, prête à succomber sous la mort qui l'atteint,
Jette un plus vif éclat, et tout d'un coup s'éteint.
C'est en vain qu'il fulmine à cette affreuse vue,
Sa rage qui renaît en même temps le tue :
L'impétueuse ardeur de ces transports nouveaux
A son sang prisonnier ouvre tous les canaux;
Son élancement perce ou rompt toutes les veines,
Et ces canaux ouverts sont autant de fontaines
Par où l'âme et le sang se pressent de sortir,
Pour terminer sa rage et nous en garantir.
Sa vie à longs ruisseaux se répand sur le sable,
Chaque instant l'affaiblit et chaque effort l'accable,
Chaque pas rend justice au sang qu'il a versé
Et fait grâce à celui qu'il avait menacé;
Ce n'est plus qu'en sanglots qu'il dit ce qu'il croit dire;
Il frissonne, il chancelle, il trébuche, il expire,
Et sa fureur dernière épuisant tant d'horreurs,
Venge enfin l'univers de toutes ses fureurs (1).

La mort d'Attila mit fin à cette domination des Huns qui passa sur la terre, comme un orage, sans pouvoir

(1) Voyez, sur Attila, Jornandès, *Hist. des Goths*; le poëme de Nibelungen; la vie d'Attila, écrite dans le seizième siècle par Olaüs, archevêque d'Upsal; l'*Hist. des Huns*, par de Guignes; la tragédie d'*Attila*, par le poëte allemand Werner. Dans le 21e chap. de la IIe partie de l'*Allemagne*, madame de Staël donne une analyse de cette tragédie. En 1822, on a représenté à l'Odéon une tragédie d'*Attila*, par M. Hippolyte Bis; la vérité historique et traditionnelle est complétement violée dans cet ouvrage écrit d'un style déclamatoire; sainte Geneviève joue le rôle d'une sorcière. — La même tragédie a inspiré un roman prétendu *historique*, par M. de Beaunoir (1823) : c'est un conte de revenants et de magiciens.

jamais fonder aucun établissement durable. Sous ce rapport, Alaric et les Visigoths possédèrent une grande supériorité sur la race des Huns. Attila retenait dans une subordination forcée une foule de peuples divers qui, après sa mort, se débandèrent, se divisèrent et subirent des destinées différentes.

Aétius et Valentinien suivent de près Attila. Le général et l'empereur romain sont assassinés au milieu de scènes de débauche, d'intrigue et de violence. Cette civilisation et la Barbarie se valent, mènent la même vie et font la même fin. On ne traverse ces siècles d'anarchie qu'en nageant dans le sang.

A la cour de Valentinien vivait un sénateur nommé Petronius Maxime; il était marié à une femme parfaitement belle, mais très-vertueuse. L'empereur voulut en faire la victime de sa luxure, comme de tant d'autres femmes de la noblesse et du peuple. Tous les moyens de séduction et d'intimidation ayant échoué auprès de la chaste épouse de Maxime, Valentinien résolut d'employer la violence. Un jour, après avoir joué aux dés avec Maxime, il lui gagna tout son argent et jusqu'à son anneau. Dès qu'il le posséda entre les mains, il l'envoya à la femme de Maxime et lui fit dire, de sa part, qu'elle vînt à l'heure même, parler à l'impératrice. Sans aucune défiance, elle se rendit aussitôt au palais, où des affidés de Valentinien la conduisirent dans une chambre écartée du quartier des femmes. L'empereur était là, guettant sa proie, et il eut la gloire d'emporter de force l'honneur de cette femme. La malheureuse croyait son mari complice de cette infamie; étant retournée dans sa maison, elle reprocha à son époux, avec énergie et désespoir, d'avoir contribué à ce crime. Maxime lui expliqua l'usage que l'empereur avait fait

de l'anneau gagné au jeu, lui conseilla de dissimuler sa douleur et d'attendre l'heure de la vengeance. Un des favoris de Valentinien était l'eunuque Héraclius, grand-maître de la garde-robe. Cet homme ne pouvait supporter la gloire, l'autorité et l'influence d'Aétius retiré à la cour de Ravenne. Maxime, pour exécuter sa vengeance, avait besoin de la mort d'Aétius, qui aurait été un obstacle redoutable pour ses projets. Il exalta donc les sentiments d'inimitié de l'eunuque, lui montra le prochain mariage de Gaudentius, fils du général romain, avec une fille de l'empereur, comme un acheminement à l'usurpation de l'Empire, usurpation qui les priverait tous de leurs honneurs et de leur crédit. Héraclius entretint Valentinien dans les mêmes sentiments, et sut exciter la colère de l'empereur en lui rapportant des paroles imprudentes d'Aétius, prononcées au sujet des retards qu'éprouvait le mariage de son fils. Un jour, Aétius fut appelé au palais; à peine introduit auprès de l'empereur, Valentinien tira son épée et la plongea dans le corps du vainqueur d'Attila :

Rome perd en lui seul plus de quatre batailles (1).

Aétius nous est maintenant bien connu. Avec toutes les qualités d'un grand général, il a eu l'ambition et l'esprit d'intrigue qui lui ont fait diriger les armes contre sa patrie. Jaloux de son pouvoir, il ne put supporter aucune renommée à côté de la sienne et entraîna la perte du comte Boniface. Il était de ces hommes dont la capacité supérieure, faute d'être appuyée sur un grand caractère, ne peut ni s'élever au-dessus de l'autorité, ni

(1) Vers de Corneille dans *Attila*. — Cet assassinat eut lieu en 454.

lui obéir. Dans les époques de décadence, ces hommes-là sont ou des usurpateurs ou des victimes.

N'ayant plus à craindre Aétius, Maxime inspira le désir de venger la mort du général romain à deux Barbares qui étaient à son service. Un jour, 16 mars 455, Valentinien assistait, dans le Champ-de-Mars, à des exercices militaires; ces deux Barbares se jetèrent sur sa personne et le massacrèrent, ainsi que son favori l'eunuque Héraclius. L'honneur de la femme de Maxime et la mort d'Aétius furent vengés du même coup.

Maxime se fit élire empereur; et, peu de jours après, sa femme étant morte, il força Eudocie, la veuve de Valentinien, à l'épouser. Une nuit, se laissant entraîner par la violence de sa passion, il déclara à Eudocie que, par amour pour elle, il avait fait tuer Valentinien. A son tour, elle médita des projets de vengeance et chargea de son exécution Genséric, roi des Vandales. La suite de ce récit nous apprendra quelles furent pour la famille impériale de Ravenne et pour l'Italie les conséquences de cette série d'intrigues, de passions violentes, de crimes et d'assassinats (1).

(1) Procope, dans son hist., le liv. Ier de sa *Guerre des Vandales;* Evagre, *Hist. ecclés.*, liv. II, chap. VII.

CHAPITRE XIV.

L'Église continue sa mission de foi et de charité au milieu de la dissolution de l'Empire Romain.

SAINT LÉON ET GENSÉRIC.

> Seigneur, nous avons entendu, nos pères nous ont raconté les merveilles que vous avez opérées de leur temps et dans les jours anciens.
>
> Ps. XLIII.

Soumission du patriarche de Constantinople. — De la fixation de la Pâque pour l'année 455. — Nouvelles manœuvres des hérétiques à Constantinople et en Palestine. — Persécutions contre les catholiques en Afrique. — Martyre de sainte Julie. — Genséric appelé en Italie par l'impératrice Eudocie. — Invasion des Vandales. — Saint Léon obtient la vie sauve pour les Romains. — Sac de Rome. — Charité de l'évêque de Carthage envers les captifs romains. — Nouvelle persécution contre les catholiques. — Fin de l'Empire d'Occident.

(454-457.)

Les deux années qui suivirent la délivrance de Rome et de l'Italie furent remplies par les soins donnés à la pacification des troubles religieux en Palestine et en

Égypte (1). Nous avons vu que le zèle, la persévérance et la modération du Saint-Siége et de l'Empire parvinrent à rétablir l'orthodoxie à Jérusalem et à Alexandrie. Les deux évêques de cette ville, Juvénal et Protérius, avaient fait acte de soumission et d'union. En l'année 454, une nouvelle circonstance vint donner la preuve de la sollicitude avec laquelle saint Léon veillait sur le maintien de la justice, de l'ordre et de l'indépendance au sein de l'Église. Il s'était introduit dans l'évêché d'Alexandrie un usage, d'après lequel les économes ne rendaient point, comme ils l'auraient dû faire, le compte de l'administration des biens de l'Église à l'évêque et au clergé, mais à des juges impériaux, ce qui plaçait ses intérêts dans la dépendance d'autorités étrangères, et consacrait l'intervention illégale du pouvoir temporel, intervention que le Pape ne consentit pas à tolérer. Il s'en plaignit donc à l'empereur et réitéra si souvent ses représentations qu'il parvint enfin à faire supprimer cet abus.

Le patriarche de Constantinople n'avait pas encore donné à saint Léon toute la satisfaction que celui-ci attendait. L'empereur Marcien était intervenu plusieurs fois pour amener un rapprochement entre le Pape et le patriarche. Anatole vit bien qu'avec un prince aussi sincèrement dévoué à l'Église, il n'y avait pas à compter sur la puissance temporelle pour opérer un schisme. Il manifesta donc des dispositions plus conciliantes; mais le Pape exigea toujours, avec la plus inébranlable fermeté, le renoncement au privilége réclamé pour le siége de Constantinople. A une nouvelle lettre de Marcien, saint Léon répondit : « Anatole doit

(1) Voyez t. I, les chap. IX et X.

exécuter ce que les canons prescrivent, et maintenir la paix, l'amitié et la bonne intelligence avec tout le clergé, et prouver qu'il a complétement renoncé à ses anciens projets. S'il est disposé à faire cette promesse, non-seulement de bouche, mais encore du fond du cœur, aucun obstacle ne s'opposera plus à une entière réconciliation. Si, au contraire, Anatole persiste dans la conduite qu'il a tenue jusqu'à ce jour, je ne changerai rien de mon côté à celle que j'ai adoptée, et l'empereur approuvera cette résolution. Ce ne sont pas seulement les intérêts du Saint-Siége que je soutiens et défends, mais ceux de tout le monde, en réprimant le caractère ambitieux et arrogant d'Anatole. J'ai pour maxime d'être avec tous et pour tous. »

Après cette déclaration à la fois modérée et ferme, Anatole jugea convenable de céder[1], et il écrivit au Pape une lettre dans laquelle il commence par lui exprimer la douleur que lui fait éprouver son long silence et le mépris que ce silence semblait indiquer. « J'ai rempli, dit-il, toutes les conditions qui m'ont été imposées; Aétius, dont la parfaite innocence a été reconnue dans le concile tenu à Constantinople en 453, est rétabli; André est déposé et éloigné de l'Église, ainsi qu'Eutychès et tous ses partisans. Quant au privilége que j'ai réclamé pour le siége de Constantinople, et à l'accusation de projets ambitieux, portée contre moi à ce sujet, la faute n'en est pas à moi, qui ai toujours aimé le repos et la paix au sein de l'humilité, mais au clergé de la ville impériale qui a désiré cet honneur : tous les membres de ce clergé ont été d'accord sur cette question, et ils se sont mutuellement soutenus. Après tout, l'approbation et la confirmation de ce qui s'est fait à Chalcédoine a été réservée au Saint-Siége. »

Le 29 mai 454, saint Léon fit à cette lettre une réponse très-mesurée, et où il manifeste qu'il n'ajoutait pas pleinement foi aux assurances d'Anatole. Cependant, pour ne pas lui fournir un prétexte de se plaindre plus tard que le Pape avait repoussé ses avances, Léon loue dans sa lettre ce qui est digne de louanges, mais en déclarant qu'Anatole fait mal de rejeter sur d'autres les fautes de son ambition, attendu que son clergé n'avait rien entrepris ni pu entreprendre que ce qu'il avait lui-même approuvé. Il paraît que, dans le premier moment, Anatole ne répliqua point à cette lettre, soit qu'il eût reconnu son tort, ou qu'il eût senti qu'une plus longue opposition ne serait pas prudente. Ses relations avec le Pape redevinrent, pendant quelque temps, plus amicales et plus dignes de leurs positions respectives : nous verrons que ce bon accord ne tarda pas à être de nouveau troublé, par la faute d'Anatole.

Une autre affaire, qui exigeait une prompte décision, occupa aussi beaucoup saint Léon pendant cette année 454. Il s'agissait de fixer la célébration de la Pâque pour l'année 455. Cette question avait été abordée avant même le concile de Chalcédoine; mais, à cette époque, la gravité des circonstances, qui réclamaient toute la sollicitude du Pape, ne lui avait pas permis de donner ses soins à cette affaire avec toute la maturité convenable, et de prononcer une décision définitive. En 454, la paix rétablie dans l'Orient, les soulèvements de la Palestine et d'Alexandrie apaisés, Protérius reconnu en qualité d'évêque de ce dernier diocèse, lui laissèrent le loisir nécessaire pour diriger de nouveau son attention sur ce sujet. La fixation du jour auquel la fête de Pâques devait se célébrer, dépendant en grande partie

de calculs astronomiques, cette célébration n'avait pas toujours lieu le même jour dans toute l'Église, quand ces calculs ne se trouvaient pas d'accord entre eux. Ces différences avaient même parfois donné lieu à des disputes. Or, pour éviter, à l'avenir, ces désagréments, et pour assurer dans la pratique une conformité aussi juste que désirable, les prédécesseurs de Léon avaient chargé l'évêque d'Alexandrie de calculer la Pâque, parce que les Égyptiens n'avaient jamais cessé de passer pour être savants astronomes. La mission des évêques d'Alexandrie était donc de faire connaître au Pape les jours qu'ils avaient trouvés, et la solennité de l'Église se réglait d'après leur calcul. L'évêque Théophile d'Alexandrie avait calculé la Pâque pour cent années, à compter du premier consulat de Théodose, l'an 379 de notre ère; son calcul est connu sous le nom du cycle centenaire, et, depuis fort longtemps, il servait à régler la célébration de la fête. L'an 453, elle était tombée la veille des Ides d'avril; l'an 454, la veille des Nones d'avril, et pour l'an 455 elle était fixée au huitième jour avant les Calendes de mai, c'est-à-dire le 24 avril. Or, cette dernière fixation avait rencontré plusieurs contradicteurs, parce que d'autres calculs, partant du principe que la Pâque ne pouvait tomber qu'entre le onzième jour avant les Calendes d'avril et le douzième avant les Calendes de mai, l'avaient fixée pour cette année 455 au quinzième jour avant les Calendes de mai. Le Pape n'ignorait pas cette diversité d'opinions, et il s'était même, dans l'origine, décidé pour la dernière. Mais avant de prendre une résolution définitive, il jugea nécessaire de faire examiner encore une fois la question à fond, et il en chargea Paschasin de Lilybée, celui qui avait présidé le concile de Chalcédoine, person-

nage très-versé dans les matières de ce genre. Déjà précédemment, lorsque des discussions semblables se furent élevées sur la célébration de la Pâque de l'an 444, il avait donné son avis, et prouvé l'étendue de ses connaissances. Mais afin que cet examen fût aussi exact et aussi complet que possible, le Pape s'adressa en même temps à l'empereur, pour qu'il fît faire, de son côté, des recherches par des personnes compétentes. Le légat du Saint-Siége à la cour impériale, Julien de Cos, reçut aussi une mission semblable. Tant d'efforts réunis ne purent manquer de conduire à la vérité, et il fut décidé qu'il n'y avait aucune objection à faire contre les anciennes observations d'Alexandrie, et que, d'après les règles suivies jusqu'à ce jour, Pâques tombait en effet le huitième jour avant les Calendes de mai. L'empereur s'empressa de communiquer ce résultat au Pape, et quoique les calculs romains indiquassent le quinzième jour, saint Léon, pour ne pas troubler, même à cet égard, l'unité de l'Église, céda, et il donna l'ordre aux évêques d'Occident de célébrer la Pâque le huitième jour des Calendes de mai (le 24 avril). Le Pape saisit cette occasion pour engager les clercs de l'Occident qui, dans ce siècle, s'occupaient moins que les Orientaux des études nécessaires pour se livrer à de pareils calculs, il les engagea, disons-nous, à s'y exercer avec plus d'ardeur. Et pour leur donner sur-le-champ un exemple à imiter, il chargea Prosper d'Aquitaine, qui, intimement lié avec le Pape, vivait à cette époque à Rome, de calculer un cycle pascal. Il confia à Hilaire, qui occupait sous saint Léon le poste important d'archidiacre de l'Église de Rome, et qui devint Pape, le soin de diriger tout ce qui avait rapport à cette affaire. Les travaux publiés par d'autres ecclésiastiques

romains, tels que Victor de Capoue, sont la preuve du fruit que produisirent les efforts du Pape pour ranimer les études scientifiques dans l'Occident (1).

Tous ces travaux n'empêchaient pas saint Léon de veiller, toujours admirablement secondé par l'empereur Marcien, au maintien de la paix et de l'orthodoxie dans les églises d'Orient. A Constantinople, comme dans tout l'Orient, le feu couvait sous la cendre ; le parti d'Eutychès, dont cette capitale avait été dès l'origine le centre, comptait encore de nombreux et zélés sectateurs parmi les moines. Du couvent, près de Constantinople, où il avait été relégué par la sentence du concile de Chalcédoine, Eutychès propageait toujours son hérésie. Ayant été instruit de ce fait par son légat, saint Léon s'adressa immédiatement à l'empereur pour le prier d'envoyer Eutychès dans une localité plus éloignée. Marcien y consentit. Mais les disciples de l'hérétique continuèrent à semer le trouble et la division. Parmi eux se distinguaient surtout Carose et Dorothée, tous deux archimandrites, et qui s'étaient déjà fait remarquer au concile de Chalcédoine par leur opiniâtreté à ne pas vouloir renoncer aux erreurs condamnées par l'Église. Carose, qui était à la tête de ces intrigues monacales, avait, il est vrai, fini par souscrire aux décrets du concile, mais plutôt par des motifs de convenance personnelle que par une conviction sincère : car, malgré sa déclaration, il ne cessait d'exciter ses subordonnés contre l'ordre établi dans les affaires de l'Église, et de prêcher les mêmes

(1) Voir, parmi les lettres de saint Léon, celle que Protérius, évêque d'Alexandrie, lui écrivit et dans laquelle il lui fait part en détail des motifs des savants d'Alexandrie pour leur fixation de la Pâque. Ce document est des plus intéressants et des plus instructifs pour la connaissance de l'ancienne chronologie de l'Église. Je regrette que l'étendue de cette lettre ne me permette pas de la reproduire.

doctrines hérétiques. Il rencontra dans Dorothée un fidèle complice de toutes ses menées. Ce fut sans doute pour cette raison qu'Anatole crut devoir, malgré ses dispositions douteuses, refuser à Carose de le recevoir dans la communion de l'Église. Mais Carose ne vit dans cette exclusion qu'un nouveau prétexte de continuer ses efforts pour soulever les moines. Enfin l'empereur résolut d'intervenir ouvertement pour mettre un terme à toutes ces manœuvres. Carose et Dorothée furent, par ses ordres, bannis de Constantinople et relégués dans un endroit que l'histoire ne désigne qu'en disant que là ils ne pouvaient plus exercer aucune influence pernicieuse.

La Palestine aussi n'était pas entièrement exempte d'agitation. Pour rétablir la tranquillité dans ce pays, Marcien envoya le décurion Jean, personnage qui possédait sa confiance, et qui fut particulièrement chargé de s'adresser aux moines, de leur faire sentir combien leur conduite était coupable, et de détruire la funeste influence exercée toujours sur eux par leur ancien chef, Théodose. Celui-ci, comme on sait, s'était dérobé par la fuite à la peine qui avait été prononcée contre lui, et réfugié sur le Sinaï, où il avait été accueilli dans les nombreux couvents de cette montagne, et dans lesquels il avait encore augmenté le nombre de ses partisans. Tous les efforts tentés pour s'emparer de sa personne avaient été inutiles, et c'était surtout sa présence dans le pays qui entretenait l'esprit d'inquiétude et de résistance parmi les moines.

Tandis que les hérétiques, en Orient, tenaient toujours en éveil la vigilance de saint Léon, les Barbares, en Occident, lui donnaient des inquiétudes continuelles. L'année 455 fut signalée par l'invasion des Vandales en Italie et

par d'horribles persécutions exercées en Afrique par Genséric (1).

La patrie de saint Augustin expiait cruellement les vices qu'il n'avait cessé de lui reprocher avec tant d'énergie et dont il avait si souvent prédit le châtiment. Les superstitions et les débauches du paganisme s'étaient maintenues au milieu de la société chrétienne ; Salvien, dans son septième livre du *Gouvernement de la Providence,* accumule des paroles de l'indignation la plus sévère pour peindre l'état de dégradation où ce peuple était tombé; et tant de crimes expliquent pourquoi Dieu, dans sa colère, a envoyé les Vandales en Afrique. « Longtemps avant l'arrivée des Barbares, dit Salvien, l'Afrique était plongée dans l'iniquité. Ah! pour ne parler que de son impureté, quelqu'un ignore-t-il que l'Afrique entière s'est toujours consumée dans le feu des plus infâmes passions? Comme l'Etna, dans sa mystérieuse et brûlante nature, l'Afrique est dévorée par l'excès de ses monstrueuses débauches. En effet, dire qu'un Africain ne soit pas un impudique, serait aussi nouveau et inusité que si l'on prétendait qu'un Africain n'est pas un Africain. En effet, ce vice affreux de l'impureté est si fréquent parmi la population, que si l'on prouvait qu'un habitant n'est pas impudique, on ne le considérerait pas comme un Africain. » En choisissant les Vandales ariens pour châtier ce peuple, la Providence le livra à la double cruauté de la Barbarie et de l'hérésie. Les contemporains nous ont laissé un tableau effrayant de la férocité des hordes de Genséric. Ces Barbares se plaisaient à inventer les supplices les plus atroces; ni l'âge, ni le sexe, ni le rang n'étaient épargnés. Leur

(1) Voyez t. I, page 40.

rage sévissait particulièrement sur les catholiques et leurs prêtres. Arrachant à leurs mères les enfants à la mamelle, ils écrasaient contre le sol ces innocentes créatures, ou bien, les tenant suspendues par un pied, ils les pourfendaient jusqu'au sommet de la tête (1). Un des épisodes les plus touchants de la persécution exercée par les Vandales en Afrique, au milieu du cinquième siècle, est le martyre de sainte Julie; il présente un tableau instructif de la lutte établie à cette époque entre le christianisme et les derniers restes du paganisme.

Genséric s'étant emparé de Carthage en l'an 439, fit périr tous les principaux habitants, s'empara de leurs biens, réduisit en servitude leurs femmes et leurs filles, et les livra à ses soldats, pour être vendues à des marchands d'esclaves. De ce nombre furent deux jeunes filles de qualité, dont l'une, appelée Marie, fille d'Eudemon, tomba heureusement, quelques années après, entre les mains du célèbre Théodoret, évêque de Cyr, qui la rendit à ses parents. L'autre, nommée Julie, fut aussi conduite en Syrie, où le marchand qui l'avait achetée la revendit à un individu appelé Eusèbe. Julie, accoutumée à être servie et à vivre au milieu des délicatesses du luxe, souffrit le changement de sa condition avec beaucoup de patience et de soumission à la volonté de Dieu. On la voyait servir son nouveau maître avec affection et fidélité, supporter sans murmure les travaux les plus rudes et les plus humiliants de la servitude; tant de courage et de résignation dans une jeune fille excitèrent l'admiration d'Eusèbe, et, quoique païen, il

(1) Victor de Vite (mort en 487), dans son *Histoire de la persécution exercée par les Vandales en Afrique*.

ne put s'empêcher d'avoir du respect pour une religion qui inspirait des vertus si héroïques. Lorsque Julie s'était acquittée de son devoir dans la maison de son maître, elle consacrait le reste de son temps à la prière et à de pieuses lectures. Elle jeûnait exactement tous les jours de la semaine, et vivait dans une pureté inviolable.

Eusèbe, qui faisait un grand commerce de marchandises, s'étant embarqué pour transporter dans les Gaules des produits les plus précieux du Levant, voulut emmener Julie avec lui. Arrivé à la pointe septentrionale de l'île de Corse, Eusèbe fait jeter l'ancre et descend à terre avec tout son monde, pour assister à une fête que les païens célébraient en l'honneur de leurs idoles. Eusèbe entre dans le temple pour sacrifier un taureau au démon, et le sacrifice est suivi, comme d'habitude, de la débauche de table. Cependant sainte Julie, restée à bord avec une partie de l'équipage, soupirait du fond de son cœur et déplorait l'aveuglement de ces idolâtres. Quelques-uns des gens du gouverneur Félix, qui l'entendent s'exprimer librement sur ces superstitions, rapportent à leur maître qu'il y avait à bord une jeune fille qui se moquait du culte des dieux. Félix s'en plaint à Eusèbe, demande pourquoi tout son monde ne se trouve pas au sacrifice avec lui, et quelle est cette jeune fille de son équipage qui osait insulter aux dieux. — Eusèbe : C'est une fille chrétienne à qui je n'ai jamais pu faire changer de religion ; je ne la garde que parce qu'elle est très-fidèle, et je ne puis me passer d'elle pour le service de ma maison. — Félix : Obligez-la de venir faire ses dévotions, ou défaites-vous d'elle. Livrez-la-moi pour le prix que vous demanderez, ou, si vous n'en voulez point d'argent, choisissez quatre de mes meil-

leures servantes qui vous conviendront le mieux. — Eusèbe : Tout votre bien ne suffirait pas pour payer ce qu'elle vaut, et je me priverais de tout ce que je possède de plus précieux pour la conserver. — Félix n'en resta pas là, et jugeant qu'il ne peut avoir raison d'Eusèbe par des voies ouvertes, il emploie la ruse afin de lui enlever Julie. Il commande un grand repas, auquel il invite Eusèbe, et prend soin de l'enivrer, afin de le faire dormir après le festin. Profitant de ce sommeil, Félix ordonne d'enlever Julie, et lui déclare que si elle veut sacrifier aux dieux, il se chargera de payer sa rançon à son maître et de lui rendre la liberté. La sainte lui répond : Je me croirai vraiment libre tant que je pourrai servir Jésus-Christ; mais quant au culte que vous me proposez, loin de l'embrasser, je l'ai en horreur. — Félix, irrité de cette réponse, lui fait donner des soufflets; et la Sainte, présentant la joue avec fermeté : Je ne suis pas de meilleure maison que Jésus-Christ qui a reçu des soufflets pour moi. — Félix, hors de lui, la fait prendre par les cheveux et ordonne qu'on les lui arrache. Elle supporte ce supplice avec un courage inébranlable, disant : C'est bien le moins que je puis faire pour mon Sauveur, qui a été couronné d'épines et flagellé pour moi. — Félix craignait le réveil d'Eusèbe, et, afin de prévenir tout obstacle à ses desseins, il fait immédiatement dresser un gibet auquel on pend la Sainte. Lorsque Eusèbe se présenta pour réclamer son esclave, sainte Julie venait d'expirer et de recevoir la couronne de son martyre. L'Église célèbre la fête de cette jeune vierge le 22 mai (1).

(1) D. Ruinart, *App. à l'histoire de la pers. vand.*; Bolland et Baillet, au 22 mai.

De 429, époque de leur descente en Afrique, jusqu'à l'année 455, cette cruelle domination des Vandales s'étendit de Tanger à Tripoli, s'empara de la Corse, de la Sardaigne, de la Sicile, ravagea les côtes de la Grèce et de l'Italie méridionale. Genséric n'attendait qu'une occasion pour aller, à son tour, visiter Rome et l'Italie centrale. Cette occasion lui fut donnée par les sentiments de vengeance qui animaient Eudocie contre l'assassin de Valentinien III et l'usurpateur de son trône. Elle envoya en secret un Barbare à Genséric avec un message qui invitait le chef des Vandales à venir délivrer l'Empire d'Occident et son impératrice du joug d'un tyran. Le roi des terres et des mers (1) fit immédiatement ses préparatifs d'invasion, et, suivi d'une armée composée de Vandales, d'Alains et de Maures, il débarqua à Ostie, le 12 juin 455. Rome, son gouvernement, ses habitants, ne songent même pas à se défendre. L'empereur, le sénat, les fonctionnaires cherchent leur salut dans la fuite. Le peuple cependant, furieux, dans son désespoir, de la lâcheté de ses maîtres, se précipite sur l'empereur Maxime, au moment où il s'échappait de Rome, le massacre ainsi qu'un de ses fils et jette leurs corps dans le Tibre : ainsi finit cette royauté nouvelle; elle avait duré soixante-dix-sept jours. Mais ce peuple romain, si brave pour assassiner ses lâches empereurs, ne se sent pas le courage de marcher au devant des Barbares. Genséric approche; en trois jours, le 15 juin, il est campé aux portes de Rome; il s'étonne de ne voir aucuns préparatifs de défense, de n'entendre aucun bruit d'armes; la ville est

(1) Genséric s'était donné ce titre après la prise de Carthage; Théophanes, chronogr., 448.

déserte et muette : on dirait un tombeau. Les citoyens romains attendent, dans l'immobilité de la stupeur, le coup de mort qui va les frapper. Le Pape, seul, s'occupe de sauver encore une fois tout ce peuple. Au moment où Genséric se dispose à entrer dans Rome, les portes s'ouvrent, et saint Léon, revêtu des ornements pontificaux, suivi de son clergé et des notables de la ville, s'avance à la rencontre du roi des Vandales et lui fait entendre cette parole devant laquelle Attila avait reculé. Mais si Dieu, touché par la voix de son représentant sur la terre, ne voulut pas livrer les Romains à la colère sans frein des Barbares, il se souvint cependant de l'ingratitude avec laquelle ce peuple avait accueilli les prodiges de la miséricorde qui délivra Rome de la présence d'Attila. Un châtiment était devenu inévitable, et saint Léon l'avait prédit (1). C'est pourquoi Genséric promit au Pape d'épargner la vie des citoyens et de ne pas incendier la ville; mais il réserva à ses soldats le pouvoir de piller toutes les richesses publiques et particulières. Le Barbare tint sa parole; le sang ne fut point versé, l'incendie n'exerça pas ses ravages, mais pendant quatorze jours et quatorze nuits, du 15 au 29 juin 455, les Vandales, les Alains et les Maures dépouillèrent les églises, les palais, toutes les habitations romaines de tous les trésors qu'il leur fut possible d'enlever, et les entassèrent sur leurs vaisseaux amarrés aux quais du Tibre. Quand ils ne trouvèrent plus de richesses à piller, ils enchaînèrent les citoyens, dans l'espoir d'obtenir une rançon de leurs parents ou amis. Soixante mille captifs furent conduits à Carthage. Annibal était vengé par Genséric. L'impératrice Eudocie,

(1) Voyez chap. XIII, la 81e homélie.

fière de voir les sentiments de sa haine si fidèlement exécutés, se présenta avec ses filles à son allié, le roi des Vandales. Le Barbare, qui avait répondu à l'appel de la veuve de Valentinien, voulut se charger de châtier cette infâme trahison envers la patrie. Eudocie et ses deux filles furent emmenées captives en Afrique. Gensé-ric fit épouser à l'un de ses fils une des filles de l'impé-ratrice, et c'est ainsi, ô mystère terrible des desseins de Dieu sur les races royales! c'est ainsi que le sang de Théodose-le-Grand vint se perdre dans le sang des Bar-bares qui ont détruit son Empire!

Pour peindre l'aspect désolé de Rome et de l'Italie après le séjour des Vandales, je veux emprunter le lan-gage du Pontife qui, seul avec saint Léon, a porté sur la chaire de saint Pierre le nom de Grand. Un siècle et demi après saint Léon, saint Grégoire avait sous les yeux le spectacle de Rome telle que l'avaient faite les Barbares qui, chaque jour, menaçaient de frapper sur elle de nouveaux coups. « Si nous regardons autour de nous, s'écrie l'éloquent Pontife, nous ne voyons par-tout que le deuil; si nous prêtons l'oreille, nous enten-dons des gémissements de toutes parts. Les villes sont détruites, les châteaux abattus, les champs dépeuplés : la terre est devenue une solitude. Il n'y a plus d'habi-tants dans les campagnes, il n'y en a presque plus dans les villes, et cependant les restes du genre humain sont frappés encore, et chaque jour et sans relâche; les uns sont traînés en captivité, d'autres subissent la peine ca-pitale, d'autres sont massacrés : voilà le spectacle que nous avons sous les yeux. Qu'y a-t-il, mes frères, qui puisse encore nous charmer en cette vie? Si nous conti-nuons de chérir le monde tel qu'il est, ce ne sont plus des plaisirs, ce sont des plaies que nous aimons. Rome

elle-même, qui semblait être autrefois la reine du monde, nous voyons ce qui en reste. La voilà écrasée de plusieurs manières sous des douleurs immenses, par la désolation des citoyens, par les marques de dévastation que les ennemis ont imprimées sur elles, par la fréquence des ruines. Où est le sénat? où est le peuple? En les perdant, elle a senti la moelle de ses os se dessécher, ses chairs se consumer, et tout l'éclat des dignités séculières qu'elle étalait comme une parure s'est évanoui. Et nous qui avons survécu en si petit nombre, nous vivons encore sous le glaive, d'innombrables tribulations nous accablent, les douleurs, les gémissements se multiplient chaque jour. Rome est vide, et l'incendie est dans ce désert. Après que les hommes ont manqué, les édifices tombent. Encore une fois, où sont ceux qui se réjouissaient parmi les monuments de sa gloire? où est leur pompe? où est leur orgueil? où sont les plaisirs effrénés qui se renouvelaient continuellement dans son enceinte? Il lui est arrivé ce que le prophète a dit de la Judée : *tu seras chauve comme l'aigle*. Dépouillée de son peuple et de ses hommes puissants au moyen desquels elle s'élançait sur sa proie, Rome ressemble à un vieil aigle tout chauve, qui n'a plus ni ailes, ni plumes. Ce que nous disons de la désolation de la ville de Rome, nous savons que cela s'est accompli dans toutes les autres villes. Méprisons donc de tout notre cœur ce siècle comme un flambeau désormais éteint, et ensevelissons du moins nos désirs mondains dans la mort du monde lui-même (1). »

Résumant les diverses invasions qui sont venues fondre sur Rome, pendant quatre siècles, depuis Alaric

(1) *OEuvres de saint Grégoire-le-Grand*, homélies sur Ezéchiel.

jusqu'à Charlemagne, l'abbé Gerbet écrit les belles lignes qui suivent : « La justice divine avait ordonné que la ville qui avait été, comme centre du paganisme et des persécutions, le scandale du monde, en deviendrait la leçon par son châtiment. L'exécution de l'arrêt fut différée jusqu'à ce que la ville fût devenue chrétienne. La Providence voulait que le châtiment pût être accepté comme expiation, et que de cette manière la Rome antique mourût au pied de la Croix. Lorsque cette préparation eut été faite, les exécuteurs parurent comme si Dieu les eût appelés à tour de rôle... On ne peut s'empêcher de remarquer que les supplices qu'ils ont infligés à la cité matérielle se trouvent avoir quelque analogie avec ceux que Rome païenne avait fait souffrir aux martyrs du christianisme. Les machines employées pour abattre les monuments furent les instruments d'une espèce de flagellation gigantesque. D'autres monuments furent mis sur un bûcher, notamment quelques obélisques, autour desquels on allumait des feux à leur base pour la calciner, lorsque les autres moyens paraissaient trop peu expéditifs ; d'autres enfin périrent par le supplice de l'eau, précipités dans ce Tibre qui avait englouti tant de saintes victimes. La Ville, qui avait forcé pendant longtemps les chrétiens à peupler les grottes souterraines des environs, fut réduite à n'être elle-même qu'une caverne inhabitée (1). »

Après avoir épargné aux citoyens romains la perte de la vie, saint Léon s'appliqua, dès que les Vandales se furent rembarqués, à soulager les misères que le pillage exécuté par les Barbares rendait si nombreuses et si affreuses. Les églises dévastées furent restituées au culte;

(1) *Esquisse de Rome chrétienne*, Introd., p. 38-39.

plusieurs vases d'un grand prix, donnés par Constance aux trois principales basiliques de Rome et que l'on avait eu le bonheur de sauver, furent fondus et transformés, par l'ordre du Pape, en vases sacrés pour l'usage de toutes les églises de la ville; et, suivant l'expression de son premier biographe, si son pouvoir spirituel avait des limites, sa charité était sans bornes (1).

Les malheureux captifs emmenés de Rome en Afrique n'étaient pas non plus abandonnés par la charité chrétienne. Un vieillard, évêque de Carthage, remplit dans cette ville l'œuvre de miséricorde commencée à Rome par saint Léon. Quand Carthage tomba, en 439, au pouvoir de Genséric, il chassa de cette ville le saint évêque, nommé Quod-Vult-Deus; il le fit exposer en mer sur un vaisseau à demi brisé avec presque tous les membres de son clergé, et il livra son église aux Ariens. Après être restée pendant quatorze ans sans pasteur, Genséric consentit, à la prière de l'empereur Valentinien, qu'on donnât à cette église pour évêque un vertueux prêtre nommé Deo-Gratias. C'était un homme d'une sainteté de vie admirable, qui, par ses discours et ses exemples, consola et fortifia beaucoup les fidèles au milieu de leurs afflictions. Il y avait deux ans que Deo-Gratias occupait le siége épiscopal de Carthage, quand Genséric débarqua dans cette ville avec la multitude des prisonniers enlevés de Rome. Ils appartenaient aux principales familles par la richesse ou par la naissance. Les Vandales et les Maures se partageant ces pauvres esclaves, séparaient les maris d'avec les

(1) Saint Prosper, *Chron.*, an 455. — Procope, *De la guerre des Vandales*, liv. I.

femmes, et les enfants d'avec leurs parents. Le saint évêque, voulant empêcher ce nouveau malheur, entreprit de racheter ces captifs et de les mettre en liberté; dans ce but, il vendit tous les vases d'or et d'argent qui servaient aux églises, et comme il n'y avait point de maison assez spacieuse pour contenir cette multitude, il lui destina deux grandes églises qu'il fit garnir de lits et de paille, ordonnant chaque jour ce dont chacun avait besoin. Il y avait parmi eux un grand nombre de malades, soit de la mer, à laquelle ils n'étaient pas accoutumés, soit des mauvais traitements de l'esclavage. Le saint évêque les visitait, à tous moments, avec des médecins, suivant l'avis desquels il faisait distribuer la nourriture en sa présence. La nuit même, il parcourait les lits, demandant à chaque malade comment il se portait : car il se dévouait tout entier à cette bonne œuvre, malgré sa faiblesse et sa grande vieillesse. Les Ariens, envieux de sa vertu, voulurent le faire périr par divers artifices, dont Dieu le délivra; mais il mourut peu de temps après, n'ayant occupé le siége de Carthage que trois ans. On l'enterra secrètement, pendant que les fidèles faisaient les prières accoutumées, de peur que le peuple n'enlevât son corps, tant il était aimé, et les captifs regardèrent sa mort comme une nouvelle servitude pour eux. L'Église honore sa mémoire le 22 mars.

Après la mort de Deo-Gratias, Genséric défendit d'ordonner des évêques dans la province consulaire et dans la Zengitane, où il y en avait soixante-quatre. Ainsi, au bout de trente ans, ils furent réduits à trois. Une cruelle persécution éclata, qui fit briller la gloire de plusieurs confesseurs et martyrs. Quatre frères, Martinien, Saturicus et deux autres étaient

esclaves d'un Vandale, avec une fille d'une rare beauté; elle se nommait Maxima. Martinien était armurier, et fort ami de son maître; Maxima gouvernait toute la maison. Le Vandale voulut les marier, pour se les attacher plus étroitement. Martinien fut heureux de ce projet, mais Maxima était déjà consacrée à Dieu; c'est pourquoi, quand on les eut unis, elle persuada à Martinien de garder la continence. Il gagna aussi ses frères, et tous cinq ensemble ils sortirent pendant la nuit, et allèrent à Tabraque, où les quatre frères entrèrent dans un monastère, et Maxima dans une communauté de filles, qui était voisine. Le Vandale se mit à la recherche des fugitifs et finit par trouver leur retraite; les ayant repris, il les enchaîna et leur fit souffrir divers tourments, voulant non-seulement que Martinien et Maxima vécussent ensemble comme mari et femme, mais encore qu'ils fussent rebaptisés.

Genséric, informé de ces faits, ordonna au maître de tourmenter les deux époux catholiques, jusqu'à ce qu'ils obéissent. Il les fit battre avec de gros bâtons taillés en forme de scie, qui mettaient leur corps tout en sang et le déchiraient jusqu'à découvrir leurs entrailles; et cependant le lendemain on les trouvait guéris; ce qui arriva plusieurs fois. On les jeta ensuite dans une prison avec des entraves aux pieds; mais elles se rompirent en présence d'un grand nombre de fidèles qui venaient les visiter. La vengeance divine s'étendit sur la maison de ce Vandale. Il mourut, lui, ses enfants, et le meilleur de ses esclaves et de ses bestiaux. Sa veuve donna les serviteurs de Dieu à un parent de Genséric, nommé Sersaon; mais le démon tourmenta ses enfants et ses domestiques. Il raconta ce qui lui arrivait à Genséric, qui ordonna d'enchaîner les quatre frères et de

les envoyer à un roi maure, païen, nommé Capsur. Quant à Maxima, il la laissa en liberté, et elle vivait encore trente ans après, supérieure d'un couvent de vierges. Victor de Vite, qui l'a connue, a écrit son histoire et celle de toute cette persécution.

Les quatre confesseurs étant arrivés dans le désert où demeurait ce roi maure, et y voyant pratiquer des sacrifices profanes, commencèrent, par leurs discours et par leurs exemples, à attirer les Barbares vers la connaissance de Dieu, et en gagnèrent une grande multitude, dans un pays où le nom de Jésus-Christ n'avait point encore été porté. Voyant ces heureux fruits de la grâce, dans cette contrée, ils cherchèrent comment ils feraient pour y établir l'Évangile, et y faire administrer le baptême. Des députés partirent; ayant traversé le désert, ils arrivèrent à une ville romaine, et prièrent l'évêque d'envoyer des prêtres et des ministres à ce peuple converti. L'évêque le fit avec joie : ils bâtirent une église et baptisèrent une foule de Barbares. Genséric ayant appris cet événement, fit attacher chacun des serviteurs de Dieu par les pieds derrière des chariots qui, courant dans des lieux pleins de ronces et de bois, mirent leurs corps en pièces. Les Maures se lamentaient, mais les martyrs se regardaient, chacun en passant, et se disaient : « Mon frère, priez pour moi : Dieu a rempli notre désir : c'est ainsi qu'on arrive au royaume des cieux. » Il se fit de grands miracles à leur tombeau.

Suivant la coutume, le sang excitant la soif du sang, Genséric redoubla ses cruautés contre les catholiques. Il envoya dans la province Zengitane un nommé Proculus, pour contraindre tous les évêques à livrer les vases sacrés et les livres saints, comme pour les désarmer. Les évêques s'y étant refusés, les Vandales pri-

rent de force les vases et les livres, et pillèrent tout, jusqu'à se faire des chemises et des caleçons avec des nappes d'autel. Proculus, exécuteur de cette violence, mourut bientôt après dans d'horribles convulsions, au milieu desquelles il se coupa la langue par morceaux avec les dents. Valérien, évêque d'Abbenze, âgé de quatre-vingts ans, fut chassé hors de la ville, avec défense de se loger dans aucune maison, ni à la ville, ni à la campagne. Ce saint vieillard demeura longtemps étendu nu sur le grand chemin, exposé aux injures de l'air. L'Église en fait mémoire le 15 décembre.

En un lieu nommé Regia, les catholiques ouvrirent une église fermée, pour y célébrer la fête de Pâques. Les Ariens le surent, et un de leurs prêtres nommé Addriet, ayant assemblé des gens armés, vint attaquer les catholiques. Ils entrent l'épée à la main, d'autres montent sur les toits voisins, et tirent des flèches dans les fenêtres de l'église. Un lecteur, monté sur la tribune, chantait *Alleluia,* quand il reçut un coup de flèche dans la gorge; le livre lui échappa des mains, et il tomba mort. Plusieurs autres fidèles furent tués à coups de flèches et de dards sur le marchepied de l'autel. Ceux qui ne moururent pas sur le coup furent ensuite tourmentés, et presque tous mis à mort par ordre de Genséric. L'Église fait mémoire de ces martyrs le 5 avril. A Tinuzude et en d'autres lieux, les Ariens, entrant avec fureur dans les églises au moment où l'on donnait au peuple la sainte communion, répandirent sur le pavé le Corps et le Sang de Jésus-Christ, et le foulèrent aux pieds.

Genséric avait ordonné, à la persuasion de ses évêques hérétiques, qu'il n'y eût que des Ariens choisis pour servir dans sa maison et dans celle de ses enfants.

On découvrit un catholique distingué, le comte Armogaste, au service de Théodoric, fils du roi des Vandales. On supplicia ce malheureux à l'aide de cordes de boyaux, avec lesquelles on lui serrait les jambes et le front. Après avoir fait le signe de la croix, il regardait le ciel, et les cordes se rompaient. On employa des cordes plus fortes, et de chanvre; mais elles se rompaient aussitôt qu'il invoquait le nom de Jésus-Christ. Pendu par un pied, la tête en bas, on le voyait dormir comme sur un lit de plume. Théodoric, son maître, lui voulait faire couper la tête; mais Jocondus, prêtre arien, l'en détourna, disant : Vous pouvez le faire mourir par divers supplices; mais si vous lui faites couper la tête, les Romains le reconnaîtront pour martyr. Les Barbares nommaient Romains les anciens habitants des provinces. Théodoric envoya donc Armogaste dans la province Byzacène travailler à creuser la terre. Puis, pour lui faire plus de honte, il le fit venir auprès de Carthage et garder des vaches. Le confesseur, ayant eu révélation que sa mort était proche, dit à un catholique, nommé Félix, intendant du prince : « Mon temps est venu, je vous prie de m'enterrer sous ce chêne, sinon vous en rendrez compte à Dieu. » Félix, qui le regardait comme un apôtre, répondit : « Dieu m'en garde! Je vous enterrerai dans une église avec l'honneur que vous méritez. » Armogaste insista; et Félix promit, pour ne le pas contrister. Le saint confesseur mourut peu de jours après. Félix commença à creuser au pied de l'arbre, mais la dureté de la terre et les racines l'arrêtaient. Enfin, les ayant coupées, et fouillant plus avant, il trouva un cercueil d'un marbre très-fin, qui semblait avoir été déposé là tout exprès.

Un nommé Archinimus, de la ville de Mascula, fut

attaqué par diverses ruses pour être amené à renoncer à la foi catholique; Genséric lui promettait de le combler de richesses. Enfin, il le condamna à perdre la tête; mais voulant le priver de la gloire du martyre, il donna l'ordre secret que si, au moment de l'exécution, il témoignait de la crainte, on le fît mourir; s'il demeurait ferme, on l'épargnât. Le confesseur témoigna une constance inébranlable, et on lui laissa la vie.

Satur, intendant de la maison d'Huneric, fils aîné du roi, parlait souvent avec liberté contre l'Arianisme. Un diacre Arien l'ayant dénoncé, Huneric pressa Satur de se faire Arien, le menaçant, s'il n'obéissait, de lui enlever sa maison, ses biens, ses esclaves, ses enfants, sa femme même, et de la faire épouser, en sa présence, à un gardien de chameaux. Satur résista courageusement; mais sa femme, à son insu, demanda du temps. Elle vint le trouver en un lieu où il priait à l'écart; elle avait les habits déchirés, les cheveux épars, ses enfants l'accompagnaient, et elle tenait entre ses bras une petite fille qui tétait encore. Elle la jeta aux pieds de son mari, et lui embrassant les genoux, lui dit : « Ayez pitié de vous, de moi, de nos enfants; ne les réduisez pas à la servitude; nous sommes d'une race noble; ne m'exposez pas moi-même à un mariage infâme de votre vivant. Dieu voit bien que vous ferez ceci par force. » Il lui répondit par les paroles de Job : « Vous parlez comme une femme insensée; si vous m'aimiez, vous ne me pousseriez pas à une seconde mort. Que l'on fasse ce que l'on voudra. Je me souviendrai toujours des paroles du Seigneur : « Quiconque ne quitte pas sa femme, ses enfants, ses terres, sa maison, ne peut être mon disciple. » On le dépouilla de tout, et on le réduisit à la mendicité, avec défense même de sortir.

L'Église honore saint Armogaste, saint Archinimus et saint Satur, le 29 mars.

Genséric ferma l'Église de Carthage et bannit les prêtres et les ministres, car il n'y avait point d'évêque. Il fit aussi souffrir beaucoup de maux aux catholiques de plusieurs provinces hors d'Afrique, en Espagne, en Italie, particulièrement dans la province méridionale, en Sicile, en Sardaigne, en Grèce, en Épire, en Dalmatie, et jusque dans la Venetie. Chaque année, au printemps, il envoyait ses vaisseaux faire des descentes, tantôt en Italie, tantôt en Sicile, tantôt dans les provinces de l'Empire d'Orient, et ses audacieux pirates pillaient, ravageaient, ruinaient des villes entières, et emmenaient en Afrique une foule de captifs.

Les peuples furent condamnés, pendant plus de vingt ans encore, à subir la tyrannie de Genséric, dont la mélancolie sombre avait toujours besoin de se repaître de sang. Ce corsaire couronné ne cessa, jusqu'à sa mort, de faire trembler l'Occident et l'Orient, et survécut même à la chute de l'Empire romain, arrivée en 476. Genséric ne mourut qu'en 477; il se montra politique habile, actif, prévoyant et prudent; il sut déjouer et ruiner toutes les tentatives faites pour détruire sa puissance, semer la division parmi ses ennemis et profiter de leur faiblesse. La domination des Vandales se maintint en Afrique jusqu'en 534, époque où Bélisaire fit rentrer cette province sous l'autorité des empereurs.

Depuis le sac de Rome par Genséric et le meurtre de Maxime, jusqu'à la dernière catastrophe de l'Empire romain, c'est-à-dire dans l'espace de vingt et un ans, l'Occident fut livré au bon plaisir d'un Barbare qui s'empara du droit d'élire des empereurs, les créant, les déposant, les assassinant, suivant les caprices et les

intérêts du jour; il se nommait Ricimer, était Suève de nation, petit-fils, par sa mère, de Wallia, roi des Visigoths. Ceux-ci, par le conseil de Théodoric II, avaient donné pour successeur à Maxime, en 455, le rhéteur Avitus, maître-général des armées de la Gaule. Le nouvel empereur d'Occident nomma Ricimer chef des armées d'Italie, et en 447, ce général barbare déposa Avitus, le fit élire évêque de Plaisance, envoya, pour le tuer, des assassins qui le poursuivirent jusque dans la Gaule où il mourut. Ricimer jeta la pourpre impériale sur les épaules du général Majorien; cette créature d'un chef barbare était une de ces âmes honnêtes qui, dans les époques de décadence, se distinguent par de bonnes intentions, mais, faute de génie, se montrent parfaitement incapables d'arrêter la chute de ces empires condamnés. Quand ces honnêtes gens veulent se mêler aux luttes politiques et y jouer le premier rôle, ils deviennent infailliblement des dupes ou des victimes. Majorien fut du nombre de ces dernières. Après une expédition malheureuse contre Genséric, en 461, Ricimer se fatigua de cet empereur et le fit égorger. Deux individus obscurs, Sévère et Olybrius, revêtirent, chacun à leur tour, la pourpre, avec la permission de Ricimer dont la mort, arrivée en 472, mit fin à cette dictature insolente, monument de la dégradation de ces peuples auxquels le christianisme n'avait pas encore restitué leur dignité d'hommes et de nations.

L'Empire d'Occident n'a plus ni chefs, ni généraux, ni soldats. Les diverses tribus barbares se partagent entre elles les provinces; les Francs, sous la conduite de Childéric, fils de Mérovée, s'établissent définitivement dans la Belgique. La possession de l'Italie est disputée entre Oreste, ancien secrétaire et ambassadeur

d'Attila, et Odoacre, fils d'Edecon, autre agent du chef des Huns. Oreste nomme empereur un enfant, son fils Romulus-Augustus : quelle dérision dans ces noms qui rappellent l'origine et la majesté de la grandeur romaine! Odoacre soulève les Barbares qui le reconnaissent pour chef contre ce nouvel empereur, fait massacrer Oreste, enferme son fils dans la maison de campagne de Lucullus en Campanie, et envoie les ornements impériaux du trône d'Occident à Constantinople, disant que désormais un seul empereur suffisait dans le monde.

Telle fut la fin, en 476, de l'Empire d'Occident.

Détournons nos regards de ce spectacle d'abaissements, d'humiliations, de ruines et de meurtres ; il n'y a plus d'empereur à Rome, mais il y a un Pape ; là, au nom de Jésus-Christ, règnent le génie, la vertu et la gloire.

CHAPITRE XV.

Mission religieuse et sociale remplie par les grands Solitaires.

SAINT SIMÉON-STYLITE.

> Les peuples voient cette conduite sans la comprendre, et il ne leur vient point dans la pensée que la grâce de Dieu et sa miséricorde est sur ses saints... Les méchants diront, touchés de regrets : Ce sont ceux-là qui ont été autrefois l'objet de nos railleries.
>
> *Livre de la Sagesse*, IV.

Conversion de l'impératrice Eudocie. — Son entrevue avec Euthymius. — Mort de ce grand Solitaire. — Mort de Marcien. — Avénement de l'empereur Léon. — Nouvelle révolte en Égypte. — Martyre du patriarche Protérius. — Usurpation et violences de Timothée Elure. — Lettre du Pape à l'empereur. — Celui-ci consulte les évêques et les solitaires d'Égypte. — Vie de saint Jacques-le-Syrien, de saint Baradat et de saint Siméon-Stylite. — Nouvelles lettres du Pape à l'empereur. — Mort d'Anatole. — Envoie des légats à Constantinople.

(457-458.)

Si la prise de Rome par Genséric fut pour un grand nombre une occasion de châtiment, elle devint, pour d'autres, par la grâce divine, un moyen de réparation et de salut.

On n'a pas oublié que la veuve de Théodose-le-Jeune, la belle et spirituelle Eudocie, retirée en Palestine, était un des principaux appuis des hérétiques de cette province. L'orgueil de cette princesse avait résisté aux conseils de sa famille, aux prières mêmes de saint Léon (1). Mais quand elle eut appris la mort violente de l'empereur Valentinien son gendre, la captivité de sa fille Eudocie et de ses deux petites filles emmenées à Carthage, elle sentit enfin sur son cœur le poids de la main de Dieu, et le remords commença à l'agiter. Dans la perplexité où elle se trouvait, elle résolut de consulter les solitaires les plus renommés. Anastase, chorévêque de Jérusalem, fut député par cette princesse vers Siméon-Stylite, à cette époque une des grandes lumières de l'Église; Eudocie décrivit au Saint l'état de son âme et lui demanda conseil. Il répondit : « Sachez que le démon, voyant la richesse de vos vertus, a voulu vous cribler comme le froment; et le pernicieux Théodose (2), lui servant d'instrument, a rempli votre âme de ténèbres et de trouble. Mais, courage, votre foi n'a pas manqué. Au reste, je m'étonne fort qu'étant si près de la source, vous veniez chercher un ruisseau si loin. Vous avez le divin Euthymius, suivez ses instructions, et vous serez sauvée. »

Vous connaissez cet illustre solitaire que nous avons laissé retiré dans le désert (3). Aussitôt qu'Eudocie eut reçu la réponse de saint Siméon-Stylite, sachant qu'Euthymius n'entrait point dans les villes, elle fit bâtir dans la solitude une tour sur un lieu fort élevé, à une lieue et demie environ de la laure du Saint. Elle l'envoya cher-

(1) Voyez tome I, page 408.
(2) Le chef des moines révoltés en Palestine; voyez chap. X.
(3) Voyez chap. X, page 398.

cher par Côme, gardien de la Croix, et par le chorévêque Anastase. Ils ne rencontrèrent pas Euthymius à sa laure, parce que, sur la nouvelle de cette visite, il s'était réfugié à Rouban; ils prirent avec eux son disciple Théoctiste, et ayant enfin trouvé le solitaire, ils le décidèrent, après beaucoup de prières, à venir dans la tour que l'on venait de bâtir, et qui, depuis cette époque, devint un monastère. L'impératrice fut ravie de contempler le Saint, alors âgé de quatre-vingt-deux ans, et se jetant à ses pieds, elle lui dit : Je vois maintenant que Dieu m'a visitée par votre présence. — Euthymius, après lui avoir donné sa bénédiction : Ma fille, prenez garde à vous désormais. Ces malheurs si funestes vous sont arrivés en Italie, parce que vous vous êtes laissé séduire par la malice de Théodose. Quittez donc cette opiniâtreté déraisonnable; et outre les trois conciles œcuméniques de Nicée contre Arius, de Constantinople contre Macédonius, d'Éphèse contre Nestorius, recevez aussi la définition de celui de Chalcédoine; retirez-vous de la communion de Dioscore, et embrassez celle de Juvénal. — Ayant ainsi parlé, il lui donna sa bénédiction, prit congé d'elle et se retira.

Eudocie, admirant la vertu du vieux solitaire, exécuta son conseil, comme si Dieu lui eût parlé par sa bouche. Elle retourna aussitôt à Jérusalem, se réunit à l'Église catholique et à l'évêque Juvénal, et fit suivre son exemple par une multitude de moines et de laïques. L'hérésie perdit sa principale force en Palestine. Voilà à quoi servaient ces grands solitaires méconnus par l'ignorance, calomniés et persiflés par l'impiété.

Eudocie ne s'appliqua plus qu'à réparer, par sa pénitence et ses charités, le scandale qu'elle avait causé dans l'Église. Elle bâtit un grand nombre d'églises, de

monastères et d'hôpitaux, entre autres une église de Saint-Pierre vis-à-vis le monastère de saint Euthymius. Elle s'y rendit pendant le temps pascal, et regardant la laure de saint Euthymius, avec ses cellules répandues dans le désert, elle s'écria : Que vos maisons sont belles, Jacob! et vos tabernacles, Israël! Elle envoya prier saint Euthymius de la venir voir, mais il lui fit dire : « Ma fille, ne vous attendez plus à me voir en cette vie. Et pourquoi vous dissipez-vous à tant de choses? Je crois que vous passerez au Seigneur avant l'hiver. Songez donc à vous recueillir pendant cet été, et à vous préparer à ce passage, et ne faites plus mention de moi en cette vie, ni par écrit, ni de vive voix ; mais lorsque vous serez allée au Seigneur, souvenez-vous de moi, afin que, par sa miséricorde, il me prenne quand il voudra et comme il voudra. » De retour à Jérusalem, l'impératrice s'occupa de faire dédier l'église de Saint-Étienne qu'elle avait fait bâtir à l'endroit de son martyre, et qui pouvait contenir dix mille personnes; on y plaça le corps de saint Étienne, et cette église devint, le 20 octobre 461, comme saint Euthymius l'avait prédit, le lieu de sépulture de la fille du sophiste Léonce, de la belle et savante Athénaïs, de l'impératrice Eudocie (1).

Saint Euthymius survécut quelques années encore à cette princesse. Le 13 janvier 473, Élie et Macaire, disciples du Saint, et auxquels il avait prédit qu'ils seraient patriarches de Jérusalem, vinrent le trouver avec plusieurs autres moines, pour l'accompagner dans le désert où il avait coutume de se retirer pendant le ca-

(1) Elle a composé beaucoup d'ouvrages qui ne nous sont pas restés. Les historiens parlent de traductions en vers grecs des huit premiers livres de l'Écriture et de plusieurs prophètes.

rême; lui ayant demandé s'ils ne partiraient pas le lendemain, il répondit : Je passerai toute cette semaine avec vous dans la laure, et samedi, à minuit, nous nous séparerons. — Il parlait de sa mort. Trois jours après, fête de Saint-Antoine, il leur ordonna de passer toute la nuit en prières dans l'église; et à la fin de matines, il annonça aux plus anciens disciples que cette veille était la dernière qu'il devait faire avec eux. Il adressa ensuite une longue exhortation à tous ses religieux, et leur demanda quel était celui d'entre eux qu'ils désiraient avoir pour supérieur après sa mort. Tous nommèrent Domitien, son disciple bien-aimé, qui vivait avec lui depuis plus de cinquante ans. — Cela ne se peut, répondit le Saint, car il ne me survivra que de sept jours. —Étonnés de cette réponse, ils demandèrent Élie qu'il leur accorda. Après leur avoir donné sa bénédiction, il les renvoya tous, ne gardant près de lui que Domitien, avec lequel il passa les trois jours suivants; et il mourut, le samedi 20 janvier 473, âgé de quatre-vingt-quinze ans et cinq mois; il avait passé soixante-huit ans dans la solitude (1).

Telle était, dans ces premiers siècles, la vie de ces conseillers des princes et des peuples.

L'hérésie, découragée par la conversion de l'impératrice Eudocie, eut un moment d'espoir par la mort de l'empereur Marcien; elle eut lieu au commencement de l'année 457, à l'âge de soixante-cinq ans, après un règne de six ans et demi, au moment où il préparait une expédition contre les Vandales en Afrique. Marcien fut du petit nombre des princes de cette époque qui

(1) Voyez dans D. Lottin, *Analect. Græc.*, la *Vie de saint Euthymius*, écrite quarante ans après sa mort par Cyrille de Scythopolis, qui avait vécu dans le monastère du Saint.

méritèrent de se faire regretter. Il justifia toutes les espérances de son avénement par l'accomplissement de tous les devoirs que la difficulté des circonstances et sa propre dignité lui imposaient. Son courage et sa fermeté sauvèrent l'Empire d'Orient et le mirent à l'abri de l'invasion des Huns; son zèle et son habileté, et son bon accord avec le Saint-Siége, calmèrent les querelles des partis qui déchiraient le sein de l'Église. Marcien sut unir la clémence à la sévérité; et ce qui sera éternellement un des plus grands sujets d'éloge pour ce monarque, quand on comparera sa conduite à celle de plusieurs de ses successeurs, c'est l'attention scrupuleuse avec laquelle il tint séparés les droits et les devoirs de l'Église et de l'État, reconnaissant et maintenant les uns et les autres, dans leurs limites respectives. Son attitude, pendant le concile de Chalcédoine, offre la preuve évidente de ce fait, et ce ne fut pas la seule occasion où il manifesta le juste sentiment des rapports entre les deux puissances, et où il résolut avec succès le problème le plus difficile que présente l'histoire, et qui devint plus tard l'écueil de quelques-uns des plus grands génies. N'oublions pas qu'une partie de ces éloges rejaillit sur l'homme qui dirigeait à cette époque les affaires de l'Église d'une main ferme et avec un cœur plein d'enthousiasme, sur l'illustre Léon. Bien au-dessous du Pape pour la grandeur des conceptions dans les questions politiques et religieuses, Marcien, en se rattachant fortement à Léon, dès le commencement de son règne, en suivant ses conseils pour tout ce qui avait rapport aux affaires de l'Église, en secondant ses efforts pour le rétablissement de la paix, prouva combien était sincère son désir de garantir les intérêts légitimes de l'Église et de l'État, et combien était intelligente et vraie

la notion qu'il s'était faite de sa position à l'égard du chef de la chrétienté. Sa modération, dans toutes les circonstances, unie à son inébranlable résolution de rendre la justice quand il le fallait, la gravité, la dignité de sa conduite et sa haute piété le rangent parmi les souverains les plus généreux et les plus bienfaisants d'un siècle qui se distingua par l'avilissement des caractères dans toutes les classes de la société. Saint Léon déclara la mémoire de Marcien sainte et vénérable, et l'Église grecque en fait la fête, ainsi que de sainte Pulchérie, le 17 février.

Le 7 février 457, Marcien eut pour successeur un tribun ou maréchal-de-camp, nommé Léon, d'une famille obscure de la Thrace. Il fut élu par l'influence du patrice Aspar, qui comptait exploiter à son profit cette créature impériale. Le patriarche Anatole posa la couronne sur la tête de Léon. Ce fut le premier souverain couronné par un évêque. S'il faut en croire une anecdote touchante, racontée par l'historien Nicéphore, la pourpre impériale aurait été pour Léon la récompense d'un acte de charité. Un jour, ayant rencontré un pauvre aveugle, qui n'avait point de guide pour le conduire, il lui en voulut servir et le prit par la main pour le mener à la ville. En chemin, le mendiant, pressé de soif, pria Léon de lui aller chercher de l'eau pour rafraîchir l'ardeur qui le consumait. Plein de charité pour le pauvre homme, Léon chercha longtemps dans la forêt quelque source où il pût puiser de l'eau, sans en rencontrer. Au milieu de l'inquiétude qu'il éprouvait, il entendit une voix du ciel qui prononça ces paroles : Tu te tourmentes en vain, l'eau que tu cherches est près de toi. — Il regarde avec soin autour de lui et il ne voit que de la boue. — La même voix se fait entendre

de nouveau : « Prends de cette boue qui est à tes pieds, frotte les yeux de l'aveugle, qui, par ce moyen, va recouvrer la vue; et quand tu seras empereur, n'oublie pas de bâtir une église en l'honneur de la Vierge, dans ce même lieu, où j'accorderai toutes les prières raisonnables qui me seront adressées. » La sainte Vierge ayant ainsi parlé à Léon, il s'approcha de l'aveugle, mit de la boue sur ses yeux, qui furent immédiatement rendus à la lumière. Léon étant devenu empereur, comme il lui avait été prédit, fit bâtir en l'honneur de la Mère de Dieu une église à laquelle il donna le nom de la Fontaine, et dont Nicéphore fait une description magnifique (1).

Les intrigants et les hérétiques espérèrent reprendre crédit par l'avénement du nouvel empereur; mais ils furent bientôt détrompés. A peine monté sur le trône, Léon adressa à tous les métropolitains une lettre dans laquelle il confirmait toutes les lois rendues par son prédécesseur au sujet du concile de Chalcédoine, dont il se déclara le protecteur, rejetant toutes les hérésies opposées à ses décrets. Cette déclaration publique des intentions de l'empereur ne pouvait manquer d'avoir les résultats les plus avantageux; elle mit fin en effet à l'incertitude de beaucoup de personnes sur le parti qu'embrasserait Léon, et donna aux amis de l'ordre et de la légalité courage et confiance.

Avant même de connaître le nom et les dispositions du successeur de Marcien, les partisans d'Eutychès voulurent profiter de la mort de cet empereur pour exciter de nouveaux troubles en Égypte. On sait que le chef des hérétiques révoltés dans cette province, Timothée

(1) Niceph., liv. XV, chap. xv, xxv, xxvi.

Élure (1), avait été exilé. Aussitôt que la nouvelle de la mort de Marcien se fut répandue, il reparut en Égypte et s'occupa activement de rallier tous les moines fanatiques qui le reconnaissaient pour chef. Il se fit précéder dans Alexandrie par quelques-uns d'entre eux, pour exciter en secret le peuple. Les habitants de cette ville, toujours faciles à émouvoir, saisirent avidement l'occasion qui se présentait de faire une nouvelle sédition. Par malheur, Denys, commandant en chef des troupes impériales, se trouvait précisément, avec une grande partie de son armée, dans la Haute-Égypte; de sorte que, dans le premier moment, on ne put opposer aux révoltés aucune résistance sérieuse. Timothée sut profiter de cette circonstance favorable. Quand il crut avoir suffisamment agité les esprits, il parut dans la ville, rassembla ses partisans autour de lui et parcourut les rues avec eux en poussant des cris tumultueux. La lie du peuple accompagne avec joie son héros, celui qui doit les délivrer du joug des ennemis d'Eutychès. Pierre de Majume et Eusèbe de Péluse sont, avec Timothée, à la tête de cette populace, qui se précipite vers les principales églises d'Alexandrie. Protérius et les clercs qui lui sont restés fidèles, jugeant que toute résistance serait inutile contre ces furieux, abandonnent les églises et se réfugient dans le palais épiscopal. Les révoltés étant arrivés dans la grande église d'Alexandrie, nommée la Césarienne, proclament Timothée évêque; il est sacré par Pierre de Majume et par Eusèbe, et l'audacieux hérétique monte sur le trône des patriarches d'Égypte.

Le parti de Timothée regarda sa victoire comme com-

(1) Voyez tome I, p. 414.

plète ; et pour garantir sa personne et sa nouvelle dignité, l'intrus commença immédiatement à exercer toutes les fonctions épiscopales. Il ordonna un grand nombre de clercs de divers grades, sacra des évêques, et les envoya dans les églises de la ville et de la campagne, avec mission de sommer tous les prêtres et les diacres, ordonnés par Protérius et même par saint Cyrille, de se soumettre à son autorité, sous peine de déposition et d'exil.

Mais cette mesure, loin d'être utile à la révolte, lui devint funeste : car par ces envoyés la nouvelle de ce qui s'était passé à Alexandrie parvint avec la rapidité de l'éclair dans tout le pays, et le duc Denys l'apprit dans la Haute-Égypte. Ce général accourut pour étouffer la sédition. Il entra dans Alexandrie avec des forces considérables, rétablit la tranquillité, et sut, par cette conduite prompte et décidée, intimider le parti, tout audacieux qu'il était ; au point qu'il n'osa opposer aucune résistance, lorsque, pour étouffer l'insurrection dans son germe, Denys exila Timothée de la ville. Malheureusement ce succès ne fut que passager, et il paraît que les troupes dont Denys disposait n'étaient pas assez nombreuses pour qu'il pût longtemps soutenir ces mesures vigoureuses. Les révoltés s'étant aperçus de cette situation, parvinrent à recouvrer une telle supériorité que Protérius fut de nouveau obligé de prendre la fuite. Mais les partisans de Timothée dirigeant toute leur fureur sur le patriarche, le poursuivirent et le mirent dans la nécessité de chercher un asile dans le baptistère, où il croyait être protégé par la sainteté du lieu.

On était alors dans la Semaine-Sainte, et ce jour était le Vendredi-Saint, 29 mars de l'année 447. Une foule de moines des couvents d'alentour et de paysans des campagnes environnantes s'étaient rendus à Alexandrie pour

cette solennité. Timothée profita de cette circonstance pour augmenter le nombre de ses partisans d'une multitude de gens grossiers qui, animés d'une rage fanatique, ne reculaient devant aucun crime. Aussitôt que les révoltés eurent découvert l'asile choisi par Protérius, ils se précipitèrent dans l'église, pénétrèrent dans la chapelle du baptême, y virent le saint vieillard en prières, entouré de quelques clercs qui lui étaient restés fidèles; sans respecter ni la sainteté du lieu, ni la vieillesse et les cheveux blancs du patriarche, ils le frappèrent d'un coup d'épée dans le ventre et de plusieurs autres coups. Non contents de l'avoir tué, ils commirent les excès les plus abominables sur son cadavre. Ils l'entourèrent d'une corde et l'exposèrent sur une place publique très-fréquentée, appelée les Tétrapyles, ou les Quatre-Portes, prodiguant au martyr des insultes et des railleries. De là, son corps fut traîné dans toutes les rues de la ville, percé de mille coups, déchiré en lambeaux; quelques forcenés de la bande dévorèrent ses entrailles, brûlèrent les restes du cadavre et en jetèrent les cendres au vent. Six autres évêques furent massacrés avec Protérius. Voilà le peuple, dans tous les pays et dans tous les siècles, quand il se laisse exploiter par des passions impies et anarchiques !

La rage de Timothée ne fut pas assouvie par la mort du patriarche; il fallut anéantir tout ce qu'il avait touché. Les siéges épiscopaux, sur lesquels il avait coutume de s'asseoir dans les différentes églises, furent enlevés et brûlés; les autels, sur lesquels il offrait le saint sacrifice, furent lavés avec de l'eau de mer pour les purifier. On confisqua tous ses biens; tous les membres de sa famille furent persécutés; son nom fut rayé de la liste des évêques dont on devait faire mémoire pendant les saints

mystères, et remplacé par ceux de Dioscore et de Timothée Élure.

A peine ce dernier eût-il satisfait sa haine qu'il s'occupa d'affermir et d'étendre son pouvoir. Les mesures que Dioscore, son prédécesseur en hérésie et en usurpation, avait prises en semblable occasion, lui parurent les meilleures et les plus efficaces. Il admit à sa communion tous les clercs déposés et bannis par le concile de Chalcédoine, et déclara nulles toutes les ordinations faites par Protérius. Il prononça l'anathème contre le concile lui-même, ainsi que contre tous ceux qui prenaient sa défense, spécialement contre le Pape, contre Anatole de Constantinople et contre Basile d'Antioche. Par suite de cet anathème, tous les clercs, diacres, prêtres et évêques d'Égypte, sans exception, qui s'étaient déclarés en faveur du concile et qui persistaient dans leur adhésion, furent déposés et bannis, les moines chassés de leurs couvents et les laïques mêmes poursuivis. Un grand nombre de nouveaux clercs et évêques furent immédiatement envoyés à la place de ceux qui avaient été expulsés, et il fut interdit à toutes les églises, sous peine d'excommunication, de recevoir ces derniers et de continuer des relations avec eux. Timothée employa les revenus des églises à récompenser ses partisans, à les multiplier et à les fixer à son parti par l'appât des richesses. Les évêques catholiques d'Égypte, persécutés et chassés, se rendirent presque tous à Constantinople, et ceux à qui l'âge ou la misère ne permit point de s'éloigner, furent réduits à se cacher.

Le Pape était resté fort longtemps sans nouvelles précises et détaillées de la situation des affaires en Égypte. Julien de Cos et Aétius, qui eux-mêmes n'en

étaient pas exactement instruits, lui en avaient donné quelques vagues avis, mais le premier rapport complet et authentique lui parvint dans une lettre d'Anatole, qui lui envoya, par la même occasion, la circulaire de l'empereur, écrite à l'occasion de son avénement, document que le Pape n'avait pas encore reçu; Anatole le priait instamment de s'adresser sans retard à l'empereur pour l'engager à employer sa puissante intervention, afin d'apaiser les graves désordres qui agitaient ce malheureux pays. Il est probable qu'Anatole prévint en même temps saint Léon que l'empereur, soit de son propre mouvement, soit par des instigations étrangères, n'était pas éloigné de l'idée de convoquer un autre concile, pour y soumettre les matières de foi à un nouvel examen. Le Pape, qui comprenait l'importance de cette communication, s'empressa d'écrire à l'empereur une lettre par laquelle il le conjure, de la manière la plus instante, de mettre un terme à la triste situation de l'Église d'Alexandrie, d'y rétablir la liberté chrétienne et la foi catholique; opprimées par la tyrannie d'Élure, et de lui donner un nouvel évêque légitimement sacré. Mais, ce dont il supplie par-dessus tout l'empereur, c'est de maintenir intacte l'autorité du concile de Chalcédoine, et de refuser tout nouvel examen de ce qui a été décidé au sujet de la foi dans cette assemblée. En y réfléchissant, on reconnaîtra que cette dernière demande était aussi juste que nécessaire. Le concile de Chalcédoine est, sous tous les rapports, un concile œcuménique et reconnu comme tel. Les dogmes sur lesquels on se disputait, avaient été fixés d'une manière satisfaisante par le Pape et le concile, et les soumettre à un nouvel examen, c'était vouloir rejeter arbitrairement l'autorité de toute assemblée générale de

l'Église; on pouvait donc facilement prévoir que le parti opposé à cette autorité ne manquerait pas de s'emparer toujours du faux prétexte de faire briller la vérité d'un nouvel éclat, pour faire examiner encore une fois ce qui était déjà décidé, afin d'assurer ainsi le rejet tacite du concile de Chalcédoine.

Ces considérations frappèrent vivement l'esprit de saint Léon et lui donnèrent l'occasion et le droit de s'opposer de toutes ses forces à une entreprise de ce genre. Il le fit immédiatement, avec son énergie accoutumée, et prit, suivant sa coutume, de larges mesures pour arrêter le mal dans toutes ses ramifications. Il commença par exiger d'Anatole qu'il appuyât de toutes ses forces ses réclamations auprès de l'empereur; et comme il avait plus que jamais besoin d'un représentant plein de vigueur et de zèle auprès de la cour impériale, il consentit à ce que Julien de Cos, qui en avait plusieurs fois exprimé le désir, retournât dans son diocèse; il paraît d'ailleurs que ce légat, depuis quelque temps, ne l'instruisait plus avec la même exactitude qu'auparavant de ce qui se passait. Aétius, dont nous avons déjà eu occasion de parler, fut chargé, à la place de Julien, de veiller aux intérêts du Saint-Siége.

Aétius envoya à saint Léon, sur la situation des affaires en Orient, un rapport qui décida le Pape à écrire aux principaux métropolitains, pour les encourager à rester fermement attachés à la vérité et en union avec la Chaire de saint Pierre pour défendre le concile de Chalcédoine. Il leur fit passer en même temps, par l'entremise d'Aétius, plusieurs lettres qui avaient été envoyées par les évêques d'Occident, dans lesquelles ils protestaient de leur inébranlable attachement aux canons de Chalcédoine. Saint Léon, par cet exemple, voulait dé-

montrer aux évêques d'Orient que l'unité de la foi était générale dans l'Occident (1).

Les évêques réfugiés d'Égypte étaient arrivés à Constantinople et avaient reçu l'accueil le plus amical et le plus hospitalier de l'empereur et d'Anatole. Ils remirent au premier une requête signée par quatorze évêques, où ils rendaient compte à l'empereur, au nom de l'Église orthodoxe d'Égypte, des événements d'Alexandrie, imploraient sa protection, et déclaraient que si, pour fixer le dogme, un concile devait être tenu, mesure que toutefois ils ne jugeaient pas nécessaire, puisqu'aucun doute ne pouvait exister sur la foi, ils étaient prêts à soutenir et à prouver leurs assertions en face de cette assemblée. Ils priaient ensuite l'empereur d'écrire à l'évêque de Rome et aux évêques d'Antioche, de Jérusalem, de Thessalonique et d'Éphèse, ainsi qu'à tous ceux qu'il jugerait convenable, pour leur faire part de ce qui s'était passé à Alexandrie, afin d'apprendre d'eux quelle était la peine que, d'après les canons, Timothée avait méritée. Ils demandaient surtout qu'il ordonnât au concile d'Égypte d'élire un nouvel évêque légitime et orthodoxe. Mais comme toutes ces mesures exigeaient du temps, ils sollicitaient l'empereur d'interdire à Timothée toutes fonctions épiscopales et de lui retirer l'administration des biens et de toutes les affaires de l'Église. Ils désiraient en outre que l'empereur donnât au général Denys, ainsi qu'aux gouverneurs des diverses provinces, des ordres pour que les personnes chassées par Timothée pussent revenir sans crainte. Ces mêmes évêques écrivirent aussi à Anatole pour le supplier instamment de les soutenir

(1) Baller. *Ep.* CXLIV à CLI. — De juin à septembre 457.

auprès de l'empereur, du Pape et des évêques (1).

Timothée, de son côté, fit des démarches auprès de l'empereur afin d'obtenir de lui la confirmation de la dignité et du pouvoir qu'il avait usurpés. Il envoya donc à Constantinople une députation composée d'évêques et de clercs de son parti; ils arrivèrent dans cette ville peu de temps après les réfugiés, et remirent également à l'empereur une requête, dans laquelle ils affirmaient qu'Alexandrie jouissait de la plus parfaite tranquillité, que les malheureux événements qui venaient de s'y passer ne devaient être attribués qu'à Protérius lui-même, dont la conduite, depuis le commencement de son administration, avait excité le plus grand mécontentement, et avait fini par soulever le peuple; que d'ailleurs le peuple n'était pas coupable de sa mort, puisqu'il avait été tué par des soldats. L'Église d'Égypte, disaient-ils, ainsi que tous les couvents vivaient dans la paix la plus profonde; les citoyens d'Alexandrie, les habitants les plus riches et les plus distingués désiraient Timothée pour évêque. Celui-ci, pour éloigner le reproche d'hérésie, qui aurait pu être un empêchement à sa confirmation par l'empereur, avait fait remettre en même temps un mémoire où il cherchait à justifier sa doctrine par un grand nombre de témoignages des Pères, et accusait assez ouvertement le Pape, ainsi que tous les évêques d'Occident et le concile de Chalcédoine, de Nestorianisme. Ce mémoire fut très-vanté par les membres du parti pour son exactitude et sa lucidité, et lorsqu'il fut communiqué en public, il attira en effet l'attention des adversaires de Timothée, et eut l'honneur d'être plusieurs fois réfuté par les hom-

(1) Labbe, t. IV, col. 892.

mes les plus distingués. Il n'est pas parvenu jusqu'à nous. Les clercs, porteurs de ce mémoire, s'expliquèrent aussi à leur tour sur leur foi, dans un autre écrit dont nous possédons un fragment assez considérable. Mais les arguments qu'il contient ne sont rien moins que décisifs sur les points en litige. Les auteurs y déclarent qu'ils veulent s'en tenir au concile de Nicée, sans en rien ôter ou y rien ajouter, et sans entrer à son sujet dans aucune explication. Ils admettent en outre les deux conciles d'Éphèse, tant celui de 431 que celui de 448, mais ils rejettent le concile œcuménique de 381, et demandent que celui de Chalcédoine soit déclaré nul (1).

Diverses circonstances prouvent que ces opinions, comme tout le parti des Eutychéens, avaient de puissants et zélés défenseurs à la cour impériale. A leur tête se trouvaient le patrice Aspar et Basilisque. C'était au premier surtout que l'empereur devait son élévation au trône, de sorte qu'il lui avait des obligations personnelles; Basilisque était son beau-père. Lorsque, plus tard, celui-ci usurpa l'Empire, il se déclara ouvertement pour l'hérésie d'Eutychès, qui comptait d'ailleurs encore plusieurs partisans dans le clergé de Constantinople, parmi lesquels Atticus et André passaient pour les plus ardents. Cette circonstance, jointe au désir de ne pas se conduire avec précipitation et de ne porter atteinte aux droits de personne, décida l'empereur à agir avec une extrême prudence, de façon toutefois à prendre la voix et la décision de l'Église pour base de sa conduite, dans une affaire qui la regardait plus particulièrement. A ces considérations il faut ajouter que le parti de Timothée, en Égypte, était fort nombreux

(1) Labbe, t. IV, col. 901.

et jouissait d'une certaine importance. Parmi ses adhérents, beaucoup l'étaient par conviction. Il ne faut donc pas s'étonner si la première idée de l'empereur, pour se tirer de toutes ces difficultés, fut pour la convocation d'un nouveau concile. Mais les motifs puissants, tant intérieurs qu'extérieurs, que le Pape allégua contre l'adoption d'une semblable mesure, obligèrent bientôt l'empereur à abandonner ce projet, et il prit, pour arriver au même but, une autre voie, qui, sans le forcer à recourir à la convocation d'un concile, pût le mettre en état d'opposer aux demandes du parti d'Eutychès l'arrêt et la volonté déclarée de l'Église. Il chercha donc à faire décider la partie purement ecclésiastique de cette affaire par ceux qui seuls étaient compétents, par les évêques. En conséquence, il adressa un rescrit à tous les métropolitains, pour les engager à convoquer les évêques et les clercs de leurs provinces respectives, et à leur demander leur opinion sur Timothée Élure et sur les décisions rendues à Chalcédoine au sujet de la foi. Afin de leur faciliter le moyen de juger sainement cette affaire, l'empereur leur envoya à tous des copies des requêtes qui lui étaient parvenues d'Égypte, et à quelques-uns d'entre eux les actes et les décrets du concile. Il les exhorta à se prononcer librement et sans détour, exempts de crainte et sans considération personnelle, se rappelant bien qu'ils n'avaient de compte à rendre qu'à Dieu. Il engagea en même temps les métropolitains à faire en sorte que ces assemblées eussent lieu le plus tôt possible, et à ne rien négliger pour que le résultat répondît au but qu'il se proposait. Cette circulaire impériale fut portée avec la plus grande rapidité à tous les métropolitains par des courriers spéciaux (*magistriani*).

Mais l'empereur Léon ne se contenta pas de consulter

les évêques des grandes Églises; il voulut encore avoir l'avis des solitaires les plus célèbres par leur sainteté et par leurs lumières. A cette époque il en existait trois qui exerçaient l'influence la plus considérable en Orient; c'étaient saint Jacques le Syrien, saint Baradat et saint Siméon Stylite, que j'ai eu déjà occasion de faire connaître. La mission remplie par ces héros de la pénitence chrétienne ayant été entièrement méconnue par presque tous les historiens, je pense utile d'entrer dans quelques détails sur la vie de ces trois solitaires.

Le plus vieux des trois était saint Jacques, surnommé le Syrien, et disciple de saint Maron. Il demeurait sur une montagne, à une lieue et demie de la ville de Cyr, et il était connu particulièrement de l'illustre évêque Théodoret. Il vivait à découvert, sans avoir ni toit, ni clôture, exposé continuellement à toutes les injures de l'air, et à la vue de ceux qui le venaient visiter; quelquefois il était brûlé du soleil, quelquefois on le trouvait enseveli sous la neige. Par-dessous son habit il portait de pesantes chaînes de fer, et ne se servait point de feu, pas même pour faire cuire sa nourriture, qui ne consistait qu'en des lentilles trempées dans l'eau. Il opérait une foule de miracles, guérissant des fièvres et d'autres maladies, et chassant les démons : l'eau qu'il avait bénite était un remède à plusieurs maux. Il ressuscita un enfant de quatre ans, que Théodoret dit avoir vu, et entendu raconter le miracle au père. Quand le saint était malade, le peuple s'assemblait autour de lui, afin d'enlever son corps aussitôt après sa mort. On avait bâti une église pour le placer, et Théodoret lui avait préparé un cercueil dans l'église des Apôtres; mais le saint anachorète lui fit promettre de l'enterrer sur la montagne; et le cercueil y ayant été transporté, il y fit mettre des re-

liques des prophètes, des apôtres et des martyrs, qu'il avait ramassées de tous côtés, afin que l'on ne pût dire que c'était son sépulcre, et voulut être mis dans un autre cercueil auprès de ces saints.

Le genre de vie embrassé en Syrie par saint Baradat fut encore plus rigoureux. Après être resté longtemps enfermé dans une cellule très-étroite, il se construisit sur la pointe d'un rocher une espèce de cage très-basse et ouverte de tous côtés. Il ne pouvait s'y tenir sans être courbé, et ainsi resserré comme dans un étroit cachot, il était encore exposé à toutes les injures de l'air. Il passa de longues années dans cette position, au milieu des exercices de la plus impitoyable pénitence. Le feu de l'amour divin, dit Théodoret, dont le Saint-Esprit avait embrasé Baradat, lui faisait faire par une vertu surnaturelle ce qui naturellement était impossible à la faiblesse humaine. Baradat ne quitta ce genre de vie que sur les instances du patriarche d'Antioche. Le solitaire obéit avec une soumission et une promptitude qui prouvèrent bien que le désir de se singulariser n'entrait pour rien dans ce choix d'une existence si extraordinaire. Mais Baradat ne voulut pas que la liberté qui lui était donnée devînt une occasion de relâchement. Il vécut, toujours debout, les mains sans cesse élevées vers le ciel, couvert entièrement d'un sac de peau où il n'y avait d'ouverture que pour le passage de la respiration et de la nourriture. Dans cet exercice d'une vie toute spirituelle, entièrement détaché de toutes choses sensibles, pour ne rester uni qu'à Dieu, Baradat avait acquis une intelligence si supérieure, qu'il raisonnait avec une justesse et une force que n'atteignaient pas, dit Théodoret, les philosophes les plus subtils et les plus profonds. La renommée de cette sagesse et de ces lumières étant parvenue à la cour

de Constantinople, l'empereur voulut aussi avoir l'avis de ce saint personnage sur la question qui occupait si vivement tous les esprits.

Saint Siméon était né dans un bourg de Cilicie nommé Sisan, sur la frontière de Syrie, et dès l'âge de treize ans il garda les brebis de son père. Un jour que le troupeau ne pouvait sortir à cause de la neige, il alla à l'église avec ses parents, et entendit lire l'Évangile où sont décrites les béatitudes. Il fut surtout extrêmement touché de ces paroles : *Bienheureux sont ceux qui pleurent; bienheureux sont ceux dont le cœur est pur!* Il demanda à un vieillard comment on pouvait acquérir ce bonheur; il lui répondit : Par le jeûne, la prière, l'humilité et la pauvreté; et il lui conseilla de vivre dans la solitude. Le jeune Siméon, le cœur agité par ce qu'il vient d'entendre, se retire à l'écart, se prosterne et prie Dieu de lui servir de guide dans les routes de la sainteté et de la perfection. Un moment après il tombe dans un doux sommeil, pendant lequel il a une vision qu'il avait coutume de raconter ainsi : « Il me semblait que je creusais des fondements et qu'une voix me disait de creuser encore plus avant. Comme je voulais me reposer, la voix m'ordonnait de creuser toujours, ce qu'elle répéta quatre fois. Enfin elle me dit que les fondements étaient assez profonds, et que je pouvais sans peine élever un édifice de la forme et de la hauteur que je voudrais. » La prédiction, ajoute l'historien de sa vie, son contemporain Théodoret, fut vérifiée par l'événement, et il n'y avait que l'humilité et la ferveur la plus extraordinaire qui pussent porter l'édifice bâti par cet homme admirable, dont les actions étaient si supérieures aux forces de la nature.

Dès que Siméon fut éveillé, il alla se présenter à un monastère voisin, gouverné par le saint abbé Timothée;

il resta prosterné devant la porte plusieurs jours de suite, sans boire ni manger, ne demandant d'autre grâce que celle d'être reçu en qualité de serviteur destiné aux plus basses fonctions de la maison. Ayant enfin été admis, on le vit, malgré sa grande jeunesse, pratiquer les austérités prescrites par la règle.

Après avoir passé deux ans dans ce monastère, il entra dans un autre, où l'on menait uue vie encore plus rigoureuse, et qui était gouverné par l'abbé Héliodore, vénérable vieillard qui vivait dans la solitude depuis soixante-deux ans, et dont Théodoret parle avec la plus vive admiration. Sous la conduite d'un tel maître, Siméon fit des progrès rapides. Il surpassa bientôt en austérités tous ses confrères : ceux-ci mangeaient de deux jours l'un, Siméon ne mangeait que deux fois la semaine.

Un jour, il prit une corde à puits faite avec des feuilles de palmier, très-dure, même pour les mains, et s'en entoura le corps par-dessous ses habits, en sorte qu'elle lui entra dans la chair : l'ayant ainsi portée plus de dix jours, on s'aperçut enfin de ce supplice volontaire à l'odeur et au sang qui dégoutait de la plaie. Pendant trois jours on humecta ses habits qui étaient collés par le sang corrompu, avant de pouvoir les détacher. Les médecins furent obligés de faire de profondes incisions pour arracher la corde, ce qui causa au saint des douleurs si vives que pendant quelque temps on le crut mort. Dès qu'il fut rétabli, l'abbé le renvoya du monastère, dans la crainte qu'une telle singularité ne préjudiciât à l'uniformité exigée pour la discipline monastique. Siméon se retira dans l'endroit le plus désert de la montagne, et descendit dans une citerne desséchée, où il continuait à chanter les louanges de Dieu. Cinq jours après, les supérieurs du monastère, se re-

pentant de l'avoir chassé, envoyèrent à sa recherche; on découvrit sa retraite, et on le retira de la citerne avec une corde. Il se retira ensuite à Thélanisse, bourgade située au pied d'une montagne près d'Antioche. Il y trouva un petit ermitage où il s'enferma pendant trois ans. Là, il voulut imiter le jeûne de Moïse et d'Élie, et passer quarante jours sans manger. L'abbé Bassus était supérieur d'un monastère voisin et avait l'inspection des prêtres de la campagne; Siméon le pria de murer sa porte avec de la terre, sans lui rien laisser dans sa cellule. Bassus lui dit : Se donner la mort n'est pas une vertu, mais le plus grand de tous les crimes. — Siméon : Mon père, mettez là dix pains et un vase plein d'eau; si j'ai besoin de nourriture, j'en prendrai. — Ainsi fut fait. Les quarante jours expirés, Bassus revint, trouva tous les pains entiers, le vase encore plein d'eau, et Siméon prosterné, sans voix, sans mouvement, sans respiration. Il demanda une éponge avec laquelle Bassus lui humecta la bouche, et lui donna la sainte Eucharistie. Siméon se sentant fortifié, se leva et prit un peu de nourriture, c'est-à-dire des laitues, de la chicorée et d'autres herbes qu'il mangeait et avalait peu à peu. Bassus, ravi de joie, retourna à son monastère, composé de plus de deux cents moines, et leur raconta cette merveille. Depuis cette époque, Siméon continua de jeûner ainsi tous les ans pendant quarante jours de suite; et il avait déjà renouvelé vingt-huit fois cette longue abstinence, quand Théodoret écrivait sa vie. Le savant évêque de Cyr nous apprend de quelle manière Siméon s'y prenait pour soutenir ce violent combat contre la nature humaine : « Il passait les premiers jours de la quarantaine debout à louer Dieu; les jours suivants, son corps affaibli par le jeûne

n'ayant plus la force de se tenir en cet état, il demeurait assis et récitait ainsi son office; et les derniers jours, ses forces étant entièrement abattues et se trouvant à demi mort, il était forcé de se tenir couché par terre.»

Après avoir passé trois ans dans cette cellule près de Thélanisse, il monta au haut de la montagne et fit faire une enceinte de murailles sans toiture, dans laquelle il s'enferma, ayant une chaîne de fer de trente pieds de longueur, attachée par un bout à une grosse pierre et par l'autre à son pied droit, afin que, quand même il eût voulu, il ne pût sortir de cette enceinte. Là, il s'occupait à la méditation des choses célestes. Mélèce, évêque d'Antioche, ayant vu le Saint dans le cours d'une visite pastorale, lui observa que c'était le lien intérieur de la grâce de Jésus-Christ et d'une volonté libre qui devait le fixer dans la solitude, et non pas la contrainte extérieure d'une chaîne de fer. Aussitôt Siméon fit venir un forgeron qui scia la chaîne.

La réputation du Saint se répandant de tous côtés, on venait à lui non-seulement du voisinage, mais de plusieurs journées de chemin. On lui amenait des paralytiques; on le priait de guérir diverses maladies, d'obtenir la fécondité aux personnes stériles; ceux qui voyaient leurs prières exaucées s'en retournaient avec joie, et publiaient les bienfaits de Siméon, ce qui attirait encore un plus grand nombre de personnes. Des habitants de toutes les nations venaient en foule: des Ismaélites, des Perses, des Arméniens, des Ibériens, des Omérites, des Arabes; on arrivait des extrémités de l'Occident, d'Italie, de Gaule, d'Espagne, de la Grande-Bretagne. Sa renommée s'étendait jusque chez les Éthiopiens et les Scythes nomades. A Rome, elle était si grande que les artisans avaient placé de petites

images du Saint à l'entrée de toutes les boutiques pour attirer sa protection. Théodoret atteste tenir ce fait de témoins oculaires.

Siméon se sentait importuné de cette foule innombrable qui s'empressait autour de lui pour le toucher et tirer quelque bénédiction des peaux dont il était vêtu. Il lui paraissait impertinent de souffrir ces honneurs excessifs, et pénible d'être toujours ainsi pressé : c'est ce qui lui fit prendre le parti de se tenir debout sur une colonne. Il en fit élever une d'abord de neuf pieds, puis de dix-huit, puis de trente-deux, et enfin de cinquante-quatre pieds : de là lui vint le surnom de Stylite, car le mot grec στυλος signifie *colonne*. Une manière de vivre si extraordinaire devint le sujet de la censure et de la raillerie. Mais, dit Théodoret, Dieu se servait de ces singularités apparentes pour frapper l'imagination des hommes et en sauver plusieurs par la vue de ce spectacle.

Les abbés du désert, voulant éprouver Siméon, lui envoyèrent demander pourquoi il menait une vie si étrange, lui ordonnant de la quitter et de suivre le chemin battu de leurs pères. Ils avaient dit à leur envoyé : S'il obéit sans hésiter, laissez-le vivre à sa manière ; s'il résiste et se montre esclave de sa propre volonté, tirez-le de la colonne par force. L'envoyé étant arrivé et ayant déclaré à Siméon l'ordre des Pères, aussitôt il avança un pied pour descendre. L'envoyé lui dit ; « Restez ; la promptitude de votre obéissance prouve la pureté des motifs qui vous font agir ; continuez de suivre la volonté de Dieu et de correspondre fidèlement à votre vocation. »

Sur cette colonne, son occupation habituelle était la prière ; tantôt debout, tantôt incliné. Aux grandes solennités, il passait les nuits debout, les mains étendues.

Après avoir prié toute la nuit et tout le jour jusqu'à None, il commençait à instruire les assistants; puis il écoutait leurs demandes, guérissait des malades et terminait les différends qui étaient soumis à son jugement. Vers le coucher du soleil, il recommençait à prier. Il ne mangeait qu'une fois la semaine, et, comme nous l'avons vu, pas du tout pendant le carême. Les femmes n'entraient point dans l'enceinte où il habitait; sa mère, qui ne put obtenir la permission de le voir, étant venue mourir au pied de la colonne, il pria à haute voix pour le repos de son âme. Il était vêtu d'un habit de peau qui descendait jusqu'aux pieds; sa tête était couverte d'une tiare, c'est-à-dire d'un bonnet à l'usage des pauvres gens du pays, et il portait la barbe longue. Le sommet de sa colonne n'avait que trois pieds de diamètre, avec un bord d'appui qui allait à peine à la ceinture. Il ne pouvait se tenir couché dans cet espace, et il ne voulut pas même y souffrir de siége, déterminé à rester debout toute sa vie. Dans le commencement, il fut presque vaincu par la fatigue et le sommeil; pour triompher de cette faiblesse de la nature, il se fit attacher à un poteau pendant quarante jours; après cette épreuve, il n'éprouva plus de difficulté à se tenir debout la nuit comme le jour.

Le miracle permanent de cette existence accrut encore la prodigieuse réputation du Saint, et l'on vit bien, suivant la pensée de Théodoret, que Dieu avait ses desseins, par les services immenses que Siméon rendit au salut des âmes, à l'Église, à l'État, aux villes, aux particuliers, aux misères de l'intelligence et du cœur, aux misères du corps. Citons seulement quelques faits.

Il convertit un grand nombre d'infidèles, d'Ibériens, d'Arméniens, de Perses, et particulièrement d'Arabes

ismaélites. Ils venaient le voir par bandes de deux ou trois cents, quelquefois de mille; renonçaient à haute voix aux erreurs de leurs ancêtres, notamment au culte de Vénus, et brisaient leurs idoles en sa présence; ils recevaient le baptême, et apprenaient de sa bouche les lois suivant lesquelles ils devaient vivre. Théodoret en parle comme témoin oculaire, et une fois il manqua à être écrasé par ces Barbares qui se précipitaient pour recevoir la bénédiction du Solitaire. Le saint évêque de Cyr rend aussi témoignage que Siméon possédait le don de prophétie: il prédit deux ans d'avance une sécheresse, une famine et les ravages occasionnés par une grande multitude de chenilles.

S'occupant avec zèle des affaires générales de l'Église, il combattait contre les païens, les Juifs et les hérétiques. Il se mettait en correspondance avec les empereurs; il réprimandait les magistrats qui manquaient à leurs devoirs, exhortait les évêques eux-mêmes à prendre plus de soins de leurs troupeaux. L'empereur Marcien se déguisa pour l'aller voir et l'entendre avec plus de liberté. J'ai raconté, à propos d'Euthymius, la visite de l'impératrice Eudocie, et le service rendu à l'Église par la conversion de cette princesse. Le roi de Perse, Varane, avait une vénération singulière pour le Saint, et la reine ayant demandé de l'huile qu'il eût bénite, elle la reçut comme un don sacré.

L'un des principaux historiens de sa vie, le prêtre Cosme, nous fait connaître la vocation spéciale de Siméon. Deux fois le prophète Élie lui apparut sur un char de feu, et lui recommanda fortement deux choses: le zèle pour l'Église et la défense des pauvres. « Aie soin, lui dit-il, que personne ne méprise le sacerdoce,

et que tout le monde obéisse aux ministres sacrés. Mais surtout aie soin des pauvres; que les malheureux de toute espèce, les opprimés, les orphelins et les veuves sachent bien que jamais ton assistance ne leur manquera, mais que toujours tu seras leur père, leur défenseur. Prends garde de céder jamais aux menaces des préfets et des rois, ou de paraître ambitionner la faveur des riches; mais reprends avec la même équité, et en public, le riche et le pauvre. Sois donc ferme et prêt à tout souffrir. Arme-toi de patience et de douceur, afin que jamais rien ne te fasse quitter ton devoir. »

Le Saint eut bientôt l'occasion de remplir son nouvel office. Trois cents pauvres et ouvriers d'Antioche vinrent au pied de sa colonne se plaindre du préfet de la ville. Leur corporation devait tous les ans teindre en rouge, pour la ville d'Antioche, un certain nombre de peaux. Le préfet, homme cruel, se mit en tête d'en exiger trois fois plus. Les ouvriers, qui se voyaient ruinés par cet impôt tyrannique, surtout s'il devait devenir perpétuel, envoyèrent trois cents d'entre eux à Siméon, qui, touché de compassion, fit dire au préfet de ne point opprimer ces malheureux, mais de se contenter du tribut ordinaire. Le préfet se moqua du Saint et menaça les ouvriers de les faire pourrir dans les cachots. Il n'en eut pas le temps. Les trois cents députés n'avaient pas encore quitté l'enceinte de Siméon, qu'on vint annoncer que le préfet, saisi d'une hydropisie soudaine, se roulait par terre dans d'effroyables douleurs. Bientôt arrivèrent des lettres où il suppliait le serviteur de Dieu d'avoir pitié de lui; enfin, d'après ses instances, tous les prêtres de son gouvernement se rendirent au pied de la colonne pour prier le Saint de lui rendre la santé. Siméon épondit qu'il fallait remettre à Dieu cette affaire; en

même temps il bénit de l'eau, et dit : « Si Dieu prévoit que cet homme, venant à guérir, se conduira mieux, dès qu'il aura été aspergé de cette eau, il sentira la grâce de Jésus-Christ; mais si Dieu prévoit le contraire, je vous le prédis, le malade ne verra point cette eau. » On dépêcha un exprès, qui fit toute la diligence possible; mais à peine entré dans la maison, il apprit que le préfet venait d'expirer dans d'horribles convulsions. Cet exemple répandit une terreur salutaire parmi les hommes disposés à abuser de leur pouvoir, et ranima l'espérance des opprimés.

Une reine des Arabes avait un ministre qui tyrannisait les veuves et les orphelins et tout le pays; les habitants envoyèrent une ambassade à Siméon, qui fit dire au ministre cruel : « Prends garde à te corriger des crimes dont on t'accuse, de peur qu'en ravissant le bien d'autrui tu ne perdes le tien. » Mais cet homme, bien loin de se rendre à cette remontrance, maltraita le messager qui la lui avait transmise. La punition ne tarda pas. Le messager n'était point encore parti, quand le ministre tomba comme pétrifié, et expira en disant: Seigneur Siméon, de grâce, ayez pitié de moi.

Cependant, on rapporta à Siméon que bien des personnes blâmaient ses avertissements et se plaignaient de ses importunes intercessions dans les causes des veuves, des orphelins et des autres malheureux; ces personnes étaient des hommes qui, craignant peu les jugements de Dieu, opprimaient le pauvre peuple. Il résolut alors de ne plus en rien faire, mais de s'en remettre entièrement à la Providence; il défendit à ses disciples d'admettre des plaignants dans son enceinte, du moins jusqu'à ce qu'il eût connu, d'une manière plus précise, la volonté de Dieu. Plusieurs qui survinrent furent donc

obligés de s'en retourner avec douleur. Bientôt il eut une vision, où il fut sévèrement réprimandé de sa faiblesse, et menacé de voir passer à un autre sa vocation et son autorité; afin de réparer sa faute, on lui commanda de faire ce qui dépendait de lui pour la défense des pauvres et des affligés, et d'en laisser le succès à Dieu.

Peu après, deux frères, encore jeunes, arrivèrent d'Antioche pour réclamer sa protection contre le comte d'Orient, qui les persécutait à cause d'une vieille inimitié contre leur père qui était mort. Siméon, qui avait été lié d'amitié avec le père, admonesta le comte en ces termes : « Ne faites point de mal à ces enfants, car ils sont à moi. » Le comte répondit que, bien loin de leur vouloir du mal, il était prêt à rendre à lui et à eux les plus humbles services : c'était une moquerie. Le carême approchait, époque où Siméon n'admettait personne dans son enceinte. Les jeunes gens étant revenus à la ville, le comte les fit arrêter, les menaça de la prison s'ils ne se soumettaient à toutes ses exigences et en informa dérisoirement le Saint par une lettre. Celui-ci lui répondit ces mots : « Je vous avertis une seconde fois; ne faites point de mal à ces enfants, de peur qu'il ne vous en arrive, que vous ne soyez vous-même traîné en justice, et qu'alors vous ne cherchiez en vain qui vous défende. » Le comte répliqua : « J'apprends que, pendant ces quarante jours, vous fermez votre enceinte pour les passer en retraite. Vous me ferez donc grand plaisir d'employer tout ce temps à me souhaiter du mal; car si vous me souhaitez du bien, je ne veux pas qu'il m'arrive. » Siméon dit alors : « Le malheureux! il a souhaité la malédiction au lieu de la bénédiction; Dieu l'exaucera plutôt qu'il ne pense. » Le

troisième jour de la première semaine du jeûne, deux jours après que Siméon se fut enfermé, le comte traversait sur un char la place publique, lorsque tout à coup il fut arrêté par cinq officiers du palais, traîné la corde au cou devant le tribunal, où une foule d'accusateurs demandaient vengeance de ses nombreuses iniquités. Le maître de la cavalerie, qui avait reçu les ordres secrets de l'empereur, le condamna à une forte amende et le fit jeter en prison. Alors le comte supplia humblement les deux jeunes gens d'intercéder auprès de Siméon, et d'en obtenir des lettres pour l'empereur. Ils lui remontrèrent que c'était juste le temps où le Saint ne recevait personne; que, sans cette circonstance, il serait sans doute intervenu auprès de l'empereur et des préfets du prétoire. Abandonné ainsi de tout le monde, le malheureux comte fut ignominieusement conduit par toutes les villes jusqu'à Constantinople, où l'empereur le priva de tous ses biens et le condamna à l'exil; il n'arriva pas même au lieu de son bannissement, car il périt misérablement en route.

Après de pareils événements, le concours des malheureux de toute espèce devint prodigieux. On réclamait l'intercession du Saint, non-seulement contre l'injustice des hommes, mais contre toute espèce de calamités. Ainsi, le territoire d'Aphson étant ravagé par une multitude de rats qui s'attaquaient aux animaux mêmes, les habitants recoururent à Siméon. Il leur fit sentir d'abord que c'était une punition de leurs péchés, puis leur commanda de prendre au pied de sa colonne quelques parcelles de poussière, de tracer avec cette poussière trois croix dans chaque maison, et une aux quatre coins de leur ville, de célébrer les vigiles, avec le saint Sacrifice, pendant trois jours, et d'apaiser Dieu

par leurs prières. Ils le firent, et, le troisième jour, on ne vit plus un seul de ces innombrables reptiles.

Au milieu de cette multitude d'hommes qui affluaient de toutes parts, Siméon était un apôtre toujours en chaire, prêchant perpétuellement et les chrétiens et les païens. Aux premiers, il rappelait la perfection de l'Évangile, avec les moyens de se corriger de leurs défauts. Ainsi, pour les déshabituer de jurer par le nom de Dieu, il les engageait à jurer par le sien.

Plus d'une fois, à la suite de ses exhortations, une paroisse, une peuplade entière, prenait l'engagement par écrit d'être fidèle aux préceptes de la vie chrétienne. Nous avons un exemple de ce fait dans la lettre que lui adressa la bourgade de Phazir. Elle est au nom du prêtre Cosme, des diacres, des lecteurs et de tout le peuple avec ses magistrats : « Ils souscrivent tous unanimement aux préceptes qu'il leur a imposés, de sanctifier le dimanche et le vendredi; de n'avoir pas deux mesures, mais une seule, qui soit juste; de ne pas outrepasser les limites de son champ; de ne pas refuser le salaire aux ouvriers; de réduire à moitié l'intérêt du prêt; de rendre leur billet à ceux qui paient; de juger, suivant l'équité, la cause des petits et des grands; de n'avoir aucune déférence contre la justice, et de ne recevoir de présents contre qui que ce soit; de ne calomnier personne; de n'avoir aucun commerce avec les malfaiteurs et les voleurs; de réprimer les contempteurs des lois; de fréquenter assidûment l'église : si quelqu'un ose violer ces réglements, ravir le bien d'autrui, opprimer les innocents, suborner les juges, prendre quelque chose aux orphelins, aux veuves, aux pauvres, ou enlever une femme, qu'il soit anathème! Car tout ce que vous nous avez prescrit, et que nous avons ratifié,

nous voulons qu'on l'observe à l'avenir. Et ce que nous avons promis, nous jurons de le faire, nous le jurons par Dieu, et par son Christ, et par l'Esprit vivifiant et sanctificateur, et par la victoire de nos seigneurs les empereurs. Si quelqu'un ose y contrevenir, qu'il soit anathème d'après votre parole; nous le réprimanderons, nous n'aurons point de communion avec lui, on ne recevra point son offrande à l'église, nous n'assisterons point à la sépulture des siens. »

Souvent, au pied de la colonne, les créanciers remettaient leurs dettes aux pauvres, les maîtres affranchissaient gratuitement leurs esclaves. Lorsqu'à la fin du carême, on rouvrait les portes de son enceinte, non-seulement la montagne de Thélanissé, mais les montagnes des environs fourmillaient de peuples. Le voir de loin suffisait à un grand nombre de pécheurs et de pécheresses pour embrasser la pénitence et se retirer dans des monastères. On l'invoquait absent comme présent; les nautonniers venaient lui rendre grâces de les avoir secourus dans la tempête et de les avoir sauvés du naufrage. Des chrétiens lui envoyèrent des lettres et une ambassade pour lui rendre grâces d'avoir délivré de prison trois cent cinquante d'entre eux, et d'avoir fait cesser la persécution par la fin tragique du mage qui l'avait excitée.

Au milieu de cette gloire, il était si humble qu'il se croyait le dernier des hommes. De facile accès, doux et agréable, il répondait à tout le monde, fût-ce un artisan, un paysan, un mendiant; il disait à ceux qu'il avait délivrés de leurs maladies : Si quelqu'un vous demande qui vous a guéris, dites que c'est Dieu; gardez-vous de parler de Siméon, autrement je vous avertis que vous retomberez dans le même mal. Théodoret,

qui l'avait vu et entretenu plusieurs fois, et qui a écrit, Siméon vivant encore, l'abrégé de son histoire, voyait bien la peine qu'on aurait à croire tant de merveilles. C'est pourquoi il en parle ainsi : « Encore que j'aie pour témoins, s'il faut ainsi dire, tous les hommes vivants, je crains que mon récit ne paraisse à la postérité une fable entièrement destituée de vérité. Car ce qui s'accomplit ici est au-dessus de l'humanité; cependant les hommes ont coutume de mesurer ce qu'on leur dit par les forces de la nature, et si quelques actes en passent les bornes, cela paraît un mensonge à ceux qui ne connaissent pas les choses divines. »

Au milieu de tant de faveurs extraordinaires, Dieu voulut faire sentir à Siméon qu'il était toujours homme, ce dont semblaient douter ceux qui ne voyaient en lui qu'une existence surnaturelle. C'est pourquoi il fut éprouvé rudement par des tentations, des outrages, des humiliations et par diverses souffrances. Siméon se servit de toutes ces épreuves pour faire constater sa propre misère et ses infirmités à ceux qui, par simplicité ou par malice, l'élevaient au-dessus de la condition humaine; il se crut obligé de montrer aux plus incrédules la pourriture et les ulcères de son corps, et de prendre, en leur présence, des aliments, pour prouver qu'il ne subsistait pas autrement que le reste des mortels. Un jour, Dieu permit, pour rendre le Saint toujours plus humble et plus vigilant sur lui-même, qu'il fût une fois surpris dans un piége dangereux que lui tendit l'ennemi du salut des hommes. Siméon crut voir un ange de lumière venir à lui, monté sur un chariot tout rayonnant de feu céleste. L'esprit s'étant approché, lui dit : Je suis envoyé de Dieu pour te faire monter et t'enlever dans la gloire qui t'est préparée. Le Saint, des-

titué en ce moment de son discernement ordinaire, leva le pied pour se placer dans le chariot; mais ayant fait le signe de la croix pour bénir son départ, le fantôme disparut. Pour se punir de sa trop grande crédulité, il se condamna à tenir suspendu, le reste de ses jours, ce pied qu'il avait levé si légèrement. Les nouveaux efforts d'une posture si pénible, joints à la rigueur de l'hiver, lui occasionnèrent une grande plaie à la cuisse. Il ne voulut point permettre qu'on pansât cette nouvelle plaie, ni un ulcère invétéré qu'il avait au pied. De ces deux sources de corruption sortit une abondance de vers par lesquels il voulut être piqué et rongé, sans souffrir qu'on les lui retirât.

Tel était ce grand Siméon Stylite que l'empereur Léon consulta sur la conduite à tenir dans les affaires religieuses.

En attendant l'avis demandé au Pape, aux évêques et aux solitaires, l'empereur crut qu'il était de son devoir de faire poursuivre immédiatement les auteurs des cruautés commises à Alexandrie ; en conséquence, Stilas, nouvellement nommé commandant de l'Égypte, reçut l'ordre de commencer une enquête sur les scènes déplorables qui s'étaient passées. Deux des principaux auteurs de l'assassinat de Protérius eurent la langue coupée et furent envoyés en exil. Un grand nombre d'autres personnes, plus ou moins compromises dans cet attentat, furent bannies de la province.

De son côté, le Pape, avant même d'avoir reçu la lettre de l'empereur, avait déjà fait quelques démarches pour hâter la fin des troubles d'Alexandrie. En répondant à la lettre par laquelle Anatole lui rendait compte de tout ce qui s'était passé en Égypte, il le chargea d'engager l'empereur à prendre les mesures les plus rigou-

reuses contre ces perturbateurs et à ne leur rien accorder de ce qu'ils demandaient. Il avertit en même temps Anatole qu'il avait appris que ces hérétiques possédaient des amis et des partisans jusque dans le clergé de Constantinople, et il l'exhorta à exercer la plus étroite surveillance et à punir sévèrement les coupables. Saint Léon écrivit aussi à l'empereur pour le remercier de l'accueil bienveillant qu'il avait fait aux réfugiés d'Alexandrie et le prier de mettre un terme à cette révolte. Il adressa à ces réfugiés une lettre de consolations, leur conseillant de supporter avec patience et fermeté des épreuves qui pouvaient devenir glorieuses pour eux et utiles pour l'Église.

Vers le milieu d'octobre 458, le Pape reçut le rescrit de l'empereur aux métropolitains, et le premier soin de saint Léon fut d'écrire à Anatole pour le presser de nouveau de faire usage de toute son influence auprès de l'empereur, afin que celui-ci ne laissât pas les évêques hérétiques et usurpateurs exercer une autorité quelconque. A cette occasion il exprima de vifs reproches à Anatole pour n'avoir pris encore aucune mesure décisive contre les membres de son clergé qui étaient partisans avoués d'Eutychès. Le Pape fait surtout allusion à cet Atticus dont nous avons déjà parlé, et qui avait prêché publiquement contre la foi catholique et le concile de Chalcédoine. Saint Léon insiste fortement pour que cet Atticus soit excommunié s'il ne rétracte hautement ses opinions et s'il ne rejette, en présence des fidèles, tous les articles de l'hérésie eutychéenne. Cette demande du Pape donna lieu, comme nous le verrons plus loin, à un renouvellement de froideur entre lui et Anatole.

Vers cette époque, l'empereur reçut les réponses aux demandes d'avis sur les affaires d'Égypte et la convoca-

ion d'un nouveau concile. La lettre du Pape, écrite au commencement du mois de décembre 457, développe avec force, avec une sainte et libre franchise, les considérations suivantes : Depuis le concile de Chalcédoine on ne doit plus rien remettre en question au sujet de la foi ; on doit regarder comme un antéchrist quiconque soumet à un nouvel examen la vérité proclamée par l'Église ; les meurtriers de l'évêque d'Alexandrie ne peuvent gouverner l'Église sans un crime énorme; la requête adressée par les catholiques à l'empereur Léon diffère de la requête qui lui a été présentée par les hérétiques; ceux-ci dévoilent leur hypocrisie, leur mensonge et leur lâcheté. Tous les offices et les mystères de la religion chrétienne ont été interrompus dans la ville d'Alexandrie. Anatole est coupable de lenteur et de négligence dans la répression de la propagande hérétique. Voici la traduction de cette lettre, qui fera connaître toute la gravité des questions agitées entre l'Église et le gouvernement impérial :

Léon, évêque, à Léon, empereur.

J'ai reçu avec respect les lettres de Votre Clémence, remplies de la vigueur de la foi et de la lumière de la vérité : je souhaiterais de me conformer à toutes vos vues, même à celle qui fait penser à votre piété que ma présence peut être nécessaire en Orient; je pourrais me flatter, en effet, d'obtenir un résultat plus satisfaisant, en conférant en personne avec Votre Majesté. Mais je crois que vous approuverez de préférence le parti

qu'une raison scrupuleuse m'a déterminé à choisir. Le zèle spirituel et vraiment saint dont vous êtes animé, et qui vous porte à protéger en général la paix de l'Église, vous fera comprendre que rien ne convient mieux à la défense de la foi que de s'attacher à la doctrine qui a été définie d'une manière irréprochable, avec l'assistance et sous l'inspiration du Saint-Esprit, qui en a dicté tous les articles. Or, en faisant la démarche que vous désirez, nous paraîtrions nous-même ébranler des résolutions incontestablement justes, et ruiner, au gré des fauteurs de l'hérésie, des décrets qui ont été acceptés par l'Église universelle. Il semblerait donc qu'au lieu d'être disposés à mettre un terme aux agitations de l'Église, nous voulussions plutôt étendre et éterniser les querelles que les assoupir, en donnant à tout le monde la liberté de se révolter. Après les impiétés et les désordres du faux synode d'Éphèse, où, par l'attentat inconcevable de Dioscore, la croyance catholique a été rejetée pour faire place aux dogmes pervers d'Eutychès, tous les actes de ce détestable conciliabule ont été abolis par le saint concile de Chalcédoine. Cette assemblée, veillant avec soin à l'intégrité de la doctrine divine, n'a voulu conserver aucune opinion qui s'écartât des témoignages donnés par les prophètes et par les apôtres ; et toutefois, gardant un sage tempérament, elle n'a retranché de l'unité de l'Église que les rebelles et les opiniâtres, sans refuser le pardon à aucun de ceux qui se sont repentis. Imitant cet exemple, votre piété se conformera à l'équité et à la religion en ne

souffrant pas qu'on attaque désormais ce qui a été établi par des règlements qui sont bien moins l'ouvrage des hommes que de Dieu lui-même; car ceux qui seraient assez hardis pour douter de la réalité du mystère de l'Incarnation, deviendraient véritablement dignes de perdre ce don ineffable de la bonté divine.

L'Église universelle étant un rocher solide établi sur la pierre fondamentale, depuis que le premier des apôtres, saint Pierre, a entendu ces paroles, prononcées par la bouche de Notre-Seigneur : *Vous êtes pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église,* quel est celui qui osera heurter son inébranlable stabilité, si ce n'est l'Antechrist ou le diable? C'est lui qui, persévérant dans sa malice incurable, se sert de vases de colère appropriés à sa fourberie, pour semer les mensonges, sous un faux semblant de vouloir chercher la vérité. Sa fureur déréglée et son impiété aveugle se sont portées à des excès qu'on ne saurait trop mépriser ni éviter avec trop de soin. Les ravages exercés dans la sainte Église d'Alexandrie, à l'instigation de cet esprit infernal, ont fait connaître clairement quels étaient les hommes qui demandent qu'on revienne sur les décisions du concile de Chalcédoine. Il n'a pu nullement arriver que nous ayons exprimé dans ce synode la moindre opinion contraire aux canons du saint concile de Nicée, comme le prétendent mensongèrement les hérétiques, qui feignent de tenir la foi de ce dernier concile. Nos saints et vénérables Pères, réunis à Nicée contre Arius, ont déclaré consubstantielle au Père non pas la chair de Notre-Sei-

gneur, mais bien la divinité du Fils ; tandis que, dans le concile de Chalcédoine, il a été arrêté, contre l'impiété d'Eutychès, que Notre-Seigneur Jésus-Christ avait pris de la substance de la Vierge-Mère un corps réel et semblable au nôtre.

« J'use donc de la liberté de la foi catholique auprès d'un prince très-chrétien et qui mérite à bon droit d'être compté parmi les prédicateurs de Jésus-Christ ; je vous exhorte en toute assurance à partager le ministère des Apôtres et des Prophètes : méprisez et repoussez constamment des gens qui se sont privés eux-mêmes du titre de chrétiens ; ne souffrez pas que des meurtriers impies se mêlent de traiter les matières de la foi, par un déguisement sacrilége, eux qui notoirement n'ont d'autre but que de renverser la foi. Notre-Seigneur ayant enrichi votre clémence de si grandes lumières au sujet du mystère de son Incarnation, vous devez vous persuader, sans hésiter, que la puissance royale ne vous a pas été confiée seulement pour le gouvernement du monde, mais que vous l'avez reçue principalement pour donner à l'Église les secours dont elle a besoin : vous devez employer votre pouvoir à défendre des règlements aussi légitimes que salutaires, et à rétablir une paix véritable dans les lieux qui ont été troublés, en réprimant des tentatives criminelles, c'est-à-dire en chassant ceux qui ont envahi les droits d'autrui, et en rappelant à son ancienne foi le siége de l'Église d'Alexandrie. La colère de Dieu, apaisée par vos réformes, pardonnera à une ville où la religion était naguère si florissante, les dés-

ordres récents qui s'y sont commis, au lieu d'en faire peser sur elle le châtiment. Considérez au fond de votre cœur et ayez sans cesse devant les yeux, vénérable Empereur, que tous les évêques du Seigneur, qui sont répandus jusqu'aux extrémités du monde, vous adressent leurs supplications en faveur de cette foi qui porte la Rédemption du genre humain tout entier. Ceux qui mettent particulièrement le plus d'instance dans leurs prières auprès de vous, ce sont les prélats qui ont gouverné l'Église d'Alexandrie, en s'attachant à la foi des Apôtres : ils pressent votre piété de ne pas permettre que des hérétiques, justement condamnés pour leurs méchancetés, s'abandonnent impunément à leurs vaines opinions ; car, soit que vous réfléchissiez à l'impiété de leur erreur, soit que vous fassiez attention aux fruits abominables que leur fureur a produits, ils méritent à coup sûr de perdre jusqu'au nom de chrétiens, bien loin de pouvoir être admis à l'honneur de l'épiscopat. Je prie votre piété d'entendre avec indulgence ce que je vais lui dire : Très-glorieux Empereur, ces meurtriers sacriléges vous font, en quelque sorte, respirer la contagion de leurs crimes ; ils offusquent d'un nuage épais l'éclat de votre sérénité, lorsqu'ils ne craignent pas de demander, coupables comme ils le sont, ce que des innocents eux-mêmes ne pourraient légitimement obtenir.

« On a présenté à votre piété des requêtes dont vous avez joint les copies à votre lettre. Mais celle qui renferme les plaintes des catholiques est revêtue de la si-

gnature de ses auteurs; comme leur cause est bonne, ils découvrent avec confiance le nom de chacun d'entre eux, ainsi que les charges et les honneurs dont ils jouissent; dans la requête, au contraire, que les hérétiques n'ont pas craint d'adresser à un prince si orthodoxe pour tâcher de le surprendre, on s'enveloppe sous des termes vagues et généraux, au moyen desquels la masse des pétitionnaires se trouve confondue pêle-mêle; et l'on évite à dessein de désigner aucun nom particulier, afin de ne pas mettre en évidence non-seulement le petit nombre des personnes, mais encore le caractère fâcheux de leur mérite; car ils jugent avantageux à leurs intérêts de cacher leur quantité, ces hommes dont la qualité est déjà jugée, et comme ils sont dignes de subir une condamnation sévère, ils appréhendent, non sans fondement, de faire connaître leur domicile. Ainsi, l'une des requêtes contient les prières soumises des catholiques; l'autre développe dans toute leur étendue les inventions artificieuses des partisans de l'hérésie. Ici on déplore la persécution des évêques du Seigneur, l'affliction de tout le peuple chrétien et le renversement des monastères; là, on affiche au grand jour l'intention de continuer les attentats les plus révoltants; on veut maintenir et propager, sous la sanction de l'autorité, des écarts qu'on a commencés au mépris de toute autorité et de toute loi.

« Votre piété ne distingue-t-elle pas nettement qui sont ceux qu'elle doit protéger et ceux à qui elle doit s'opposer, si elle veut empêcher que l'Église d'Alexan-

drie, qui a toujours été une maison de prière, ne soit présentement une caverne de voleurs? Car il est constant qu'au milieu des violences aussi cruelles qu'insensées dont cette ville a été le théâtre, la lumière des sacrements célestes a été complétement éteinte. L'oblation du sacrifice est interrompue, la consécration du saint chrême a cessé d'avoir lieu, et tous les mystères ont été contraints de s'ensevelir dans l'ombre pour se dérober aux mains parricides des impies. On ne peut éprouver aucune incertitude sur la réponse qu'il faut faire à des gens qui, après s'être livrés aux plus affreux sacriléges, après avoir versé le sang du plus saint évêque, brûlé son corps et jeté sa cendre au vent, sont encore assez effrontés pour solliciter en leur faveur la confirmation d'une dignité dont ils se sont emparés de vive force, et pour en appeler à de nouveaux conciles touchant la foi inviolable de la doctrine apostolique. Ce sera donc pour vous un honneur signalé d'ajouter à votre diadème la couronne de la foi, posée sur votre tête par la main même de Notre-Seigneur, et de triompher hautement des ennemis de l'Église. Si c'est pour vous un sujet de louanges de dompter par les armes les nations avec lesquelles vous avez à lutter, quelle sera votre gloire si vous avez délivré du plus furieux de tous les tyrans cette Église d'Alexandrie, dont la ruine est, en vérité, une injure qui rejaillit sur tous les chrétiens.

« Afin que ma correspondance supplée, en quelque sorte, ma présence auprès de vous, et tienne lieu de l'entretien verbal que je ne puis avoir avec votre piété,

j'ai jugé à propos de consigner dans des écrits, qui vous parviendront plus tard, tout ce que j'aurais pu vous suggérer de vive voix au sujet de la croyance commune. Pour ne pas donner à cette lettre une longueur démesurée, je me suis efforcé de comprendre dans une autre missive les vérités que la foi catholique reconnaît, afin de vous dévoiler d'autant mieux les artifices des hérétiques par ces nouvelles explications, bien que les instructions antérieures, émanées du Siége Apostolique, fussent déjà plus que satisfaisantes (1). Votre Majesté est animée d'un esprit digne d'un évêque et d'un apôtre; une considération fâcheuse doit encore allumer son zèle et l'exciter à faire justice des coupables: c'est que le fléau, par son infection, ternit la pureté de l'Église de Constantinople, où l'on rencontre quelques clercs qui affichent leur communauté de sentiments avec les novateurs, et qui favorisent l'hérésie par leurs discours au milieu même des catholiques. Si mon collègue Anatole se montre trop lent à déconcerter les pratiques de ces faux frères et s'il les épargne avec trop de douceur, j'attends de votre fidélité à la cause sacrée de la religion, que vous daigniez aussi remédier à cette plaie de l'Église, en éloignant de pareils traîtres, non-seulement de l'ordre de la cléricature, mais encore de l'habitation dans votre ville impériale : en sorte que la sainteté du peuple de Dieu ne soit pas profanée plus longtemps par le contact pestilentiel des méchants. Je vous recommande

(1) Voyez au chapitre suivant et à l'appendice les lettres annoncées par saint Léon.

très-chaudement l'évêque Julien et le prêtre Aétius, qui professent le plus profond respect pour votre piété. Je vous prie d'accueillir favorablement tous leurs conseils pour la défense de la foi catholique. Ils méritent véritablement toute la confiance de Votre Majesté; vous pouvez vous en servir utilement dans toutes les occasions où leur assistance vous paraîtra nécessaire.

« Donnée aux Calendes de décembre, sous le consulat de Constantin, personnage clarissime (1). »

Dans leur réponse, les métropolitains et les évêques annoncent avoir examiné avec le plus grand soin les questions qui leur ont été soumises par l'empereur. Nous possédons encore une grande partie du mémoire qu'ils rédigèrent et envoyèrent à Constantinople (2); de ce document il résulte, ainsi que des autres rapports faits à ce sujet, que les déclarations de tous les prélats, sans exception, concluent unanimement, comme saint Léon, à ce que les décisions du concile de Chalcédoine soient maintenues sans aucune réserve. Les votes sont aussi unanimes pour condamner Timothée Élure et reconnaître que, s'il est réellement coupable des actes dont l'accusent les évêques réfugiés d'Égypte, il est indigne non-seulement du titre d'évêque, mais même du nom de chrétien, et qu'il faut l'exclure de toute communion ecclésiastique, même de celle des laïques; et tous ceux qui, sachant que Timothée a été condamné par saint Protérius, sont néanmoins restés en communion avec lui, doivent être déposés et excommuniés à

(1) Quesnel. *Ep.*, CXXV.

(2) Mansi, *Collect. ampliss.*, tome VII, p. 539-627.

tout jamais, car l'Église tout entière détestait ce parricide moine. Quant à la manière dont Élure doit être puni, les évêques abandonnent cette décision à l'empereur, le priant seulement de vouloir bien pardonner à la ville d'Alexandrie, sans prétendre toutefois que les coupables restent complétement impunis. Plusieurs de ces conciles provinciaux rejettent la proposition du nouveau concile général, comme inutile et même dangereuse; une seule province exprima une opinion différente : ce fut le concile de Pamphylie. Cette province ecclésiastique possédait deux églises métropolitaines : celle de Perga et celle de Side. Épiphane, métropolitain de Perga, écrivit à l'empereur que les clercs de sa province admettaient les décrets du concile comme une instruction conforme aux écrits des Pères ; dont on pouvait se servir pour combattre et réfuter les hérétiques, mais non pas comme un symbole destiné au peuple, qu'il fallût communiquer à ceux qui recevaient le baptême, puisque le symbole de Nicée devait servir exclusivement à cet usage. Il serait à désirer, ajoutait-il, que le pape Léon et les autres évêques partageassent cette manière de voir et ne regardassent comme symboliques, ni les décrets de Chalcédoine ni la lettre de Léon à Flavien. Il fallait surtout que l'expression de « *deux natures* » fût plus clairement expliquée, puisqu'il y avait toujours des personnes qu'elle scandalisait. C'était absolument la même chose que l'on enseignât l'unité sans mélange de deux natures, ou qu'on la déduisît de deux natures, ou bien encore qu'on enseignât une seule nature du Verbe fait homme. Cette dernière paraissait même la plus convenable, d'autant plus qu'elle était confirmée par les écrits de beaucoup de Pères. Une déclaration de ce genre était en outre nécessaire, pour réunir à l'Église tant de chré-

tiens qui s'en étaient séparés, pour faire cesser les crimes et les actes de violences, ôter aux hérétiques tout prétexte d'opposition et rétablir la paix et l'unité, sans porter la plus légère atteinte au respect dû au concile de Chalcédoine. Pour ce qui regardait Élure, il était à tous égards indigne des fonctions épiscopales, et l'on abandonnait à l'empereur et aux patriarches tout ce qui devait être décidé. Tel était l'avis du concile de Perga. Quoique le rapport d'Amphiloque, évêque de Side, second métropolitain de Pamphylie, ne nous soit pas parvenu, il est certain que l'opinion de son concile était diamétralement opposée à celle des autres. Les clercs qui le composaient condamnaient aussi Timothée, mais ils refusaient d'admettre le concile de Chalcédoine. Le métropolitain Amphiloque avait, à l'époque de la réunion de ce concile, manifesté un certain attachement pour Dioscore, et l'on s'était vu dans la nécessité d'exiger de lui une déclaration particulière, d'après laquelle il rejetait la doctrine de cet hérétique. Les évêques de la Pamphylie furent les seuls qui s'écartèrent de l'avis de tous les autres ; le nombre de ceux-ci est évalué par les uns à quatre cent soixante-dix et par quelques autres même à seize cents.

La réponse des grands solitaires consultés par l'empereur fut conforme à la décision prise par la majorité des évêques. Nous n'avons pas la lettre de saint Jacques-le-Syrien ; celle de saint Baradat, en date du 27 août 458, nous est parvenue. Quant à la réponse de saint Siméon Stylite, nous ne possédons pas le texte de celle qu'il a envoyée à l'empereur, mais son avis nous est connu par la lettre qu'il écrivit à Basile, évêque d'Antioche, où il dit : « Ayant reçu vos lettres, j'ai admiré le zèle de l'empereur, sa piété et son affection pour la

foi des Pères. Ce don n'est pas de nous, comme dit l'Apôtre, mais de Dieu, qui lui a donné cette bonne volonté par vos prières. Tout vil et méprisable que je suis, et l'avorton des moines, j'ai aussi déclaré à Sa Majesté mon sentiment touchant la foi des six cent trente-six Pères qui se sont assemblés à Chalcédoine, m'arrêtant et m'affermissant sur cette foi révélée par le Saint-Esprit. Car si le Sauveur est présent au milieu de deux ou trois personnes assemblées en son nom, comment se pourrait-il faire que le Saint-Esprit ne fût pas au milieu de tant de saints évêques. Soyez donc ferme et courageux pour la vraie religion, comme Josué pour le peuple d'Israël. Je vous prie de vouloir bien saluer de ma part tout votre pieux clergé et votre peuple fidèle.»

Ces réponses des divers conciles, ainsi que tous les documents qui se rapportent à cette affaire, furent rassemblés par l'ordre de l'empereur, et, plus tard, traduits en latin par un certain Épiphane, à la demande de Cassiodore. Ils jouirent pendant longtemps d'une grande autorité, mais ils ne sont parvenus jusqu'à nous que sous une forme très-incomplète. Les trente-sept pièces que nous possédons se ressemblent beaucoup, ce qui est du reste fort naturel, puisqu'elles sont une réponse à la même demande et contiennent la même conclusion.

On ignore l'époque de la mort de saint Jacques-le-Syrien et de saint Baradat; mais saint Siméon ne survécut que deux ou trois années à la lettre écrite à l'évêque d'Antioche.

En 459, cette ville fut frappée par une effroyable calamité. Du 7 au 8 juin, dans la nuit du dimanche de la Pentecôte au lundi, le peuple venait de se livrer à des désordres et à des brutalités, telles qu'elles surpassent de beaucoup la férocité des bêtes, suivant l'expression

d'Évagre. Tout à coup, vers la quatrième heure de la nuit, il se fait un si furieux tremblement de terre, qu'il renverse presque toute la ville d'Antioche, mais surtout la partie la plus riche et la plus peuplée. Plusieurs villes des environs éprouvèrent le même sort. Le refuge de tous les malheureux, à cette époque, le grand saint Siméon Stylite, vit arriver auprès de sa colonne une multitude de peuples désolés, prêtres et laïques, portant des croix hautes, des flambeaux allumés et des encensoirs fumants. Ce concours dura cinquante et un jours. La terreur était si grande qu'on osait à peine entrer dans les maisons ni travailler dans les champs : ce n'était que deuil et gémissements. Le seul espoir de la multitude était Siméon. Elle se montrait prête à exécuter tout ce qu'il commanderait.

Après ces cinquante et un jours de deuil, il y eut, au mois de juillet, une solennité aussi imposante que touchante : ce fut la dernière du bienheureux Siméon. Je ne crois pas, dit l'auteur de sa vie, témoin oculaire, que de mémoire d'homme il y eût eu assemblée aussi nombreuse; il semblait que Dieu eût arraché de leur pays toutes les nations de l'univers pour les réunir dans le même lieu, afin de dire un dernier adieu à son bien-aimé serviteur. Lui, comme un père qui lègue ses dernières volontés à des enfants dociles, ayant fait venir les prêtres et les peuples, les consola d'abord, et ensuite les exhorta beaucoup à observer les commandements de Dieu. Il ajouta : « Maintenant, retournez chacun à vos demeures et célébrez des vigiles chrétiennes pendant trois jours; puis, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, allez sans crainte à vos affaires, et que les artisans reprennent chacun son travail : je ne doute pas que

Dieu n'ait pitié de vous à l'avenir. » Ayant ainsi parlé, il les congédia tous.

Trente jours après leur départ, le vingt-neuf août, qui était un samedi, à la onzième heure, en présence de quelques-uns de ses disciples, le serviteur de Dieu fut pris subitement d'un mal qui, se communiquant par tout le corps, devint bientôt mortel. Du dimanche à la troisième férie, son état était à peu près le même. Cependant il émanait de son corps une suavité et une variété d'odeurs incomparables. Enfin, la quatrième férie, deux de septembre, à la neuvième heure, tous ses disciples étant présents, il en préposa deux aux autres et les recommanda tous au Seigneur; ensuite il se prosterna trois fois à genoux, et, s'étant relevé, il regardait le ciel. Antoine, son disciple, épouvanté de cette merveille, monta vers lui et lui dit au nom de tout le peuple : « Levez-vous, seigneur, bénissez-nous, il y a trois jours et trois nuits que le peuple attend votre bénédiction. » Comme il ne répondait point, Antoine ajouta : « Pourquoi m'affligez-vous? Donnez-moi la main? Nous auriez-vous déjà quitté? » Voyant qu'il ne ne parlait point, il résolut de n'en rien dire, et, n'osant le toucher, il approcha l'oreille et ne l'entendit point respirer; mais il sentit une odeur excellente qui sortait de son corps. Il comprit qu'il était mort; lui baisa les yeux et la barbe, et dit : « A qui me laissez-vous, seigneur? Où chercherai-je votre doctrine évangélique? Qui pourra regarder votre colonne sans vous et retenir ses larmes? Que répondrai-je aux malades qui viendront vous chercher? » Antoine, vaincu par la douleur, s'endormit. Le Saint lui apparut et lui dit : « Je n'abandonnerai point cette colonne, ce lieu, ni cette montagne. Faites savoir secrètement cette nouvelle à An-

tioche, de peur qu'il n'y éclate du tumulte, et ne cessez point de servir en ce lieu. »

Antoine, étant éveillé, envoya un frère à Antioche avertir l'évêque Martyrius, qui avait succédé à Basile. La nouvelle de sa mort s'étant aussitôt répandue, le deuil fut universel. Les orphelins et les veuves s'écrièrent au milieu des larmes et des sanglots : « Où vous trouverons-nous désormais, Siméon, vous, après Dieu, notre unique espoir? » Ceux qui se voyaient opprimés par les puissants et privés de leurs biens disaient avec amertume : « Nous voici les plus malheureux des mortels : c'est maintenant que nous avons à craindre la rage et la gueule des loups! Comment nous tirer de ces angoisses? Quel secours invoquer? Ah! qui réveillera de son sommeil ce lion dont la voix formidable faisait trembler toutes les bêtes féroces? » Les malades disaient en pleurant : « Où pourrons-nous aller pour trouver un médecin pareil à vous, Siméon? vous chassiez la maladie avant d'avoir vu le malade. » Le clergé le regrettait comme le ferme soutien de la foi et de la discipline. La seule consolation était de penser qu'après une vie si sainte, il avait reçu dans le ciel la couronne d'immortalité. Ses disciples craignaient que le peuple n'enlevât son corps : c'est pourquoi ils ne le descendirent pas de la colonne pour le placer dans la châsse, mais ils montèrent la châsse sur la colonne même, en attendant le jour des funérailles. Elles eurent lieu avec le concours d'une multitude innombrable. Le patriarche d'Antioche, Martyrius, s'y rendit avec plusieurs évêques. Ardabure, qui gouvernait l'Orient avec une puissance presque souveraine, y vint aussi avec vingt et un comtes, un grand nombre de tribuns ou généraux, suivis des troupes romaines. C'est avec cette

pompe que le corps fut porté, d'abord par les prêtres et les évêques, depuis l'enceinte de la colonne jusqu'au premier village, l'espace de quatre milles; ensuite on le posa sur un char escorté par des gardes d'honneur, par les princes, par tous les magistrats de la ville, par les troupes romaines et une foule de peuple. Au chant des hymnes, à l'éclat des flambeaux se mêlait l'odeur des parfums que l'on brûlait sur son passage. Hommes et femmes, vieillards et jeunes gens, plébéiens et nobles désertaient les villes pour vénérer les rêliques du Saint et recevoir de lui comme sa dernière bénédiction. Le convoi dura cinq jours, la distance étant de quinze lieues, depuis la colonne jusqu'à Antioche, où il fut placé dans la grande église. Le patriarche et son clergé instituèrent un office en son honneur.

Saint Siméon avait vécu soixante-neuf ans, sur lesquels il en employa cinquante-six au service de Dieu et en passa quarante-sept sur les colonnes. Les habitants d'Antioche demandèrent à l'empereur de conserver dans leur ville le corps du Saint, afin qu'il leur servît de sauvegarde, en remplacement des murailles que le tremblement de terre avait fait écrouler. Au sixième siècle, on montrait la tête du Saint, que l'historien Évagre dit avoir vue avec ses cheveux et la chaîne de fer qu'il portait au cou. Depuis cette époque, on bâtit à l'endroit où il habitait une petite église en forme de croix, dont les quatre côtés étaient entourés de galeries soutenues par des colonnes; le milieu de la croisée était une cour découverte, ornée avec beaucoup d'art, où l'on voyait la colonne sur laquelle le Saint était mort.

En donnant au monde le spectacle d'une existence si bien faite pour confondre toutes les idées et les habitudes de l'homme, Dieu semble avoir voulu défier l'in-

crédulité des siècles futurs, par l'accumulation des témoignages les plus irrécusables, constatant l'authenticité de ce triomphe prodigieux de la volonté sur la faiblesse de la nature humaine. La vie de saint Siméon Stylite a été écrite par trois de ses contemporains, témoins oculaires des actes qu'ils racontent : par Théodoret, l'un des plus graves et des plus savants écrivains ecclésiastiques (1); par Antoine, disciple du Saint (2); par le prêtre Cosme, en 474, quinze ans seulement après la mort de Siméon (3). A moins de nier toute certitude historique, aucun doute ne peut donc être élevé sur les faits extraordinaires de cette existence (4). Mais l'incrédulité s'est moins attachée à nier ces faits qu'à les dénaturer, à les ridiculiser, à contester la réalité des services rendus par ces athlètes de la pénitence chrétienne. Les actes de ces grands solitaires, l'admiration et la reconnaissance de leurs contemporains, empereurs, rois, évêques, peuples, font justice de l'ignorance et des railleries de ces générations, dont la foi éteinte et la charité tarie ne peuvent plus comprendre l'immolation volontaire de l'homme pour l'homme. Je suis heureux de pouvoir opposer à tant d'idées fausses, légères et injustes, quelques considérations pleines de bon sens, de vérité et de justice, produites par un des écrivains les plus distingués de l'Espagne contemporaine. La mission religieuse et sociale des solitaires

(1) Chap. XXVI de son *Philothée* ou Histoire ascétique des solitaires.

(2) Voyez Bolland.

(3) Cette curieuse biographie, écrite en chaldaïque, a été publiée à Rome, en 1748, par Étienne Assemani. J'ai emprunté la traduction de l'abbé Rohrbacher pour la partie des renseignements puisés dans cette vie de saint Siméon. — Voir encore Évagre et Théodore-le-Lecteur.

(4) Depuis saint Siméon jusqu'à l'époque de la domination des Musulmans, il y a toujours eu des Stylites en Orient; le climat les a empêchés de s'établir en Occident.

d'Orient n'a jamais été mieux exposée que dans les lignes qui suivent :

« Certes, ce serait une grave erreur de penser que tant de milliers de solitaires n'exercèrent point une grande influence. En premier lieu, et pour ne parler que de ce qui a rapport aux idées, il faut observer que les monastères de l'Orient s'élevèrent à la portée et sous les yeux des philosophes. L'Égypte fut le pays où la vie cénobitique fleurit le plus; or, personne n'ignore le haut renom qu'avaient, peu de temps auparavant, les écoles d'Alexandrie. Sur toutes les côtes de la Méditerranée, sur cette ceinture de terre qui, commençant à la Libye, allait se terminer à la mer Noire, les esprits étaient, à cette époque, dans un mouvement extraordinaire. Le christianisme et le judaïsme, les doctrines de l'Orient et celles de l'Occident, tout s'était réuni et accumulé dans cet endroit du monde; les restes des anciennes écoles de la Grèce s'y trouvaient avec les trésors que le cours des siècles et le passage des peuples les plus fameux de la terre avaient apportés dans cette contrée. De nouveaux et gigantesques événements étaient venus jeter des torrents de lumière sur le caractère et la valeur des idées; les esprits avaient ressenti des secousses qui ne leur permettaient plus de se contenter des leçons paisibles contenues dans les dialogues des anciens maîtres. De ces pays illustres sortirent les hommes les plus éminents des premiers temps du christianisme, et nous connaissons à leurs ouvrages la largeur et l'élévation que l'esprit de l'homme avait atteintes à cette époque. Était-il possible qu'un phénomène aussi extraordinaire, une ceinture de monastères et d'ermitages, embrassant cette zône du monde et se déroulant en face des écoles philosophiques, n'exerçât pas sur les esprits une in-

fluence puissante? Les idées des solitaires passaient incessamment du désert dans les villes; puisque, en dépit de tout le soin qu'ils mettaient à éviter le contact du monde, le monde les cherchait, s'approchait d'eux et venait continuellement recevoir leurs inspirations.

« Lorsque l'on voit les peuples accourir vers les solitaires les plus éminents par la sainteté, implorer de leur sagesse le remède de leurs souffrances et la consolation de leurs infortunes, lorsque l'on voit ces hommes vénérables répandre, avec une évangélique onction, les leçons sublimes qu'ils avaient apprises dans de longues années de méditations et de prières, dans le silence de la solitude, il est impossible de ne pas comprendre à quel point ces communications durent contribuer à rectifier et à élever les idées touchant la religion et la morale, à corriger et à purifier les mœurs. Ne perdons pas de vue que l'intelligence humaine se trouvait, pour ainsi dire, matérialisée par la corruption et la grossièreté de la religion païenne. Le culte de la nature, des formes sensibles, avait poussé de si profondes racines, que, pour élever les esprits à la conception des choses supérieures, il fallait une réaction puissante, extraordinaire; il fallait, en quelque sorte, anéantir la matière pour ne présenter à l'homme que l'esprit. La vie des solitaires était ce qu'il y avait de plus propre à produire cet effet. Il semble, en lisant l'histoire de ces hommes, qu'on se trouve transporté hors de ce monde : la chair a disparu, il ne reste plus que l'esprit; et la force que l'on a employée pour dompter la chair est telle, on a insisté tellement sur la vanité des choses terrestres, qu'en effet la réalité même se change en illusion. Le monde physique s'évanouit pour céder la place au monde intellectuel et moral; tous les liens de la terre ont été rompus : l'homme

se met en communication intime avec le ciel. Les miracles se multiplient prodigieusement dans ces vies; les apparitions s'y renouvellent sans cesse; les demeures des solitaires sont une arène où les moyens terrestres n'entrent plus pour rien: les bons anges y luttent contre les mauvais anges, le ciel contre l'enfer, Dieu contre Satan. La vertu n'est là que pour servir de champ de bataille; le corps n'existe plus, si ce n'est pour être consommé comme un holocauste sur les autels de la vertu, en présence du démon qui lutte avec fureur pour en faire l'esclave du vice.

« Qu'est devenu ce culte d'idolâtrie que la Grèce dispensait aux formes sensibles, cette adoration qu'elle offrait à la nature, en divinisant tout ce qu'il y avait de délices et de beautés, tout ce qui pouvait intéresser les sens et le cœur? Quel changement profond! Ces mêmes sens sont assujétis aux privations les plus terribles; la plus dure circoncision est infligée au cœur; et l'homme, qui naguères ne parvenait plus à élever son esprit au-dessus de la terre, le tient maintenant sans cesse fixé sur le ciel.

« Il est impossible de se former une idée de ce que nous tâchons de décrire, si on n'a lu les vies de ces solitaires; pour concevoir tout l'effet de ces grands prodiges, il faut avoir passé de longues heures à parcourir ces pages, où l'on ne trouve, pour ainsi dire, rien qui suive le cours ordinaire des choses. Il ne suffit pas de s'imaginer des vies pures, des austérités, des visions, des miracles; il faut voir tout cela accumulé et porté, dans la voie de la perfection, au plus haut point de l'extraordinaire.

« Si l'on se refuse à reconnaître dans des faits si surprenants l'action de la grâce, si l'on ne veut voir dans ce

mouvement religieux aucun effet surnaturel; je dis plus : si l'on va jusqu'à supposer que la mortification de la chair et l'élévation de l'esprit y sont portées à une exagération répréhensible, on ne pourra cependant pas s'empêcher de convenir qu'une réaction semblable était très-propre à spiritualiser les idées, à réveiller dans l'homme les forces intellectuelles et morales, à le concentrer au dedans de lui-même, en lui donnant le sentiment de cette vie intérieure, intime, morale, dont jusqu'alors il ne s'était jamais occupé. Ce front qui avait été courbé vers la poussière, devait s'élever vers la Divinité; quelque chose de plus noble que les puissances matérielles était offert à l'esprit, et le débordement brutal, qu'autorisaient les scandaleux exemples des divinités mensongères du paganisme, apparaissait enfin comme une offense à la haute dignité de la nature humaine. Sous le rapport moral, l'effet devait être immense. L'homme, jusqu'alors, n'avait pas même imaginé qu'il lui fût possible de résister à l'entraînement de ses passions. On trouvait, il est vrai, dans la froide moralité de quelques philosophes, certaines maximes de conduite dont le but était de mettre un frein au déchaînement des passions dangereuses; mais cette morale n'était que dans les livres. Le monde ne la regardait pas comme praticable, et si quelques hommes tentèrent de la réaliser, ils le firent de telle manière que, loin de lui donner du crédit, ils parvinrent à la rendre méprisable. Qu'importe d'abandonner les richesses et d'afficher le détachement de toutes les choses du monde, comme firent quelques philosophes, si en même temps l'homme se montre tellement vain, tellement plein de lui-même, qu'on voit clairement que tous ces sacrifices n'étaient offerts qu'à la divinité de

l'orgueil ? C'était renverser toutes les idoles pour se placer soi-même sur l'autel et y régner sans dieux rivaux; ce n'était point diriger les passions ni les soumettre à la raison, mais créer une passion monstre, s'élevant sur toutes les autres et les dévorant. L'humilité, pierre fondamentale sur laquelle les solitaires basaient l'édifice de leur vertu, les plaçait tout d'un coup dans une position infiniment supérieure à celle des anciens philosophes, qui se firent distinguer par une vie plus ou moins sévère. On enseignait enfin aux hommes à fuir le vice, à pratiquer la vertu, non pour le plaisir futile d'être regardé et admiré, mais par des motifs supérieurs, fondés sur les rapports de l'homme avec Dieu et sur les destinées d'un éternel avenir.

« Il semble que la Providence ait voulu spécialement choisir un climat où l'humanité pût faire un essai de ses forces vivifiées et soutenues par la grâce. Ce fut sous le ciel, en apparence le plus funeste pour la corruption de l'âme, dans les contrées où le relâchement des corps conduit naturellement au relâchement des esprits, et où l'air même qu'on respire excite au plaisir, ce fut là que se déploya la plus grande énergie de l'esprit, que l'on vit pratiquer les plus grandes austérités, et que les plaisirs des sens furent proscrits, déracinés avec le plus de rigueur et de dureté. Les solitaires fixèrent leurs demeures dans les déserts où pouvaient encore arriver les souffles embaumés que l'on respirait dans les contrées voisines. Du haut de leurs montagnes et de leurs sommets sablonneux, leurs yeux atteignaient à ces riantes et paisibles campagnes qui invitaient à la jouissance et au plaisir; semblables à cette vierge chrétienne, qui abandonna sa grotte obscure pour aller se placer dans les fentes d'une roche, d'où elle contemplait le palais de ses pères dé-

bordant de richesses, de commodités et de délices, tandis qu'elle-même gémissait, comme la colombe solitaire, dans les trous du rocher. Dès lors, tous les climats étaient bons pour la vertu ; l'austérité de la morale ne dépendait plus du plus ou du moins de proximité de la ligne de l'équateur : la morale de l'homme était comme l'homme lui-même, elle pouvait vivre dans tous les climats. Lorsque la continence la plus absolue était pratiquée d'une manière si admirable sous le ciel que nous venons de dire, la monogamie du Christianisme pouvait bien s'y établir et s'y conserver. Lorsque, dans les secrets de l'Éternel, l'heure aurait sonné d'appeler un peuple à la lumière de la vérité, il n'importerait plus que ce peuple vécût au milieu des frimas de la Scandinavie ou dans les plaines brûlantes de l'Inde. L'esprit des lois divines ne devait point se renfermer dans le cercle étroit que l'*Esprit des lois* de Montesquieu a prétendu lui assigner (1). »

Après la réponse faite par tous les évêques, l'empereur Léon devait se regarder comme suffisamment éclairé pour agir contre le chef des hérétiques en Égypte. Les amis de Timothée à la cour parvinrent cependant à suspendre encore toute décision. Aspar et Basilisque persuadèrent à l'empereur d'entendre de nouveau Timothée, après lui avoir envoyé la lettre du Pape, afin de connaître les moyens de défense du meurtrier de saint Protérius. Cette ruse était fort adroite. Le parti gagnait du temps pour affaiblir l'impression défavorable produite sur l'empereur par la déclaration unanime des évêques, et, de plus, la position de Timothée se trouvait changée et améliorée, puisque, même après la sentence

(1) *Le Protestantisme comparé au Catholicisme*, par l'abbé Balmes; t. II, p. 315.

prononcée par l'Église, on lui reconnaissait encore le droit de soutenir ses prétentions. La réponse de Timothée à la lettre qu'il reçut de l'empereur prouve qu'il sut très-bien apprécier la situation des choses, et qu'il était décidé à en tirer tout l'avantage possible. En effet, dans cette réponse il ne se contenta pas d'attaquer l'autorité du Pape et les décrets de Chalcédoine, mais il demanda encore que, pour justifier sa doctrine et sa conduite, et pour prendre une résolution définitive à son sujet, une conférence eût lieu en présence de l'empereur, entre quelques amis d'Eutychès et de Dioscore et un représentant que le Pape enverrait dans ce but à Constantinople. L'empereur, abusé par Aspar et Basilisque, consentit à cette proposition et écrivit immédiatement au Pape pour le prier de charger des légats de venir, en son nom, discuter cette affaire. Saint Léon se garda bien de donner dans le piége tendu par les hérétiques; et de même qu'il avait rejeté tout projet de convocation d'un nouveau concile, il repousse avec vigueur cette proposition d'une conférence par la lettre suivante :

« *Léon, évêque, à l'empereur Léon.*

« Mon âme est remplie d'une grande joie dans le Seigneur, et j'ai un puissant motif de vous adresser mes félicitations, en reconnaissant que la foi si excellente de Votre Clémence s'accroît, sous tous les rapports, par un don de la grâce céleste, et l'expérience m'assure que vous possédez toute la dévotion d'un esprit vraiment sacerdotal, dévotion dont les effets se produisent au

dehors par le redoublement de votre zèle. Car, très-glorieux Empereur, on voit clairement, dans les entretiens de votre piété, ce que le Saint-Esprit opère par votre ministère pour le salut de toute l'Église ; combien donc tous les fidèles doivent demander, par leurs prières, que votre Empire augmente chaque jour en gloire et en étendue, puisque, non content de vous livrer au soin des affaires temporelles, vous vous employez avec une religieuse prévoyance, et avec la persévérance la plus louable, à seconder l'exécution des plans arrêtés de toute éternité dans le sein de Dieu. Par ces plans providentiels, la foi catholique, qui seule vivifie, qui seule sanctifie le genre humain, doit demeurer ferme dans l'unité d'une même confession ; et les dissensions, qui naissent de la variété des opinions humaines, doivent être rejetées bien loin de cette pierre solide et inébranlable sur laquelle est bâti l'édifice de la Cité de Dieu. Mais ces dons divins ne nous seront accordés qu'autant que nous ne nous trouverons coupables d'aucune ingratitude à l'endroit des faveurs que nous avons déjà reçues ; nous en tarirons la source si, comptant pour rien les bienfaits dont nous avons été comblés, nous paraissons plutôt souhaiter des résultats tout à fait contraires. Car, chercher à s'éclairer sur ce qui a été manifesté avec une entière évidence, remettre en question ce qui est décidé, détruire ce qui a été réglé, qu'est-ce autre chose qu'abjurer tout sentiment de reconnaissance au sujet des grâces qu'on a obtenues, et porter la main sur le fruit de l'arbre défendu, en cédant aux appétits déréglés d'une

avidité qui donne la mort? Ainsi, comme vous daignez veiller avec une vive sollicitude à la paix de l'Église universelle et au maintien de la foi catholique, vous démêlez clairement l'artifice profond et la témérité inouïe des hérétiques, lorsqu'ils veulent qu'une conférence s'établisse entre les disciples d'Eutychès et de Dioscore et une personne déléguée par le Siége Apostolique, comme si les choses étaient encore entières et que rien, jusqu'à ce jour, n'eût été défini. Pour déférer à une pareille prétention, il faudrait anéantir et fouler aux pieds une doctrine à laquelle tous les évêques du monde catholique donnent leur approbation, et qu'ils se réjouissent d'avoir vu confirmer dans le saint concile de Chalcédoine. Cette folle condescendance n'irait à rien moins qu'à porter atteinte aux résolutions même du saint concile de Nicée. En effet, ce qui a été décidé de notre temps à Chalcédoine, touchant l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les Pères rassemblés à Nicée l'avaient déjà enseigné. D'après les canons fondamentaux de cette célèbre assemblée, il était défendu aux catholiques de confesser et de croire, soit que le Fils de Dieu fût dissemblable ou inférieur à son Père, soit qu'il n'eût pas pris réellement la substance de notre chair et de notre âme, lorsqu'il est devenu fils de l'homme.

« Nous devons donc détester et éviter avec persistance les demandes faites par la fourberie des hérétiques; nous ne devons pas soumettre à la plus légère discussion les questions qui ont été pieusement et pleinement dé-

finies, de peur que nous ne paraissions douter nous-mêmes, au gré de ceux dont le sentiment a été condamné, d'une doctrine qui est évidemment en parfaite harmonie avec le texte des Prophètes, des Évangélistes et des Apôtres. Ainsi, s'il se trouve des gens qui refusent leur adhésion à des décrets vraiment émanés du ciel, abandonnons-les à leurs opinions : qu'ils se retirent de l'unité de l'Église, avec le système extravagant qu'ils ont choisi. Car il ne peut se faire en aucune façon que ceux qui osent contester les mystères divins soient en rien unis de communion avec nous. Qu'ils se vantent de leur vaine éloquence, qu'ils mettent leur gloire dans la subtilité de leurs raisonnements ennemis de la foi : pour nous, nous aimons mieux obéir aux préceptes de l'Apôtre, lorsqu'il dit : *Prenez garde que personne ne vous surprenne par la philosophie et par des raisonnements vains et trompeurs, selon les traditions des hommes* (1). Car, suivant le même apôtre, *si je rétablissais de nouveau ce que j'ai détruit, je serais moi-même prévaricateur* (2), et j'encourrais personnellement les punitions qui n'ont pas été seulement portées par l'autorité de l'empereur Marcien, d'heureuse mémoire, mais que j'ai moi-même confirmées et ratifiées par mon propre consentement, parce que, comme vous l'avez dit avec tant de sainteté et d'exactitude, *ce qui est parfait n'est pas susceptible d'amélioration, et ce qui est plein et entier ne saurait admettre d'accroissement*. Ainsi, vénéra-

(1) Coloss., II, VIII.
(2) Galat., II, XVIII.

ble Empereur, comme je sais que vous êtes éclairé de la plus pure lumière de la vérité, que vous ne chancelez dans aucune partie de la foi, mais que, par un discernement saint et parfait, vous démêlez aisément le bien du mal, et ce qu'il faut accueillir avec faveur de ce qui doit être rejeté avec sévérité, ne pensez pas, je vous en conjure, que mon refus pour tout nouveau débat puisse être envisagé comme une secrète défiance du succès. La circonspection dont je crois devoir user ne met pas seulement à couvert les intérêts de l'Église universelle, elle sert encore à empêcher que votre gloire ne soit obscurcie; ce qui ne manquerait pas d'arriver si, de votre temps et dans votre règne, l'audace des hérétiques paraissait avoir pris de nouvelles forces, tandis que les catholiques verraient leur sûreté troublée plus que jamais.

« En conséquence, bien que je compte beaucoup sur les dispositions intérieures de votre piété, et que j'aperçoive clairement que vous êtes assez instruit, au moyen de l'esprit de Dieu qui habite en vous, sans qu'aucune erreur puisse en imposer à votre foi, je prends à tâche, néanmoins, d'obéir au commandement que vous me faites, d'envoyer quelques-uns de mes frères pour me représenter auprès de vous, comme si j'allais moi-même vous trouver en personne, et pour vous expliquer à fond quelle est la règle de la foi apostolique, quoique, je le répète, vous la connaissiez à merveille. Ces députés vous feront voir et vous prouveront d'une manière détaillée que l'on ne doit point du tout comprendre au nombre

des catholiques ceux qui ne suivent pas les définitions du vénérable concile de Nicée, ou les règles du saint concile de Chalcédoine, puisque les saints décrets faits dans ces deux assemblées découlent évidemment de la source évangélique, et que tout ce qui ne sort pas de Jésus-Christ est un breuvage puisé dans une coupe empoisonnée. Sachez donc par avance, vénérable Empereur, que les légats qui vous seront envoyés, suivant la promesse que j'en fais ici, ne quitteront point le Siége Apostolique pour lutter avec les ennemis de la foi, ni pour disputer avec qui que ce soit : car nous n'osons entamer aucune controverse touchant les matières qui ont été définies comme il a plu à Dieu, à Nicée et à Chalcédoine : comme si l'on pouvait révoquer en doute ou considérer comme dépourvus de force des oracles qu'une si grande antorité a fixés par l'inspiration de l'Esprit-Saint!

« Nous ne refusons pas pourtant le secours de notre ministère, pour l'instruction des petits qui se trouvent dans notre peuple, et qui, après s'être nourris de lait, désirent se rassasier d'un aliment plus solide ; mais autant nous avons soin de ne pas mépriser les simples, autant nous nous tenons en garde contre les hérétiques rebelles : nous souvenant de ce précepte du Seigneur, lorsqu'il a dit : *Gardez-vous bien de donner les choses saintes aux chiens, et ne jetez point vos perles devant les pourceaux* (1). Car il serait trop messéant et trop in-

(1) Math., VII, 6.

juste d'admettre à une libre discussion des hommes que le Saint-Esprit a en vue, lorsqu'il a dit par la bouche du Prophète : *Les enfants étrangers ont proféré vis-à-vis de moi des paroles de mensonge* (1). Quand ces gens-là ne résisteraient pas à l'Évangile, ils prouveraient encore qu'ils font partie de ceux dont il est écrit : *Ils font profession de connaître Dieu, mais ils le renoncent par leurs œuvres* (2). Le sang du juste Abel crie toujours contre l'impie Caïn, qui, après avoir été repris de sa jalousie par le Seigneur, s'est animé au meurtre, au lieu de demeurer en paix dans la douleur et dans le repentir (3). Nous voulons bien réserver la vengeance du coupable au jugement du Seigneur; mais nous exigeons, en attendant, que ce brigand audacieux et ce parricide dénaturé rentre dans la poussière d'où il est sorti, sans retenir plus longtemps ce qui nous appartient. Ne souffrez pas que la captivité lamentable de l'Église d'Alexandrie se prolonge davantage : il faut qu'elle recouvre sa liberté à l'aide de votre foi et de votre justice, afin que la dignité des Pères et le droit épiscopal soient rétablis dans toutes les villes de l'Égypte.

« Donné le onzième jour avant les Calendes d'avril, sous le consulat des empereurs Léon et Majorien (4). »

Le Pape écrivit en même temps des lettres à Anatole, au clergé de Constantinople et aux évêques orthodoxes

(1) Ps. XVII, 46.
(2) Tit. I, 16.
(3) Gen., IV, 10. Ici le Pape fait allusion au meurtre de saint Protérius, évêque d'Alexandrie, par Timothée Élure.
(4) Quesn., *Ep.* CXXXII.

d'Égypte qui se trouvaient dans cette capitale. Celle qu'il adressa au premier concernait principalement Atticus et André. Anatole avait répondu, aux premières représentations de saint Léon à ce sujet, qu'il n'y avait plus aucun motif de sévir contre Atticus, puisque celui-ci lui avait remis un écrit que le patriarche envoyait au Pape et dans lequel il déclarait qu'il n'éprouvait que de la répugnance pour Eutychès. Mais en même temps Anatole avait donné à entendre qu'il n'approuvait en aucune manière l'intervention du Saint-Siége dans les affaires de son clergé. Léon répliqua que la déclaration d'Atticus n'était nullement satisfaisante pour rendre d'autres démarches auprès de lui superflues; elle ne répondait à rien et laissait à Atticus toute liberté de suivre l'hérésie d'Eutychès.

Au clergé, le Pape écrivit qu'il ne devait pas souffrir qu'aucun d'entre eux fût infecté des erreurs d'Eutychès et de Nestorius, et qu'au besoin il devait s'adresser à l'empereur; il fallait absolument qu'Atticus et André se rétractassent ou qu'ils fussent destitués.

Le 17 août 458, les deux évêques Domitien et Géminien, choisis pour légats par saint Léon, partirent de Rome pour se rendre à Constantinople.

CHAPITRE XVI.

Le Saint-Siége répare le désordre moral produit par l'invasion des hérétiques et des Barbares.

Chantez au Seigneur un cantique nouveau, parce qu'il a fait des choses merveilleuses.
Le Seigneur a manifesté le salut qu'il avait promis; il a révélé sa justice aux yeux des nations.
Ps. xcvii.

Arrivée des légats à Constantinople. — Lettre de créance adressée par saint Léon à l'empereur. — Mort d'Anatole. — Mesures du Pape pour rétablir l'ordre et la discipline dans l'Église d'Occident. — Rétablissement de l'orthodoxie à Alexandrie.

(458-459.)

En arrivant à Constantinople, les légats présentèrent à l'empereur la lettre de créance qui lui était adressée par le Pape :

Léon, évêque, à l'empereur Léon.

« Je me réjouis d'avoir éprouvé, par une foule de témoignages non équivoques, avec quelle chaleur vous

veillez aux intérêts de l'Église universelle. Je n'ai donc pas cru devoir différer d'obéir, aussitôt que je l'ai pu, aux ordres de Votre Majesté, en vous députant Domitien et Géminien, mes frères et mes collègues, pour s'acquitter à ma place auprès de vous des devoirs que m'impose mon ministère, vous transmettre mes supplications au sujet de la paix qui est nécessaire à la doctrine de l'Évangile, et obtenir de vous la liberté de la croyance orthodoxe, croyance dans laquelle vous excellez vous-même d'une manière toute spéciale, grâce aux instructions de l'Esprit-Saint dont vous êtes rempli. Ces légats doivent vous engager à repousser bien loin les ennemis de Jésus-Christ, dont la rage ne pourrait échapper à l'œil le moins clairvoyant, quand elle voudrait se couvrir d'un masque ; car la simplicité vraiment sainte du troupeau du Seigneur ne saurait être confondue avec les déguisements des animaux de proie cachés sous l'humble toison des brebis ; les gens qui se sont signalés par les excès d'une si furieuse frénésie, sont désormais hors d'état de s'insinuer par des moyens hypocrites et détournés. Reconnaissez donc, auguste et vénérable Empereur, quel secours important la divine Providence vous a destiné à procurer au monde. Comprenez bien l'assistance efficace que vous devez à l'Église votre mère, qui se glorifie particulièrement de vous avoir pour fils ; ne souffrez pas que des querelles déjà éteintes renaissent en quelque sorte de leurs cendres, pour s'élever de nouveau contre les triomphes de la droite du Très-Haut. Vous devez d'au-

tant moins le permettre, que les entreprises des hérétiques, ayant été depuis longtemps condamnées, il est tout à fait impossible, légalement parlant, de revenir sur une affaire consommée. C'est d'ailleurs un avantage, que les Pères de Chalcédoine ont mérité de recueillir, pour récompense de leurs pieux travaux, de voir tout le corps de l'Église continuer à jouir, comme auparavant, d'une union solide et tranquille, sans qu'on ose révoquer ou remanier, sur aucun point, ce qui a été justement et convenablement décidé. Car, de vouloir entrer dans de nouveaux débats, après des décisions légitimes, inspirées par la grâce divine, c'est le fait d'un rebelle, et non pas d'un esprit qui tend à la paix; suivant ces paroles de l'Apôtre : *Ne vous amusez point à des disputes de paroles, qui ne sont bonnes qu'à pervertir ceux qui les écoutent* (1).

« Si les vaines opinions des hommes conservent toujours la liberté de disputer, on ne manquera jamais de gens assez présomptueux pour oser résister à la vérité, et pour se confier dans la loquacité de la sagesse humaine. Cependant la foi et la sagesse chrétienne savent avec quel soin elles doivent éviter une vanité si pernicieuse; elles l'ont appris à l'école même de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, voulant appeler toutes les nations aux lumières de la foi, au lieu de choisir, parmi les philosophes et les orateurs, les instruments dont il devait se servir pour la prédication de l'Évangile, les a

(1) Timothée, II, 14.

pris, au contraire, parmi des hommes de basse extraction, parmi des pêcheurs; c'est à de tels apôtres qu'il a confié la mission de publier les vérités saintes qu'il enseignait : de peur que la doctrine céleste, qui était par elle-même pleine de perfection et de force, ne parût avoir besoin du secours de l'éloquence. De là vient cette protestation de l'Apôtre, lorsqu'il dit (1) : *Jésus-Christ ne m'a pas envoyé pour baptiser, mais pour prêcher l'Évangile, et le prêcher sans y employer la sagesse de la parole, pour ne pas anéantir la Croix de Jésus-Christ. Car la parole de la Croix est une folie pour ceux qui se perdent; mais pour ceux qui se sauvent, c'est-à-dire pour nous, elle est la vertu et la puissance de Dieu. C'est pourquoi il est écrit : Je détruirai la sagesse des sages, et je rejetterai la science des savants. Que sont devenus les sages? que sont devenus les docteurs de la loi? que sont devenus les esprits curieux des sciences de ce siècle? Dieu n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse de ce monde?* En effet, les raisonnements de la rhétorique, établie par les hommes pour disputer d'une manière subtile et artificieuse, mettent leur gloire principale à faire goûter aux auditeurs le sentiment que chacun a choisi, pour le soutenir par l'ascendant de son génie et par le charme de son élocution, dans des matières douteuses où la variété des avis répand une sorte de confusion qui laisse le champ libre à l'incertitude : il arrive ainsi que le dis-

(1) Corinth., I, 17.

coureur le plus habile fait approuver, comme plus conforme à la vérité, la thèse dont il s'est rendu le défenseur. Mais l'Évangile de Jésus-Christ n'a pas besoin d'une pareille industrie : la doctrine de la vérité s'y manifeste par sa propre lumière; on n'y recherche point ce qui peut plaire aux oreilles; il suffit à la foi véritable de savoir quel est le docteur qui a parlé.

« Quant à ceux qui se laissent tromper par leurs propres inventions, rien ne les éloigne plus de la parole de l'Évangile que la pensée où ils sont que la réalité de l'Incarnation de Notre-Seigneur ne s'étend pas jusqu'à la nature humaine, c'est-à-dire jusqu'à notre nature : comme s'il avait été indigne de la gloire de Dieu que la majesté du Verbe impassible se revêtît réellement d'une chair soumise à la mort, bien qu'il n'y eût pas d'autre moyen praticable pour rétablir le salut des hommes, et qu'il eût été impossible de parvenir à ce but, si Celui qui était dans la forme de Dieu n'avait pas daigné prendre aussi la forme d'esclave. Ainsi, puisque le saint concile de Chalcédoine, qui a été célébré par les évêques de toutes les provinces du monde romain, avec l'assentiment de tout l'univers, et qui ne forme qu'un tout indivisible avec le saint concile de Nicée, puisque le concile de Chalcédoine, dis-je, a retranché du corps de la société catholique toute l'impiété du dogme d'Eutychès, comment ceux qui sont tombés dans l'hérésie peuvent-ils espérer de rentrer dans la communion de l'Église, s'ils ne se purifient auparavant de leurs erreurs par une satisfaction qui ne

laisse rien à désirer? Car le moyen d'accorder la permission de discourir et de disputer à des hommes qui ont mérité d'être condamnés par un jugement aussi juste qu'il est inviolable? en sorte qu'on serait très-fondé à leur appliquer cet anathème foudroyant dont l'apôtre saint Jean frappait les ennemis de la Croix de Jésus-Christ, dès les premiers temps de l'Église naissante, lorsqu'il disait : *Tout esprit qui confesse que Jésus-Christ est venu dans une chair véritable est de Dieu : tout esprit, au contraire, qui divise Jésus-Christ, n'est point de Dieu : et c'est là l'antechrist* (1). Nous devons nous attacher avec piété et avec une constance inébranlable à cette doctrine de l'Esprit-Saint, qui montre en peu de mots l'abîme où se précipitent les novateurs. Nous devons empêcher qu'à la faveur des disputes auxquelles se livrent des hommes ainsi égarés, les décrets établis par l'inspiration d'en haut ne viennent à perdre leur autorité. Il faut que dans toute l'étendue de vos États, et jusqu'aux extrémités de la terre les plus reculées, la croyance qui a été confirmée à Chalcédoine se maintienne dans la paix la plus solide, et qu'on refuse absolument d'honorer du titre de chrétien quiconque se sépare avec violence de la participation à la vérité orthodoxe que nous professons. C'est ce que l'Apôtre nous enseigne en ces termes : *Évitez celui qui est hérétique, après l'avoir averti une première et une seconde fois ; sachant que quiconque est en cet état est perverti, et qu'il pèche comme un homme qui*

(1) JOHN., IV, 2.

se condamne lui-même par son propre jugement (1).

« Ainsi les désordres dont un meurtrier impie s'est rendu coupable, en envahissant le sanctuaire de l'Église, et en trempant ses mains avec la dernière barbarie dans le sang de l'évêque lui-même, ces désordres ne peuvent être effacés par aucune indulgence humaine, si l'on n'apaise en même temps Celui qui peut seul punir dignement de tels forfaits, et qui seul aussi est en état de les remettre par sa miséricorde ineffable. Pour nous, nous ne sommes point avides de vengeances ; mais nous ne pouvons, sous aucun rapport, vivre en société avec les ministres du démon. Si nous apprenons qu'ils abandonnent leurs déréglements, qu'ils renoncent à leurs erreurs, et qu'ils se dépouillent des armes de la discorde pour se baigner dans les larmes de la pénitence, nous pouvons aller jusqu'à supplier le ciel en leur faveur, afin qu'ils ne périssent point éternellement : imitant ainsi la tendre compassion dont Notre-Seigneur nous a tracé le modèle, lorsque, attaché au bois de la Croix, il priait pour ses persécuteurs, en disant : *Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font* (2). Mais, pour que la charité chrétienne sollicite avec fruit la grâce de ses ennemis, il faut que les impies évacuent l'Église d'Alexandrie, qui s'est toujours fait remarquer par sa piété et par son zèle pour la religion, et qu'ils cessent de troubler audacieusement les âmes simples des fidèles par les prestiges de

(1) Tit., III, 10.
(2) Luc, XXIII, 34.

l'hérésie : afin que la doctrine de l'Évangile et des Apôtres puisse fleurir encore dans un siége où, durant tous les siècles qui ont précédé, on a vu régner constamment la foi la plus pure. Car nous aussi, nous voulons suivre, autant qu'il est en nous, l'exemple de la miséricorde divine ; nous ne demandons pour personne un châtiment rigoureux, nous désirons, au contraire, que tout le monde soit sauvé par la clémence.

« Que Votre Majesté, j'ose l'en conjurer, prête une oreille attentive aux conseils qui lui seront donnés par les légats dont le nom se trouve au commencement de cette lettre. Ainsi que je vous l'ai annoncé depuis longtemps dans une lettre précédente, je ne vous les ai pas envoyés pour disputer avec des hommes déjà condamnés par un jugement irréfragable, mais pour vous adresser mes supplications, dont l'unique objet est d'assurer la stabilité de la foi catholique. Ce que j'attends principalement de vous, Prince, c'est qu'ayant égard à votre foi, et à ce qu'exige la Majesté divine intéressée dans ces querelles, vous étouffiez entièrement les vains débats des hérétiques ; c'est que vous daigniez employer un soin miséricordieux à relever ceux qui sont tombés d'une manière si déplorable ; c'est enfin que vous rétablissiez dans son premier état la liberté de l'Église d'Alexandrie, et que vous y fassiez élire un prélat qui garde les ordonnances du concile de Chalcédoine, qui se conforme aux règles de l'Évangile, et qui soit en état de mettre la paix dans un troupeau agité par tant de troubles. Les évêques et les clercs, que le

meurtrier impie a chassés de leurs églises, doivent aussi être rappelés par les ordres de Votre Majesté; les autres personnes que la même malveillance a bannies de leurs demeures, doivent jouir du même bienfait; afin qu'à l'avenir, délivrés sans retour du bruit fâcheux des désordres et des chicanes, nous puissions nous réjouir pleinement et parfaitement de la grâce de Dieu et du mérite de votre foi. Car, s'il se trouve quelque esprit remuant, assez oublieux de l'espérance chrétienne et de son propre salut, pour oser transgresser, par la moindre dispute, les décrets portés par le saint concile de Chalcédoine, conformément à la doctrine de l'Évangile et des Apôtres, et pour ébranler ainsi les décisions même du saint concile de Nicée, nous confondons ce brouillon téméraire avec tous les hérétiques qui ont eu des sentiments impies et détestables touchant l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ; nous lui appliquons le même anathème, et nous l'enveloppons dans la même exécration. Nous désirons, en un mot, qu'on ne refuse pas le remède de la pénitence à ceux qui s'amendent, au moyen d'une satisfaction légitime; mais nous voulons qu'on laisse subsister contre les rebelles la juste sentence prononcée par le concile.

« Donnée le seizième jour avant les calendes de septembre, sous le consulat des empereurs Léon et Majorien (1). »

(1) Quesnel, *Ep.* CXXXIII.

Avec cette lettre de créance, les légats remirent à l'empereur la grande instruction sur la foi dont saint Léon avait annoncé l'envoi dès le 1er décembre 457. Le mystère de l'Incarnation et de la Rédemption est exposé de nouveau dans cette instruction avec une précision, une clarté et une éloquence dignes de la fameuse lettre à Flavien et de celle aux moines de la Palestine (1). Je renvoie à la fin du volume ce document, dont l'étendue suspendrait trop longtemps le cours de notre récit.

Les ambassadeurs de saint Léon trouvèrent un grand changement dans la situation des affaires à Constantinople. Anatole était mort dans l'été de cette année 458. Il avait quitté la scène du monde, emportant le regret de n'avoir pu réussir dans ses projets ambitieux de primauté. Sans être doué d'un génie supérieur, Anatole fut cependant le représentant d'un système qui, à cette époque, succombait sous les droits et l'autorité légitime de la Papauté. La constitution du patriarcat, telle qu'elle s'était développée en Orient, avait atteint le plus haut degré de puissance par l'importance dont jouissait, depuis un demi-siècle, le siége de Constantinople. Quand le siége d'Alexandrie eut disputé, pendant de longues années, à l'évêque de la nouvelle Rome la suprématie dans l'Église d'Orient; quand Dioscore, par l'hérésie et la violence, ayant usurpé cette suprématie, succomba enfin sous la réprobation universelle de l'Église, la victoire parut assurée au patriarche de la capitale impériale; et de même que les évêques d'Occident étaient toujours restés fidèlement attachés au Siége apostolique, dans lequel ils reconnaissaient et respectaient le centre

(1) Quesn., *Ep.* CXXXIV. — Ball., CLXV. — Voir cette lettre à l'appendice du tome II. — La lettre aux moines de la Palestine, à l'appendice du tome I. — La lettre à Flavien, tome I, page 189.

de l'unité universelle, ainsi Anatole aspirait à devenir un centre semblable pour l'Orient, afin de s'attribuer la même primauté que celle exercée par l'évêque de Rome dans l'Occident. L'Église, dans ce système, eût été, dès ce siècle, partagée en deux grandes fractions, et la catholicité eût été gouvernée par deux pasteurs suprêmes, les évêques de Rome et de Byzance. Anatole fut le promoteur actif du mouvement qui marchait à la réalisation de ce but. Mais il vint se briser contre ce rocher au pied duquel ont expiré tant de schismes et d'hérésies. Comme nous l'avons vu, saint Léon devina la pensée d'Anatole et les conséquences funestes qu'elle devait avoir pour l'Église. C'est pourquoi il mit tant de vigueur, de persévérance et même de sévérité pour couper le mal à sa racine. La mort d'Anatole mit fin à cette lutte, dans laquelle le génie et la prévoyance de saint Léon retardèrent de quatre siècles le triomphe du schisme qui étouffa en Orient toute la vitalité de la civilisation chrétienne. Anatole eut pour successeur Gennade, prêtre de Constantinople, qui tint le siége pendant treize ans et deux mois; il se montra catholique plus sincère et évêque plus zélé pour la défense de la foi que son prédécesseur. La même année vit mourir aussi les patriarches d'Antioche et de Jérusalem. Leur mort ne produisit aucun changement, car ils avaient exercé pendant leur vie une influence peu considérable.

Pendant que les légats traitaient les affaires générales de l'Église auprès de l'empereur, saint Léon s'occupait de réparer les désordres produits par les Barbares, et de rétablir la discipline et l'ordre moral dans la société et l'Église d'Occident. Les fréquentes invasions des Barbares, le trouble qu'elles apportaient dans toutes les relations,

ne pouvaient manquer de désorganiser la vie religieuse et du clergé et du peuple. Les efforts du Pape, pendant les dernières années de sa vie, tendirent surtout à mettre un terme à ce déplorable état de choses, par plusieurs décrétales et ordonnances. La première occasion d'agir lui fut offerte par quelques abus qui existaient dans la haute Italie, et dont il fut averti par Adéodat, diacre de l'Église romaine. Nicetas, évêque d'Aquilée, s'était adressé à ce clerc afin d'obtenir la décision du Pape sur certains cas douteux. Aquilée avait été, comme nous l'avons vu plus haut, prise après une vigoureuse défense, et saccagée par les Huns dans leur marche vers Rome. Les Barbares, selon leur coutume, emmenèrent en captivité tous les hommes en état de porter les armes et qui n'avaient pas été tués pendant le siége. Les femmes de ces hommes ayant renoncé à tout espoir de revoir jamais leurs époux, se remarièrent. Il arriva cependant que plusieurs de ces prisonniers, étant parvenus à briser leurs fers, retournèrent dans leur patrie et réclamèrent leurs femmes. Nicetas, à qui l'on demandait une décision dans des affaires de ce genre, pria le Pape de lui donner une règle de conduite. Saint Léon répondit par une décrétale du 21 mars 458, portant que les femmes qui avaient épousé un second mari dans la conviction que le premier était mort, ne devaient pas être blâmées, mais qu'elles devaient absolument renoncer au second si le premier revenait et la redemandait. Celles qui s'y refuseraient devaient être excommuniées. Le Pape établissait sa décision sur ces passages de l'Écriture sainte : *A Deo jungitur mulier viro*, et *Quod Deus junxit, homo non separet*. D'ailleurs, ajoutait-il, les lois civiles elles-mêmes ordonnaient de restituer, à celui qui revenait, ses terres et ses autres propriétés ; à combien

plus forte raison ne devait-on pas leur rendre l'objet auquel le nœud le plus fort et le plus saint les unissait? Dans la même lettre, le Pape donna aussi des instructions sur la manière dont il fallait se conduire envers ceux qui, forcés par les Barbares ou par les dernières extrémités de la faim et de la misère, avaient mangé de la chair des offrandes. Ceux qui ne l'avaient fait que par crainte ou par besoin, devaient s'en purifier par une sincère pénitence. Il en était de même de ceux qui, par violence ou par ignorance, s'étaient fait baptiser une seconde fois par les Barbares. Le Pape recommande surtout de s'attacher moins à la longueur qu'à la sincérité de la pénitence. Ceux qui n'avaient reçu le baptême que des hérétiques seulement devaient être confirmés, afin que, par l'invocation du Saint-Esprit et l'imposition des mains, ils pussent obtenir la force et la sanctification du baptême, dont ils n'avaient reçu jusqu'à ce jour que la forme. Nicetas fut chargé de transmettre ces instructions à tous les évêques de sa province.

L'évêque Néonas, de Ravenne, ayant adressé des questions semblables, reçut la même réponse. Il était arrivé que des personnes, qui avaient été emmenées en esclavage pendant leur enfance, exprimaient à leur retour le désir d'être baptisées. Le Pape décida qu'il fallait différer de les satisfaire jusqu'à ce que l'on eût obtenu quelques renseignements positifs, pour savoir s'ils n'avaient pas déjà reçu ce sacrement pendant leur séjour chez les Barbares, et ne le leur accorder que si la preuve devenait impossible. Au commencement de cette lettre à Néonas, le Pape déclare qu'il ne rend jamais de décision qu'après avoir consulté l'Écriture sainte et la tradition. Dans quelques cas particuliers, comme dans ceux qui précèdent, les difficultés étaient soumises à une assem-

blée d'évêques, et il est même probable que saint Léon en appelait plusieurs à Rome, tous les ans, vers la fin de l'été.

C'est à la fin de cette même année 458 qu'il faut rapporter aussi la publication d'une loi de Majorien, qui avait succédé à Maxime, loi à la rédaction de laquelle on assure, peut-être avec raison, que saint Léon ne fut pas étranger. L'empereur stipulait (1) que les femmes ne pourraient pas prendre le voile ou prononcer des vœux avant l'âge de quarante ans. Les parents ou les tuteurs qui se prêtaient à la violation de cette loi étaient condamnés à une amende équivalant au tiers de leurs biens, et les ecclésiastiques qui auraient facilité cette violation devaient être destitués et bannis. Le *Liber Pontificalis* dit en effet que saint Léon rendit une semblable ordonnance, ce qui paraît confirmé par un passage d'une lettre de ce Pape à l'évêque Rustique de Narbonne. Le motif pour lequel cette disposition, purement ecclésiastique, émana principalement de l'empereur et fut publiée en son nom, tient aux circonstances qui l'avaient rendue nécessaire et se comprend d'ailleurs parfaitement lorsqu'on en fait une lecture attentive. A cette époque, quand la vie du cloître commença à se développer dans l'Occident, l'usage s'introduisit, dans les maisons romaines les plus distinguées, d'engager, soit par persuasion, soit même par force, les filles à prendre le voile, pour empêcher le trop grand morcellement des propriétés de la famille. Il est facile de comprendre que cette coutume devait donner lieu aux plus grands abus; le but de cette loi était de les réprimer. Mais pour lui assurer une obéissance plus complète et plus générale dans les

(1) *Code Théodosien*. Neon. IV. Majoriani VIII.

classes de la société auxquelles elle était plus particulièrement adressée, il fallait qu'elle émanât de l'empereur, bien que les dispositions qui regardaient l'Église fussent l'ouvrage du Pape.

Rustique, évêque de Narbonne, avait écrit à saint Léon pour demander des éclaircissements sur divers articles au sujet desquels il éprouvait des doutes; il paraît même qu'à la vue de tant de maux et de désordres dans les affaires de l'Église il avait exprimé le désir de renoncer à ses fonctions. Le Pape commence sa lettre par lui reprocher de semblables sentiments, puis il lui communique ses décisions touchant les difficultés qu'il lui avait soumises. Rustique avait d'abord demandé quelle conduite il fallait tenir à l'égard d'un ecclésiastique qui avait pris indûment le titre d'évêque, et surtout ce qu'il fallait faire d'un clerc qui aurait été ordonné par un de ces faux évêques. Le Pape répondit que le premier ne devait, sous aucun prétexte, être reconnu; mais que le second pouvait rester clerc, lorsqu'il aurait été ordonné dans un diocèse qui possédait un évêque régulièrement institué et qui aurait permis l'ordination. « Cette restriction, dit Fleury, est difficile à entendre, à moins que l'on ne suppose que ces faux évêques avaient effectivement le caractère épiscopal, mais qu'ils l'avaient reçu par une ordination illégitime, comme Armentarius d'Embrun, déposé au concile de Riès. » —De plus, lorsqu'un clerc obtenait l'autorisation de faire la pénitence publique de l'Église, il ne devait pas moins la faire aussi en particulier.— Quand les ministres de l'autel qui, étant laïcs ou lecteurs, se sont mariéset ont eu des enfants, ils doivent vivre dans la continence avec leurs femmes, quand ils sont élevés à un degré supérieur. — Si un prêtre donne sa fille en mariage

à un homme qui a déjà des enfants illégitimes, cet homme ne doit pas être regardé comme marié. — Les pénitents qui meurent avant d'avoir reçu la communion de l'Église doivent être recommandés à la miséricorde de Dieu. — Si un pénitent a un procès, il ne doit le soumettre qu'aux tribunaux ecclésiastiques. — Un pénitent ne doit pas se livrer au commerce, parce que cette profession fournit trop d'occasions de commettre des injustices. — Même après que sa pénitence est terminée, il est bon qu'il s'efforce de conserver la chasteté. — Les moines qui se marient et qui embrassent l'état militaire doivent se soumettre à une pénitence publique pour avoir violé leur vœu. — Les vierges qui se sont engagées à garder le célibat et qui se marient pèchent, alors même qu'elles n'ont point prononcé de vœux solennels.

Au commencement de l'année suivante, 459, saint Léon rendit une ordonnance, adressée principalement aux évêques de Campanie, de Samnium et de Picenum, et qui se rapportait à l'époque où il fallait administrer le baptême aux adultes. Le Pape avait appris que, dans ces provinces, on le donnait aussi, sans motifs suffisants, les jours où l'on faisait mémoire des martyrs, et en négligeant même les cérémonies préalables ordonnées par l'Église. Saint Léon exprimait une vive douleur de ce relâchement dans la discipline et menaçait de destitution ceux qui, sans nécessité, administraient le baptême dans une autre époque de l'année qu'à Pâques ou à la Pentecôte. Il paraît que le motif d'une si grande sévérité était fondé sur la honteuse cupidité de certains ecclésiastiques qui vendaient cette autorisation à ceux qui désiraient recevoir le baptême hors des temps fixés par la loi.

Dans cette même lettre aux évêques italiens, on rencontre une autre disposition remarquable concernant la discipline au sujet de la confession, disposition qui est devenue générale et constante. Voici le passage auquel nous faisons allusion : « Il faut aussi « faire cesser cette autre infractionque quelques per- « sonnes, comme je l'ai appris, se permettent, par un « grand abus. On doit désormais s'abstenir, d'une ma- « nière absolue, de lire publiquement la confession « écrite des pénitents, puisqu'il suffit que le poids de « la conscience se décharge dans le sein du prêtre par « une confession secrète. Car, bien qu'il paraisse digne « d'éloges de posséder une foi si abondante que, par « crainte de Dieu, on ne craigne pas de rougir devant « les hommes, néanmoins, comme tous les péchés ne « sont pas de telle nature que ceux qui désirent en faire « pénitence ne doivent hésiter de les confesser publi- « quement, il faut abolir cette coutume, qui ne saurait « être approuvée, de peur qu'en la conservant, bien « des gens ne s'éloignent du salutaire remède de la pé- « nitence, soit qu'ils en rougissent, soit qu'ils craignent « de faire connaître à leurs ennemis des actions qui les « exposeraient à la rigueur des lois. Il suffit de confesser « ses péchés d'abord à Dieu et puis au prêtre, qui « ajoute ses prières pour les péchés des pénitents. On « pourra décider un plus grand nombre de personnes à « faire pénitence, quand les pécheurs sauront que leurs « fautes ne parviendront point à la connaissance de tout « le peuple. »

Mais il est temps de ramener nos regards vets l'Orient, où les légats du Pape, secondés par le nouveau patriarche Gennade, parvinrent enfin à affaiblir l'influence des amis de Timothée Élure sur l'empereur. Il se déter-

mina à prendre des mesures plus décisives contre cet hérétique, qui se maintenait toujours dans la possession illégitime du siége d'Alexandrie. L'empereur publia un édit contre lui et envoya à Stilas, qui commandait ses troupes en Égypte, l'ordre d'éloigner Timothée d'Alexandrie, même par la force.

Stilas exécuta l'ordre de l'empereur, et Timothée fut chassé d'Alexandrie, avec son frère Anatole, et exilé en Paphlagonie; mais avant d'arriver au lieu de son exil, il sut, par les amis qu'il avait conservés à Constantinople, se procurer l'autorisation de se rendre dans la capitale, soit pour se justifier, soit pour implorer la grâce de l'empereur. Aussitôt que le Pape eut appris par Gennade et par ses légats que des mesures décisives avaient, à la vérité, été prises, mais que l'on paraissait toujours disposé à faire quelques concessions à Timothée, il écrivit à l'empereur pour le remercier au nom de l'Église tout entière. Mais afin de prévenir toute tentative nouvelle de l'hérétique pour se maintenir en possession du siége d'Alexandrie, en feignant peut-être de se convertir à la foi catholique, le Pape exhorta l'empereur, avec les plus vives instances, d'achever ce qu'il avait commencé, en donnant l'ordre d'élire immédiatement un nouvel évêque, qui serait exempt de tout soupçon d'eutychianisme, et sincèrement dévoué à la confession catholique; car il était nécessaire d'enlever à Élure tout espoir de jamais remonter sur un siége dont il s'était montré si indigne. Saint Léon écrivit encore dans le même sens à Gennade, en le priant de ne rien négliger pour presser l'élection d'un nouvel évêque d'Alexandrie. Il l'engage en même temps, dans le cas où Élure viendrait à Constantinople, d'empêcher qui que ce fût, apparemment parmi les mem-

bres du clergé, d'avoir des rapports avec lui, en public ou en particulier, et de s'opposer à toute réunion qui aurait pour but de discuter avec cet hérétique.

Le Pape obtint ce qu'il désirait. Élure ne vint pas à Constantinople; peut-être prévoyait-il que ses tentatives demeureraient sans succès. Il se rendit donc au lieu de son exil, à Gangre, où Dioscore avait été avant lui. Il y tint des assemblées schismatiques, et y excita plus d'une fois des troubles. Ces intrigues étant parvenues à la connaissance de l'empereur, Timothée fut banni dans la Chersonèse, avec l'ordre de le soumettre à une rigoureuse surveillance. L'empereur avait prescrit de hâter l'élection d'un nouvel évêque; elle eut lieu, et le choix du clergé et du peuple tomba sur Timothée Solophaciole. Dévoué de cœur à la foi catholique, il s'était attiré l'affection générale par la pureté de sa vie et la douceur de son caractère, et il sut si bien conserver l'une et l'autre après son élévation, que ses adversaires eux-mêmes, lorsque plus tard ils recouvrèrent un pouvoir passager, lui dirent : « Quoique tu ne sois pas de « notre communion, nous t'aimons! »

Vers la fin d'une carrière si remplie, saint Léon eut la joie bien rare de contempler le triomphe de ses luttes et de ses travaux, le rétablissement de l'ordre et de la légalité au sein de l'Église d'Orient. Dans les lettres qu'il écrivit au clergé d'Égypte et à Timothée Solophaciole, au sujet de cette élection, on voit éclater cette satisfaction d'un cœur passionné pour la vérité et la justice. Ces lettres, datées du 18 août 460, sont les dernières qui nous restent de ce grand Pape.

CHAPITRE XVII.

La reconnaissance universelle des peuples honore la mémoire du grand Pape, sauveur de la civilisation chrétienne.

> Il parut être né à la fois pour le bonheur de l'Église et de l'Empire.
>
> QUESNEL, *Vie de saint Léon.*

Mort de saint Léon. — Son tombeau. — Diverses translations de son corps. — Sa fête. — Considérations sur son génie, son caractère, sa mission. — Monuments élevés par saint Léon. — Ses travaux liturgiques. — Description d'une solennité religieuse sous ce grand Pape.

(461.)

Saint Léon a glorieusement terminé la mission que Dieu lui avait confiée ; il meurt en 461, après un pontificat de vingt-un ans. L'époque précise de sa mort n'est pas plus connue que celle de sa naissance ; les uns placent son décès au 30 octobre, les autres au 10 novembre 461 ; d'autres encore au 11 avril et au 28 juin

462 (1). Le Bréviaire romain se prononce pour le 11 avril, et célèbre en ce jour la fête de notre Saint; le Bréviaire parisien adopte le 10 novembre. Cette dernière date me paraît mieux s'accorder avec celle de l'avénement de son successeur, l'archidiacre Hilaire, qui fut consacré Pape le dimanche 19 novembre 461. Hilaire est ce légat qui, dans le conciliabule d'Éphèse, défendit avec tant d'héroïsme la cause de l'orthodoxie et de la primauté du Saint-Siége. Ces différences dans l'époque assignée à la mort de saint Léon proviennent de cette circonstance que, parmi les Églises, les unes choisirent, pour honorer la mémoire de notre Saint, le jour de sa consécration comme Pape, d'autres le jour de la translation de son corps, et ces diverses dates furent prises pour le jour même du décès. Quant au genre de mort, à sa personne et à sa vie privée, ses contemporains ne nous ont laissé aucuns renseignements. Ils ont pensé que l'éclat de ses grandes actions suffirait à l'admiration de la postérité. Les restes vénérés de saint Léon furent déposés sous le portique de la basilique de Saint-Pierre, à l'entrée de la nef : aucun Pape n'avait encore obtenu cet honneur; jusqu'à cette époque on avait continué de placer leur corps dans diverses catacombes. En faisant allusion à ce premier tombeau de notre Saint, une belle inscription du septième siècle disait : *Autrefois Léon-le-Grand gardait, comme un pasteur fidèle, l'enceinte de l'église et le troupeau de Jésus-Christ; il était alors, en quelque sorte, le portier du temple.* Saint Léon fut changé de place dans la même église, le 11 avril de l'année 462, jour qui a été pris pour celui de sa sépulture, et auquel son nom se trouve dans

(1) Voyez, sur cette question, la longue et savante dissertation de Quesnel, *OEuvres de saint Léon*, tome II, page 182 et suiv.

le calendrier romain. Un grand nombre de Papes furent successivement enterrés dans le même endroit, comme pour servir de garde funèbre à saint Léon; il arriva que le tombeau de notre grand Pontife fut tellement pressé par les rangs multipliés de ces sépulcres, que le sien était entièrement caché, à la fin du septième siècle, époque à laquelle le pape Sergius Ier occupait la Chaire de saint Pierre. Sergius avait une telle vénération pour saint Léon, qu'il ne put souffrir de voir son corps ainsi confondu, et, averti par une révélation particulière, il enleva ses restes insignes du lieu trop obscur où ils reposaient, et les fit transporter plus haut, près de l'autel de saint Pierre. Cette translation ayant eu lieu le 28 juin, jour auquel l'Église célébrait la fête du pape saint Léon II, il est résulté de cette rencontre, pendant plusieurs siècles, une confusion dans le culte de ces deux Pontifes. Sergius éleva à notre Saint un mausolée magnifique, sur lequel il fit graver une épitaphe en vingt vers, qui est parvenue jusqu'à nous (1).

Hujus apostolici primum est hic corpus humatum,
Quod foret et tumulo dignus in arce Petri.
Hinc vatum procerumque cohors, quos cernis adesse,
Membra sub egregia sunt adoperta domo.
Sed dudum ut Pastor magnus Leo septa gregemque
Christicolam servens janitor arcis erat,
Commonet e tumulo, quod gesserat ipse superstes
Ne lupus insidians vastet ovile Dei.
Testantur missi pro recto dogmate libri,
Quos pia corda colunt, quos mala turba timet.
Rugiit et pavida stupuerunt corda ferarum,
Pastorisque sui jussa sequuntur oves.

(1) Voyez Gruter et Mabillon, *Analect.* III, p. 43.

Hic tamen extremo jacuit sub marmore templi,
Quem jam pontificum plura sepulcra tegunt.
Sergius antistes divino impulsus amore
Hunc in fronte sacrae transtulit inde domus.
Exornans rutilam pretioso marmore tumbam,
In quo poscentes mira superna vident.
Et quia præmicuit miris virtutibus olim,
Ultima pontificis gloria major erit.

« Le corps de cet homme apostolique est le premier qui ait été enterré dans l'église de Saint-Pierre ; il méritait d'y obtenir un tombeau. Ensuite, une foule de Pontifes et de grands, que vous voyez autour de vous, ont été inhumés dans l'intérieur de cette admirable basilique. Autrefois Léon-le-Grand gardait, comme un pasteur fidèle, l'enceinte de l'église et le troupeau de Jésus-Christ; il était alors, en quelque sorte, le portier du temple. Il nous remet dans l'esprit, du sein de son sépulcre, ce qu'il a fait durant sa vie, en empêchant que le loup ne pénétrât par surprise dans le bercail de Dieu pour le ravager. Nous en avons un témoignage éclatant dans les livres qu'il a composés en faveur du dogme orthodoxe, livres que les âmes pieuses chérissent, et qui épouvantent la tourbe des méchants. Il rugit, comme un lion invincible ; les cœurs effrayés des bêtes féroces se glacèrent ; et les brebis suivirent les ordres de leur pasteur. Ce grand homme cependant gisait sous le dernier marbre du temple ; les tombeaux d'un grand nombre de Papes semblaient déjà le dérober à tous les regards. Le pape Sergius, animé de l'amour divin, le retira de cet endroit obscur, et le plaça sur le devant de l'édifice sacré. Il orna d'un marbre précieux la tombe vénérable, où les suppliants voient accomplir

des merveilles célestes ; et, parce que Léon fit briller jadis dans sa personne des vertus sublimes, la dernière gloire de ce saint Pontife sera plus grande que celle dont il a joui. »

Au commencement du douzième siècle, le pape Pascal II plaça dans le même oratoire, à côté de saint Léon-le-Grand, le corps des papes Léon II, Léon III et Léon IV. Ces quatre corps furent exposés à la vénération des fidèles, le 20 mai 1607, sous le pontificat de Paul V, quand il les fit transporter dans la nouvelle basilique de Saint-Pierre. Le savant auteur de *Rome Souterraine*, Paul Aringhi, nous a donné une très-intéressante description de la cérémonie de cette translation.

« Indépendamment de Léon Ier, trois autres saints Léons, Souverains Pontifes, savoir : le second, le troisième et le quatrième Papes de ce nom, avaient été enterrés dans le même oratoire (à droite de la grande abside, près l'autel de saint Pierre, dans l'église de ce bienheureux apôtre). On les y trouva heureusement, l'an de grâce 1607, le 20 mai, sous le pontificat de Paul V. Suivant les ordres de ce Pape, les corps des quatre Saints devaient être transportés en même temps dans la nouvelle basilique. L'autel de l'oratoire ayant été abattu, la dépouille mortelle de trois des Bienheureux s'offrit aux yeux des spectateurs, dans un cercueil composé de plaques de marbre. Cependant l'un des trois corps était placé dans une bière de bois renfermée au même endroit; tout le monde jugea que c'était sans doute celui du pape Léon IV, parce qu'il était plus entier que les autres et moins dégradé. Sous cette urne, et séparée par l'interposition d'un pavé de pierre, on découvrit aussi une autre bière de bois, éloignée de la

terre par des piquets de fer, laquelle contenait le corps de saint Léon Ier, intact dans toutes ses parties, et revêtu d'ornements pontificaux. Le saint Pontife portait sur la tête une mitre suivant l'usage (1); il était couvert d'une chasuble assez ample, comme le pratiquaient les anciens; on apercevait ses mains jointes sous la chasuble. Dans la partie supérieure, il était enveloppé du *pallium,* marque distinctive qui annonce la plénitude de la puissance pontificale. On pouvait encore distinguer les restes du *pallium,* surtout par deux très-petites croix de couleur rouge et par une aiguille d'or, attachée à une agraffe, qui avait servi à retenir le *pallium.* Le corps avait en longueur sept palmes et trois quarts. Toutes ces saintes reliques, après avoir reçu le culte de vénération qui leur était dû, furent transportées ensemble, la même année, le 27 mai, comme un trésor d'un prix inestimable, dans la nouvelle basilique, dans la dernière chapelle du bout de l'église qui regarde le midi, et elles y furent religieusement déposées dans un magnifique sarcophage en marbre, travaillé avec la dernière perfection, et orné de sculptures représentant des sujets sacrés, savoir : le corps de saint Léon Ier, dans son ancienne bière de bois, qui était enchâssée dans un cercueil de plomb; et les corps des trois autres Papes, dans une bière de cyprès, posée sur des piquets de fer, afin que leurs ossements demeurassent entièrement séparés du corps de saint Léon Ier. On appliqua au sarcophage l'inscription suivante, gravée sur une lame de plomb :

Les corps des saints Papes connus sous les noms de Léon Ier, Léon II, Léon III et Léon IV étaient inhumés

(1) A cette époque, un bonnet rond fort simple.

dans la partie droite de la basilique, à côté du grand autel du prince des apôtres, sous l'autel de l'ancien oratoire, et recouverts d'un pavé construit par-dessus. Après les avoir tirés de là, par l'ordre du Souverain-Pontife Paul V, Évangéliste Palotti, cardinal de Cozenza, du titre de Saint-Laurent IN LUCINA, *archiprêtre de cette église, les a fait apporter, au milieu d'une procession solennelle, dans le nouveau temple, dans la même partie méridionale, le 27 mai, le dimanche après l'octave de l'Ascension, en 1607, la troisième année du pontificat de Paul V* (1). »

En 1715, une nouvelle translation eut lieu, et l'illustre pape Benoît XIV, qui, avant d'être élevé au trône pontifical, avait assisté à cette cérémonie, ordonna de placer saint Léon-le-Grand au nombre des *Docteurs de l'Église,* et fixa plus exactement qu'on ne l'avait fait jusqu'à ce jour la solennité de sa mémoire (2). L'Église de Rome, qui célèbre au 11 avril la fête de notre Saint, a voulu donner à l'office du rit double qui lui est consacré le plus haut degré d'honneur, et témoigner, par le choix des textes sacrés, combien elle vénère à la fois dans ce Pontife le défenseur et de la vérité catholique et de la primauté du Saint-Siége. Le janséniste Quesnel n'a pu s'empêcher de signaler ce caractère particulier de l'office romain, il dit :

« Je dois faire remarquer la prérogative singulière de cet office, où l'on dit au premier nocturne les mêmes leçons tirées de la première épître de saint Pierre, que

(1) *Rome souterraine*, par le P. Paul Aringhi, 1651 ; liv. II, chap. VIII. Ce savant ouvrage est une traduction latine, avec additions, du recueil d'Antoine Bosio, *Roma sotterranea;* Rome, in-fol., 1632.

(2) *OEuvres de saint Léon*. — Baller., t. II, pages 609-614.

dans les deux solennités de la Chaire de ce saint Apôtre; au troisième nocturne et à la messe, la même leçon de l'Évangile qui se dit pour la solennité de la Chaire de saint Pierre et pour la fête du même Saint, laquelle leçon est empruntée au chapitre seize du saint Évangile selon saint Matthieu. Ce privilége particulier est dû sans doute à la piété, au courage et au savoir avec lesquels saint Léon a expliqué et défendu contre Eutychès la foi de l'Incarnation et la confession de saint Pierre, *qui, inspirée par Dieu le Père au cœur de l'Apôtre, s'est élevée au-dessus de sincertitudes de toutes les opinions humaines et a reçu la fermeté du rocher:* ce qui a fait approuver la lettre de saint Léon, par un concile œcuménique, comme conforme à la foi de saint Pierre, et ce qui a fait dire aux mêmes Pères de Chalcédoine : *qu'il avait été établi par tous les fidèles l'interprète des paroles du prince des apôtres* (1). »

Les églises de Warzbourg, en Allemagne, de Saint-Étienne, à Périgueux, de l'abbaye de Saint-Magloire, à Paris, comptaient parmi leurs plus précieuses reliques quelques portions insignes du corps de saint Léon (2).

Mais s'il est honoré du nom de Saint dans l'Église, il est honoré aussi du titre de Grand dans l'histoire; il a été du très-petit nombre de ces héros à l'admiration desquels les générations futures, comme les générations contemporaines, sont restées également fidèles. L'hérésie, la philosophie, l'esprit de dénigrement, qui n'ont pas épargné la mémoire de tant de bienfaiteurs de l'humanité, ont été forcés, par la voix unanime des siècles, de rendre hommage à la vertu et au génie de saint

(1) *OEuvres de saint Léon*, tome II, Dissert. n° 12.
(2) *OEuvres de sant Léon*, tome II, Dissert. n° 12 *bis*.

Léon. Ce surnom de *Grand,* seul sur le Saint-Siége, il l'a porté jusqu'à ce jour avec son successeur Grégoire Ier. Quels sont donc les signes de la véritable grandeur d'un caractère dans l'histoire? Quelles sont les qualités qui peuvent donner des droits légitimes à ce titre éminent et inviolable? Le grand homme est celui qui concentre toutes les forces et toute l'activité de son être sur une idée véritablement historique; or, une idée est considérée comme historique, lorsqu'elle est le premier anneau d'une longue chaîne d'événements qui constituent une époque; lorsqu'elle devient l'élément vital et générateur de la civilisation, le but de tous les efforts de l'intelligence, et que, dès son apparition, elle s'incarne non pas seulement dans un peuple et dans un siècle, mais dans l'humanité tout entière. C'est pourquoi les grands hommes se présentent surtout dans les époques de transition, alors précisément que les sociétés ont plus besoin de ces génies, les uns doués de la puissance de créer, les autres de féconder la semence régénératrice.

Si nous voulons constater les motifs qui ont mérité à saint Léon le surnom de Grand, résumons la situation dans laquelle il a trouvé les affaires de l'Église et la situation dans laquelle il les a laissées.

Pour accomplir son œuvre de transformation de l'homme et de l'organisation sociale, le christianisme dut être à la fois, comme l'a dit M. Guizot, une religion et une Église. Il avait besoin et du dogme et de la hiérarchie. Porter atteinte à l'un ou à l'autre de ces deux éléments constitutifs de la vie chrétienne, c'était ruiner la mission du christianisme. Or, à l'époque où l'action de saint Léon commença, le dogme et la hiérarchie se trouvaient dans un état de crise très-grave.

Depuis près d'un siècle et demi, c'est-à-dire depuis les premières luttes de l'Arianisme, la doctrine catholique était attaquée de tous côtés par une foule d'hérésies qui se succédaient sans relâche, par les manichéens, les priscillianistes, Pélage, Nestorius, Eutychès. Ces deux dernières hérésies, qui s'élevèrent sous le Pontificat de saint Léon, étaient particulièrement dangereuses, parce qu'elles sapaient le fondement même du dogme chrétien, la source de sa vie, la personne du Rédempteur, la nature de ses rapports avec la Divinité et l'humanité. Il importait essentiellement d'opposer à ces doctrines hérétiques des explications d'une orthodoxie claire, précise, ne donnant prétexte à aucun sophisme, à aucun subterfuge; car toute inexactitude ou obscurité eût conduit à la corruption et à la destruction de la doctrine catholique.

L'organisation et la constitution de l'Église se trouvaient non moins gravement menacées. Indépendamment des preuves données par l'enseignement de la foi, l'histoire elle-même a démontré que la primauté, malgré toutes les contradictions et les attaques auxquelles elle a été livrée, est la forme la plus parfaite que l'Église ait pu et dû adopter pour sa hiérarchie. Toute autre tentative d'organisation pour échapper à la primauté a succombé. La constitution métropolitaine avait déjà cédé la place au patriarcat, plus parfait que la précédente; mais cette dernière forme elle-même avait donné lieu, dans la première moitié du cinquième siècle, comme nous l'avons vu, à des abus dont la conséquence inévitable devait être ou le passage à une organisation meilleure ou une marche rétrograde qui eût entraîné la ruine de la hiérarchie. Un des patriarches de l'Orient avait usurpé une prépondérance qui rendit

bientôt tous les autres évêques d'Orient dépendants de son siége, et leur enleva toute considération et toute autorité. Ce patriarche, celui d'Alexandrie, faisant régner l'erreur à la place de la vérité, ravagea l'Église d'Orient, renversa dans son sein la paix, l'ordre et la légalité, et produisit cette déplorable situation qui aboutit au brigandage d'Éphèse. Une réaction éclate, et c'est l'évêque de Rome qui la dirige; mais, quand elle a triomphé, quand le pouvoir illégitime est abattu, le même abus se représente sur un autre théâtre. Le patriarche de Constantinople veut profiter de la victoire remportée sur son adversaire pour établir, à son profit, la même domination exclusive sur l'Église d'Orient. Si une résistance énergique n'était pas opposée à cette tentative, l'Église restait à tout jamais divisée; l'unité, dans la constitution hiérarchique et plus tard dans le dogme, était détruite; une Église occidentale et une Église orientale eussent peut-être existé l'une à côté de l'autre; mais, à coup sur sûr, l'Église chrétienne universelle, à laquelle nous croyons et dans laquelle nous vivons, eût été anéantie.

Saint Léon s'est mis à l'œuvre avec l'intelligence claire et vive de cette situation. Il a vu à la fois et le mal et le remède. Pénétré des devoirs attachés à la mission qui lui a été confiée comme successeur de celui que le fondateur de l'Église a chargé de la diriger, ses actes, à tous les moments de sa vie, embrassent l'universalité de l'Église. Tout d'abord il se porte à la défense du dogme, et ses coups tombent sur les manichéens, les priscillianistes, les pélagiens, les nestoriens, les eutychéens. Il les attaque, en opposant la vérité à l'erreur. Il nous apprend lui-même à quelles sources il puise ses décisions sur les dogmes combattus: c'est dans l'Écri-

ture-Sainte et la tradition. La clarté, la précision et la profondeur de ces décisions nous ont révélé la vigueur et l'élévation de son génie. Ses lettres sur les questions dogmatiques ont fait faire de grands progrès à l'enseignement théologique, et celles où il expose la doctrine de l'Église sur l'Incarnation et la Rédemption sont encore les traités les plus complets qui existent sur cette matière.

En appréciant les travaux de ce grand Pape contre les hérésies, nous rencontrons l'occasion d'examiner, comme nous l'avons promis (1), une question intéressante, qui fournit à l'ignorance et à la mauvaise foi un prétexte fréquent de calomnies contre l'Église et le Saint-Siége, nous voulons parler de l'opinion de saint Léon sur les châtiments à infliger aux hérétiques. Plusieurs écrivains lui ont reproché d'avoir regardé la mort comme la punition due à l'opiniâtreté dans l'erreur, et d'avoir excité le pouvoir temporel à exécuter cette peine. Quelques explications sont nécessaires.

L'histoire nous enseigne que, depuis Constantin, une foule de lois et d'institutions avaient pour but de rendre l'État chrétien; et les intelligences avaient été si profondément modifiées dans toutes les classes de la société, que les intérêts de la religion et les questions qui s'y rapportent apparaissaient aux yeux de tout le monde comme l'objet le plus important, et l'empire absolu de la vérité comme l'idéal social à réaliser. La tendance naturelle et inévitable des esprits était donc de regarder comme faux et mauvais tout ce qui vivait en dehors de l'Église et, à plus forte raison, tout ce qui lui était hostile. Cette conviction s'étant puissamment emparée

(1) Voyez tome I, page 153-154.

de l'existence entière de cette société, on ne doit donc pas s'étonner si les fidèles voyaient dans les hérétiques des ennemis de ce qui était pour eux le souverain bien, la vie, plus que la vie : les hérétiques étaient des ennemis personnels. Si l'Église ne pouvait leur opposer que des armes spirituelles, elle avait, d'un autre côté, le plus grand intérêt à les éloigner de son sein, afin d'empêcher la contagion de l'erreur : c'est ce qu'elle faisait, d'abord par la réfutation de l'hérésie et par la proclamation de la vérité, et, lorsque ce moyen restait sans succès, par l'excommunication. L'État, qui avait lié son existence à celle de l'Église et qui était obligé d'exercer les moyens extérieurs, toutes les fois que celle-ci employait les moyens spirituels, l'État voyait aussi nécessairement dans les hérétiques et les schismatiques des ennemis, ennemis qui pouvaient devenir d'autant plus dangereux qu'il leur arrivait d'attaquer, comme, par exemple, les donatistes, les fondements mêmes de tout pouvoir, l'ordre public, le respect pour la propriété, toutes les institutions politiques et judiciaires; tandis que, par leurs doctrines, ils ébranlaient la base morale de la vie sociale, la croyance catholique. Or, la manière dont on punissait les hérétiques s'accordait avec l'organisation de l'État, à cette époque, où, d'un côté, les individus, en face du souverain, ne jouissaient d'aucuns droits politiques ; et où, de l'autre, les limites respectives du spirituel et du temporel se trouvaient souvent confondues ; ajoutez que le code pénal était entaché de la plus cruelle inhumanité. Il y a injustice et profonde ignorance de l'histoire à représenter saint Léon comme ayant exigé le premier de la puissance temporelle, au nom de l'Église, l'emploi des mesures les plus sévères et même de la peine de mort contre

les hérétiques. Cette assertion est contraire à la vérité des faits, car long-temps avant lui, et depuis Théodose, les lois les plus rigoureuses avaient été rendues contre les hérétiques par cet empereur et par tous ses successeurs. De même, également, la peine de mort fut prononcée et exécutée contre eux longtemps avant le Pontificat de saint Léon, puisque l'usurpateur Maxime fit mourir Priscillien à Trèves en 385. J'ai eu déjà occasion de constater avec quel zèle les évêques les plus pieux et les plus illustres, saint Martin, saint Ambroise, s'opposaient à ces exécutions. Quand l'Église, toute-puissante à Chalcédoine, a été appelée à punir, dans la personne de Dioscore et d'Eutychès, les cruautés les plus impitoyables contre de saints évêques, les outrages les plus odieux contre la discipline, les attaques les plus criminelles contre la croyance universelle, l'exil a été le seul châtiment infligé à tant de forfaits. Quant à saint Léon, le reproche est d'autant plus injuste qu'il n'a pas même de prétexte, et, dans la lettre sur laquelle on a établi l'accusation que je combats, il déclare, au contraire, que l'Église se contente de la sentence spirituelle et repousse toute vengeance sanglante (1). Ces injustices et ces méprises sont familières à nos historiens modernes, qui appliquent à une organisation sociale toute différente les idées de leur époque. A ce sujet, le célèbre Mœhler, défendant sa *Symbolique* contre le docteur Baur, fait les réflexions suivantes :

« Un siècle, où les mœurs sont relâchées et les habi-
« tudes brutales, exige l'emploi de moyens plus rigou-
« reux que ceux dont on se sert dans une époque civili-

(1) *Ep. ad Turib.* Voyez tome I, page 153-154.

« sée pour arriver au même but. On se forme une idée « bien imparfaite de l'Église chrétienne primitive, si on « la regarde à tous égards comme le plus beau temps de « la vie chrétienne; dès le deuxième et le troisième siècle « elle renfermait déjà beaucoup d'éléments barbares, et « c'est par là seulement, en y joignant les autres causes « connues, que l'on peut expliquer la sévère discipline « qui régnait à cette époque. L'esprit grave et moral de « l'Église s'empara instinctivement de ce moyen, dont « une longue expérience a prouvé l'efficacité. Dans le « quatrième et le cinquième siècle, la masse de ces élé- « ments étrangers à la vie chrétienne était considérable, « puisque la plupart des païens de l'Empire romain en- « traient extérieurement dans l'Église en conservant trop « souvent le paganisme dans leur cœur. »

Cette étude des actions de saint Léon nous le montre partout et toujours suivant la même conduite, comprenant e dirigeant les affaires avec la même hauteur de vues, la même grandeur d'âme. Chef de l'Église, il n'a jamais cherché que l'intérêt général de la chrétienté, et les résultats ont répondu à la pensée qui l'inspirait. Au commencement de son Pontificat, une partie considérable de l'Église se trouvait livrée à des divisions et à des désordres qui la menaçaient d'une ruine inévitable; à sa mort il la laissa dans un état de repos, de paix et d'unité aussi complet que les circonstances le permettaient; et si l'on se demande comment saint Léon a pu exécuter de si grandes choses au milieu d'un siècle bouleversé par tant de calamités et de révolutions, il faut répondre qu'à l'intelligence de ses devoirs, puisée dans les profondeurs les plus intimes de son vaste génie, il sut unir cette volonté inébranlable qui proportionne l'activité et

le dévouement aux difficultés de la mission à remplir. Voilà ce qui fait les hommes héroïques. En constituant avec plus de force la primauté du Saint-Siége, en faisant universellement reconnaître son action et sentir son influence, saint Léon a rendu à l'établissement du christianisme un des services les plus signalés qu'il ait jamais reçus. Considérez ce milieu du cinquième siècle si troublé, divisé par tant de luttes, en proie à tant d'éléments de dissolution, et dites comment le Christianisme eût été sauvé sans l'unité de direction, sans une concentration plus puissante de la hiérarchie ? Si la constitution du patriarcat eût triomphé, l'Église universelle était partagée en une foule d'églises provinciales; et comment ces églises isolées, privées d'un centre d'union, auraient-elles pu résister aux attaques du dedans et du dehors, à toutes les hérésies, à la corruption, à l'ambition, à l'indiscipline et au relâchement, à la tyrannie des princes, aux invasions des Barbares, enfin, à toutes les calamités qui viennent fondre sur ces malheureux siècles de transition où l'humanité gémit dans l'enfantement d'une nouvelle organisation sociale ? Le triomphe et la glorification de la primauté par saint Léon a donc été le salut de l'Église catholique, le salut de la civilisation chrétienne (1).

L'un des chefs du jansénisme, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, Quesnel, en terminant sa dissertation sur la vie de saint Léon, écrit cet éloge bien remarquable sous la plume d'un adversaire de la primauté du Saint-Siége :

« Il est facile de savoir ou de comprendre, par les détails que nous avons rapportés, avec quelle prudence

(1) Arendt, *Vie de saint Léon*, p. 406 à 412.

saint Léon tint le gouvernail de l'Église, avec quelle constance il lui servit de pilote sans céder à aucunes tempêtes, avec quelle vigilance il pourvut à tout, au milieu des circonstances les plus pénibles. Après avoir heureusement accompli tant de travaux, il quitta sa demeure terrestre pour s'unir à Jésus-Christ, afin d'entrer en partage de l'héritage éternel de Celui dont il avait tenu la place sur la terre. Heureux Pontife, sans contredit, puisque, dans le cours de sa vie, il demeura toujours inébranlable parmi les agitations des Églises dissidentes, les sentiments opposés des évêques et les entreprises des hérétiques, sans se laisser intimider par la difficulté des temps et des affaires. Il ne plia point sous la majesté des rois, il ne fut point abattu par l'autorité mensongère d'un faux concile, il ne fut point surpris par les artifices d'Anatole, évêque de Constantinople; au-dessus de tous les périls, il employa ses triomphes à l'avancement de la foi; il calma les différends des Églises, il étouffa les tentatives téméraires; il corrigea ou punit les crimes des méchants; portant de tous côtés des regards infatigables, il n'omit rien de ce qui pouvait être avantageux aux intérêts de l'Église et de l'Empire chrétien. Il eut cela de glorieux et de remarquable qu'il parvint au pontificat dans un temps où presque tout l'Orient était infesté d'affreuses hérésies, les colonnes de l'Église renversées ou chancelantes: tandis qu'à sa mort il laissa la paix partout affermie, et les principaux siéges occupés par des évêques qui mettaient autant de soin à maintenir la tranquillité que d'autres avaient eu d'ardeur pour allumer la guerre, ou de pusillanimité pour l'éteindre. Gennade avait succédé à Anatole, dont la légèreté et l'inconstance étaient poussées jusqu'à l'extrême; Timothée Solophaciole avait été sub-

stitué à Timothée Elure, dont l'impiété ne connaissait pas de bornes; enfin, Anastase avait remplacé Juvénal de Jérusalem, qui avait montré de la faiblesse en matière de foi. Ajoutez que, comme à l'époque de son élévation sur le siége de Rome, il accommodait les querelles privées qui tenaient alors les généraux dans l'inaction; ainsi, dans tout le cours de son Pontificat, il s'attacha à calmer les troubles de l'Église, et vint à bout de les apaiser, en sorte qu'il parut être né à la fois pour le bonheur de l'Église et de l'Empire (1). »

Au milieu de tant de travaux et de soucis pour le gouvernement spirituel de l'Orient et de l'Occident, notre grand Pape était encore le modèle des évêques par la vigilance avec laquelle il s'occupait de réformer son clergé et de l'instruire, de prêcher la parole de Dieu aux fidèles de Rome, de perfectionner la liturgie, de solenniser le culte, de construire et de réparer les églises. Le nom de saint Léon est attaché aux plus antiques et aux plus célèbres monuments de l'art chrétien à Rome.

Derrière l'abside de la basilique de Saint-Jean-de-Latran régnait un portique semi-circulaire qui subsiste encore et qui est l'ouvrage de saint Léon (2). Une basilique fut élevée par ses soins, aux frais de la vierge Démétriade, en l'honneur de saint Étienne. Nous lisons dans le Livre des Pontifes romains : « Il répara la basilique de Saint-Pierre, et y fit faire une voûte avec divers ornements : il rétablit aussi la basilique de Saint-Paul, qui avait été détruite ou endommagée par le feu du ciel; il y fit faire pareillement une voûte, ainsi que

(1) *Œuvres de saint Léon*, t. II, Dissert. n° 1.
(2) Gerbet, *Esquisse de Rome chrétienne*, p. 410.

dans la basilique de Constantin. Il construisit une autre basilique dédiée à saint Corneille, évêque et martyr, près du cimetière de Calixte, dans la voie Appienne ; il bâtit un monastère auprès de l'église de l'apôtre saint Pierre. » Le pape Adrien, dans sa fameuse lettre à Charlemagne, parle avec plus de détails des embellissements que saint Léon fit exécuter à la basilique de Saint-Paul : « Il en est de même du pape saint Léon, cet excellent et merveilleux docteur du quatrième concile œcuménique, qui bâtit des églises, qu'il fit décorer de peintures en mosaïque, d'histoires diverses et d'images; particulièrement dans la basilique de l'apôtre saint Paul, où il établit une grande arcade, et y fit peindre à la mosaïque Jésus-Christ, notre Seigneur et notre Rédempteur, et avec lui les vingt-quatre vieillards. Il enrichit ces images d'inscriptions en vers sous son nom. Ces ornements se sont conservés jusqu'à nos jours, et nous les vénérons encore avec fidélité (1). » Baronius nous apprend que de son temps cette image du Sauveur subsistait en entier; mais les vingt-quatre vieillards étaient défigurés par la vétusté et par la moisissure. Ces peintures furent exécutées par les soins de saint Léon et par la libéralité de l'impératrice Placidie, qui voulut en acquitter les frais ; ces faits sont mentionnés dans une inscription en quatre vers hexamètres, copiée sur la grande voûte de la basilique de Saint-Paul, et citée dans le recueil de Gruter :

Théodose a commencé, Honorius a achevé cette église du docteur de l'univers, consacrée par le corps de saint Paul. L'âme pieuse de Placidie se réjouit de voir l'ou-

(1) Labb., t. III.

vrage de son père briller de tout son éclat par les soins du souverain-pontife Léon (1).

Baronius cite une autre inscription à peu près semblable à la précédente, et qui, dit-il, était gravée sur la basilique de Saint-Laurent, réparée par la libéralité de Placidie et par les soins de saint Léon (2) :

L'âme pieuse de Placidie voit avec plaisir l'ouvrage de son père briller de tout son éclat, par les soins du souverain-pontife Léon. Le Seigneur a dissipé les ténèbres en créant la lumière ; ainsi, cette retraite, autrefois remplie d'obscurité, brille à présent d'une vive splendeur. La nef de l'église n'avait que des entrées fort étroites ; un édifice plus spacieux reçoit maintenant la foule. En taillant dans le roc on a ouvert une plaine en quelque sorte exhumée, et l'on a fait disparaître une masse énorme, semblable à une ruine menaçante, suspendue sur nos têtes.

Parmi les ouvrages dont saint Léon a enrichi la basilique de Saint-Paul, il en est un surtout qui mérite de fixer l'attention par son importance pour l'histoire de l'art chrétien et de la Papauté, je veux parler de la succession des Pontifes romains des quatre premiers siècles, dont les portraits se voyaient dans cette basilique. Je ne puis mieux faire connaître ce monument qu'en empruntant quelques extraits d'un chapitre du savant travail des Bénédictins de Solesmes sur les *Origines de l'Église romaine* (3).

(1) Jean Gruter, *Corpus inscriptionum.* — Ce savant philologue est mort n 1627.

(2) Baronius, an 461, n° 12.

(3) Chap. VI, t. I, 1836, in-4°.

CATALOGUE DES PONTIFES ROMAINS

Par saint Léon.

PEINTURES DE LA BASILIQUE DE SAINT-PAUL.

Avant de puiser l'histoire pontificale dans les chroniques rédigées autrefois par les notaires du Siége Apostolique, l'intérêt du sujet et la nécessité chronologique nous contraignent de signaler ici un précieux monument, aujourd'hui presque effacé de la terre, mais qui pendant plus de douze siècles présenta aux yeux des pèlerins de la capitale du monde chrétien, à côté des vénérables effigies des Pontifes des quatre premiers siècles, les années, les mois et les jours de leur siége, inscrits par l'ordre de saint Léon-le-Grand.

La vénérable basilique de Saint-Paul, construite primitivement à Rome par Constantin, puis reconstruite bientôt sur un plan plus auguste, par les soins successifs de Valentinien, de Théodose et d'Arcadius, avait dépassé les vingt premières années du dix-neuvième siècle. Seule, et par le plus graud bonheur, étrangère aux divers systèmes de restauration qu'avaient subis, par le laps des siècles, toutes les autres églises de Rome, elle avait pu conserver intactes son antique disposition, ses peintures et les vénérables particularités de sa construction, lorsqu'en 1823, un horrible incendie la ruina presque en entier. Depuis lors, on sait que le gouvernement pontifical ne cesse de donner ses soins à la réédification de cet auguste édifice, l'une des plus belles gloires de l'Église romaine ; et, grâce à des efforts non moins éclairés que généreux, Rome possédera de nouveau, restaurée avec le respect le plus scrupuleux, l'imposante basilique dont l'avaient enrichie les premiers empereurs chrétiens.

L'église de Saint-Paul renfermait, entre autres monuments du premier âge du christianisme, une suite de portraits des Papes accompagnés d'inscriptions, ouvrage qui remontait au cinquième siècle. Mais pour suivre ce que nous avons à dire sur cet intéressant sujet, il est nécessaire que le lecteur se fasse une idée de la disposition de la basilique de Saint-Paul et des ouvrages de peinture qui la décoraient.

Ce vaste édifice, précédé d'un portique, s'étendait en cinq nefs jusqu'à l'abside, établie suivant l'usage à l'orient, formant dans cet intervalle une longueur de deux cent quarante pieds. L'abside était séparée de la grande nef par une immense arcade, fameuse dans l'histoire de l'art sous le nom d'Arc-de-Placidie. Sur cette arcade se voyait, en une vaste mosaïque, l'image du Sauveur entourée des vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, auxquels on avait joint au-dessous les figures de saint Pierre et saint Paul. Une inscription, qui rappelait que l'église Saint-Paul était redevable de ce monument au zèle de saint Léon, aussi bien qu'à la religieuse munificence de Galla-Placidia, fille de Théodose et mère de Valentinien III, se lisait encore presque en entier, bien qu'elle eût souffert de l'injure du temps, comme la mosaïque elle-même (1).

Formant un même œuvre avec cette mosaïque dont l'incendie a effacé jusqu'aux dernières traces, des peintures, plus ou moins visibles aujourd'hui, s'étendaient dans toute la grande nef de la basilique. Sur le mur méridional, qui part du côté droit de l'Arc-de-Placidie pour se rendre à la grande façade située à l'occident, on apercevait, peintes à fresque dans de larges encadrements, les histoires de l'Ancien Testament. Le mur septentrional, parallèle à celui-ci, étalait dans toute sa longueur le dessein des événements racontés dans les livres du Nouveau Testament. Au-dessus, de chaque côté, on découvrait encore de grandes figures en pied, représentant les divers prophètes de l'ancienne Loi; la suite en était entrecoupée de vastes et nombreuses fenêtres, dont les embrasures montaient presque jusqu'à la charpente de cèdre qui couronnait l'édifice dans toute son étendue, jusqu'au jour où, dévorée par une flamme impitoyable, elle est venue fondre embrasée au pied des colonnes qui supportaient l'œuvre tout entière.

(1) J'ai cité plus haut cette inscription.

Or, les murs sur lesquels on avait tracé toutes ces peintures portaient chacun sur une suite de vingt colonnes d'un seul fût, d'une hauteur et d'une beauté merveilleuse.

Tout cet ensemble pourtant si remarquable, et sur lequel nous ne nous étendons pas davantage, parce que l'étude des monuments de la Papauté doit plus tard nous occuper d'une manière spéciale ; cet ensemble, disons-nous, a peu fixé jusqu'ici l'attention, nous ne croyons même pas qu'il ait été jamais gravé, du moins dans un certain détail. Mais ce qui semble avoir encore moins été l'objet de remarques sérieuses, c'est la suite des Pontifes romains, qui complète l'œuvre si grandiose, mais aujourd'hui si mutilée, de la nef de Saint-Paul. Aucun auteur n'en avait parlé, ni Serrano, ni Pauvini, ni Ciampini (1), lorsqu'au dix-huitième siècle, le docte François Bianchini porta son attention sur ce monument de l'histoire et de la chronologie pontificales (2). Les recherches de cet illustre savant sur ce grave sujet, tout oubliées qu'elles paraissent, nous ont paru si heureuses et si intéressantes, que nous nous faisons un devoir et un plaisir de les remettre en lumière, toutefois en nous permettant d'y ajouter nos faibles observations. Quelques détails topographiques sur l'ordonnance des peintures de la nef de Saint-Paul faciliteront au lecteur l'intelligence de ce que nous avons à dire.

On se rappelle que les deux grands murs de cette nef portaient chacun sur vingt colonnes. Au-dessus des chapiteaux et de l'architrave de ces colonnes, régnait une frise ou zoophore, en peinture, surmontée elle-même d'une sorte de stylobate, également peint à fresque. Ces divers compartiments d'architecture peinte, placés immédiatement au-dessous des sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament, se continuaient dans toute la longueur de la nef. On en peut prendre une idée sur un dessin de l'ancienne basilique Vaticane, publié par Ciampini dans son livre (*de Sacris ædificiis à Constantino Magno constructis*), planche X, se rapportant à la page 34 de l'ouvrage.

C'était sur le stylobate, dont nous venons de parler, qu'on avait représenté la succession des Pontifes romains. Les figures étaient

(1) Vetera monumenta, in quibus musiva opera, sacrarum profanarumque ædium structura..... illustrantur. Romæ, 1690.

(2) Anastas., *de vitis pontificum*, t. II.

dans des encadrements de forme orbiculaire, comme ces images que les Romains nommaient *Clypeatæ*. Chaque Pape était revêtu d'une tunique blanche distinguée par un liseré rouge appliqué sur les coutures, avec un manteau de la même couleur blanche, jeté sur l'épaule gauche. Les orbes qui renfermaient les figures étaient distribués deux à deux, mais non tellement rapprochés qu'il n'y eût entre eux un espace suffisant pour deux courtes inscriptions tracées côte à côte en lettres longues d'une palme, avec des chiffres romains de même hauteur, pour indiquer les années, les mois et les jours de pontificat.

Cette suite des Papes commençait sur le mur méridional, et l'on comptait quarante orbes dans la première ligne, depuis saint Pierre, placé immédiatement en deçà de l'Arc-de-Placidie, au côté droit, jusqu'à saint Innocent, dans l'orbe qui est le dernier et voisin de l'angle formé par la jonction du mur méridional avec celui de la façade. Toutes les figures étaient visibles lorsque Bianchini les explora; quant aux inscriptions, elles étaient dans un certain état de dégradation. Une seule cependant, celle de saint Clet, était entièrement effacée; mais les vingt premières, de saint Pierre à saint Fabien, avaient éprouvé, par les ravages du temps, de nombreuses mutilations, tandis qu'au contraire, les autres, de saint Fabien à saint Innocent, s'étaient conservées dans un état presque complet d'intégrité.

Ces figures des Papes et ces inscriptions, n'étant visibles qu'à la distance de deux cents palmes qu'il y avait du pavé de la basilique aux médaillons dont nous parlons, et de plus, une autre série de portraits des Papes, ayant été placée au-dessous de celle-ci par Nicolas III, on peut expliquer par là pourquoi les antiquaires qui ont travaillé d'une manière si intelligente à Rome pour reconnaître les monuments des divers âges chrétiens, ont négligé celui-ci qui, de sa nature, ne devait pas échapper à ceux qui nous ont donné jusqu'aux détails les plus minutieux des fresques des Catacombes. En outre, quelle que fût la dimension des lettres, les légendes à une telle hauteur s'évanouissaient faute de jour, si ce n'est dans les heures de l'après-midi, que le soleil, par les fenêtres de la façade, pénétrant dans la grande nef, éclairait d'une lumière assez vive les premières des inscriptions qu'il rencontrait, mais ne projetait déjà plus qu'un jour mourant sur celles qui rentraient plus profondément vers l'Arc-de-Placidie. Et encore faut-il obser-

ver que sur un certain nombre de ces inscriptions, notamment sur les premières de la série du mur méridional, la pluie pénétrant autrefois par le toit et les fissures des fenêtres, avait enlevé les couleurs de la fresque, tandis que d'autre part la poussière adhérant à l'humidité obscurcissait les teintes qui n'avaient pas entièrement disparu.

Cet état de choses, qui rendait si difficile l'étude d'un monument auquel, suivant l'usage, on se sentait d'autant moins porté à faire attention qu'il était exposé à tous les regards depuis plus de mille ans, nécessita les mesures que prit Bianchini pour être en droit de porter un jugement sur son importance. Les 12 mars, 29 avril et 10 mai 1720, après avoir pris la permission et l'agrément du pape Clément XI et de l'abbé des Bénédictins de Saint-Paul, accompagné de plusieurs antiquaires et muni d'instruments d'optique, par un très-clair soleil, il se transporta à la basilique. Après avoir observé et constaté l'état des figures, voulant s'éclaircir sur la teneur des inscriptions qui s'y rapportaient, il fit monter des hommes intelligents sur d'immenses échelles qu'on avait préparées exprès. Ces hommes, après avoir ôté la poussière qui recouvrait les inscriptions, et les avoir essuyées avec des linges, portant le doigt tour à tour sur chacune des lettres qui avaient survécu, les nommaient à haute voix à ceux d'en bas, qui suivaient avec attention tous leurs mouvements, et s'attachaient à saisir scrupuleusement jusqu'aux moindres linéaments des lettres, à l'aide des instruments d'optique qu'ils avaient apportés. Ce fut ainsi que Bianchini se trouva en état de publier les quarante-deux inscriptions du mur méridional, dans l'état où elles se trouvaient en 1720. Il prit même le soin de faire graver comme spécimen de cette intéressante galerie, dont il avait été le premier explorateur, deux des portraits les mieux conservés, avec leurs inscriptions, saint Damase et saint Sirice.

Cet usage de placer dans les basiliques les images des personnages célèbres dans l'ordre ecclésiastique ou même dans le gouvernement des nations, existait dès les premiers siècles du christianisme, et l'on peut même dire qu'il n'a pas cessé; seulement il a pris une autre forme. Au lieu de fresques qu'on employait primitivement, on a élevé des suites de tombeaux ornés de statues. Bien plus, à Rome, l'usage primitif n'était pas seulement d'exposer aux fidèles les effigies des Papes, on inaugurait souvent

aussi dans le lieu saint les portraits des évêques des grands siéges. On les y plaçait, même de leur vivant, comme des diptyques populaires accessibles à tous les yeux, et si les prélats qu'ils représentaient venaient à tomber dans l'hérésie, on les enlevait du lieu éminent où ils avaient été exposés, en même temps qu'on les effaçait des diptyques de l'autel. Ainsi, par exemple, sous saint Agathon, furent ôtées des églises où on les voyait en peinture jusque sur les portes, les effigies des patriarches qui avaient fomenté le monothélisme.

Mais pour en venir aux quarante-deux inscriptions du mur méridional de la basilique de Saint-Paul, on sent que leur autorité sera bien autrement assurée, si, à part cette promulgation officielle, qui déjà leur donne le plus grand poids, il nous est possible de prouver qu'elles remontent jusqu'à saint Léon. Or, c'est ce que nous espérons faire d'une manière incontestable.

Bianchini s'appuie d'abord, pour prouver cette assertion, sur l'unité de caractère que présentaient les peintures de la grande nef avec la mosaïque de l'Arc-de-Placidie. Nous n'attachons pas une si grande valeur à cet argument, aujourd'hui surtout que les fresques chrétiennes des huit ou dix premiers siècles ont été l'objet d'études spéciales, les observateurs ayant reconnu souvent une véritable unité de caractère dans un grand nombre de ces peintures, quoique exécutées à plusieurs siècles de distance.

Pour arriver donc à une conclusion plus certaine, nous disons d'abord, avec l'illustre auteur, que la série tout entière du mur septentrional, si confuse et si incohérente, ne saurait être de la même époque que celle du mur opposé, qui se présente dans un ordre si régulier. Ainsi l'on doit considérer, comme premier jet, les quarante-deux images du mur méridional; les dix suivantes qui ornaient le mur septentrional étant entièrement effacées, avant même les investigations de Bianchini, il est difficile d'en rien dire. Le cinquième orbe devait renfermer saint Léon, que nous présumons être l'auteur de la série; et en supposant qu'on veuiller aller jusqu'à saint Symmaque, qui devait être le premier sur le mur septentrional, et le considérer comme ayant commandé ces travaux à l'honneur de ses cinquante-deux prédécesseurs, toujours faudra-t-il convenir que le monument ne dépasse pas le cinquième siècle; car après saint Symmaque, il est impossible de chercher dans les médaillons suivants, avec la plus légère

vraisemblance, l'auteur de cet ensemble précieux. On se rappelle ce que nous avons dit plus haut sur l'étrange confusion qui règne dans toute la série septentrionale.

Maintenant, pour décider auquel des deux, de saint Léon ou de saint Symmaque, nous devons attribuer ces peintures, nous allons prendre en main le *Liber Pontificalis*, et constater, à l'aide de cet irrécusable témoin, les réparations, travaux et embellissements exécutés par les anciens Papes dans la basilique de Saint-Paul. Trois Souverains-Pontifes y sont nommés comme s'étant occupés de l'ornement de cette église, savoir : saint Léon, mort en 461 ; saint Symmaque, en 514 ; enfin saint Léon III, en 816.

Voici d'abord ce qui est dit de saint Léon : « Il renouvela la basilique du bienheureux Paul apôtre. » *Basilicam beati Pauli apostoli renovavit.* Cette église avait été incendiée par la foudre, mais elle n'était pas tombée. Saint Léon la renouvela en la décorant, en lui rendant sa splendeur. Il est vrai que le *Liber Pontificalis* ne spécifie pas les peintures ; mais il ne parle pas non plus de l'Arc-de-Placidie, à la construction duquel personne ne doute que saint Léon n'ait pris une grande part, ainsi que l'attestait l'inscription que nous avons rapportée.

A l'article de saint Symmaque, le *Liber Pontificalis* s'exprime ainsi : Dans la basilique de Saint-Paul, il renouvela l'abside qui menaçait ruine, et orna de peintures la confession dans sa partie postérieure. *Item apud beatum Paulum, in basilica renovavit absidem quæ in ruinam imminebat et post confessionem pictura ornavit.* Or, des peintures dans l'abside et la confession ne peuvent en aucune manière signifier des peintures dans la nef. Il est remarquable, même par l'article de saint Léon, que ce grand pontife ne fit exécuter aucuns travaux dans l'abside de Saint-Paul, puisqu'il est parlé expressément de ceux qu'il fit faire aux absides de Saint-Jean-de-Latran et de Saint-Pierre au Vatican, tandis qu'il n'est rien dit de semblable sur Saint-Paul. Saint Symmaque dut naturellement porter ses soins sur une partie que ses prédécesseurs semblaient avoir négligée, et il fut d'autant plus porté à décorer l'abside de peintures, qu'il la reconstruisit pour en empêcher la ruine. Il est inutile d'observer que quand bien même, ce qui ne saurait être, comme on le voit et comme on le verra encore plus clairement tout à l'heure, il faudrait donner à

saint Symmaque les peintures de la nef, un demi-siècle d'antiquité de plus ou de moins n'infirmerait pas l'assertion par laquelle nous fixons à l'époque de saint Léon l'âge des inscriptions pontificales qui nous occupent.

Plusieurs des successeurs de saint Symmaque s'occupèrent de la réparation et de l'ornement de la basilique de Saint-Paul, mais il n'est pas fait mention qu'aucun d'eux y ait fait exécuter des peintures avant saint Léon III. Ce Pape, ainsi qu'il est rapporté dans le *Liber Pontificalis*, fit faire diverses peintures d'une grandeur merveilleuse au-dessus des colonnes qui environnaient l'autel. Ces peintures étaient donc encore dans l'abside et au delà de l'Arc-de-Placidie, et ne pouvaient avoir rien de commun avec celles de la nef. En outre, si saint Léon III, au neuvième siècle, eût fait peindre la suite des Papes dont nous parlons, il eût nécessairement veillé à la manière dont les peintres exécutaient la série septentrionale, qui devait porter son effigie et celle des Pontifes de son temps. Il n'eût pas souffert qu'on la traitât avec si peu d'intelligence, que de placer, par exemple, Adrien, son prédécesseur immédiat, avant des Papes qui l'avaient précédé de plusieurs siècles. On ne peut donc, avec la plus légère vraisemblance, attribuer à saint Léon III les peintures de la grande nef.

Mais ce qui achève de démontrer que ces peintures ne peuvent avoir eu d'autre auteur que saint Léon-le-Grand, c'est le passage suivant d'Adrien Ier, dans une lettre qu'il écrit à Charlemagne. Pour montrer l'antiquité du culte des saintes images, ce Pape cite les travaux des Pontifes romains dans la décoration des basiliques, et partage en trois classes les ouvrages de peinture qu'ils y firent exécuter, savoir : Les *Mosaïques*, les *Histoires* et les *Images*. Or, après avoir énuméré les travaux des saints papes Sylvestre, Marc et Jules, il en vient à saint Léon. « De même, dit-il, l'excellent et admirable docteur du quatrième concile, le pape saint Léon, construisit aussi des églises qu'il décora d'ouvrages en *Mosaïque*, d'*Histoires* diverses et *Images* ou peintures; mais surtout il s'occupa de la basilique de Saint-Paul, dans laquelle il érigea une arcade immense, sur laquelle ayant fait peindre en mosaïque le Sauveur, Notre-Seigneur Jésus-Christ et les vingt-quatre vieillards, il orna de son propre nom, dans des vers, ce monument qui, aujourd'hui encore, fait l'objet de notre vénération. » Il ne se peut rien

dire de plus clair pour exprimer que saint Léon se conforma à l'usage de ses prédécesseurs, en ornant les basiliques de *Mosaïques*, d'*Histoires* et d'*Images*.

Ainsi donc, nous devons faire remonter à saint Léon, c'est-à-dire à la première moitié du cinquième siècle, la suite des quarante-deux Papes, de saint Pierre à saint Innocent, avec les inscriptions qui accompagnaient les portraits.

En faisant connaître les monuments commémoratifs de l'entrevue de saint Léon et d'Attila, j'ai signalé l'antique statue de saint Pierre, en bronze, depuis tant de siècles objet de la vénération de tous les pèlerins de Rome et du monde entier. M. l'abbé Gerbet a publié sur cette célèbre statue des renseignements pleins d'intérêt et qui trouvent ici naturellement leur place :

Le troisième monument de l'ancienne basilique vaticane que je veux signaler en ce moment à l'attention du lecteur, est cette statue de saint Pierre en bronze, dont tous les fidèles, en visitant l'église, vont baiser le pied, visiblement usé par les embrassements de tant de siècles. Il existe une autre statue du même apôtre, en marbre, qui est conservée dans l'église souterraine ; elle porte cette inscription : *Très-antique statue de saint Pierre, prince des apôtres, laquelle était portée entre les colonnes du portique de l'ancienne basilique au-dessus des portes d'airain.* Elle est d'une plus haute antiquité que celle de bronze. Celle-ci était pourtant déjà fort vieille. Quelques auteurs ont pensé qu'elle avait été donnée par Constantin ou par quelqu'un de ses successeurs. Mais presque tous les antiquaires romains croient qu'elle a été érigée au cinquième siècle, par ordre de saint Léon, en action de grâces de la délivrance de Rome menacée par Attila, et qu'on a fait fondre la statue de Jupiter Capitolin pour la transformer en statue de saint Pierre. Ce dernier point est admis par les deux ou trois écrivains qui lui assignaient une origine beaucoup moins ancienne. Le monument qui a été fixé à l'endroit où nous le voyons aujour-

d'hui, et qui avait occupé précédemment d'autres places, était un des principaux monuments de l'ancienne basilique, où il était déjà entouré de la vénération universelle. Maphæus Vegius, qui a vécu sous le pontificat de Martin V, fournit à cet égard un passage remarquable. « Ce lieu, dit-il, en parlant de l'ancien ora-« toire de Saint-Martin, était l'objet d'une très-grande dévotion, sur-« tout parce qu'il renfermait l'image de saint Pierre en airain, « qui a été transportée postérieurement dans un autre oratoire, « celui des saints Processus et Martinien. A l'exception du maître-« autel, il n'y avait pas, dans toute la basilique, un endroit qui « attirât un plus grand concours de peuple. » Un autre écrivain l'appelle « La très-antique statue de saint Pierre, en airain, qu « a été autrefois celle de Jupiter Capitolin. » Un vieux manuscrit, qui renferme une instruction pour les pèlerins, rend aussi témoignage de son antiquité, en désignant divers oratoires où elle avait été située anciennement. L'Empereur Iconoclaste, Léon l'Isaurien, écrit au pape Grégoire II, dans le huitième siècle : « J'enverrai à « Rome, et je briserai l'image de saint Pierre, » Le Pape lui ré-répondit : « Si vous faites partir des émissaires pour abattre l'image « de saint Pierre, écoutez bien : Nous vous protestons que nous « sommes innocents du sang qu'ils verseront, il retombera de tout « son poids sur votre tête. » Le Pape et l'Empereur parlent d'un monument qui devait être universellement connu, puisqu'ils le désignent sous le nom d'IMAGE DE SAINT PIERRE par excellence, sans spécification, sans addition, de même qu'aujourd'hui, en disant simplement l'église de Saint-Pierre, nous sommes surs d'être compris sans avoir besoin d'indiquer quel est l'endroit de la ville où elle est située. Ce monument ne pouvait donc être que cette même statue qui, d'après le passage cité tout à l'heure, était non-seulement très-ancienne, mais encore l'objet spécial de la dévotion des peuples, et dont les pèlerins avaient porté le nom dans tous les pays de la chrétienté. D'un autre côté, la célébrité dont nous voyons, par les paroles de l'Empereur et du Pape, qu'elle jouissait dans les commencements du huitième siècle, les menaces de l'Empereur qui s'attaquait particulièrement à elle, parce qu'en la brisant il eût frappé le culte des images des saints dans son objet le plus révéré ; l'attachement du peuple Romain disposé à répandre son sang pour la défendre ; tout cela indique évidemment qu'elle était déjà en possession d'une vénération traditionnelle que le temps

avait enracinée. Dans l'âge précédent, Ennodius rappelant la refonte des statues en bronze de l'ancienne Rome qui avaient servi au culte des idolâtres, parle de la transformation de celle de l'ancien maître du tonnerre, comme d'un fait contemporain. Il écrivit environ quarante ans après le règne de saint Léon, qui est l'époque à laquelle remonte, suivant l'opinion commune, la statue de saint Pierre, formée avec la matière du monument de Jupiter. Des raisons spéciales provoquaient, à cette époque, l'érection d'un monument en faveur du prince des apôtres, fondateur de l'Église romaine; saint Léon attribuait particulièrement à son intercession l'appui que Rome avait reçu du ciel contre la fureur des Rois barbares. Nous voyons par un sermon de ce Pape, qu'une fête avait été établie à cette occasion, et qu'elle se célébrait à un jour très-rapproché de la fête même de saint Pierre. Les chroniques nous apprennent qu'on croyait généralement qu'Attila avait vu, pendant que saint Léon lui parlait, une apparition de l'apôtre sous la forme d'un vieillard, dont la physionomie auguste et le geste menaçant l'avaient intimidé. La statue érigée à saint Pierre n'était donc pas un monument ordinaire, mais un mémorial de la reconnaissance de la délivrance de Rome. Ceci nous explique pourquoi elle n'a pas tardé à effacer en quelque sorte l'autre statue. Quoique celle-ci eût l'avantage d'être plus ancienne, ce genre de mérite, qui ajoute, comme cela est naturel, à la vénération populaire, a pâli devant l'origine éclatante du plus jeune de ces monuments.

Il est aisé de reconnaître, d'après ce qui précède, la source d'une erreur qui semblerait avoir été adoptée par quelques auteurs, s'il fallait prendre à la lettre une locution très-susceptible d'un autre sens. Quoi qu'il en soit, les souvenirs du Jupiter Capitolin, se trouvant liés dans la tradition avec les souvenirs originaires du monument chrétien, ces écrivains ont pu croire que celui-ci était identiquement la statue païenne, non-seulement quant à sa matière, mais aussi quant à sa forme. Ils n'avaient pas remarqué le passage d'Ennodius, cité plus haut, et ils ne possédaient pas, d'ailleurs, en fait de critique monumentale, les données qui ont été recueillies postérieurement. Le caractère, la pose, l'attitude de la statue de saint Pierre, sont positivement en contradiction avec ce qu'on sait de celle de Jupiter Capitolin. D'un autre côté, la tête de l'apôtre ressemble à la description que Nicéphore en a don-

née, d'après des portraits traditionnels qui existaient de son temps. Torrigi, qui fait cette remarque, aurait pu y joindre un rapprochement plus décisif : c'est que la tête de saint Pierre dans sa statue d'airain de la basilique vaticane, reproduit le même type qu'on observe dans son portrait faisant partie de la mosaïque de Sainte-Marie-Majeure, qui a été exécutée par ordre de Sixte III, prédécesseur immédiat de saint Léon. Du reste, si une statue du paganisme était devenue tout simplement une statue chrétienne, cela serait peu convenable, sans doute, sous le point de vue de l'art, mais non sous le point de vue moral. Quel mal y aurait-il eu, théologiquement parlant, à christianiser des sculptures païennes, en leur donnant des attributs évangéliques, comme on a christianisé des monuments d'architecture païenne, en y arborant les signes de la vraie religion. En quoi la statue du maître de l'Olympe, élevée à l'honneur d'être celle du prince des apôtres, serait-elle plus blâmable que le panthéon de tous les Dieux, devenu, par une idée sublime, l'Église de tous les saints? Mais le fait est qu'il ne reste de Jupiter que son antique bronze, qui a passé par la flamme pour être jeté dans un moule chrétien : image assez juste des opérations de la grâce, qui s'empare des matériaux que lui fournit le vieil homme, y détruit par le feu de l'amour divin l'empreinte du péché, et les fait renaître sous une forme presque divine.

Ce monument est une œuvre tout à fait à part, singulièrement significative par les idées et les souvenirs dont ce bronze est, pour ainsi dire, tout pénétré. La statue de Jupiter, qui tonnait au Capitole, était évidemment l'emblème de la puissance guerrière de Rome, qui n'avait soumis le monde qu'en le foudroyant : la statue du pêcheur qui a été élevé à la suprématie religieuse après une parole de foi et d'amour, représente bien le pouvoir de cette Rome spirituelle, dont l'empire repose sur les croyances et l'adhésion du cœur. A la toge triomphante de l'ancienne statue a été substituée la robe apostolique : les clefs ont remplacé le javelot, et au lieu de la main qui lançait la foudre, il y a une main qui s'étend pour bénir. D'un autre côté, la civilisation des peuples qui ont détruit la puissance de Rome guerrière, se rattache aussi, d'une manière très-directe, aux circonstances qui ont fait ériger ce monument. La majesté du pape saint Léon triomphant d'Attila a été le présage et le commencement de l'ascendant que la Papauté

devait exercer sur ces populations farouches pour les faire tomber aux pieds de la Croix. Ainsi donc, l'idée du monde romain, dans lequel la société antique s'était résumée, l'idée du monde Barbare, qui est devenu la société moderne, l'idée enfin de la régénération chrétienne de l'un et de l'autre, sont incorporées dans cette statue : elle tient à l'un de ces souvenirs par sa matière, à l'autre par son origine, au troisième par sa forme. On se rappelle aussi en la regardant, qu'elle a été respectée par Totila, vénérée par Bélisaire, que le front de Charlemagne s'est incliné sous cette main qui vous bénit, que ce pied a été baisé par des pèlerins, rois ou pauvres, venus de toutes les régions, dans tous les costumes de la terre. La piété elle-même se laisserait aisément distraire devant ce monument par mille et mille pensées, si elle ne sentait qu'un petit mouvement du cœur, en union à cette parole de saint Pierre : *Seigneur, vous savez que je vous aime!* est plus grand que tous ces souvenirs, et plus immortel que l'histoire. Rappelons-nous cette belle inscription grecque qui se trouvait sur l'ancien piédestal doré de cette statue, dans l'oratoire où elle avait été placée primitivement : *Regardez en moi le Verbe Dieu, la pierre divinement sculptée en or, sur laquelle je me tiens maintenant sans vaciller* (1).

Passons à d'autres monuments de la sollicitude pastorale de saint Léon. La liturgie, les rites sacrés, les cérémonies du culte lui doivent des prières et des formules nouvelles, un ordre et une pompe qui contribuèrent à attacher plus puissamment le cœur des fidèles à la religion.

Le Bréviaire romain nous apprend que saint Léon a introduit dans le Canon de la Messe ces paroles : *Sanctum sacrificium, immaculatam hostiam* (2). D'après d'anciennes chroniques, ce serait notre saint Pontife qui

(1) *Esquisse de Rome chrétienne*, t. I, p. 316.
(2) Brév. rom., 11 avril, leçon sixième.

aurait établi l'usage de placer l'encens sur l'hostie, à la fin de l'offertoire, en mémoire de la mort de Jésus-Christ; le prêtre, debout, exhorte le peuple à prier, en disant : *Priez pour moi,* ce qui est attribué à saint Léon; le commencement de l'oraison : *Hanc igitur oblationem,* etc., aurait été rédigé par lui; l'usage de dire, à la fin de la Messe, le *Benedicamus Domino* ou l'*Ite missa est,* auquel tous les assistants répondent : *Deo gratias,* aurait encore été établi par saint Léon (1). D'après le *Livre des Pontifes romains,* il institua aux sépulcres des saints apôtres des gardiens choisis dans le clergé et qui furent nommés *camériers;* on leur donne maintenant, dit Baronius, le titre de chapelains; car, ajoute-t-il, nous avons remarqué dans le martyrologe romain qu'on appelait autrefois *chambre,* chez les anciens, ce que nous appelons aujourd'hui chapelle.

En 1735, Joseph Bianchini, prêtre de l'Oratoire, neveu de l'illustre prélat François Bianchini, a publié, d'après un manuscrit tiré de la bibliothèque du chapitre de Vérone, un Sacramentaire, sous ce titre : *Codex sacramentorum vetus romanæ Ecclesiæ, à sancto Leone Papâ confectus;* Muratori a reproduit cet ouvrage dans le tome Ier de sa Liturgie romaine. Je dois dire cependant que l'authenticité de ce Sacramentaire a été contestée par plusieurs érudits, et récemment par le R. P. Dom Guéranger, dans ses *Institutions liturgiques* (2). Le savant Bénédictin a promis de donner les raisons de son doute. Nous les attendons.

Le *Livre des Pontifes romains* nous apprend que saint Léon célébra quatre ordinations au mois de décembre,

(1) Raoul, doyen de Tongres, dans son livre de l'*Observance des canons.* — Quesn., t. II, diss. n° 2.

(2) T. I, p. 144.

dans la ville de Rome ; il ordonna quatre-vingt-un prêtres et cent quatre-vingt-cinq évêques en divers lieux. On ne rencontre aucune mention de ces ordinations dans le Bréviaire romain, quoique celles des autres papes n'y soient pas oubliées. Dans un manuscrit provenant de la bibliothèque de la famille de Thou, intitulé : *Suite des évêques de la ville de Rome, depuis saint Pierre jusqu'à Adrien, sous Charlemagne,* saint Léon est compté pour le quarante-septième pape, et on lit de plus ces paroles : *Il fit* 7 *ordinations,* 77 *prêtres,* 30 *diacres,* 175 *évêques.*

Fleury, dans son excellent petit livre : *Les Mœurs des Chrétiens,* voulant tracer le tableau de la pompe, de l'ordre, du caractère particulier des cérémonies du culte catholique dans les premiers siècles, nous donne cette belle description de la solennité célébrée, la veille de Pâques, par saint Léon :

« Représentons-nous les fidèles de Rome assemblés la veille de Pâques, sous le pape saint Léon, dans la basilique de Latran. Après la bénédiction du feu nouveau, lorsqu'un nombre incroyable de lumières rendait cette sainte nuit aussi belle qu'un beau jour, c'était sans doute un charmant spectacle, de voir cet auguste lieu rempli d'une multitude innombrable de peuple, sans tumulte et sans confusion ; chacun étant placé selon l'âge, le sexe et le rang qu'il tenait dans l'Église. On y regardait, entre autres, ceux qui devaient recevoir le baptême en cette même nuit, et ceux qui, deux jours auparavant, avaient été réconciliés à l'Église après avoir accompli leur pénitence.

« Les yeux étaient frappés de tous côtés par les marbres et les peintures, et par l'éclat de l'argent, de l'or et

des pierreries qui brillaient sur les vaisseaux sacrés, particulièrement près du saint autel. Le silence de la nuit n'était interrompu que par la lecture des prophéties, distincte et intelligible, et par le chant des versets qui y sont entremêlés, pour rendre l'une et l'autre plus agréables. Par cette variété, l'âme, frappée tout à la fois de tant de grands et beaux objets, était bien mieux disposée à profiter de ces lectures divines, y étant préparée d'ailleurs par une étude continuelle.

« Quelle était la modestie des diacres et des autres ministres sacrés choisis et élevés par un tel prélat, et servant en sa présence, ou plutôt en la présence de Dieu, que la piété leur rendait toujours sensible! mais quelle était la majesté du Pape lui-même, si vénérable par sa doctrine, son éloquence, son zèle, son courage et toutes ses autres vertus! Avec quel respect et quelle tendresse de piété prononçait-il sur les fonts sacrés ces prières qu'il avait composées, et que ses successeurs ont trouvées si saintes qu'ils nous les ont conservées dans la suite de douze siècles! Je ne m'étonne plus si les chrétiens oubliaient en ces occasions le soin de leur corps, et si, après avoir jeûné tout le jour, ils passaient encore toute cette sainte nuit de la Résurrection en veilles et en prières, sans prendre de nourriture que le lendemain (1). »

(1) *Mœurs des chrétiens*, troisième partie, n° 43.

CHAPITRE XVIII.

Le génie de l'éloquence enseigne, défend et propage la doctrine catholique.

Le Seigneur lui a ouvert la bouche au milieu de l'assemblée des fidèles, et il l'a rempli de l'esprit de sagesse et d'intelligence : il lui a donné un vêtement de gloire.

Eccl. xv.

Sermons et lettres de saint Léon. — Jugements portés sur son éloquence. — Tableau de l'intérieur d'une basilique du cinquième siècle au moment où l'évêque prêche. — Choix des homélies de saint Léon. — Ses lettres. — Éditions de ses œuvres.

De tous les monuments élevés par saint Léon-le-Grand et conservés à l'admiration de la postérité, ceux qui nous font le mieux connaître son génie, son caractère, la préoccupation constante et intime de son esprit, la nature de ses sentiments, sont ses sermons et ses lettres. Quelques érudits ont cherché à contester l'authenticité des homélies de saint Léon ; mais un examen réfléchi fait justice de cette opinion. On a voulu surtout s'ap-

puyer sur un passage de Sozomène (1), d'après lequel, dans le siècle de saint Léon, il n'aurait été prononcé de sermon public à Rome ni par l'évêque, ni par aucun ecclésiastique; et comme il ne nous est parvenu aucun discours de ce genre qui soit attribué aux prédécesseurs de saint Léon, à l'exception de l'homélie du pape Libère, *de Velendis virginibus,* qui nous a été conservée par saint Ambroise et qui avait été prononcée pour une circonstance toute particulière, on a cru pouvoir conclure que les sermons connus sous le nom de saint Léon sont d'une époque plus récente. Ces raisons paraissent peu satisfaisantes. En admettant même, ce qui n'est nullement prouvé ni vraisemblable, qu'avant saint Léon la prédication ne fut pas d'usage dans les églises de Rome, rien n'empêcherait que notre grand Pape n'eût été le premier à établir cette coutume. Le savant Joseph Anthelmi a consacré plusieurs dissertations à démontrer que les sermons attribués à saint Léon sont de son ami, saint Prosper d'Aquitaine (2). Le style de ces sermons, dit-il, possède une grande ressemblance avec celui des écrits de Prosper. Gennadius, Anastase et d'autres, en parlant des ouvrages de Léon, n'ont rien dit de ses sermons; et d'ailleurs, ce Pape avait tant d'occupations que l'on ne peut concevoir comment il aurait trouvé le temps de composer des homélies. Ces objections n'ont aucune valeur. Il ne faut pas s'étonner si l'on rencontre dans les écrits de saint Prosper des phrases et des tournures qui se retrouvent dans les sermons; quand on connaît l'intimité qui unissait si étroitement les deux Saints, il est facile de comprendre que l'affinité de pen-

(1) *Hist. eccl.*, VII, 9.

(2) Anthelmi, *de veris operibus SS. Patrum Leonis et Prosperi Aquitani dissertationes criticas.* Paris, 1689.

sées et de sentiments devait produire une ressemblance dans le style. Le silence de Gennadius et d'Anastase ne serait pas encore une preuve convaincante, car les sermons furent, sans aucun doute, rédigés plus tard, et l'on remarquera que ces deux écrivains suppriment, dans leur nomenclature, une foule d'ouvrages dont l'authenticité n'a jamais été contestée. Enfin, comment est-il possible de supposer que le temps aurait manqué au Pape pour prononcer ses sermons, quand on se rappelle qu'il ne parlait au peuple que dans les jours de fêtes solennelles ou dans des circonstances extraordinaires? En comparant avec les années de son pontificat le nombre de ses sermons, il en a prononcé cinq par an! Un génie de cette puissance et de cette facilité de conception n'avait pas besoin de longs préparatifs pour composer des discours de la nature de ceux qui nous sont restés, simples, familiers et courts, dont le débit ne pouvait exiger plus d'un quart d'heure. Ne nous arrêtons donc pas plus longtemps à cette question oiseuse d'une authenticité consacrée par la science et l'autorité de Dupin, de Quesnel, des frères Ballerini, du P. Cacciari.

Les homélies de saint Léon nous le montrent aussi zélé, comme évêque, pour l'édification, l'instruction et la direction spirituelle des citoyens de la ville de Rome, que nous l'avons vu, comme Pape, dévoué aux grands intérêts de l'Église universelle. Les circonstances dans lesquelles ces homélies ont été prononcées prouvent qu'il ne laissait passer aucune des circonstances où il croyait utile de s'adresser à son peuple. C'est ainsi qu'il ne manqua jamais de lui parler chaque jour anniversaire de son élévation au Saint-Siége (1); c'est ainsi encore qu'il

(1) Voyez t. I, chap. III, les homélies prononcées à cette occasion.

saisit certains événements extraordinaires pour exhorter les fidèles à redoubler l'abondance de leurs aumônes, et pour leur annoncer une quête générale en faveur des pauvres hors des époques d'usage ; l'aumône et la charité sont le texte inépuisable et préféré de ses discours ; l'humilité, la douceur, la paix du cœur, le pardon des offenses sont les vertus dont il aime aussi à recommander la pratique. Au commencement du carême et des autres jeûnes de l'année, il enseigne l'origine, le sens et l'importance de cette institution ; les jours de grande fête, et ceux particulièrement où l'on célèbre la mémoire des apôtres, il choisit toujours un sujet parfaitement en rapport avec la solennité. C'est là le caractère qui distingue toutes les homélies de saint Léon et qui, plus encore que l'égalité soutenue du style, prouve qu'elles appartiennent au même orateur. Ses définitions sont toujours claires et précises. Par la fécondité de son génie, il développe les questions dogmatiques les plus difficiles, de manière à les mettre à la portée de tous ses auditeurs et de leur donner le moyen de distinguer la vérité de l'erreur ; il ne se maintient pas uniquement dans la sphère d'un enseignement général, convenable pour tous les siècles et tous les pays ; mais inspiré par l'amour du salut des âmes au milieu desquelles il vit, ses discours abordent les questions contemporaines qui agitent l'Église de son époque, font connaître aux fidèles les événements qui surviennent et qui sont de nature à intéresser des cœurs chrétiens. Il sait tout dire librement, avec simplicité, naturel, convenance et dignité. Cet art de faire sortir de l'enseignement dogmatique une application particulière à une époque, à un événement, à un auditoire, donne une puissance et une vie singulière à l'éloquence. Quelle impression ne devait pas pro-

duire la parole de notre grand Pape quand, en face de la confession de saint Pierre, il prononçait la condamnation d'Eutychès ; quand, après la délivrance miraculeuse de Rome, il reprochait aux citoyens leur ingratitude et leurs débauches ! Quelle sollicitude pour garantir la foi des fidèles contre les piéges et les envahissements de l'hérésie ! Nous avons vu avec quel soin il donne le signalement des doctrines, des intrigues et des habitudes de l'hérésie manichéenne, qui cherchait à s'introduire au centre même de la catholicité. Il ne laisse échapper aucune occasion de combattre les hérésies qui, de son temps, dénaturaient le dogme de l'Incarnation. Placé si haut par le génie et par l'autorité, rien n'égale son humilité, l'abaissement volontaire qui ne l'exclut jamais de la communion des pécheurs ; sa charité est celle d'un père pour ses enfants, d'un frère pour ses frères. Lui, qui est si fort pour punir, il ne menace jamais, et, quand le repentir est sincère, il pardonne toujours (1).

L'Église, en honorant saint Léon-le-Grand comme l'un de ses plus éminents Docteurs, a consacré la solidité et la profondeur de cette doctrine qui a excité si vivement l'admiration du concile de Chalcédoine. Les homélies de saint Léon sur l'Incarnation, et sur la Rédemption, toutes celles qui traitent des principaux mystères, sont devenues l'arsenal où depuis plus de treize siècles les orateurs sacrés et les controversistes puisent leur enseignement le plus inattaquable, leurs preuves les plus convaincantes ; c'est à cette riche source que l'Église elle-même emprunte presque toutes les leçons qui ornent le Bréviaire.

Dès le sixième siècle, la légende avait déjà repro-

(1) Arendt, p. 416-424.

duit, sous sa forme poétique, le respect des peuples pour les œuvres de saint Léon, regardées comme une émanation sacrée de l'Esprit divin. On racontait que le grand Pape était apparu quelquefois, après sa mort, pour récompenser ceux qui avaient défendu sa lettre à Flavien. La légende suivante fait partie d'un recueil de vie de saints écrit au sixième siècle :

« Voici ce qui nous fut raconté par Éliodore, très-saint évêque en Libye : Étant camérier du saint pontife Euloge, je vis en songe un homme d'un port majestueux, et d'une taille élevée, qui me dit : Annoncez mon arrivée au pontife Euloge. — Je lui répondis : Qui êtes-vous, Seigneur, qui m'ordonnez de vous annoncer ? — Je suis, me répliqua-t-il, le pape Léon. — J'entrai donc dans l'appartement du Pontife ; j'annonçai le personnage qui m'était apparu, en disant : Le très-saint et bienheureux pape Léon, évêque de l'Église de Rome, veut s'aboucher avec vous. — A ces mots, Euloge se leva promptement pour aller à la rencontre du visiteur ; après s'être salués réciproquement, ils s'assirent pour converser. Alors saint Léon dit à Euloge : Savez-vous pourquoi je suis venu vous trouver ici ? Euloge répondit qu'il l'ignorait. Je suis venu, poursuivit saint Léon, pour vous remercier d'avoir soutenu, comme il faut et d'une manière admirable, la lettre que j'ai écrite à Flavien, patriarche de Constantinople ; vous avez éclairci parfaitement ma pensée, vous avez fermé la bouche aux hérétiques. Sachez, mon frère, qu'en agissant ainsi, ce n'est pas seulement moi que vous avez obligé par votre travail et par votre zèle ; vous avez obligé aussi le prince des apôtres, saint Pierre, et, par-dessus tout, la Vérité même que nous

prêchons, qui est Jésus-Christ, notre Seigneur et notre Dieu. — Je vis la même chose, non pas une seule fois, mais deux et trois fois consécutives. Touché de cette triple apparition, je m'en ouvris au saint pontife Euloge, qui, à mon récit, fondit en larmes; élevant ses mains vers le ciel, il rendit grâces à Dieu, en disant: Je vous rends grâces, souverain Maître de l'univers, Jésus-Christ, notre Dieu, qui avez bien voulu, malgré mon indignité, me rendre le trompette de votre Vérité, et qui, moyennant les prières de vos serviteurs saint Pierre et saint Léon, n'avez pas dédaigné, dans votre suprême et ineffable bonté, d'agréer notre faible et chétif travail, comme vous avez jadis agréé les deux deniers de la veuve (1). »

Au quinzième siècle, la vénération pour saint Léon et ses écrits s'exprimait, dans le langage le plus enthousiaste, par les éloges d'un pieux et savent chroniqueur :

« *Leo papa primus natione Tuscus, post Sixtum III, sedit in Cathedra Petri annos XXI, vir in divinis scripturis eruditissimus, et in declamandis homiliis ad populum adeo celebris et facundus, ut superiorem in ecclesia Romana habuerit neminem, quod sermones ejus clarisssimi testabuntur. Fuit enim ecclesiasticæ dictionis Tullius, sacræ Theologiæ Homerus, rationum fidei Aristoteles, autoritatis apostolicæ Petrus, et in Christiano pulpito Paulus. Ejus sermones cor penetrant, afficiunt animum, fidem catholicam dulci breviloquio confirmant,*

(1) Le *Pré spirituel*, par Jean Moschus, moine grec mort en 620. — Euloge, dont il est question dans cette légende, était patriarche d'Alexandrie et mourut en 607, après avoir combattu les hérétiques de son temps.

nec mirum, ignem divini amoris esse accensum in pectore, cum non aliud quam verba ardentia loqueretur, etc. (1) »

Saint Léon, pas plus que Tertullien, saint Jérôme, saint Cyprien, saint Augustin, saint Ambroise, n'a pu échapper entièrement aux défauts littéraires de son siècle : on retrouve dans ses homélies l'abus des antithèses, des jeux de mots et des fleurs de rhétorique ; l'uniformité dans la construction des périodes, les mots à effet toujours placés à la fin des phrases, le retour perpétuel des mêmes terminaisons, donnent au discours un certain caractère de monotonie ; mais ces défauts, qui sont saisis aujourd'hui par la critique, n'étaient pas sensibles au goût des contemporains de saint Léon et n'enlevaient aucune force à l'action de son éloquence. « Saint Léon est enflé, mais il est grand, » dit Fénelon dans ses *Dialogues sur l'Éloquence ;* et en signalant les défauts de l'éloquence des Pères de l'Église, il ajoute : « Ce serait juger en petit grammairien, que de n'examiner les Pères que par la langue et le style. Vous savez bien qu'il ne faut pas confondre l'éloquence avec l'élégance et la pureté de la diction. Peut-être même que ces grands hommes, qui avaient des vues plus hautes que les règles communes de l'éloquence, se conformaient au goût du temps pour faire écouter avec plaisir la parole de Dieu, et pour insinuer les vérités de la religion. Il faut savoir distinguer ce que le malheur du temps a mis dans ces grands hommes, comme dans tous les autres écrivains de leur siècle, d'avec ce que leur génie et

(1) Trithemius, *De script. ecclesiast.*, p. 74, mort en 1516.

leurs sentiments leur fournissaient pour persuader leurs auditeurs (1). »

Fleury s'exprime avec la même sagesse et la même verité de critique dans les lignes suivantes, où il parle de saint Léon :

« Ces saints prédicateurs (les Pères de l'Église) n'étaient pas des discoureurs oisifs, comme les sophistes qui disputaient dans les écoles profanes, par une mauvaise émulation de se contredire et de raffiner les uns sur les autres, ou qui écrivaient dans leur cabinet pour montrer leur érudition et leur bel esprit : c'était des pasteurs très-occupés d'une infinité d'affaires de charité, entre autres de l'accommodement des différends, qui ne laissaient pas de prêcher très-souvent, pour s'acquitter de la fonction qu'ils regardaient comme la plus essentielle à leur ministère. Car, dans ces premiers siècles, tous les évêques prêchaient, et il n'y avait guère qu'eux qui prêchassent (2). On commença en Orient à faire quelquefois prêcher des prêtres d'un talent extraordinaire, comme Origène, et même des laïcs. Nous voyons en Occident saint Félix prêcher à Nole, n'étant que prêtre, dès le temps des persécutions; mais ces exemples étaient si rares, que plusieurs ont regardé saint Jean Chrysostome et saint Augustin comme les premiers à qui les évêques aient confié ce ministère. Toutefois, saint Jérôme blâme la coutume de quelques églises où le prêtre ne parlait point en présence de l'évêque.

« Nos prédicateurs trouvent la plupart des sermons des Pères bien éloignés de l'idée de prédication qu'ils se

(1) 3e dialogue.

(2) Cette opinion de Fleury confirme celle que j'ai exprimée, tome I, chap. IV, page 105.

sont formée. Ils sont simples, sans art qui paraisse, sans divisions, sans raisonnements subtils, sans éruditions curieuses, quelques-uns sans mouvements, la plupart fort courts. Il est vrai, ces saints évêques ne prétendaient point être orateurs ni faire des harangues ; ils prétendaient parler familièrement, comme des pères à leurs enfants et des maîtres à leurs disciples : c'est pour cela que leurs discours se nommaient homélies en grec, et en latin, sermons, c'est-à-dire entretiens familiers. Ils cherchaient à instruire en expliquant l'Écriture, non par la critique et par les recherches curieuses, comme les grammariens expliquaient Homère ou Virgile dans leurs écoles, mais par la tradition des Pères, pour la confirmation de la foi et la correction des mœurs. Ils cherchaient à émouvoir, non pas tant par la véhémence des figures et l'effort de la déclamation, que par la grandeur des vérités qu'ils prêchaient, par l'autorité de leur charge, leur sainteté personnelle, leur charité (1).

« Ils proportionnaient leur style à la portée de leurs auditeurs. Les sermons de saint Augustin sont les plus simples de ses ouvrages : le style en est bien plus coupé et plus facile que celui de ses lettres, parce qu'il prêchait dans une petite ville, à des mariniers, des laboureurs, des marchands. Mais on voit dans ses traités de controverse, particulièrement dans les livres contre Julien, qu'il n'avait pas oublié la rhétorique, après l'avoir enseignée si longtemps. Au contraire, saint Cyprien, saint Ambroise, saint Léon, qui prêchaient dans de grandes villes, parlent avec plus de pompe et avec plus d'ornement; mais leurs styles sont différents, suivant leur génie particulier et le goût de leurs siècles.

(1) Ce tableau s'applique exactement aux sermons de saint Léon.

Car il ne faut pas attribuer aux sujets de piété les défauts que les humanistes modernes reprochent aux Pères, comme de ne parler pas latin assez purement, d'employer quelques preuves faibles et quelques ornements trop légers, des jeux de paroles, des rimes : c'était le défaut de leur siècle. S'ils fussent venus du temps de Cicéron ou de Térence, ils eussent parlé comme eux (1). »

Le pape saint Léon, écrit le cardinal Maury, est l'un des plus célèbres écrivains latins qui aient illustré cette langue classique depuis le règne d'Auguste. Son style rappelle l'élocution de Cicéron, et ses tableaux oratoires ont une onction et un éclat qni en reproduisent quelquefois l'éloquence (2). »

M. l'abbé Guillon porte sur l'éloquence de saint Léon le jugement suivant : « L'éloquence de ce grand Pape a un caractère spécial et qui semble appartenir à lui seul. Ce n'est point la vigueur mâle, impétueuse de saint Grégoire de Nazianze, ni la pompe et la magnificence de saint Jean Chrysostome, ni l'abondante subtilité d'esprit de saint Ambroise, de saint Augustin : c'est une éloquence grave, sans passion, pleine de dignité et qui respire son Souverain, celle, en un mot, qui convient éminemment au Vicaire de Jésus-Christ, toujours maître de lui-même comme de toute la nature. C'est vraiment la religion du Roi des rois, qui, assise sur le trône de saint Léon, dicte ses oracles par la bouche de son Pontife (3). »

Puisque nous venons d'entendre la voix des siècles, depuis les Pères de Chalcédoine jusqu'aux écrivains de

(1) *Mœurs des chrétiens*, , 3e part., n° 40.
(2) *Essai sur l'éloquence de la chaire*, n° 70.
(3) *Biblioth. choisie des Pères de l'Eglise*, t. XXIII, p. 422.

nos jours, célébrer, avec une admiration unanime, le génie et l'éloquence de saint Léon, allons entendre le grand Pape lui-même exposer les vérités de la religion, nous enseigner les moyens d'en pratiquer les devoirs. Déjà, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, j'ai laissé la parole à l'illustre Pontife (1); mais avant de me séparer de cette vie si glorieusement remplie, je veux que les accents de cette éloquence persuasive retentissent dans les dernières pages de ce livre, comme un écho harmonieux de la voix des anges et des saints dans le ciel, qui descend dans nos cœurs pour les charmer et les sanctifier.

Chaque jour de grande fête, saint Léon adresse aux Romains quelques paroles d'édification, comme il le leur rappelle lui-même (2). Suivons les fidèles dans les basiliques où ils doivent s'assembler avec le Pape, en nous représentant l'ordre et les usages du culte à cette époque (3).

A l'heure fixée, le peuple se réunit dans la principale église, pour se rendre avec le Pape remplissant les fonctions d'évêque, et tout le clergé, à la basilique où la station du jour est indiquée; car l'évêque visitait ainsi tour à tour les églises, et telle est l'origine des processions.

Tandis que l'on entre, le chœur chante un psaume avec son antienne qui a conservé le nom d'*introït*. Les diacres et ceux qui sont institués pour les aider, c'est-à-dire les sous-diacres et les portiers, marquent à chacun sa place, à mesure qu'il entre, pour éviter la confusion. Quand tous sont rangés, ils prient pendant quelque

(1) Voyez, pour les sermons, t. I, chap. III, IV, V; t. II, chap. XIII.

(2) 2e homélie sur la *Résurrection*.

(3) Je suis les indications données par Fleury au n° 39 des *Mœurs des chrétiens*.

temps en silence, puis le pape saint Léon salue le peuple, et termine la prière en prononçant à haute voix l'oraison qui s'appelle *collecte,* réunion des vœux de tous les fidèles.

A ce moment, saint Léon s'assied sur son trône, qui, placé à l'extrémité de la basilique, est le point central où se se fixent les regards de toute l'assemblée. Car chaque pasteur est l'image visible de Dieu, et, suivant l'expression de saint Paul, le modèle de son troupeau, comme Jésus-Christ était le sien. Les prêtres, assis des deux côtés, à droite et à gauche, dans le demi-cercle de l'abside, entourent saint Léon; les diacres sont debout.

Un lecteur monte sur l'ambon ou jubé et fait la lecture de l'Ancien Testament, puis du Nouveau, c'est-à-dire des Actes ou des Épîtres des Apôtres, car la lecture de l'Évangile était réservée à un prêtre ou à un diacre. Pour rendre ces lectures plus agréables et donner au peuple le temps de les méditer, on les entremêle de psaumes et d'antiennes.

La lecture est suivie du sermon; à ce moment l'église est ouverte à tout le monde, même aux infidèles : c'est pourquoi l'évêque, dans son discours, veillait à ne point parler des mystères, si ce n'est par énigmes comprises des fidèles. Les auditeurs sont assis par ordre : les hommes d'un côté, les femmes de l'autre; les personnes âgées occupent le premier rang. Les pères et les mères tiennent devant eux les petits enfants; on les conduisait à l'église s'ils étaient baptisés. Des diacres circulent dans la basilique pour maintenir l'ordre rendre chacun attentif, empêcher de sommeiller, de rire, de causer ou de faire des signes, afin que le silence et la modestie règnent dans toute l'assemblée. Ces

dispositions prises et la lecture de l'Évangile terminée (c'est l'Évangile de la Passion, nous sommes dans un des jours de la Semaine-Sainte), saint Léon prend la parole :

Vous venez d'entendre, mes chers Frères, dans l'Évangile, le récit de la Passion que Notre-Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, a daigné souffrir pour racheter le genre humain. Elle a été suivie de l'effet que Notre-Seigneur avait promis lorsqu'il a dit que, quand il aurait été élevé de la terre, il attirerait tout à lui. Le détail en est fait avec tant de précision et de clarté, qu'il semble aux âmes pieuses qu'en entendant le récit de ces faits, elles en ont été les témoins. L'autorité de la sainte Écriture nous en garantit entièrement la certitude. Tâchons, avec la grâce du Seigneur, de vous donner une intelligence lumineuse de tout ce que cette histoire nous apprend.

Après la révolte du premier homme, qui entraîna avec elle la perte de tout le genre humain, le péché est entré dans le monde et la mort par le péché. Elle a exercé son empire sur tous les hommes, tous ayant péché dans un seul. Depuis ce moment, personne n'aurait pu s'affranchir de la tyrannie du démon. Aucun de nous ne pourrait briser les fers d'une aussi dure captivité. Il n'y a point de réconciliation qui pût nous obtenir le pardon; plus de moyens pour reprendre les droits que nous avions à la vie, si le Fils de Dieu, égal et coéternel à son Père, n'eût daigné se rendre en même temps fils de l'homme, s'il n'était venu chercher et sauver ce qui

était perdu, afin que, comme tous meurent en Adam, tous ressuscitassent par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Quoique, selon les conseils impénétrables de la sagesse divine, le Verbe divin ne se soit fait chair que dans les derniers temps, les premières générations n'ont point été privées du bienfait de son Incarnation : il a été également utile aux âges qui nous ont précédés. Toute l'antiquité, qui a reconnu et adoré le vrai Dieu, tous les siècles précédents ont vécu dans la foi, et c'est par elle qu'ils ont été agréables à Dieu. Les patriarches, les prophètes et tous les prédestinés n'ont pu être justifiés et sauvés qu'en vertu de la Rédemption de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ils l'attendaient alors, fondés sur les oracles des prophètes et sur les signes qui l'annonçaient. Ces promesses ont été remplies, et nous en avons vu l'accomplissement.

Il ne faut donc point, mes chers Frères, en considérant les circonstances de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous arrêter tellement aux marques que le Sauveur y donne de l'infirmité humaine, que nous pensions qu'il était dépouillé de la puissance divine qui était en Lui; et parce que dans la forme et la nature du Fils unique de Dieu, nous y reconnaissons son égalité avec son Père, ne révoquons point en doute la réalité des faits, quoiqu'ils nous paraissent indignes de la majesté de Dieu; car les deux natures qui sont réunies en Jésus-Christ ne forment qu'une seule personne. Le Verbe n'y est point séparé de l'homme, et l'homme n'existe point sans être uni au Verbe. Il n'a point dé-

daigné les humiliations, parce que sa Majesté divine n'en a reçu aucune altération. La nature impassible n'a rien souffert des coups qui devaient être portés à la nature passible et mortelle. Reconnaissons, dans la consommation du mystère opéré par l'Homme-Dieu, les effets de sa miséricorde et les preuves de son amour pour nous. Le poids de nos chaînes était si pesant que nous ne pouvions en être delivrés qu'avec un pareil secours. Ainsi, l'abaissement de la Divinité nous élève; il est le prix qui nous rachète et le remède qui guérit nos blessures. Quel homme pourrait passer de l'impiété à la justice, du comble de la misère au vrai bonheur, si le Juste par excellence ne s'était courbé pour relever les impies, et le Souverain-Bien vers les malheureux pour les attirer à lui.

Ne rougissons donc point, mes Frères, de la Croix de Jésus-Christ, puisqu'elle est l'ouvrage d'une sagesse toute divine et non pas la peine du péché. Quoique le Seigneur Jésus, revêtu de notre infirmité, ait réellement souffert et qu'il soit véritablement mort, il n'a point tellement caché l'éclat de sa gloire, qu'il n'ait laissé échapper quelques traits de sa puissance au milieu même des opprobres de sa Passion. En effet, lorsque l'impie Judas, ne se cachant plus sous la peau de brebis, mais avec la fureur d'un loup ravissant, couvrant son crime des apparences de paix, eut donné un baiser plus meurtrier que les traits les plus envenimés, cette troupe furieuse, qui était venue avec des armes pour prendre le Sauveur, ayant des lanternes et

flambeaux à la main, mais aveuglée par ses pro-
s ténèbres et ne pouvant reconnaître Celui qui
t la vraie lumière, le Seigneur, qui avait mieux
é attendre ses ennemis que de les fuir (comme nous
prenons de l'évangéliste saint Jean), leur demande
l est celui qu'ils cherchent; et eux ayant répondu
 c'était Jésus : C'EST MOI ! leur dit-il. Cette seule
ole, plus terrible qu'un coup de foudre, les terrassa.
s furieux, qui parlaient d'un ton si menaçant, tom-
nt renversés par terre. Quelle conspiration avait-on
te contre eux? quelle colère fit-on éclater? Existait-il
s préparatifs d'armes pour se défendre? Le Seigneur
t : C'EST MOI! et à cette parole, ces impies proster-
s mordent la poussière. Qui pourra soutenir l'éclat
e sa Majesté quand il viendra juger l'univers, puisqu'il
fait de tels prodiges dans les jours de son humilité,
u moment où il allait être jugé lui-même.

Le Seigneur sachant ce qui convenait le mieux à l'ac-
omplissement du mystère qui devait s'opérer, suspen-
lit les actes de sa puissance, et laissa à ses ennemis la
iberté de poursuivre l'exécution du crime qu'ils médi-
aient. S'il n'eût consenti à se laisser prendre, jamais ils
n'auraient pu se saisir de sa personne; mais comment
l'homme pourrait-il être sauvé, si Jésus ne se livrait
lui-même au pouvoir des méchants? Cependant, l'a-
pôtre saint Pierre, qui avait, pour la personne du Sau-
veur, un zèle plus ardent que les autres, poussé par la
ferveur de sa charité et voulant garantir son Maître de la
violence qu'on lui faisait, tira son épée contre un do-

mestique du prince des prêtres qui le pressait de plus près, et lui coupa l'oreille droite. Le Seigneur arrête, dans son apôtre, les mouvements d'un zèle trop vif. Il lui ordonne de remettre l'épée dans le fourreau, et ne veut point qu'on emploie la force pour le défendre contre la fureur de ces impies. L'accomplissement du mystère de notre Rédemption, exigeait que Celui qui était venu mourir pour sauver le genre humain, ne refusât point de tomber entre les mains de ses ennemis. S'il eût différé le glorieux triomphe de la Croix, la tyrannie du démon et la captivité sous laquelle les hommes gémissaient auraient duré plus longtemps. Le Sauveur permit donc aux méchants d'exercer leur rage contre Lui, et cependant, il ne dédaigna point de faire briller à leurs yeux quelques signes de sa divinité. Il rétablit l'oreille du valet qui avait été coupée, et rendit ainsi son premier ornement à cette tête défigurée. La main de Jésus-Christ répare l'ouvrage qu'il avait formé, et la chair obéit promptement aux ordres de son Créateur.

Reconnaissez à ces traits, mes Frères, les marques de la puissance divine! Si le Seigneur de la gloire l'empêche d'agir plus longtemps, et permet à ses ennemis de se saisir de sa personne, c'est un effet de l'amour incompréhensible dont il nous a aimés, qui l'a porté à se livrer pour nous, et de la volonté du Père céleste qui n'a point épargné son propre Fils, mais qui l'a condamné à la mort pour nous tous : car la volonté du Père et du Fils est la même, comme ils n'ont qu'une même divinité. Nous ne vous devons rien, ô Juifs! ni à vous.

udas, des bienfaits d'une si extrême bonté. Votre im- ›iété a servi malgré vous-mêmes à procurer notre salut, :t vous avez été les instruments que Dieu a employés ›our l'exécution de ses desseins. Ainsi la mort de Jésus- Christ, qui nous a affranchi de la tyrannie du démon, 'ait votre condamnation : et c'est avec justice que vous ›tes seuls privés de Celui que vous vouliez enlever à tous es hommes. Cependant la clémence de notre Rédemp- eur est si grande, que vous pouvez obtenir votre par- lon, si, confessant la divinité du Fils de Dieu, vous re- 1oncez à votre malice qui lui a donné la mort. Ce n'est point en vain que le Sauveur, du haut de sa Croix, a prié le Père éternel, en disant : Mon Père, pardonnez- leur, car ils ne savent ce qu'ils font! Ce remède, ô per- fide Judas, ne te serait point inutile à toi-même, si tu eusses eu recours à une sincère pénitence! Elle t'eût porté à te jeter entre les bras de ton Sauveur, au lieu de te donner la mort, lorque tu dis : *J'ai péché en livrant le sang du juste*. Tu as néanmoins persisté dans la perfidie de ton impiété; tu n'as point voulu reconnaître Jésus- Christ pour Fils de Dieu : tu l'as toujours regardé jus- qu'à la fin comme un homme ordinaire. Ingrat! tu au- rais fléchi sa miséricorde, si tu n'avais méconnu sa toute- puissance.

Je ne veux point fatiguer votre attention, mes chers Frères, en m'étendant plus longtemps. Je continuerai, avec la grâce du Seigneur, à parler sur cette même ma- tière, le jour de la quatrième férie. J'espère que Celui qui m'a inspiré les paroles que je viens de vous adresser,

fera connaître encore ce que je dois vous dire, par les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne avec son Père et le Saint-Esprit, dans tous les siècles. Ainsi soit-il (1).

J'ai choisi ce sermon, comme un de ceux qui donnent le mieux l'idée de la forme adoptée par saint Léon, de l'ordre dans lequel il développe ses idées, du mouvement imprimé à sa parole. Le passage suivant sur la conversion des Juifs sera lu avec plaisir, aujourd'hui que nous sommes témoins du travail de la grâce, qui fait entrer dans le sein de l'Église un si grand nombre des descendants de ceux qui ont commis le plus grand des crimes ; après plus de treize siècles d'attente, les désirs et les prières de saint Léon semblent vouloir commencer à se réaliser :

Aveugles juifs, ouvrez enfin les yeux, et revenez de votre égarement! Renoncez à votre infidélité, et convertissez-vous à votre Rédempteur ! Ne vous alarmez point de l'atrocité de votre crime ; Jésus-Christ n'appelle point seulement les Justes, mais les pécheurs mêmes. Celui qui a prié pour vous pendant qu'on le crucifiait ne vous rebute point malgré votre impiété. Délivrez-vous de la cruelle imprécation de vos pères, et ne vous laissez point lier par la malédiction qu'ils ont prononcée lorsqu'ils crièrent contre Jésus-Christ : *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants!* Ils vous transmirent

(1) 1re Homélie sur la *Passion*.

la noirceur de leur horrible attentat : revenez à un
·e plein de miséricorde ; profitez de la clémence
ɜlui qui veut pardonner. Le sang que vous avez
; est devenu le prix de votre salut. Celui que vous
cru faire périr est vivant ; vous l'avez alors re-
;é ; confessez-le maintenant ; adorez Celui que vous
vendu, afin que sa bonté vous soit utile, puisque
e malignité n'a pu lui nuire.

our remplir donc, mes chers frères, les devoirs de
e vraie charité, dont nous sommes redevables à nos
ıemis mêmes, suivant l'exemple et les leçons du Sei-
ɜur, désirons de tout notre cœur et donnons tous nos
ns pour que ce peuple, qui a dégénéré de la noblesse
rituelle de ses ancêtres, reprenne les droits de sa pre-
ıère origine. Cette charité nous rend très-agréables à
eu, parce que le crime des juifs nous a donné lieu de
cevoir miséricorde, afin que, témoins de notre foi, ils
ıssent excités à rentrer dans la voie du salut ; car la
ıinteté de la vie des âmes pieuses ne doit pas seulement
ɜrvir pour elles-mêmes, mais être utile aux autres, en
agnant par leurs bons exemples ceux qu'elles ne peu-
'ent ramener par leurs paroles (1).

Il n'est pas une seule homélie de saint Léon où il ne s'applique à fortifier la foi de ses auditeurs dans le dogme de l'Incarnation et à combattre les hérésies qui tendaient à dénaturer la vérité de la croyance catholique sur ce

(1) 5e Homélie pour la fête de l'Épiphanie.

dogme. Tout l'enseignement de notre grand Pape sur cette question est développé dans les lettres à Flavien, aux moines de Palestine et à l'empereur Léon. Je ne veux donc pas multiplier encore des citations sur le même sujet ; je me bornerai à extraire les deux fragments qui suivent :

Notre Sauveur est né aujourd'hui, mes chers Frères, réjouissons-nous! le jour qui donne naissance à l'auteur de la vie, ne doit point s'écouler dans la tristesse. Jour heureux! qui chasse la crainte que nous avions de la mort, et qui nous ravit de joie par la promesse qui nous est faite d'une éternité bienheureuse! Personne n'est exclu du bienfait qu'elle nous procure. Nous avons les mêmes raisons de nous livrer à la joie. Notre-Seigneur voulant détruire l'empire du péché et de la mort, et ne trouvant aucun homme exempt de la condamnation prononcée contre les enfants d'Adam, vient pour les délivrer tous. Que celui qui est saint tressaille d'allégresse, parce que le moment de sa délivrance approche! Que le pécheur se réjouisse! le pardon lui est offert. Que le gentil prenne courage, parce qu'il est appelé à la vie bienheureuse (1)!

Quel témoignage, mes chers Frères, que celui du Père éternel à son Fils! et quelle profondeur renfermée dans ces paroles que nous venons d'entendre : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis mon affection; écoutez-le.* Ne fait-il pas connaître évidemment que ce Fils lui est consubstantiel et a toujours été avec lui;

(1) Exorde de la 1re homélie sur la fête de la Nativité.

que celui qui engendre n'est point avant celui qui
gendré, et celui qui est engendré n'est point pos-
ır à celui qui l'a engendré. Celui-ci est mon Fils
l'essence est indivisible avec ma divinité ; sa puis-
ɜ est égale à la mienne. Il est éternel comme moi.
mon Fils, non pas mon Fils adoptif, mais mon
propre, qui n'a pas été créé d'une autre substance,
; éternellement engendré de moi. Celui-ci est mon
par qui toutes choses ont été faites et sans qui rien
été fait, parce qu'il fait également tout ce que je
; et dans tous les actes que je produis, il opère in-
ırablement avec moi ; car le Fils est dans le Père et
ère dans le Fils, et jamais l'unité de notre substance
peut se diviser. Quoique ma personne, qui engendre,
t différente de la sienne, qui est engendrée, vous ne
vez point avoir de sentiments opposés sur la divinité
nt les attributs nous sont communs. Celui-ci est mon
s qui n'a point usurpé le droit d'être égal à moi,
ıi ne l'a point enlevé par force ; mais conservant la
rme et la nature divine qui est en lui, il a abaissé sa
vinité toujours immuable jusqu'à prendre la forme de
esclave pour racheter le genre humain et exécuter
ınsi ce décret que nous avions formé ensemble. Écou-
ez donc en tout temps ce Fils qui est l'objet de mes
omplaisances ; sa doctrine vous apprend à connaître mes
livins attributs, et il me glorifie par ses humiliations.
C'est lui qui est la Vérité et la vie ; il est ma force et ma
sagesse. Écoutez celui que les mystères de la loi ont an-
noncé, et dont les prophètes ont chanté la gloire. Écou-

tez ce Fils qui fait de son sang le prix de la Rédemption du monde entier, qui enchaîne le démon et enlève ses dépouilles, qui déchire la cédule du péché et établit la dette contractée par la prévarication du premier homme. Écoutez celui qui vous ouvre le chemin du ciel. En souffrant le supplice de la croix, il vous fait connaître les degrés par lesquels vous devez monter pour parvenir au royaume éternel. Quoi donc! craignez-vous d'être rachetés à ce prix? Vous êtes couverts de blessures, avez-vous peur d'être délivrés de vos maux? Que ma volonté s'accomplisse, puisqu'elle est aussi celle de mon Christ! Chassez toute crainte humaine, et armez-vous d'une constance à toute épreuve; ne redoutez point, dans la Passion de votre Sauveur, des tourments que sa grâce vous donnera la force de supporter jusqu'à la mort.

Ces paroles, mes chers Frères, n'ont pas seulement été prononcées pour l'instruction de ceux qui les ont entendues; mais, dans la personne de ces trois apôtres, l'Église universelle a vu et entendu ce qu'elle doit croire et pratiquer. Ranimons donc en nous la foi que la prédication de l'Évangile a fait naître! Que personne ne rougisse de la croix de Jésus-Christ, puisqu'elle est le moyen dont il s'est servi pour racheter le genre humain! Qu'on ne craigne point de souffrir pour la justice ou de perdre la récompense promise à l'exercice des vertus, parce qu'on ne parvient à jouir du repos que par le travail, et qu'il faut passer par la mort pour arriver à la vie! Notre adorable Sauveur a pris le premier sur lui nos infirmités, et il s'est anéanti pour nous. Si

avons le bonheur de persévérer dans son amour et la confession de son nom, en lui et par lui, nous rons le monde comme il l'a vaincu pour nous, et recevrons de ses mains le prix qu'il a promis aux eurs qui lui sont fidèles. Ainsi, soit que dans la que de ses commandements nous ayons des diffi- s à surmonter, soit que les adversités de cette vie ient éprouver notre patience, n'oublions jamais la que le Père céleste fait retentir à nos oreilles, lors- dit : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai toute mon affection; écoutez-le.* C'est lui qui vit et e avec son Père et le Saint-Esprit, dans tous les es des siècles. Ainsi soit-il (1).

coutez avec quelle science et quelle lucidité il fait le eau des hérésies qui, jusqu'à son temps, avaient qué l'intégrité du dogme de l'Incarnation :

Que la foi catholique, mes chers Frères, méprise ıc les cris impuissants et les erreurs des hérétiques, ı, trompés par la vanité de la sagesse mondaine, ont connu la vérité de l'Évangile ! Hélas ! parce qu'ils ne uvaient comprendre le mystère de l'Incarnation du rbe, ils ont trouvé la matière de leur aveuglement ns la source de la lumière qui devait les éclairer. Si us entrons dans le détail de leurs fausses opinions, ême de ceux qui ont nié la procession du Saint-Esprit, resque aucun d'eux ne s'est égaré que pour n'avoir pas

(1) Homélie sur la Transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

voulu reconnaître en Jésus-Christ la vérité de deux natures dans l'unité de personne. Les uns ont cru qu'il n'y avait que l'humanité dans la personne du Seigneur; les autres n'y ont reconnu que la Divinité; d'autres ont dit qu'il n'avait pris qu'un corps fantastique, mais qu'il était vraiment Dieu; d'autres ont avoué qu'il avait pris un corps véritable, mais ils niaient qu'il fût consubstantiel à son Père. Attribuant à la Divinité ce qui ne convient qu'à sa nature mortelle, ils se sont figurés un Dieu plus grand ou plus petit, selon leur caprice, quoiqu'il ne puisse y avoir de degrés inégaux dans la Divinité, puisque tout ce qui est au-dessous de Dieu n'est point Dieu. Il y en a qui ont reconnu qu'il n'y avait point de différence entre le Père et le Fils, et, parce qu'ils ne pouvaient comprendre l'unité de la Divinité en admettant la distinction des personnes, ils ont soutenu que le Père était le même que le Fils, et que tout ce qui est dit de la naissance, de la nourriture, des souffrances, de la mort, de la sépulture et de la résurrection du Fils. qui unissait dans sa personne l'homme et le Verbe, devait se rapporter également au Père. Quelques-uns ont cru que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ n'était point de même substance que les nôtres, mais qu'il avait été formé d'éléments supérieurs et plus subtils; d'autres se sont imaginés que la chair de l'Homme-Dieu n'avait point été animée d'une âme comme la nôtre, et que la Divinité du Verbe en tenait la place. L'égarement de ceux-ci consiste en ce que, reconnaissant une âme en la personne du Seigneur, ils disaient qu'elle n'avait point

.elligence, parce que sa Divinité suffisait pour toutes
ɔpérations qui sont du ressort de la raison. Ces
ıes hérétiques ont eu l'impudence d'assurer qu'une
ıine partie du Verbe éternel avait été changée en
ır ; de sorte qu'une seule erreur, divisée en plusieurs
ıches, détruisait l'essence même du Verbe, après
ır altéré la nature du corps et de l'âme de Notre-
;neur Jésus-Christ.

l y a encore beaucoup d'autres erreurs aussi mons-
euses que celle-ci, dont je ne parle point pour ne
fatiguer votre attention; mais, en passant sous si-
ce tant de dogmes impies, qui sont liés entre eux par
blasphèmes qui leur sont communs, et dont il faut se
ìserver, je vous avertis, mes chers Frères, d'être spé-
lement en garde contre l'erreur que Nestorius tenta
vain de faire adopter il y a déjà longtemps. Celle
Eutychès, également condamnable, voudrait aussi
ntroduire depuis peu. Le premier a osé avancer que
bienheureuse vierge Marie n'a été mère que d'un
ɔmme comme les autres, et que dans sa conception,
nsi que dans son enfantement, il n'y a eu aucune
nion réelle du Verbe avec la chair de l'homme; en
ɔrte que, suivant lui, le Fils de Dieu ne s'est point
ıi-même fait fils de l'homme, mais il s'est seulement
ni par sa miséricorde avec un homme créé comme
ous. Les oreilles catholiques n'ont jamais entendu un
ɔareil langage qu'avec horreur; elles sont trop bien
nstruites par l'Évangile de la vérité, pour ignorer que
e genre humain n'avait aucune espérance de salut, si

Celui qui a daigné naître fils d'une vierge n'avait été en même temps son créateur.

Le second, auteur d'un nouveau blasphème, a reconnu l'union des deux natures en Jésus-Christ; mais il a soutenu en même temps que cette union les a réellement confondues, que les deux n'en forment plus qu'une, et que la substance de l'autre est anéantie : ce qui ne pouvait avoir lieu que par la destruction ou par la séparation de l'une ou de l'autre nature. Ces dogmes sont si contraires à la saine doctrine, qu'ils ne peuvent être admis sans détruire le christianisme. En effet, si l'incarnation du Verbe n'est point une union réelle de la nature divine avec la nature humaine, mais que, dans ce concours, les deux natures aient été réduites à une, il s'ensuit que la Divinité seule est née du sein de la Vierge, que c'est par une fiction apparente et illusoire qu'elle a pris la nourriture et les autres accroissements propres aux corps mortels; et, sans parler d'autres changements auxquels la nature de l'homme l'assujétit, ce serait donc la Divinité seule qui aurait été crucifiée, qui serait morte, qui aurait été ensevelie; tellement que, suivant cette opinion, l'espérance de la résurrection est détruite; et Jésus-Christ n'est plus le premier né d'entre les morts, puisqu'il n'a pu ressusciter, si on n'a pu le faire mourir (1).

Voici comment saint Léon applique l'enseignement général sur l'Incarnation à l'enseignement sur la pratique des œuvres de charité :

(1) 8e Homélie sur la fête de la Nativité.

chez donc, mes chers Frères, vous qui courez dans ırrière pour remporter le prix d'une récompense ıelle, que le démon emploie principalement les ef- de sa ruse à renverser la foi de ceux dont il ne corrompre les mœurs. Quiconque se détourne du nin de la vérité, est jeté hors de la voie du salut te sa course n'est plus qu'un perpétuel égarement, et oportion qu'il s'éloigne de la foi catholique, il s'ap- :he de la mort. Nous voyons de nos jours tomber ; ce précipice ceux qui se laissent entraîner à la folie ıe ancienne erreur, condamnée et détruite depuis ;temps; ils osent nier qu'il y ait deux natures en ıs-Christ, ou qu'il ait véritablement pris une chair blable à la nôtre; ou d'autres disent que sa divinité :é transformée dans la chair de l'homme, afin, sui- t le système de Manès, de détruire la vérité de sa urrection, en ne voulant point reconnaître celle de Passion; ou, suivant celui d'Apollinaire, de faire ire que la divinité du Verbe, sujette au changement, té passible et capable de souffrir. Penser ainsi, et te- de pareils discours au peuple chrétien, n'est-ce pas ıverser les fondements de notre sainte religion? C'est :r que le Fils de Dieu soit en même temps vraiment ; de l'homme. Cependant, c'est en vertu de cette fu- ɪn des deux natures en Jésus-Christ seul, que la Ré- mption du genre humain a été opérée. L'ancienne loi a rendu témoignage. Elle avait été promise par les ophètes, et annoncée par toutes les figures de l'Ancien :stament, afin qu'on ne pût douter que ce grand et

ineffable mystère de la miséricorde de Dieu, qui avait été prédit si souvent et figuré depuis longtemps, ait été accompli dans le temps marqué pour être la consolation et l'espérance de tous les siècles.

Quoique, depuis l'alliance du Verbe avec la chair, il y ait tellement unité de personne dans l'Homme-Dieu, qu'on ne puisse séparer dans aucune de ses actions la vérité des deux natures, l'Évangéliste, pour nous confirmer dans cette foi, a grand soin de nous faire connaître que Celui qu'il appelle le fils de l'Homme est en même temps le Fils de Dieu. Dans les faits qu'il raconte, il y en a qui ont rapport, tantôt à l'humanité, tantôt à la Divinité, pour nous faire comprendre, toujours sous ce nom de fils de l'Homme, la vérité des deux natures; et aussi dans la crainte qu'en croyant Notre-Seigneur Jésus-Christ vraiment né d'une Vierge, Dieu et homme en même temps, nous ne fissions difficulté de confesser, ou que Dieu se soit uni à l'homme, ou que l'homme fût devenu Dieu, puisqu'il est vrai que le Verbe s'est réellement revêtu de notre chair, et qu'en la prenant, il a conservé toute la gloire de sa majesté.

Il est inutile de s'étendre davantage sur l'Incarnation du Verbe, en ayant parlé dans d'autres instructions. Je vous ai dit ceci à l'occasion de la fête de Pâques, à laquelle nous devons nous préparer par une grande pureté de cœur. Maintenant, mes chers Frères, je vous conjure de ranimer la ferveur de votre dévotion dans ce saint temps, en joignant, au jeûne salutaire, des œuvres de piété qui le sanctifieront; par tous vos travaux, méri-

ιt la rémission de vos péchés, vous vous rendrez la
ʳine miséricorde favorable, si vous usez aussi d'indul-
ıce envers vos serviteurs, en leur pardonnant leurs
ıtes. Pour célébrer avec fruit une si grande fête, il
ıvient que le peuple de Dieu s'unisse dans un esprit
paix et de concorde, afin que, dans ce moment où la
ʳérité des lois publiques est tempérée par la clémence
s princes, les chrétiens, à plus forte raison, se fassent
devoir d'adoucir tous les mouvements de leurs cœurs.
ıe occupation bien digne de vous dans ces jours si
ınts, est d'employer tous vos soins, afin qu'aucun de
s frères ne souffre de la faim ou du froid. Que tous les
digents soient soulagés, de crainte que la tristesse ou
; chagrins ne les consument, s'ils sont détenus dans les
isons, ou s'ils languissent dans les fers. Telles que
ıissent être les raisons que vous avez de vous croire
fensés d'homme à homme, la grandeur du délit n'est
ıint tant à considérer que le lien de la nature qui nous
ıit, afin que le jugement rendu envers votre semblable
ıus rende favorable celui de Dieu, qui vous jugera un
ur, et vous fasse obtenir miséricorde; car il est écrit :
*ienheureux ceux qui seront miséricordieux, parce qu'ils
ront traités avec miséricorde,* par la bonté de celui qui
t et règne dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il (1).

Saint Léon est inépuisable sur ce texte de la charité et
e la miséricorde :

(1) 9ᵉ Homélie pour le Carême.

Que les œuvres de piété fassent nos délices, et nourrissent nos âmes de ces mets qui procurent une vie éternelle et bienheureuse. Que toute notre joie soit dans les soulagements que nous donnerons aux pauvres. Mettons notre plaisir dans les vêtements dont nous couvrons leur nudité. Que les malades ressentent les effets de notre charité; servons d'appui aux faibles; adoucissons les ennuis des exilés, soyons les pères des orphelins et la consolation des veuves désolées. Il n'y a aucun de nous, mes Frères, qui ne puisse rendre quelques-uns de ces services; celui qui a le cœur grand se trouve toujours assez riche pour faire du bien, et le sentiment de compassion ou de piété, qui porte à secourir les malheureux, ne dépend point de la quantité d'argent qu'on donne. Avec peu de fortune, on peut acquérir un grand fonds de mérites dans les richesses d'une bonne volonté. Les riches font de grandes aumônes, à la vérité, et ceux qui n'ont qu'une fortune médiocre, n'en font que de petites. Le fruit qu'ils retirent de leurs bonnes œuvres n'est cependant point différent, lorsque l'affection qui les produit est égale.

Dans ce temps, mes chers Frères, si propre à l'exercice de toutes les vertus, on peut encore se former d'autres couronnes sans diminuer sa bourse, ni vider ses greniers, en renonçant à la mollesse et à l'intempérance; en réprimant les désirs de la chair par les lois de la chasteté. Si l'amitié prend la place de la haine, si la paix succède aux troubles des inimitiés, si la tranquillité calme les saillies de la colère, si la douceur fait pardon-

r les injures, si les mœurs des maîtres et des domes-
ues sont si bien réglées, que l'autorité des uns soit
ercée avec modération, et que la soumission des au-
:s soit accompagnée de piété, ces règles étant fidèle-
ənt observées, vous obtiendrez miséricorde de la bonté
Dieu. L'absolution des péchés commis vous sera ac-
rdée et vous disposera à célébrer saintement la Pâque.
s pieux Empereurs romains ont depuis longtemps la
inte coutume de relâcher un peu des droits de leur
stice, dans ces jours où nous honorons la mémoire de
Passion du Seigneur; et pour lui rendre hommage, ils
oucissent la sévérité des lois, en donnant la liberté à
usieurs criminels, afin d'imiter ainsi en quelque chose
clémence du Dieu dont l'infinie miséricorde a sauvé
univers dans ces jours de salut. Comment des Chrétiens
ɔurraient-ils hésiter à suivre l'exemple de leurs princes,
à user d'indulgence dans leurs causes particulières,
rsqu'ils ont des rois pour modèles de leur conduite?
e serait-il point indécent que les lois privées fussent
lus sévères que la loi publique. Ainsi, mes chers Frères,
ardonnez toutes les fautes qui peuvent avoir été com-
ɪises contre vous. Brisez les liens de ceux qui en sont
nargés, et que personne ne conserve le désir de se ven-
er, afin que la sainte solennité qui approche, nous
ouve tous disposés à la célébrer avec joie, et dans des
entiments dignes de la bonté divine qui veut nous trou-
er purs et sans tache : par les mérites de Notre-Sei-
neur Jésus-Christ, qui vit et règne avec Dieu son père

et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il (1).

Voici en quels termes il exalte la continence et la miséricorde :

Comment pouvoir mieux combattre les tentations qui se succèdent sans cesse, que par la pratique d'une sévère continence ? C'est cette vertu qui conserve, nourrit, augmente et fortifie les opérations de l'âme. Elle est également utile au bien du corps. On en fait tous les jours l'épreuve dans l'Église, où les jeûnes d'institution divine, que la discipline y fait observer, procurent les fruits les plus abondants. Son intention est, en réprimant les appétits de la chair par une salutaire abstinence, de procurer aussi plus de calme aux différents mouvements qui s'élèvent dans l'âme ; et en privant le corps de quelque nourriture, de rendre l'esprit plus fort contre les attaques des passions : *Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés*. Les enfants de Dieu ont donc aussi leur nourriture toute spirituelle. Ils jouissent des chastes délices qu'ils recherchent avec empressement, et qu'il est louable de désirer, puisque le prophète nous y invite en disant : *Écoutez, et voyez combien le Seigneur est doux!* Quiconque d'entre vous, mes chers Frères, aura le bonheur d'éprouver combien la justice et la miséricorde de Dieu, qui sont les deux ressorts de sa providence, se font sentir agréablement à l'âme ; quiconque aura l'ex-

(1) 2e Homélie pour le Carême.

périence des consolations divines, dont il n'est point à craindre qu'on ne vienne jamais à se dégoûter, méprisera bientôt les biens corruptibles et temporels, en les comparant à ces vrais biens qui durent toujours, et il se trouvera enflammé de ce feu divin que l'amour même de Dieu allume. Animant notre ferveur, et nous faisant passer de la nuit au plus beau jour, l'Esprit-Saint dissipe en même temps toutes les ténèbres de nos esprits, et consume les restes du péché dans les âmes qui lui sont vraiment fidèles.

Ainsi, mes chers Frères, puisque la continence, cette mère de toutes les vertus, produit de si grands biens, et procure des plaisirs ineffables à ceux qui renoncent à tous les vices, appliquons-nous plus que jamais à observer exactement les commandements de Dieu. La rémission des péchés devant être le fruit du mystère de notre Rédemption, prenons-en l'esprit, et imitons nous-mêmes ce que nous voulons observer. Le Seigneur, toujours juste et miséricordieux, promet de pardonner à ceux à qui il veut bien faire grâce, en nous imposant l'obligation d'en agir de même à son exemple; car après nous avoir enseigné la manière dont nous devons prier le Père céleste, il nous dit: *Si vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils commettent contre vous, votre Père qui est dans le ciel vous pardonnera aussi les vôtres;* mais si vous ne pardonnez point aux hommes, votre Père ne vous pardonnera *point non plus vos péchés*. Condition juste, sans doute, et très-favorable, qui fait participer l'homme à la puissance divine; sa volonté devient

la règle de la sentence de Dieu même ; et le jugement qu'il aura prononcé envers son semblable détermine celui que le Seigneur portera à son égard. La nature nous rend tous égaux. Ainsi, mes chers Frères, aimons cette égalité dans nos inférieurs, comme dans ceux qui sont du même rang que nous ; il n'y a personne qui ne pèche, personne n'est donc exempt de pardonner. Ne nous rendons pas difficiles à donner ce que nous avons reçu gratuitement ; alors, soit par la libéralité de nos aumônes, soit par la facilité du pardon que nous accordons aux autres, la bienfaisance que nous exerçons envers nos semblables ajoutera à la perfection de notre innocence (1).

Dans une autre homélie, il prononce ces paroles sur les biens et les joies spirituels :

Fuyez les voluptés criminelles, les joies trompeuses du siècle. Ne désirez point la jouissance des objets qui doivent bientôt périr. Quelle utilité, quel fruit peut-on retirer de la recherche des biens qu'il faudra abandonner, s'ils ne nous échappent point les premiers ? Aimez plutôt ceux qui sont incorruptibles, dont la possession durera toujours. Qu'une âme, destinée à jouir de biens tout spirituels, ne trouve de plaisir que dans les choses du ciel! Liez-vous d'amitié avec les saints anges. Entrez dans la maison de Dieu où nous avons espérance d'être associés avec les patriarches, les prophètes, les apôtres

(1) 12e Homélie pour le Carême.

et les martyrs. Puisez vos joies, mes Frères, dans la même source où les saints trouvent la leur. Désirez d'avoir part à leurs richesses, et qu'une sainte émulation vous fasse réclamer leurs suffrages : car il faut imiter leur piété, pour partager un jour la gloire dont ils sont couronnés. Ainsi, pendant le temps qui vous est accordé pour mettre en pratique les commandements de Dieu, glorifiez Dieu dans votre corps mortel, et brillez comme des astres dans le monde. Que les lampes de vos esprits soient toujours ardentes ! et ne souffrez rien de ténébreux dans vos cœurs, parce que, comme vous l'apprenez de l'apôtre : *Vous n'étiez autrefois que ténèbres, mais maintenant vous êtes lumière dans le Seigneur ; marchez comme des enfants de lumière*. Les Mages vous ont précédés dans le chemin où vous marchez. Imitez leurs exemples ; et que votre lumière brille tellement devant les hommes, que, voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre Père qui est dans le ciel. De même que les mauvais chrétiens se rendent coupables d'un grand péché, lorsqu'ils sont cause que le nom de Dieu est blasphémé par ceux qui n'ont point de foi, la vie exemplaire et les bons discours des fidèles disciples de Jésus-Christ, qui font bénir son saint nom, leur assurent une grande récompense. Que tout honneur, toute gloire et toute louange Lui soient rendus dans les siècles des siècles (1).

Aux pécheurs qui doutent de la miséricorde divine,

(1) 5e Homélie pour la fête de l'Épiphanie.

saint Léon répond par cette peinture énergique du crime et du désespoir de Judas :

Ce qui te rend, ô perfide Judas! le plus scélérat et le plus malheureux des hommes, c'est que ton repentir, au lieu de te rappeler au Seigneur, t'a conduit au désespoir et à te pendre toi-même. S'il eût été sincère, tu aurais différé la consommation du crime, jusqu'à ce que le sang de Jésus-Christ eût été répandu pour tous les pécheurs. Les troubles de ta conscience, que tourmentaient tant de bienfaits reçus de ton divin maître, et les miracles dont tu avais été témoin, ne suffisant point encore pour te convertir, au moins les sacrements ineffables que tu avais reçus dans la Cène pascale, où le Seigneur te découvrit ta perfidie avec tant de bonté, t'auraient empêché de tomber dans le précipice. Pourquoi désespéras-tu de la clémence de Celui qui ne t'a point privé de la participation de son Corps et de son Sang? qui n'a point refusé de te donner le baiser de paix, lorsque tu vins avec une troupe de gens armés pour le prendre? Mais, ô ingrat! rien n'a pu te toucher; esprit incapable de faire un retour sincère sur toi-même, tu as suivi les mouvements de ta rage, et, ayant pour compagnie le démon qui se tenait à ta droite, tu as fait retomber sur ta tête l'iniquité qui t'avait armé contre le Saint des Saints! Et comme il n'y avait point de châtiment proportionné à ton crime, ton impiété a été ton juge, et tu as été ton propre bourreau pour t'en faire subir la peine (1).

(1) 3e Homélie sur la Passion.

Sur l'humilité :

La sagesse mondaine a donc aveuglé ceux qui se croyaient prudents selon le monde. Ils n'ont pu, par elle, s'élever jusqu'à la connaissance de Dieu, parce qu'on ne peut y arriver qu'avec le secours de la sagesse divine. Et comme le monde se glorifiait dans la vanité de ses dogmes, Dieu a choisi une voie qui paraissait indigne de lui, et une folie pour conduire ses élus à la foi, et pour confondre la vaine présomption de ceux qui se croient sages, afin de faire éclater la force de sa grâce, qui seule pouvait nous découvrir ce que toute l'intelligence humaine ne pouvait comprendre.

Que la foi catholique reconnaisse donc sa gloire, dans l'humilité du Sauveur! Que l'Église, qui est le Corps de Jésus-Christ, se réjouisse de ce mystère ineffable, qui est le fondement du salut des fidèles? Si le Verbe ne s'était fait chair et s'il n'eût habité parmi nous; s'il ne s'était abaissé jusqu'à prendre sur lui les faiblesses de la créature, et s'il ne l'eût ramenée à son principe, en lui communiquant une nouvelle naissance par la sienne, la mort aurait exercé son règne, depuis Adam jusqu'à la fin des siècles. L'arrêt prononcé contre tous les hommes aurait subsisté, puisque par la seule condition de leur naissance, ils étaient tous condamnés à périr! Jésus-Christ est le seul entre les enfants des hommes qui soit né innocent, parce qu'il est le seul qui ait été conçu exempt du péché de la concupiscence charnelle. Il

s'est fait homme semblable à nous, afin que nous puissions participer à la nature divine. Il a communiqué à l'efficace des eaux du baptême, le privilége de sa naissance dans le sein d'une vierge. Il a imprimé à cette eau mystérieuse le même avantage qu'il avait donné à sa mère; en sorte que la vertu du Très-Haut et l'opération du Saint-Esprit, qui a élevé Marie à la dignité de mère du Seigneur, produit le même effet dans ceux qui sont régénérés par le baptême.

Ce Dieu de bonté pouvait-il employer rien de plus propre à la guérison des malades, pour éclairer des aveugles, rendre la vie à des morts, que d'appliquer les remèdes de l'humilité aux blessures que l'orgueil avait faites. Adam, en violant les commandements de Dieu, avait encouru la condamnation qu'entraîne le péché; Jésus-Christ se soumet à la loi, et remet la justice en liberté. L'un se rendit prévaricateur, ou obéissant au démon, et fut cause que toute la postérité fut condamnée à la mort avec lui. L'autre, par son obéisance à son Père, jusqu'à la mort sur la Croix, rend la vie à tous, en les faisant ressusciter avec Lui. Le premier homme, en voulant usurper les honneurs de l'ange, perdit sa dignité naturelle. Le Sauveur, s'étant revêtu de nos infirmités naturelles, a ouvert les portes du ciel à ceux qu'il a retirés des enfers. Enfin, celui que son orgueil avait fait tomber avait entendu sa condamnation, lorsqu'il lui fut dit : *Vous êtes poussière et vous retournerez en poussière*. Mais il a été dit à Celui qui s'est élevé par son humilité : *Asseyez-vous à ma droite jus-*

qu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à être l'escabeau de vos pieds (1).

Mes chers Frères, le fond de la sagesse chrétienne ne consiste point dans l'éloquence des paroles, ni dans la subtilité des raisonnements, ni dans les désirs de l'honneur et de la gloire, mais dans une véritable et sincère humilité de cœur. C'est cette vertu que Nôtre-Seigneur Jésus-Christ a choisie pour en faire toute sa force. C'est elle dont il nous a donné l'exemple, depuis le premier instant où il a été conçu, dans le sein de sa mère, jusqu'à celui où il est mort sur la Croix. Lorsque les disciples se disputaient entre eux, ainsi que nous le lisons dans l'Évangile, pour savoir qui serait le plus grand dans le royaume du ciel, il fit approcher un enfant, le plaça au milieu d'eux et dit : *En vérité, je vous le dis, si vous ne vous convertissez et ne devenez semblables à des enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux ; c'est pourquoi quiconque s'humiliera et se rendra petit comme cet enfant, sera le plus grand dans le ciel.* Le Seigneur aime l'innocence de l'enfance ; il s'en est lui-même revêtu lorsqu'il a pris un corps, et a toujours témoigné de la prédilection pour l'enfance. Jésus-Christ aime l'enfance, qui est le modèle de l'humilité, la règle de l'innocence, l'exemple de la douceur. Jésus-Christ aime l'enfance, il en propose la candeur aux hommes âgés, pour qu'ils y conforment leurs mœurs. Il y ramène l'âge des vieillards, et il fait suivre son exemple par tous ceux qu'il élève à la gloire éternelle.

(1) 5e Homélie pour la fête la Nativité.

Pour bien comprendre comment un changement si merveilleux doit s'opérer, et par quelle imitation nous pouvons devenir semblables à des enfants, écoutons l'apôtre saint Paul, qui nous l'apprend en disant : *Ne soyez point enfants en manquant de sens et de sagesse, mais soyez enfants pour n'avoir point de malice.* Ce n'est donc point en revenant aux amusements et aux puérilités de l'enfance ; mais l'innocence de cet âge doit nous servir d'exemple, dans la maturité de nos années, pour réprimer promptement les différents mouvements de nos passions et maintenir notre âme dans le calme et dans la paix dont elle doit jouir. Ne conservons aucun ressentiment des injures qu'on nous a faites. N'ayons point d'ambition pour nous élever aux honneurs. Aimons la charité, qui est le lien de la société. Conformons-nous au droit naturel, qui nous rend tous égaux. C'est un grand bonheur que d'ignorer l'art de nuire et cette fausse sagesse qui porte au mal. La prudence du siècle apprend à repousser les injures et à se venger ; mais l'enfance chrétienne, dont la douceur est le partage, ne rend à personne le mal pour le mal (1).

L'ignorance des enfants qui sont tombés sous les coups d'Hérode est bien plus heureuse que votre science, ô Juifs ! à laquelle il a eu recours dans le trouble qui l'agitait. Vous n'avez point voulu reconnaître la royauté de Celui dont vous avez bien su marquer le lieu de la naissance ; et ces innocents ont

(1) 7e Homélie pour la fête de l'Épiphanie.

donné leur vie pour le Roi qu'ils ne pouvaient encore confesser. Aussi, afin qu'il n'y eût aucun âge de la vie de Jésus-Christ qui ne fût marqué par quelque miracle, il exerçait déjà, dans le silence de l'enfance, la puissance du Verbe; et sans faire aucun usage de la parole, il semble qu'il disait dès lors, comme il l'a fait depuis : *Laissez les enfants venir à moi, car le royaume du ciel est pour ceux qui leur ressemblent.* Il appelait à jouir de sa gloire ces enfants, et il en consacrait ainsi les prémices dès les premiers jours de sa naissance, afin de nous apprendre qu'il n'y a point d'homme qui ne puisse profiter de l'application de ses mérites, puisque cet âge même si tendre pouvait aspirer à la gloire du martyre (1).

Saint Léon nous apprend comment nous devons, à l'exemple de Jésus-Christ, supporter les tentations et les persécutions :

Le Sauveur miséricordieux et tout-puissant, ayant tempéré l'éclat de l'union qu'il faisait avec notre nature, cacha la gloire de sa divinité sous le voile de nos infirmités. Par ce moyen il trompa la pénétration de l'ennemi du genre humain, qui ne put s'imaginer que la naissance de cet enfant, qui venait au monde pour le salut des hommes, dût lui porter plus de préjudice que celle de tous les autres; car il le vit gémir et pleurer,

(1) 2e Homélie pour la fête de l'Epiphanie.

enveloppé de langes, soumis à la loi de la circoncision, et racheté par l'oblation du sacrifice légal. Il reconnut dans la suite, en lui, les accroissements ordinaires de l'enfance; il le vit s'élever, par les voies naturelles, jusqu'à la perfection de l'âge viril. Pour l'éprouver, il le fit charger d'injures, d'opprobres, d'imprécations, de malédictions; enfin, il chercha à l'accabler sous le poids de sa fureur, il lui fit essuyer tous les genres de tentations et de tourments que sa malice put inventer. Se souvenant jusqu'à quel point la nature humaine a été infectée de son venin, il ne put croire exempt de la loi du péché Celui que tant de raisons lui faisaient connaître sujet à celle de la mort. Ce tyran impitoyable continua donc à le persécuter, quoiqu'il n'eût aucun droit sur sa personne. En exerçant sa rigueur contre Celui qu'il croyait coupable du péché originel, il perdit les droits qu'il s'était acquis sur tous les autres, pour avoir voulu punir comme criminel Celui en qui il ne put trouver aucune faute. Ainsi, la cédule sur laquelle il s'appuyait pour donner la mort aux agresseurs qu'il avait séduits fut déchirée, et parce qu'il a exigé injustement plus qu'il ne lui était dû, toute la dette du genre humain fut abolie; ce fort armé fut pris dans ses propres piéges, et tous ses artifices n'ont tourné qu'à sa perte. Le tyran du monde ayant été enchaîné, les esclaves recouvrèrent leur liberté. La nature humaine une fois rachetée de son premier péché, fut rétablie dans son ancienne dignité. La mort fut détruite par la mort. La naissance de Jésus-Christ répara le vice de la nais-

sance des autres hommes, parce que la Rédemption les a délivrés de la servitude; la régénération leur donne une nouvelle origine, et la foi justifie le pécheur.

Vous donc, qui que vous soyez, qui vous faites honneur de porter le nom de chrétien, rentrez en vous-mêmes, et mettez à la grâce d'une pareille réconciliation tout le prix qu'elle mérite! vous qui languissez dans une conduite si misérable, qui étiez exclus pour toujours des demeures éternelles, qui étiez condamnés à mourir dans un long exil, à être réduits en cendres, qui aviez perdu toute espérance de vivre de la véritable vie, vous avez acquis, par l'Incarnation du Verbe divin, le pouvoir de retourner de si loin à votre créateur. Reconnaissez donc votre Père! devenez libres, d'esclaves que vous étiez; et puisque vous êtes élevés à la dignité d'enfants de Dieu, ne vivez plus en étrangers. Vous êtes nés d'une chair corruptible; mais l'Esprit de Dieu vous fait renaître, et vous acquérez un droit que votre nature ne vous donnait pas, afin que si, en vertu de l'esprit d'adoption, vous vous conduisez en enfants de Dieu, vous puissiez avec confiance l'appeler votre Père. Étant affranchis, comme vous l'êtes, des peines que fait souffrir la mauvaise conscience, soupirez, ô chrétiens! après les biens célestes; fortifiés par le secours de la grâce, accomplissez en toute chose la volonté de Dieu; imitez sur la terre la vertu des anges; nourrissez-vous de la substance immortelle qui vous donnera la force de combattre avec avantage contre les tentations du démon, votre ennemi. Si vous observez fidèlement les règles de

la milice céleste, ne doutez point que le Roi de gloire ne couronne dans le ciel les victoires que vous aurez remportées avec courage sur la terre, lorsque, après la Résurrection, il mettra en possession de son royaume éternel tous ceux qui auront vécu avec piété (1).

Puisque vous avez de si grandes espérances, mes chers Frères, tenez-vous en garde contre les séductions du démon. Les attraits de la sensualité et les charmes de la volupté ne sont point les seules armes qu'il emploie pour nous perdre ; mais au milieu du bon grain de la foi, il sème encore la zizanie de l'imposture pour en altérer la pureté, afin d'entraîner dans toutes sortes d'erreurs ceux qu'il ne peut corrompre en les excitant à commettre de mauvaises actions. Fuyez donc ! fuyez les partisans du monde ! et bouchez les oreilles aux raisonnements que son esprit fait tenir à ces personnes. Évitez les conversations avec les hérétiques, aussi funestes que la morsure de la vipère ! N'ayez rien de commun avec les ennemis de la foi catholique, qui ne sont chrétiens que de nom. L'esprit de Dieu n'habite point en eux, et ils ne sont point les membres de Jésus-Christ ; mais enveloppés dans les fausses opinions qui les ont séduits, ils portent les caractères du démon dans les mensonges qu'ils substituent à la vérité. La grâce du Seigneur, qui est la voie, la vérité et la vie, nous a délivrés de tous ces maux. Soutenons donc courageusement les combats que nous sommes appelés à

(1) 2e Homélie pour la fête de la Nativité.

livrer dans les tentations de cette vie, et faisons triompher notre foi. Si nous savons souffrir avec Jésus-Christ, nous régnerons un jour avec Lui. Cette récompense n'est pas seulement préparée pour les martyrs qui, confessant le nom du Seigneur, sont morts par les mains des impies. Tous les vrais serviteurs de Dieu, qui vivent dans sa grâce et dans son amour, ayant été également crucifiés en Jésus-Christ, seront aussi couronnés en Lui et par Lui. Ceux qui ont souffert d'affreux supplices et d'horribles tourments, avec une patience qui les a rendus victorieux, jusqu'au dernier moment où ils ont rendu l'esprit, sont, sans doute, plus élevés dans la gloire ; mais aussi ceux qui ont réprimé les désirs de l'avarice, dompté l'orgueil, résisté aux attraits de la volupté et vaincu les plaisirs des sens par la mortification de leur chair, auront part à la gloire et au prix qui Lui est promis. C'est ce qui fait que l'Apôtre dit, avec raison : *Que tous ceux qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ souffriront persécution.* Quiconque en pratique les œuvres, éprouve tous les jours la vérité de cette parole ; car pour y parvenir, il faut, en renonçant au vieux levain de la malice, opérer son salut avec les azymes de la sincérité et de la vérité. Celui-là seul célèbre dignement la fête de Pâques. Alors ce chrétien ne vit plus de la vie du premier Adam ; il est animé de l'esprit du second, parce qu'il est devenu le membre du Corps de Jésus-Christ qui, possédant toujours la nature de Dieu, a daigné prendre la forme de l'esclave, afin que la plénitude de la majesté divine et

la vérité de la nature humaine fussent réunies dans un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme (1).

Je termine ces citations par cette belle homélie où saint Léon expose combien sont utiles à l'Église les persécutions que lui font éprouver les puissances temporelles, représentées par Hérode, instrument de Satan :

Lorsque nous voyons les sectateurs de la sagesse du monde, ces hommes si éloignés de la connaissance de Jésus-Christ, sortir du profond abîme de leurs erreurs, éclairés des rayons de la vraie lumière, il n'y a point à douter, mes Frères, que ce ne soit l'opération de la grâce qui les attire. Cette lumière nouvelle, qui dissipe les ténèbres de leurs cœurs, vient des rayons de la même étoile qui conduisit les Mages. Elle fait le même effet sur l'esprit de ceux que la beauté excite à chercher Dieu, et elle leur sert de guide afin qu'ils viennent l'adorer. Si nous examinons avec intelligence comment ceux qui viennent à Jésus-Christ par la foi lui offrent avec les Mages trois présents de genres différents, ne trouvons-nous pas que la même offrande se fait mystiquement dans le cœur de ceux qui embrassent sincèrement la foi ? Car quiconque reconnaît Notre-Seigneur Jésus-Christ pour le vrai roi de l'univers, tire du trésor de son âme cet or qu'il lui présente. Celui-là lui offre de la myrrhe, qui croit que le Fils uni-

(1) 18e Homélie sur la Passion.

que de Dieu s'est véritablement revêtu d'une chair fragile et mortelle ; et celui qui confesse l'égalité du Père et du Fils, lui présente l'encens qui rend hommage à sa divinité.

Si nous suivons, mes chers Frères, ces comparaisons avec sagesse, nous verrons que la personne même d'Hérode n'est point sans quelque réalité. Le démon, cet ennemi caché qui l'animait autrefois à la fureur, l'imite encore aujourd'hui constamment dans ses œuvres. La vocation des gentils à la foi les fait souffrir. Il est au désespoir de voir son culte s'affaiblir pendant que le vrai Roi est adoré dans tout l'univers. Il a recours à toutes sortes d'artifices; il excite des dissensions; il fait commettre des meurtres, et, pour se servir avec succès des partisans qui lui restent encore, c'est lui qui brûle d'envie dans la personne des Juifs, qui invente mille fourberies dans celle des hérétiques, qui exerce la fureur dont il est animé, par les païens qui persécutent l'Église. Il éprouve que rien ne peut s'opposer à la puissance du Roi éternel, dont la mort a vaincu la mort même; et c'est pour cela qu'il emploie tout ce qu'il possède de ruses et de moyens de nuire aux hommes contre les fidèles serviteurs de Jésus-Christ. Il endurcit les uns pour persécuter les chrétiens ; il corrompt l'esprit et le cœur des hérétiques, en leur faisant adopter des dogmes remplis de mensonges ; mais Celui qui a couronné de la gloire du martyre les enfants qui ont été immolés à sa naissance, sait bien réprimer la rage et rendre inutiles tous les efforts de cet Hérode

contre ses disciples. C'est lui qui remplit ses fidèles serviteurs d'une charité si grande, qu'ils ont la confiance de dire avec l'Apôtre : *Qui nous séparera de la charité de Jésus-Christ? Sera-ce l'affliction, ou les déplaisirs, ou les persécutions, ou la faim, ou le dépouillement de tout, ou les périls, ou la crainte de l'épée? Selon qu'il est écrit : on nous égorge tous les jours pour l'amour de vous, Seigneur; on nous regarde comme des brebis destinées pour la boucherie; mais, parmi tous ces maux, nous demeurons victorieux pour l'amour de Celui qui nous a aimés.*

Ne croyons pas, mes chers Frères, que ce courage et cette force d'esprit ait été seulement nécessaire dans ces temps, où les rois de la terre et les puissances du siècle sévissaient contre le peuple de Dieu avec une cruelle impiété. Ils s'imaginaient alors que leur gloire était intéressée à abolir sur la terre le nom de chrétien. Ils ne savaient pas que l'Église de Dieu se fortifiait et croissait tous les jours par la fureur de leurs persécutions, parce que les martyrs dont ils croyaient diminuer le nombre par les supplices effroyables qu'ils leur faisaient souffrir, étaient une semence féconde qui en produisait d'autres par leur exemple. La cruauté de ces persécuteurs a été si utile à la foi, que les princes de la terre se trouvent aujourd'hui plus honorés d'être les membres de Jésus-Christ que d'être les maîtres du monde, et qu'ils se glorifient avec plus de joie de la nouvelle naissance qu'ils ont reçue dans les eaux du baptême que de celle qui les a fait naître dans la pourpre.

Mais quoique la tempête ait cessé, et qu'au lieu des combats que nous avions à soutenir autrefois nous jouissions d'une certaine tranquillité au dehors, tenons-nous sur nos gardes et craignons les guerres domestiques qui naissent même du repos de la paix; car l'ennemi, qui n'a pu nous abattre par les persécutions ouvertes, ne cesse de nous attaquer avec des armes d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus cachées. Il cherche à perdre, par les attraits de la volupté, ceux qu'il n'a pu faire succomber sous le poids des afflictions. Voyant que la foi des princes rompt toutes ses mesures, et qu'un Dieu en trois personnes est adoré avec autant de ferveur dans les palais que dans les églises, il gémit de ce que le sang des chrétiens n'est plus répandu; et, ne pouvant plus leur faire perdre la vie, il tâche de pervertir leurs mœurs. Au lieu du feu des proscriptions, il allume celui de l'avarice, et il corrompt par la cupidité ceux qu'il n'a pu abattre par la perte des biens. Sa malignité, nourrie par le long usage de la méchanceté qui lui est naturelle, ne permet point à sa haine de se calmer, mais lui fait imaginer de nouvelles fourberies pour entraîner, par ses caresses, les chrétiens dans son parti. Il tâche de brûler, par les feux de la concupiscence, ceux qu'il ne peut plus tourmenter par les supplices. Il sème partout la division et la discorde. Il irrite la colère, il envenime les langues médisantes; et, afin que les consciences plus timorées ne craignent point de s'engager dans des affaires illicites, il leur procure des moyens faciles pour consommer leurs crimes Il est con-

tent, pourvu qu'il puisse réussir, dans ses artifices, à s'assujétir par quelque péché ceux qui ne brûlent plus de l'encens devant ses autels, et qui ne lui immolent plus de victimes.

Ainsi, mes chers Frères, la paix dont nous jouissons a bien aussi ses dangers, et en vain ceux qui ont la liberté de professer publiquement la foi se croiraient-ils en sûreté, s'ils ne résistent de toutes leurs forces aux désirs de la chair qui combattent contre l'âme. On connaît le cœur de l'homme par la qualité de ses œuvres, et la nature des actes découvre quelles sont les pensées de son esprit. Il y en a plusieurs, comme le dit l'Apôtre, qui font profession de croire qu'il y a un Dieu, mais qui le renoncent par leurs œuvres. N'est-ce pas, en effet, renoncer Dieu que d'avoir dans son cœur des sentiments contraires au bien que la bouche prononce? La fragilité humaine est si grande qu'elle se laisse aisément entraîner au mal; et, parce qu'il n'y a point de péché qui ne soit accompagné de quelque délectation sensible, on se laisse aisément surprendre à cet attrait; mais, pour réprimer les désirs de la chair, ayons recours aux armes spirituelles, et qu'une âme qui a le bonheur de connaître Dieu ne se laisse point séduire par les sollicitations de son ennemi qui la porte au mal! Qu'elle profite de la patience du Seigneur, et qu'elle ne s'obstine point à persévérer dans le péché, parce que sa punition est différée! Que le pécheur ne se flatte point de l'impunité de ses fautes, puisque, s'il perd le temps qui lui est donné pour faire pénitence, il

ıdra un jour où il n'aura plus de pardon à espérer, ›n cette parole du prophète : *Quel est celui qui, ıs le sein de la mort, pourra se souvenir de vous, Sei-:ur? ou qui pourra confesser votre saint nom au milieu l'enfer?* Que celui qui épouve combien il est difficile se corriger et de réparer ses fautes passées, implore clémence de Dieu plein de miséricorde, et qu'il lui ›mande avec instance son secours pour briser les liens e ses mauvaises habitudes : c'est Lui qui soutient ceux ui sont prêts à tomber et qui relève ceux qui sont battus. La confiance de celui qui prie avec foi ne sera ›oint sans fruits, parce que la bonté de Dieu est si grande qu'il fait la volonté de ceux qui le craignent; et puisque c'est Lui qui inspire de demander, il accordera tout à une prière fervente, par les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il (1).

Les lettres de saint Léon sont maintenant bien connues de nos lecteurs. J'ai placé sous leurs yeux toutes celles qui ont quelque importance. Ils ont admiré cette vigilance active et universelle, ce langage respectueux, libre et ferme, adressé aux empereurs, affectueux pour les évêques fidèles, d'une sévérité tempérée par la charité pour les égarés. Le recueil de ces lettres est le monument le plus précieux qui nous ait été laissé pour écrire l'histoire des grandes affaires de ce glorieux Pontificat, et pour faire connaître les sentiments et les opi-

(1) 6e Homélie pour la fête de l'Épiphanie.

nions de saint Léon. Sous le rapport littéraire, elles se ressentent moins des défauts que j'ai signalés dans les homélies. La chronologie de ces lettres n'a pu être établie d'une manière certaine. Plusieurs d'entre elles portent une date évidemment fausse et qui a été rectifiée par les éditeurs. Toutefois, même après les recherches savantes et la critique éclairée des Ballerini, il resterait encore beaucoup à faire pour placer ces lettres dans un ordre chronologique convenable. Quant à la question de leur authenticité, aucun doute ne peut exister pour les plus importantes, pour celles qui traitent les questions dogmatiques. La même certitude ne s'applique pas aux lettres qui touchent à des sujets moins graves. Il est facile de croire que plusieurs n'ont été rédigées que sous la direction et sur l'ordre du Pape, d'autant plus que c'était un usage pratiqué par les évêques et les patriarches. On peut citer quelques exemples. C'est ainsi qu'à la fin de la lettre écrite au Pape par Proterius, patriarche d'Alexandrie, sur la célébration de la fête de Pâques, on lit ces mots : *Et aliâ manu : Valere te et nostri meminisse precor, Domine, dilectissime et desideratissime frater.* C'est là, évidemment, le salut que Proterius lui-même ajoutait à la lettre écrite par un autre. Le même fait se remarque dans les lettres des empereurs, qui se terminent souvent par une phrase écrite : *divinâ manu* ou *aliâ manu.* Marcien ajoute de sa propre main, au bas d'une lettre adressée à Léon : *Divinitas te servet per multos annos, sancte ac religiosissime pater* (1). Cette addition n'est pas sans exemple dans les lettres de saint Léon lui-même, comme dans celle à Théodoret, où on lit : *Et aliâ manu : Deus*

(1) Quesn., t. II, p. 395.

te incolumen custodiat, frater carissime (1). On a vu que souvent un certain nombre de lettres sont adressées à plusieurs personnes sur le même sujet, et portent toutes la date du même jour. Or, il est impossible que le Pape les ait toutes écrites lui-même.

Aux sermons et aux lettres, les éditeurs des œuvres de saint Léon ont ajouté d'autres opuscules, dont l'authenticité a été fortement contestée. Dans ce nombre, il faut compter d'abord le traité intitulé : *De Vocatione omnium gentium, libri duo.* Il se rapporte évidemment aux disputes sur le pélagianisme, et quoique l'on ne fût pas certain qu'il était l'ouvrage de saint Léon, cet opuscule n'en a pas moins joui d'une haute estime, même parmi les écrivains non catholiques (2). Nous ne possédons aucun renseignement positif sur le nom de son auteur. Les manuscrits l'attribuent tantôt à saint Ambroise, et c'est ce qui a engagé Erasme à faire entrer ce traité dans le second volume des œuvres de ce Père ; tantôt à saint Prosper d'Aquitaine. Quesnel, dans une dissertation très-longue et très-savante, cherche à établir qu'il est impossible que saint Prosper d'Aquitaine et saint Ambroise soient les auteurs de cet ouvrage, mais qu'il a été composé par saint Léon, à l'époque où il n'était encore que diacre, dans le but de convaincre son ami Cassiodore de la fausseté du semi-pélagianisme. Cette opinion, qui est aussi celle de Feller, semble confirmée par la ressemblance, impossible à nier, du style de ces deux livres avec celui des écrits authentiques de saint Léon. Les Ballerini ont essayé de démontrer, mais sans donner des raisons bien convaincantes, que cet

(1) Voyez tome I, page 430, où j'ai publié cette lettre.
(2) Tels que : Érasme, Luther, Bullinger, Voss, Grotius.

opuscule était l'œuvre d'un autre Prosper, qui ne serait pas celui d'Aquitaine. Quoi qu'il en soit, cet écrit n'en est pas moins un document important et plein d'intérêt pour l'histoire du dogme au cinquième siècle.

Quesnel s'est encore efforcé de prouver que saint Léon était l'auteur d'un autre opuscule, savoir : la lettre à la jeune Démétriade : *Epistola ad S. virginem Demetriadem, seu de humilitate tractatus*, qui a été aussi attribuée à Prosper d'Aquitaine. Les Ballerini ont également contesté l'authenticité de cette lettre, dont le style cependant est celui de saint Léon, style, dit Feller, poli, coulant, nombreux, plein de dignité et de force, d'une latinité pure et riche.

La première édition des sermons et des opuscules de saint Léon a été publiée à Rome en 1470, in-folio. Mais un travail beaucoup plus complet fut donné en 1675, par le P. Quesnel; cette édition parut à Paris, en 2 vol. in-4°, et fut condamnée l'année suivante par l'Inquisition de Rome. Cette condamnation a été justifiée par les critiques de Baluze, d'Anthelmi, de Jean Salinas, de Coustant, des Ballerini, du P. Cacciari, qui ont convaincu Quesnel d'avoir pratiqué des infidélités et des altérations considérables dans le texte de saint Léon, afin de diminuer la force des preuves que le langage de ce grand Pape apportait à la doctrine de la primauté du Saint-Siége. En 1700, Quesnel publia à Lyon une seconde édition, avec quelques changements peu importants. Ce recueil contient quatre-vingt-seize sermons et cent quarante-et-une lettres. Dans le tome second, on lit une collection de canons faussement intitulée par Quesnel: *Ancien Code des Canons de l'Église romaine.* « Cette compilation, dit Godescard, n'est autre chose qu'un recueil de canons de différents siècles et de différents

s , lequel n'a pas une origine fort ancienne (1). »
avioli en 1741, Poletti en 1748, ont réimprimé à
ıise les œuvres de saint Léon, d'après le texte de
esnel.

En 1751, le P. Th. Cacciari, religieux Carme, profes-
ır à la Propagande, publia un recueil de dissertations
: les hérésies des Manichéens, des Priscillianistes, des
lagiens et des Eutychéens, intitulé : *Exercitationes in
era S. Leonis*, in-folio. La même année, ce même
vant religieux fit paraître le 1er volume in-folio d'une
ouvelle édition des œuvres de saint Léon, revue et
orrigée sur les manuscrits du Vatican ; elle contient
ent et un sermons et cent quarante-cinq lettres. Les
.eux autres volumes parurent en 1753 et en 1755.

Deux frères, nés à Vérone en 1698, tous deux prêtres, Pierre et Jérôme Ballerini, unis autant par la communauté des mêmes études que par les liens du sang, ont publié, par l'ordre de Benoît XIV, dans les années 1755 et 1756, en 3 vol. in-folio, une réimpression de l'édition des œuvres de saint Léon par Quesnel, mais avec des augmentations et des remarques critiques où les inexactitudes et les fautes de l'écrivain janséniste sont relevées avec autant de science que de juste sévérité.

Tels sont les travaux les plus importants qui, jusqu'à nos jours, ont été publiés sur la vie et les œuvres de saint Léon-le-Grand.

(1) *Vie de saint Léon-le-Grand*, 11 avril.

CHAPITRE XIX.

Décadence des sociétés corrompues par leur enseignement public et par leur littérature.

Mon royaume n'est pas pour ces brillants frivoles
Dont l'humaine éloquence orne ses fictions;
Il se donne aux vertus et non pas aux paroles,
Et fuit les beaux discours sans bonnes actions.

Imitation de Jésus-Christ, liv. III, chap. XLIII, *trad. de Corneille.*

De l'organisation de l'enseignement et de l'état de la littérature païenne au cinquième siècle.

Le travail dont j'ai entrepris l'exécution ne se termine pas avec la vie de saint Léon. Après avoir exposé les événements religieux et politiques qui se sont accomplis sous ce long Pontificat, il me reste à faire connaître l'état de l'esprit humain et des connaissances, la situation sociale du monde, les principaux contemporains de l'illustre Pape dans l'Église, la littérature et les sciences, pendant la même période historique: alors

seulement sera complet le tableau du siècle de Léon-le-Grand.

Le caractère général de l'époque nous présente une civilisation agonisante, qui, au moment de rendre le dernier soupir, lutte encore contre le principe nouveau que quatre siècles de combat n'ont pu vaincre et qui se pose déjà comme le centre, l'âme et le régulateur de la société. De là, opposition permanente entre l'élément païen et l'élément chrétien : le premier, faible et mourant, ne défendant que des ruines; le second, plein de jeunesse, de sève et d'activité, donnant l'impulsion à la littérature et à la science, comme au mouvement religieux et politique. Mais, dans cette lutte, ainsi qu'il arrive toujours, les deux éléments exercent l'un sur l'autre une action réciproque, se mêlent et se modifient mutuellement, apportent chacun leur empreinte à toutes les formes de l'existence individuelle et générale, ce qui produit un état social où les intelligences, les mœurs et les institutions sont à moitié païennes, à moitié chrétiennes. Ajoutez les éléments nouveaux introduits par les Barbares, dont les invasions, le séjour et l'influence ont aussi contribué à cette transformation et de l'homme et de la société, alors vous aurez sous les yeux le tableau fidèle du siècle au milieu duquel la grande figure de saint Léon brille du double éclat d'une auréole de gloire et de sainteté.

Commençons notre étude par examiner le système d'éducation pratiqué dans le cinquième siècle : ce système nous expliquera le caractère de la science, de la littérature et des mœurs à cette époque, la cause et le moyen de la rénovation du monde par le christianisme.

Vers la cinquième année, les enfants étaient conduits

ıme des écoles établies dans toutes les villes, et où ·ecevaient l'instruction élémentaire. Chaque enfant ıt à ses côtés un surveillant, choisi habituellement mi les esclaves de mœurs éprouvées et possédant me assez de connaissances pour, dans l'intervalle des ons, servir de répétiteurs. Quelques familles chrénnes remplaçaient cet esclave par un ecclésiastique, bien, quoique plus rarement, par un moine. Cette struction élémentaire se prolongeait jusqu'à la donème année; après cette première période, l'enfant llait assister aux cours où se donnait l'enseignement ésigné sous le nom de *grammaire*, et qui correspond notre enseignement secondaire. Les grammairiens, comme tous les professeurs en général, jouissaient, depuis le règne de Constantin-le-Grand, de priviléges dont l'étendue peut nous étonner, et qui prouvent combien est inexacte l'opinion de ceux qui s'imaginent qu'à cette époque de transition, de troubles et d'invasions de Barbares, l'État ne favorisait pas les progrès de la science, des lettres et de l'enseignement. La personne et les propriétés des professeurs étaient exemptes de tout impôt public; leur fonction était regardée comme l'une des plus honorables, et quiconque les insultait était condamné à payer une amende (1). Les villes dans lesquelles ils venaient enseigner devaient leur faire un traitement qui, joint aux récompenses extraordinaires qu'ils rece-

(1) L'édit qui peut être regardé comme la base de tous ceux qui ont réglé l'enseignement, dans ces premiers siècles, émane de Constantin-le-Grand, et se trouve dans le Cod. Theod., lib. XIII, tit. III, l. I. Imp. Constantinus ad Volusianum. — Medicos, grammaticos et professores alios litterarum, immunes esse, cum rebus, quas in civitatibus suis possident, præcipimus, et honoribus fungi. In jus etiam vocari eos, vel injuriam pati prohibemus, ita ut si quis eos vexaverit, centum millia nummorum ærario inferat, a magistratibus vel quinquennalibus exactos, ne ipsi hanc pœnam sustineant. Servus eis si injuriam fecerit, flagellis debeat a

vaient quelquefois, leur assurait un revenu considérable. L'enseignement qu'ils donnaient comprenait l'histoire, l'éloquence, la prosodie, l'explication des poëtes et des philosophes. Dans les écoles des grammairiens gaulois, qui furent longtemps très-renommées, on lisait et on expliquait, comme nous l'apprend Sidoine Apollinaire, Aristote, Virgile, Plaute, Nævius, Caton, Varron, Gracchus, Chrysippe et Fronton. Les écoles les plus célèbres de la Gaule se trouvaient à Lyon, Vienne, Bordeaux, Arles, Agen, Clermont et Périgueux. La langue et la littérature grecques étaient étudiées avec autant d'ardeur que celles du latin. Du reste, l'enseignement se bornait, d'une manière exclusive, à la littérature païenne.

Après ce degré d'instruction venait le troisième, comme dans nos universités modernes. Pour se préparer à la vie publique, soit que le jeune homme eût le projet d'occuper un emploi dans l'administration, ou de devenir jurisconsulte, médecin ou architecte, professions, depuis Constantin-le-Grand, particulièrement favorisées, il était toujours nécessaire qu'il se procurât une instruction plus universelle et qui se fondait principalement sur la rhétorique. C'était encore l'Etat qui lui en donnait la facilité, puisque, dans les deux capitales de l'Empire ainsi que dans les villes les plus considérables, il existait des professeurs d'éloquence nommés par le gouvernement et dont les jeunes gens devaient suivre les cours. Nous connaissons ces

suo domino verberari, coram eo, cui fecerat injuriam, vel si dominus consensit, viginti millia nummorum fisco inferat, servo pro pignore, dum summa hæc exsolvitur, retinendo. Mercedes etiam eorum et Salaria reddi præcipimus, quoniam gravissimis dignitatibus vel parentes, vel domini, vel tutores esse non debent, fungi eos honoribus volentes permittimus, invitos non cogimus. *PP. Cal. Aug. Sirmio Crispo et Constantino Cæsar. coss.*

ituts par le grand nombre d'édits dont ils ont été jet de la part des empereurs.

orsque les études grammaticales préparatoires étaient minées, le jeune homme quittait donc sa province, ne s'y trouvait pas d'instituts pour l'enseignement érieur, et se rendait à Rome ou bien à Constanti-ple, s'il était originaire de l'Orient. Ces deux villes ient, au cinquième siècle, les deux principaux cen-s des études scientifiques. A cette époque, Alexan-ie avait presque entièrement perdu son ancienne nommée; et Athènes qui, pendant tout le cours du atrième siècle, jouissait encore d'une grande réputa-on et avait été fréquentée par un nombre considérable 'étudiants, tomba dans une décadence complète après a désastreuse invasion d'Alaric. Synésius vit les cours lu Lycée abandonnés et les portiques de l'Académie léserts.

Soit pour professer, soit pour étudier, les formalités n'étaient soumises au contrôle d'aucun corps enseignant; sous ce rapport, la liberté existait; l'État seul intervenait, afin de veiller aux garanties d'ordre et de moralité; et encore cette intervention ne s'exerçait que dans Rome et dans Byzance; les villes conservaient toute leur indépendance. Pour être admis dans la capitale impériale à l'instruction supérieure, le jeune homme devait être muni d'un certificat des autorités de son pays natal, attestant sa naissance et l'état de sa fortune. Les autorités qui délivraient ces certificats et qui donnaient ainsi l'autorisation d'exécuter le voyage, étaient les *judices provinciales*, et les pièces devaient contenir l'indication des *oppida hominum et natales et merita*. A Rome, les étudiants étaient soumis aux *magistris census*, et en déposant les certificats, ils déclaraient à quel genre

d'étude ils comptaient se consacrer. Ils devaient aussi faire connaître leur demeure à ces magistrats composant l'*officium censualium*, lesquels avaient particulièrement la charge de surveiller la conduite morale et l'assiduité des jeunes gens. Défense sévère était faite à ceux-ci de former des associations (*consociationes, quas proximas putamus esse criminibus, æstiment fugiendas*). Il ne leur était pas permis non plus d'assister trop souvent aux spectacles, ni de passer les nuits à table (*neve adpetant vulgi intempestiva convivia*). Des peines rigoureuses leur étaient infligées lorsque leur conduite tendait à rabaisser la dignité de la science. Celui qui se rendait coupable d'excès était frappé en public, embarqué à bord d'un bâtiment et renvoyé dans sa famille. Ceux qui se conduisaient bien avaient le droit de continuer leurs études dans la capitale jusqu'à l'âge de vingt ans. Au delà de ce terme, personne ne pouvait y rester comme étudiant, et s'il ne retournait pas dans sa province, il était renvoyé, à la diligence du préfet. De cette mesure, on n'exceptait que ceux qui, pendant leur séjour, avaient été admis dans une des corporations de la ville de Rome. Le préfet était également chargé de fournir tous les mois aux *censualis* des notes sur les étudiants. Tous les ans, ces notes étaient expédiées à la chancellerie impériale, avec une mention spéciale sur les progrès faits par chaque étudiant, afin que l'empereur pût savoir, au besoin, où trouver des hommes distingués pour les emplois publics (1).

Ces Édits étaient principalement destinés pour Rome; mais à Constantinople, les études, sans être moins sur-

(1) Toutes ces prescriptions se trouvent dans le Cod. Theodos., lib. XIV, tit. II, lex I.

veillées, étaient peut-être plus favorisées encore. Constantin-le-Grand avait fondé dans cette capitale un grand nombre d'instituts, non-seulement maintenus par ses successeurs, mais augmentés et améliorés. C'est pourquoi l'on peut dire avec raison que, pendant le cinquième siècle, c'est à Constantinople que l'éducation scientifique avait atteint le niveau le plus élevé. Les professeurs (*professores litterarum*) étaient complétement exempts de toutes charges publiques, eux, leurs femmes et leurs fils; il n'était pas permis de les appeler sous les armes; ils étaient dispensés d'accepter des fonctions municipales, et tous ces priviléges leur étaient accordés, disait la loi, afin qu'ils pussent avec plus de liberté se livrer à l'enseignement (1). Mais afin que des hommes capables et honnêtes pussent seuls arriver au professorat, il fut réglé plus tard que les candidats devaient être de mœurs irréprochables, examinés par la cour impériale et institués par un décret de la dite cour, avec le consentement des notables habitants. Ce décret devait être soumis à l'empereur, pour que l'approbation du monarque donnât plus d'éclat aux études (2). Ici encore le pouvoir public seul intervenait, sans le concours des professeurs établis. Lorsque, après ces formalités, un professeur était jugé digne de ses fonctions, il fallait, d'après l'ordre de l'empereur, qu'il ouvrît son cours dans un local convenable. Ces salles étaient toutes situées dans le même quartier de la ville, c'est-à-dire, à Rome comme à Constantinople, dans la *Regio octava*, qui, dans les deux villes, portait le nom de Capitole. A Constantinople, les étudiants ne devaient fréquenter que les cours autorisés,

(1) Cod. Theod., lib. XIII, tit. III, lex 3.
(2) Ib. Ib. lex 5.

qui se tenaient sous de belles et vastes colonnades. Une loi spéciale de l'an 425 interdisait, sous des peines sévères, aux professeurs qui faisaient ces cours publics, d'en faire d'autres en particulier. S'ils contrevenaient à cette défense, ils perdaient tous les droits et privilèges de professeurs impériaux (1). Sous Théodose-le-Jeune, les salles destinées aux cours furent agrandies et se distinguèrent par leurs dimensions et leur magnificence. Vers le même temps, un édit impérial fixa aussi le nombre des professeurs et les objets qu'ils devaient enseigner; ainsi fut rétabli l'Institut pour les hautes études, fondé par Constantin-le-Grand. On le désigna sous le nom d'auditoire impérial; il se composa, pour l'éloquence et la littérature latine, de trois orateurs et de dix grammairiens; pour l'éloquence et la littérature grecque, de cinq sophistes et de dix grammairiens; d'une chaire de philosophie et de deux pour la jurisprudence. (*Cum igitur adjungi ceteris volumus, qui philosophiæ arcana rimentur, duos quoque qui juris ac legum formulas pandant*) (2). Chacun de ces professeurs avait une salle particulière qui lui était assignée pour faire son cours; et la considération dont ils jouissaient devait être bien grande, puisque l'empereur accorda à plusieurs d'entre eux, savoir, à deux professeurs de littérature grecque et à un professeur de littérature latine, à deux professeurs d'éloquence grecque et à un professeur de droit, le rang de comte de première classe, ce qui les mettait sur la même ligne que les vicaires des préfets.

Les études se trouvaient encore singulièrement facili-

(1) Cod. Theod., lib. XIV, tit. IX, lex 3.
(2) Ib. Ib.

tées à Constantinople par la vaste bibliothèque que les successeurs de Constantin avaient formée. Constance surtout rendit, sous ce rapport, de grands services à la science, ayant recueilli de tous côtés des manuscrits qu'il fit transporter à Constantinople. Là, une commission spéciale, présidée par un curateur chargé de la direction générale, devait examiner les manuscrits découverts et corriger les fautes des copistes. Nous possédons encore une loi impériale qui se rapporte à cette bibliothèque (1). Il y est dit que sept antiquaires (on appelait *antiquarii* ceux qui s'occupaient exclusivement de copier, comparer et corriger de vieux manuscrits) seraient attachés à cette bibliothèque et entretenus aux frais de l'État; quatre étaient chargés des manuscrits grecs, et trois des manuscrits latins; leur principale occupation consistait à remettre en place et à soigner la conservation des manuscrits. La même loi instituait aussi des surveillants pour cette bibliothèque.

Après avoir exposé l'organisation de l'instruction publique et la situation des professeurs, occupons-nous de la science qui était la matière de l'enseignement. Dans cette époque, l'étude à laquelle tout le monde se livrait était l'éloquence; on subordonnait toutes les autres connaissances à celle-ci. Voici l'explication de ce fait. L'admission aux honneurs, aux fonctions judiciaires et administratives ne s'obtenait que par le talent oratoire. Les anciennes mœurs grecques et romaines avaient placé ce talent à un tel degré au-dessus de tous les autres, que même le mérite des plus illustres généraux ne tenait que le second rang à Rome et à Athènes. Lorsque toute gloire s'abaissa dans le mouvement de la

(1) Cod. Theod., lib. XIV, tit. IX, lex 2.

décadence, le talent oratoire seul essaya de masquer le vide et l'impuissance des esprits et des institutions. Mais, comme le gouvernement qui avait créé la vie publique n'était plus qu'une forme morte, étrangère à l'existence du peuple, de même l'éloquence n'était plus que le vain retentissement d'une parole stérile. Le sophisme dans les idées enfante le sophisme dans les discours. La littérature et la science, images fidèles de la situation politique de cette société, réduisent la pensée à des mots dépourvus de sens, l'art à l'habileté avec laquelle l'oreille de l'auditeur ou du lecteur est agréablement chatouillée; le sentiment n'est plus que de la sensualité; la force morale est épuisée comme l'intelligence; les esprits ne sont pas plus capables de produire des œuvres originales que les caractères d'exécuter des actes héroïques. De là, abandon complet des études sérieuses, de toutes recherches approfondies, la mort d'une foule de branches scientifiques cultivées par les siècles précédents avec amour et succès. Le cinquième siècle tout entier ne nous a pas laissé un seul ouvrage que l'on puisse appeler classique.

Aux causes intérieures vinrent s'ajouter des circonstances extérieures qui devaient nécessairement accélérer la marche de cette décadence. En première ligne, il faut placer l'invasion des Barbares, l'état d'incertitude et de crainte perpétuelle dans lequel les peuples vivaient, le danger toujours menaçant de calamités qui enlevaient le repos et le recueillement indispensables pour tout travail intellectuel. Comment se livrer à l'étude, quand on est chaque jour sous le coup du pillage et de la mort? Qui peut s'intéresser aux siècles écoulés, quand il faut songer à sauver son lendemain? A quoi bon la science, quand elle ne peut amener aucun résultat

ıtageux ni à l'individu ni à la société? On devint c indifférent pour la science, puis on passa au mé-. Ce dégoût fut encore favorisé par la dissolution des ɜurs, par cette débilité intellectuelle qui apparaissent tout où le catholicisme n'a pas pénétré dans les cœurs ur les remplir d'une vie nouvelle (1).

Ce tableau de l'enseignement, de la littérature et de la ıence, au cinquième siècle, représente toute cette par- ɜ de l'Empire romain, formant la grande majorité de population, qui recevait l'éducation mondaine et offi- ıelle, dont la culture intellectuelle était donnée, dans les coles publiques, par la littérature païenne. Mais, en lehors de ces écoles, la culture morale était donnée ›ar le catholicisme dans la famille, dans les églises et lans les monastères. De là ce phénomène, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours, de l'opposition entre les formes païennes des productions littéraires et les sentiments et les pensées de la vie chrétienne. Nous verrons plus loin par quels procédés la culture morale se pratiquait au cinquième siècle, quels hommes et quels travaux elle a créés.

Quoique dépourvues, comme nous l'avons constaté, de toute inspiration profonde et originale, les intelligences cependant, quand elles rencontraient un repos de quelques années, éprouvaient encore le besoin de puiser dans le riche et magnifique héritage qui leur avait été laissé par l'antiquité. Mais cette nourriture spirituelle, trop forte dans sa forme primitive pour des organes affaiblis, devait être préparée à leur usage. Dans ce but, on se mit à abréger les ouvrages de l'antiquité, à en faire des extraits, à choisir les principales beautés, afin que le lecteur, dispensé d'une étude trop

(1) Voyez Arendt, p. 425 à 436.

sérieuse et trop prolongée, pût acquérir les connaissances superficielles à la portée des esprits dans cette époque (1). Ainsi naquit cette littérature encyclopédique dont un mouvement analogue de décadence multiplie en Europe, depuis près d'un siècle, le même système de productions. D'après celles du cinquième siècle qui sont parvenues jusqu'à nous, on voit que toute la science du temps se trouvait résumée dans ces ouvrages abrégés; la terre, le ciel, les mers, les rivières, les révolutions, les batailles, la philosophie, l'histoire, les beaux-arts, la morale, toutes les questions passaient sous les yeux du lecteur. Les uns se contentaient de copier textuellement des passages d'écrivains anciens; d'autres se donnaient un peu plus de peine, en refondant les livres déjà composés. La littérature du droit et celle de l'histoire produisirent, dans les siècles suivants, de nombreuses compilations de ce genre; nous citerons seulement les ouvrages du jurisconsulte Tribonien, mort en 547, rédacteur des *Institutes,* du *Code,* des *Pandectes* ou *Digeste,* et ceux de Constantin Porphyrogénète, mort en 959, qui, pendant son règne, contribua beaucoup à développer ce goût pour les extraits et les abrégés.

Ces travaux n'eurent pas seulement pour résultat d'affaiblir les études, mais ils furent très-nuisibles à l'ancienne littérature. Ils firent oublier les écrivains originaux; leurs œuvres furent abandonnées, et c'est ainsi qu'un grand nombre des plus précieuses ont été perdues pour nous, perte exclusivement attribuée, par les historiens modernes, à la prétendue ignorance des

(1) On trouve d'excellents détails sur cette littérature abrégée, dans la préface composée par Saumaise à son édition du *Liber memorialis* d'Ampelius; Amsterdam, 1674, 4, p. 5-6.

ıes du moyen âge. Une autre conséquence de cette ance littéraire a été la disparition de toute crie : or, la critique est le sel qui préserve la littére de la corruption. Pour se livrer à cette étude, ıanquait de force et de justesse dans l'esprit, d'éıtion, de mesure et de tact dans le goût. De là :e foule d'ouvrages apocryphes publiés faussement s le nom d'écrivains célèbres. Cet abus gagna aussi ittérature chrétienne et donna lieu à cette multitude légendes qui commencèrent à se produire dans ce cle. La critique n'a plus reparu dans les littératures odernes qu'avec la scolastique.

Sous cette influence, il est facile de comprendre ce ıe l'histoire était devenue. On ne produisait plus que es chroniques ; les faits étaient rangés tels qu'on les ouvait dans les livres des anciens, sans examiner s'il xistait un rapport quelconque entre les divers événeıents, sans même s'inquiéter de l'exactitude chronoogique. C'est ainsi que la chronique d'Eunapius de Sardes, contemporain des empereurs Julien et Arcadius, est remplie d'anachronismes ; elle commence à l'année 268 et finit en 407 ; des fragments considérables nous en ont été conservés par Zosime et quelques autres historiens. Quant au style de ces chroniques, c'est généralement celui de la rhétorique la plus ampoulée. Certains écrivains ne se donnaient même pas la peine de faire du style : tel est Olympiodore de Thèbes, qui a composé une histoire (de 407 à 425), écrite avec une aridité et une négligence incomparables. Zosime, comte et avocat du fisc, vers 410, sous Théodose-le-Jeune, est le seul historien de cette époque chez lequel on rencontre quelques pensées élevées. Quoique son *Histoire des empereurs* (depuis Auguste jusqu'à l'année 470) ne

soit qu'une servile imitation de Polybe, elle est cependant très-supérieure à toutes les mauvaises chroniques composées par ses contemporains. Toutes les fois qu'il ne se contente pas, comme dans les cinq premiers livres, de donner des extraits abrégés et tronqués d'autres ouvrages, il essaie de présenter ses idées avec une habileté qui nous fait regretter d'avoir perdu la plus grande partie de ses travaux originaux.

La géographie était, dans ce siècle, l'objet d'une étude particulière. Elle a produit deux géographes qui ont fait faire de véritables progrès à la science : Marcien d'Héraclée et Étienne de Byzance. Le principal ouvrage du premier est un *Périple* dont nous ne possédons que la première partie, contenant la navigation des côtes de la mer extérieure, ainsi nommée en opposition avec la mer Méditerranée. Étienne avait composé un dictionnaire géographique et historique intitulé *Ethnica*, dans lequel la géographie proprement dite se trouvait combinée avec l'histoire des peuples, des villes et des mythes; il ne nous en reste malheureusement qu'un extrait très-incomplet.

Au cinquième siècle, il n'existe de véritable philosophie que dans les ouvrages des Docteurs et des Pères de l'Église. En dehors du christianisme, nous ne rencontrons dans cette époque aucun système philosophique original. Le caractère essentiel de toute la philosophie consiste dans le développement des idées néo-platoniciennes, qui atteignirent dans la personne de Proclus, mort en 485, leur plus haut degré de puissance. La tendance mystique et théosophique, suivie depuis longtemps par ce système, se manifesta avec éclat dans ce génie universel, sous une forme à laquelle les philosophes modernes n'ont rien ajouté.

Nous avons nommé Proclus un génie universel ; en effet, il composa des hymnes et des épigrammes ; il était à la fois mathématicien, philosophe, biographe, compilateur et interprète des oracles Perses et Chaldéens, ainsi que des sentences Orphiques. Les spéculations particulières des néo-platoniciens exigeant une connaissance plus exacte des mathématiques, cette raison explique comment les philosophes de cette école sont les seuls mathématiciens de leur époque : tels furent Proclus et Maxime.

Plus ce siècle se montra stérile en créations scientifiques, plus il inonda la littérature de produits d'un autre genre, mieux appropriés aux intelligences futiles et aux goûts dépravés. La mode des romans, composés dans l'esprit sophistique et rhétoricien du temps, devint générale. C'est précisément dans le cinquième siècle que fleurirent Héliodore, auteur des *Éthiopiques* ou *Amours de Théagène et de Chariclée ;* Achille Tatius, auteur des *Amours de Clitophon et de Leucippe ;* Longus, auteur du roman de *Daphnis et Chloé ;* Xénophon d'Éphèse, auteur des *Éphésiaques* ou *Amours d'Abrocome et d'Anthia ;* Chariton, auteur des *Amours de Chæreas et de Callirhoé ;* Aristenète, auteur d'un roman par lettres (1).

Nous avons constaté quelle place importante l'éloquence tenait encore dans la vie publique, même au milieu d'une décadence de plusieurs siècles, et nous avons montré que la rhétorique formait toujours l'élément fondamental de toute instruction. Il ne faut donc pas nous étonner de voir jouer un si grand rôle aux rhé-

(1) Schoell., *Hist. de la litt. grecque,* t. III, p. 156, place ces romanciers dans le cinquième siècle.

teurs et aux sophistes. Le cinquième siècle était loin d'attacher à ce nom de sophiste le sens méprisable qu'il a conservé ; c'était, au contraire, un titre d'honneur désignant la fonction de professeur aux écoles publiques impériales, aux auditoires, fonctions qui, dans la hiérarchie administrative, comme nous l'avons vu, étaient parfois placées sur le rang des comtes de la première classe. Pour donner à ce mot de sophiste la signification exacte qu'il possédait à cette époque, il faut le regarder comme synonyme de maître, *magister*.

Nous suivons l'excellente définition publiée par M. Kreuser de Cologne, dans une nouvelle dissertation pleine de renseignements curieux sur la Sophistique chrétienne (1). « Que signifie le mot de sophiste? On « peut disputer savamment à ce sujet et soutenir que, « σοφιστὴς vient de σοφὸς, σοφοῦ, ἱστής c'est-à-dire ἵστωρ, « et nous n'en serons pas plus avancés. D'ailleurs le « mot σοφὸς lui-même s'entend d'une manière fort « étrange ; car anciennement quiconque était versé dans « quelque matière, qu'il fût philosophe, poëte, ora- « teur, joueur de lyre, savetier, maître de langue, « était σοφὸς dans sa profession. Ainsi, traduire le mot « de sophiste par celui de sage, de savant, etc., ce n'est « rien expliquer, parce que, en général, les notions « particulières d'un peuple, tirées de ses mœurs ou de « ses coutumes spéciales, ne peuvent jamais se traduire, « mais doivent être rendues par d'autres expressions ré- « pondant à un sens analogue dans la langue vivante. « Nous n'en serons pas plus instruits, mais nous aurons « du moins l'avantage de mieux nous faire comprendre. « Or, que signifie le mot sophiste en bon Allemand?

(1) *Revue de Bonn*, liv. III et V.

« Rien autre chose si ce n'est ce que nos respectables « aïeux appelaient un *Gelernten Meister*, c'est-à-dire un « maître qui connaît à fond son affaire, qui n'est point « un sot, un mauvais ouvrier, dénomination certes fort « honorable une fois que l'on est maître ; poëtes et mu- « siciens, peintres et sculpteurs peuvent avec raison en « être aussi glorieux que des tailleurs et des potiers d'é- « tain. Et, en effet, l'expression n'est réellement com- « préhensible que quand il s'agit de savants et de lin- « guistes, de musiciens et de jurisconsultes, de poëtes « et d'historiens, de naturalistes et d'astronomes ; et « quand il est dit, en parlant d'eux, qu'ils étaient des « sophistes, c'est-à-dire des maîtres dans leurs bran- « ches respectives, le linguiste Aulu-Gelle, qui savait « à fond les deux langues, grecque et latine, était donc « un sophiste aussi honorable que Phaborinus, ce roi des « sophistes, selon Philostraste, ou que Libanius ou même « Gorgias et Hippias. Mais, dira-t-on, ce nom est au- « jourd'hui si décrié qu'un honnête homme devrait rou- « gir de le porter. C'est possible, et je ne dis pas que, dans « quelques écoles de savants, le nom de sophiste ne « soit synonyme de hableur, de charlatan, de badaud, « de grand savant de petites choses, de vendeur d'or- « viétan. Mais le monde juge autrement que les savants, « et depuis Isocrate jusqu'à Libanius, l'histoire nous « apprend que les sophistes faisaient d'assez bonnes af- « faires, et qu'ils n'étaient pas en trop mauvaise odeur « aux yeux du peuple. » Plus loin, Kreuser ajoute : « Quelle place tenaient donc les sophistes, d'après notre « organisation actuelle ? Évidemment ils représentaient « ce que sont aujourd'hui nos artistes et nos savants, « nos journalistes ou mieux encore nos professeurs de « collége et d'académie. En effet, quand l'habitant de

« l'ancienne Attique envoyait son fils chez un sophiste « d'éloquence, de politique, etc., c'était absolument « comme s'il l'eût envoyé à l'académie pour compléter « son éducation d'orateur ou d'homme d'État. » Le même écrivain dit encore : « Constantin introduisit pu« bliquement le christianisme ; mais l'histoire nous ap« prenant que rien n'agit sur les grandes masses que par « degrés, l'instruction scientifique demeura dans l'état « où elle était sous les païens, et comme on continuait à « adorer les anciens dieux concurremment avec celui des « chrétiens, les chaires des sophistes se maintinrent, mais « non pas paisiblement, à côté des chaires chrétiennes, « jusqu'au moment où les sophistes eux-mêmes se chan« gèrent en scholastiques ou en moines. L'ancienne ma« nière de discuter, les subtilités et les équivoques, ainsi « que tout le reste de l'attirail de guerre des philoso« phes, étaient restés également, et la science des mots « s'était même perfectionnée ; car dans l'Empire ro« main tout sujet intéressant pour les discours ayant « disparu, et les orateurs n'ayant plus pour auditoire « que la cour et pour texte que les questions les plus « misérables, il y a lieu de s'étonner qu'il se rencontrât « encore des sophistes. Sous Constantin, le sophiste Asté« rius vivait et écrivait dans la Cappadoce ; il soutenait « des thèses publiques, comme jadis Gorgias, se mon« trait partout comme un champion, prêt à combattre « dans les assemblées de l'Église, et devint plus tard « l'un des partisans de l'hérétique Arius. Sous le succes« seur de Constantin, les deux Apollinaire, père et fils, « enseignaient à Laodicée en Syrie et à Béryte, l'un la « langue, l'autre l'éloquence grecque ; ils furent les « chefs de l'hérésie qui porte leur nom. Tel fut aussi le « rôle d'un autre sophiste célèbre, d'Épiphane. Cet

« Épiphane offre la preuve du singulier mélange de pa-« ganisme et de christianisme qui régnait à cette épo-« que ; car suivant la manière des anciens rapsodes ho-« mériques, il chanta publiquement son panégyrique de « Denys. Nicoclès-le-Laconien fleurissait aussi vers le « même temps ; ce fut lui qui enseigna à Julien la « grammaire, tandis que Hécébolius lui donnait des le-« çons d'éloquence. On sait que Julien, devenu maître « du monde, voulant détruire le christianisme, se mon-« tra lui-même zélé sophiste ; qu'il voulut enlever aux « chrétiens la liberté d'enseigner la langue et la science « grecque, c'est-à-dire leur arracher leurs armes spiri-« tuelles. Le savant Libanius-le-Syrien aida vaillam-« ment l'empereur apostat dans son projet, mais sans « succès. Himérius et Proacresius, rhéteurs athéniens, « enseignèrent et disputèrent aussi à cette même épo-« que, ainsi que Troïlus, Adamantius le physiono-« miste, Léontius l'athénien et sa savante fille Théo-« philos, et beaucoup d'autres. Mais les dernières con-« vulsions du paganisme mourant cessèrent avec Julien. « Le christianisme triompha complétement et la science « de la Grèce antique fut ensevelie avec les sophistes ou « du moins avec leur nom ; les Barbares dans l'Occi-« dent et Mahomet dans l'Orient portèrent les coins du « poêle. »

De cette citation on peut conclure que l'instruction était, à cette époque, dans les mains des sophistes, en donnant à ce mot le sens que nous avons indiqué, parce qu'eux seuls possédaient les moyens de la donner et le droit exclusif de la communiquer ; et ce droit s'étendait sur toutes branches de la science ; car Sozomène parle d'un ἰατρικῶν λόγων σοφιστής (1). Cette position so-

(1) Sozomène H. E. VII, p. 741.

ciale leur donnait une importance qu'ils savaient fort bien apprécier et dont ils se prévalurent dans toutes les occasions. De là, chez ces lettrés, à côté de l'absence totale de profondeur qu'ils partageaient avec la généralité de leur siècle, la vanité et l'orgueil dont ils étaient enflés, leur abondance intarissable de paroles, leur débit ampoulé, leur facilité à disputer, leur dialectique subtile, qu'ils avaient portée à ce point de pouvoir (ce que les plus célèbres d'entre eux regardaient comme le chef-d'œuvre de l'art) s'arrêter au milieu d'une discussion et se mettre, au grand étonnement des auditeurs, à soutenir, avec la même évidence apparente, la proposition contraire à celle qu'ils avaient d'abord défendue (1). Tous leurs efforts tendaient uniquement à donner à leur argumentation des formes agréables et à développer leurs raisons de manière à éblouir leurs auditeurs, à les entraîner pour un moment, sans leur rien laisser ni dans l'esprit ni dans le cœur. Combien le sentiment de la vérité et de la justice ne devait-il pas être étouffé dans un siècle où de telles extravagances étaient possibles? Mais, par la raison même qu'ils flattaient l'esprit énervé du temps et qu'ils lui donnaient précisément ce qu'il désirait, ils jouissaient d'une haute considération chez les grands comme chez les petits. Les princes qu'ils savaient aduler en exaltant leur renommée dans le langage le plus retentissant et le style le plus pompeux, témoin les panégyristes, les récompensaient par des présents, des emplois honorifiques, des places lucratives, par l'exemption des impôts publics et d'autres faveurs semblables. Un d'entre eux, Eugène, fut même revêtu de la pourpre. Les citoyens leur témoignaient

(1) Libanius, *Ep.* CDVII.

respect et une vénération qui étonnent. Aussitôt un sophiste célèbre arrivait dans une ville, tout le nde s'empressait autour de lui, pour le saluer et lui ıhaiter la bienvenue; les jeunes gens surtout ne le ıttaient pas. Themistius, fameux sophiste grec, mort ia fin du quatrième siècle, rapporte qu'aussitôt que s habitants de Galatie apercevaient le manteau d'un phiste, ils s'y attachaient comme le fer à l'aimant. lors le rhéteur annonçait que, dans quelques jours, tiendrait une déclamation publique. L'enceinte du néâtre suffisait à peine pour contenir la foule des curieux. Le personnage, objet de l'admiration générale, nontait dans une chaire élevée, tantôt couvert de vêements magnifiques, tantôt témoignant son mépris de toute pompe extérieure, par une négligence cynique. Il commençait son discours par louer ses auditeurs, puis il leur faisait connaître le sujet sur lequel roulerait sa déclamation; il le choisissait ordinairement dans l'histoire de l'antiquité et surtout dans la mythologie. D'après ce que nous lisons dans Libanius, on peut se faire une idée de la forme de ces discours. Libanius cite treize genres d'exercices parmi lesquels on prenait les déclamations publiques ou particulières; nous n'en citerons ici que les principaux, afin de faire mieux comprendre la nature des travaux de ces sophistes. C'étaient des récits tels que celui du combat d'Hercule pour Déjanire, celui de Philomèle et Progné, d'Alphée et Aréthuse. Il nous reste du cinquième siècle six récits de Sévère d'Alexandrie, sophiste célèbre; ils sont intitulés : la *Violette*, la *Jacynthe*, *Arion*, *Icare*, *Othus* et *Éphialtes*. Ou bien l'orateur développait un fait ou une

sentence remarquable; par exemple, la réponse d'Alexandre montrant ses amis à ceux qui lui demandaient où étaient ses trésors, ou la définition que Théophraste donne de l'amour : qu'elle est la passion d'une âme oisive. Venaient encore des réfutations : ainsi prouver que Chrysès ne s'est pas rendu sur les vaisseaux grecs ; ou des affirmations : démontrer que le récit d'Homère sur Achille et ses armes est conforme à la vérité. Tantôt c'étaient des lieux communs contre un tyran et en faveur d'un tyrannicide; tantôt l'éloge ou la satire d'un héros, et l'on regardait comme le triomphe de l'art quand le rhéteur, après avoir achevé le panégyrique d'Achille, débitait sur-le-champ une satire contre lui. Nous connaissons des éloges du taureau et des satires contre la culture de la vigne. On faisait aussi des parallèles, comme, par exemple, entre le commerce maritime et l'agriculture, et entre Ajax et Achille. On aimait surtout les *Éthopées,* qui étaient fort à la mode ; l'orateur se supposait dans l'action d'un événement remarquable, imaginaire, mythologique ou historique, et parlait comme étant le principal personnage de cet événement (1). C'est ainsi que nous possédons de ce même Sévère d'Alexandrie des éthopées d'Achille apprenant, dans les enfers, la prise de Troie ; de Ménélas, après la fuite d'Hélène. Libanius nous a laissé Ulysse aux enfers, Médée se disposant à tuer ses enfants, Andromaque auprès du corps d'Hector, etc. Ces discours étaient des espèces de représentations dans lesquelles le rhéteur pouvait déployer la partie dramatique de son art. Enfin on faisait aussi des descriptions où l'on soutenait une thèse, comme, par exemple, s'il fallait se marier.

(1) Ceci avait beaucoup de rapport avec les *Ethicæ allocutiones* du moyen âge.

Ajoutez encore à ces exercices de véritables tours de force, où il fallait tout le talent de la composition pour triompher de la nullité complète ou du parfait ridicule du sujet; on faisait l'éloge de la fièvre quarte, de la calvitie, etc. Le goût de ces déclamations était si général que toutes les classes de la société y accouraient avec ardeur. Basile-le-Grand rapporte que la ville d'Antioche se portait tout entière aux exercices de Libanius; les ouvriers et les femmes abandonnaient leurs travaux pour aller l'entendre.

Le discours terminé au milieu des bruyants applaudissements des auditeurs, qui l'avaient déjà plusieurs fois interrompu par leurs acclamations, le rhéteur, accompagné par la foule, rentrait à sa demeure, où les plus grands honneurs lui étaient rendus. S'il restait dans la ville, on s'empressait d'envoyer à l'*auditoire* qu'il ouvrait, après ce succès, tous les jeunes gens qui annonçaient quelque talent; car pouvait-on choisir une carrière plus heureuse que celle qui promettait tant de triomphes, d'honneurs, de considération et souvent de richesses? Les sophistes moins célèbres commençaient par former un petit nombre d'élèves. Ainsi, Libanius, quand il ouvrit son école, débita, devant dix-sept auditeurs seulement, la réfutation d'une harangue de Démosthènes; mais ce nombre ne tarda pas à s'élever à cinquante, et bientôt sa renommée s'accrut au point que les premières autorités de la province fréquentaient son auditoire. Il sut les gagner par d'adroites flatteries; et sa réputation fut affermie pour toujours lorsque, dans une heureuse improvisation, il prouva victorieusement le contraire de ce qu'il venait d'établir.

Les jeunes gens qui, après avoir achevé leurs études grammaticales, fréquentaient ces écoles de rhétorique,

étaient d'abord habitués, par une méthode presque machinale, à la facilité et à l'élégance de l'expression : ils n'avaient qu'à écrire ce que le sophiste leur dictait ; il fallait ensuite qu'ils étudiassent avec ardeur les poëtes, afin d'acquérir un langage noble et harmonieux. Quand ils étaient rompus à cette routine, ils devaient imiter, dans la salle de l'auditoire, la manière de débiter du maître ; leurs condisciples formaient l'assistance et se montraient souvent des juges sévères ; mais le professeur, présent à l'exercice sur un siége élevé, rendait son arrêt en dernier ressort. Il paraît que l'autorité qu'il exerçait sur ses élèves, même lorsqu'ils avaient passé l'âge de l'adolescence, était fort grande, et que les châtiments corporels étaient fréquents. Après s'être montrés suffisamment exercés dans les éléments de la composition et du débit, les jeunes gens prononçaient eux-mêmes des discours, soit sur des sujets donnés ou sur d'autres de leur choix ; et on regardait l'enseignement de la rhétorique comme achevé quand l'élève était parvenu à soutenir une thèse dans les règles fixées. En quittant les cours de l'auditoire il emportait un manuscrit rempli de modèles et de formules pouvant servir à tous les discours possibles, afin que, dans la carrière à laquelle il allait se consacrer, il eût toujours quelque morceau prêt à être débité. Ce petit livre s'appelait le γραμματεῖον.

Parmi les principaux éléments de l'ancienne éducation, il y en avait deux, la gymnastique et la science que l'on désignait sous le nom de μουσικὰ, qui étaient tombés presque entièrement en désuétude. Des circonstances tant extérieures qu'intérieures avaient contribué à ce résultat ; la beauté des formes, l'adresse et la force ne jouissaient plus de la haute considération qu'on leur

accordait autrefois. La principale cause provenait du changement total opéré dans les idées par l'extension du christianisme, qui condamnait une foule de jeux ayant pour base la nudité du corps.

La position faite, dans ce siècle, aux professeurs de philosophie, était toute particulière. De même que, plus tard, il fut d'usage, dans les maisons distinguées, d'avoir un ecclésiastique attaché à la famille, on prenait, au cinquième siècle, un philosophe. On choisissait habituellement pour cet emploi un esclave qui, après avoir reçu quelques éléments d'éducation littéraire, était affranchi, mais sous la condition de rester pour enseigner la philosophie aux fils de la maison. D'autres philosophes, surtout dans l'Orient, imitant les anciens cyniques par l'excessive négligence de tous les soins extérieurs, attiraient, avec le spectacle de leur barbe et de leur manteau, de leur bâton et de leur besace, l'attention des jeunes gens, auxquels ils offraient d'enseigner la philosophie pour un prix plus ou moins considérable, selon la réputation dont ils jouissaient. La philosophie des écoles se divisait, à cette époque, en deux parties, dont l'une s'occupait des questions du ciel et l'autre de celles de la terre. La première traitait de la pluie, du vent, de la foudre et des autres phénomènes qui se passent dans le ciel; elle cherchait à résoudre un grand nombre de questions concernant la physique: par exemple, pourquoi la neige est blanche et la mer salée. L'autre partie était consacrée à la morale publique et privée, à la politique et aux règles pratiques de l'économie et de la vie intérieure. C'est là ce que l'on appelait, dans le cinquième siècle, philosophie, et par conséquent on ne doit pas s'étonner de l'expres-

sion citée plus haut, d'après le Code théodosien : *Philosophiæ arcana rimare.*

A la profession de maître de philosophie se rattachaient une foule de priviléges et de franchises ; c'est pourquoi beaucoup de personnes, qui ne possédaient en aucune manière l'instruction suffisante pour cet enseignement, embrassaient un état qui leur permettait de mener une vie errante et désordonnée. Ils endossaient le manteau de philosophe, et couraient ensuite de ville en ville, bien assurés de trouver partout de quoi vivre, au prix de quelques phrases emphatiques et inintelligibles. Peu de temps avant le commencement du cinquième siècle, le nombre de ces philosophes ambulants était devenu si considérable, que Valentinien publia un édit d'après lequel personne ne devait se couvrir du manteau de philosophe et quitter sa province pour errer de ville en ville. Les professeurs de philosophie ne devaient obtenir la permission d'enseigner dans une ville étrangère que quand les citoyens les plus notables en exprimaient le désir (1). Mais, quelques années après, Théodose-le-Jeune leur rendit tous leurs anciens droits et leurs anciennes libertés. Les jeunes gens, qui désiraient étudier la philosophie sérieusement, se rendaient dans l'Asie mineure pour suivre l'enseignement des professeurs néo-platoniciens.

Il faut dire que la philosophie des écoles était assez peu fréquentée ; l'usage le plus général était que le jeune homme, après avoir achevé l'étude de la rhétorique, entrât immédiatement dans la carrière de la vie publique à laquelle il avait l'intention de se consacrer. Ceux qui voulaient se faire médecins s'adressaient, pour acquérir

(1) Cod. Theod., lib. XIII, t. III, lex 7.

les connaissances nécessaires, à quelque praticien distingué, chez lequel ils restaient pendant plusieurs années. Il ne paraît pas qu'il existât d'écoles de médecine, car les vestiges de ces établissements que l'on a cru avoir retrouvés à Alexandrie ne sont pas authentiquement constatés (1), et d'ailleurs Alexandrie était bien déchue, à la fin du cinquième siècle, de son ancienne renommée comme métropole de la science. Une preuve de cette décadence se rencontre dans le dialogue sur l'immortalité de l'âme et la résurrection des corps, intitulé *Théophraste,* par Énée de Gaza, philosophe platonicien et chrétien de ce siècle. Arithée, un des trois interlocuteurs, dit à Ægyptus : « Mais, dis-moi donc, « existe-t-il chez vous (à Alexandrie) des professeurs « des secrets de la philosophie, comme l'était Hiéro- « clès ? Y a-t-il encore de bons et habiles jeunes gens « tels que Protagoras (Conring croit qu'il faut peut-être « lire *Proclus,* le célèbre néo-platonicien) et Lycien, « qui, quoique du même âge que moi, m'étaient bien « supérieurs pour l'esprit et l'instruction ? » A quoi Ægyptus répond : « Autrefois il s'y trouvait d'habiles « gens ; mais aujourd'hui tout se dissout et se perd. Car « ceux qui sont du nombre des étudiants ne veulent « rien apprendre, et ceux qui se mêlent de professer ne « savent rien enseigner. Le théâtre et le cirque fleuris- « sent ; mais un vide affligeant règne dans la philoso- « phie et dans les arts des muses (2). »

Quand les jeunes gens avaient acquis chez un médecin une certaine adresse et un peu d'expérience dans leur art, ils commençaient immédiatement à pratiquer, ou bien ils se soumettaient à un examen devant le collége

(1) Conring, *Antiquit. academica*, p. 287.

(2) Æneas Gazæus. Theophrast., dans Galland. *Biblioth.*, t. X, p. 890.

des médecins de la cour impériale (*archiatri*). S'ils sortaient de cette épreuve avec honneur, ils étaient admis dans ce collége et recevaient, avec le titre et la dignité d'*archiatri*, un traitement de l'État. Dans presque toutes les lois, des franchises et des priviléges sont accordés aux professeurs publics ; il est aussi question des *archiatri* et des médecins, qui sont placés sur le même rang que les professeurs.

Quelques jeunes gens, mais en petit nombre, embrassaient l'état militaire. Les hommes instruits se voyaient, à cette époque, en très-petit nombre dans l'armée, ce qu'il faut principalement attribuer à ce que la plupart des soldats étaient des Barbares qui obéissaient à leurs propres chefs. D'ailleurs les jeunes gens des familles distinguées qui, dans les siècles précédents, entraient presque tous au service militaire, étaient devenus tellement amollis et énervés par la corruption générale des mœurs, qu'ils n'auraient pu supporter une vie si pénible et si pleine de privations. L'immense majorité se consacrait à l'étude des lois, pour laquelle la rhétorique, qui avait fait partie de leur éducation préparatoire, leur devenait éminemment utile. Les écoles de droit les plus célèbres et les plus fréquentées se trouvaient à Rome et à Béryte dans la Phénicie ; leur succès était dû en grande partie à la défense d'enseigner le droit dans la province. De toutes les contrées de l'Occident, les jeunes gens venaient à Rome (1) ; ils y venaient surtout en grand nombre de l'Afrique et de la Gaule. L'Orient envoyait ses futurs jurisconsultes à Béryte, et la foule était si grande que les sophistes se plaignaient de parler dans des salles vides, parce que tout le monde se rendait en

(1) On lit de nombreux détails à ce sujet dans Gothofred, *Comment. ad Cod. Theod.*, tit. IX, lex 1, p. 225, *Ed. Ritter.*

Phénicie. Il fallait avoir étudié à Béryte pour acquérir plus tard de la réputation dans la profession de jurisconsulte, aussi cette école portait-elle le surnom de la MÈRE DES LOIS (1). Le temps que les études devaient durer n'était pas fixé, mais on peut admettre cinq ans comme terme moyen; car dans la vingtième année se terminait ordinairement l'étude préparatoire de la grammaire et de la rhétorique, et d'après une loi insérée dans le code, personne ne pouvait être appelé de l'école de Béryte, pour remplir des fonctions publiques, avant l'âge de vingt-cinq ans. Du reste, il paraît que les étudiants de cette école ne jouissaient pas d'une fort bonne réputation quant aux mœurs. Les empereurs essayèrent, par des édits, de mettre un frein à l'excès de la corruption, et surtout à l'usage qui existait à Athènes, à Rome et dans tous les auditoires, de soumettre les nouveaux venus aux mystifications les plus abusives. Les professeurs de l'école furent autorisés, conjointement avec l'évêque de Béryte et le président de la province, à surveiller les mœurs des étudiants et à les punir sévèrement s'ils contrevenaient aux ordonnances. C'était surtout à Athènes que les nouveaux venus couraient de véritables dangers. Provincial timide, le jeune homme était conduit par ses condisciples au bain, où on le maltraitait indignement, et il n'était reconnu digne de faire partie du corps des étudiants que lorsqu'il avait courageusement supporté toutes les épreuves.

Si nous examinons l'état de la littérature romaine, à la même époque, nous constaterons les mêmes symptômes de décadence. Sans compter les causes générales qu'il est inutile de répéter ici, nous nous contenterons

(1) Cette école ne fut détruite que par l'invasion arabe, en 634.

de rappeler quelques-unes des circonstances particulières au cinquième siècle. Et d'abord, l'altération sensible de la langue, suite et symptôme inévitables de la chute des littératures. Cette altération fut produite évidemment par l'invasion des Barbares qui, de jour en jour, étendaient et affermissaient leur empire. La langue latine, qui avait déjà perdu beaucoup de sa pureté, vit décroître encore considérablement son influence, et elle disparut même de la bouche du peuple des provinces, en ce sens que la langue romaine se transforma en langue romane. Et cette métamorphose, cette création d'un mélange qui fut sans doute bien grossier dans son origine, provient surtout de ce que les Barbares cherchaient moins à donner la prépondérance à leur langue qu'à s'approprier eux-mêmes la langue latine, qui leur offrait, par sa perfection et la facilité avec laquelle elle exprimait tout, de plus grands avantages pour le gouvernement et l'administration des provinces conquises. Mais, dans leurs efforts pour parler cette langue, ils durent nécessairement y introduire une foule de mots, de formes et de tournures barbares, et le peuple ne chercha pas à parler plus purement que ses nouveaux maîtres. Il n'existait d'ailleurs plus aucun goût pour les travaux scientifiques ou littéraires qui auraient pu opposer une digue à cette corruption envahissante. C'est pourquoi elle devint bientôt si générale que les provinciaux, qui voulaient lire les anciens auteurs ou écrire dans leur langue, étaient obligés d'apprendre le latin comme une langue étrangère. Sidoine Apollinaire donne pour signe d'une naissance distinguée et d'une éducation cultivée, de s'intéresser aux lettres et par conséquent de parler et d'écrire le latin avec pureté. Les écrivains eux-mêmes se servaient d'un langage qui

offrait déjà les symptômes de la décadence la plus avancée ; les poëtes changeaient la quantité des mots, employaient comme syllabes brèves, celles qui sont évidemment longues, ou bien le contraire ; ceux qui écrivaient en prose hérissaient leur style d'une foule d'expressions ou de tournures nouvelles et inusitées qui ne trahissaient que trop leur origine barbare. Sidoine Apollinaire en convient lui-même, et, dans un de ses poëmes, qui n'est pas dépourvu d'esprit et de gaîté, il peint la situation d'une personne qui, de son temps (la seconde moitié du cinquième siècle), veut composer des vers en latin, et qui est obligée de tolérer l'emploi des mots germains, et d'entendre les chants du Bourguignon gourmand, qui ne peut manquer de dédaigner les vers hexamètres de Thalie en regardant ses maîtres hauts de sept pieds (1). Et cependant les poëtes tenaient à cette époque la première place parmi les écrivains. Toutes les autres branches de la littérature étaient tombées au dernier degré de nullité, et ne présentaient aucun intérêt à la très-grande majorité des lecteurs. Claudius Mamert, qui écrivait aussi dans la seconde moitié de ce siècle, s'exprime très-énergiquement à ce sujet, dans une lettre au rhéteur Sapaudus (1).

« Je ne crains pas d'affirmer que ce ne sont point les « écrivains latins qui nous manquent aujourd'hui, mais « l'instruction. Car je serais presque disposé à composer « une épitaphe pour les études mortes, si vous ne les « aviez ressuscitées avec un zèle digne de louange, un « esprit pénétrant et une riche éloquence. C'est là un

(1) Sid. App. car. XII. Ad V. C. Catullinum.

(2) Mamerti Claudiani ep. ad Sapaudum Rhetorem, dans Galland, *Biblioth.*, t. X, p. 481.

« bonheur d'autant plus admirable que nous en avions « désespéré. Car je vois que les Romains ne se contentent pas de négliger la langue romaine, ils en rougissent; la grammaire, semblable à une barbare, est « chassée à coups de barbarismes et de solécismes; la « dialectique inspire autant d'effroi qu'une amazone, « l'épée à la main, armée pour le combat; la rhétorique « est une trop grande dame pour que les petites gens « veuillent l'admettre dans leurs maisons; la musique, « la géométrie et l'arithmétique sont détestées comme « autant de furies; enfin, la philosophie est regardée « comme un monstre effroyable. »

La situation générale de la littérature romaine, pendant ce siècle, est peinte avec beaucoup de vérité dans l'histoire de cette littérature par le docteur Baehr:

« Le bon goût, la pureté, avaient disparu tant des « écrits que du langage. L'affectation, la multiplicité de « mots inutiles, une emphase insupportable et poussée « jusqu'au ridicule, étaient des défauts de plus en plus « communs; la langue perdait de jour en jour sa précision; le sens de beaucoup de mots devenait douteux « et confus; le discours était si surchargé d'expressions « étranges ou nouvelles et de tournures inusitées que, « pour bien savoir la langue, on était obligé d'étudier « les auteurs classiques des anciens temps et de se former « d'après ces modèles. Sous ce rapport, les efforts des « savants grammairiens de ce siècle, dans le but de conserver la pureté de la langue, sont très-méritoires; « les écoles publiques de rhétorique, de philosophie, etc., maintinrent encore pendant quelque « temps, tant à Rome que dans d'autres villes de l'Em-

« pire romain, l'amour des sciences, et voulurent em-
« pêcher l'invasion de la barbarie ; mais elles causèrent
« beaucoup de mal par la manière peu intelligente
« dont elles dirigèrent un enseignement qui ne donnait
« pas à la jeunesse une instruction complète, mais
« seulement le moyen de pouvoir remplir une profes-
« sion dans le monde et y faire fortune. Cependant,
« nous voyons encore apparaître, dans la période qui a
« précédé immédiatement la chute définitive, un cer-
« tain nombre d'intelligences généreuses qui se sont
« élevées au-dessus d'un siècle indigne d'elles (1). La
« poésie était en général peu cultivée et encore moins
« encouragée ; elle n'était exploitée que pour arriver
« aux honneurs ou à la fortune ; le drame était entière-
« ment réduit au silence. Mais si la langue se mainte-
« nait plus pure dans la poésie, ce fait tient, d'une part,
« au style mesuré, et, de l'autre, à l'imitation plus exacte
« des anciens. L'éloquence, qui avait envahi toutes les
« autres sciences, subit surtout les influences du siècle
« et des changements opérés dans les rapports sociaux ;
« privée de toute liberté dans l'expression, elle n'exis-
« tait plus que dans les écoles des rhéteurs pour le ser-
« vice des empereurs, qui la regardaient comme un
« moyen soit de satisfaire leur orgueil ou leur vanité,
« soit d'augmenter leur autorité et leur puissance. Elle
« avait perdu également et sa valeur morale et son im-
« portance littéraire. La philosophie était moins esti-
« mée encore à Rome, quoiqu'elle continuât à fleurir
« un peu à Athènes, dans les écoles des philosophes

(1) Dans le passage de l'introduction de Niebuhr à Mérobaudes, p. 11, que Baehr cite, à cette occasion, il est moins question des écrivains que des personnages qui se trouvèrent à la tête des affaires publiques et qui empêchèrent, pendant quelque temps encore, la ruine complète de l'État, tels que Stilicon, Aëtius, Constance, etc.

« grecs (mais seulement jusqu'à l'invasion d'Alaric).
« Les études grammaticales étaient plus suivies, parce
« qu'elles étaient plus conformes à l'esprit du temps,
« qui, hors d'état de rien créer de nouveau, tirait des
« anciens à la fois la matière et la forme de ses produc-
« tions. Il serait assez difficile de prouver que la pro-
« pagation du christianisme a contribué à cette déca-
« dence en apportant un goût moins pur dans la
« littérature et dans la langue ; c'est au contraire la dif-
« fusion générale de la religion chrétienne qu'il faut
« regarder comme une des principales causes du main-
« tien de la langue latine dans les écrits, même après la
« chute de l'Empire, et de la conservation de la littéra-
« ture antique (1). »

Au milieu de cet abaissement intellectuel, l'éducation littéraire et le goût des occupations scientifiques étaient encore assez généralement répandus parmi les classes riches et distinguées. Cette observation s'applique surtout à la Gaule ; et les écrivains contemporains en produisent plusieurs preuves curieuses. Il y avait d'abord un nombre assez considérable de bibliothèques appartenant à des familles opulentes. A Rome, dans le quatrième siècle, on comptait encore vingt-neuf bibliothèques, qui, toutes, étaient ouvertes au public. L'empereur Gordien hérita de son précepteur Serenus Sammonicus une collection de soixante-deux mille volumes ; et, dans la Gaule, plusieurs particuliers, au cinquième siècle, en possédaient d'aussi importantes. On cite, comme les plus belles, la bibliothèque de Lupus, professeur d'éloquence, celle du consul Magnus et celle

(1) *Histoire de la littérature romaine*, par le docteur Baehr, § 166, p. 50 sq., deuxième édition.

de l'évêque Ruricus, de Limoges : ce dernier, qui mettait un grand prix à ce luxe littéraire, entretenait partout des copistes chargés de transcrire pour son compte les livres nouveaux les plus intéressants, et il envoyait ensuite ces copies en présents à ses amis, ce qui avait lieu surtout pour les livres de l'Écriture sainte. Mais les bibliothèques les mieux organisées et les plus riches étaient celles qui étaient établies dans les villes de la Gaule, à l'usage des personnes qui se livraient à l'étude de l'ancienne littérature.

La plus fameuse de toutes, et celle au sujet de laquelle il nous est parvenu le plus de détails, était, sans aucun doute, la bibliothèque que Tonantius Ferreolus possédait dans une de ses maisons de campagne entre Nîmes et Clermont. Sidoine Apollinaire la compare à la bibliothèque du musée d'Alexandrie ou à celle de l'Athénée de Rome. Pour faciliter les recherches des personnes qui venaient visiter Tonantius dans sa magnifique propriété, les livres étaient rangés en trois divisions : la première contenait les manuscrits exclusivement destinés aux femmes : c'étaient surtout des ouvrages religieux. Il paraît, du reste, que la salle de la bibliothèque servait en même temps de salon de compagnie, car Sidoine dit expressément que, pour plus de commodité, les livres de la première division étaient placés immédiatement derrière les siéges destinés aux femmes. Derrière les siéges des hommes se trouvaient les manuscrits à leur usage, c'est-à-dire les œuvres des historiens, des poëtes, des philosophes et tout ce qui regardait la haute littérature. Les auteurs païens et chrétiens étaient confondus, et Sidoine raconte qu'Augustin se lisait à côté de Varron, et Horace à côté de Prudence. Parmi les ouvrages qui fixaient surtout l'attention des

hôtes chrétiens de Tonantius, il cite les œuvres d'Origène traduites par Rufin; et il ajoute que quelques personnes de la société, qui se regardaient comme profondément initiées dans les mystères de la théologie et auxquelles il donne le surnom emphatique, mais ironique, de *protomystæ,* traitaient ce Rufin de traducteur maladroit d'Origène et dont il fallait se défier. Quant à lui, il ne saurait être de cet avis, car il trouve que Rufin a rendu si fidèlement le sens et l'expression d'Origène, que sa traduction surpasse celles qu'Aquilée a faites du Phédon de Platon, et Cicéron du Ctésiphon de Démosthène. La troisième division de la bibliothèque contenait des livres d'un usage plus général et dont les deux sexes pouvaient également se servir.

De ces exemples et d'une foule d'autres détails répandus dans les historiens, on peut conclure que la littérature était encore, à cette époque, comme nous l'avons dit, très-répandue dans les hautes classes. Quoique nous ne puissions pas accorder à cette culture intellectuelle la profondeur et la solidité, il n'en est pas moins remarquable de voir qu'elle inspirât autant d'intérêt dans un siècle où des éléments si opposés luttaient ensemble et agitaient les esprits. Mais, ce qui est plus extraordinaire encore, c'est que la vie sociale de ces mêmes classes élevées, peu ou nullement affectées par les malheurs tant publics que particuliers, suivait les mêmes habitudes adoptées depuis plusieurs siècles. On voyait la même ardeur pour les plaisirs, le même goût pour la magnificence, pour la table et pour toutes sortes de prodigalités qui avaient déja énervé les forces de plusieurs générations, et que l'on peut regarder comme une des principales causes de la décadence et de la chute de l'Empire. Les riches s'épuisaient toujours en

dépenses pour briller et jouir. Rassembler dans un repas les productions des climats les plus éloignées; réunir, dans une vaste maison de plaisance, tout ce que l'art et la nature peuvent offrir pour ajouter à l'agrément de la vie; se vêtir tous les jours des étoffes les plus recherchées, des parures les plus précieuses; passer tout son temps au jeu ou à table, telles étaient les mœurs du temps. Mais le signe caractéristique du siècle, c'est l'affreux contraste de cette vie luxueuse et de superflu avec la profonde misère des campagnes dont les habitants étaient exposés aux invasions des Barbares. Pendant que, dans l'intérieur de la province, les riches nageaient dans la profusion, les frontières étaient ravagées par les Barbares. Pas un château, pas une forteresse, pour nous servir des expressions de saint Prosper, ne résistait à leurs attaques; ni rivières, ni fossés, ni remparts ne les empêchaient de s'emparer des villes. Et quand elles tombaient au pouvoir des Barbares, tous les habitants, sans distinction d'âge ni de sexe, étaient passés au fil de l'épée ou emmenés en captivité. Leurs richesses étaient chargées sur des chariots, à la suite desquels marchaient les captifs et puis le clergé, ayant à leur tête l'évêque, ordinairement un vieillard; les vierges et les veuves, consacrées par des vœux solennels au service de Dieu, étaient traînées, comme les autres, en esclavage; les églises réduites en cendres; les vases sacrés profanés par les usages les plus vils. Mais précisément parce que ce danger planait également sur la tête de tout le monde, à tout instant, les esprits étaient devenus impassibles, et beaucoup de gens ne pensaient qu'à jouir le plus possible du moment présent, puisque le lendemain pouvait les précipiter dans la plus horrible des destinées. Cette situation a été peinte avec la plus éner-

gique vérité par Salvien, lorsqu'il montre tous ces peuples tombés dans l'inertie; la lâcheté, la passion, la négligence et l'insouciance portées au plus haut degré; toute l'existence concentrée dans le bonheur de manger, boire et dormir. Ce sommeil, si semblable à la mort, était souvent suivi de la mort elle-même : nouvelle preuve, qu'au pécheur qui a comblé la mesure, Dieu enlève jusqu'à la force de se dérober au danger qui le menace (1).

(1) Arendt, p. 440 à 463. — Muller, *Comment. de gente et moribus aevi Theodosiani*, cap. II. — On peut compléter ce tableau de la société et de la littérature au cinquième siècle, en consultant: Fleury, *Mœurs des chrétiens*; Beugnot, *Hist. de la destruction du Paganisme dans l'Occident*; Guizot, *Cours d'histoire moderne*, t. I et II; Fauriel, *Hist. de la Gaule méridionale*; Collombet, *Hist. civile et religieuse des lettres latines aux quatrième et cinquième siècles*, 1 vol.

CHAPITRE XX ET DERNIER.

L'Église catholique sauve, régénère et conserve les sociétés corrompues par leur enseignement public et leur littérature.

Ma seule parole sacrée
Est celle à qui tu dois l'entrée ;
C'est elle qui te doit charmer,
C'est elle qui verse dans l'âme
Les ardeurs de la sainte flamme
Qui seule s'y doit allumer.
Elle éclaire l'esprit par des rayons célestes,
Elle jette les cœurs dans la componction,
Et répand sur l'aigreur des maux les plus funestes
En cent et cent façons ma consolation.

Imitat. de J.-C., liv. III, chap. XLIII, *trad. de Corneille.*

Saints évêques, moines, missionnaires, martyrs, docteurs, philosophes, historiens, poëtes, contemporains de saint Léon-le-Grand. — L'éducation et la société chrétienne au cinquième siècle. — Conclusion.

Le tableau que je viens de placer sous les yeux du lecteur nous a jetés bien loin de saint Léon et de tous les grands et saints personnages dont nous avons vu le génie et les vertus consacrés à propager la Vérité, à la défendre contre les hérésies, à maintenir l'unité de la

hiérarchie, la régularité de la discipline, la pureté des mœurs; à protéger les peuples contre les Barbares, contre la tyrannie des gouvernements, contre les fléaux de la misère; enfin à conserver à la fois, au milieu d'un mouvement universel de dissolution, l'ordre moral et l'ordre social! Quel contraste et souvent quelle lutte entre ces deux mondes qui vivent l'un à côté de l'autre, sous la même autorité politique, au sein des mêmes institutions, au même foyer domestique! Celui-ci corrompt et détruit, celui-là régénère, maintient et fonde; l'égoïsme, la débauche, la cruauté gouvernent la vie de l'un; l'autre soumet tous les actes de son existence à l'inspiration du dévouement, de la charité, de l'esprit de sacrifice qui meurtrit sa propre chair pour sauver l'âme et le corps de ses frères; ici, les caractères sont faibles, lâches, avilis, les intelligences débiles et flétries; là apparaissent des hommes d'une âme virile, calme, prévoyante et vaillante en face du danger; des intelligences qui, loin de s'abaisser dans les futilités de la pensée, s'élèvent et élèvent les générations nouvelles dans la sphère des plus sublimes conceptions de la philosophie, des plus profonds mystères de la théologie.

La marche des événements et le récit des actes de saint Léon ne m'ont pas permis de faire entrer dans le cours de cette histoire tous les personnages qui, dans cette première moitié du cinquième siècle, ont travaillé à l'œuvre de la rénovation par le christianisme. Si cette œuvre, au milieu de tant de passions, d'intérêts divers et de bouleversements, était d'une difficulté insurmontable aux seules forces de l'homme, Dieu, qui voulait sauver le monde, a suscité une foule de saints qui, dans l'ordre des évêques, des prêtres, des moines, des missionnaires, des docteurs, des philosophes, des

historiens, des poëtes, contemporains de saint Léon-le-Grand, les uns ses amis, les autres ses collaborateurs connus ou inconnus de lui, en Orient et en Occident, ont donné leurs veilles, leurs sueurs et leur sang pour l'établissement de la société chrétienne. Afin de compléter le tableau de cette société au cinquième siècle, rappelons encore à notre admiration et à notre reconnaissance quelques-uns de ces noms augustes.

Par saint Épiphane, saint Jean Chrysostome, saint Jérôme et saint Augustin, contemporains de l'enfance et de la jeunesse de saint Léon, notre grand Pape touche aux plus belles gloires chrétiennes du quatrième siècle et les relie à celles du cinquième, dont il a été la plus éminente. Autour de lui viennent se grouper, parmi les évêques : saint Marcel, qui, né dans une condition médiocre, devint, par ses vertus et ses lumières, évêque de Paris, et se distingua par la pureté, la modestie, la douceur, la charité et la mortification de sa vie (1). Saint Delphin, évêque de Bordeaux, mort le 24 décembre 403, fut en correspondance avec saint Ambroise, baptisa saint Paulin, et, par sa vigilance, empêcha les priscillianistes de propager leur hérésie dans son diocèse. Il eut un successeur digne de lui dans la personne de saint Amand, maître et ami de saint Paulin de Nole. A la même époque, Cologne avait pour évêque saint Séverin, né à Bordeaux, qui livra de glorieuses luttes contre les ariens, et répandit la foi dans les provinces du Rhin; il mourut vers l'an 408. Les hérétiques et les idolâtres de la Palestine rencontrèrent un adversaire aussi zélé que savant dans Porphyre, évêque de Gaza, né de parents nobles et riches, et qui, dès l'âge de

(1) Mort au commencement du cinquième siècle.

vingt-cinq ans, se consacra à la vie chrétienne la plus austère; il mourut, le 26 février 420, âgé de soixante-sept ans. A deux lieues d'Apt, dans la Provence, vivait, au milieu des plus rudes mortifications de l'état monastique, saint Castor, né à Nîmes, d'une famille illustre. L'évêque d'Apt étant mort, le peuple élut unanimement saint Castor, qui occupa ce siége jusque vers l'année 420, date de son décès. Vers la même année mourut saint Gaudence, évêque de Bresce, en Italie; il fut un des orateurs les plus célèbres de son siècle et envoyé par le concile de Rome, en 405, pour défendre la cause de saint Chrysostome devant l'empereur d'Orient. Nous possédons encore de ce saint dix-sept discours imprimés dans la Bibliothèque des Pères. Saint Aurèle, archevêque de Carthage, mort en 423; saint Alypius, évêque de Tageste, mort en 431; tous les deux, amis si chers au cœur de saint Augustin, secondèrent le grand évêque d'Hippone, avec le zèle le plus actif et le plus habile, pour extirper de la terre d'Afrique le schisme des donatistes et l'hérésie des pélagiens. Deux disciples de saint Martin, saint Maurille, mort en 437; saint Brice, mort en 444, occupèrent les siéges d'Angers et de Tours. Nous possédons plusieurs hymnes sacrées, des instructions pour les catéchumènes et quelques autres ouvrages de piété composés par saint Blaan, évêque des Pictes, en Écosse, mort en 446. Un disciple de saint Loup de Troyes, saint Alpin, honora, par ses vertus et ses lumières, le siége épiscopal de Châlons-sur-Marne. Ses prières délivrèrent son peuple de l'invasion des hordes d'Attila, et il mourut le 7 septembre 450, pleuré par toute la ville, qui vénère encore d'un culte de reconnaissance fidèle la mémoire du libérateur de ses ancêtres. En Italie, saint Pétrone, évêque de Bologne, ne

fut pas assez heureux pour épargner à sa ville épiscopale l'horrible malheur de tomber plusieurs fois au pouvoir des Huns et des Goths. Son élection n'eut lieu qu'après le sac de Bologne par Alaric. Mais il déploya toute sa charité à guérir les maux causés par les Barbares, à soulager la misère, à relever les ruines, à reconstruire les églises, à chasser l'hérésie arienne que les Goths avaient propagée dans leur passage. Ce Saint était fils de Pétrone, préfet du prétoire, célèbre par sa piété et son éloquence. Dès l'âge le plus tendre, saint Pétrone se livra aux exercices de la vie ascétique; il mit en pratique les exemples des solitaires d'Orient qu'il alla visiter. C'est à son retour de ce voyage qu'il fut élu évêque de Bologne. Il mourut en 450. En 452, la ville d'Aberdeen, en Écosse, perdit son évêque, saint Nathalan, renommé par ses connaissances dans la littérature sacrée et profane, par ses austérités, par son amour de la vie contemplative, par ses aumônes et enfin par le zèle et le succès avec lesquels il préserva l'Écosse de l'invasion du pélagianisme. Saint Grégoire de Tours fait le plus magnifique éloge des vertus éminentes de saint Eustoche, évêque de cette ville, défenseur intrépide des droits de l'Église et des règles de la discipline. Il mourut en 461. Vers la même année mourut aussi saint Maxime, évêque de Riez, en Provence. Il était abbé de la fameuse abbaye de Lérins, quand le peuple de Riez le choisit pour évêque, malgré son énergique résistance. Sur le trône épiscopal, Maxime continua de porter le cilice, d'observer la règle monastique, sans manquer à aucun de ses devoirs d'évêque. Il nous reste encore quelques-uns de ses sermons. Une des gloires de l'Église gallicane au cinquième siècle fut saint Mamert, évêque de Vienne, en Dauphiné, mort en 477. Il joi-

gnait à la sainteté un profond savoir et le don des miracles. L'Église doit à ce saint évêque l'établissement des supplications publiques connues sous le nom de *Rogations*. Un terrible incendie, que l'on ne pouvait arrêter, menaçait la ville de Vienne d'un embrasement général. Saint Mamert se mit en prières, et le feu s'éteignit immédiatement. La nuit de Pâques, il arriva un second incendie, qui causa dans la ville de nouvelles alarmes. Mamert eut recours à ses armes ordinaires; il se prosterna devant l'autel, et les flammes s'éteignirent d'une manière que saint Avit, son disciple, nomme *miraculeuse*. Ce fut dans la même nuit que saint Mamert conçut le pieux projet d'établir des supplications publiques, qui, chaque année, se feraient pendant trois jours. Cette institution devint bientôt une pratique universelle dans l'Église d'Occident.

J'ai fait connaître les plus célèbres solitaires de ce siècle, leur mission, l'influence qu'ils ont exercée sur les affaires générales de l'Église et de la société; je compléterai, par quelques autres noms, ce qui concerne l'ordre des moines, à cette époque.

Parmi les anciens Pères des déserts de l'Égypte, on distinguait, sous le pontificat de saint Léon, Jean surnommé le Nain, à cause de sa très-petite taille. Il se retira, avec un de ses frères, dans le désert de Scété et se mit sous la direction d'un saint ermite. Celui-ci, voulant éprouver l'esprit d'obéissance de Jean, lui ordonna d'abord de planter dans un terrain sec le bâton qu'il tenait à la main, et de l'arroser tous les jours jusqu'à ce qu'il produisît du fruit. Le disciple obéit avec simplicité, quoique la rivière qui pouvait lui fournir de l'eau fût à une distance considérable. On raconte qu'ayant exécuté pendant trois ans, sans dire un seul mot, ce qui

lui avait été prescrit, le bâton prit racine et produisit du fruit; le vieil ermite l'ayant cueilli, le porta à l'église et dit à ses Frères : « Prenez et mangez le fruit de l'obéissance. » Étant encore novice dans la vie monastique, Jean trouvait tant de charme dans la contemplation qu'il dit à son frère : « Je voudrais vivre sans distraction, et ne pas penser plus que les Anges aux choses de la terre, afin d'être capable de servir et de louer Dieu sans interruption. » Ayant tenu ce langage et laissé son manteau derrière lui, il s'enfonça dans le désert. Après une semaine, il revint, et alla heurter à la porte de la cellule de son frère. Celui-ci lui demanda son nom ; il répondit que c'était son frère Jean. « Cela ne peut être, répliqua l'autre ; car mon frère Jean est devenu un ange, et ne vit plus parmi les hommes. » Le saint sollicita le pardon de son erreur, et reconnut que l'homme sur la terre ne peut acquérir la perfection; que la contemplation et le travail des mains devaient se succéder mutuellement, et que cette vie est faite pour la pénitence et pour les épreuves : exemple charmant de la charité avec laquelle ces saints anachorètes exerçaient la correction fraternelle! Toute la vie de Jean-le-Nain est remplie de ces traits d'une piété aimable. Citons encore. Afin de faire sentir la nécessité de se vaincre soi-même, il racontait l'anecdote suivante : Un jeune homme priait un philosophe célèbre de l'admettre au nombre de ses disciples; celui-ci lui dit : « Allez d'abord aux carrières, et portez pendant trois ans les pierres à la rivière, en compagnie des malfaiteurs condamnés aux mines. » Le jeune homme obéit, et revint quand le terme fut expiré. Le philosophe lui dit d'employer trois autres années à recevoir toutes sortes d'injures et d'affronts, sans faire aucune réponse, et de

donner même de l'argent à ceux qui le traiteraient de la manière la plus outrageante. Le jeune homme obéit encore ; et lorsqu'il se présenta, le philosophe lui dit qu'il pouvait aller à Athènes, et se faire initier dans les écoles où l'on enseignait la philosophie. Étant à la porte de cette ville, il y rencontra un vieillard qui s'amusait à se moquer de ceux qui passaient. Loin de se mettre en colère contre lui, le jeune homme se félicitait en riant de se voir raillé de la manière la plus piquante, et comme le vieillard lui demandait la raison de cette résignation, il répondit : « Il y a trois ans que je donne de l'argent à ceux qui m'ont traité comme vous faites ; et comment ne rirais-je pas de ce qu'il ne m'en coûte rien présentement pour être raillé par vous ? » — « Allez, reprit le vieillard, allez aux écoles des philosophes, vous méritez d'y être admis. » Le Saint, après avoir raconté cette histoire, ajoutait : « Voilà la porte du ciel ; tous les fidèles serviteurs de Dieu y sont entrés par les souffrances et les humiliations, supportées avec douceur et patience. » Quand Jean parlait de Dieu, il oubliait le temps et la terre. Un frère étant venu le voir pour l'entretenir pendant quelques instants, le plaisir qu'ils goûtaient l'un et l'autre à s'occuper de Dieu, leur fit oublier les heures, et leur conversation dura jusqu'au lendemain matin. Lorsqu'ils aperçurent le jour, ils songèrent à se séparer ; mais le Saint ayant fait quelques pas pour reconduire le frère, la conversation tomba sur le ciel, et ils restèrent encore ensemble jusqu'à midi : distraction sublime de ces saintes âmes ravies à la terre par la contemplation des mystères et par l'avant-goût des joies du ciel ! Une jeune femme, nommée Paësie, tomba dans la pauvreté, se relâcha peu à peu dans ses exercices de piété, et finit par s'abandonner au désordre. Les moines de Scété

prièrent saint Jean de travailler à sa conversion. Il se rendit chez elle ; mais l'entrée de la maison lui fut refusée. Il insista longtemps en disant à cette femme qu'elle ne se repentirait pas de le laisser entrer. Ce qu'il demandait lui fut enfin accordé. A peine entré dans la maison, il dit à la coupable, avec sa douceur ordinaire : « Quelle raison avez-vous de vous plaindre de Jésus, pour l'abandonner ainsi et vous plonger dans un abîme si déplorable ? » L'onction de ces paroles toucha vivement la femme, qui, voyant le Saint fondre en larmes, lui dit : « Pourquoi pleurez-vous si amèrement ? » — « Comment, répondit Jean, pourrais-je retenir mes larmes, tandis que je vois le démon maître de votre cœur ? » — « La porte de la pénitence, reprit Paësie, m'est-elle encore ouverte ? » Jean lui ayant répondu que les trésors de la miséricorde divine sont inépuisables, elle lui dit de la conduire où il voudrait. Ils se lèvent l'un et l'autre, et partent en silence. Paësie, devenue pénitente, quitta sa maison, sans donner aucun ordre, parce qu'elle renonçait au monde pour toujours, et ne voulait plus penser qu'à son salut. Elle passa le reste de sa vie dans les austérités de la pénitence, et mourut peu de temps après dans le désert. Saint Jean ne lui survécut que quelques années.

Une courtisane de Césarée, nommée Zoé, fut aussi convertie par saint Martinien, solitaire contemporain de Jean-le-Nain. Un soir, Zoé, couverte de haillons, se rendit à la cellule de Martinien, se donnant pour une personne pauvre qui s'était égarée dans le désert, et qui se voyait exposée à périr si on lui refusait l'hospitalité. Martinien consentit à la recevoir dans sa cellule. Le lendemain matin, Zoé quitte ses haillons, se revêt d'habits magnifiques qu'elle avait eu soin d'apporter avec elle, se présente dans cette parure devant le saint ermite, et lui déclara qu'elle

était venue de Césarée dans le dessein de lui offrir sa personne avec sa fortune. Martinien ne chercha pas son salut dans une prompte fuite. Dieu, pour le punir peut-être de quelque présomption cachée, permit qu'il écoutât cette langue enchanteresse, et qu'il consentît dans son cœur à la proposition de Zoé. Comme il touchait au moment où plusieurs personnes venaient recevoir ses avis, il s'avança au-devant d'eux, dans l'intention de les congédier. A peine fut-il seul, que des remords salutaires dissipent le prestige; il rougit de sa faiblesse, et retourne promptement à sa cellule. La première chose qu'il fit, en entrant, fut d'allumer un grand feu dans lequel il mit ses pieds. La courtisane accourut au bruit des cris que la douleur arrachait au Saint. Quelle fut la surprise de Zoé, quand elle le vit étendu par terre, baigné de larmes, et les pieds à moitié brûlés! « Ah! s'écriait Martinien, comment supporterai-je le feu de l'enfer, si je ne puis supporter celui-ci qui n'en est que l'ombre? » Zoé fut éclairée et attendrie par la vue d'un tel spectacle. La grâce toucha son cœur; elle devint pénitente et pria le Saint de la placer dans la voie du salut. Martinien l'envoya au monastère de Sainte-Paule, à Bethléem, où elle passa le reste de sa vie dans les austérités les plus rigoureuses de la pénitence.

Notre Saint s'était tellement brûlé qu'il resta longtemps sans pouvoir se servir de ses pieds. Lorsqu'il fut en état de marcher, il se retira sur un rocher escarpé que la mer environnait de tous côtés, afin d'écarter de son cœur jusqu'à l'ombre même du danger! Là, il vivait exposé aux injures de l'air, sans jamais voir aucun homme, excepté un marinier qui, deux fois par an, lui apportait du pain, de l'eau et des branches de palmier pour son travail. Six années se passèrent dans cette

vie, mais un événement imprévu vint encore troubler le saint ermite. Un vaisseau, battu par la tempête, se brisa contre le rocher, tout l'équipage périt, à l'exception d'une fille qui se sauva, à la faveur d'une planche qu'elle avait saisie; elle aperçoit Martinien, et l'appelle à son secours. Le saint ermite se crut obligé de sauver la vie à une personne qui était en danger de périr; mais il résolut en même temps de quitter sa solitude, dans la crainte d'être tenté une seconde fois. Comme il lui restait encore des provisions jusqu'au retour des mariniers, il les laissa à cette fille, qui devint un modèle de pénitence, et mourut sur ce rocher. Quant à Martinien, il se précipite dans la mer, plein de confiance en Dieu, et gagne la terre ferme à la nage. Ayant erré de déserts en déserts, il arriva à Athènes où il mourut vers le commencement du cinquième siècle.

Abraham était un solitaire qui alla prêcher l'Évangile dans un village du Mont-Liban, encore plongé dans les ténèbres de l'idolâtrie. Les païens voulurent le tuer, mais sa douceur et sa patience vainquirent leur fureur. Peu de temps après, les officiers chargés de lever les deniers publics étant arrivés, trouvèrent les habitants hors d'état de payer. On se préparait à les traîner en prison, quand le Saint fit un emprunt et paya pour eux. Cette charité gagna le cœur de ces pauvres gens qui consentirent à écouter la parole de Dieu. Abraham resta trois ans avec eux, puis retourna dans sa solitude, après avoir confié le soin de leurs âmes à un prêtre vertueux. Il ne jouit pas longtemps du repos qu'il était allé chercher dans la retraite; car il fut élevé sur le siége épiscopal de Carres en Mésopotamie. Il s'appliqua, avec l'ardeur la plus infatigable, à détruire dans son diocèse l'idolâtrie et les vices qui en sont la suite. Il mourut, en 422, à

Constantinople, où l'empereur Théodose-le-Jeune l'avait fait venir. Ce prince conserva un des vêtements du Saint, qu'il portait à certains jours par respect pour sa mémoire.

En 429, les déserts d'Égypte perdirent une de leurs plus éclatantes lumières, l'anachorète saint Sisoès; il s'appliqua à imiter les vertus héroïques de saint Antoine, et parvint au plus haut degré d'austérité, d'humilité et de contemplation. De très-loin, les solitaires et des personnes du monde venaient le consulter et recevoir sa direction. Il combattit et réduisit à l'impuissance des ariens qui étaient venus dogmatiser parmi ses frères. Il passa soixante-douze ans sur la montagne de saint Antoine.

Le désert était le refuge de toutes les âmes d'élite qui fuyaient les agitations du monde, les intrigues des cours, le spectacle de cette démoralisation et de cette désorganisation universelle, le bruit de ces empires croulants sous les coups redoublés des Barbares. Vers la fin du quatrième siècle, les solitaires de Scété virent arriver un homme remarquable par sa haute taille, la dignité de son maintien, et par une intelligence supérieure empreinte sur la majesté de son front ombragé par une magnifique chevelure. Il venait de la cour de Constantinople, et se nommait Arsène. Romain de naissance, il sortait d'une famille alliée à celle de plusieurs sénateurs. Il fut élevé avec soin, et se montra, dès sa jeunesse, plein d'ardeur pour la pratique de la vertu. Il acquit une profonde connaissance des auteurs grecs et latins, et se rendit ainsi fort habile dans celle de l'Écriture sainte. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut ordonné diacre. Il avait une sœur avec laquelle il menait une vie retirée.

L'empereur Théodose-le-Grand cherchait une per-

sonne à laquelle il pût confier l'éducation de ses enfants, Arcadius et Honorius; il s'adressa à l'empereur Gratien, et le pria de consulter le pape Damase sur le choix à faire. Le saint Père désigna Arsène comme celui qui réunissait toutes les qualités demandées par Théodose. Gratien l'envoya donc à Constantinople, où l'empereur le reçut avec de grandes marques de distinction, l'éleva à la dignité de sénateur, et ordonna qu'il fût respecté comme le père de ses enfants, dont il le nomma tuteur et précepteur. Il voulut qu'il eût un train magnifique, et il attacha à son service cent domestiques qui étaient tous richement habillés.

Étant un jour allé voir les princes pendant leur travail, Théodose-le-Grand les trouva assis, tandis qu'Arsène était debout en leur parlant. Afin d'apprendre à ses enfants le respect qu'ils devaient à leur maître, l'empereur les dépouilla, pour quelque temps, des insignes de leur dignité, et ordonna que, pendant leurs leçons, ils fussent debout, et Arsène assis.

Arsène, comme toutes les grandes âmes, avait toujours senti une forte inclination pour la retraite, et cette inclination, il la sentait augmenter de jour en jour, à cause des embarras et des distractions attachés à sa place. Les titres et les honneurs étaient pour lui un fardeau insupportable. Enfin, il trouva, vers l'an 390, une occasion de rompre les chaînes qui le retenaient à la cour. Arcadius, l'un des fils de l'empereur, ayant commis une faute considérable, son précepteur l'en punit sévèrement. Le jeune prince, vivement irrité, n'en devint que plus opiniâtre. Arsène vit dans cette circonstance le moyen qui lui était offert par la Providence d'exécuter le projet qu'il avait formé depuis longtemps d'abandonner le monde. Un jour que, suivant sa coutume, il priait Dieu de lui faire

connaître sa volonté, il entendit une voix qui lui disait: « Arsène, fuis la compagnie des hommes, et tu seras sauvé. » Il suivit sans délai la vocation du ciel, s'embarqua sur un vaisseau qui faisait voile pour Alexandrie, d'où il se rendit dans le désert de Scété, pour y vivre en anachorète. Cet événement arriva vers l'an 394. Arsène avait alors quarante ans, et il en avait passé onze à la cour de Constantinople.

Comme il ne cherchait qu'à plaire à Dieu en toutes choses, il redoubla de ferveur dans ses prières, afin de connaître encore plus parfaitement ce que le Seigneur demandait de lui. Un jour qu'il priait, il entendit une voix qui lui disait de nouveau : « Arsène, fuis, garde le silence, et sois en paix : c'est là le fondement du salut. » Pour obéir à cet avertissement, répété par deux fois, il se retira dans une cellule fort écartée, pour n'être point exposé à recevoir des visites; il ne voyait même que rarement ses propres frères. Lorsqu'il allait à l'église, éloignée du lieu de sa demeure d'environ trente milles, il se mettait derrière un pilier pour ne voir personne et pour n'être vu de qui que ce fût.

Cependant Théodose-le-Grand, affligé de la fuite d'Arsène, fit faire les plus exactes perquisitions sur terre et sur mer afin de découvrir sa retraite; mais il mourut peu de temps après, laissant l'Empire à ses deux fils. Arcadius voulut rappeler à la cour son ancien précepteur, afin de se conduire par ses sages conseils. Ayant appris qu'il était caché dans le désert de Scété, il lui écrivit pour se recommander à ses prières: par sa lettre, il lui abandonnait la disposition des tributs de l'Égypte, afin qu'il s'en servît pour les besoins des monastères et le soulagement des pauvres. Mais le Saint se contenta de répondre de vive voix à l'envoyé de l'empereur : « Je

« prie Dieu qu'il nous pardonne à tous nos péchés. « Quant à la distribution de l'argent, je ne suis point « capable d'un tel emploi, étant déjà mort au monde. »

Ce qui lui arriva à son entrée dans le désert mérite d'être rapporté. S'étant présenté pour la première fois aux anciens ou supérieurs des moines de Scété, et les ayant priés de lui permettre de servir Dieu sous leur conduite, ils le remirent entre les mains de saint Jean-le-Nain, dont j'ai fait connaître la vie. Sur le soir, celui-ci s'assit avec les frères, pour prendre un peu de nourriture. Quant à notre Saint, il le laissa debout au milieu de l'assemblée, sans faire attention à lui. C'était une épreuve bien délicate pour un courtisan; mais elle fut suivie d'une seconde, qui était beaucoup plus rude. Au milieu du repas, saint Jean prend un morceau de pain qu'il jette à terre devant Arsène, en lui disant, avec un air d'indifférence, qu'il peut manger, s'il en a envie. Arsène se couche par terre et mange en cette posture. Saint Jean, charmé et édifié de cette conduite, n'exigea point d'autre épreuve. « Allez, dit-il aux frères, retour-« nez dans vos cellules avec la bénédiction du Seigneur. « Priez pour nous : cet homme est appelé à la vie reli-« gieuse. »

Arsène surpassa encore les autres anachorètes par son humilité et sa ferveur. Dans les commencements il se permettait, sans toutefois y penser, certaines choses auxquelles il était accoutumé dans le monde, et qui, quoique innocentes en elles-mêmes, semblaient annoncer un peu de légèreté et d'immortification. Telle était l'habitude d'avoir les jambes croisées. Les anciens, qui le respectaient singulièrement, ne voulurent point l'en avertir dans une assemblée publique où les frères étaient venus pour assister à la conférence; mais l'abbé Pemen

se servit de ce stratagème : il convint avec un moine qu'il se tiendrait dans la même posture, et qu'il l'en reprendrait comme d'une chose contraire à la modestie religieuse, ce qui fut fait. Le moine écouta la réprimande en silence, sans rien dire pour s'excuser. Arsène vit bien que c'était un avertissement indirect qu'on lui donnait; il veilla sur lui-même et se corrigea. De tous les moines de Scété, il n'y en avait point qui fût vêtu plus pauvrement que lui : il voulait ainsi se punir de cette magnificence extérieure avec laquelle il avait vécu autrefois à la cour. Les jours ordinaires, il s'occupait à faire des nattes de palmier, et il avait toujours un mouchoir pour essuyer les larmes qui tombaient de ses yeux. Jamais il ne changeait l'eau où il mettait tremper ses feuilles de palmier, quoiqu'elle fût corrompue et qu'elle répandît une odeur infecte; il se contentait d'en verser de la nouvelle par-dessus. Quelqu'un lui en ayant demandé la raison, il répondit : « Je dois, par cette « mauvaise odeur, me punir de la sensualité qui « m'a porté à user des parfums quand j'étais dans le « monde. » Afin d'expier ce qu'il appelait son ancien goût pour la superfluité, il se réduisit à la pauvreté la plus entière : en sorte que, dans une fièvre violente, il fut obligé de recevoir par aumône quelques petits secours dont il avait besoin. Il remercia Dieu de l'avoir jugé digne d'être assisté en son nom par la charité des fidèles. La maladie fut longue, et le prêtre du désert le fit porter dans son logement, qui était auprès de l'église. On le coucha sur un petit lit fait de peaux de bête, et on lui mit un oreiller sous la tête. Un des moines l'étant venu voir, se scandalisa de le trouver ainsi couché, et demanda si c'était là l'abbé Arsène. Le prêtre tira en particulier ce moine, et le questionna sur la profession

qu'il exerçait au village avant d'être moine. « J'étais « berger, répondit-il, et j'avais beaucoup de peine à « vivre. » — « Voyez-vous l'abbé Arsène, reprit le « prêtre, dans le monde, il était le père des empe- « reurs. Il avait à sa suite cent esclaves habillés de soie « et ornés de bracelets et de ceintures d'or; il était « mollement couché sur des lits magnifiques. Pour « vous, qui étiez berger, vous vous trouviez dans le « monde plus mal à votre aise qu'ici. » Le bon moine, touché de ces paroles, se prosterna en disant : « Par- « donnez-moi, mon père, j'ai péché; je reconnais « qu'Arsène est dans la vraie voie de l'humiliation. » Il se retira ensuite extrêmement édifié.

Un des officiers de l'empereur apporta un jour à Arsène le testament d'un sénateur de ses parents, qui, avant de mourir, l'avait institué son héritier. Le Saint prit le testament et allait le déchirer, si l'officier ne se fût jeté à ses pieds pour le prier de ne pas le faire, car il serait exposé à perdre la vie. Arsène ne le déchira donc point; mais il refusa d'accepter les biens qui lui avaient été légués. « Je suis mort, dit-il, avant mon « parent : je ne puis conséquemment être son héritier. »

Ses jeûnes étaient extraordinaires; on ne lui envoyait pour une année que la mesure de blé appelée thallin par les Égyptiens. Non-seulement elle lui suffisait pour vivre, mais il en faisait encore part à ses disciples quand ils venaient le visiter. Si on lui apportait quelques fruits nouveaux, il en goûtait, et en rendait grâces à Dieu; il n'en mangeait qu'autant qu'il fallait pour éviter le reproche de singularité. Avec une grande abstinence, un sommeil très-court suffit à la nature : c'est pourquoi Arsène passait souvent toute la nuit en prières. Lorsque ses forces étaient épuisées, il dormait quelque temps

assis, puis il reprenait ses exercices. Nous apprenons de Daniel, l'un de ses disciples, que les samedis il commençait, vers le coucher du soleil, à prier, les mains élevées au ciel, et qu'il ne cessait sa prière que le lendemain matin, lorsque les rayons du soleil venaient éclairer son visage. Il avait deux disciples qui vivaient auprès de lui et qui étaient chargés de toutes les affaires du dehors : l'un se nommait Alexandre et l'autre Zoïle. Il en reçut un troisième nommé Daniel. Tous devinrent célèbres par leur sainteté et leur prudence. Il est souvent parlé d'eux dans les vies des Pères des déserts d'Égypte.

Arsène consentait difficilement à voir les étrangers qui venaient le visiter, ne voulant, disait-il, se servir de ses yeux que pour contempler le ciel. Une illustre dame romaine, nommée Mélanie, avait fait le voyage d'Égypte pour voir Arsène, et le joignit lorsqu'il sortait de sa cellule. Elle ne l'eut pas plutôt aperçu qu'elle se prosterna à ses pieds. Le serviteur de Dieu lui dit : « Une femme ne doit point quitter sa maison. Vous « avez traversé de vastes mers afin de pouvoir dire à « Rome que vous avez vu Arsène et pour exciter par là « dans les autres la curiosité d'en faire autant. » Mélanie, toujours prosternée et n'osant lever les yeux, le conjura de se souvenir d'elle et de prier pour sa sanctification. « Je prie Dieu, répliqua le Saint, de ne me « souvenir jamais de vous. » Mélanie, fort affligée de cette réponse, retourna à Alexandrie ; mais le patriarche de cette ville consola la noble dame, en lui expliquant les dernières paroles d'Arsène : « Il prie Dieu, « lui dit-il, d'oublier votre personne, parce que vous « êtes une femme ; quant à votre âme, ne doutez pas « qu'il ne la recommande fortement à Dieu. »

Jamais Arsène ne visitait ses frères; il se contentait de se rencontrer avec eux aux conférences spirituelles. Un jour, l'abbé Marc lui ayant demandé, au nom de tous les ermites, pourquoi il évitait ainsi leur compagnie, il répondit : « Dieu sait combien je vous aime « tous ; mais je sens que je ne puis tout à la fois être « avec Dieu et avec les hommes : il ne m'est donc pas « permis de quitter l'un pour converser avec les autres. » Cet amour de la solitude ne l'empêchait cependant pas de donner quelques leçons de vertu à ses frères, et nous avons encore plusieurs de ses sentences parmi celles des anciens Pères. On lui entendait répéter souvent : « Je « me suis toujours un peu repenti d'avoir conversé avec « les hommes et jamais d'avoir gardé le silence. » Il avait fréquemment à la bouche ces paroles que saint Euthyme et saint Bernard redisaient pour s'exciter à la ferveur : « Arsène, pourquoi as-tu quitté le monde et « pourquoi es-tu venu ici ? » Comme on lui demandait pourquoi, étant si versé dans les sciences, il recherchait les avis et les instructions d'un moine qui n'avait aucune connaissance des lettres, il répondit : « Je sais « les sciences des Grecs et des Romains; mais je n'en « suis pas encore à l'alphabet de celle des Saints, dans « laquelle ce prétendu ignorant est un maître con« sommé. »

Les anciens, en parlant d'Arsène, ont remarqué principalement qu'il versait des larmes presque continuelles. Elles avaient leur source dans cette ardeur avec laquelle il soupirait sans cesse après la lumière de la glorieuse éternité, ainsi que dans cet esprit de componction, qui lui faisait déplorer les fautes de sa vie passée et les manquements qui échappaient tous les jours à sa fragilité; mais il trouvait dans ces larmes une dou-

ceur inexprimable, comme il était facile de s'en apercevoir à cette sérénité majestueuse qui n'abandonnait jamais son visage.

Ce grand Saint vivait continuellement dans le souvenir et l'appréhension de la mort et du jugement de Dieu. Voilà pourquoi Théophile, patriarche d'Alexandrie, qui avait été toujours fort occupé d'affaires, s'écria avant de mourir : « Heureux Arsène, d'avoir toujours « eu ce moment devant les yeux ! »

Les larmes continuelles que répandait Arsène ne l'avaient point défiguré ; il avait même dans son extérieur un rayonnement céleste, qui provenait de la paix de son âme et de la sainte habitude de converser sans cesse avec Dieu. On admirait en sa personne une certaine grâce, qui était encore relevée par un air de majesté et de douceur, qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. Le poids des années courba, dans sa vieillesse, sa grande et belle stature ; ses cheveux étaient blancs ainsi que sa barbe qui lui descendait jusqu'à la ceinture.

Il avait quarante ans, lorsqu'il quitta la cour ; il passa un égal nombre d'années dans le désert de Scété. Vers l'an 395, il fut obligé d'en sortir, à cause d'une irruption que firent les Maziques, peuple barbare de la Libye. Le danger passé, il revint dans sa cellule ; mais il fut obligé de l'abandonner pour toujours vers l'an 434, à cause d'une seconde irruption des mêmes Barbares qui massacrèrent plusieurs ermites. Il se retira d'abord sur le roc de Troé, nommé aussi Petra, vis-à-vis de Memphis, et, dix ans après, à Canope, près d'Alexandrie ; mais, ne pouvant supporter les distractions occasionnées par le voisinage de cette grande ville, il retourna à Troé, où il mourut.

Quand il se sentit près de sa dernière heure, il dit à

ses disciples : « Je prie votre charité de m'accorder une « chose : c'est qu'après ma mort vous vous souveniez « de moi dans le saint Sacrifice. Si, dans ma vie, j'ai « fait quelque chose qui soit agréable à Dieu, puissé-je, « par sa miséricorde, le retrouver ! » Ses disciples étant fort affligés de l'entendre parler comme un homme qui était sur le point de les quitter, il ajouta : « Mon heure « n'est point encore venue, je vous en instruirai ; mais « si vous souffrez qu'on garde comme une relique quel« que chose de ce qui est à moi, vous en répondrez au « tribunal de Jésus-Christ. » Ceux-ci étant inquiets de savoir comment ils pourraient l'inhumer avec les cérémonies ordinaires, lui dirent en pleurant : Comment « ferons-nous, mon Père ; car nous ne savons de quelle « manière on enterre les morts ? » — « Attachez-moi, « leur répondit-il, une corde aux pieds ; puis, traînez « mon cadavre sur le haut de la montagne et l'y lais« sez. » Comme il pleurait pendant son agonie, un des frères lui en demanda la raison : « Pourquoi pleurez« vous, mon Père, lui dit-il ; vous craignez donc de « mourir, à l'exemple des autres hommes ? » — « J'a« voue, leur répondit-il, que je suis saisi de crainte, « et même que cette crainte ne m'a point quitté depuis « que je suis venu dans les déserts. » Cette crainte n'empêcha point Arsène d'expirer dans une grande paix. Sa bienheureuse mort arriva vers l'an 449. Il était âgé de quatre-vingt-quinze ans, et en avait passé cinquante-cinq dans le désert. L'abbé Pémen l'ayant vu expirer, s'écria les larmes aux yeux : « Heureux Arsène, « d'avoir pleuré sur lui-même tant qu'il a été sur la « terre. Ceux qui ne pleurent point ici pleureront éter« nellement dans l'autre vie. »

Saint Pémen, quand il quitta le monde, en 385,

fut suivi par ses six frères, qui, touchés de son exemple et de la force de ses discours, se sentirent embrasés du même désir ardent de tendre à la perfection. Pémen passait souvent plusieurs jours de suite, quelquefois même une semaine entière, sans prendre aucune nourriture. Ce Saint était renommé par ses sages avis qui attiraient vers lui beaucoup de fidèles, et par de nombreuses sentences sur les devoirs de la vie; on lit ces sentences dans l'histoire des Pères du désert. Saint Pémen mourut vers l'an 451.

Un officier des gardes de l'empereur Théodose-le-Jeune se distinguait autant par sa bravoure que par sa fidélité à remplir ses devoirs de chrétien. Il se nommait Auxence. Tous les moments dont il pouvait disposer étaient consacrés aux exercices de la piété. Souvent il visitait de pieux solitaires, et passait les nuits avec eux dans les veilles et la prière. Craignant de succomber aux tentations de la vaine gloire, il prit la résolution de renoncer pour toujours au monde; il se retira sur un rocher de la montagne d'Oxée, à trois lieues et demie de Constantinople. Il assista au concile de Chalcédoine, et mourut vers 470.

Parmi les différentes règles de la vie monastique, on distinguait, dans ce siècle, l'ordre des Acemètes; chacun de leurs monastères était divisé en plusieurs chœurs qui, se succédant l'un à l'autre sans interruption, chantaient l'office divin nuit et jour. De là leur vint ce nom d'Acemètes, en grec *non-dormants*. Cet ordre fut porté à son plus haut degré de célébrité par saint Marcel, né en Syrie, d'une famille considérable. Très-jeune encore, il perdit ses parents qui lui laissèrent de grands biens; mais loin de s'abandonner au plaisir, il se rendit à Antioche pour se livrer à l'étude et aux exercices de

piété. Quelque temps après, il distribua sa fortune aux pauvres, et partit pour Éphèse afin de se mettre sous la direction de pieux serviteurs de Dieu, renommés par leurs vertus. Comme il possédait une belle écriture, il s'occupait à transcrire des livres, et gagnait, par cette industrie, ce qu'il lui fallait pour vivre et faire l'aumône; il passait presque toute la nuit en prières. La réputation de saint Alexandre, fondateur des Acemètes, l'attira à Constantinople, et il entra dans cette communauté. Il donna de si grandes preuves de sa capacité et de sa sainteté, qu'après la mort de l'abbé Jean, successeur de saint Alexandre, Marcel fut élu supérieur de l'ordre. Il attira un si grand nombre de disciples, qu'il fallut augmenter considérablement les bâtiments du monastère. La Providence lui envoya les ressources nécessaires. Un homme très-riche, nommé Pharétrius, vint se placer sous sa direction avec ses enfants et tous ses biens. Marcel construisit une plus grande église, une infirmerie, un logement pour les étrangers, et répara les anciens bâtiments qui tombaient en ruine. Son frère, qui possédait d'immenses richesses, l'ayant institué son héritier, il distribua toute cette succession à d'autres monastères d'hommes et de filles, dont il connaissait les besoins, sans rien garder pour le sien. Du monastère de Marcel sortirent une foule de disciples qui rendirent des services signalés à l'Église et aux institutions monastiques. Toute l'existence du Saint était partagée entre la prière et les devoirs de la charité. Il prenait sur son sommeil pour élever son cœur à Dieu. Le jour, il commençait par recevoir les malades de cœur et d'esprit, et les renvoyait consolés et fortifiés; ensuite il donnait audience à ceux qui venaient se plaindre d'avoir reçu des torts; après les avoir en-

tendus, il leur remettait des lettres de recommandation pour les juges et les magistrats, et quelquefois pour l'empereur lui-même. Enfin, il allait visiter les malades et leur procurer toutes sortes de secours. Il acceptait souvent des arbitrages pour terminer des différends et réconcilier des ennemis. Tel était saint Marcel, abbé des Acemètes, qui assista au concile de Constantinople et souscrivit à la condamnation d'Eutychès. Il passa soixante ans dans l'état monastique, et mourut en 485 ou 486.

Saint Siméon Stylite eut un disciple qui imita la vie extraordinaire et les grandes vertus de son maître. Daniel était de la ville de Marathe, près de Samosate. A l'âge de douze ans, il se retira dans un monastère du voisinage, où il manifesta une ferveur surprenante pour la perfection évangélique. Longtemps après, son abbé, que les affaires de l'Église appelaient à Antioche, lui dit de l'accompagner. Ils passèrent par Télanisse et allèrent voir Siméon. Le Saint ayant permis à Daniel de monter sur sa colonne, il lui donna sa bénédiction, et lui prédit qu'il souffrirait beaucoup pour Jésus-Christ. L'abbé étant mort, les moines voulurent élire Daniel pour le remplacer; mais il prit la fuite, et retourna auprès de saint Siméon. Lorsqu'il eut passé quatorze jours dans le Mandra, ou monastère situé auprès de la colonne du Saint, il entreprit le pèlerinage de la Terre-Sainte; mais il eut sur la route une vision dans laquelle saint Siméon lui apparut, et lui ordonna de se rendre à Constantinople, pour donner l'exemple d'une vie pénitente à la cour et aux grands personnages. Il obéit et passa sept jours dans l'église de Saint-Michel hors des murs de la ville. De là il se rendit à Philempore, et fixa sa demeure dans un petit temple abandonné qui n'offrait

plus qu'un amas de ruines. Il y resta neuf ans. Ce terme expiré, il résolut d'imiter le genre de vie de saint Siméon Stylite. Il gardait précieusement le scapulaire de ce Saint, qu'il avait reçu de Serge, son disciple.

Daniel choisit pour le lieu de sa retraite une montagne solitaire peu éloignée, près du Pont-Euxin : elle était à quatre milles de la mer, et à sept milles de Constantinople, du côté du nord. Un des amis de Daniel fit construire deux colonnes qui furent unies ensemble par des barres de fer, et qui n'en formaient plus qu'une. On mit au-dessus une colonne plus petite, au haut de laquelle était une espèce de tonneau environné d'une balustrade : c'était là qu'il demeurait. Comme il régnait dans le pays de grands vents et quelquefois un froid excessif, sa pénitence devint plus pénible encore que celle de saint Siméon Stylite. Vers l'an 463, le seigneur du lieu lui fit construire une colonne plus forte et plus élevée que la première. Quand Daniel était obligé de prendre du repos, il s'appuyait sur la balustrade de sa colonne; mais comme il était toujours debout, ses jambes et ses pieds enflèrent et il s'y forma des ulcères. Pendant un hiver il devint tellement roide et froid, que ses disciples, pour l'empêcher de mourir, montèrent sur sa colonne, où ils le dégelèrent en le frottant avec des éponges trempées dans de l'eau chaude. Malgré cet accident, il continua le même genre de vie jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans. Gennade, évêque de Constantinople, successeur d'Anatole, ordonna Daniel prêtre; il lut au bas de la colonne les prières préparatoires, puis il monta au sommet pour achever la cérémonie de l'ordination. Daniel célébra la messe sur sa colonne, et y administra la communion à plusieurs personnes.

En 465, un incendie arrivé à Constantinople réduisit

en cendres huit des quartiers de cette ville. Le Saint avait prédit ce malheur; il avait en même temps conseillé au patriarche Gennade et à l'empereur Léon de le prévenir, en ordonnant des prières publiques deux fois la semaine. On n'eut égard ni à sa prédiction, ni à ses conseils; mais l'incendie en rappela le souvenir, et le peuple courut en foule à sa colonne. Daniel, touché de l'affliction de ceux qui avaient recours à lui, versa beaucoup de larmes, et les exhorta à fléchir la colère du ciel par la prière et le jeûne.

Gubas, roi des Lazes, dans la Colchide, étant venu renouveler son alliance avec les Romains, l'empereur le mena voir Daniel, comme la merveille de son Empire. Le roi barbare, fondant en larmes, se prosterna au pied de la colonne, et le Saint fut choisi par les deux souverains pour l'arbitre du traité de paix. Gubas, de retour dans ses états, écrivit souvent à Daniel, pour se recommander à ses prières. Il lui fit construire une troisième colonne, qui touchait aux deux autres, en sorte que celle du milieu était plus basse, afin que le Saint pût se mettre à l'abri dans les temps orageux. Daniel consentit enfin aux instances que lui fit l'empereur Léon, de laisser couvrir d'un toit le haut de sa colonne. Des herbes sauvages et des racines faisaient sa nourriture ordinaire: il jeûnait souvent plusieurs jours de suite sans rien manger. Dieu lui accorda le don de prophétie et celui des miracles. Les malades venaient en foule à sa colonne, et il les guérissait en leur imposant les mains ou en les frottant avec l'huile des Saints. Les instructions éloquentes qu'il adressait à ceux qui le visitaient opérèrent la conversion d'un grand nombre de pécheurs.

Il prédit à Zénon que Dieu le délivrerait d'un grand danger, qu'il succéderait à Léon, son beau-père, qu'il

serait pendant quelque temps dépouillé de l'Empire, mais qu'il le recouvrerait. Léon étant mort au mois de janvier 474, Zénon fut, en effet, proclamé empereur. Il s'abandonna bientôt à toutes sortes de vices. Pendant les incursions des Huns dans la Thrace et des Arabes dans l'Orient, il acheva d'écraser ses sujets par les exactions les plus tyranniques. Ses querelles avec Vérine, sa belle-mère, le firent abandonner, et il se vit obligé de s'enfuir dans l'Isaurie, en 475, la seconde année de son règne.

Basilisque, frère de Vérine, s'empara du trône impérial. Il se conduisit aussi en tyran, et prit hautement sous sa protection les eutychéens. Non content d'avoir rétabli Timothée Élure et les principaux chefs de l'eutychianisme, il écrivit à tous les évêques une lettre circulaire, dans laquelle il ordonnait d'anathématiser et de brûler les actes du concile de Chalcédoine avec la lettre de saint Léon à Flavien. Les évêques et les clercs devaient être déposés, s'ils refusaient de souscrire cette circulaire et s'ils osaient faire mention du concile de Chalcédoine. La peine du bannissement était prononcée contre les moines et les laïcs qui ne suivraient pas la même ligne de conduite. Le pape Simplicius condamna énergiquement la conduite de Basilisque. Il choisit pour légat Acace, patriarche de Constantinople, en lui enjoignant de s'opposer au rétablissement de Timothée à Alexandrie, et de maintenir, malgré la défense de l'empereur, le respect dû aux décisions du concile de Chalcédoine. Acace refusa donc de souscrire la lettre de Basilisque; il se revêtit d'un habit de deuil, et couvrit d'un voile noir la chaire et l'autel de son église. Dans cette crise si grave pour l'Église et pour l'Empire, on vit de nouveau quelle était l'influence

prodigieuse exercée par les grands solitaires, et l'utilité de cette espèce de magistrature souveraine que leur décernaient le respect et la confiance des princes et des peuples. Le patriarche de Constantinople s'empressa d'instruire saint Daniel Stylite de ce qui s'était passé. Basilisque, de son côté, envoya aussi au Saint des plaintes contre le patriarche qu'il accusait de sédition. Daniel répondit que Dieu dépouillerait de la puissance impériale le persécuteur de son Église, et il ajouta à cette menace plusieurs reproches sur l'impiété du prince. L'envoyé, ne voulant point être porteur d'une telle réponse, pria le Saint d'écrire à Basilisque et de lui remettre la lettre cachetée. Le patriarche, tant en son nom qu'en celui de plusieurs évêques qu'il avait assemblés, envoya deux fois conjurer Daniel, avec les plus vives instances, de venir au secours de l'Église. Le Saint consentit, après beaucoup de résistance, à descendre de sa colonne et se rendit à Constantinople. Le patriarche, les évêques et le peuple le reçurent avec de grandes démonstrations de joie. Basilisque, effrayé de cette disposition des esprits, se retira à l'Hebdomon, près de la ville. Le Saint l'y suivit; mais, comme les plaies qu'il avait aux jambes et aux pieds l'empêchaient de marcher, on fut obligé de le porter, et cet humble pénitent reçut, en cette occasion, l'honneur accordé aux consuls. Les gardes du palais refusèrent l'entrée à Daniel. Le Saint, secouant la poussière de ses pieds, retourna dans la ville. Basilisque, saisi de frayeur, alla lui-même trouver Daniel, se jeta à ses genoux, demanda pardon et promit d'annuler ses édits. Le Saint lui annonça que les coups de la colère divine allaient tomber sur lui; puis il dit à ceux qui étaient présents: « Cette humilité apparente n'est qu'un artifice qui ca-

che des projets de cruauté. Vous verrez bientôt éclater la puissance de Dieu qui renverse les grandeurs humaines. » Après avoir prédit cette chute de Basilisque et opéré divers miracles, il retourna sur sa colonne.

Cependant Timothée Élure fut rétabli sur le siége d'Alexandrie, et Pierre le Foulon sur celui d'Antioche. L'eutychianisme, soutenu et encouragé, se propageait rapidement; mais Zénon, ayant rassemblé une armée en Isaurie, revint bientôt pour chasser l'usurpateur. Basilisque se retira dans l'église, déposa sa couronne sur l'autel et chercha un asile dans le baptistère avec sa femme et son fils. Zénon les relégua tous trois dans un château de la Cappadoce, et les fit périr. L'empereur n'eut pas plutôt été rétabli sur le trône qu'il alla visiter Daniel. Notre Saint qui était, à cette époque, fort âgé, prédit sa mort. Il voulut qu'on rédigeât par écrit les instructions qu'il laissait à ses disciples, leur recommandant surtout de pratiquer l'humilité, l'obéissance, l'hospitalité, la mortification, d'aimer la pauvreté, de vivre dans la paix et dans l'union, de faire tous les jours de nouveaux progrès dans la charité, d'éviter les piéges de l'hérésie, d'obéir à l'Église, la mère commune des fidèles. Trois jours avant sa mort, il offrit le saint sacrifice à minuit, et eut une vision où les anges le consolèrent. Le patriarche Euphémius, qui l'assista dans ses derniers moments, le vit mourir sur sa colonne vers l'an 490, le 11 décembre.

Les Saints dont je viens de rappeler la bienheureuse mémoire furent tous apôtres, par l'exemple de leurs vertus, par leur enseignement, par leur zèle à propager et à défendre la foi; mais, dans cette première moitié du cinquième siècle, quelques autres Saints se vouèrent

plus spécialement à la carrière de l'apostolat parmi les idolâtres. De ce nombre fut saint Victrice, évêque de Rouen. Dès qu'il fut en âge de porter l'épée, il alla servir dans les troupes de l'Empire. et Dieu permit que cette milice séculière le disposât à celle de Jésus-Christ. A peine la lumière de la foi eut-elle éclairé son intelligence, qu'il prit la résolution de tout quitter pour le service de Dieu. Au premier conseil de guerre qui se tint dans le camp, il déposa sa casaque militaire et ses armes aux pieds de son tribun, à qui il demanda son congé. Cette action mit en fureur le tribun, qui ordonna d'arrêter Victrice comme déserteur et de le fustiger. Lorsqu'il le vit brisé de coups et couvert de sang, il le fit jeter dans une prison semée de fragments de pots cassés, afin de renouveler ses plaies et de prolonger son supplice. On ne le tira de cette prison que pour le faire comparaître devant le tribunal du comte de l'armée. Là, Victrice déclara qu'étant devenu soldat de Jésus-Christ, il se croyait obligé de se retirer de l'armée pour aller servir ce nouveau maître. Le juge condamna le Saint à la mort. Saint Paulin nous apprend que Dieu prit la défense de son serviteur. Le bourreau, chargé de lui couper la tête, fut tellement aveuglé qu'il ne put trouver l'endroit où il devait frapper. Cet homme, saisi de frayeur, laissa tomber son épée et prit la fuite. Ce prodige fut suivi d'un autre, par lequel Dieu rompit les chaînes du Saint. Les soldats, au lieu de lui remettre d'autres fers, coururent avertir leurs officiers de cet événement. Le comte, touché de ce récit, révoque sa sentence, change de dispositions à l'égard de Victrice, et le fait conduire à l'empereur Constance, qui, après avoir retenu le Saint pendant quelques jours à sa cour, plutôt comme un confesseur de Jésus-Christ que

comme un criminel, le renvoya non-seulement absous et libre, mais encore comblé de ses louanges.

On ne sait ni en quel lieu Victrice se retira, ni combien d'années il employa dans les exercices de la piété chrétienne, avant d'être élevé à l'épiscopat. La réputation de sa vertu et de son expérience dans les affaires de l'Église déterminèrent le clergé et le peuple de Rouen à le choisir pour leur évêque. Cette élection avait déjà eu lieu lorsque saint Paulin, encore engagé dans le monde, vit saint Victrice, vers l'an 389, avec saint Martin de Tours, dans la ville de Vienne. C'est là qu'ils jetèrent les fondements de leur amitié.

Pendant toute la durée de son épiscopat, saint Victrice déploya le zèle le plus admirable pour maintenir la pureté de la foi et défendre la vérité. Sa parole, d'une éloquence simple, mais persuasive, l'exemple de ses vertus, ramenèrent à Dieu une foule d'âmes. Un grand nombre d'autres se vouèrent à la vie monastique, ou, tout en restant dans le monde, suivaient, sous sa direction, les pratiques d'une vie chrétienne digne des religieux et des solitaires les plus renommés.

Le diocèse de Rouen, quoique d'une grande étendue, ne suffisait pas à l'ardeur de Victrice pour la propagation de la foi. Il allait encore porter la lumière de l'Évangile parmi les peuples du nord des Gaules. Il instruisit particulièrement les habitants de la Basse-Picardie, de l'Artois, de la Flandre et du Hainaut. Ces travaux ont mérité à saint Victrice le titre d'apôtre, comme ses premières souffrances lui firent donner celui de martyr par saint Paulin.

Victrice mourut vers l'année 415, après un voyage à Rome entrepris pour justifier la pureté de sa foi contre d'odieuses calomnies. Ce séjour fournit occasion au Pape

et à tout le clergé romain de rendre le plus éclatant hommage à l'orthodoxie et aux vertus du saint évêque de Rouen.

Saint Ninien, fils d'un prince breton, voulut, bien jeune encore, se consacrer à évangéliser les populations idolâtres de son pays. Pour se préparer à cette mission, il se rendit à Rome, où il s'appliqua en même temps à l'étude des lettres et à la pratique de la religion. Après quelques années de séjour, il retourna dans sa patrie; mais, avant son départ, il fut sacré évêque. A peine arrivé en Bretagne, il acheva d'instruire ceux qui avaient déjà commencé à s'initier aux vérités de la religion. Puis son zèle se dévoua à convertir ceux qui étaient plongés dans l'idolâtrie. Il porta la lumière de la foi dans le pays des Cambriens, dans toutes les provinces habitées par les Pictes méridionaux. Sa mort eut lieu le 16 septembre 432. Un an auparavant, le pape Célestin avait envoyé de Rome un Romain nommé Pallade, avec mission d'évangéliser les Scots, peuple grossier et barbare établi en Irlande. Il prêcha avec beaucoup de succès et forma une Église nombreuse. Ce Saint mourut vers l'an 450.

Mais saint Patrice est l'apôtre que l'Irlande vénère comme le principal fondateur de son Église, si féconde en héros chrétiens, si glorieuse par sa fidélité et son courage, au milieu de plusieurs siècles de malheurs et de persécutions, qui n'ont pu ni vaincre, ni même affaiblir sa foi. Né à la fin du quatrième siècle, mort vers l'année 464, la vie de saint Patrice correspond exactement à celle de saint Léon, qu'il vint visiter et consulter à Rome, ainsi que nous le verrons.

L'apôtre de l'Irlande naquit vers l'an 377, dans le territoire de la ville d'Al-Chuyd, appelée maintenant Dun-Britton, en Écosse. La Providence le prépara aux fati-

gues de l'apostolat par les misères de la captivité, et permit qu'il devînt esclave dans un pays qu'il était appelé à délivrer de l'esclavage de l'idolâtrie. Dès l'âge de seize ans, il fut pris avec une de ses sœurs et emmené par des brigands écossais en Irlande, où on le réduisit à garder des troupeaux sur les montagnes et dans les forêts. Pendant cinq ou six ans que dura cette première captivité, il apprit la langue et les usages du pays. S'étant sauvé de la maison du maître auquel il avait été vendu, il revint en Écosse. Il y demeura environ trois ou quatre mois, pendant lesquels il eut de fréquentes visions qui lui rappelèrent le souvenir de son séjour d'Irlande, et qui l'excitèrent à y retourner pour travailler à la conversion de ces insulaires. Ayant entrepris un voyage avec ses parents dans la province Armorique, son père et sa mère périrent malheureusement en route; lui-même fut pris par la bande de Barbares qui les avait attaqués, et vendu de nouveau à des Pictes, qui, deux mois après, le mirent en liberté. Il subit une troisième captivité à Bordeaux, où des pirates le vendirent à un maître duquel il obtint aussi sa liberté.

Résolu de se consacrer entièrement à Dieu, Patrice se rendit au monastère de Marmoutiers, fondé par saint Martin. Après avoir exercé pendant trois ans la profession religieuse, et avoir étudié la conduite apostolique du grand évêque de Tours dans la conversion des païens et la propagation de la foi, Patrice retourna dans la Grande-Bretagne. Mais l'heure de son apostolat n'étant pas encore venue, il rencontra plusieurs obstacles à son passage en Irlande; il revint en France et passa en Italie, où il consacra près de sept ans à visiter les lieux saints et les serviteurs de Dieu, les monastères et les ermitages du pays et des îles voisines. Inquiété par le

retour continuel des visions qui lui montraient l'Irlande à convertir, il partit encore une fois sans avoir reçu mission de personne. Les Barbares ne voulurent point l'écouter, et s'étant aperçu que Dieu ne bénissait point son travail, il en attribua la faute aux défauts de sa vocation, ce qui le détermina à repasser en France pour consulter les prélats les plus renommés par leurs vertus et leurs lumières. Il vint trouver à Auxerre l'évêque saint Amateur, demeura sous sa direction jusqu'à sa mort, qui arriva trois ans après, et continua encore trois autres années, sous celle de saint Germain. Patrice, qui cherchait partout les modèles de la perfection évangélique, se retira ensuite pendant neuf années dans le monastère de l'île de Lérins, établi seulement depuis douze ans, et déjà célèbre dans toute la chrétienté. De Lérins il partit pour Rome, d'après le conseil de saint Germain d'Auxerre, auquel il confiait tous ses projets et les inspirations de son cœur. Il espérait recevoir du pape Célestin sa mission pour l'Irlande. Mais il ne put réussir, parce que ce Pontife venait d'envoyer dans ce pays saint Pallade, comme je l'ai raconté plus haut.

Saint Patrice revint à Auxerre, où saint Germain était nouvellement arrivé du voyage qu'il venait de faire avec saint Loup de Troyes dans la Grande-Bretagne, pour y défendre la foi catholique contre l'hérésie de Pélage. La nouvelle de la mort de saint Pallade s'étant répandue, saint Germain fit partir de nouveau Patrice pour Rome, avec d'autres instructions et des lettres de recommandation auprès de Célestin. Ce Pape sacra Patrice évêque d'Irlande, et l'envoya dans cette île revêtu de l'autorité apostolique et comblé de bénédictions. Ce saint Pape mourut peu de jours après ; mais son succes-

seur, saint Sixte III, confirma la mission de Patrice et lui associa quelques ouvriers évangéliques pour travailler sous sa direction. Après tant d'épreuves et une si longue attente, Patrice touchait donc enfin au but si ardemment désiré. Le nouvel apôtre de l'Irlande revint par Auxerre, afin de prendre congé de saint Germain, qui lui donna divers avis très-utiles pour faciliter le succès d'une si grande entreprise; il passa ensuite en Irlande sur la fin de l'an 432, après avoir fait quelques conversions dans les pays de Cambrie et de Cornouailles, au midi de la Grande-Bretagne. Il commença ses fonctions évangéliques par la province de Lagenée, où saint Pallade, son prédécesseur, avait essayé de planter la foi, et l'année ne finit point sans lui donner la consolation de voir des fruits abondants de son amour pour la conversion et le salut de ces insulaires. Il eut la joie de voir que Dieu, soutenant son zèle et conduisant ses pas, coopérait à ses travaux par sa grâce, et confirmait sa doctrine par les signes et les prodiges dont il accompagnait sa parole. Ayant laissé quelques missionnaires dans le pays de Lagenée pour y continuer son œuvre, il passa dans la province d'Ultonie. La moisson n'y fut pas moins heureuse. L'un des nouveaux convertis lui fit un don considérable qu'il employa à bâtir un monastère qui fut nommé Saball, ou plutôt *Sabhall-Padrigh*, c'est-à-dire la grange de Patrice, près de la ville de Downe. Il le peupla d'un grand nombre d'excellents religieux qu'il avait portés à quitter le monde avec l'idolâtrie, ce qui doit faire juger des prodigieux progrès de la foi dans ce pays. Les conversions augmentant de jour en jour, Patrice fut obligé de multiplier les ouvriers : il ordonna des évêques et des prêtres en plusieurs endroits. Jamais on ne vit un zèle égal à celui avec lequel ces nouveaux

convertis prêtaient leur concours à saint Patrice pour briser leurs idoles, démolir leurs temples et bâtir des églises.

De l'Ultonie, Patrice alla prêcher la parole évangélique dans la Médie et dans la Connacie, portant le flambeau de la foi dans toutes les parties de l'Irlande. Mais les fatigues d'un apostolat si laborieux, où il y avait beaucoup à souffrir de la rigueur des saisons et de la difficulté des chemins, de la barbarie et de la grossièreté des peuples, n'empêchaient pas saint Patrice de mener encore une vie fort austère. Son corps était couvert d'un rude cilice, et il pratiquait une abstinence très-rigoureuse. Malgré les occupations multipliées attachées au gouvernement de tant d'églises, il trouvait encore le temps de réciter tous les jours le psautier, avec une foule d'autres oraisons; la nuit, tout accablé qu'il était sous le poids de ses travaux, il se plongeait dans l'eau pour se mortifier, et n'en sortait qu'après avoir récité cinquante psaumes. Il se couchait ensuite sur une pierre et prenait un peu de repos. Jusqu'à l'âge de cinquante-cinq ans, il fit tous ses voyages à pied; en Irlande, il fut obligé de prendre un chariot, à cause des mauvais chemins.

Dans l'année 444, il retourna à Rome, pour consulter, sur diverses questions, saint Léon-le-Grand, et s'assurer si la doctrine enseignée aux peuples d'Irlande était conforme à celle du chef de l'Église. Avant de rentrer en Irlande, il s'arrêta sur la côte occidentale de la Grande-Bretagne, prêcha la foi aux habitants de ce pays et fonda quelques monastères pour les deux sexes. Après avoir reçu le secours de quelques nouveaux évêques qui lui furent envoyés pour partager ses travaux en Irlande, ils passèrent ensemble dans cette île. Patrice ayant distri-

bué les diocèses dans les provinces de Lagenée, de Médie et de Connacie, retourna dans l'Ultonie, où il bâtit l'église d'Armagh, ville où il institua plus tard le siége métropolitain et la primatie de toute l'Irlande. Cette création le détermina à exécuter un nouveau voyage à Rome, toujours sous le Pontificat de saint Léon, afin de faire confirmer l'érection de l'église d'Armagh en métropole, ce qui lui fut accordé. A son retour, il assembla le premier concile des évêques d'Irlande.

A cette époque, saint Patrice, rompu et épuisé par tant de travaux, de fatigues et de voyages, se vit condamné à un genre de vie plus sédentaire; il passa le reste de ses jours, tantôt à Armagh, tantôt dans son premier monastère de Sabhall, où il soutenait ses disciples par ses prières et ses conseils, s'occupait de tous les détails de l'administration avec la même vigilance et la même sollicitude, prêchait tous les jours, et tenait, chaque année, ses conciles.

Saint Patrice fut en même temps, l'apôtre, le civilisateur et le législateur de l'Irlande. Quand il débarqua dans l'île, les peuples de ce pays étaient si grossiers, qu'ils n'avaient nulle connaissance des lettres ; ils ne savaient pas même écrire, et de tous les arts libéraux, la poésie était le seul qui fût pratiqué parmi eux ; leurs poëtes, à l'imitation des Druides et des bardes gaulois, composaient des rimes mesurées pour conserver la mémoire des actions les plus remarquables de leurs princes, des généalogies des principales familles et des limites de leur terre. Ce fut saint Patrice qui leur apprit le premier à écrire ; et afin que leurs caractères fussent uniformes, il traçait lui-même les tables alphabétiques qu'il distribuait aux évêques, aux prêtres et à ses au-

tres disciples, pour être enseignées à ceux qu'on devait catéchiser.

Le lecteur comprend que j'ai dû nécessairement passer sous silence une foule d'actes d'un grand intérêt dans une vie si longue et si extraordinairement remplie. Par cette simple esquisse, j'ai voulu montrer combien saint Léon a été admirablement secondé dans l'œuvre de la propagation et de la défense du christianisme au cinquième siècle.

Tandis que saint Patrice était envoyé en Irlande, saint Léon donnait mission à saint Valentin d'aller porter la parole évangélique aux populations des bords de l'Inn et du Danube. En quittant Rome, Valentin se rendit directement à Passau et prêcha la doctrine de Jésus-Christ aux habitants de cette contrée. Mais ayant été mal accueilli, il se détermina à planter sur une autre terre l'étendard de la croix ; il retourna à Rome pour y prendre d'autres instructions. Saint Léon l'engagea à faire une nouvelle tentative, afin d'adoucir la férocité de ce peuple, ajoutant que, s'il échouait encore, « il lui « permettait et lui ordonnait même, en vertu de son « pouvoir apostolique, d'aller chez d'autres peuples « annoncer la sainte foi. » Ayant dit ces paroles, il lui imposa les mains et le sacra évêque. Bientôt Valentin reparut à Passau ; sa voix s'éleva avec une nouvelle force pour annoncer le salut, mais elle ne put faire germer la foi dans ces cœurs indomptés. Les habitants de ce pays, composés d'ariens et de païens, le maltraitèrent et le chassèrent ; il se rendit alors dans la Rhétie, annonçant partout, sur son passage, la parole de la Rédemption. Il arriva enfin dans les montagnes du Tyrol et propagea la foi dans la vallée de Vintschgau. De nombreuses conversions vinrent consoler le saint mission-

naire. Valentin parlait avec une onction irrésistible. L'aménité et le charme de sa vie privée égalaient le zèle et la persévérance avec lesquels il annonçait la doctrine de la vérité. Il consacrait à la prière et à la contemplation une grande partie de la nuit, et il se bâtit une petite cellule où il pût, sans être troublé, s'abîmer dans ses pieuses méditations. Valentin fonda une communauté de prêtres qui étaient soumis à une règle commune et qui le secondaient dans ses travaux apostoliques. Il mourut le 7 janvier, vers l'année 474, comme le rapporte son contemporain et biographe, Eugippe.

Le même écrivain fait connaître la vie de son maître, saint Séverin, encore un des plus célèbres missionnaires du siècle de saint Léon.

Jamais on n'a su ni l'âge, ni le pays de saint Séverin ; il répondit un jour à un ecclésiastique qui le questionnait à ce sujet : « *Si vous me prenez pour un fugitif, pré-* « *parez de quoi payer ceux qui viendront me redeman-* « *der.* » Et il ajouta : « On ne doit point être en peine « de l'âge et du pays d'un homme qui fait profession « de ne point connaître d'autre âge que l'éternité, ni « d'autre pays que le ciel. » Toutefois, à son langage et à ses manières, on reconnaissait qu'il était romain, ou du moins d'une contrée où l'on parlait encore purement le latin.

Le désir de se perfectionner dans la vertu lui fit quitter sa patrie, pour se retirer dans l'une des solitudes de l'Orient ; là il sentit l'Esprit de Dieu l'appeler à prêcher la foi aux peuples barbares du Nord. Il se mit en route : s'étant arrêté dans un village, entre la Pannonie et la Norique, il se trouva au milieu d'un mélange d'idolâtres, d'ariens et d'un petit nombre de catholiques

livrés aux désordres les plus scandaleux ; il crut qu'il fallait faire précéder sa prédication de l'exemple de sa vie : il ajouta aux austérités et aux exercices de piété qui lui étaient ordinaires, toutes les actions de charité qu'il put pratiquer envers les pauvres, les malades et tous ceux qui avaient besoin de tous les genres de secours. Après la mort d'Attila, il prédit aux peuples de ce pays tous les malheurs qui devaient arriver, et il se servit de cette circonstance pour leur prêcher la pénitence et le repentir. Mais voyant l'endurcissement de leurs cœurs, il quitta cette contrée après avoir marqué l'heure où elle devait être saccagée. Sa prédiction fut réalisée ; ce peuple comprit enfin que Séverin était envoyé de Dieu, et il se convertit.

La ville de Faviane, en Autriche, était affligée de la famine. Les habitants ne virent d'autre moyen d'échapper à cette calamité qu'en appelant au milieu d'eux saint Séverin. Il leur prêcha la pénitence, et tous écoutèrent sa parole. Peu de temps après, le Saint apprit, par révélation divine, qu'une veuve nommée Procule avait caché beaucoup de blé. Il la fit venir, et lui dit devant tout le monde : « Pourquoi, vous qui êtes de race noble, vous êtes-vous faite esclave de l'avarice ? Voici que le Seigneur a pris pitié de ses serviteurs, et vous, vous ne saurez que faire de vos richesses mal acquises, si ce n'est de jeter votre blé dans le Danube, et de témoigner aux poissons l'humanité que vous avez refusée aux hommes. C'est pourquoi, secourez-vous vous-même plus encore que les pauvres, avec les biens que vous pensez garder, lorsque Jésus-Christ a faim. » Épouvantée de ces paroles, la femme s'empressa de distribuer ses provisions aux pauvres. Peu de temps après, on vit arriver plusieurs bateaux chargés de grains, venant de la

Rhétie ou du Tyrol, qui avaient été retenus dans l'Inn par les glaces.

Sa charité, son éloquence, l'autorité de son nom et de ses vertus agissaient puissamment sur les chefs Barbares. Il se servait de cette influence pour délivrer les prisonniers, sauver les villes du pillage, assurer la libre circulation des routes, maintenir la paix entre les Romains et les Barbares.

C'était encore lui qui, dans toutes les villes et les châteaux, nourrissait et habillait presque tous les pauvres. Sa charité était si admirable, qu'un grand nombre d'habitants, quoique réduits eux-mêmes aux angoisses de la faim, donnaient cependant volontiers aux pauvres la dîme de leurs récoltes. Séverin exhorta, par ses lettres, tous les prêtres de la Norique à payer cette dîme. Un jour que, par suite de cet usage, on lui eut apporté une grande quantité de vêtements, il demanda si les habitants de la ville de Tiburn avaient également apporté leur don pour les pauvres. On lui répondit qu'ils se proposaient de l'envoyer bientôt. Le Saint prédit que, pour avoir différé leur offrande, ils seraient contraints de la livrer aux Barbares. En effet, peu de temps après, la ville se trouvant assiégée par les Goths, les habitants furent réduits à capituler et à donner pour leur rançon les vêtements qu'ils avaient négligé d'envoyer au serviteur de Dieu. Les habitants de Lauréac, ville épiscopale, située au confluent de l'Ems et du Danube, avaient aussi différé de distribuer aux pauvres la dîme de leurs fruits, malgré les exhortations de saint Séverin. Tout d'un coup, lorsque les blés commençaient à jaunir, ils furent couverts d'une rouille qui menaçait de perdre toute la récolte. Les habitants, effrayés, vinrent confesser aux

pieds du Saint qu'ils avaient mérité ce châtiment. Quand il les vit repentants de leur faute, il leur ordonna un jeûne, après lequel une pluie salutaire sauva la moisson désespérée. Cet événement les rendit plus prompts et plus exacts à payer la dîme aux pauvres.

Le Saint, retiré dans son ancien monastère de Faviane, ne cessait d'avertir les peuples et de prédire l'avenir, assurant qu'ils émigreraient tous sur le sol Romain, sans perdre leur liberté. La prédiction s'accomplit quelque temps après la mort de Séverin, par l'expédition d'Odoacre auquel il annonça sa grandeur future.

Un jour, Séverin étant retiré dans une cellule solitaire qu'il affectionnait beaucoup, vit quelques Barbares, qui se rendaient en Italie, se présenter devant lui pour lui demander sa bénédiction. Parmi eux, se trouvait un jeune homme d'une si grande taille, qu'il ne put se tenir debout dans la cellule. Il était pauvrement vêtu. Le Saint lui prédit beaucoup de gloire et répondit à ses adieux par ces paroles : « Va en Italie, va : vêtu maintenant des plus viles peaux, tu distribueras bientôt des trésors à un grand nombre. » Ce jeune Barbare était Odoacre, que la Providence destinait à mettre fin à l'Empire romain en Occident, et à devenir roi en Italie. Après sa conquête, le chef des Hérules se souvint de la prédiction du Saint, et lui écrivit pour l'engager à demander tout ce qu'il désirait. Séverin sollicita, pour toute faveur, le retour de quelques exilés.

Ses travaux n'enlevaient rien à la rigueur de ses austérités. Il ne mangeait tous les jours qu'après le coucher du soleil, excepté dans les grandes fêtes. En carême, il ne faisait qu'un seul repas par semaine. Un cilice étendu sur la terre lui servait de lit. Il marchait toujours nu-pieds, même lorsque le Danube était gelé. Le 5 janvier

482, il fut attaqué d'une pleurésie. Le quatrième jour de sa maladie, il demanda le saint Viatique; puis ayant fait le signe de la croix, il dit avec le psalmiste : *Que tout esprit loue le Seigneur;* il ferma les yeux et mourut tranquillement le 8 du même mois. Longtemps auparavant il avait prédit sa dernière heure.

Nous avons vu, dans le cours de cette histoire, que le sang des martyrs qui, depuis le Calvaire, ne cesse jamais de couler pour la propagation et la conservation des vérités évangéliques, n'a pas manqué d'arroser la bonne semence cultivée par le génie, la piété et le dévouement apostolique. Ajoutons encore quelques noms à ceux de saint Flavien, de saint Protérius, de saint Nicaise, de sainte Ursule, de sainte Julie, des saints martyrs d'Afrique.

Au commencement du cinquième siècle, le sang d'un martyr procura enfin à l'humanité l'abolition des combats de gladiateurs. Un solitaire d'Orient, nommé Almaque ou Télémaque, était pénétré de douleur en pensant à ces jeux barbares qui faisaient tant de victimes, et causaient la mort spirituelle de la multitude des spectateurs coupables de cet horrible plaisir. Il quitta son désert pour se rendre à Rome, dans le dessein de détruire, par le moyen que Dieu lui inspirerait, cette sanglante coutume. Le 1er janvier 404, il arriva à Rome, un jour que toute la population assistait aux jeux du cirque. Il n'eut pas plutôt vu les gladiateurs fondre les uns sur les autres pour s'égorger, qu'il se précipita vers eux pour les séparer, en s'écriant : « C'est aujourd'hui l'octave du Seigneur, quittez ces superstitions, retirez-vous des sacrifices impurs qui se font aux idoles! » Mais le Saint fut aussitôt enveloppé et massacré par le peuple et par les gladiateurs. Alype, préfet de la ville,

qui était présent, laissa immoler le solitaire, sans aucune résistance. Mais le sang de ce martyr obtint ce que n'avaient pu exécuter ni ses paroles, ni les édits des Empereurs. Honorius, ému du généreux sacrifice d'Almaque, supprima définitivement ces spectacles cruels et impies.

Parmi les nombreux chrétiens auxquels les Barbares firent souffrir le martyre pendant l'invasion des premières années du cinquième siècle, l'Église honore la mémoire de deux laïques, saint Florentin et saint Hilaire ou vulgairement Hilier. Florentin servait dans les troupes romaines. Il demeurait à Pseudun, dans le diocèse d'Autun, avec son ami et compagnon d'armes, Hilaire. Ils jeûnaient et priaient ensemble, se soutenant et s'excitant dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Les Barbares qui ravageaient, à cette époque, la Gaule lyonnaise, s'emparèrent de ces deux fidèles serviteurs de Jésus-Christ, les dépouillèrent de leurs biens et voulurent de plus leur ravir leur foi ; le chef des Barbares, pour les forcer à l'apostasie, les fit tourmenter cruellement : on les frappa au visage, on leur brisa les dents, on leur coupa la langue ; mais ils résistèrent héroïquement. Les Barbares, ne pouvant vaincre ces vaillants soldats de l'Église, les tuèrent d'un coup d'épée, le 27 septembre 406.

Après l'Afrique, la Perse est le pays où les chrétiens, dans le cinquième siècle, ont été persécutés en plus grand nombre, le plus longtemps et avec le plus de cruauté. Il serait difficile, raconte Théodoret, de décrire et d'exprimer les raffinements de cruauté qui furent inventés contre les disciples de Jésus-Christ. On les écorchait tout vivants ; les uns par le dos, les autres par le visage, depuis le front jusqu'au menton. Il y avait des

fidèles dont on couvrait le corps de roseaux fendus en deux, et quand ces roseaux étaient fortement enfoncés, on ne pouvait plus les retirer qu'en arrachant la peau. On liait à ceux-là les pieds et les mains, et on les jetait ensuite dans des souterrains où ils étaient dévorés par les rats et d'autres animaux affamés. Après avoir fait cesser la persécution pendant quelques années, Iezdegerde, roi de Perse, la renouvela, et son fils Varanes la continua, en 421, avec plus de fureur. Saint Hormisdas fut une des plus illustres victimes de sa cruauté. Il appartenait à l'une des anciennes familles de Perse; son père était un satrape ou gouverneur de province, descendant des Archéménides. Varanes ayant envoyé chercher Hormisdas, voulut l'obliger à renier Jésus-Christ; mais le Saint fit au tyran une réponse énergique qui jeta celui-ci dans la plus violente colère. Hormisdas fut dépouillé de ses biens et de ses honneurs; on lui enleva même ses habits, en ne lui laissant qu'un morceau de toile pour lui ceindre les reins. Réduit à cet état misérable, il fut condamné à conduire les chameaux de l'armée. Le Saint souffrit avec joie ce barbare traitement. Un jour, Varanes l'ayant aperçu par une fenêtre de son palais, remarqua que son corps était tout brûlé du soleil et couvert de poussière. Le souvenir de la grandeur passée d'Hormisdas et le spectacle de cet abaissement parurent toucher le cœur de Varanes, qui fit venir en sa présence le Saint. Après lui avoir donné une tunique de lin, il lui dit : « Quittez enfin votre opiniâtreté et renoncez au fils du charpentier. » Hormisdas, transporté d'une sainte colère, déchira la tunique et répondit au roi : « Gardez votre présent, puisque vous voulez me le faire acheter par l'apostasie. » Varanes chassa de nouveau le Saint, qui mourut, inébranlable-

ment fidèle à sa foi, dans la misère et les plus dures privations. Un homme riche et puissant, qui possédait mille esclaves, se distingua aussi par son courage et sa persévérance. Il se nommait Suanès. Varanes ayant en vain essayé de lui faire abandonner le christianisme, lui demanda lequel de ses esclaves était le plus méchant. Suanès le désigna; aussitôt le roi lui fit épouser la femme du Saint, et le plaça, lui et sa famille, sous l'autorité de cet esclave. Suanès résista à cette épreuve et mourut dans la gloire du martyre.

La même persécution ébranla le courage d'un chrétien célèbre à la cour de Perse par sa naissance, ses richesses et ses rares qualités. Il est connu sous le nom de Jacques. Il avait été élevé par des parents chrétiens, qui lui firent épouser une femme recommandable par sa piété et ses vertus. Quand le roi Iezdegerde déclara la guerre au christianisme, Jacques eut la lâcheté de sacrifier sa foi au désir de conserver la faveur de son maître. La mère et la femme de Jacques ressentirent une vive douleur de cette chute. Après la mort de Iezdegerde, sous le règne duquel il avait apostasié, elles lui écrivirent la lettre suivante : « Nous savons depuis longtemps que vous « avez renoncé à l'honneur du Dieu immortel, pour « conserver la faveur du prince, avec les biens et les « honneurs de ce monde. Mais qu'est devenu celui à la « faveur duquel vous avez attaché un si grand prix? Le « malheureux! il a subi la destinée commune, il n'est « plus que poussière. Vous n'avez aucun secours à es- « pérer de sa part; il ne pourra vous délivrer des sup- « plices éternels. Sachez que si vous persévérez dans vo- « tre crime, la justice divine vous condamnera à ces « supplices, comme elle y a déjà condamné le roi vo-

« tre ami. Quant à nous, nous ne voulons plus avoir « aucun commerce avec vous. »

Jacques, touché de ce langage et des reproches de sa conscience, prit en horreur l'infidélité et la lâcheté dont il s'était rendu coupable, et voulut réparer sa faute. Il ne parut plus à la cour, se démit de ses honneurs et proclama publiquement son retour à la foi de Jésus-Christ. Varanes, irrité de ce changement, fit venir Jacques, lui rappela toutes les grâces dont son père l'avait comblé et lui reprocha son ingratitude. Au nom de Iezdegerde, le confesseur dit avec calme : « Où est maintenant ce prince? Qu'est-il devenu? » Varanes menace Jacques d'une mort cruelle et prolongée. — Jacques : Toute espèce de mort n'est qu'un sommeil. Puissé-je mourir de la mort des justes! — Varanes : La mort n'est point un sommeil; elle est un objet de terreur pour les grands et pour les rois. — Jacques : Oui, sans doute, elle effraie les rois et tous ceux qui méprisent la Divinité, parce que l'*espérance des méchants périra*. — Varanes prenant ces paroles pour lui : Quoi, misérable, vous nous appelez méchants, vous qui n'adorez ni le soleil, ni la lune, ni le feu, ni l'eau, ni ces illustres productions de la Divinité? — Jacques : Je ne prétends point vous outrager, en vous accusant; mais je dis que vous donnez aux créatures le nom incommunicable de Dieu.

Le roi condamna Jacques à avoir tous les membres coupés les uns après les autres. Lorsque le confesseur fut arrivé au lieu du supplice, il demanda quelques instants qui lui furent accordés. Se tournant vers l'Orient, il se mit à genoux, et pria avec beaucoup de ferveur. Les bourreaux, s'étant approchés de lui, déployèrent devant ses yeux les instruments de torture, lui saisirent

la main et étendirent son bras avec violence. Mais, avant de le frapper, ils l'exhortèrent à obéir au roi pour échapper à des tourments si atroces. La foule des spectateurs fondait en larmes, en considérant sa naissance, les fonctions qu'il avait occupées, sa jeunesse, la dignité et la beauté de sa personne. Des cris s'élevaient pour le supplier de dissimuler sa religion. — Jacques : Cette mort qui se présente sous un aspect si terrible, est bien peu de chose, quand il s'agit de se procurer une vie éternelle; — et s'adressant aux bourreaux : — Pourquoi restez-vous dans l'inaction? Que ne commencez-vous à exécuter l'ordre que vous avez reçu? — Ceux-ci lui ayant coupé le pouce droit, il fit cette prière : « Sauveur des chrétiens, recevez cette branche « de l'arbre. Il est vrai que cet arbre pourrira; mais il « reprendra sa verdure, et je suis assuré qu'il sera cou« ronné de gloire. » Le juge et le peuple renouvellent leurs instances pour que le Saint ne laisse pas continuer le supplice. — Jacques : La vigne est dans un état de mort pendant l'hiver, mais elle revit au printemps. Comment le corps de l'homme, quoique coupé en morceaux, ne revivrait-il pas? — Lorsque les bourreaux lui eurent coupé l'index, il s'écria : « *Mon cœur s'est réjoui dans le Seigneur, et mon âme a été transportée dans le salut qu'il m'a procuré*. Recevez, Seigneur, cette autre branche. » Une joie rayonnante inondait son visage; à chaque doigt qu'on lui coupait, il rendait grâces à Dieu. Les bourreaux passèrent de la main droite à la main gauche. Les juges le conjurent encore de sauver sa vie. — Jacques : Vous ne savez donc pas que celui-là n'est pas digne de Dieu, qui, après avoir mis la main à la charrue, regarde en arrière? — On lui coupe successivement les doigts des pieds. Il louait toujours le Sei-

gneur. Voyant qu'il n'avait plus de doigts ni aux mains, ni aux pieds, il dit à ses bourreaux : « Maintenant que les branches sont tombées, abattez le tronc. Ne vous laissez pas toucher de compassion pour moi ; car mon cœur s'est réjoui dans le Seigneur, et mon âme s'est élevée dans Celui qui aime les petits et les humbles. » On lui coupa ensuite les pieds, les mains, les bras, les jambes et les cuisses. Son tronc, privé de tous ses membres, vivait encore et continuait à bénir le Seigneur. Enfin, un des gardes lui abattit la tête et termina ce long et glorieux martyre. Le genre de supplice qu'il a souffert, le 27 novembre 421, a fait donner à saint Jacques le surnom d'*Intercis*.

La même année vit aussi le martyre de saint Maharsapor, prince de Perse. Il avait été arrêté avec Narsès et Sabutaca qui moururent pour la foi. Maharsapor fut jeté dans une prison infecte où il souffrit, pendant trois ans, toutes les horreurs de la faim. Ce terme expiré, il fut conduit de nouveau devant le juge, qui, le trouvant inébranlable dans la confession de Jésus-Christ, ordonna de le précipiter dans une fosse obscure et d'en fermer l'ouverture. Quelques jours après, des soldats ayant ouvert cette fosse, aperçurent le corps du martyr sans vie, mais environné de lumière et à genoux, comme si le Saint eût été en prières. C'est dans cette posture que Maharsapor avait consommé son sacrifice.

En 424, sous le règne du même persécuteur, un diacre, nommé Benjamin, fut arrêté et jeté en prison, pour avoir prêché l'Évangile. Délivré, un an après, par l'ambassadeur romain, il recommença ses prédications et fut condamné au supplice. On lui enfonça des pointes de roseaux sous les ongles des pieds et des mains, et dans d'autres parties du corps extrêmement

sensibles, ce qui fut répété plusieurs fois avec une cruauté inouïe; enfin il mourut empalé.

Les saintes femmes, contemporaines de sainte Pulchérie, n'ont pas manqué non plus à la gloire spirituelle de cette première moitié du cinquième siècle. Il commençait à peine, quand la mort enleva à Bethléem, au milieu des plus rigoureuses austérités, l'illustre pénitente et amie de saint Jérôme, sainte Paule. Quelques années après, en 410, mourait dans un monastère d'Égypte une jeune vierge de trente ans, sainte Euphrasie, parente de l'empereur Théodose-le-Jeune. La Sainte, ayant perdu son père, se retira avec sa mère dans le voisinage d'un monastère composé de cent trente religieuses. La jeune Euphrasie, qui n'était encore âgée que de sept ans, loin d'être effrayée par la sévérité de la règle qu'elle voyait pratiquer, se sentit, au contraire, attirée à servir Dieu sous ce joug si doux et si léger aux cœurs possédés de l'amour de Jésus-Christ. Elle demanda donc à sa mère la permission d'embrasser l'état monastique. Celle-ci, pleine de joie, présenta Euphrasie à la supérieure, qui mit entre les mains de l'enfant une image de Jésus-Christ. La Sainte baisa respectueusement l'image, en disant : « Je fais vœu de me consacrer à Jésus-Christ pour le reste de ma vie. » Après la mort de sa mère, Euphrasie fut appelée à la cour de Constantinople par son parent l'empereur Théodose qui l'avait promise en mariage au fils d'un puissant sénateur. Mais la Sainte refusa obstinément de violer son vœu, ne demandant à Théodose, pour toute faveur, que la liberté de donner aux pauvres, aux orphelins, aux églises, les biens que sa famille lui avait laissés. Euphrasie passa le reste de ses jours dans les pratiques les plus rudes et les plus humiliantes.

Si le nom de sainte Paule a eu la gloire d'être associé à celui de saint Jérôme, une autre veuve, illustre par sa naissance, sa piété, ses œuvres de charité, sainte Olympiade, a eu la gloire d'associer son nom à celui de saint Chrysostome, à ses vertus et à ses épreuves. Les plus célèbres évêques de ce siècle, saint Amphiloque, saint Épiphane, saint Pierre de Sébaste, partageaient l'admiration de l'éloquent archevêque de Constantinople pour la Sainte. Elle mourut en 410.

Sainte Paule laissa une fille digne d'elle dans la personne d'Eustochie, dont la plume de saint Jérôme a rendu la mémoire célèbre dans l'Église. Ce fut pour cette Sainte qu'il composa son traité de la *Virginité*, connu sous le nom de *Lettre à Eustochie*. Elle accompagna sa mère dans les voyages qu'elle fit en Syrie, en Égypte et en Palestine, et vécut, sous la conduite de sainte Paule, dans son monastère de Bethléem. Après la mort de sa mère, elle fut élue supérieure de ce monastère. Eustochie avait une intelligence à la hauteur de sa piété. Elle était très-instruite dans les diverses branches des connaissances humaines et surtout dans l'étude de la langue hébraïque. Saint Jérôme lui dédia ses commentaires sur Ézéchiel et sur Isaïe. Eustochie, après avoir été violemment persécutée, dans l'année 416, par les pélagiens, mourut en 419, et fut enterrée auprès de sa mère. La mort elle-même ne put séparer ces deux êtres que la foi et la tendresse tinrent toujours si étroitement unies pendant la vie.

Je ne puis développer, comme je le désirerais, toutes ces existences admirables dans lesquelles se personnifie la société chrétienne de ce siècle. Mais, en terminant ce tableau, je veux raconter, avec plus de détails, la vie de deux saintes femmes, dont l'une fut contemporaine de

saint Léon et sans doute comme de lui. Ce récit nous donnera une représentation fidèle du genre de vie des grandes dames chrétiennes à cette époque.

Par un privilége que la sainteté a partagé avec la gloire antique, on dit Mélanie *l'ancienne* et Mélanie *la jeune*, pour distinguer ces deux nobles romaines qui, à la fin du quatrième siècle et dans la première moitié du cinquième, illustrèrent les Églises d'Occident et d'Orient.

Mélanie l'ancienne était de l'illustre maison des Antoines, et fut élevée d'une manière digne de sa naissance, mais dans les sentiments de la piété chrétienne. Mariée fort jeune, elle devint veuve à vingt-deux ans, chargée d'élever un fils nommé Publicola. Après l'avoir placé entre les mains de tuteurs sages et intègres, elle voulut consacrer la liberté que son veuvage lui laissait au service de Dieu. Il n'était bruit dans le monde chrétien que des miracles de vertus dont les solitaires d'Égypte présentaient le spectacle et le modèle. Tout fidèle qui aspirait à la perfection évangélique allait visiter les déserts de ce pays. Mélanie s'embarqua donc à Ostie, accompagnée du prêtre Rufin. Elle employa six mois à parcourir les plus célèbres solitudes de l'Égypte. Quand elle revint à Alexandrie, les ariens exercèrent la plus violente persécution contre les catholiques et surtout contre les solitaires de Nitrie et de Scété. Mélanie donna, dans cette circonstance, des preuves magnifiques de sa foi et de sa charité. Elle consacra son existence et ses richesses au soulagement des confesseurs. Pendant trois jours, elle nourrit cinq mille religieux persécutés avec quelques évêques. Elle les cachait, et, quand ils étaient arrêtés, elle les accompagnait pour les protéger de son autorité ou les racheter des mains

des persécuteurs. Elle suivit ceux qui furent exilés en Palestine; ils étaient cent douze, presque tous évêques ou prêtres. Mélanie donnait les soins les plus dévoués à tous les confesseurs de la foi. Comme on les gardait étroitement, sans permettre de les visiter ou de leur rendre aucun office de charité, elle prenait un habit d'esclave pour n'être pas reconnue, et venait, le soir, leur apporter les choses nécessaires à la vie; elle passait souvent la nuit à les servir. Le gouverneur de Jérusalem la fit arrêter, sans la connaître, et conduire en prison; mais aussitôt qu'il eut appris son nom et sa qualité, il la rendit à la liberté, en donnant ordre de la laisser approcher des exilés. Elle fixa sa demeure à Jérusalem, avec Rufin, son directeur, s'occupant à donner l'hospitalité aux étrangers, aux évêques et aux moines, à réunir à l'Église catholique les hérétiques. Elle fonda un monastère dans la Ville Sainte, où elle réunit cinquante vierges, et se livra avec elles aux exercices de la plus sévère pénitence. Sa confiance dans Rufin entraîna Mélanie à se montrer un peu trop favorable aux partisans d'Origène; mais aussitôt qu'elle fut éclairée sur la tendance pernicieuse des idées de son directeur et de son ami, elle s'en sépara et ne le revit plus.

Publicola, son fils, épousa à Rome une femme nommée Albine, de race noble. C'est de ce mariage que naquit, vers l'an 388, Mélanie *la jeune*. Elle n'avait que treize ans et demi lorsqu'elle fut mariée, contre son gré, à Pinien, âgé seulement de dix-huit ans. Ils eurent deux enfants, que Dieu retira du monde l'un après l'autre. Mélanie prit occasion de ce malheur pour dire à son mari que Dieu, en leur enlevant leurs enfants, les avertissait qu'ils eussent à vivre dans la continence et dans la retraite; mais Pinien résista à ce projet.

Mélanie l'ancienne, ayant appris les saintes résolutions de sa petite-fille, voulut l'aider à les réaliser, et, dans ce but, elle s'embarqua pour Rome. Elle était, à cette époque, âgée de soixante-deux ans. Après une traversée de vingt-deux jours, elle débarqua en Italie vers l'année 405. Ses vertus, sa charité, ses bonnes œuvres, son dévouement lui avaient fait, dans le monde chrétien, une si glorieuse renommée, que son arrivée en Italie fut un événement qui excita au plus haut degré le désir de contempler et d'admirer cette sainte femme. Toute la ville de Rome, nobles, riches et peuple, se porta jusqu'à Naples au devant de Mélanie l'ancienne. La grande voie Appienne, depuis les murs de Rome jusqu'à la mer, était couverte d'une foule immense. Les chariots dorés, les chevaux somptueusement ornés et montés par les citoyens appartenant aux plus illustres familles, circulaient au milieu du concours non moins empressé des pauvres. Dans ce cortége, Mélanie se distinguait par son humilité; elle était montée sur un petit cheval de chétive apparence, vêtue d'un habit noir simple et pauvre, suivie de son fils, de sa belle-fille, de sa petite-fille, de son gendre, de ses neveux et de leurs enfants, tous occupant à Rome les premières places. Triomphe admirable de la Charité chrétienne, combien je te préfère au triomphe de la Victoire! L'une porte sa couronne avec orgueil, l'autre la porte avec humilité, ou plutôt elle ignore si elle porte une couronne; l'une rabaisse l'humanité au-dessous d'elle, l'autre l'élève; l'une est la récompense du sang versé, des larmes qu'elle a fait répandre, du grand nombre des veuves, des orphelins, des pauvres laissés après elle; l'autre est la récompense de la paix et de l'union propagées dans les cités et dans les familles, de la

pitié et de la miséricorde qui a essuyé les larmes, de la consolation et des secours apportés aux veuves, aux orphelins et aux pauvres. La couronne de César se flétrit sur sa tête et attire sur elle souvent la malédiction divine; la couronne de Mélanie ne se fane jamais, reste toujours une source de bénédictions, et reçoit dans le ciel un éclat resplendissant pour l'éternité.

De Naples, Mélanie se rendit, avec tout le brillant cortége de ses amis et des membres de sa famille, à Nole, pour rendre visite à son parent, saint Paulin. Depuis plusieurs années, il vivait, retiré du monde, avec la bienheureuse Thérasie, son épouse, auprès du tombeau de saint Félix, à cinquante pas de la ville. La petite maison de saint Paulin reçut tout ce monde, qu'il trouva moyen de loger dans une chambre haute, dans les cellules réservées aux étrangers et dans une galerie qui joignait ces cellules. Les réjouissances de cette fête de famille furent toutes spirituelles. Tandis que les jeunes gens et les vierges chantaient les louanges de Dieu dans l'église de Saint-Félix, cette nombreuse compagnie se tenait dans un silence respectueux. Saint Paulin ne crut pas pouvoir faire de plus grand plaisir à Mélanie l'ancienne que de lui lire la vie de saint Martin, écrite par son ami Sulpice Sévère. Par reconnaissance pour son hospitalité, Mélanie fit présent à saint Paulin d'un petit morceau du bois de la vraie croix de Notre-Seigneur, que Jean, évêque de Jérusalem, avait donné à la sainte veuve.

Lorsque Mélanie fut arrivée à Rome, elle convertit à la foi le mari de sa nièce, Avite, instruisit et fortifia sa belle-fille Albine, fille de Publicola, et enfin obtint de Pinien son consentement pour la réalisation du désir de

Mélanie la jeune, qui persistait à vouloir vivre dans une continence perpétuelle.

Vers cette époque, en 409, Publicola mourut, et Mélanie l'ancienne supporta cette épreuve avec un courage qui a été loué par saint Augustin. En 410, l'invasion des Goths décida toute la famille des deux Mélanies à vendre leurs biens et à quitter l'Italie. Mélanie l'ancienne retourna à Jérusalem, où elle mourut, quarante jours après y être arrivée, en 411, âgée d'environ soixante-huit ans. Quoique les principaux historiens lui donnent communément le nom de *Sainte,* elle n'a point été reconnue publiquement en cette qualité, et aucun jour particulier ne lui a été assigné dans le Martyrologe romain. L'approbation donnée aux erreurs d'Origène et le choix du prêtre Rufin pour directeur ont empêché l'Église, suivant Baronius, de décerner un culte à la mémoire de Mélanie l'ancienne.

Albine, Mélanie la jeune et Pinien vendirent les biens qu'ils possédaient en Espagne et dans la Gaule, ils affranchirent huit mille esclaves qui leur appartenaient, et ceux qui ne voulurent point accepter la liberté furent donnés au frère de Mélanie. Leurs trésors les plus précieux furent destinés au service de l'Église et des autels. Ils passèrent d'abord quelque temps à la campagne, employant tout leur temps à prier, à lire l'Écriture, à visiter les pauvres et les malades. Ils passèrent ensuite en Afrique. Après un court séjour à Carthage, ils allèrent vivre à Tagaste sous la conduite de saint Alypius, évêque de cette ville. Dans un voyage qu'ils firent à Hippone pour voir saint Augustin, le peuple se saisit de Pinien, et demanda qu'il fût ordonné évêque. Pinien ne put s'échapper qu'en promettant que, si jamais il recevait les ordres, il s'attache-

rait au service de l'église d'Hippone. Le peuple voulait faire signer ce serment par les évêques. Saint Augustin avait commencé à écrire, quand sainte Mélanie lui arrêta le bras; le grand évêque céda et laissa la souscription imparfaite.

Ces Saints vécurent à Tagaste, pendant sept années, dans une pauvreté extrême. Mélanie s'accoutuma tellement à la pratique du jeûne, que souvent elle ne mangeait qu'une fois la semaine. Du pain et de l'eau composaient sa nourriture ordinaire; dans les occasions solennelles seulement elle ajoutait un peu d'huile. L'occupation de tous ces serviteurs de Dieu était de lire et de copier des livres. Pinien cultivait le jardin. En 417, ils quittèrent l'Afrique et se rendirent à Jérusalem, où ils continuèrent le même genre de vie. Ils visitèrent les monastères et les déserts d'Égypte et de Palestine. C'est dans un de ces voyages que sainte Mélanie vit saint Arsène, comme je l'ai raconté dans la vie de ce solitaire. Albine mourut en 433, et Pinien deux ans après. Mélanie lui survécut quatre ans. Elle se retira dans un monastère qu'elle avait fait bâtir et dont elle fut obligée de prendre le gouvernement. Elle quitta le bonheur dont elle jouissait dans le calme de sa cellule pour aller à Constantinople. Le but de ce voyage était de travailler à la conversion de Volusien, son oncle, encore païen. Elle eut la consolation de le voir entrer dans l'Église et mourir dans les sentiments de la plus vive piété. Sa présence n'étant plus nécessaire à Constantinople, elle retourna à Jérusalem. Ellle y tomba malade, et annonça à ceux qui l'entouraient que sa dernière heure approchait. Un grand nombre de moines et de personnes pieuses vinrent la visiter. Les voyant tous fondre en larmes, elle les consolait et les exhortait à la ferveur.

Elle mourut le 31 décembre 439, dans la cinquante-septième année de son âge.

Telle était, au cinquième siècle, la vie et la mort des dames chrétiennes (1).

Dans l'histoire de tous les saints personnages dont je viens de rappeler les noms, on a vu en action l'œuvre de la formation de la société chrétienne, au milieu d'une société païenne et barbare, au sein de laquelle s'agitaient les hérésies et toutes les passions perpétuellement en lutte, à toutes les époques, contre la doctrine et la morale de Jésus-Christ. Enseigner la foi, la propager parmi les peuples idolâtres, la défendre contre les hérétiques, régler et conserver la discipline, réformer les mœurs, secourir les pauvres, protéger les opprimés, renverser la tyrannie, délivrer les captifs, affranchir les esclaves, sauver les villes de l'invasion des Barbares ou réparer les malheurs causés par le pillage et la destruction, réconcilier les petits et les grands par un arbitrage accepté de tous, abolir les spectacles inhumains du cirque, enseigner à des nations sauvages les arts de la civilisation, appeler sur les peuples la miséricorde divine par la prière, par des austérités sans fin et sans pitié pour les faiblesses du corps, voilà quel était le labeur incessant de ces évêques, de ces moines, de ces missionnaires, de ces martyrs, de ces saintes femmes qui vivaient dans cette société exploitée par les courtisans, les lettrés, les philosophes et les sophistes dont nous avons, dans le chapitre précédent, exposé les

(1) Pour l'histoire des deux Mélanies, voyez les lettres et le treizième poëme de saint Paulin; Rufin, dans son *Hist. ecclés.*; Pallade, auteur contemporain, dans son *Hist. des Pères du désert*; les lettres de saint Augustin, de saint Jérôme; les actes de sainte Mélanie, par Métaphraste. — Pour tous les Saints mentionnés dans ce chapitre, voyez, à la date de leur mort, les Bollandistes, Baillet, Butler.

œuvres et l'influence. Mais le mouvement de la décadence n'était pas seulement combattu par l'action pratique du christianisme ; son action spirituelle travaillait aussi à relever la dignité et la virilité de l'intelligence humaine par les docteurs, les philosophes, les moralistes, les poëtes qui ont dévoué leur génie à conserver, fortifier et étendre l'établissement de la société chrétienne. Je ne citerai que les écrivains qui ont été contemporains de saint Léon-le-Grand et sur lesquels je n'ai pas eu occasion de m'arrêter dans le cours de cette histoire.

Vers les premières années du cinquième siècle mourut saint Astère, qui s'appliqua, dans sa jeunesse, à l'étude de l'éloquence et du droit, et plaida pendant quelques années au barreau. Mais la voix de Dieu l'appelait à entrer dans son Église ; il abandonna les succès du monde pour entrer dans l'état ecclésiastique. Ses vertus et ses talents le firent élire archevêque par le peuple d'Amasée, dans le Pont. Il se distingua par son ardeur à propager la foi, par sa charité envers les pauvres. Plusieurs de ses sermons nous ont été conservés et ont mérité à saint Astère d'être compté au nombre des docteurs de l'Église. Justesse et solidité dans les réflexions, naturel, élégance et chaleur dans le langage, vivacité, beauté et variété des images et des descriptions, onction pénétrante, telles sont les qualités signalées dans les homélies de saint Astère (1).

Étienne Assémani nous a fait connaître, dans le siècle dernier, les ouvrages principaux de saint Maruthas,

(1) Un savant et pieux dominicain, mort en 1679, le P. François Combefis, a publié les quatorze homélies de saint Astère dans une *Addition à la Bibliothèque des Pères*, 2 vol. in-folio. — Cotelier (mort en 1686) a publié, dans son recueil de plusieurs monuments de l'Église grecque, sept homélies de saint Astère sur les psaumes.

évêque en Mésopotamie, un des plus illustres docteurs de l'Église syrienne, mort en 449. Les Maronites se servent encore, dans certaines solennités, de la liturgie syrochaldaïque composée par ce Père. Ils chantent les hymnes qui lui ont été inspirées en l'honneur des martyrs qui ont souffert en Perse, dans la persécution qui dura depuis l'an 340 jusqu'à l'année 380. La bibliothèque du Vatican possède le manuscrit en syriaque d'un commentaire du même Père sur l'Évangile de saint Mathieu. Assémani en a extrait divers passages qui établissent invinciblement le dogme de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Saint Maruthas fut chargé par les empereurs de Constantinople de plusieurs missions en Perse pour rétablir la paix entre les deux Empires, et obtenir la fin des persécutions contre les chrétiens; ce double but fut atteint sous le règne de Iezdegerde (1).

Quand on veut faire connaître les saints de ces premiers siècles, ce sont toujours à peu près les mêmes actes qui se présentent : abandon des richesses, des honneurs, des joies de ce monde, refuge dans la solitude, pratique des austérités et des mortifications, état d'oraison perpétuelle, vie d'une âme qui n'appartient plus à la terre, mais au ciel. Il y a une certaine monotonie dans le récit de ces existences sublimes qui se ressemblent toutes par leur héroïsme. Tel a été saint Nil, qui, avant de devenir anachorète et Père de l'Église, avait été gouverneur de Constantinople. Vers l'année 390, il subit l'action de cette grâce divine qui entraînait tant d'hommes distingués à fuir le spectacle de la

(1) *Acta martyrum orientalium et occidentalium*, etc., par Et. Assémani; Rome 1748, 2 vol. in-fol. — Dom Ceillier (mort en 1761), *Hist. gén. des auteurs sacrés et ecclés.*, t. X.

corruption et de l'anarchie, pour confier la pureté de leur âme à la garde du désert. C'est à la même époque, comme nous l'avons vu, que le précepteur des enfants de Théodose-le-Grand, Arsène, abandonnait la cour pour embrasser la vie monastique. Saint Nil et saint Arsène s'étaient connus à Constantinople. Saint Nil se sépara de sa femme qu'il aimait tendrement, lui laissa sa fille et emmena avec lui son fils Théodule. Ils se rendirent tous les deux dans le désert de Sinaï. Les Sarrasins, ayant envahi cette solitude, massacrèrent un grand nombre de moines et enlevèrent Théodule. Le Saint, pour qui ce fils était toute sa joie et son affection du monde, erra longtemps pour chercher son enfant et tomba lui-même entre les mains des Barbares, qui lui rendirent la liberté. Théodule avait été exposé en vente, et personne ne voulant donner le prix demandé par les Sarrasins, ces Barbares voulaient le tuer. A force de larmes, il obtint qu'on l'achetât. Il fut revendu à l'évêque d'Éleuse, chez lequel saint Nil finit par retrouver son fils; l'évêque le lui rendit, mais en l'obligeant de le laisser ordonner prêtre. Tout le temps que saint Nil, dans sa solitude, ne consacrait pas à la prière et à la pénitence, était employé à la composition de divers ouvrages qui sont parvenus jusqu'à nous et seront un monument éternel de son éminente vertu et de son éloquence. Ils lui ont mérité de prendre rang parmi les Pères de l'Église. Ces ouvrages sont: des traités, au nombre de neuf, sur les devoirs de la vie chrétienne et ascétique; des recueils de sentences; un récit du massacre des solitaires du Sinaï et de la captivité de Théodule; des fragments de ses discours sur les fêtes de Pâques et de l'Ascension; un grand nombre de lettres (1).

(1) 335 lettres de saint Nil, publiées par le P. Poussines, 1657, in-4°. — Re-

Jean Cassien fut, avec saint Martin de Tours, le premier fondateur, en Occident, des instituts monastiques. On ignore l'époque de sa naissance, et les historiens varient sur sa patrie; mais il appartenait à une famille illustre et chrétienne. Il fut élevé parmi les solitaires de l'Égypte et de Palestine, qui lui inspirèrent le désir d'imiter leurs exemples. Accompagné d'un ami, nommé Germain, il passa plusieurs années dans les solitudes les plus austères de Scété et de la Thébaïde. Ils marchaient nu-pieds, pauvrement vêtus, n'ayant pour vivre que le travail de leurs mains. Ils mangeaient à peine par jour deux pains de six onces. La renommée de saint Chrysostome attira, en 407, les deux amis à Constantinople, où Cassien fut ordonné diacre. Après l'exil du grand archevêque, Cassien et Germain se rendirent à Rome. Dans ce voyage, Cassien fit la connaissance de saint Léon, à cette époque archidiacre de Rome; celui-ci sut apprécier le mérite de Cassien et le pria de réfuter l'hérésie de Nestorius; ainsi fut produit le traité de l'*Incarnation*. De Rome, Cassien se rendit à Marseille, où il fonda deux monastères, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes. Le premier a été célèbre sous le nom de Saint-Victor, et Cassien eut sous sa direction jusqu'à cinq mille moines. C'est dans cette retraite qu'il a composé ses principaux ouvrages : les *Institutions de la vie monastique*, en douze livres, ouvrage fort curieux pour étudier la règle, la vie, les mœurs, le costume des moines du cinquième siècle; les *Conférences des Pères du désert*, où se trouve le recueil des maximes spirituelles des moines les plus expérimentés avec lesquels il avait vécu en Égypte; le traité de l'*Incarnation*,

cueil plus considérable encore, par Léon Allatius, in-folio, 1668. Les ouvrages de Saint, publiés par Suarez, 1673.

dont je viens de parler. Le style latin de Cassien se distingue par la clarté et la facilité, quelquefois par la chaleur, mais il manque de force et d'élévation. Nous avons vu que cet écrivain n'a pas su éviter quelques erreurs sur la doctrine de la grâce, erreurs qui ont donné naissance à la secte des Semi-pélagiens. L'époque de sa mort n'est pas non plus bien déterminée ; elle paraît pouvoir être portée vers l'an 440 (1).

Les Gaules possédaient, au cinquième siècle, l'asile le plus renommé où se réfugiaient les hommes qui voulaient consacrer leur vie aux exercices austères de la règle monastique et aux études de la science. Ce monastère, fondé en 410 par saint Honorat, était situé dans la plus petite de deux îles de la Méditerranée, sur la côte du département du Var, lesquelles portaient le nom de *Lérins* (2). De ce monastère sortirent des saints et des écrivains qui furent la gloire de l'Église et des Gaules. Parmi les contemporains de saint Léon, je citerai surtout saint Hilaire d'Arles, saint Loup de Troyes, saint Maxime de Riez, sur lesquels je ne reviendrai pas (3), saint Eucher, saint Vincent de Lérins, Salvien, Fauste.

« Sans doute, écrivait saint Eucher, je dois un grand respect à tous les lieux du désert, mais c'est principalement ma chère Lérins que j'honore, elle qui, après avoir accueilli dans ses bras maternels ceux qui ont échappé aux naufrages d'un monde orageux, travaillés qu'ils sont encore des agitations du siècle, les introduit doucement sous ses ombrages, afin qu'ils reprennent leurs esprits, couverts par cette ombre intérieure de Dieu.

(1) Éd. des *OEuvres de Cassien*, 1722, in-fol., Leipsic.

(2) Aujourd'hui les îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat : c'est dans cette dernière que se trouvait le monastère de Lérins.

(3) Voyez t. I, chap. IV ; t. II, chap. XII, XX.

Arrosée d'eaux bienfaisantes, riche de verdure, émaillée de fleurs, pleine de charmes pour l'odorat et la vue, elle offre à ceux qui la possèdent une image de ce paradis qu'ils doivent posséder. Elle est bien digne d'avoir reçu d'Honorat ses règlements célestes, d'avoir trouvé pour ses institutions ce grand fondateur, si remarquable par la force de l'esprit apostolique et la gloire de son visage. Elle est bien digne de nourrir d'illustres cénobites, et de former des prêtres que le monde enviera. Elle voit maintenant à Honorat succéder Maxime, d'une si grande renommée; elle a vu le vénérable Loup, qui nous a représenté ce loup de la tribu de Benjamin. Elle a vu son parent, Vincent, perle resplendissante d'un éclat intérieur. Elle possède aujourd'hui Caprasius, si digne de vénération par sa gravité, par ses mérites, qui l'égalent aux anciens Pères. Elle voit aujourd'hui ces saints vieillards qui ont introduit dans nos Gaules les solitaires de l'Égypte avec leurs cellules séparées (1). »

Saint Eucher naquit dans une famille dont les membres occupaient les premières dignités de l'Empire. Il eut de Galla, son épouse, deux fils qu'il fit élever au monastère de Lérins, et qui devinrent évêques du vivant même de leur père. Vers l'année 422, Eucher, après avoir distribué une partie de ses biens aux pauvres et l'autre partie à ses filles qui ne voulurent pas quitter le monde, se retira dans le monastère de Lérins, du consentement de sa femme; celle-ci, de son côté, se consacra aussi au service de Dieu. Inquiété dans cette solitude par le bruit des applaudissements universels qui venaient saluer son génie et ses vertus, il se réfugia dans l'île de Léro, aujourd'hui Sainte-Marguerite. C'est

(1) Trad. de Grégoire et Collombet.

là qu'il composa ses ouvrages les plus estimés. Il fut arraché, malgré lui, de cette retraite, pour être placé sur le siége de Lyon, en 434. « On vit en lui, dit Claudien Mamert, un pasteur fidèle, soupirant sans cesse après la céleste patrie, humble d'esprit, riche en bonnes œuvres, puissant en paroles, accompli en tout genre de sciences, et de beaucoup supérieur aux plus grands évêques de son temps. » Il mourut vers 450. L'admiration et le respect que tous les contemporains de saint Eucher éprouvèrent pour sa personne sont bien justifiés par sa piété si fervente, si tendre et si aimable, par la noblesse de ses sentiments et de ses pensées, par l'étendue et la variété de ses connaissances, la puissance et la majesté de son éloquence. Il serait facile d'appuyer ces éloges sur de nombreuses citations ; mais je suis forcé de me borner et de renvoyer le lecteur à l'édition moderne des œuvres du Saint. Je rappellerai seulement ici ses principaux ouvrages : l'*Éloge du désert,* dont le style est aussi élevé qu'élégant ; le *Traité du mépris du monde,* une des productions les plus estimées de l'antiquité ecclésiastique, soit pour la forme, soit pour l'importance des vérités qu'il expose ; la latinité de cet ouvrage est presque digne du siècle d'Auguste. On y admire la douceur et la facilité du style, la beauté des tours, la délicatesse des idées, l'énergie de l'expression, la vivacité et le naturel des images, la clarté de la méthode. De toutes les œuvres des auteurs chrétiens, a écrit Érasme, je n'en connais point de comparables à celle-ci. Dupin, dans sa *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques,* dit, en parlant des deux livres de saint Eucher que je viens de nommer : « Ils ne le cèdent en rien pour la politesse et la pureté du discours, à ceux des auteurs qui ont vécu dans les siècles où la langue latine était dans sa plus

grande pureté. » Dans son excellente *Histoire de l'Église,* Godeau s'exprime aussi en ces termes : « Toutes les beautés de l'éloquence, toutes les forces de l'esprit et du raisonnement y sont mêlées à un air de piété si affectif, qu'il est impossible de les lire sans être touché du désir de quitter la conversation des hommes pour jouir de celle de Dieu. » Les autres productions de saint Eucher sont : un *Traité des formules spirituelles,* ou des explications de l'Écriture, écrites pour un de ses fils; l'*Histoire de saint Maurice et des martyrs de la légion thébaine* (1).

Le nom glorieux de Lérins est resté attaché à celui d'un simple prêtre nommé Vincent. Il était né, suivant l'opinion la plus générale, à Toul, de parents qui lui firent donner l'éducation la plus distinguée. Ayant ensuite embrassé la profession des armes, il eut dans le monde une existence brillante; mais il lui arriva comme à presque toutes les intelligences supérieures et aux âmes délicates, dans ce siècle : il abandonna les honneurs et la fortune pour se jeter dans la solitude et dans l'Église. Il se réfugia à Lérins et fut élu au sacerdoce. « Ballotté, dit-il, par les tristes et divers tourbillons de la vie séculière, je me suis enfin caché au port de la religion, refuge toujours si favorable à tous les hommes. Là, déposant toutes les pensées d'orgueil et de vanité, priant Dieu, par le sacrifice de l'humilité chrétienne, je cherche à éviter, non-seulement le naufrage de la vie présente, mais encore les feux du siècle futur. » Devenu un homme nouveau, ayant retrempé son génie à la source des Saintes Écritures, de la tradition et des Pères, Vincent donna au monde un livre qui est resté

(1) *Œuvres de saint Vincent de Lérins et de saint Eucher,* trad. en français, avec le texte, par Grégoire et Collombet, 1 vol. in-8°.

un chef-d'œuvre d'exposition de la foi et de réfutation des hérésies. C'est en 434 que Vincent composa son *Commonitoire* ou *Avertissement contre les Hérétiques*. Par humilité, il le publia sous le nom de *Peregrinus*, de Pélerin. Le suffrage unanime des siècles a conservé le jugement porté sur la clarté, la précision, l'érudition, l'élégance, l'onction et l'éloquence qui distinguent ce livre (1).

Lérins produisit encore Fauste, qui, vers 434, fut élu successeur de saint Maxime, à la tête de ce monastère, et le remplaça aussi, entre les années 454 et 462, sur le siége de Riez. Fauste se rendit surtout célèbre par ses luttes contre les hérétiques. Nous possédons de cet évêque des lettres, des sermons et des traités polémiques contre les ariens, les prédestinatiens, les macédoniens. Il a été condamné comme partisan du semi-pélagianisme. De savants auteurs, parmi lesquels se rencontrent les Bollandistes, ont essayé de justifier Fauste contre cette accusation.

A côté de saint Eucher et de saint Vincent de Lérins, vivait, dans la même retraite, Salvien, dont j'ai eu occasion de parler au commencement de cette histoire. Sa renommée a survécu à son siècle, et il est resté comme l'un des peintres les plus vrais et les plus éloquents de cette lamentable époque. Il a été appelé *le Jérémie du cinquième siècle*. Sa naissance date de la même année que celle de saint Léon-le-Grand, 390, mais on ignore si sa famille vivait à Cologne ou à Trèves. Ayant épousé la fille d'un païen, nommé Ypatius, Salvien eut une fille, et peu de temps après, à l'exemple de Paulin,

(1) Éd. du *Commonitorium*, par Baluze, avec des notes et additions; à Rome, in-4°, 1731. — Une traduction a été publiée, en 1838, in-12, par l'abbé Pavy, Lyon.

d'Eucher et de tant d'autres saints, il prit la résolution de ne plus voir dans sa femme qu'une sœur. Ypatius se montra très-irrité de cette détermination, et quoiqu'il fût devenu chrétien, il resta de longues années sans vouloir communiquer avec sa fille et son gendre. Afin d'amener une réconciliation, Salvien écrivit à son beau-père et à sa belle-mère une lettre qui nous fait connaître et l'éloquence de cet écrivain et les luttes intérieures de la famille dans ce siècle, où les traditions du paganisme et du christianisme se trouvaient en présence :

« Parents chéris, écrit Salvien, parents vénérables, souffrez, de grâce, que nous vous interrogions. Des enfants si aimants peuvent-ils donc n'être pas aimés? Que notre conversion vous ait irrités lorsque vous étiez encore païens, nous n'en avons pas été surpris. Aujourd'hui, il en est bien autrement. Depuis que vous avez embrassé le culte de Dieu, vous avez prononcé en ma faveur. Pourquoi vous fâcher contre moi, si je cherche à perfectionner en mon cœur une religion que vous avez déjà commencé d'approuver en vous-mêmes ? Avez-vous d'autres motifs de plainte? Je suis loin de dire que je n'ai pu vous offenser ; mais à présent que votre colère vient de ce que je parais aimer le Christ, pardonnez ce que je vais dire. Je réclame, à la vérité, votre indulgence, mais je ne puis avouer que ce soit mal, ce que j'ai fait. »

Salvien, s'adressant à Palladia, sa femme, continue :

« Toi, maintenant, ô tendre et vénérable sœur, remplis et ton rôle et le mien. Prie, toi, afin que j'obtienne; demande, toi, afin que tous deux nous gagnions notre

cause. Conjure-les donc, et dis-leur en suppliante : Qu'ai-je fait? Qu'ai-je mérité? Pardonnez, quoi que ce puisse être. Je réclame indulgence sans connaître ma faute. Jamais, comme vous le savez, je ne vous offensai, ni par manque de respect, ni par insoumission; jamais je ne vous blessai d'une parole amère; jamais je ne vous outrageai d'un regard insolent; par vous j'ai été livrée à un homme, par vous engagée à un mari. Vous m'ordonnâtes, s'il m'en souvient bien, d'être, avant toutes choses, soumise à mon époux. Il m'a entraînée dans sa religion; il m'a invitée à la continence. Pardonnez; j'ai cru qu'il serait honteux de résister; la chose m'a paru honnête, pudique et sainte. — Je me jette à vos genoux, parents bien-aimés; moi, votre Palladia, votre chérie, votre petite reine; moi, avec qui vous badiniez, en m'adressant jadis, daus votre indulgence affectueuse, ces termes de caresse. — La voilà celle par qui vous advinrent, pour la première fois, et les noms de parents, et les joies d'aïeuls. »

Salvien termine en faisant intervenir sa fille Auspiciola :

« Nous vous offrons non point une enfant inconnue, mais un gage domestique. C'est une triste et malheureuse condition que la sienne, puisqu'elle n'a commencé de connaître ses aïeuls que depuis la disgrâce de ses parents. Prenez pitié de son innocence, laissez-vous fléchir aux droits du sang; elle est déjà contrainte, en quelque sorte, de supplier pour les siens, elle qui ne sait pas ce que c'est qu'une faute (1). »

(1) *Œuvres de Salvien*, t. II, trad. de Grégoire et Collombet.

A ce vœu de continence, Salvien ajouta la pratique de la pauvreté, en vendant tous ses biens et les distribuant aux pauvres. Vers l'année 420, il se retira dans le monastère de Lérins, qu'il abandonna six années après, pour s'établir à Marseille, où il fut ordonné prêtre, et mourut en 484. Le plus important de ses ouvrages est son traité du *Gouvernement de Dieu*. Ce livre est trop connu pour que je m'arrête à l'analyser. C'est un des plus beaux monuments littéraires du cinquième siècle, sans avoir échappé, cependant, à son mauvais goût; le ton déclamatoire, les allures maniérées du bel esprit, la manie des antithèses, le néologisme se rencontrent à côté de pensées puissantes, graves et austères, de mouvements d'un pathétique entraînant, d'un style énergique et coloré. Quelques-unes de ces qualités se retrouvent aussi dans son traité de l'*Avarice,* en quatre livres. Il nous reste encore de Salvien neuf lettres.

Saint Isidore de Péluse, en Égypte, ne fut pas seulement un modèle de la perfection monastique, mais aussi un écrivain ascétique, dont le style est simple, naturel, élégant, plein de chaleur et d'onction. Suidas l'appelle un *homme éloquent, philosophe* et *rhéteur.* L'historien Nicéphore porte ce jugement : « Les nombreux écrits qu'il a laissés offrent tous un intérêt d'un genre particulier; mais ce sont ses lettres qui respirent un esprit divin et une éloquence pleine d'onction; ce sont des explications lumineuses de l'Écriture; elles renferment tout ce qu'il est possible de dire sur la morale. Il montre clairement aussi le zèle dont il était animé pour toutes les choses honnêtes, pour l'Église, pour ceux qui souffrent injustement. Il s'élève avec beaucoup de force contre ceux-là surtout qui s'acquittent mal de leurs fonctions sacerdotales ou épiscopales. »

De tous les ouvrages de saint Isidore, il ne nous reste que ses lettres, au nombre de deux mille douze. Il mourut vers l'an 449 (1).

Le livre de la *Vie contemplative*, par Pomérius, prend place à côté des productions les plus remarquables du cinquième siècle. Cet écrivain, né en Mauritanie, passa dans les Gaules, sans doute pour fuir les Vandales, enseigna la rhétorique et se fit prêtre. Il mourut en 498. Tous ses ouvrages ne sont pas parvenus jusqu'à nous; huit livres sur la *Nature de l'Ame*, une exhortation sur le *Mépris du monde et des choses passagères*, un traité sur l'*Institution des Vierges*, ont été perdus. Le traité de la *Vie contemplative*, qui nous a été conservé, suffit pour faire apprécier les qualités supérieures de l'intelligence, du cœur et du talent de Pomérius. Le style de cet ouvrage surpasse par la pureté de sa latinité les productions contemporaines.

Le goût de ce siècle pour les antithèses, les jeux de mots, la recherche des faux ornements, peut seul expliquer la réputation oratoire faite à saint Pierre, surnommé Chrysologue (parole d'or). Les cent soixante-seize sermons qui nous ont été conservés, tous très-courts, sont marqués de ces défauts, qui plaisaient beaucoup aux auditeurs du temps et ont fait le succès du saint archevêque de Ravenne. L'autorité de ses vertus, la chaleur et l'onction de son débit donnaient aussi à ces homélies un charme que nous ne pouvons plus apprécier. Saint Pierre-Chrysologue, né à Imola en 406, mort vers 450, s'était préparé aux devoirs de l'épiscopat par la pratique des austérités de la vie monastique (2).

(1) Ed. par Bill, en 1585; Bittershusius, 1605; le P. Schott, 1629.

(2) Éd. de ses œuvres, Augsbourg, 1758, in-folio, par le P. Sébastien Paul de la

Saint Maxime, évêque de Turin, l'un des prédicateurs les plus zélés et les plus célèbres du cinquième siècle, céda moins au mauvais goût de son temps que saint Pierre-Chrysologue. Nous possédons peu de renseignements sur la vie de Maxime, mais il nous reste de ce saint évêque un grand nombre d'homélies sur les principales fêtes de l'année, sur plusieurs saints et sur divers sujets de morale. Il s'attache principalement à combattre le culte des païens, ce qui prouve combien, dans la dernière moitié du cinquième siècle, l'idolâtrie était encore fortement enracinée dans les mœurs (1).

Pour apprécier combien le christianisme travaillait, comme je l'ai dit, à relever la dignité et la virilité de la pensée humaine, il suffit de comparer les questions agitées par les philosophes et les sophistes dans l'enseignement public de ce siècle, à celles qui étaient traitées dans leurs livres par les philosophes chrétiens. Némésius, évêque d'Émèse, en Syrie, dans son ouvrage sur *la Nature de l'homme*, a exposé des idées qui ont fait la gloire des plus illustres philosophes modernes. Il combat, avec une grande vigueur de raisonnement, le système fataliste des stoïciens et les erreurs des manichéens. Némésius soutient l'opinion de la préexistence des âmes, non pas à la manière des partisans de la métempsychose, mais en vertu d'une création simultanée : idée qui a été développée par Leibnitz et Wolff. Synésius, évêque de Ptolémaïs, philosophe et poëte, conciliait le platonisme le plus pur avec l'enseignement chrétien (2). Mais l'homme qui doit être placé à la tête des

Mère de Dieu. — Voyez, t. I, p. 182, la lettre de saint Pierre-Chrysologue à Eutychès.

(1) Éd. des *Œuvres de saint Maxime*, Rome, 1785, 1 vol. in-fol.

(2) Voyez, plus loin, ce qui concerne Synésius considéré comme poëte.

platoniciens chrétiens du cinquième siècle, est Claudien Mamert, évêque de Vienne. Claudien Mamert mourut en 473 ou 474. On lui attribue l'hymne de la croix, qui se chante le vendredi saint : *Pange, lingua, gloriosi prælium certaminis,* etc. Le principal ouvrage de cet écrivain est le *Traité de la nature de l'âme*, divisé en trois livres; le but de l'auteur est de réfuter Fauste de Riez qui soutenait que Dieu seul était incorporel, et que les anges et les âmes humaines étaient des substances matérielles. Claudius Mamert réfute ce système avec un esprit de méthode et une solidité de raisonnement, exprimés dans un langage remarquable par la clarté et l'élégance. Sa réputation était considérable parmi ses contemporains; il suffira, pour en juger, de citer deux lettres de Sidoine Apollinaire, qui serviront en même temps à nous faire connaître les qualités et les défauts littéraires de ce bel esprit, qui, comme écrivain, est la personnification la plus complète de la double tendance païenne et chrétienne des intelligences dans le cinquième siècle. Il répond à Claudius qui lui a dédié son livre :

« ..... Ce qui vient à l'appui de mon jugement, c'est ce volume de la *Nature de l'âme,* si riche en pensées et en paroles, et que tu as publié. En le commençant par mon nom, tu as fait, merveilleuse faveur! que ma renommée, qui ne pouvait grandir avec mes livres, se perpétuera, grâce aux tiens. Et quel livre, bon Dieu! quel magnifique ouvrage! Dans une matière abstraite, un langage lumineux; dans une proposition obscure, des développements pleins de clarté, et à travers la sécheresse rebutante des syllogismes, toutes les fleurs d'une douce éloquence. Là, des termes nouveaux, parce

qu'ils sont vieux, un style qui triompherait, mis en parallèle avec les écrits mêmes des anciens; et, ce qui vaut mieux encore, une diction incisive, cadencée et coulante, riche de choses, pleine de pensées concises, laissant plus à entendre qu'elle ne dit. Autrefois, et à juste titre, on regardait comme le principal mérite dans l'éloquence, de renfermer beaucoup de choses en peu de mots, et de chercher à remplir le sujet plutôt que la page.

« Mais que dirais-je de ce que, dans tes livres, une gravité continuelle admet néanmoins une certaine grâce et sème à propos une certaine douceur au milieu des choses sérieuses, pour recueillir soudainement, en de voluptueuses retraites, comme dans une sorte de port, l'attention du lecteur fatigué à travers toutes les richesses de la philosophie déployée avec abondance? O livre d'un mérite si vaste! O paroles d'un esprit non point médiocre, mais habile, et qui ne s'enflent point en flots d'exagérations hyperboliques, qui ne descendent pas non plus en figures basses et rampantes! Ensuite, un savoir unique et rare, qui se révèle dans quelque sujet que ce soit et qui a coutume de parler de chacun des arts avec chacun des artistes, qui même, au besoin, ne dédaigne pas de manier la lyre avec Orphée, le bâton avec Esculape, la baguette du géomètre avec Archimède, l'horoscope avec Euphrastes, le compas avec Perdrix, l'aplomb avec Vitruve; qui ne se lasserait jamais d'interroger le temps avec Thalès, les astres avec Atlas, les poids avec Zétus, les nombres avec Chrysippe, les mesures avec Euclide. Personne enfin, de nos jours, n'a su établir si bien ce qu'il s'est proposé de prouver. Quand il déploie sa science contre celui qu'il combat, il se montre, en fait de mœurs et

d'études, égal aux auteurs de l'une et de l'autre langue. Il pense comme Pythagore, il divise comme Socrate, il explique comme Platon, il enveloppe comme Aristote, il flatte comme Eschine, il se passionne comme Démosthène, il est fleuri comme Hortensius, il s'enflamme comme Céthégus, il presse comme Curion, il temporise comme Fabius, il feint comme Crassus, il dissimule comme César, il conseille comme Caton, il dissuade comme Appius, il persuade comme Tullius; et, pour en venir à une comparaison avec les saints Pères, il construit comme Jérôme, il détruit comme Lactance, il établit comme Augustin, il s'élève comme Hilaire, il s'abaisse comme Jean, il console comme Grégoire, il est abondant comme Orose, il est serré comme Rufin, il narre comme Eusèbe, il touche comme Eucher, il presse comme Paulin, il se soutient comme Ambroise.»

La lettre suivante, écrite après la mort de Claudien Mamert, renferme moins de jeux d'esprit et d'exagérations, et nous présente des sentiments plus vrais et des détails plus intéressants :

« *Sidonius à son cher Pétréius, salut.*

« Je suis désolé de la perte que vient de faire notre siècle, par la mort toute récente de ton oncle Claudianus, enlevé à nos yeux, qui ne verront plus désormais, je le crains, aucun homme pareil. Il était, en effet, plein de sagesse et de prudence, docte, élégant, ingénieux et le plus spirituel des hommes de son temps, de son pays, de sa nation; *il fut toujours philosophe, sans jamais offenser la religion;* et, quoiqu'il ne s'amusât point à faire croître ses cheveux ni sa barbe, quoiqu'il se moquât du manteau et du bâton des philosophes, quoiqu'il allât même quelquefois jusqu'à les détester,

il ne se séparait cependant de ses amis les platoniciens que par l'extérieur et par la foi. Bon Dieu! quelle fortune toutes les fois que nous nous rendions auprès de lui pour le consulter; comme tout à coup il se donnait tout entier à tous, sans hésitation et sans dédain, trouvant son plus grand plaisir à ouvrir les trésors de sa science, lorsqu'on venait à rencontrer les difficultés de quelque question insoluble! Alors, si nous étions assis en grand nombre auprès de lui, il nous imposait à tous le devoir d'écouter, n'accordant qu'à un seul, celui que peut-être nous eussions choisi nous-mêmes, le droit de parler; puis, il nous exposait les richesses de sa doctrine, lentement, successivement, dans un ordre parfait, sans le moindre artifice de geste ni de langage. Dès qu'il avait parlé, nous lui opposions nos objections en syllogismes; mais il réfutait toutes les propositions hasardées de chacun, et ainsi rien n'était admis sans avoir été mûrement examiné et démontré. Mais, ce qui excitait en nous le plus grand respect, c'est que toujours il supportait, sans la moindre humeur, la paresseuse obstination de quelques-uns : c'était, à ses yeux, un tort excusable, et nous admirions sa patience, sans savoir l'imiter. Qui aurait pu craindre de consulter, sur les questions difficiles, un homme qui ne se refusait à aucune discussion, ne repoussait aucune question, pas même de la part de gens idiots et ignorants?

« C'en est assez sur ses études et sur sa science; mais qui pourrait louer dignement et convenablement les autres vertus de cet homme qui, se souvenant toujours des faiblesses de l'humanité, assistait les clercs de son travail, le peuple de ses discours, les affligés de ses exhortations, les délaissés de ses consolations, les prisonniers de son argent, ceux qui avaient faim, en

leur donnant à manger, ceux qui étaient nus, en les couvrant de vêtements? Il serait, je pense, également superflu d'en dire davantage à ce sujet; car les vertus dont il avait orné et enrichi sa conscience, pauvre qu'il était des biens terrestres, il s'étudiait soigneusement à les cacher, dans l'espoir de la rétribution future. Tout plein d'affectueux égards pour son frère aîné, qui était évêque, il le chérissait comme un fils et le vénérait comme un père; celui-ci, à son tour, l'environnait de la plus haute considération, trouvant en lui un conseiller dans ses jugements, un collaborateur dans ses églises, un procurateur dans ses affaires, un métayer dans ses domaines, un collecteur pour ses tributs, un compagnon dans ses lectures, un interprète dans ses explications, un ami dans ses voyages. C'est ainsi que tous deux, par une admirable rivalité, se rendaient les devoirs d'une confiance, d'une fraternité réciproque. Mais pourquoi, loin de calmer notre douleur, ne fais-je que la nourrir davantage?

« Ainsi donc, et nous avions voulu le dire d'abord, nous avons, en l'honneur de cette *cendre ingrate,* comme parle Virgile, c'est-à-dire qui ne saurait nous rendre grâces, composé une triste et lamentable complainte, non sans beaucoup de peine, car n'ayant rien dicté depuis longtemps, nous y avons trouvé plus de difficultés; toutefois, notre esprit, naturellement paresseux, a été ranimé par une douleur qui avait besoin de se répandre en larmes. Voici donc ces vers :

« La gloire et la douleur de notre frère Mamert, l'u-
« nique pompe des évêques qui l'admiraient, sous ce
« gazon repose Claudianus. En ce maître brilla une triple
« science, celle de Rome, celle d'Athènes et celle du

« Christ ; et, dans la vigueur de son âge, simple moine, « il l'avait conquise tout entière et en secret. Orateur, « dialecticien, poëte ; savant docteur dans les livres sa- « crés, géomètre et musicien, il excellait à délier les « nœuds des questions les plus difficiles et à frapper du « glaive de la parole les sectes qui attaquaient la foi ca- « tholique. Habile à moduler les psaumes et à chanter, « en présence des autels et à la grande reconnaissance de « son frère, il enseigna à faire résonner les instruments « de musique ; il régla, pour des fêtes solennelles de « l'année, ce qui devait être lu en chaque circonstance. « Il fut prêtre du second ordre, et soulagea son frère du « fardeau de l'épiscopat ; car celui-ci en portait les insi- « gnes, et lui tout le travail. Toi donc, ami lecteur, qui « t'affliges, comme s'il ne restait plus rien d'un tel « homme, qui que tu sois, cesse d'arroser de larmes tes « joues et ce marbre ; la gloire et le génie ne sauraient « être ensevelis dans un tombeau. »

« Voilà les vers que j'ai gravés sur les restes de celui qui fut notre frère à tous ; car j'étais absent lors de ses funérailles, et je n'ai pas néanmoins, pour cela, perdu entièrement l'occasion si désirée de pleurer (1). »

Né à Lyon en 431, saint Sidoine Apollinaire mourut à Clermont, au milieu de son troupeau, le 21 août 482. Ses poëmes et ses lettres sont la plus fidèle image de son siècle. Dans ses idées, ses habitudes, ses goûts, son style, il reproduit toute la société au milieu de laquelle il a vécu, avec le mélange bizarre de la civilisation et de la barbarie, du paganisme et du christianisme. S'il fut un admirable évêque par ses vertus et son dévouement, il

(1) *Œuvres de Sidoine*, t. I, p. 327, 365.

resta païen par ses inspirations et ses formes littéraires. Ses ouvrages sont encore une des sources les plus précieuses à consulter pour étudier l'histoire et les mœurs de cette époque.

Le plus bel éloge de saint Sidoine est dans la lettre suivante, qui lui a été écrite par saint Loup de Troyes, le sauveur de sa ville épiscopale, le protecteur d'Attila dans sa retraite vers le Danube, après la bataille de Châlons :

« Je rends grâces, très-cher frère, au Seigneur notre Dieu Jésus-Christ, par l'Esprit saint, qui, dans cet ébranlement général et cette affliction de l'Église, son épouse bien-aimée, vient de t'appeler au rang d'évêque, pour la soutenir et la consoler, afin que tu sois un flambeau en Israël, et qu'après avoir parcouru si glorieusement les hautes dignités de la milice du siècle, tu remplisses avec ardeur, appuyé sur le Christ, tes pénibles fonctions et les humbles ministères de la milice céleste, sans porter les yeux en arrière, comme un laboureur paresseux, à présent que tu as mis la main à la charrue.

« Des affinités glorieuses t'ont fait toucher de bien près à l'éclat impérial ; tu as revêtu avec honneur, et au milieu des applaudissements redoublés, la trabée sénatoriale ; tu as passé par les plus hautes préfectures et par tout ce que peut imaginer de plus heureux, dans le siècle, la longue chaîne de nos désirs inquiets. La face des choses vient de changer, et tu as reçu dans la maison du Seigneur une dignité qui ne veut ni le faste, ni la splendeur du monde, mais qui exige un grand abaissement d'esprit, une profonde humilité de cœur. Tu t'efforçais autrefois d'ajouter à l'éclat de ta naissance par des honneurs plus éclatants encore ; tu croyais que ce n'était point assez d'égaler le reste des hommes, qu'il

faut encore surpasser ses égaux ; te voilà dans un état où, quoique supérieur à tous, tu ne dois pas croire que tu le sois à personne. En te plaçant au-dessous du plus petit de tes subordonnés, tu seras d'autant plus honorable que l'humilité du Christ te ceindra davantage, que tu baiseras les pieds de ces mêmes hommes, sur la tête desquels tu dédaignais autrefois de poser les tiens. Ton grand œuvre, à présent, c'est de te faire le serviteur de tous, toi qui paraissais le maître de tous ; de te courber devant les autres, toi qui foulais aux pieds le reste des hommes ; non, certes, que tu fusses orgueilleux, mais parce que la majesté, pour ne pas dire la vanité de tes honneurs passés, te forçait de devancer les autres, comme ton rang doit aujourd'hui te faire reculer devant tes semblables.

« Fais donc en sorte de transporter maintenant aux actions divines cet esprit qui a si fort brillé dans les choses humaines. Que tes peuples recueillent de ta bouche les épines de la tête du Crucifié, comme ils recueillaient de tes paroles les roses d'une éloquence mondaine ; qu'ils reçoivent de la voix d'un évêque les discours de la discipline céleste, comme ils recevaient de la voix du maître les règles de la discipline civile. Moi qui t'ai si fort aimé quand tu suivais l'aridité du siècle, quelle penses-tu que doive être la mesure de mon amour, maintenant que tu suis la fertilité du ciel ? *Je suis proche de ma fin* (1). Mais je croirai ne pas mourir, puisque, même après le trépas, je vivrai en toi et te laisserai dans l'Église. Je me réjouis d'être dépouillé, depuis que tu t'es revêtu de l'Église et que l'Église s'est revêtue de toi. Courage, mon vieil ami, mon jeune frère ! Ce dernier titre

(1) II. Tim., IV, 6.

efface les premiers, et il n'est rien de notre antique union que je n'oublie volontiers, puisque les nouveaux liens de ta charge rendent notre amour et plus solide et plus fort.

« Oh ! si Dieu voulait que je pusse t'embrasser ! Mais je fais en esprit ce que je ne puis faire autrement, et, en présence du Christ, j'honore et j'embrasse, non plus un préfet de la république, mais un évêque de l'Église, lequel est mon fils par son âge, mon frère par sa dignité, mon père par son mérite. Prie pour moi, afin qu'étant consommé dans le Seigneur, j'achève l'œuvre qu'il m'a imposée et que je remplisse enfin en lui le reste de ma vie ; moi qui, ô malheur, en ai employé la plus grande partie à des objets profanes et étrangers ; mais il y a miséricorde chez le Seigneur. Souviens-toi de moi (1). »

A cet admirable langage vous reconnaissez l'évêque dont l'intelligence, comme le cœur, avait entièrement rompu avec la tradition païenne.

L'ami, le conseiller et le secrétaire de saint Léon-le-Grand, saint Prosper d'Aquitaine, est auteur d'un poëme qui a été imité par Louis Racine. Sa jeunesse fut orageuse, mais les bouleversements du monde, à la suite des invasions des Barbares, lui firent sentir et redouter la justice de Dieu. Il se convertit, expia ses fautes par ses larmes et ses austérités, et consacra le reste de sa vie à défendre la foi et l'Église. Presque tous ses ouvrages ont été composés pour combattre l'hérésie semi-pélagienne ; le plus célèbre est le poëme *des Ingrats,* nom qu'il donne aux Pélagiens et aux semi-Pélagiens, regardés comme ingrats envers la grâce de Jésus-Christ. La

(1) *OEuvres de Sidoine,* trad. par Grégoire et Collombet, 3 vol., Lyon.

critique moderne a sanctionné l'admiration des contemporains de saint Prosper pour ce poëme. « On s'étonne, dit Baillet, que saint Prosper ait pu accorder la beauté de la versification avec les épines de la matière, et que l'exactitude pour les dogmes de la foi soit si régulièrement observée, malgré la contrainte des vers et la liberté de l'esprit poétique. Les vérités y sont présentées avec les ornements naturels de la poésie, c'est-à-dire avec une hardiesse également agréable et ingénieuse. »

Son imitateur, Louis Racine, a écrit ces vers dans son poëme *de la Grâce :*

Disciple d'Augustin, et marchant sur sa trace,
Prosper s'unit à lui pour défendre la grâce,
Il poursuivit l'erreur dans ses derniers détours,
Et contre elle des vers emprunta le secours.

« Le poëme *des Ingrats*, dit M. Guizot, est l'un des plus heureux essais de poésie philosophique qui aient été tentés dans le sein du christianisme (1). »

Nous possédons de saint Prosper un *livre sur la Grâce et le libre arbitre*, des lettres, des épigrammes, un commentaire sur les psaumes, des sentences, tous écrits destinés à défendre la doctrine de saint Augustin; une *Chronique*, citée souvent dans notre histoire, commençant avec l'origine du monde et finissant à l'année 455, après le pillage de Rome par Genséric. Saint Prosper survécut peu de temps à saint Léon; sa mort, dont la date n'est pas fixée avec certitude, est portée vers l'année 463. Il était laïque.

(1) *Cours d'hist. moderne*, t. I, p. 165.

Parmi les poëtes chrétiens du même siècle, on distingue encore Prosper Tyro, Synésius, Sédulius, Marius Victor. Prosper Tyro composa, en 407, un poëme en vers élégiaques, précédé d'une préface dans le mètre anacréontique, et adressée à *sa femme*. Il l'engage à mener une vie célibataire. Les pensées du poëte ne manquent, ni d'élévation, ni de piété, et sont exprimées dans un langage gracieux et brillant. Synésius fut disciple de la fameuse Hypathia d'Alexandrie ; il quitta la philosophie platonicienne pour le christianisme ; mais ses ouvrages conservèrent toujours l'influence de ses premières idées. En 410, on le choisit pour évêque de Ptolémaïs, où il fit briller sa charité pour les pauvres, son zèle pour la foi, son dévouement pour le peuple. Ses principaux ouvrages sont un discours à l'empereur Arcadius *sur les Devoirs de la Royauté ; Dion, ou de l'Institution de soi-même; l'Égyptien, ou de la Providence ;* un traité *des Songes ; des Hymnes religieuses*. Il mourut vers l'an 431. Le style de Synésius est remarquable par l'élégance, la noblesse, le mouvement ; ses hymnes composées dans le rhythme le plus harmonieux, abondent en pensées pieuses et délicates, en émotions tendres et gracieuses ; elles célèbrent les mystères de notre foi, la grandeur et la puissance de Dieu, sa triple unité, les bienfaits de la Rédemption, les beautés de la création. Il règne une certaine monotonie dans le retour des mêmes idées et des mêmes images, mais cette monotonie possède tout le charme d'un beau lac ou d'une belle campagne enveloppés des teintes vagues de la vapeur du matin ou des derniers reflets du soleil couchant (1). Inférieur, comme poëte, à l'évêque de

(1) Éd. de ses œuvres, 1633, in-folio, par le P. Petau. — Trad. de ses *Hymnes*, par Grégoire et Collombet, in-8°.

Ptolémaïs, Sédulius mérite cependant de n'être pas oublié, à cause de son poëme sur *la Pâque*, écrit en vers hexamètres avec mesure, facilité, pureté, mais sans grande originalité. Il nous reste de Marius Victor, professeur de rhétorique à Marseille, mort vers 445, deux poëmes, l'un sur *la Genèse*, l'autre est une satire des mœurs de son siècle. On lit, dans cette dernière composition, des tableaux écrits avec une vérité énergique. Je pourrais ajouter encore d'autres noms à cette série de poëtes de second et troisième ordre, contemporains de saint Léon-le-Grand : tous les siècles de décadence sont très-féconds en poëtes médiocres. Si la poésie chrétienne n'atteint pas les hauteurs de l'épopée, du drame, de l'ode, du moins elle ne tombe pas dans les futilités et les dégradations de la pensée, caractère des productions de la poésie païenne à la même époque (1).

En racontant la vie de Mélanie l'ancienne, j'ai parlé de l'homme qui l'accompagna dans ses voyages, qui fut son directeur et son ami, Rufin. Cet écrivain a rempli le commencement du cinquième siècle du bruit de ses querelles avec saint Jérôme. L'attachement de Rufin au parti d'Origène lui valut les reproches publics dont l'accabla l'illustre docteur. Il mourut en 410. Rufin fut un des auteurs ecclésiastiques les plus savants de son siècle, mais son style est très-négligé et son exactitude historique souvent peu sûre. Ses principaux ouvrages sont : la traduction de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, qu'il a continuée jusqu'à la mort de Théodose-le-Grand ; un recueil de *Vies des Pères ;* une *Explication du Symbole*,

(1) Le cadre dans lequel je suis forcé de me renfermer ne me permet pas de parler de Prudence et de saint Paulin qui, comme poëtes chrétiens, appartiennent à la fin du quatrième siècle. — Pour la même raison, je ne m'arrête pas aux ouvrages de saint Avite, évêque de Vienne, qui appartient au sixième siècle.

celle de ses productions qui lui a fait le plus d'honneur et qui a été le plus utile à l'Église (1).

Un contemporain de Rufin, Sulpice Sévère, a composé des ouvrages historiques, sinon plus exacts que les précédents, au moins plus distingués par la pureté, l'élégance et la clarté du style. Lui aussi, il était noble, riche, honoré; il vendit ses biens, se fit pauvre et se voua à la vie cénobitique. Son maître fut saint Martin de Tours, dont il a écrit la biographie très-détaillée avec beaucoup d'art et de charme, mais avec une crédulité trop naïve dans sa sincérité; son abrégé d'histoire sacrée et ecclésiastique, depuis le commencement du monde jusqu'à l'année 400, lui a valu le nom de *Salluste chrétien,* à cause de la concision, de la pureté et de l'élégance du style. Nous possédons encore de cet écrivain *trois dialogues,* et plusieurs lettres particulièrement consacrées à faire connaître la vie de saint Martin (2).

Dans le récit des persécutions exercées en Afrique contre les catholiques par les Vandales, j'ai cité l'*Histoire de la Persécution vandalique,* par Victor, évêque de Vite, dans la Byzacène africaine. Il raconte ce qu'il a vu et souffert lui-même, ce qui donne un grand intérêt à ce livre et nous explique la vivacité, la chaleur énergique avec laquelle il est écrit.

Les cruautés exécutées par les Vandales pendant leur première invasion en Afrique, nous ont été racontées par le biographe et l'ami le plus fidèle de saint Augustin, Possidius. Cet écrivain était évêque de Calame, ville

(1) Éd. de ses œuvres, in-folio, 1580, par Laurent de la Barre. — Consulter, sur Rufin, dom Ceillier, le cardinal Noris, Fontanini, Cave, dom Gervaise.

(2) Éd. de ses œuvres, Vérone, 1741, 2 vol. in-folio, et 1754, 2 vol. in-4°, par le P. Jérôme de Prato.

peu éloignée d'Hippone ; il passa plus de quarante ans dans l'intimité de saint Augustin et reçut son dernier soupir. On peut juger de l'intérêt de la biographie écrite par Possidius avec un style assez négligé, mais avec exactitude et vérité. Il mourut en 439.

Un style clair et facile est le seul éloge que mérite l'*Histoire* en sept livres composée par le prêtre Orose; elle commence à l'origine du monde et se termine en 316. La crédulité et l'inexactitude sont les principaux défauts de cet ouvrage. Orose fut avec lié saint Augustin, et mourut vers l'année 420.

On n'a pas oublié que l'hérésie des priscillianistes rencontra, en Espagne, un adversaire vigoureux dans la personne de l'évêque Idace, qui reçut, à ce sujet, une mission de saint Léon. Idace consacra les dernières années de sa vieillesse à rédiger une *Chronique* qui commence en 381 et se termine à l'année 467. Le style de cette chronique est très-incorrect, mais on la lit avec fruit pour les renseignements qu'elle présente sur les invasions des Suèves et des Goths en Espagne et dans la Gaule, sur l'histoire civile et ecclésiastiqne de l'époque.

Un ouvrage fort utile pour étudier la vie des personnages célèbres du cinquième siècle est le livre des *Hommes illustres*, par Gennade, prêtre de Marseille. L'auteur s'est donné la tâche de continuer l'histoire littéraire des chrétiens par saint Jérôme. Le livre de Gennade se termine avec les dernières années du cinquième siècle, et on remarque dans les jugements du biographe un goût, une sagesse et une sûreté de critique bien supérieurs à son époque.

Un artiste célèbre de nos jours a peint Homère entouré de tous les grands génies qui, dans les lettres, les arts et les sciences, se sont inspirés de la pensée civilisatrice personnifiée dans l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* (1). De même, notre imagination peut se représenter saint Léon au milieu du cortége magnifique des évêques, moines, missionnaires, martyrs, docteurs, philosophes, historiens, poëtes, qui ont tous comparu dans cette histoire, et que le grand Pape domine comme le dépositaire souverain et la source féconde de la pensée commune qui a inspiré tous ces saints personnages.

Cette pensée est celle de la foi catholique qui, seule, a été assez puissante pour neutraliser tous les éléments d'anarchie et de dissolution, pour lutter contre l'immoralité, l'idolâtrie et l'hérésie, contre un enseignement public et une littérature qui avilissaient les âmes et les intelligences, seule assez puissante enfin pour créer et conserver, au milieu de cette société corrompue et ravagée, une société nouvelle où sont respectés la vérité et la justice, l'honneur, la dignité et la liberté de l'homme. Cette jeune société, nous l'avons vue dans tous les personnages qui ont concouru avec saint Léon, pendant toute la première moitié du cinquième siècle, à la propagation et à la défense du christianisme. D'où venaient-ils? qui les avait élevés? quel système d'éducation avait réussi à former ces natures énergiques, dévouées, intrépides contre les Barbares, contre les hérétiques, contre les oppresseurs de tout rang et de tout pays, contre les passions de la chair, contre toutes les forces conjurées des climats, du ciel, de la mer, des déserts! Rapprochez ces hommes de ces individualités

(1) Le plafond d'Homère, par M. Ingres, au Louvre.

efféminées, égoïstes, lâches, puériles, telles que l'éducation non chrétienne les avait faites, telles qu'elles nous sont apparues dans toute cette histoire, et imaginez, si vous le pouvez, à quel degré d'ignominie et de décrépitude l'humanité serait descendue si le christianisme n'avait pas possédé toute la liberté de son action! C'est cette liberté qui, en multipliant les monastères, a créé autant d'écoles où ont été élevées les générations de Saints qui, dans tous les ordres de l'Église, ont fait la gloire et le salut du monde pendant les premiers siècles. On a vu que, sous le Pontificat de saint Léon, toutes ces générations ou sortaient des monastères ou y passaient leur vie. Quand une famille vouait un de ses enfants à l'état ecclésiastique, elle confiait son éducation, dès la première jeunesse, à des moines. Sous leur direction, dans une retraite austère, il apprenait l'art de rester maître de sa volonté, de dompter ses passions, de soumettre les mouvements de la chair à la règle du devoir; il accoutumait son corps à supporter les plus dures privations, à se rendre indépendant de la faim, de la soif, du climat, afin de conserver toujours son âme et ses forces libres pour le service de ses frères. C'est ainsi que furent formées ces générations, dont les travaux et les mortifications héroïques étonnent la mollesse de nos mœurs. Quant à l'instruction donnée par les monastères, la comparaison entre la littérature païenne et la littérature chrétienne, telles que je viens d'en présenter le tableau, suffit pour décider de quel côté se trouvait la supériorité des intelligences et des œuvres.

Les relations politiques et civiles, tout l'ensemble de la situation sociale subirent nécessairement, dans le cinquième siècle, l'influence de la double tendance in-

tellectuelle et morale. L'abaissement des caractères, produit par un système d'éducation publique dépourvu de toute vérité, de toute grandeur et de toute puissance dans les idées et les convictions, précipita la ruine des institutions politiques qui garantissaient la dignité et la liberté des citoyens, rendit le pouvoir politique de plus en plus absolu et oppresseur, les peuples de plus en plus incapables et de se faire respecter de leurs maîtres et de défendre l'indépendance nationale contre l'étranger. L'adulation, le servilisme le plus abject envers l'autorité croissait en raison même des calamités dont elle accablait ses sujets et de son impuissance à les protéger contre l'ennemi. L'empereur était regardé comme un être d'une nature supérieure aux autres hommes, auquel, après Dieu, on devait un culte d'adoration. Les épithètes de *divinus, sacratus, cœlestis,* étaient prodiguées à sa personne. Les statues qu'on lui élevait étaient portées en procession avec une pompe toute religieuse et recevaient les hommages donnés à la divinité. Cette dégradante flatterie se livra même à de tels excès que certains empereurs en rougirent, et se déterminèrent à rendre des édits destinés à réprimer l'extravagance de ces honneurs, et à en retrancher tout ce qui rappelait le paganisme. On a vu que ces divinités impériales n'avaient ni le courage ni le pouvoir suffisants pour défendre l'Empire et protéger son indépendance contre les Barbares. Le peuple, pour comble de malheur, supportait encore la peine de cette lâcheté et de cette impuissance de ses souverains; car, non-seulement il était exposé au pillage, à la captivité, à la mort, compagnes inévitables de l'invasion des Barbares, mais les empereurs, pour lever et payer des armées toujours vaincues, accablaient ce pauvre peuple d'impôts, sous

le poids desquels les familles les plus riches succombaient. De là, ces émigrations nombreuses, qui étaient une nouvelle cause de ruine pour les provinces. J'ai fait entendre les voix éloquentes qui nous ont décrit cette horrible misère de l'Empire romain ; elle était universelle : de vastes étendues de pays restaient en friche et désertes, soit parce que les habitants avaient été emmenés en captivité par les Barbares, soit parce que les propriétaires eux-mêmes avaient renoncé à les cultiver, ne pouvant plus payer les impositions. A tous ces maux, ajoutez l'arbitraire, l'injustice et la cruauté dans l'administration, la vanité des souverains, leur dépendance des favoris, les intrigues des courtisans, et vous comprendrez l'immense dégoût qui enleva à tous ces peuples et la volonté et la force de défendre leur fortune, leur vie, leur patrie contre les Barbares. Voilà ce qui explique pourquoi l'Empire romain n'avait plus de romains pour combattre et se vit condamner à solder d'autres Barbares pour commander et recruter ses armées (1). Au milieu de cette situation, la cour ne diminuait rien de sa magnificence et de ses prodigalités, et les empereurs continuaient à se montrer en public avec une pompe et un éclat dignes de l'empire le plus florissant et le plus glorieux. Un diadème d'or, splendidement orné de pierres précieuses, brillait sur leur tête ; eux seuls avaient le droit de porter la pourpre et des manteaux de soie sur lesquels étaient brodées en or des figures de dragons ; leur trône était en or

(1) Voyez Claudien, tableau de la misère dans les provinces Asiatiques, *Eutrop.*, II, v. 244 sq.; Salvien, plusieurs passages sur l'Espagne, les Gaules et l'Italie : *de Gubernat. Dei* ; Victor de Vite, sur l'Afrique ; ajoutez les récits de ce Grec, qui trouva un asile et l'aisance chez les Huns, mais la misère, l'oppression et l'injustice dans l'Empire grec ; *Priscus, de legat.*

massif; ils se montraient toujours au peuple entourés de la foule de leurs courtisans, de leurs gardes et de leurs domestiques; toutes les armes de ces gardes et les brides de leurs chevaux reluisaient de l'éclat de l'or; deux mulets, d'une blancheur éblouissante, traînaient le char impérial, en or massif, orné de rideaux de pourpre, garni de coussins blancs, couvert de pierres précieuses, et dont les panneaux dorés étincelaient aux rayons du soleil d'Orient.

Comprenez-vous pourquoi les monastères et les déserts étaient peuplés de la foule des âmes honnêtes, pures et libres qui fuyaient le spectacle de ces avilissements, de ces intrigues, de ces passions honteuses, de ces ruines morales et sociales, et qui, dans le repos de la solitude, s'écriaient comme Synésius :

« Heureux qui, fuyant les cris affamés de la matière et s'échappant d'ici-bas, monte vers Dieu d'une course rapide ! Heureux qui, libre des travaux et des peines de la terre, s'élançant sur les routes de l'âme, a vu les profondeurs divines ! »

La vie monastique, au milieu de ces révolutions et de ces invasions qui renversaient les existences les plus florissantes, devenait aussi le seul asile réservé à celui qui avait tout perdu dans le monde. Citons encore un exemple.

Paulin (qu'il ne faut pas confondre avec saint Paulin de Nole) était né à Pella, en Macédoine, au sein d'une famille riche et considérée : son père était préfet. Il raconte ses premières années, les événements de son existence, son arrivée dans les Gaules, l'histoire de ses sentiments intimes, les motifs qui lui ont inspiré la résolution de se consacrer à la vie contemplative, dans un

poëme intitulé : *Carmen Eucharisticum*. Cet ouvrage est parvenu jusqu'à nous, mais dans un texte fort altéré (1). Il est d'un grand intérêt pour la connaissance des mœurs du temps. Nous y apprenons comment il reçut dans sa jeunesse l'instruction élémentaire, comment il s'abandonna à tous les plaisirs et à toutes les voluptés avec l'ardeur naturelle à son âge, comment ses parents l'engagèrent à se marier, dans sa vingtième année, et cherchèrent surtout pour lui une femme d'une ancienne famille. Possesseur de grandes richesses, il continua à mener une vie agréable et voluptueuse, se rassasiant de plaisirs, construisant des palais dans une partie de sa province, pendant que l'autre partie était en proie aux affreux ravages des Barbares ; sa maison est montée avec le luxe le plus brillant, et composée de nombreux domestiques ; il s'occupe principalement de diriger ses propriétés, et se plonge dans toutes sortes de jouissances. Tout à coup, à l'âge de trente ans, le malheur tombe, comme la foudre, sur sa tête. Il perd d'abord son père ; puis les Barbares inondent la contrée de la Gaule qu'il habite ; ses biens, ses richesses courent les plus grands dangers. Pour les sauver, il s'attache au fantôme d'empereur nommé Attale, parce qu'il espère trouver dans ce souverain un appui, et il obtient la place de *comes largitionum*. Mais son nouveau maître lui-même, sans aucun pouvoir, n'est pas en état de le protéger ; les Goths dévastent et pillent ses propriétés, et il se voit enfin obligé de quitter Bordeaux. Pauvre et

(1) Le titre complet de ce poëme est : *Carmen Eucharisticum Deo, sub Ephemeridis meæ textu* ; la meilleure édition est celle-ci : Paullini Petrocorii de vita S. Martini lib. sex — Tertulliani Carmen de Jona — Paullini Carmen Eucharisticum — illust. Casp. Barthius ed. Daumius Lips. 1681. — On peut encore consulter sur Paulin, l'*Hist. littér. de la France*, t. II, p. 343.

sans asile, il erre de ville en ville, trouve momentanément un asile à Bazas, d'où il est encore forcé de fuir devant les Barbares. Cependant, sa mère possède plusieurs belles terres en Grèce ; il veut s'y rendre, mais il y renonce, à la prière de sa femme, qui ne pouvait vaincre la frayeur que lui inspirait la mer. Le voilà donc dans la misère, vaguant, comme un mendiant, de pays en pays. Ses plus proches parents meurent, tous ses enfants l'abandonnent, à l'exception d'un seul, qui est ecclésiastique, mais qui ne tarde pas à lui être enlevé par la mort, et avec lui il perd sa dernière consolation et son dernier appui. Réduit à ces tristes extrémités, il traîne à Marseille une vie de dénuement, accablé d'infirmités et courbé sous le poids d'une vieillesse prématurée. En cet état il est secouru par la générosité d'un Barbare, d'un Goth, qui, au lieu de lui enlever une de ses terres, comme avaient fait les autres, la lui paya. Mais, dégoûté du monde par tant de vicissitudes, il s'en éloigne, s'occupe avec zèle de l'étude des dogmes et des institutions de l'Église, et finit par se consacrer entièrement à la vie contemplative. Telle fut l'existence d'un homme distingué dans le cinquième siècle, du fils d'un préfet, du petit-fils d'un consul romain. Un grand nombre de ses contemporains subirent le même sort et allèrent chercher le même abri et le même repos dans la solitude des monastères.

Voulez-vous apprécier les sentiments de charité inspirés, dans ce siècle, par le christianisme, envers ceux qui tombaient dans le malheur, lisez ce que Sidoine Apollinaire raconte de son ami Maxime, qui s'était aussi consacré à la vie religieuse. Un certain Turpion, précédemment tribun, avait emprunté à Maxime une somme d'argent, sans lui donner d'hypothèque ou de

gage quelconque; l'obligation portait seulement que Turpion devait payer comme intérêt la *centesima*, taux ordinaire, et qui équivalait à 12 °/₀ (1). Or, dix années s'étaient écoulées sans que ces intérêts eussent été payés, de sorte que le capital s'élevait à plus du double de la somme primitivement prêtée. Turpion tomba malade et fut réduit à la dernière extrémité; les gens d'affaires de Maxime pressèrent vivement le remboursement de cette dette, afin que tout ne fût pas perdu par la mort du débiteur. Sidoine, qui connaissait depuis longtemps Maxime, à qui il était attaché par les liens d'une hospitalité donnée et reçue, se rendit à Toulouse, ville dans les environs de laquelle Maxime, qui avait autrefois occupé une place élevée à la cour, s'était retiré. Il se chargea donc volontiers, à la prière de Turpion, de solliciter du créancier un délai justifié par la position du débiteur. Voici le récit de Sidoine, dans la 24ᵉ lettre du livre 4ᵉ. On y verra aussi une peinture curieuse des changements qui s'opéraient dans la vie et dans toutes les habitudes des riches personnages qui se convertissaient à la religion chrétienne :

« Je m'écartai donc de mon chemin pour me rendre « chez mon ami (Maxime), quoique sa maison de cam« pagne fût à plusieurs milles de la grande route. Quand « j'y arrivai, il vint lui-même au-devant de moi; je l'a« vais vu jadis tenant le corps droit, ayant la démarche « prompte, la voix claire, le regard ouvert; mais com« bien il me parut changé! Tout en lui avait pris un air « religieux : son maintien, sa démarche, sa timidité, sa « pâleur, ses discours; il portait les cheveux courts et la « barbe longue. On ne trouvait chez lui pour siéger que

(1) Sirmond, *Comm. sur Sid. Apoll.*, Ep. IV, 24, not. 3.

« des escabelles de bois à trois pieds ; au lieu des ma-
« gnifiques rideaux qui ornaient naguère les fenêtres, on
« ne voit plus que des lambeaux d'une étoffe grossière,
« semblable à celle dont on se sert pour faire des cilices ;
« il n'y a plus de lit de plume ; la table est dépouillée
« de ses anciens ornements, et l'on y sert plus de légu-
« mes que de viandes. Si l'on voit quelques mets plus
« recherchés que les autres, c'est pour les offrir aux con-
« vives ; quant à lui, il n'y touche pas. Après avoir quitté
« la table, je demandai aux assistants quel genre de vie
« il avait choisi : celle de moine, de prêtre ou de péni-
« tent. On me répondit qu'il exerçait certaines fonctions
« ecclésiastiques auxquelles ses concitoyens l'avaient élu
« depuis peu, et qu'ils l'avaient forcé, malgré lui, d'ac-
« cepter. Le lendemain matin, pendant que ses com-
« mensaux étaient à la chasse, je lui fis demander un
« entretien particulier. Il me l'accorda. Je l'embrassai,
« sans qu'il se doutât de ce qui m'amenait auprès de
« lui, et je commençai par le féliciter de la haute di-
« gnité ecclésiastique à laquelle il avait été élevé ; puis
« je lui exposai ma prière. Je lui fis part de la demande
« de Turpion, lui présentai sa pénible situation, lui pei-
« gnis la misère à laquelle il était réduit, et qui parais-
« sait d'autant plus cruelle à ses amis désolés que le
« malheureux allait quitter la vie sans avoir payé ses
« dettes. J'espérais, ajoutai-je, que Maxime songerait à
« sa nouvelle profession et à ses anciennes liaisons d'a-
« mitié avec Turpion pour mettre fin aux barbares persé-
« cutions de ses hommes d'affaires, en accordant le délai
« qu'on lui demandait. Si le malade mourait, il fallait
« que ses héritiers obtinssent le répit d'une année pour le
« deuil, et si, au contraire, Turpion avait le bonheur de
« se rétablir, il fallait lui laisser le temps de reprendre

« des forces, sans troubler son repos. Je n'avais pas en-
« core achevé de parler que je vis Maxime fondre en
« larmes, non pas de regret pour le retard de son rem-
« boursement, mais de pitié pour le danger que courait
« son débiteur. Après s'être remis, il me dit : Loin de
« moi l'idée d'exiger, ecclésiastique, d'un malade, ce
« que, soldat, je n'aurais pas voulu demander à un
« homme en bonne santé. Ses enfants mêmes me sont
« si chers que s'il arrive malheur à mon ami, je ne leur
« demanderai que ce qui est réclamé par la plus stricte
« justice. Écrivez donc à ces affligés, et pour donner
« plus de poids à votre lettre, j'y joindrai quelques
« mots de moi, pour leur dire que, quelle que soit
« l'issue de la maladie, et je désire qu'elle soit heu-
« reuse pour mon frère, je leur accorde un délai d'un
« an, et en outre j'abandonne tous les arrérages des in-
« térêts, et je me contenterai du remboursement du ca-
« pital prêté. »

Tels étaient les sentiments chrétiens qui établissaient, à cette époque, dans les relations de la vie, plus de douceur et de bienveillance réciproque. La multitude des faits exposés dans cette histoire ont démontré avec quel dévouement, quel courage et quelle persévérance tous les ordres de l'Église luttaient pour guérir les plaies profondes produites par la misère, par l'oppression des gouvernements, par les Barbares. C'est aux pauvres que les hommes opulents qui embrassaient la vie religieuse distribuaient leurs richesses; elles servaient encore à fonder ces établissements de charité ouverts, dans tout l'Empire romain, aux voyageurs, aux malades, à tous les infirmes. Malgré le pouvoir absolu et despotique exercé par le souverain, l'Église était parvenue à rendre

la législation plus douce. L'Église seule représentait le peuple dans la direction des affaires publiques et soutenait ses intérêts contre l'arbitraire des agents du gouvernement impérial. Le droit d'asile qu'elle exerçait protégeait non-seulement les criminels, mais surtout les personnes poursuivies pour leurs opinions politiques, et mettait par conséquent, à la cruauté des chefs et des partis, des obstacles qu'ils n'osaient franchir. Pendant que les autorités temporelles et les employés inférieurs devenaient trop souvent les instruments aveugles de la violence des souverains, les clercs et les moines avaient seuls le courage de résister et de se poser en défenseurs du peuple. Celui-ci voyait dans les évêques les meilleurs et les plus puissants gardiens de ses droits et respectait dans leur personne, au milieu de tant de souffrances et de calamités, des pères et des sauveurs : c'est là ce qui explique ces actes nombreux de citoyens d'une ville choisissant pour évêque l'homme le plus honnête et le plus considéré parmi eux, alors même qu'il n'était pas ecclésiastique, et le poursuivant de leurs instances jusqu'à ce qu'il eût consenti à se laisser sacrer : c'est ce qui arriva à Synésius, à Maximus, à Pinien, gendre de Mélanie l'ancienne, comme je l'ai raconté, et à tant d'autres. Je viens de nommer l'évêque philosophe et poëte, Synésius; lui aussi nous apprend quelle était la puissance des évêques, quand il s'agissait de prévenir les injustices, de résister aux oppresseurs du peuple. Cyrène et la Pentapole formaient une province séparée, ayant chacune un gouvernement particulier, qui jouissait d'un pouvoir absolu, à cause de son éloignement de la capitale. Andronic s'était fait donner à Constantinople le gouvernement de cette province, et il la trouva désolée par des maux de toute espèce. Les tremblements de

terre, la peste, les incendies s'étaient joints aux troubles intérieurs et à la guerre étrangère pour réduire les malheureux habitants à la plus profonde misère. Andronic, au lieu de remédier à cette situation, la rendit encore plus déplorable. Quelques agitations politiques ayant eu lieu dans la province, il reçut de Constantinople l'ordre de punir les coupables, de faire une enquête sévère sur les dispositions des citoyens et d'empêcher à l'avenir de nouvelles conspirations. Il exécuta cette commission avec la cruauté la plus révoltante, se montrant surtout inépuisable dans l'invention de nouvelles peines et infatigable dans l'application des plus atroces tortures. Il faisait écraser les pouces, contourner les pieds, presser les membres les uns contre les autres, écraser les nez, couper et déchiqueter les oreilles et les lèvres avec des ciseaux et des pinces. Les habitants souffraient en silence; mais le désespoir les poussait au suicide. Les membres de l'Église furent seuls à s'opposer à cette conduite, d'abord par des prières et des représentations; mais elles furent méprisées. Un des citoyens les plus riches et les plus considérés de la province ayant refusé au tyran Andronic la main de sa fille, fut arrêté et torturé, sous le prétexte d'avoir commis un délit politique. L'évêque Synésius apprend ce nouvel acte de cruauté, accourt immédiatement à l'endroit où le malheureux était supplicié et lui applique le droit de protection de l'Église. Andronic déclare qu'il parviendra à s'emparer du protégé de Synésius; mais l'évêque convoque le concile de la province, et il excommunie Andronic et ses complices. Cette mesure fait trembler enfin le tyran, qui proteste de son repentir, promet de se corriger et demande seulement que l'on suspende la publication de la sentence; mais le gouverneur n'ayant point

tenu sa promesse, l'excommunication est lancée, et Andronic se vit forcé de traiter les sujets de l'empereur avec plus de justice et d'humanité.

Ce même évêque est un nouvel exemple, parmi tous ceux que j'ai déjà cités, du rôle magnanime rempli par l'Église pour protéger les populations contre les Barbares. A peine la province de Cyrène commençait-elle à jouir de quelque repos après les cruautés d'Andronic, qu'elle fut envahie par des peuplades Barbares qui détruisirent les cités, les églises chrétiennes, les temples païens, chargeant de chaînes ceux qu'ils ne massacraient pas. Synésius, seul, s'occupe avec la plus infatigable activité de défendre sa ville épiscopale; il relève le courage des habitants, prépare tous les moyens de résistance et de salut, offre à Dieu sa vie pour obtenir la délivrance de son peuple. Laissons l'éloquent évêque nous exposer lui-même ses douleurs, ses regrets, ses angoisses, ses travaux et son dévouement, dans des lignes déchirantes écrites au bruit des coups des Barbares, ébranlant les remparts de sa ville épiscopale :

« O Cyrène, dont les registres publics font remonter « la naissance jusqu'à la race des Héraclides! Tom- « beaux antiques des Doriens, où je n'aurai pas de place! « malheureuse Ptolémaïs, dont j'aurai été le dernier « évêque! Je ne puis en dire davantage, les sanglots « étouffent ma voix! Je suis tout entier à la crainte « d'être forcé peut-être à quitter le sanctuaire. Il faut « nous embarquer et fuir; mais quand on m'appellera « pour le départ, je supplierai qu'on attende; j'irai « d'abord au temple de Dieu, je ferai le tour de l'autel, « je baignerai le pavé de mes larmes, je ne m'éloignerai « pas avant d'avoir baisé le seuil et la table sainte. Oh!

« que de fois je saisirai les barreaux du sanctuaire!
« Mais la nécessité est toute-puissante, elle est impi-
« toyable! Combien de temps encore me tiendrai-je
« debout sur les remparts et défendrai-je les passages
« de nos tours? Je suis vaincu par les veilles, par la fa-
« tigue de placer des sentinelles nocturnes, pour garder
« à mon tour ceux qui me gardent moi-même. Moi qui
« souvent passais les nuits sans sommeil pour épier le
« cours des astres, je suis accablé de ces veilles pour nous
« défendre des incursions ennemies. Nous dormons à
« peine quelques moments mesurés par la clepsydre;
« ma part de repos m'est enlevée par le cri d'alerte; et si
« je ferme les yeux, que de rêves affreux où me jettent
« les pensées du jour! Nous sommes en fuite, nous
« sommes pris, chargés de chaînes, vendus en escla-
« vage!...

« Cependant je resterai à mon poste dans l'Église; je
« placerai devant moi les vases sacrés, j'embrasserai les
« colonnes du sanctuaire qui soutiennent la table sainte;
« j'y resterai vivant, j'y tomberai mort. Je suis ministre
« de Dieu, et peut-être faut-il que je lui fasse l'obla-
« tion de ma vie! Dieu jettera quelques regards sur
« l'autel arrosé par le sang du pontife (1). »

Ptolémaïs fut sauvée.

Comment la reconnaissance n'aurait-elle pas accordé à de tels hommes et à de tels services une influence dont l'Église ne se servit jamais que pour le bonheur des peuples? Nous qui profitons aujourd'hui des bien-

(1) *Synesii opera*, p. 198.

faits de la société chrétienne, fondée au prix de tant de labeurs et de sacrifices, de tant de génie et de vertus, nous calomnions ou nous méconnaissons la mission de l'Église. Mais les peuples du cinquième siècle, au milieu des effroyables souffrances qui les accablaient, admiraient et vénéraient les efforts héroïques des évêques, des moines, des femmes chrétiennes, pour arrêter ce débordement de misères, et assurer à cette pauvre humanité le repos et le pain quotidien, que lui disputaient et ses maîtres du dedans et ses maîtres du dehors. Ces sentiments de reconnaissance, saint Sidoine Apollinaire s'en faisait l'organe, au nom de tous ses contemporains, dans une lettre où il célèbre les services rendus par l'évêque Patiens. Cette lettre sera, en terminant notre récit, le résumé, et de la situation sociale que j'ai essayé de peindre, et de l'action de l'Église dans le siècle de saint Léon-le-Grand :

« D'autres peuvent croire qu'ils vivent utilement en « vivant pour eux; mais, suivant moi, l'homme qui « vit utilement est celui qui vit pour son prochain et « qui, sensible aux malheurs et aux besoins des fidèles, « exerce déjà sur la terre les œuvres du ciel. A quoi « tend cette observation? direz-vous. C'est à vous sur- « tout, mon père, que j'adresse mon discours, à vous « qui ne vous contentez pas de secourir les misères que « vous avez sous les yeux, mais dont la charité s'é- « tend jusqu'aux dernières limites de la Gaule, et con- « sidère bien plus la situation des malheureux que leur « personne. La pauvreté et la faiblesse n'ont jamais rien « perdu à se présenter à vous, et votre main généreuse « va au devant de ceux que leurs pieds ne peuvent « porter jusqu'à votre personne. Votre sollicitude se

« dirige même vers les provinces étrangères et consolent
« les affligés placés à une grande distance ; et, non
« moins touché du timide silence des absents que des
« prières des présents, vous avez souvent séché les
« larmes de ceux dont les yeux n'avaient point frappé
« les vôtres. Je ne parle pas de ce que vous donnez tous
« les jours pour soulager vos pauvres concitoyens, en
« veilles, en prières et en argent. Je ne rappelle pas que
« vous êtes d'une humeur toujours si égale, si hospita-
« lière à la fois et si sobre, que le roi a fait l'éloge de
« votre table, et la reine a admiré l'austérité de vos
« jeûnes. Je me tais encore sur la sollicitude avec la-
« quelle vous avez embelli l'église qui vous était confiée,
« au point que celui qui la regarde ne sait si ce sont des
« ornements nouveaux ou si vous n'avez fait que restau-
« rer les anciens. Je ne compte pas les églises dont vous
« avez posé les fondements, ni celles dont vous avez
« augmenté la beauté. Par vos travaux, les fidèles sont
« raffermis et leur mérite s'accroît dans la même pro-
« portion que celui des hérétiques diminue. Vous en-
« veloppez l'esprit égaré des ariens dans les filets de
« votre éloquence, et les Barbares obéissants, dès que
« votre parole les a convaincus, ne vous quittent point
« avant que, heureux pêcheur d'âmes, vous ne les ayez
« tirés du profond abîme de l'erreur. Quelques-uns de
« ces mérites vous sont peut-être communs avec vos
« collègues ; mais, ce qui vous appartient en propre,
« comme disent les jurisconsultes, en droit personnel
« et exclusif (et vous ne nierez point ce fait, malgré
« votre modestie), c'est que, à l'époque de la dévastation
« exécutée par les Goths, lorsque les semailles furent
« détruites par le feu, vous avez secouru à vos frais les
« habitants affamés de la Gaule par des distributions

« gratuites de grains. Vous auriez rendu un fort grand « service au peuple en lui vendant ces grains ; combien « plus en les lui donnant pour rien! Nous avons vu toutes « les routes encombrées par les provisions que vous « avez expédiées. Nous avons rencontré, sur les rives « de la Saône et du Rhône, plus d'un grenier que vous « seul aviez rempli. Les inventions des fables de l'anti- « quité sont moins extraordinaires que vos œuvres. Ce « Triptolème qui, pour avoir découvert l'art de l'agri- « culture, a été mis au rang des dieux, à qui la Grèce « a consacré des temples, des statues et des tableaux, « apporta, dit-on, chez les peuples sauvages de Dodone, « sur deux navires auxquels les poëtes donnèrent plus « tard la forme de dragons, la semence inconnue du « blé. Vous avez, sans parler de votre générosité qui « s'étendit jusque sur la mer, procuré aux habitants des « plages tyrrhéniennes, non pas deux chargements de « blé, mais vous avez rempli deux rivières de vos vais- « seaux. Mais si, dans votre piété, vous n'aimez pas les « comparaisons qui rappellent le souvenir des supersti- « tions d'Éleusis, je comparerai votre sollicitude à celle « du patriarche Joseph. Si je ne sais pas au juste quelle « est la reconnaissance que vous doivent les habitants « d'Arles, de Riez, d'Avignon, d'Orange, d'Alby, de « Valence et de Saint-Paul-Trois-Châteaux, je vous prie « du moins d'agréer les sincères remercîments que je « vous offre au nom des Auvergnats, qui n'avaient au- « cun droit à vos secours, ni comme faisant partie de la « Provence, ni par leur proximité de votre siége, ni par « la facilité de transport que présentait le cours des « fleuves, ni par le prix qu'ils offraient pour vos grains. « C'est pourquoi ils me chargent de vous rendre les plus « grandes grâces pour le pain que vous avez bien voulu

« leur envoyer dans leurs nécessités. Sachez que, par la « même raison, votre renommée retentit dans toute « l'Aquitaine; vous êtes béni, aimé; on désire vous « voir, on vous honore; tous les cœurs, toutes les « prières sont pour vous. Dans ce temps de détresse, « vous vous montrez bon évêque et bon père; vous te- « nez lieu d'une bonne récolte, et l'on éprouve de la « satisfaction d'avoir eu à supporter une famine, puis- « qu'elle a servi à faire connaître la grandeur de votre « compatissante charité (1). »

(1) Sidoine, Ep. VII, 12. — Arendt, p. 465 à 478.

FIN.

APEENDICE.

APPENDICE.

Cette lettre, la cent trente-quatrième de l'édition de Quesnel, est la grande instruction sur la foi, qui fut remise à l'empereur Léon par les légats de saint Léon. Elle est, dans un grand nombre de passages, la reproduction de la lettre aux moines de Palestine (voyez Appendice du tome I), mais avec des variantes qui me décident à publier en entier ce document, à cause de l'importance des questions traitées par le Pape. (Voyez tome II, page 216.)

Léon, évêque, à Léon, empereur.

Je vous ai promis, je m'en souviens, vénérable Empereur, de vous adresser des détails plus étendus touchant l'affaire de la foi, à laquelle je sais que votre majesté s'intéresse avec une pieuse sollicitude : je profite maintenant d'une occasion sûre pour m'acquitter de cet engagement, avec l'aide de Notre-Seigneur, afin que le saint zèle dont vous êtes animé ne manque, autant qu'il m'est permis d'en juger, d'aucune des instructions qui peuvent lui être utiles. Car, bien que votre majesté, je ne l'ignore pas, n'ait nullement besoin des enseignements des hommes, et qu'elle ait reçu avec abondance de l'Esprit-Saint lui-même la doctrine la plus pure, il est pourtant de mon devoir, et de vous développer ce que vous comprenez à merveille, et de vous prêcher ce que vous croyez déjà:

afin que ce feu, que notre Seigneur est venu allumer sur la terre, excité par le mouvement d'une méditation fréquente, produise une chaleur capable d'embraser tous les cœurs, et des flammes capables d'éclairer tous les esprits. Car l'hérésie d'Eutychès s'est efforcée de répandre une nuit épaisse dans les provinces de l'Orient; elle a pris à tâche d'abuser de l'inexpérience des personnes ignorantes, pour détourner leurs regards de cette lumière qui, suivant le langage de l'Évangile, *luit dans les ténèbres, et que les ténèbres n'ont point comprise* (1). Quoique cette hérésie ait été réduite à rentrer dans l'ombre, et à s'ensevelir dans son propre aveuglement, elle paraît maintenant se relever de ses ruines : foudroyée dans son auteur, elle trouve des disciples disposés à lui faire reprendre de nouvelles forces.

En effet, la foi catholique, qui est une et véritable, sans qu'on puisse y rien ajouter, ni en rien retrancher, a été attaquée, à des intervalles de temps assez rapprochés, par des ennemis différents: en premier lieu, par Nestorius, et, plus tard, par Eutychès. Ces novateurs ont tenté d'introduire dans l'Église de Dieu deux hérésies contraires entre elles : ils ont mérité ainsi l'un et l'autre d'être condamnés par ceux qui rendent hommage à la vérité; car on n'a pu voir dans les impostures opposées de ces deux hérésiarques qu'un tissu d'extravagances et qu'une profanation détestable des choses saintes. Anathème donc à Nestorius, qui a cru que la bienheureuse vierge Marie n'était la mère que d'un homme et non pas d'un Dieu, formant ainsi deux personnes, l'une de l'humanité, l'autre de la divinité, et n'admettant pas un seul Christ dans l'union du Verbe de Dieu avec la chair, mais établissant distinctement et séparément deux Christs, l'un Fils de Dieu et l'autre Fils de l'homme; et cependant, sans porter atteinte à l'essence immuable du Verbe, qui a précédé tous les temps et qui est coéternel avec le Père et le Saint-Esprit, le Verbe a été fait chair dans les entrailles virginales de sa mère, d'une façon si merveilleuse, qu'en coopérant à l'accomplissement de ce mystère ineffable, par une seule conception et par un seul enfantement, la même Vierge, après l'union des deux natures, s'est trouvée à la fois la servante et la mère du Seigneur, vérité qu'Élisabeth avait comprise à merveille, comme l'atteste l'évangéliste saint Luc, lorsqu'elle dit à sa

(1) Joan., I, 5.

cousine : *D'où me vient ce bonheur que la mère de mon Seigneur daigne me visiter* (1). Anathème aussi à Eutychès, qui, se vautrant dans la fange des impiétés et des erreurs des anciens hérétiques, a renouvelé le troisième dogme d'Apollinaire : en sorte que, niant la réalité de la nature humaine pour le corps et pour l'âme, il a soutenu que la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ ne comprend tout entière qu'une seule nature, comme si la divinité du Verbe s'était transformée elle-même en un corps et en une âme, et comme si, d'ailleurs, être conçu, naître, sucer le lait maternel, croître, être crucifié, mourir, être enseveli, ressusciter, monter au ciel et s'asseoir à la droite de son Père, d'où il viendra, un jour, juger les vivants et les morts, comme si, dis-je, tous ces actes avaient appartenu seulement à l'essence divine de Jésus-Christ, qui n'admet néanmoins en soi aucune de ces actions sans une chair réellement subsistante! En effet, la nature du Fils unique de Dieu est la nature du Père et la nature du Saint-Esprit; et l'unité indivisible et l'égalité consubstantielle de l'éternelle Trinité est pareillement impassible et pareillement incapable de changement dans chacune des trois personnes qui la composent. D'où il suit que, si les partisans d'Eutychès abandonnent le système détestable d'Apollinaire, pour ne pas être convaincus de rendre la Divinité passible et sujette à la mort, et s'ils s'obstinent néanmoins à n'attribuer qu'une seule nature au Verbe incarné, c'est-à-dire au Verbe uni avec la chair, ils tombent incontestablement dans la folle opinion de Valentin et de Manès, en croyant que Jésus-Christ, homme et médiateur entre Dieu et les hommes, aurait agi en toute occasion d'une manière feinte et simulée, sans être revêtu, dans le fait, d'aucun corps humain, mais laissant voir seulement aux yeux des spectateurs la simple apparence d'un corps tout à fait imaginaire.

Comme la foi catholique a, depuis longtemps, en horreur ces mensonges de l'impiété, et que ces dogmes sacriléges ont déjà été condamnés anciennement dans tout l'univers par les décisions uniformes des saints Pères, il n'est pas douteux que nous annonçons et que nous soutenons la foi que le saint concile de Nicée a confirmée en ces termes :

Nous croyons en un seul Dieu, le Père tout-puissant, qui a

(1) Luc., I, 43.

fait les choses visibles et invisibles; et en un seul Jésus-Christ, Notre-Seigneur, Fils unique de Dieu, né du Père, c'est-à-dire de la substance du Père, Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, qui n'a pas été fait, mais engendré, d'une seule et même substance avec le Père (ce que les Grecs expriment par le mot de consubstantiel); par qui tout a été fait, soit ce qui est dans le ciel, soit ce qui est sur la terre; qui est descendu des cieux pour nous autres hommes et pour notre salut; qui s'est incarné, s'est fait homme, a souffert, est ressuscité le troisième jour, est monté au ciel, et qui viendra de nouveau pour juger les vivants et les morts. Nous croyons, en outre, au Saint-Esprit, etc.

Cette profession de foi renferme bien évidemment ce que nous confessons et croyons nous-mêmes, touchant l'Incarnation du Seigneur, qui, pour rétablir le salut du genre humain, s'est revêtu réellement de la chair de notre faiblesse, qu'il n'a pas apportée avec lui du ciel, mais qu'il a prise dans le sein de la Vierge, sa mère.

Qne tous ceux donc qui sont assez aveugles et assez éloignés de la vérité pour refuser au Verbe de Dieu, depuis le temps de l'Incarnation, la réalité de la nature humaine, que ceux-là, dis-je, montrent à quel titre ils prétendent usurper le nom de chrétien, et comment ils s'y prennent pour se mettre d'accord avec l'Évangile de vérité, si l'enfantement de la bienheureuse Vierge n'a mis au monde que la chair sans la Divinité ou la Divinité sans la chair. Car, de même qu'on ne peut pas nier, suivant le témoignage de l'évangéliste, *que le Verbe a été fait chair et qu'il a habité parmi nous* (1), il est pareillement incontestable, suivant les paroles de l'apôtre saint Paul, *que Dieu était en Jésus-Christ, se réconciliant le monde* (2). Or, quelle réconciliation pourrait-il y avoir capable de rendre Dieu propice au genre humain, si un médiateur établi entre Dieu et les hommes ne prenait en main la cause de ces derniers? Et par quel moyen ce médiateur remplirait-il réellement son office, si Celui qui, dans la forme de Dieu, est égal à son Père, n'était pas aussi participant de notre condition dans la forme d'esclave : afin que le lien de la mort, contracté par la prévarication d'un seul coupable, fût brisé par la mort d'un

(1) Joan., I, 14.
(2) II Corinth., V, 19.

seul libérateur, qui seul n'a jamais été redevable de rien envers la mort? En effet, l'effusion du sang de Jésus-Christ pour les pécheurs leur a procuré une rançon si riche que, si tous les captifs croyaient à leur Rédempteur, les chaînes du tyran infernal ne pourraient en retenir aucun : parce que, comme le dit l'apôtre, *où il y a en nous abondance de péché, Dieu a répandu une surabondance de grâce* (1). Ceux qui sont nés sous le joug du péché, ayant reçu le pouvoir de renaître à la justice, le don de la liberté est devenu plus efficace que la dette de l'esclavage.

Quelle espérance se réservent donc à eux-mêmes dans le secours de ce mystère, ceux qui refusent à notre Sauveur un corps humain réellement subsistant? Qu'ils disent par quel sacrifice ils sont réconciliés, au prix de quel sang ils sont rachetés? *Quel est Celui*, selon les paroles de l'apôtre, *qui s'est livré lui-même pour nous, en s'offrant à Dieu comme une oblation et une victime d'agréable odeur* (2)? Quel sacrifice fut jamais plus saint que celui que le Pontife véritable et éternel a présenté sur l'autel de la croix, par l'immolation de sa propre chair? Car, bien que la mort de beaucoup de saints ait été précieuse devant le Seigneur, il n'y a jamais eu néanmoins aucun innocent dont le meurtre soit devenu la rédemption du monde. Les justes ont reçu des couronnes, ils n'en ont point donné; la constance des fidèles a fait naître des exemples de patience, mais non pas des dons de justice. La mort de chacun d'eux n'a eu que des fruits particuliers, et nul d'entre eux, en terminant sa carrière, n'a payé la dette d'un autre. Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui était vraiment l'Agneau sans tache, est le seul, parmi les enfants des hommes, en qui tous ont été crucifiés, en qui tous sont morts, en qui tous ont été ensevelis, en qui tous enfin sont ressuscités. Il disait lui-même à ce sujet : *Quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tout à moi* (3). Car la foi véritable, qui justifie les impies et qui produit les justes, se rapportant à un Dieu qui participe à notre nature, acquiert le salut dans Celui en qui seul l'homme se trouve innocent, ayant, par la grâce de Dieu, la liberté de se glorifier par la puissance de Celui qui, après avoir combattu contre l'ennemi du genre humain dans

(1) Rom., v, 20.
(2) Eph., v, 2.
(3) Joan., xii, 32.

la bassesse de notre chair, a donné libéralement la victoire à ceux dans le corps desquels il a triomphé.

Ainsi, bien qu'en un seul Jésus-Christ, Notre-Seigneur, vrai Fils de Dieu et de l'homme, il n'y ait qu'une seule personne du Verbe et de la chair, dont les actions sont inséparablement et indivisiblement communes, on doit néanmoins bien comprendre les qualités des œuvres elles-mêmes, afin de démêler, par la contemplation d'une foi sincère, celles auxquelles s'élève la bassesse de la chair, et celles auxquelles s'abaisse la grandeur de la Divinité; en un mot, ce que la chair ne fait pas sans le Verbe et ce que le Verbe ne fait pas sans la chair. Sans la puissance du Verbe, en effet, une vierge ne pourrait ni concevoir, ni enfanter; et, sans la réalité de la chair, Jésus-Christ, nouvellement né, ne serait pas étendu dans la crèche, emmaillotté dans des langes. Sans la puissance du Verbe, les Mages n'adoreraient pas un enfant indiqué par une étoile qui l'annonce; et, sans la réalité de la chair, on n'ordonnerait pas que l'enfant fût transporté en Égypte, pour le soustraire à la persécution d'Hérode. Sans la puissance du Verbe, la voix du Père, se faisant entendre du haut du ciel, ne dirait pas: *Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toute mon affection* (1); et, sans la réalité de la chair, saint Jean-Baptiste ne rendrait pas ce témoignage : *Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde* (2). Sans la puissance du Verbe, les malades ne recouvreraient pas la santé, les morts ne reviendraient pas à la vie; et, sans la réalité de la chair, Jésus-Christ n'aurait pas besoin de nourriture pour apaiser sa faim, ni de sommeil pour se reposer de ses fatigues. Enfin, sans la puissance du Verbe, Notre-Seigneur ne se déclarerait pas égal à son Père; et, sans la réalité de la chair, il ne dirait pas que son Père est plus grand que lui : car la foi catholique reçoit et soutient ces deux vérités, croyant en un seul Christ, Fils du Dieu vivant, Verbe et homme tout à la fois, selon la confession de l'apôtre saint Pierre. Dès lors, quoiqu'à partir de ce moment où *le Verbe a été fait chair* (3) dans le sein d'une Vierge, il n'y ait jamais eu la moindre séparation entre les deux natures, et que, durant les ac-

(1) Math., III, 17.
(2) Joan., I, 29.
(3) Joan., I, 14.

croissements corporels, les actions aient été constamment celles d'une personne unique, nous ne confondons pourtant, par aucun mélange, ces choses mêmes qui ont été faites d'une manière indivisible; mais nous discernons, par la qualité des œuvres, ce qui appartient à chaque nature. Car les actions divines ne préjudicient pas aux actions humaines, et les actions humaines ne préjudicient pas, à leur tour, aux divines : les unes et les autres concourant au même but, de telle sorte que leur propriété subsiste sans que la personne soit doublée.

Que ces hypocrites qui, dans leur aveuglement, ne veulent pas recevoir la lumière de la vérité, nous disent donc sous quelle forme Jésus-Christ, le Seigneur de Majesté, a été attaché au bois de la Croix? Quel est le corps qui est demeuré dans le sépulcre et qui est ressuscité le troisième jour, après que la pierre du monument eut été renversée? De quelle chair Jésus-Christ était revêtu, lorsqu'après sa résurrection, il reprenait quelques-uns d'entre ses disciples de leur incrédulité, et dissipait la matière de leurs doutes en leur disant à tous : *Touchez, et considérez qu'un esprit n'a ni chair, ni os, comme vous voyez que j'en ai* (1); puis, à l'apôtre saint Thomas en particulier : *Mettez votre main dans mon côté; examinez mes mains et mes pieds, et ne soyez plus incrédule, mais fidèle* (2)? En montrant ainsi les différentes parties de son corps, il détruisait d'avance les mensonges des hérétiques, afin que l'Église universelle, qui devait être pénétrée des doctrines de Jésus-Christ, n'hésitât pas un seul instant à croire, comme un article de foi obligatoire pour tous ses membres, ce que les apôtres avaient été chargés de prêcher partout. Mais si l'endurcissement de l'hérésie n'abandonne pas ses ténèbres quand la vérité répand un si grand jour, que les novateurs nous montrent d'où ils se promettent l'espérance de la vie éternelle, à laquelle on ne peut arriver que par Jésus-Christ, homme, et médiateur entre Dieu et les hommes; car, suivant le langage de l'apôtre saint Pierre : *Nul autre nom, sous le ciel, n'a été donné aux hommes, par lequel nous devions être sauvés* (3). Et il n'y a pas de rachat pour la captivité humaine, si ce n'est dans le sang de Celui *qui s'est livré*

(1) Luc., alt., xxxix.
(2) Joan., xx, 27.
(3) Act., iv, 12.

lui-même pour la rédemption de tous (1). Ce divin Sauveur, comme le déclare l'apôtre saint Paul, *ayant la forme et la nature de Dieu, n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation d'être égal à Dieu; mais il s'est anéanti lui-même, en prenant la forme et la nature de serviteur, en se rendant semblable aux hommes et étant reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui au dehors. Il s'est rabaissé lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu l'a élevé par-dessus toutes choses, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom : afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse que Notre-Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu, son Père* (2).

Encore donc qu'il n'y ait qu'un seul Seigneur Jésus-Christ, et qu'il n'y ait en lui qu'une seule et même personne, formée d'une vraie Divinité et d'une vraie humanité; cependant, quand il s'agit de la glorification par laquelle Dieu l'a élevé, comme le dit le docteur des nations, en lui donnant un nom qui est au-dessus de tout autre nom, nous entendons que cette exaltation se rapporte à la forme qui avait besoin d'être enrichie d'un si grand accroissement de gloire; car, dans la forme de Dieu, le Fils était égal au Père : il n'y avait entre le Père et le Fils unique aucune division dans l'essence, aucune différence dans la majesté; le mystère de l'Incarnation n'avait rien fait perdre au Verbe, qui dût lui être rendu par un don du Père. Mais la forme d'esclave, au moyen de laquelle la Divinité impassible est parvenue à accomplir le grand ouvrage de sa charité infinie, n'est autre chose que l'abaissement humain, qui a été élevé jusqu'à la gloire de la puissance divine, la Divinité et l'humanité ayant été jointes ensemble, dès le moment même de la conception de la Vierge, dans une union si parfaite, que les actions divines ne pouvaient se faire sans le concours de l'homme, et les actions humaines sans le concours du Dieu. C'est pour cela que de même qu'on dit que le Seigneur de Majesté a été crucifié, on dit aussi que Celui qui, de toute éternité, est égal à Dieu, a été exalté, parce que, moyennant l'unité de personne, le même rédempteur est inséparablement Fils de l'homme tout en-

(1) I. Timoth., II, 6.
(2) Philipp., II, 6.

tier, à cause de sa chair, et tout entier Fils de Dieu, à cause de sa Divinité, qui est une avec celle du Père. Ainsi, tout ce que Jésus-Christ a reçu dans le temps, il l'a reçu en tant qu'homme : ce n'est qu'en cette qualité qu'on a pu lui donner ce qu'il n'avait pas; car, selon la puissance de la Divinité, tout ce que le Père possède, le Fils le possède aussi sans la moindre différence; et ce que Jésus-Christ a reçu de son Père dans la forme d'esclave, il se l'est donné aussi à lui-même dans la forme de Dieu. Car, selon la forme de Dieu, son Père et lui ne sont qu'une même chose; tandis que, selon la forme d'esclave, *il n'est pas venu faire sa volonté, mais la volonté de Celui qui l'a envoyé* (1). Selon la forme de Dieu, *comme le Père a la vie en lui-même, il a aussi donné au Fils d'avoir la vie en lui-même* (2). Selon la forme d''esclave, *son âme est triste jusqu'à la mort* (3). Il est tout à la fois riche et pauvre, comme l'enseigne l'apôtre. Riche, parce que, suivant le témoignage de l'évangéliste, *au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Il était, dès le commencement, en Dieu. Toutes choses ont été faites par lui, et rien n'a été fait sans lui* (4). Pauvre, parce que *le Verbe a été fait chair* (5), *à cause de nous, et qu'il a habité parmi nous* (6). Mais, qu'est-ce que son anéantissement, qu'est-ce sa pauvreté, si ce n'est l'adoption de la forme d'esclave, qui, servant de voile à la majesté du Verbe, a permis d'accomplir l'économie de la Rédemption du genre humain?

Car, comme les liens originels de notre captivité ne pouvaient être brisés sans qu'il existât un homme de notre espèce et de notre nature, qui ne fût point assujetti au joug du péché et qui fût en état d'effacer la cédule de mort par l'effusion de son sang immaculé; il est arrivé dans la plénitude du temps, qui avait été déterminé d'avance, ce qui avait été préordonné dès le commencement dans les conseils du Très-Haut : c'est-à-dire que la promesse, annoncée en tant de manières, dut recevoir enfin son exécution, attendue depuis tant de siècles, et il ne fut plus possible de douter de ce

(1) Joan., x, 30.
(2) Joan., v, 30.
(3) Joan., 26.
(4) Math., xxvi, 38.
(5) Joan., i, 1.
(6) Joan., 14.

qui avait toujours été prédit par des avertissements continuels. Mais l'impiété des hérétiques fait paraître l'abus le plus sacrilége des choses saintes, lorsque, sous prétexte d'honorer la Divinité, ils nient la réalité de la nature humaine dans la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qu'ils s'imaginent professer une croyance conforme à la religion, en affirmant que ce qui sauve dans la personne de notre Sauveur n'a point d'existence réelle, tandis que, suivant la promesse qui a traversé tous les siècles, le monde a été réconcilié à Dieu en Jésus-Christ, de telle sorte qu'aucune chair n'eût pu être sauvée, si le Verbe n'avait lui-même daigné se revêtir d'une chair. En effet, tout le mystère de la foi chrétienne se trouve obscurci par les ombres les plus fâcheuses, si l'on admet (comme le prétendent les hérétiques) que la lumière de la vérité s'est cachée sous l'imposture d'un simple fantôme. Qu'aucun chrétien ne croie donc avoir à rougir de la réalité d'un corps semblable au nôtre dans la personne de Jésus-Christ; car les apôtres, leurs disciples, et les plus illustres docteurs de l'Église, qui ont mérité d'obtenir la couronne du martyre ou d'acquérir la gloire d'une généreuse confession, ont tous puisé dans la pureté de cette foi l'éclat dont ils ont brillé, proclamant partout, d'une voix unanime, qu'il faut reconnaître en Notre-Seigneur Jésus-Christ une seule personne formée de la chair et de la Divinité. Quels raisonnements fondés sur la parité ou la similitude, quels passages empruntés aux livres divins, l'impiété des hérétiques peut-elle invoquer à son secours, pour nier la réalité du corps de Jésus-Christ : puisque la loi n'a pas cessé d'attester cette réalité, les prophètes de l'annoncer, l'Évangile de l'enseigner, Jésus-Christ lui-même enfin de la découvrir avec la dernière évidence? Qu'ils parcourent toute la suite des Écritures, dans la vue d'échapper à leurs ténèbres, au lieu d'y chercher des ressources pour obscurcir la véritable lumière, et ils y trouveront la vérité jetant dans tous les siècles une clarté si vive qu'ils s'apercevront sans peine que ce grand et merveilleux mystère, qui s'est accompli à la fin, a été cru dès le commencement. Comme aucune partie des Saintes Lettres ne garde le silence sur ce point, c'est assez pour nous d'avoir consigné ici quelques vestiges de la vérité parfaitement d'accord entre eux; ils suffiront pour conduire l'examen attentif d'une foi diligente jusqu'à la plus abondante lumière, et pour faire comprendre aux fidèles, par une perception solide de l'intelligence,

que les chrétiens n'ont point à rougir du Fils de Dieu, qui se déclare continuellement Fils de l'homme et homme lui-même ; mais qu'ils doivent, au contraire, se glorifier hautement, et avec une fermeté inébranlable, de cette communauté de nature entre Jésus-Christ et eux, qui leur est à la foi si honorable et si avantageuse.

Mais, pour que votre Majesté sache que notre doctrine s'accorde avec celle des saints Pères, nous avons jugé à propos de transcrire, à la suite de cette lettre, quelques passages, en petit nombre, extraits de leurs écrits. Si vous daignez les examiner avec attention, vous vous convaincrez que nous ne soutenons pas autre chose que ce que ces vénérables docteurs ont consigné dans tout l'univers; et que personne ne diffère d'opinion avec eux, à l'exception seulement des hérétiques qui ont abjuré tout sentiment de piété. Ainsi, très-glorieux et vénérable Empereur, en lisant ces détails que nous avons tâché de rendre aussi brefs qu'il nous a été possible, vous reconnaîtrez que la croyance que nous annonçons est en harmonie avec la foi qui vous a été inspirée d'en haut d'une manière surnaturelle, et que nous ne nous écartons en rien de la doctrine de l'Évangile et des apôtres ou du symbole de la foi orthodoxe ; car, comme le déclare le bienheureux apôtre, *c'est quelque chose de grand que ce mystère d'amour, qui s'est fait voir dans la chair, a été justifié par l'esprit, a été manifesté aux anges, prêché aux nations, cru dans le monde, reçu dans la gloire* (1). Que pourriez-vous faire de plus utile à votre salut et de plus digne de votre puissance, que de pourvoir, par vos ordonnances, à la tranquillité des églises du Seigneur, et de protéger les dons célestes chez toutes les personnes qui sont assujetties à votre autorité ? Empêchez que les ministres du démon n'assouvissent l'envie de cet esprit de malice, en consommant la perte des âmes. Ne souffrez pas qu'ils en ravissent aucune, afin qu'après avoir été élevé, dans le siècle présent, sur un trône périssable, vous méritiez de régner éternellement avec Jésus-Christ.

Donné le treizième jour avant les Calendes de septembre, sous le consulat des empereurs Léon et Majorien.

(1) I. Timoth., III, 16.

FIN DE L'APPENDICE DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

NOTE.

Mon intention avait été de conclure cette histoire de saint Léon-le-Grand par un résumé qui eût montré que les actes de l'Église et de ce glorieux Pontificat, pendant le cinquième siècle, sont la confirmation la plus éclatante des dogmes et des institutions catholiques, attaqués, dans notre époque, par les sectes religieuses et philosophiques. Mais, en relisant ces deux volumes, j'ai vu que cette conclusion était assez saillante, à chaque chapitre, pour qu'il fût parfaitement inutile de la mettre de nouveau, à la fin de l'ouvrage, sous les yeux du lecteur. Sa foi, comme la mienne, se fortifiera au spectacle magnifique de cette perpétuité de la tradition, de la doctrine, de la hiérarchie, de la discipline, des sacrements, des institutions, au sein de notre sainte Église Catholique, Apostolique et Romaine. Notre espérance grandira aussi avec notre foi; car si l'Église, au milieu de ces luttes contre l'hérésie, contre le despotisme, contre la Barbarie, contre la trahison et la lâcheté de plusieurs parmi ses chefs, contre la corruption générale, si l'Église a triomphé, sauvé et fondé la société chrétienne, comment ne pourrait-elle pas vaincre encore dans notre siècle où se rencontrent des complications beaucoup moins redoutables! Je dirai avec Bossuet : « Considérons un peu attentivement quelle honte ce nous

« sera d'avoir été appelés à la même félicité que ces grands « hommes qui ont planté l'Église par leur sang et de l'avoir lâ« chement perdue dans une profonde paix : au lieu qu'ils l'ont « gagnée parmi les combats et malgré la rage des tyrans, et des « bourreaux et de l'enfer (1). »

Parmi les auteurs modernes, j'ai cité une vie de saint Léon, en Allemand, par M. Arendt. Cet ouvrage a paru en 1835, et forme un volume in-8°. La première partie est un exposé de la formation du dogme et de la discipline catholique depuis le premier siècle jusqu'au cinquième. La vie de saint Léon ne commence qu'au milieu du volume : on juge combien les actes sont abrégés. Ce livre m'a été cependant très-utile, et j'ai eu souvent à en faire usage, avec le secours de la plume expérimentée de M. Cohen. M. Arendt, aujourd'hui professeur et doyen de la Faculté des Lettres à l'Université catholique de Louvain, est une des conquêtes de l'Église moderne sur le protestantisme. C'est après sa conversion que M. Arendt a composé la vie de saint Léon-le-Grand.

Je dois aussi des remerciements au concours intelligent de M. Édouard Plisson, ancien substitut du procureur général près la Cour royale de Metz, jeune homme profondément initié dans la connaissance des langues et des questions dogmatiques, dont la plume m'a secondé activement pour la traduction si difficile des lettres et des sermons de saint Léon.

(1) 2e Sermon pour la fête de tous les Saints.

TABLE DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME VOLUME.

CHAPITRE XI.

Destruction de l'Empire romain par les Barbares.

LES HUNS.

(376-451.)

CHAPITRE XII.

Les Évêques et les Barbares.

(407-451.)

CHAPITRE XIII.

Saint Léon et Attila.

(452-455.)

CHAPITRE XIV.

L'Église continue sa mission de foi et de charité au milieu de la dissolution de l'Empire romain.

SAINT LÉON ET GENSÉRIC.

(454-457.)

CHAPITRE XV.

Mission religieuse et sociale remplie par les grands solitaires.

SAINT SIMÉON STYLITE.

(457-458.)

CHAPITRE XVI.

Le Saint-Siége répare le désordre moral produit par l'invasion des hérétiques et des Barbares.

(458-459.)

CHAPITRE XVII.

La reconnaissance universelle des peuples honore la mémoire du grand Pape, sauveur de la civilisation chrétienne.

(461.)

CHAPITRE XVIII.

Le génie de l'éloquence enseigne, défend et propage la doctrine catholique.

CHAPITRE XIX.

Décadence des sociétés corrompues par leur enseignement public et par leur littérature.

CHAPITRE XX ET DERNIER.

L'Église catholique sauve, régénère et conserve les sociétés corrompues par leur enseignement public et leur littérature.

APPENDICE.

TABLE DES SERMONS

ET DES LETTRES DE SAINT LÉON.

SERMONS.

LETTRES.

TOME PREMIER.

TOME DEUXIÈME.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES PRINCIPAUX PERSONNAGES

QUI FIGURENT DANS L'HISTOIRE DE SAINT LÉON-LE-GRAND.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

L

M

N

O

P

R

S

T

U

V

FIN DES TABLES DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.



